

GEORGES PACHYMÉRÈS

RELATIONS HISTORIQUES

II. Livres IV-VI

ÉDITION ET NOTES

PAR

Albert FAILLER

TRADUCTION FRANÇAISE

PAR

Vitalien LAURENT

Ouvrage publié avec le concours du CNRS



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »

95, BOULEVARD RASPAIL, 95

—
1984

CORPUS FONTIUM HISTORIAE BYZANTINAE

CONSILIO SOCIETATIS INTERNATIONALIS STUDIIS
BYZANTINIS PROVEHENDIS DESTINATAE EDITUM

VOLUMEN XXIV/2

GEORGII PACHYMERIS RELATIONES HISTORICAS

EDIDIT NOTISQUE INSTRUXIT

ALBERTUS FAILLER

GALLICE VERTIT

VITALIANUS LAURENT

SERIES PARISIENSIS

APUD SOCIETATEM EDITIONUM

« LES BELLES LETTRES »

PARISIIS MCMLXXXIV

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

© Société d'édition « LES BELLES LETTRES », Paris, 1984

ISBN : 2-251-32231-0

SOMMAIRE DU VOLUME II

LIVRE IV.....	328
LIVRE V.....	434
LIVRE VI.....	544

V200000

TEXTE et TRADUCTION

1. Harangue de l'empereur aux évêques sur son propre cas.

A partir d'ici commence l'affaire du patriarche Arsène. L'empereur s'employa en effet tout entier à le convaincre d'adoucir son comportement envers lui et de dénouer le lien¹ ; mais, comme son dessein avait été repoussé, il cherchait activement et de toutes les façons à se débarrasser de lui. C'est pourquoi, il convoqua souvent les évêques et invoqua la nécessité où il était d'être absolument libéré du reste, puisqu'il lui fallait pourvoir aux affaires de l'empire, affaires nombreuses et difficiles à faire aboutir. Pris par ces dernières en raison d'une contrainte inéluctable, voilà qu'il traîne derrière lui comme un boulet pesant la chaîne que lui a imposée le patriarche. Il ne devait pas en être ainsi, mais il leur fallait à eux aussi marquer leur indignation en l'affaire, si, la faute ne pouvant être effacée par le retour à l'ancien état des choses, celui qui avait charge de traiter faisait l'une de ces deux choses : ou bien réclamer que les choses revinssent en leur état premier, ou bien différer le traitement ; en effet, la première solution était impossible, la seconde absolument contraire au principe de l'économie². Alors qu'il convient d'exhorter et de montrer la voie du repentir même à celui qui n'a nullement conscience de sa faute ou qui fait montre de négligence de propos délibéré, voilà qu'il rejette celui qui est touché spontanément par un repentir sincère et qui a un désir extraordinaire de recevoir le traitement, celui-ci dût-il être administré à coups d'incisions et de cautères ; il lie le désespoir au repentir, en sorte que mieux vaudrait l'absence de repentir que le désespoir avec le repentir³ : la première attitude signifie en effet l'insensibilité, la seconde la damnation éternelle. Malgré de nombreux recours, il se

1. Ce long passage sur la destitution d'Arsène (chapitres 1-8) contient la suite du récit qui commence au chapitre 19 du livre III et dont la thématique et la terminologie sont reprises ici : pouvoir de lier et de délier (*Matthieu*, 16, 19 ; 18, 18) et application de la pénitence (voir p. 280 n. 1). Sur la destitution d'Arsène et ses conséquences, voir SYKOURTÈS, *Arseniatel*, p. 267-332. Pour les problèmes de datation concernant les chapitres 1-8, voir *Chronologie*, II, p. 155-164.

2. Selon l'empereur, différer le traitement, c'est-à-dire refuser de fixer une pénitence à l'empereur, pour avoir fait aveugler Jean IV Laskaris, est contraire à l'économie, qui est une dérogation à la rigueur des lois en faveur d'un pécheur repentant. Il était reconnu, d'autre part, que les empereurs, eu égard à leurs responsabilités particulières, pouvaient bénéficier plus aisément de telles dérogations ; voir, par exemple, l'acte synodal en faveur de Nicéphore II Angélos et d'Anne Palaiologina (LAURENT, *Regestes*,

α'. Δημηγορία βασιλέως πρὸς τοὺς ἀρχιερεῖς περὶ τῶν καθ' αὐτόν.

Ἄρχεται δ' ἐνθένδε τὰ κατὰ τὸν πατριάρχην Ἀρσένιον. Ὁ γὰρ βασιλεὺς, πᾶς γιγνόμενος πρὸς τὸ πείσαι αὐτῷ τε ἡπίως προσενέγκασθαι καὶ τὸν δεσμὸν λῦειν, ἐπεὶ ἀπέγνωστό οἱ τὰ τοῦ σκοποῦ, πολὺς ἦν ὀριγνόμενος ἐκ παντὸς 5 τρόπου ἐκείνον ἀποσκευάσασθαι. Ὅθεν καὶ πολλάκις τοὺς ἀρχιερεῖς συγκαλῶν, ἐμαρτύρετο τὴν ἀνάγκην, ὡς δέον ὂν, ἀνέδην ἄγοντα τῶν ἄλλων σχολῇν, τὰ τῆς ἀρχῆς, πολλὰ ὄντα καὶ δυσεξάνυστα, προσκοπεῖν. Ὁ δὲ κάκείνοις ἐνειλούμενος ἐξ ἀνάγκης ἀπαραιτήτου, ὡς μέγα τι καὶ τὸν ἀπὸ τοῦ πατριάρχου δεσμὸν ἐφόλκιον ἐπισύρεται. Ἐχρῆν δ' οὐχ οὕτως, ἀλλὰ καὶ 10 αὐτοὺς τῷ πράγματι νεμεσᾶν, εἰ, πλημμελήματος μὴ οἶου τ' ὄντος τῇ εἰς τὸ ἀρχαῖον τῶν πραγμάτων ἐπανακάμψει ἐξαληλίφθαι, ὁ πρὸς τὸ θεραπεύειν ταττόμενος δυοῖν θάτερον πράττοι, ἢ τὰ πρότερα ὡς εἶχεν ἀνταπαιτῶν, ἢ τὴν θεραπείαν ἀναβαλλόμενος · τὸ μὲν γὰρ ἀδύνατον, τὸ δὲ πάντως ἀνοικονόμητον. 14 Καὶ δέον ὂν παραινεῖν καὶ τὴν τοῦ μεταγνῶναι δεικνύειν ὁδὸν καὶ | τῷ μηδὲν B 252 τοῦ πλημμελήματος αἰσθομένῳ ἢ καὶ καταρραθυμοῦντι ἐκ προαιρέσεως, ὁ δὲ καὶ τὸν ἐξ αὐτοῦ νυττόμενον τῷ γνησίως μεταγνῶναι καὶ τὴν θεραπείαν ἐκτόπως θέλοντα δέχεσθαι, κἂν τομαῖς κἂν καυστήρσιν οἰκονομοῖτο, ἐκεῖνος ἀπωθεῖται καὶ τῷ μεταγνῶναι τὸ ἀπογνῶναι συνείρει, ὡς κρεῖττον ὂν μὴ μεταγνῶναι ἢ ἀπογνῶναι μεταγνόντα · τὸ μὲν γὰρ ἀναληγισίαν 20 κατηγορεῖ, τὸ δ' ἀπώλειαν αἰωνίζουσιν · αὐτὸν μὲν οὖν καὶ πολλάκις προσελθόντα ἀποπέμπεσθαι καί, ζητοῦντα τοὺς τρόπους τῆς ἰατρείας, οὐχ ὅπως

1 Συγγραφικῶν ἱστοριῶν τετάρτη : ἱστοριῶν τετάρτη A om. B Γεωργίου τοῦ Παχυμέρη Μιχαὴλ Παλαιολόγος. Κεφάλαια τῆς τετάρτης βίβλου Poss. τῆς τετάρτης. Δ. Bekk. 2 α' om. B || Δημηγορία — αὐτόν om. AB || καθ' αὐτόν : καθ' αὐτόν C κατ' αὐτόν edd. 4 τε iter. A 7 ἀνέδην om. edd. 10 δ' : δὲ A 13 θάτερον : -ος edd. || πράττοι : -ει B 15 τῷ : τὸ AB Poss. 16 καταρραθυμοῦντι : κατὰ ῥαθ- C 17 τῷ : τὸ AC 18 κἂν τομαῖς om. edd. 19 ἀπωθεῖται : ἀποθ- C || τῷ corr. Bekk. : τὸ ABC Poss. 21 αἰωνίζουσιν : ἄθων- A.

n° 1441 ; ci-dessous, p. 561²⁻⁵) et la réponse du synode au tomos de 1273 (LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 139²⁴⁻²⁵). Sur le principe de l'« économie », voir aussi p. 606 n. 3.

3. Relevons l'opposition et la répétition des deux verbes μεταγνῶναι-ἀπογνῶναι. Ajoutons que le but premier de l'économie est précisément d'éviter que le pêcheur ne désespère ; voir, par exemple, le *Trésor* de ΤΗΕΟΓΝΟΣΤΕ (Munitiz, p. 122⁴²²⁻⁴²³) : Οἰκονομία γὰρ τις γίνεται θαυμαστή εἰς ὄφελος τῶν ἁμαρτωλῶν, ἵνα μὴ ἀπογινώσκουσιν.

voyait donc renvoyé ; quand il demandait les moyens de guérir, loin de les recevoir, il était réprimandé et, pour finir, il ne recevait aucune information, sinon qu'il fallait guérir la blessure ; il n'apprenait pas comment la guérir, mais recevait l'exhortation à agir, sans rien savoir de ce qu'il fallait faire ; il soupçonnait alors que tout cela n'était que moquerie.

« C'est donc le moment de craindre que, même si je faisais quelque chose, le patriarche, reprenant l'accusation, n'accepterait pas, sous prétexte que rien de suffisant n'aurait été accompli ; ainsi, après avoir fait ces efforts, j'en apprendrai l'inefficacité. Quant à ce qu'il indique en termes équivoques, une fois que vous l'aurez entendu, jugez si cela convient vraiment : c'est en effet par la démission de l'empire¹ et par le retour à la vie privée qu'il veut châtier la faute. J'ai beau chercher l'intérêt qu'il y aurait à cela, je ne le découvre absolument pas. Pour ce qui est donc des affaires publiques, la chose est de soi évidente, et il n'est nullement besoin d'interroger pour l'apprendre : en effet, comme ce prince est dans l'incapacité de gérer les affaires et de se soustraire à un malheur comme s'il n'était pas arrivé², en sorte que la solitude est à considérer comme un grand bien pour lui, ce n'est que rechercher, à mon avis, la ruine générale et montrer le caractère d'un Telchine³. Sur le fait que cela touche surtout mes intérêts différemment de ceux des autres, je pourrais m'étendre longuement, si je n'étais pas à même de montrer par un seul fait le dommage qui m'attendrait. En effet, quelle garantie puis-je avoir de vivre à nouveau tranquille, après avoir déposé le pouvoir ? Quelle garantie auront surtout ma femme et mes enfants, que nécessairement guetterait aussitôt un sort dont le premier venu n'aurait pas lieu de se réjouir ? Je n'ai certes aucune raison de lui contester sa science spirituelle, quoi qu'il ordonne ; mais en ceci il s'en faut de beaucoup que je le loue. En quel lieu en effet et chez quelle nation une telle prétention a-t-elle jamais germé ? Quel exemple l'évêque a-t-il en vue pour pouvoir exiger cela en notre cas sans violer la justice ? Ne sait-il pas qu'il est impossible à qui a goûté une fois à un tel changement de vie d'adopter une autre vie, sous peine de mourir en l'adoptant ? Combien en effet guettent l'empire ? Chez combien de gens la fidélité s'est refroidie jusqu'à n'être que de pure forme, alors que l'empereur est encore sain et sauf ! Dès son abdication, eux qui ont pris leur élan depuis longtemps, ils deviendront nécessairement pleins d'audace ! Même si ces gens ne pouvaient exécuter autrement leur agression, il y a néanmoins le nouveau détenteur du pouvoir qui devient naturellement son rival et peut de

1. La même idée est exprimée plus haut (p. 283¹¹⁻¹⁴).

2. L'aveuglement de Jean IV Laskaris est à nouveau évoqué sous des termes voilés, comme dans le chapitre 19 du livre III (p. 281¹⁰) et plus haut dans le présent chapitre (p. 329¹¹⁻¹²).

λαμβάνειν, ἀλλὰ καὶ προσονειδίζεσθαι, καὶ τέλος οὐδὲν ἄλλο πυνθάνεσθαι πλὴν τὸ ἀνάγκην εἶναι τὸ τραῦμα ἰᾶσθαι, ὅπως δ' ἰῶτο μὴ μανθάνειν, ἀλλὰ πρὸς τὸ πράττειν προτρέπεισθαι, μηδὲν εἰδὼτα τῶν πράττειν ὀφειλομένων, εἶναι δ' ὑποπτεύειν τὸ πᾶν χλεύην.

« Ὡρα γοῦν δεδοικέναι μή τι καὶ πράττοντος ἐκεῖνος ἀναλαμβάνων τὸ 5
ἐγκλημα, ὡς μηδενὸς αὐτάρκους γενομένου, μὴ καταδέχοιτο καὶ οὕτω
πονέσας ἀνήνυτα γνῶσομαι. Ὁ δ' οὖν καὶ ἐμφαίνει πλαγίως, ἀκούσαντες ἂν
διαγνῶτε | ἦν ὅλως συμφέροι · ἀποθέσει γὰρ βασιλείας καὶ ιδιωτισμῷ μετιέναι B 253
τὸ ἐγκλημα βούλεται. Τὸ δὲ ᾧ ἂν καὶ συνενέγκοι σκοπῶν, οὐδ' ὅλως εὐρίσκω.
'Επὶ μὲν οὖν τοῖς κοινοῖς, αὐτόθεν δῆλον, καὶ οὐδὲν δεῖ ἐρωτῶντας μανθάνειν · 10
τὸ γὰρ μήτ' ἐκείνου οἴου τε ὄντος τὰ πράγματα διοικεῖν καὶ μηδὲ συμβάντος
ἐκστῆναι, ὡς μέγα τι τὴν ἐρμηίαν λογίζεσθαι, οὐδὲν ἄλλ' ἢ ζητοῦντος οἶμαι
κοινὸν ὄλεθρον καὶ Τελχίνος τρόπον ἐνδεικνυμένου. Ὁ δὲ καὶ μᾶλλον δια-
φερόντως τῶν ἄλλων ἄπτεσθαι τῶν ἐμῶν, μακρὰν ἂν τὴν δημηγορίαν κατέ-
τεινα ἂν, ἦν μή γε καὶ ἄφ' ἐνὸς μόνου οἴός τ' ἦν παριστᾶν τὴν βλάβην. Τί γάρ 15
μοι καὶ ἐχέγγυον τοῦδε αὖθις ἀπραγμόνως βιώσαι, καταθεμένῳ τὴν ἐξουσίαν ;
Τί δὲ γυναικὶ καὶ παισὶ μᾶλλον, οἷς ἂν παρευθὺς μοῖραν ἐφεδρεύειν ἀνάγκη
ἥς ὁ τυχὼν οὐ γηθήσειεν ; Ἐμοὶ μὲν οὖν οὐκ ἔστιν ἀμφισβητεῖν ἐκείνῳ τῆς
πνευματικῆς ἰδμοσύνης, καὶ ὃ τι κελεύει · τέως δ' ἐν τούτοις πολλοῦ γε δέω 19
προσепαινεῖν. Ποῦ | γὰρ καὶ τίνοι ποτ' ἔθνη τὸ τοιοῦτον ἔβλαστε ; Καὶ εἰς τί B 254
παράδειγμα βλέπων ὁ ἱεράρχης ἀνεμεσήτως ἀξιοῦν ἔχοι τοῦτο καὶ ἐν ἡμῖν ;
'Η οὐκ οἶδε τὸν τοιαύτης γευσάμενον καθάπαξ μεταβολῆς μὴ τρόπον εἶναι
μετεγκλίνειν πρὸς ἄλλο ἢ μετεγκλινάντα τελευτᾶν ; Πόσοις γὰρ ἐφεδρεύεται
βασιλεία ; Ὅπόσοις δὲ καὶ ἡ πίστις ἐψυκται ἐπὶ τοῦ σχήματος, σφζομένου
καὶ ἔτι τοῦ βασιλέως, οὓς καὶ καθυφεικότος ὠρμημένους πάλοι θαρρεῖν 25
ἀνάγκη. Καὶ αὐτοὶ μὴ δρῶεν ἰάπτοντες ἄλλως, ἀλλὰ τῷ γ' ἐπὶ τῆς ἀρχῆς

3 τὸ ante πρὸς add. ABC Poss. || πρὸς τὸ πράττειν : προστάττειν B πρὸς τὰ πρᾶτ-
τειν Poss. 7 ἀνήνυτα in lac. om. A || ἀκούσαντες : -ι A 8 ἦν : ἂν A || ιδιω-
τισμῷ : ἰωτισμῷ A 9 Τὸ : τῷ edd. || συνενέγκοι : -η ante corr. C 11 τε : τ'
B edd. || ὄντος : ὄντως A || καὶ μηδὲ : κάμει δὲ AB 13 ἐνδεικνυμένου : ἐνδυνειμ- C
14 ἄπτεσθαι : ἄπτεται Bekk. || τὴν suprascr. A 14-15 κατέτεινα : -ειν' A
15 ἦν : ἦν A || μή γε : μήγε edd. 16 μοι : με C || τοῦδε : τοῦ δὲ edd. 17 παισὶ :
πεσὶ ante corr. C 19 κελεύει : -ει ante corr. A 22 Ἡ correxi : ἡ ABC edd.
23 μετεγκλίνειν πρὸς ἄλλο ἢ om. edd.

3. Selon la mythologie, les Telchines sont des démons de l'île de Rhodes, industriels et jaloux de leurs talents. Par extension, le mot désigne tout homme envieux et méchant ; voir SUIDAS : Adler, IV, p. 521 n. 293. Pachymérès utilise souvent la métaphore ; voir Bonn, II, p. 298¹⁰ ; *Declamationes* : Boissonade, p. 218⁵, 249¹³ ; *Progymnasmata* : Walz, p. 575¹¹, 586¹⁰.

même lui réserver le pire sort. Pourquoi fallait-il élever d'abord celui qu'il voulait abaisser peu après, de manière à dépouiller celui qui avait seulement goûté au pouvoir¹? En dehors de cela, nous croyons que Dieu, s'il porte attention à une quelconque affaire importante, s'intéresse bien à la condition de l'empire. Vouloir ruiner la volonté de Dieu, quelle témérité, quelle présomption, quel acte propre à mettre en grand danger ceux qui l'osent ! En faisant donc réflexion sur ces choses, il vous faut porter assistance aux droits de l'empire et ne pas nous abandonner ainsi, alors que nous sommes tellement tenné par ces pensées. Eh quoi ! La pénitence n'a-t-elle pas été définie par l'Église ? Ses lois divines n'ont-elles pas été promulguées ? Vous-mêmes, ne traitez-vous pas la foule conformément à celles-ci ? Est-ce que les lois de l'Église sont établies différemment pour les empereurs et pour la foule ? Sinon, s'il n'existait pas chez vous de législation pénitentielle, il y en a ailleurs de par les Églises ; j'aurai recours à elles et je recevrai d'elles mon traitement². Nous vous avons donc dit notre pensée ; à vous de voir ce que vous entendez faire de concert avec le patriarche, car je ne supporterai pas davantage de souffrir des maux incurables. En effet, il convient ou que j'obtienne de vous ma guérison, ou que je cherche ailleurs le mode du traitement. »

Tel fut le discours que l'empereur tint aux évêques, par manière d'escarmouche en vue de la bataille ; comme à chacune de ses affirmations ceux-ci prenaient des airs de gens affligés, il était clair qu'ils n'approuvaient absolument pas la conduite du patriarche envers l'empereur ; c'est pourquoi ils proposèrent et rassemblèrent eux aussi de nombreux arguments, et ils marquèrent leur volonté de traiter le souverain. De plus ils promirent, mais seulement si l'empereur en personne envoyait la délégation, d'apporter eux-mêmes un grand concours.

2. Comment le souverain, qui cherchait la levée de l'excommunication, envoya Joseph du Galèsion auprès du patriarche.

L'empereur envoya donc l'une après l'autre de très nombreuses personnes, en faisant demander à l'évêque de le délivrer de son abatement, prêt qu'il était, comme il le promettait, à exécuter ses ordres ; mais surtout il lui envoya en dernier lieu le supérieur du monastère du Galèsion, Joseph, qu'on appelait plus communément le supérieur du Galèsion³,

1. L'empereur laisse entendre qu'Arsène contribua à son accession à l'empire. La chose est incontestable ; Arsène appuya la nomination de Michel Palaiologos au despotat, même s'il n'accepta son élévation à l'empire que sous la pression du synode ; voir *Chronologie*, I, p. 42, 44.

2. L'empereur reprend en termes voilés la menace qu'il avait déjà proférée auparavant de recourir à Rome, pour obtenir la levée de son excommunication (p. 283¹⁷⁻¹⁸).

3. C'est la première mention du moine Joseph, le futur patriarche (1266-1275),

καταστάντι, ὥσπερ ἀντιζηλοῦν εἰκός, οὕτω καὶ δρᾶν τὰ χειρίστα ῥάδιον. Τί δὲ καὶ ἀνάγειν τὴν ἀρχὴν ἔδει, ὃν μετ' οὐ πολὺ κατάγειν ἤβούλετο, ὥς γεύσαντα μόνον ἀποστερεῖν ; Χωρὶς δὲ τούτων καὶ Θεόν, εἴπερ τινὶ ἄλλῳ μεγίστῳ, καὶ καταστάσει βασιλείας συνιέναι πιστεύομεν. Θεοῦ δὲ βουλὴν διασκεδᾶν ἐθέλειν, ὥς μὲν τολμηρόν, ὥς δ' αὖθαδες, ὥς δὲ καὶ μέγαν ἔχον 5 τοῖς τολμῶσι τὸν κίνδυνον. Ταῦτα τοίνυν ἐνθυμουμένους, δεῖ καὶ ὑμᾶς τῷ δικαίῳ τῆς βασιλείας συμπράττειν καὶ μὴ οὕτω καταμελεῖν ἡμῶν, ἐπὶ τοσοῦτον ἀπαγχομένων τοῖς λογισμοῖς. Τί | δαί, οὐ τῇ ἐκκλησίᾳ μετάνοια B 255 ὄριται, οὐ νόμοι ταύτης θεῖοι προδεδόγηται, οὐχ ὑμεῖς κατ' ἐκείνους τοὺς πολλοὺς θεραπεύετε ; Ἡ τοῖς βασιλεῦσι διαφερόντως πρὸς τοὺς πολλοὺς οἱ 10 τῆς ἐκκλησίας πρόκεινται νόμοι ; Εἰ δ' οὖν, ἀλλ' εἰ μὴ παρ' ὑμῖν μετανοίας θεσμοί, ἀλλαχοῦ τῶν ἐκκλησιῶν εἰσι, καὶ προσδραμοῦμαι ταύταις καὶ παρ' ἐκείνων θεραπευθήσομαι. Ἡμῖν μὲν οὖν τὰ κατὰ γνώμην εἴρηται, ὑμῖν δὲ σκεπτόν τὸ ποιητέον βουλευομένοις συνάμ' ἐκείνῳ · οὐδὲ γὰρ καὶ εἰσέτι ἀνέξομαι πάσχειν ἀνίατα. Καλὸν γὰρ ἢ παρ' ὑμῖν ἰᾶσθαι, ἢ ζητεῖν τὸν τρόπον 15 τῆς θεραπείας ἐτέρωθεν. »

Ταῦτα τοῦ βασιλέως τοῖς ἀρχιερεῦσι διαλαλήσαντος καὶ οἶον πρὸς τὰ τῆς μάχης ἀκροβολισαμένου, ἐκείνοι, ἐφ' ἐκάστῳ τῶν λεγομένων τοῖς ἀχθομένοις προσεικότες, δῆλοι ἦσαν τὰ πρὸς βασιλέα τοῦ πατριάρχου συνόλως οὐκ ἀποδεχόμενοι · καὶ διὰ τοῦτο πολλὰ καὶ αὐτοὶ προτιθέντες καὶ ἅμα συνελ- 20 ϋροντες, θεραπεύειν ἤθελον τὸν κρατοῦντα. Οὐ μὴν δὲ ἀλλὰ καὶ καθυπισχνοῦντο, μόνον καὶ αὐτοῦ βασιλέως προσπέμψαντος, αὐτοὶ τὰ μεγάλα συλλήψεσθαι.

β'. "Οπως τὸν τοῦ Γαλησίου Ἰωσήφ πρὸς τὸν πατριάρχην ἀπέστελλεν ὁ κρατῶν, ζητῶν λύσιν τοῦ ἀφορισμοῦ.

25

Ἄλλοι βασιλεὺς καὶ ἄλλους μὲν καθ' ἓνα πλείστους ἀπέστελλεν, ἀξιῶν τὸν ἱεράρχην λῦσαι οἱ τὴν ἀθυμίαν, ἐτοίμῳ ὄντι, ὥς ἐκείνος ὑπισχεῖτο, τὸ B 256 κελεύόμενον ἐκπληροῦν · τέλος δὲ καὶ τὸν τῆς μονῆς τοῦ Γαλησίου προϊστάμενον Ἰωσήφ, ὃς δὴ καὶ Γαλησίου φανερώτερον ἐκαλεῖτο, ἄνδρα πνευματικὸν

1 εἰκός : -ὥς C 2 δὲ : δὴ edd. || εἰς ante τὴν ἀρχὴν add. Bekk. || ἡβούλετο : ἐβ-
B edd. 5 ἐθέλειν : ἐθέλον edd. || ὥς μὲν τολμηρόν om. edd. || δ' : δὲ καὶ B || ἔχον :
ἔχειν B 8 ἀπαγχομένων : κάτταγχ- (?) A 10 Ἡ correxi : ἢ ABC edd.
15 ὑμῖν : ἡμῖν C 17 τοῖς ἀρχιερεῦσι διαλαλήσαντος : διαλαλήσαντος τοῖς ἀρχιερεῦσι
(-ιν edd.) B edd. 18 τοῖς om. B 20 προτιθέντες : προστ- B 24 β' om. AB
24-25 "Οπως — ἀφορισμοῦ om. AB 26 ἀπέστελλεν : -εἰλεν A edd. -εἰλλεν B
28 κελεῖ[β]υόμενον init. lin. add. A 29 Ἰωσήφ init. lin. om. A || φανερώτερον
corr. Poss. : φανερότερον AC φανότερος B.

qui est envoyé auprès d'Arsène par l'empereur (DÖLGER, *Regesten*², n° 1923 b : peu avant le 6 avril 1264) ; la démarche de Joseph doit être placée une année plus tard, probablement en mars 1265 ; voir *Chronologie*, II, p. 160 n. 59. Voir la notice de Joseph dans *PLP*, n° 9072. Supérieur du monastère du Galésion, Joseph était appelé communément ὁ (ἡγούμενος) Γαλησίου. Sur le Galésion (Alaman dağ, mont au nord d'Éphèse) et son centre monastique, voir JANIN, *Églises des grands centres*, p. 241-250.

homme surnaturel qui remplissait auprès de l'empereur le rôle de père spirituel, en le suppliant d'agréer sa démarche et d'accéder à sa prière. Mais devant l'intense intercession que firent en faveur de l'empereur les évêques, soutenant qu'il n'était pas convenable de le tenir ainsi aussi longtemps sous le coup de la censure, ainsi que devant l'instante demande de cet homme surnaturel et divin, pour qu'il arrangeât autrement la satisfaction en dénouant le lien et imposât à l'empereur une pénitence convenable¹, le patriarche s'emporta encore plus et s'en tint inflexiblement à son sentiment, au point de réprimander les envoyés et de s'en prendre précisément avec violence à Joseph lui-même, sous prétexte qu'il osait recevoir les confessions de l'empereur contre sa volonté. L'opinion prévaut même chez le grand nombre qu'il l'aurait interdit, pour qu'il ne reçût plus les confessions comme père spirituel. Ou bien cet interdit, après avoir été porté, fut observé ou, une fois transgressé, levé ou maintenu indissolublement, ou bien, sans qu'il eût été porté, on en répandit le bruit, comme Joseph, devenu plus tard patriarche, le soutint en répondant là-dessus²; toujours est-il qu'une grosse tempête éclata à cause de cela dans l'Église, les Arséniates en schisme avançant ce fait contre lui, qui était alors patriarche, comme une accusation grave³.

3. Comment un libelle d'accusation contre le patriarche fut remis à l'empereur.

Alors donc, au début d'avril et pendant l'observation des jeûnes habituels, durant la fête que l'on appelle habituellement l'Acathiste⁴, un membre du clergé, qui servait parmi les notaires du patriarche et venait après leur primicier, celui que le grand nombre honore d'habitude du nom de mésitès, qui se nommait Hepsètopoulos et qui avait composé un libelle rempli d'accusations, se fait un plaisir de le remettre à l'empereur, et cela de nuit après l'achèvement de l'hymnodie⁵. L'empereur rassembla les membres du clergé qui se trouvaient là et leur demanda s'ils étaient

1. Joseph demande au patriarche d'appliquer en faveur de l'empereur le principe de l'économie : le verbe *οικονομῆν* est employé plus haut aux lignes 5-6; voir aussi p. 329 n. 3.

2. L'historien ne prend pas position et, selon un schéma qui lui est cher, il se contente d'énumérer une série d'hypothèses. Sur cette excommunication, voir LAURENT, *Regestes*, n° 1365 (vers mars 1264); l'acte doit être placé une année plus tard. A la suite de I. Sykoutrès, V. Laurent a présenté l'acte d'excommunication comme apocryphe. Dans une lettre adressée au moine Ignace, futur métropolite de Thessalonique, Joseph se défendit, après sa propre déposition, d'avoir encouru l'excommunication; voir le texte dans l'article de V. LAURENT, L'excommunication du patriarche Joseph I^{er} par son prédécesseur Arsène, *BZ* 30, 1929-1930, p. 495-496. Les textes qui soutiennent la version opposée sont des faux ou proviennent du camp arséniate (Testament d'Arsène, Lettre de Macaire de Pissidie à Manuel Dishypatos, Discours sur le schisme arséniate de Jean Cheilas). Ils sont cités dans le régeste patriarcal mentionné ci-dessus.

καὶ εἰς πατέρα τεταγμένον τῷ βασιλεῖ, ἀποστέλλων κατηντιβόλει δέχεσθαι τὴν πρεσβείαν καὶ συγκατανεύειν τῇ ἀξιώσει. Ἄλλ' ὁ πατριάρχης, πολλὰ μὲν παρὰ τῶν ἀρχιερέων ὑπὲρ τοῦ βασιλέως ἱκετευόμενος, ὡς οὐκ ἄξιον λεγόντων οὕτως ἐπὶ τοσοῦτον τῷ ἐπιτιμίῳ συνίσχεςθαι, πολλὰ δὲ καὶ παρὰ τοῦ πνευμα- 5 τικοῦ ἐκείνου καὶ θείου ἀνδρὸς ἀξιούμενος, ἐφ' ᾧ τὴν παιδείαν ἄλλως οἰκονομοίη, τὸν δεσμὸν λύσας, καὶ προστιμῶν τῷ βασιλεῖ τῶν εἰκότων, ὁ δὲ καὶ μᾶλλον ἡγρίαινε καὶ ἀμεταθέτως εἶχε τῆς γνώμης, ὡς καὶ τοῖς πρεσβεύουσιν ἐπιπλήττειν καὶ αὐτῷ δὴ τῷ Ἰωσήφ γενναίως ἐπέχειν, τολμῶντι ὡς δῆθεν τὰ τῆς βασιλείας ἀναδοχῆς παρὰ τὴν ἐκείνου θέλησιν. Αἰρεῖ δὲ καὶ λόγος παρὰ πολλοῖς ὡς καὶ ἐπιτιμήσειεν, ἐφ' ᾧ μὴδὲ πνευματικὸς ἀναδέχοιτο · δ 10 δὴ καὶ γεγονὸς ἡ ἐφυλάχθη, ἡ καὶ παραβαθὲν ἐλύθη ἡ καὶ ἄλυστον ἔμεινεν, καὶ μὴ γεγονὸς ἐφημίσθη, ὡς | καὶ ὁ Ἰωσήφ, πατριαρχεύσας ὕστερον, ἀπολο- B 257 γούμενος ὑπὲρ τούτου, δισχυρίζετο, ὅμως πολὺς ἐντεῦθεν ἀνερράγη κλύδων τῇ ἐκκλησίᾳ, ὡς ἰσχυρὸν προτεινόντων τῶν Ἀρσενιατῶν κατ' ἐκείνου ἔγκλημα πατριαρχεύσαντος σχιζομένων.

15

γ'. "Οπως λίβελλος κατηγορίας κατὰ τοῦ πατριάρχου ἐδόθη τῷ βασιλεῖ.

Τότε τοίνυν, βοηδρομιῶνος ἱσταμένου καὶ τῶν συνήθων νηστειῶν τελου- μένων, ἑορτῆς ἀγομένης ἦν Ἀκάθιστον σύνηθες ὀνομάζειν, τῶν τις τοῦ κλήρου, ἐν νοταρίοις τῷ πατριάρχῃ τελῶν μετὰ τὸν σφῶν πριμμικῆριον, ὃν καὶ μεσίτην εἰώθασιν οἱ πολλοὶ σεμνύνοντες λέγειν, τοῦπίκλιν Ἐψητόπουλος, 20 λίβελλον κατηγορημάτων πλήρη συνθέμενος, ἀσμένως ἐγχειρίζει τῷ βασιλεῖ, νυκτὸς τότε οὔσης, μετὰ τὴν τῆς ὑμνωδίας ἐκπλήρωσιν. Ὁ δέ, τοὺς παρα- τυχόντας ἐκ τῶν τοῦ κλήρου συγκαλέσας ἅμα, ἡρώτα εἰ καὶ αὐτοὶ συνοίδασιν

1 κατηντιβόλει : -ηβόλει B Poss. 7 πρεσβεύουσιν : -ι B 8 δὴ : δὲ A
10 πνευματικὸς : -ὡς A 11 γεγονὸς : -ὡς ante corr. C || ἡ¹ om. C || ἔμεινεν :
-ε AB edd. 12 ὁ om. C 13 τούτου : τοῦτο B Poss. 15 ἔγκλημα : ἐγκλημα
Bekk. 16 γ' om. A || "Οπως — βασιλεῖ om. AB 17 βοηδρομιῶνος : βουηδ- C ||
ἀπριλλίου mg. ABC || συνήθων om. AB 19 πριμμικῆριον : πριμικῆριον Bekk.
21 ἀσμένως : -φ Bekk. 22 τὴν suprascr. A om. C.

3. L'historien décrit plus loin le schisme arséniate (IV, 27-28 ; V, 2) et souligne que l'accusation principale des Arséniates contre le patriarche était cette prétendue excommunication (p. 409^{10-11.12-14}, 437'). Lorsqu'après la mort de Michel VIII Joseph fut revenu au patriarcat, les Arséniates avancèrent à nouveau ce grief (Bonn, II, p. 374^s).

4. Pachymères se trompe, car ce synchronisme n'est valable, dans la décennie 60 du XIII^e siècle, que pour les années 1261, 1264 et 1267, qui sont toutes exclues. L'événement se place en 1265, et cette année-là le samedi de l'Acathiste (quinze jours avant Pâques) tombait le 21 mars. Sur ce problème de datation, voir *Chronologie*, II, p. 159-160. Sur l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

5. Hepsétopoulos n'est pas connu par ailleurs ; voir sa notice dans *PLP*, n° 6409. Dans le corps des notaires, il venait, écrit l'historien, après le primicier et portait le titre de mésités ; sur ce titre rarement mentionné, voir Darrouzès, *Offkia*, p. 383-384.

eux aussi complices d'Hepsètopoulos dans son action. Comme il n'y en avait pas dans l'auditoire qui fissent un signe d'acquiescement, à part un ou deux, il s'informa des points exposés et de la considération dont jouissait celui qui avait remis le libelle. Comme ils portaient un témoignage médiocre sur l'homme qui avait donné l'écrit et qu'à propos de ces points ils alléguaient que le personnage qui s'était lancé dans un pareil combat avait nécessairement des complices, aussitôt l'empereur pensa avoir désormais le lion dans ses mains¹, s'en tint fermement aux écrits et fixa un temps pour leur examen. Voici, pour les exprimer un à un, les points dont était composé le libelle ; premièrement, le patriarche a retranché au début du chant de l'orthros le psaume pour l'empereur et donné l'ordre de commencer par le seul trisagion et la commémoration de son nom² ; deuxièmement, il était si bien disposé envers les gens du sultan qu'il leur permettait souvent de se laver dans le bain de l'Église, en un lieu où est gravé dans le marbre le vénérable signe de la croix, à eux des Agaréniens et des non-initiés³ ; troisièmement, il a ordonné à son moine de donner la communion sous les saintes espèces aux fils du sultan, alors qu'on ne savait pas s'ils avaient reçu le baptême divin ; en plus de cela, le sultan en personne, entouré de ses satrapes, alors qu'au cours de l'orthros du splendide grand dimanche le patriarche était en procession, a accompagné celui-ci et marché en procession avec lui⁴. Voilà ce que contenait le libelle, cela et d'autres choses de ce genre ! Quant au patriarche, il ne pouvait absolument pas l'ignorer ; cependant il remettait tout à Dieu et se tenait en paix.

Une fois en possession des écrits, l'empereur rassembla les évêques présents à Constantinople, porta les écrits à leur connaissance et leur communiqua son point de vue sur ce qu'il ferait, car il n'était pas question de remettre à plus tard une affaire qui lui semblait concourir à son dessein, même si cela ne paraissait pas suffire pour effrayer le patriarche. En effet celui-ci, bien qu'il ne fût pas encore appelé à répondre, répondait : pour ce qui est du psaume, c'est lui qui ordonna le premier de l'exécuter aussi à l'Église, selon l'habitude des moines, lui aussi qui le supprima à nouveau,

1. La métaphore est déjà appliquée au patriarche Arsène dans le livre précédent (p. 299^{1.4}) et le sera plus bas (p. 571⁴) à Jean Bekkos. Dans les proverbes, le lion, capable à lui seul d'effrayer un grand nombre, est le symbole de la force : *ένα, άλλά λείοντα* (KARATHANASIS, p. 110, n° 233).

2. Certains *typika* (règles et chartes monastiques) mentionnent les prières qui servaient de préambule à l'orthros (laudes) : trisagion (équivalent du Sanctus de la liturgie latine), mémoire de l'empereur, psaume pour l'empereur. Ce psaume pouvait être contenu dans l'hexapsalmos (p. 59 n. 4) ; voir *ThEE* 9, 1966, col. 963 (G. G. ΜΡΕΚΑΤΩΡΟΣ). Dans le cas présent, il ne s'agissait pas de l'un de ces six psaumes. Dans la suite du récit (p. 337²⁴⁻²⁷), il est spécifié que l'addition de ce psaume était une habitude monastique.

τῷ Ἐψητοπούλῳ τὰ οἱ πραχθέντα · ὥς δ' οὐκ ἦν κατανεῦσαι ἀκούοντας πλὴν
 ἐνὸς ἡ καὶ δευτέρου, περὶ τε τῶν κεφαλαίων διεπυνθάνετο καὶ ὁποίας εἴη τῆς
 ὑπολήψεως ὁ τὸν λίβελλον ἐγχειρίσας. Ὡς δ' ἐμαρτύρουν μὲν τῷ δόντι τὰ
 μέτρια, περὶ δὲ τῶν κεφαλαίων ἀπελογοῦντο ἀνάγκην τὸν εἰς τοιοῦτους
 ἀγῶνας ἀποδυσάμενον καὶ τοὺς συνειδότας ἔχειν, ὁ βασιλεύς, εὐθύς οἰηθεὶς
 εἰς χεῖρας ἐντεῦθεν ἔχειν τὸν λέοντα, ἀπρὶξ εἵχετο τῶν γραμμάτων καὶ
 καιρὸν ἐτίθει τῆς περὶ τούτων σκέψεως. Οἷς δὲ κεφαλαίοις ὁ λίβελλος
 συγκεκρότητο, τὰδ' ἦσαν, ὥς εἰπεῖν καθ' ἕκαστον · πρῶτον τὸ ἐν ἀρχῇ τῆς B 258
 ὁρθρινῆς ὑμνωδίας τὸν ὑπὲρ τοῦ βασιλέως ψαλμὸν ἐγκόψαι, μόνῳ δὲ τῷ
 τρισαγίῳ καὶ τῷ ἐπ' αὐτῷ μνημοσύνῳ κελεῦσαι προοιμιάζεσθαι · δεύτερον 10
 τὸ προσκεῖσθαι τοῖς τοῦ σουλτάν εὐμενῶς, ὥς καὶ σφιν ἐφεῖναι τῷ λουτρῷ
 τῆς ἐκκλησίας συχνάκις ἐλλοῦεσθαι, τιμίων χαρακτήρων σταυροῦ ἐκεῖσε
 τοῖς μαρμάρους ἐγκεχαραγμένων, Ἀγαρηνοῖς οὔσι καὶ ἀμυήτοις · τρίτον
 ὥς καὶ τοῖς υἱέσιν ἐκείνου τῷ ἰδίῳ μοναχῷ μεταδιδόναι τῶν ἀγιασμάτων
 κελεύσειεν, ἄδηλον ὃν εἰ τῷ θείῳ λουτρῷ ἐτελέσθησαν · καὶ τὸ ἐπὶ τούτοις 15
 ὥς αὐτὸς ὁ σουλτάν σὺν τοῖς σατράπαις αὐτοῦ κατὰ τὸ ὁρθρινὸν τῆς λαμπρᾶς
 καὶ μεγάλης κυριακῆς τῷ πατριάρχῃ λιτανεύοντι συνέλθαι τε καὶ συλλιτανεύ-
 σειε. Καὶ ἂ μὲν τῷ λιβέλλῳ διελήφατο, ταῦτά τε καὶ τοιαῦθ' ἕτερα. Τῷ
 μέντοι γε πατριάρχῃ τὸ παράπαν ἀγνοεῖν οὐκ ἦν, ὅμως δὲ Θεῷ τὸ πᾶν
 ἐπιτρέπων ἡσύχαζεν. 20

Ὁ δὲ γε βασιλεύς, τῶν γραμμάτων ἅπαξ ἐπειλημμένος, τοὺς ἐπιδημοῦντας
 τῇ Κωνσταντίνου τῶν ἀρχιερέων ἐπισυνῆγε καὶ δὴ προὔτεινε μὲν ἐκείνοις
 εἰς γνῶσιν τὰ γράμματα, ἔκoinoυτο δὲ σφίσι τὴν σκέψιν ὅπως ποιοίη · οὐ γὰρ
 ἦν ὑπερθέσθαι πρᾶγμα δοκοῦν συμβαλέσθαι τῷ σκοπῷ, κἂν οὐκ ἐδόκει
 ἀποχρῶν πρὸς τὸ τὸν πατριάρχην δεδίζασθαι. Ἐκεῖνος γὰρ καὶ μὴ πρὸς 25
 ἀπολογία ἐτι καλούμενος ἀπελογοῖτο · τὸ μὲν τοῦ ψαλμοῦ, ὥς αὐτὸς εἴη ὁ
 τάξας τοῦτο τὸ πρῶτον, ὥς τοῖς μοναχοῖς σύνη|θες ὢν, κἂν τῇ ἐκκλησίᾳ τελεί- B 259

2 τῆς om. B 3 ἐγχειρίσας : -ήσας C || δόντι : διδόντι B edd. 5-6 ὁ βασι-
 λεύς — ἔχειν om. B 6 καὶ ante εἰς χεῖρας add. edd. || ἐντεῦθεν om. edd. ||
 λέοντα : λέγοντα B || εἵχετο : ἤχετο C 8 α' mg. C 9 ὁρθρινῆς : -οῖς BC 10 β'
 mg. C 11 ἐφεῖναι : ἐμφεῖναι C 12 τοῦ ante σταυροῦ add. A 13 γ' mg. C
 16 ὁ αὐτὸς transp. B edd. 17-18 συλλιτανεύσειε : συλλιτανεύουσι C 19 τὸ' : τῷ C
 24 συμβαλέσθαι correxi : -βαλλέσθαι ABC -βάλλεσθαι edd. 25 ἀποχρῶν : ἀποχρὸν
 post corr. C ἀποχρὸν Poss. || δεδίζασθαι : -εσθαι B edd. 27 κἂν corr. Poss. :
 κἂν ABC.

3. Le mot Agaréniens désigne à l'origine la descendance d'Abraham et d'Agar l'Égyptienne, les parents d'Ismaël (*Genèse*, ch. 16 et 21). Il est appliqué aux Arabes, puis aux musulmans arabes, enfin à l'ensemble des musulmans, qualifiés ici de non-initiés (c'est-à-dire non baptisés) ; voir MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, II, p. 55. Dans le contexte, il s'agit de l'entourage du sultan 'Izz al-Dīn, qui avait échappé à l'empereur quelques mois plus tôt (III, 25).

4. L'historien se réfère à la procession de l'orthros (laudes) du grand dimanche, c'est-à-dire de Pâques, sans doute les Pâques de l'année 1264.

parce que le trisagion avec le memento lui paraissait suffire pour l'achèvement de la prière ; alors qu'il pourrait se justifier de le faire, au moment où l'empereur était dans cet état, au nom de quelle justice se verrait-il accusé, maintenant qu'il le rejette totalement¹? Quant au fait que les gens du sultan se lavaient dans le bain, il n'était pas au courant et ne donna pas d'ordre à ce sujet ; d'ailleurs il serait dès lors juste d'éloigner ces gens de tous les bains, non moins que de celui de l'Église, car les autres bains ont aussi, en plus du signe de la croix, leur bonne part d'images saintes ; si les autres établissements leur sont permis, à eux qui sont des infidèles, pourquoi les chassera-t-on du bain de l'église par mesure discriminatoire? « Pour ce qui est d'entretenir des rapports avec le sultan et ses fils comme avec des chrétiens, ce qu'ils sont au témoignage du métropolite de Pisidie², c'est là, je pense, chose irrépréhensible ; mais s'il était prouvé qu'ils n'étaient pas tels, la faute en serait à cet homme et à lui seul, non à moi. »

Mais ces explications ne parurent pas suffisantes à l'empereur et à son entourage pour décharger le patriarche ; il décida au contraire de réunir un synode composé de tous les évêques, alors qu'étaient également présents dans la Ville deux patriarches, Nicolas d'Alexandrie³ et Euthyme d'Antioche⁴. C'est pourquoi, par lettres impériales il fit venir les évêques de partout, en sorte que, la fête passée, ils se présentent tous sans délai, car aucun prétexte ne serait une excuse suffisante pour ne pas se présenter dès la réception des lettres⁵. En plein printemps donc, ils se rassemblèrent, et l'affaire du patriarche fut examinée avec le plus grand soin par les évêques rassemblés.

4. Comment et où fut débattue l'affaire du patriarche Arsène.

Le triklinos impérial de l'Alexiakos fut le lieu où se réunit leur synode⁶, de sorte que le souverain présidait, tandis que siégeaient aussi avec lui les grands et tout ce que l'on comptait de dignitaires, que siégeaient encore les évêques et que le sénat y figurait au complet. Avec eux se

1. En d'autres termes, le patriarche affirme qu'il peut se justifier d'avoir fait cette omission, alors que l'empereur était en communion avec l'Église, et qu'il peut se justifier à plus forte raison de faire cette omission, maintenant que le patriarche n'est plus en communion avec l'empereur.

2. Le nom du métropolite de Pisidie (Antioche de Pisidie) est mentionné plus bas : il s'appelait Macaire (p. 349^{u-12}). Partisan d'Arsène, il est l'auteur d'un récit exposant comment Joseph I^{er} fut excommunié par Arsène (Lettre à Manuel Dishypatos : Eustratiadès, p. 89-94).

3. Le patriarcat de Nicolas II d'Alexandrie dura de 1263 à 1276, selon A. von GUTSCHMID (Verzeichniss der Patriarchen von Alexandrien, *Kleine Schriften*, II, Leipzig 1890, p. 489-490). Reprises par Ch. ΠΑΠΑΔΟΠΟΥΛΟΣ [*Ιστορία της Ἐκκλησίας Ἀλεξανδρείας* (62-1934), Alexandrie 1935, p. 564] et V. GRUMEL (*La chronologie*, p. 444), ces dates ne sont pas sûres. Le patriarche mourut probablement un peu plus tôt ; voir A. FAILLER, Le séjour d'Athanase II d'Alexandrie à Constantinople, *REB* 35, 1977, p. 43-44.

σθαι καὶ αὐτὸς ἀθετοίη πάλιν, ὥς αὐτάρκους δοκοῦντος τοῦ τρισαγίου σὺν τῷ μνημοσύνῳ εἰς εὐχῆς ἐκπλήρωσιν · καὶ δικαίως ἂν ἀπολογησόμενος, εἰ καὶ τοῦτο τελοίη, οὕτω τοῦ βασιλέως ἔχοντος, πῶς ἂν δικαίως ἐγκαλοῖτο καθυφιεῖς τοῦ παντός ; Τὸ δὲ τοὺς τοῦ σουλτάν ἐπὶ τῷ λουτρῷ λούεσθαι, αὐτὸν μὲν μὴτ' εἰδέναι μὴτε κελεῦειν · τέως δικαίως ἂν ἐκκλείοντο πάντων ἐκεῖνοι 5 τῶν λοετρῶν, οὐχ ἥττον ἢ τοῦ τῆς ἐκκλησίας, ὥς τῶν ἄλλων πρὸς τοῖς χαράγμασι τοῦ σταυροῦ καὶ εἰκόνων εὐμοιρούντων ἀγίων · εἰ δὲ τᾶλλα σφίσιν ἀνεῖται καὶ ἀσεβέσιν οὖσιν, εἰς τί τοῦ τῆς ἐκκλησίας λουτρῶνος διαφερόντως ἐκδιωχθήσονται ; « Τὸ δὲ τῷ σουλτάν καὶ τοῖς υἱέσιν ὥς χριστιανοῖς προσφέρεσθαι, ἀρχιερέως μὲν μαρτυροῦντος τοῦ Πισσιδίας, ἀνεύθυνον οἶμαι · 10 εἰ δ' ἄλλως ἐλέγχοντο ἔχοντες, ἐκεῖνου καὶ μόνου, ἀλλ' οὐκ ἐμὸν τὸ πλημμέλημα. »

Ἄλλ' οὐχ ἱκανὰ ταῦτα τοῖς ἀμφὶ τὸν βασιλέα ἐδόκουν τὰς εὐθύνas ἐξελεσθαι τῷ πατριάρχῃ, ἀλλὰ σύνοδον ἤθελε συγκροτεῖν ἐξ ἀπάντων ἀρχιερέων, παρόντων ἐνταῦθα καὶ πατριαρχῶν δύο, τοῦ τε Ἀλεξανδρείας Νικολάου 15 καὶ τοῦ Ἀντιοχείας Εὐθυμίου. Ὅθεν καὶ βασιλικαῖς συλλαβαῖς μετεστελλετο τοὺς ἀρχιερεῖς πανταχόθεν, ὥστε, παρωχηκυίας τῆς ἑορτῆς, ἀνυπερθέτως ἀπαντᾶν πάντας, μηδεμιᾶς προφάσεως ἀποχρησούσης πρὸς παραίτησιν τοῦ μὴ ἀπαντᾶν εὐθέως, δεξαμένους τὰ γράμματα. Ἄμα γοῦν τελείῳ ἡρι 19 συνή|γοντο, καὶ τὰ κατὰ τὸν πατριάρχην συναχθεῖσιν ἐπιμελέστερον B 260 ἐκινούντο.

δ'. Ὅπως καὶ ὅπου ἐζητοῦντο τὰ κατὰ τὸν πατριάρχην Ἀρσένιον.

Τόπος δὲ τῆς αὐτῶν συνόδου ὁ βασιλικὸς Ἀλεξιακὸς τρίκλινος ἦν, ἵνα δὴ καὶ προὔκαθῃτο μὲν ὁ κρατῶν, συγκαθέζοντο δὲ καὶ οἱ μεγιστᾶνες καὶ ὅσον τὸ ἐν ἀξιώμασιν ἦν, συνηδρίαζον δ' οἱ ἀρχιερεῖς, καὶ πᾶν τὸ τῆς 25

3-4 καθυφιεῖς : καθυφιεῖς Poss. καθυφιεῖς Bekk. 4 Τὸ δὲ τοὺς : τοὺς δὲ C
5 ἐκκλείοντο : ἐκκλίνοντο B ἐγκλείνοντο C || πάντων : πάντως C 6 λοετρῶν :
λουετρῶν B 7 τᾶλλα : τ' ἄλλα B Poss. τᾶλλα C 8 διαφερόντως om. B edd.
10 μὲν om. AB || Πισσιδίας : πισιδίας A 11 ἐλέγχοντο : -οῖτο C 13 ἐδόκουν :
-ει B 14 τῶν ante ἀρχιερέων add. edd. 18-19 τοῦ μὴ — γράμματα om. B edd.
21 ἐκινούντο : -εῖτο B edd. 22 δ' om. AB || Ὅπως — Ἀρσένιον om. AB 24 δὴ
om. B edd. || προὔκαθῃτο : προκ- C 25 τὸ om. B edd. || συνηδρίαζον : συνεδ-
C edd.

4. Voir la notice d'Euthyme d'Antioche dans *PLP*, n° 6267. Selon Abu'l FARADJ (Wallis Budge, p. 445), Euthyme faisait partie de l'ambassade chargée d'amener Marie Palaiologina au khan d'Iran (III, 3). Comme cette mission arriva en Iran au moment de la mort de Hulagu (8 février 1265), le patriarche Euthyme venait de rentrer à Constantinople, lorsque commença la procédure de la déposition d'Arsène.

5. DÖLGER, *Regesten*, n° 1923 c (après le 6 avril 1264). L'acte doit être daté de la fin du mois de mars 1265, Pâques tombant le 5 avril ; voir *Chronologie*, II, p. 161. L'indication chronologique contenue dans la phrase suivante (* en plein printemps *) garde son exactitude ; voir *Chronologie*, II, p. 162.

6. Le palais (triklinos) de l'Alexiakos, qui se trouvait aux Blachernes, doit son nom à son constructeur, Alexis Komnénos ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 125-126.

trouvaient également, venus de tous les monastères, les moines le plus en vue, en compagnie de leurs supérieurs, et tout ce que la vie publique comptait d'éminent et de connu n'était pas non plus absent.

S'avancant au milieu, l'accusateur produisit le libelle, qui fut lu devant tous¹. Comme il paraissait bon de convoquer aussi le patriarche, on envoya trois évêques et trois clercs pour le convier à se présenter pour se défendre. Mais il s'y refusa absolument et déclara ne pas refuser le procès, mais rejeter la procédure du procès, le lieu et les personnes, et cela à bon droit, comme bien l'on pense ; en effet, juger un patriarche en présence de l'empereur, en présence aussi des grands et des séculiers et dans le palais, et cela quand l'empereur est dans cette situation et se trouve prédisposé à la vengeance, cela n'est absolument pas convenable ni conforme au droit. Lorsque le patriarche fit aux envoyés ces déclarations, on mit par écrit ces paroles², de peur de quelque fraude. A leur retour, ceux-ci firent connaître exactement le tout à leurs mandants, et l'assemblée fut dissoute. Cela fut répété par la suite une deuxième, puis une troisième fois, avec certains intervalles de temps, car ceux qui menaient l'affaire avaient soin d'observer les canons³ ; de ces démarches, on ne tira rien de plus que ceci : le patriarche récusait la procédure du procès, et ces gens lui signifiaient en retour que, du moment que l'empereur a le droit, en sa qualité d'épistémonarque⁴, d'être présent dans les affaires ecclésiastiques, il n'était ni juste ni raisonnable de débattre de telles questions, qui étaient de la plus haute importance, sans l'intervention de l'empereur.

5. Comment le patriarche se rendit auprès de l'empereur et comment il faillit être abusé.

Pendant que cela se traitait, le patriarche se rendit compte — et c'était bien vrai — que la cause de cette agitation n'était rien d'autre que le désir de vengeance du souverain à son endroit ; on risquait de guérir le mal par le mal, c'est-à-dire par la condamnation du patriarche l'hostilité et la gêne qu'il provoquait, au point que l'empereur voulait être débarrassé de ces obstacles ; abandonnant toute pusillanimité, le patriarche monte à cheval, alors qu'il n'en avait plus l'habitude depuis qu'il avait gagné Constantinople, et se rend auprès de l'empereur. Le jour où cela se passa était un dimanche. L'empereur crut donc que le moment attendu depuis longtemps était arrivé, celui du pardon : ce qui l'amenait en effet à le penser, c'étaient à la fois le fait que le patriarche était monté à cheval,

1. L'accusateur est Hepsètopoulos, cité plus haut (p. 335¹⁰, 337¹).

2. LAURENT, *Regestes*, n° 1366 (avril 1264). L'acte doit être daté d'avril 1265. Le procès-verbal de l'entrevue peut être qualifié d'acte patriarcal dans la mesure seulement où il aurait reçu la signature du patriarche ; la chose est plutôt improbable.

3. Le synode se conformera effectivement à la procédure des trois sommations (p. 345¹¹⁻¹²). D'après le canon 74 des apôtres, on peut juger par contumace un évêque qui refuse de se présenter devant ses juges (RP, II, p. 93-94).

συγκλήτου παρίσταντο. Συνῆσαν δὲ καὶ ἀπὸ πασῶν τῶν μονῶν οἱ προὔχοντες μονήρεις συνάμα τοῖς σφῶν προεστῶσιν · ἄλλ' οὐδὲ τὸ τῆς πολιτείας ὅσον ἦν περιφανὲς καὶ δῆλον ἀπῆν.

Καὶ ὁ μὲν κατηγορῶν, ἐς μέσον παριῶν, τὸν λίβελλον προὔτεινεν, ὁ δ' ἀνεγινώσκετο ἐπὶ πάντων. Καὶ ἐπεὶ ἐδόκει προκαλεῖσθαι καὶ τὸν πατριάρχην, 5 πέμποντες τρεῖς μὲν τῶν ἀρχιερέων, τρεῖς δὲ καὶ τῶν κληρικῶν, προσεκάλουν ἀπαντήσοντα πρὸς ἀπόλογον. Ὁ δ' ἀνένευε πάμπαν καὶ γε κρίσιν μὲν μὴ παραιτεῖσθαι, τρόπον δὲ κρίσεως καὶ τόπον καὶ πρόσωπα φεύγειν ἔλεγε, καὶ δικαίως, ὡς οἶεσθαι · πατριάρχην γὰρ κρίνεσθαι, παρόντος μὲν βασιλέως, παρόντων δὲ μεγιστάνων καὶ κοσμικῶν, καὶ ἐν ἀνακτόρων, καὶ ταῦτα καὶ 10 βασιλέως οὕτως ἔχοντος καὶ εἰς ἄμυναν προειλημμένου, οὐκ ἄξιον οὐδὲ τῶν δικαίων εἶναι τὸ σύμπαν. Ταῦτα πρὸς τοὺς ἀπεσταλμένους τοῦ πατριάρχου λέγοντος, γραφῇ ἐδίδοντο τὰ λεγόμενα, ὡς μὴ τι συκοφαντηθεῖν. Οἱ δ' ὑποστρέφοντες ἐδήλουν πάντα μετ' ἀσφαλείας τοῖς ἀποστείλασι, καὶ ὁ σύλλογος διελύετο. Τοῦτο δις εἶτα καὶ τρεῖς γεγονὸς ἐκ τινων καιριακῶν 15 διαλειμμάτων — ἔμελε | γὰρ καὶ κανόνων ἐκεῖνοις τοιαῦτα πράττουσιν —, B 261 οὐδὲν ἦν πλέον ἐκ τούτων ὅτι μὴ τὸν πατριάρχην παραιτεῖσθαι τὸν τρόπον τῆς κρίσεως, τοὺς δ' ἀντεπιστέλλειν ἐκεῖνῳ, ὡς ἐπιστημονάρχου τοῦ βασιλέως εἶναι δικαιουμένου ἐν τοῖς ἐκκλησιαστικοῖς πράγμασι, μὴ δίκαιον εἶναι μηδ' εὐλογον τὰ τοιαῦτα, μέγιστ' ὄντα, δίχα βασιλικῆς ἐπιστασίας κινεῖσθαι. 20

ε'. Ὅπως ὁ πατριάρχης πρὸς βασιλέα ἀφίκοιτο καὶ ὅπως παρὰ μικρὸν παραλογισθεῖν.

Ἐν ὅσῳ δὲ ταῦτ' ἐπράττετο, ἐννοήσας ὁ πατριάρχης, ὁ καὶ ἀληθὲς ἦν, ὡς οὐδὲν ἐστὶν ἄλλο τὸ κινεῖν τοιαῦτα ἢ τὸ τοῦ κρατοῦντος πρὸς αὐτὸν ἀμυντικόν, ὅτε καὶ κινδυνεῦοι κακῶς τὸ κακὸν ἰᾶσθαι, τῇ τοῦ πατριάρχου 25 καταδίκη τὸ πρὸς ἐκεῖνου ἀπεχθὲς καὶ ὀχλῶδες, ὥστε καὶ ἀπεσκευάσθαι ταῦτα βούλεσθαι, παριδὼν πᾶσαν μικροψυχίαν, ἵππου τε ἐπιβαίνει, μὴ πρότερον εἰωθὼς ἐξ οὗ τὴν Κωνσταντίνου κατέλαβε, καὶ βασιλεῖ πρόσεισιν. Ἡμέρα δ' ἦν καθ' ἣν ταῦτ' ἐπράττετο κυριώνυμος. Ὁ γοῦν βασιλεὺς, καιρὸν ἐκεῖνον οἶηθεὶς ἐπιστῆναι ὃν καὶ ἐζήτει πάλαι, τὸν τῆς ἀνέσεως 30 — ἔπειθε γὰρ ἐννοεῖν τοιαῦτ' ἐκεῖνον τό τ' ἐπιβῆναι ἵππου τὸν πατριάρχην

25 Cf. HÉRODOTE, III, 53.

4 παριῶν : περιῶν C 6 καὶ om. AB edd. 9 μὲν post πατριάρχην add. B edd. 10 ἀνακτόρων : -οις AB edd. 11 ἄμυναν : ἄμμυναν C 13 ἐδίδοντο : -ετο B || συκοφαντηθεῖν : -τιθεῖν C 14 ὁ om. edd. 15 γεγονὸς : -ὡς C 16 ἔμελε corr. Poss. : ἔμελλε ABC 18 ἀντεπιστέλλειν : -στεῖλαι B 20 μέγιστ' ὄντα : μέγιστόν τε B || βασιλικῆς : -οῖς B ante corr. C 21 ε' om. AB 21-22 Ὅπως — παραλογισθεῖν om. AB 24 κινεῖν : κοινοῦν C 25 καὶ om. B 27 ἐπιβαίνει : ἐπιβάς B edd. 28 εἰωθὼς : -ὅς B 30 ἐπιστῆναι : εἶναι B || τὸν : τῶν C 31 τό : τῷ B.

4. L'empereur se prévalait de ce titre pour intervenir librement dans les affaires ecclésiastiques. Voir POUSSINES : Bonn, I, p. 562 ; DU CANGE, col. 427 ; A. MICHEL, *Die Kaisermacht in der Ostkirche*, Darmstadt 1959, p. 47 n. 303, 77.

agissant ainsi contre son habitude, et l'action en cours, par suite de laquelle il se trouvait au bord de la condamnation ; l'empereur crut qu'il venait pour l'amadouer ; il va donc amicalement à sa rencontre, reçoit le visiteur avec bienveillance et l'entretient avec une extrême bonne grâce. Vint donc le moment de la sainte liturgie ; le souverain, qui s'apprêtait déjà à se rendre à l'église, envoya l'un des siens s'assurer des ministres de la liturgie et leur donner cet ordre : dès qu'ils le verraient, ils ne devraient pas attendre sa progression vers les saintes icônes qu'il allait vénérer, ni s'attarder à faire quelque autre chose, mais aussitôt le diacre devrait entonner le verset *Bénis*, le prêtre bénir Dieu comme d'habitude à haute voix et commencer la liturgie. Par ces dispositions, l'empereur poursuivait certainement le dessein suivant : amener avec lui l'évêque dans l'église et obtenir en conséquence de manière tacite le dénouement du lien par ce manège.

Les préparatifs de la sainte liturgie étaient faits, et le clergé au complet, revêtu des ornements appropriés, attendait en guettant l'arrivée imminente de l'empereur. Tenant habilement le patriarche par le saint mandyas¹, par intervalles l'empereur s'arrêtait tantôt pour lui parler, l'attirait tantôt en quelque sorte vers l'église. Comme il en franchissait le seuil, que le diacre entonnait le verset *Bénis* et qu'aussitôt intervenait la bénédiction du prêtre, le patriarche est frappé de l'étrangeté du fait et, se rendant compte aussitôt de la ruse, il se dégagea et échappa à la main du souverain ; il dit : « Quoi ! C'est ainsi que tu voles frauduleusement la bénédiction et que tu trompes la divinité, toi un homme, alors qu'il ne faut pas faire cela et que cela ne convient pas ? » Et il ajouta en ironisant : « Cette belle conduite convient vraiment à un empereur qui choisit de gouverner suivant les lois, et les autres supporteront sûrement d'écouter au point de la louer ! » Et sur-le-champ c'était un aigle qui abandonnait l'empereur à sa honte et qui s'envolait ; filant à pied au plus vite par la porte de fer du triklinos, il courut à toutes jambes jusqu'à la mer, monta sur une embarcation et regagna son domicile². Bien qu'offensé à l'extrême et couvert de honte, l'empereur simule néanmoins la magnanimité. Lorsque la sainte liturgie eut pris fin³, il sortit, se tint dans le triklinos de l'Alexiakos, fit venir les évêques qui se trouvaient là, ainsi que les membres du clergé ; il s'en prit à la dureté du patriarche, puis il dit : « Voyez comment il s'est ainsi échappé de nos

1. Le mot *mandyas* est appliqué parfois au manteau des moines (voir ANNE KOMNÈNE, *Alexiade* : Leib, III, p. 219⁶, 228^{3.7}), mais le plus souvent au manteau épiscopal, insigne de dignité et de fonction ; voir CLUGNET, p. 94 ; *THEE* 8, 1966, col. 554-555 (S. G. MAKRÈS). Sur l'importance du *mandyas*, voir l'épisode significatif rapporté par SYROPOULOS dans ses *Mémoires* (Laurent, p. 252²⁷-254¹¹).

2. Parti du patriarcat près de Sainte-Sophie, Arsène avait traversé la ville à cheval et il était arrivé au triklinos de l'Alexiakos (voir p. 339 n. 6) au moment où l'empereur allait assister à la messe dominicale dans l'église du palais.

καὶ παρὰ τὸ σύνηθες πρᾶξαι, τὰ τε κινούμενα, ὡς ἐν χρῶ καταδίκης αὐτὸν γεγενῆσθαι —, καὶ ὡς ἐκμειλιξασθαι παραγένειτο, φιλοφρόνως τε ὑπαντᾷ καὶ ἀσμένως ὑποδέχεται προσιόντα καὶ πλεῖστον ὅσον ὁμιλεῖ τὰ χαρίεντα. Ὡς γοῦν καιρὸς τῆς ἱερᾶς λειτουργίας ἐπέστη καὶ ἤδη ἦν ὁ κρατῶν πρὸς τῷ 4 τῷ ναῶ ἐπιστῆναι, πέμψας ἐκεῖνός τινα τῶν αὐτοῦ τοὺς ἐπὶ τῆς λειτουργίας B 262 κατησφαλίζετο καὶ ἐκέλευεν, ἅμα θεασσάμενους αὐτόν, μήτε περιμένειν τὴν πρὸς τὰς ἀγίας εἰκόνας προσέλευσιν αὐτοῦ προσκυνήσοντος, μήτ' ἄλλο τι περιαργοῦντας πράττειν, ἀλλ' εὐθύς ἐκφωνεῖν μὲν τὸν διάκονον τὸ *Εὐλόγησον*, εὐλογεῖν δὲ τὸν Θεὸν μεγαλοφώνως τὸν ἱερέα κατὰ τὸ σύνηθες καὶ τῆς λειτουργίας ἀπάρχεσθαι. Τοῦτο δ' ἦν πάντως πρὸς ὃ ταῦτ' ἐκεῖνος παρε- 10 σκευάζετο, τὸ τὸν ἱεράρχην ἅμ' αὐτῷ ἐπ' ἐκκλησίας συναγαγεῖν κἀντεῦθεν σιωπηλῶς τὴν τοῦ δεσμοῦ λύσιν πραγματευσάμενον ἔχειν.

Καὶ δὴ ἡντρέπιστο μὲν τὰ τῆς ἱερᾶς λειτουργίας, ὁ κλῆρος δ' ἅπας, μετασκευασάμενος τοῖς εἰκόσι, καραδοκοῦντες τὸν βασιλέα ὅσον οὐπω ἀφιζόμενον περιέμενον. Ὁ δὲ βασιλεύς, εὐστόχως τοῦ ἱεροῦ μανδύου τὸν 15 πατριάρχην κατέχων, κατὰ τινα ποσὰ διαστήματα, ἅμα μὲν ἰστάμενος ὠμίλει, ἅμα δὲ καὶ ὡς ἐπὶ τὸν ναὸν προσήγετο. Ὡς δὲ ποτε τοῦ οὐδοῦ ἐπέβη καὶ ὁ διάκονος τὸ *Εὐλόγησον* ἐξεβόα καὶ εὐθύς ἡ τοῦ ἱερέως εὐλόγησις, ἐκσπᾶται τῷ παραδόξῳ ὁ πατριάρχης καί, τὸν δόλον συνεῖς αὐτίκα, ἀντέσπα καὶ τῆς χειρὸς τοῦ κρατοῦντος ἐξώλισθε καί · « Τί, λέγων, οὕτω δολερῶς κλέπτεις 20 τὴν εὐλογίαν καὶ παραλογίζῃ τὸ θεῖον, ἄνθρωπος ὢν, οὐ δέον ὢν οὐδὲ συμφέρον ; » Ἔτι δὲ καί · « Καλὰ γε ταῦτα, προσονειδίζων, καί γε βασιλεῖ καὶ ἐννόμως ἄρχειν προαιρουμένῳ πρέποντα καὶ δὴ φορητὰ τοῖς ἄλλοις B 263 ἀκοῦσαι, ὥστε καὶ ἐπαινεῖν », εὐθύς ἀετὸς ἦν λιπὼν ἐκεῖνον καταιδεσθέντα καὶ ἀφιπτάμενος καί, διὰ τῆς σιδηρᾶς τοῦ τρικλίνου πύλης ὡς τάχος πεζῇ 25 διαθέων, ἥ ποδῶν εἶχεν ἐχώρει πρὸς θάλασσαν καί, νεὼς ἐπιβάς, κατελάμβανε τὰ οἰκεῖα. Ὁ μέντοι γε βασιλεύς, ὕβριοπαθήσας οἶον καὶ αἰδεσθεῖς, προσποιεῖται δ' οὖν ὅμως τὸ μεγαλόψυχον. Καὶ ἐπεὶ τέλος ἡ ἱερὰ λειτουργία ἐλάμβανεν, ἐξελθὼν, σταθεὶς ἐν τῷ Ἀλεξιακῷ τρικλίνῳ, τοὺς τε τῶν ἱεραρχῶν παρατυχόντας καὶ τοὺς τοῦ κλήρου μεταστειλάμενος, ἐπενεκάλει τῷ 30 πατριάρχῃ σκληρότητα, καί · « Ἴδετε, λέγων, πῶς ἀμαθῶς οὕτω τῶν

20-21 Cf. *Genèse*, 27, 35-36.

1 καὶ ante αὐτὸν add. B edd. 2-3 τε ὑπαντᾷ καὶ ἀσμένως om. edd. 2 ὑπαντᾷ : ἀπαντᾷ C 4 τῷ : τὸ edd. 5 αὐτοῦ : αὐτοῦ C 7 προσέλευσιν : προσεῦλ- C 11 αὐτῷ : αὐτῷ edd. 13 ἡντρέπιστο : εὐ- B 15 εὐστόχως : ἀστόργως A om. B edd. 17 ὠμίλει : ὁμ- C || οὐδοῦ : ὁδοῦ C 18 ἐκ ante τοῦ ἱερέως add. A (supra lin.) B edd. 19 συνεῖς : συνίς A 20 δολερῶς οὕτω transp. A 23 καὶ om. edd. || πρέποντα om. B || δὴ φορητὰ : φορητὰ B δυσφορητὰ edd. 26 ἡ : ἡ C 28 δ' om. B edd. || ἡ ἱερὰ λειτουργία correxi : τὴν ἱερὰν λειτουργίαν ABC edd. 29 σταθεὶς : στάς A 31 πῶς : ὅπως AB edd.

3. Malgré l'unanimité des manuscrits, la correction du texte s'impose. L'historien emploie d'ailleurs la même expression plus bas (p. 347°).

maines de manière inattendue ! Si c'est pour nous contrarier qu'il s'est montré, pourquoi est-il venu nous trouver ? Mais, comme il semble, en manœuvrant pour échapper aux charges, à son insu il s'est justement précipité vers son jugement. Que sa contumace ne lui profite donc pas plus longtemps, mais, puisque la troisième monition manque encore, qu'elle soit faite aussi par votre assemblée¹ ! S'il se présente, qu'il soit jugé ; sinon, c'est à vous qu'incombera le soin de voir comment poursuivre le contumace. Quant à mon cas, il faut le confier à Dieu, de manière qu'il soit réglé selon sa volonté. »

Il prononça ces paroles et ajouta ceci en prenant habilement les devants : s'ils n'étaient pas exaucés dans les fréquentes requêtes qu'ils présentaient à propos des affaires de leurs Églises, l'unique cause en était l'hostilité du patriarche à son égard, mais, si le scandale disparaissait, ils pourraient beaucoup sur lui ; et il met fin à son discours.

6. Comment, les évêques s'étant réunis, fut faite la dernière monition et portée là-dessus la sentence².

Le lendemain les évêques se rassemblèrent à nouveau ; après qu'on eut beaucoup parlé et que l'empereur eut fait semblant de se dérober, prétextant ne pas vouloir être présent en personne, à moins que les censures de l'Église ne le permettent et n'y contraignent même, on envoie aussi la monition restante par l'entremise d'évêques et de clercs cette fois encore. Le patriarche refusa à nouveau de venir, ajoutant : « Faites en mon absence ce qu'il vous plaira, car je ne me présenterai pas, quoi qu'il arrive » ; alors, après un long examen, les évêques, voulant s'appuyer dans la mesure du possible sur les canons, trouvèrent à leur disposition le canon des apôtres sur la contumace, canon qui leur était d'un grand secours pour porter la décision³. Néanmoins les évêques désiraient n'agir qu'à coup sûr ; comme ils agissaient pour ainsi dire au vu de toute la Ville, l'empereur en disposant ainsi en raison du soupçon d'hostilité qui circulait et pour éviter que ces gens ne fissent à nouveau schisme en apprenant les faits, ils firent à nouveau comparaître Hepsètopoulos. Le libelle fut relu point par point, et on demanda à l'auteur s'il avait des témoins. Celui-ci déclara que pour les faits publics le témoin n'était pas obligatoirement celui-ci ou celui-là, mais tous ensemble, puisque tous sont au courant des faits. On choisit donc quelques membres du clergé pour les interroger, et surtout au sujet du sultan, pour savoir si celui-ci

1. Il ressort du récit que la dernière rencontre d'Arsène avec Michel VIII eut lieu entre la deuxième et la troisième sommation, c'est-à-dire en mai 1265 ; voir *Chronologie*, II, p. 162. A titre d'hypothèse, on peut avancer la date du dimanche 10 mai 1265 ; voir p. 350 n. 1.

2. Cf. ÉPHREM, vers 10293-10294 : Bonn, p. 412 ; GRÉGORAS : Bonn, I, p. 93²⁴-95⁴ ; ARSÈNE : PG 140, 956^{A-B}.

3. Voici les termes du canon 74 des apôtres : l'évêque qui ne répond pas à la convoca-

ἡμετέρων χειρῶν ἀπεδίδρασκε · καὶ εἰ λυπήσων ἐφάνη, κατὰ τί γε καὶ παρ' ἡμᾶς ἀφίεται ; ' Ἀλλ' ὡς ἔοικε, τοὺς ἐλέγχους διαφυγγάνειν πραγματευόμενος, ἔλαθεν ἑαυτὸν συνωθήσας μάλιστα πρὸς τὴν δίκην. Μὴ οὖν ἐπὶ πλέον φυγοδικῶν κερδαινέτω · ἀλλ' ἐπεὶ τὸ τρίτον ἐναπολέλειπται μήνυμα, συναχθέντων γενέσθω καὶ τοῦτο. Καὶ εἰ μὲν ἀπαντήσῃ, κρινέσθω · εἰ δ' οὖν, ἀλλ' 5 ὑμῖν γε μελήσει πῶς ἂν φυγοδικοῦντα μετελεύσῃσθε. Τὸ δ' ἐμὸν ἀναθετέον Θεῷ, ὅπως ἂν ὡς ἐκείνῳ βουλευτὸν οἰκονομηθεῖη. »

Ταῦτ' εἰπὼν καὶ προσθεὶς κάκεῖνα κατὰ τινα πρόληψιν εὐμεθόδως ὅτι καὶ τὸ τούτους πολλάκις ἀναφέροντας περὶ τῶν | κατὰ τὰς σφῶν ἐκκλησίας μὴ B 264 εἰσακούεσθαι, αἰτίαν μίαν εἶναι τὴν τοῦ πατριάρχου πρὸς αὐτὸν ἀπέχθειαν καὶ 10 ὡς, εἰ ἐκποδῶν τὸ σκάνδαλον γένηται, αὐτοὺς τὰ μεγάλα παρ' αὐτῷ δύνασθαι, καταπαύει τὸν λόγον.

ζ'. "Ὅπως, συναχθέντων τῶν ἀρχιερέων, τὸ τέλειον μήνυμα καὶ ἐπὶ τούτῳ ἡ ἀπόφασις γέγονεν.

Τῆς δὲ μετ' αὐτὴν ἡμέρας συναχθέντων ἅμα καὶ πάλιν, μετὰ πολλὰ τὰ 15 λαληθέντα καὶ τὴν τοῦ βασιλέως οἶον παραίτησιν, ὡς μὴδὲ αὐτὸν θέλειν παρῆναι, εἰ μὴ γε τῆς ἐκκλησίας δεσμοὶ ἐξεχώρουν καὶ προσκατηνάγκαζον, καὶ τὸ λοιπὸν πέμπεται μήνυμα, ἀρχιερέων κἂν τούτῳ μεσολαβήσαντων καὶ κληρικῶν. 'Ὡς δὲ καὶ αὐθις ὁ πατριάρχης ἀπεῖπε τὴν ἀφίξιν, προστιθεὶς ὡς · « Τὸ δοκοῦν ὑμῖν ἀπόντος γενέσθω · οὐδὲ γὰρ ἀπαντήσαιμι, κἂν ὁ τι 20 γένοιτο », τότε μετὰ τὴν πολλὴν σκέψιν οἱ ἱεράρχαι, κανόνισιν οἶον ἐπερεῖδῃσθαι θέλοντες, εἶχον μὲν καὶ τὸν τῆς φυγοδικίας κανόνα τῶν ἀποστόλων, τὰ πολλὰ σφίσι πρὸς τὸ τὰ δοκοῦντα ἀποφαίνεσθαι συμβαλλόμενον · ὁμῶς δὲ γε ἐν ἀσφαλεῖ βουλόμενοι πράττειν, ἐπεὶ καὶ ἐπὶ πάσης, ὡς εἰπεῖν, τῆς πόλεως ταῦτ' ἔπραττον, τοῦ βασιλέως οἰκονομοῦντος διὰ τὴν τῆς ἀπεχθείας ὑποτρέ- 25 χουσιν ὑποψίαν καὶ ἵνα μὴ καὶ αὐθις σχίζοιντο, μαθόντες τὰ γεγονότα, παρίστων καὶ αὐθις ἐπὶ μέσου τὸν 'Εψη|τόπουλον. Καὶ ὁ λίβελλος καθ' ἐν B 265 κεφάλαιον ὑπανεγινώσκετο, καὶ εἰ ἔχει τοὺς μαρτυρήσοντας ἡρωτᾶτο. 'Ὁ δὲ · « Πραγμάτων φανερῶν, εἶπεν, οὐ τόνδε ἢ τόνδε ἀνάγκη εἶναι τὸν μάρτυρα, ἀλλ' ἅμα σύμπαντας, ὅτι καὶ πάντες συνοῖδασιν γενομένοις. » 'Ὡς γοῦν ἐκλε- 30 γόντες τινὲς ἡρωτήθησαν τῶν τοῦ κλήρου, καὶ μᾶλλον περὶ τοῦ σουλτάν, εἰ

3 ἑαυτὸν ἔλαθε ante corr. transp. A || μάλιστα : κάλλιστα A μάλιστα C || οὖν : γοῦν AB edd. 4 φυγοδικῶν : φευγ- B edd. 5 ἀλλ' : ἀλλὰ edd. 6 μετελεύσῃσθε : -εσθε edd. 8 κατὰ τινα πρόληψιν κάκεῖνα transp. B edd. || πρόληψιν : πρόσλ- C 9 τὰς σφῶν ἐκκλησίας : σφῶν ἐκκλησιῶν A σφῶν ἐκκλησίας B Poss. σφᾶς ἐκκλησιῶν Bekk. 11 αὐτῷ : αὐτῷ A 13 ζ' om. AB 13-14 "Ὅπως — γέγονεν om. AB || α καὶ τὸ λοιπὸν (lin. 18 infra) inc. cap. ζ' C edd. 15 ἅμα συναχθέντων transp. AB edd. 22 φυγοδικίας : -είας A 22-23 τὸ ante τὰ πολλὰ add. A 23 δοκοῦντα : δοκοῦντ' B 27 'Εψητόπουλον : 'Εψη- B Poss. ἔψι- C || Καὶ om. edd. 28 ὑπανεγινώσκετο : ὑπαναγ- B Poss. || ἔχει : -οι B edd. || γε post δέ add. edd. 29 εἶναι om. B 31 καὶ ante εἰ add. B edd.

tion que lui a adressée le tribunal doit être convoqué une deuxième fois par l'entremise de deux évêques. S'il n'obéit pas, il doit être convoqué une troisième fois, à nouveau par l'entremise de deux évêques (RP, II, p. 93-94).

avait marché en procession et siégé avec le patriarche pendant qu'on lisait la parole de Dieu selon la coutume ; ils avouèrent aussitôt qu'il en fut bien ainsi ; que le sultan fût chrétien ou non, ils déclarèrent ne pas le savoir, mais qu'ils le croyaient vraiment chrétien alors. Ceux-là donc qui jugeaient l'affaire ne voulurent retenir que le fait d'avoir marché en procession et siégé ; quant au fait qu'il fût chrétien ou non, ils déclarèrent qu'il appartenait aux témoins de s'informer ; en plus de ceux-là on en produisit beaucoup d'autres, qui devaient attester que sa piété n'était pas conforme à celle des chrétiens ; je ne sais s'ils étaient véridiques ou s'ils ménageaient le souverain.

Toujours est-il que, comme nous l'apprîmes plus tard, quand tout ceci eut pris fin, le sultan, étant venu à savoir que le patriarche avait été chassé à cause de lui, envoya transmettre au souverain, avec d'autres informations, la communication suivante, soit qu'il voulût badiner, soit plutôt qu'il fût profondément affecté : il demandait à l'empereur de lui envoyer les saintes amulettes, et spécialement des siennes, qu'en langage commun on appelle enkolpia, et, s'il le voulait bien, également une cuisse de porc salée, qu'il prendrait et mangerait¹. Cela apporta alors à l'empereur une preuve manifeste au sujet du patriarche, car, en vénérant d'une part les divines effigies, le sultan prouvait sa piété et, en prenant d'autre part de la viande de porc, il manifestait qu'il vivait à la façon des chrétiens. Mais comme alors le débat des évêques présentait le sultan comme non baptisé, le danger semblait menacer le patriarche. Il y en avait d'autres qui croyaient manœuvrer plus subtilement en ajoutant aux accusations ceci : même si vraiment le sultan était devenu chrétien, du moins le patriarche aurait-il dû se garder à l'extrême de son entourage perse, car tous ceux-là n'étaient pas chrétiens ou n'étaient pas tenus pour tels.

Quand on en vint donc à prendre les décisions, on trouva d'un côté une majorité, voire l'unanimité moins quelques-uns : c'étaient Théodore d'Héraclée du Pont², Alexis d'Euchaïta³, Jean de Brysis⁴ et d'autres avec eux ; en fait, Grégoire de Mytilène⁵, très attaché au patriarche, mais voyant la condamnation suspendue sur sa propre tête, prétexta la maladie et se tint à l'écart ; mais avec fermeté le souverain, en m'envoyant vers lui en qualité de notaire, lui ordonna soit de se présenter

1. 'Izz al-Dīn se montre chrétien en demandant à l'empereur des enkolpia et en se disant prêt à manger une cuisse de porc, alors que la consommation de viande de porc est interdite par le Coran (sourates 2, 168 ; 5, 4 ; 6, 146 ; 16, 115). L'enkolpion est un médaillon orné d'une image sainte et porté sur la poitrine, en particulier par les évêques ; voir CLUGNET, p. 40 ; *THEE* 2, 1963, col. 408 (D. N. MORAÏTÈS). D'après ce passage, 'Izz al-Dīn n'apprit la destitution d'Arsène qu'après son départ de l'empire byzantin (vers l'automne 1264) ; il s'ensuit qu'Arsène n'a pu être déposé en 1264 ; voir *Chronologie*, II, p. 157-158.

2. Théodore, métropolite d'Héraclée du Pont, occupait son siège depuis huit ans au moins ; voir *PLP*, n° 7430.

συλλιτανεύσας τῷ πατριάρχῃ συγκαθίσειεν, ἀναγινωσκομένου τοῦ θεολογικοῦ λόγου κατὰ τὸ σύνηθες, εὐθύς ὡμολόγουν οὕτω γενέσθαι · τὸν δὲ σουλτάν εἰ χριστιανὸς ἐστὶν εἶτε καὶ μή, μὴ εἰδέναι ἔφασκον, τέως δ' ἐκεῖνον τότε χριστιανὸν νομίζειν ἀντικρυς. Οἱ γοῦν κρίνοντες τοῦτο μόνον λαμβάνειν ἤθελον τὸ συλλιτανεύσαντα καθεσθῆναι, τὸ δ' εἶτε χριστιανὸς εἶτε καὶ μή, αὐτοῖς 5 ἔφασκον ζητητέον εἶναι · καὶ ἐπὶ τούτοις πολλοὶ παρήγοντο μαρτυρήσοντες τὸ σέβας ἐκείνῳ μὴ κατὰ χριστιανούς εἶναι, οὐκ οἷδ' εἴτ' ἀληθῶς, εἶτε μὴν καὶ θεραπεύοντες τὸν κρατοῦντα.

Τέως δέ γε, ὡς ὕστερον ἡμᾶς πυνθάνεσθαι, τῶν τοιούτων τέλος λαβόντων, ὁ σουλτάν, ἀποστείλας πρὸς τὸν κρατοῦντα, ἐπεὶ παρὰ τὴν αὐτοῦ αἰτίαν 10 μεμαθήκει τὸν πατριάρχῃν ἐξελαθέντα, σὺν ἄλλοις οἷς ἐμήνυε, καὶ τοῦτο χαριέντως ἢ μᾶλλον καὶ βαθέως ἀπτόμενος προσεμήνυε, ἀξιῶν στεῖλαι οἱ τῶν ἐκείνου διαφερόντως τὰ ἱερὰ περιάμματα, ἃ δὴ καὶ ἐγκόλπια ὁ κοινὸς ὀνομάζει λόγος, καὶ, εἰ βούλοιο, καὶ χοίρου ταριχευθέντα μηρόν, ὡς 14 ὀρεγόμενος φάγοι. Καὶ τοῦτ' ἦν | τότε τῷ βασιλεῖ περὶ τοῦ πατριάρχου B 266 ἔλεγχος ἀντικρυς, τῷ μὲν εἶναι τῶν θείων ἐκτυπωμάτων προσκυνητὴν τὸ σέβας αὐτοῦ παριστῶντος, τῷ δὲ καὶ κρεῶν ὑείων ὀρέγεσθαι τὴν κατὰ χριστιανούς πολιτείαν ἐμφαίνοντος. Τότε δὲ ὡς ἀτελέστου περὶ τοῦ σουλτάν βουλευομένων ἐκείνων, ἐδόκει κίνδυνος ἐξῆφθαι τῷ πατριάρχῃ. Ἦσαν δ' 20 ἄλλοι οἱ καὶ γλαφυρώτερον ἐπεχειροῦν δῆθεν προσεπιτιθέμενοι ταῖς κατηγορίαις ὡς, εἴπερ κάκεῖνος εἰς χριστιανούς ἀληθῶς ἐτέλει, τὸ γοῦν περὶ ἐκεῖνον Περσικὸν καλὸν ἦν ἐκτόπως τὸν πατριάρχῃν φυλάττεσθαι · μὴδὲ γὰρ κάκεῖνους πάντας χριστιανούς εἶναι ἢ καὶ λογίζεσθαι.

Ὡς γοῦν πρὸς τὸ τὰ δοκοῦντα ἀποφαίνεσθαι ἦσαν, οἱ μὲν πλείους, ἢ καὶ πάντες παρὰ τινας — ὁ Ποντοπρακλείας Θεόδωρος οὗτος ἦν, ὁ Εὐχαΐτων 25 Ἀλέξιος, ὁ Βρύσεως Ἰωάννης, καὶ μετ' αὐτῶν ἄλλοι · ὁ γὰρ Μιτυλήνης Γρηγόριος, τὰ πολλὰ τῷ πατριάρχῃ προσέχων, ἐπεὶ τὴν δίκην ἀπληρημένην ἑώρα οἱ, νόσον σκηψάμενος ἀπῆν, ᾧ δὴ καὶ μετ' ἐμβριθείας ὁ κρατῶν, ἐμὲ ὡς νοτάριον ἀποστέλλων, ἢ ἀπαντᾶν ἢ διδόναι τὴν γνώμην ἐκέλευε, καὶ μόλις

1 συγκαθίσειεν corr. Bekk. : -ήσειεν ABC Poss. 5 συλλιτανεύσαντα : συλλυτ- C 7 οἷδ' : om. C οἷδα δ' edd. || ἀληθῶς : -ές B edd. 8 καὶ om. B edd. 11 οἷς om. B 12 προσεμήνυε : -εν AB edd. || στεῖλαι : σταλῆναι AB 14 μηρόν : μοιρόν C 15 τότε om. A 17 τῷ : τὸ BC 20 οἱ om. AB || γλαφυρώτερον : -ότερον C (ante corr.) Poss. || προσεπιτιθέμενοι : προσεπετ- edd. 21 ἀληθῶς om. C 22 καλὸν : καλλὸν C 23 καὶ om. C 25 Εὐχαΐτων : Εὐχαΐτων Bekk. 28 σκηψάμενος : σκεψ- C Poss. || καὶ : καὶ C || ἐμὲ ὁ κρατῶν ante corr. transp. C.

3. Alexis, métropolitte d'Euchaïta, n'est pas connu par ailleurs ; voir *PLP*, n° 612.

4. Jean, archevêque de Brysis, est également signataire d'un acte synodal, émis en 1272 en faveur du monastère de Makrinitissa (LAURENT, *Regestes*, n° 1396) ; voir *PLP*, n° 8476.

5. Grégoire de Mytilène reçut la dernière confession de Théodore II Laskaris en 1258 et consacra Joseph I^{er} le 1^{er} janvier 1267 (IV, 24) ; voir *PLP*, n° 4555.

soit d'exprimer son avis, et il finit par déléguer son vote à Thomas de Larissa¹, Jean de Naupaktos² et Germain d'Andrinople³. A l'exception donc des évêques nommés, ils prononcèrent sur-le-champ la déposition du patriarche, mais surtout comme contumace, car, que le sultan fût chrétien ou non, ils tenaient la chose pour douteuse ; ils jugeaient d'autre part que le délit de contumace était à lui seul suffisant pour la condamnation de l'accusé, car il frappait le contumace en matière criminelle⁴. Mais les autres leur firent résolument opposition : si le patriarche était accusé d'avoir admis à sa communion des gens d'une autre religion, tout d'abord, puisqu'il était incertain si ces derniers étaient des infidèles, il en résultait que l'accusation perdait de sa force ; mais si le sultan était réellement étranger au bercail du Christ, même ainsi le patriarche serait innocent, toute l'affaire reposant sur le témoin, qui était Macaire de Pisidie⁵ ; sinon, les autres aussi se verraient accusés avec le patriarche, en leur qualité de chrétiens dédiés à la divinité, à quelque rang qu'ils se trouvent, car ils avaient la stricte obligation d'avertir le patriarche et d'écarter la souillure qui pouvait s'ensuivre. Que ceux-ci pussent s'esquiver en reportant toute la peine sur le seul patriarche, cela n'était absolument pas juste ni bien raisonnable.

Le métropolite de Pisidie voyait donc bien ce qui allait se passer : l'accusation montrait en effet qu'il encourait lui aussi conjointement la condamnation, car les évêques n'auraient pas semblé vraiment condamner en toute justice le patriarche, s'ils ne l'inculpaient pas lui aussi ; il se tenait donc tranquille chez lui. On se préoccupait à ce point de lui⁶ qu'au début de l'action on ne l'avait même pas convoqué pour apprendre de lui ce qu'il en était du sultan. Mais pour lors il n'était pas question pour ceux qui, à cause de lui, avaient porté contre le patriarche la sentence de condamnation de l'admettre parmi eux ; et de fait c'est ce qui arriva, lorsqu'il fut lui aussi exilé, en même temps que déposé, ou plutôt condamné aussi en son absence. Au terme de nombreuses et longues discussions, les opposants finirent par se joindre aussi aux autres bon gré mal gré ; le vote est confirmé, et le patriarche est condamné à la déposition.

1. Thomas, métropolite de Larissa, est connu par cette seule mention ; voir *PLP*, n° 7786.

2. Le métropolite de Naupaktos s'appelait Jean Xéros. Il avait été transféré de l'évêché d'Ézéros à la métropole de Naupaktos sous le règne de Jean III Batatzès ; voir LAURENT, *Regestes*, n° 1316 ; *Traité des transferts* : Darrouzès, n° 65.

3. Le métropolite Germain d'Andrinople, qui prit peu après la place d'Arsène (IV, 12), a déjà été mentionné : au moment du couronnement de Michel VIII en 1259, il joua les bons offices pour convaincre Andronic de Sardes de souscrire à la volonté de l'empereur comme les autres membres du synode (p. 143^{ss}, avec la note correspondante).

4. Le synode se fondait sur le canon 74 des apôtres ; voir p. 340 n. 3, p. 344 n. 3.

5. Sur ce métropolite, voir p. 338 n. 2.

6. L'emploi de l'antiphrase a déjà été signalé plus haut ; voir p. 245 n. 5.

τὴν οἰκείαν γνώμην τῷ τε Λαρίσσης Θωμᾷ, τῷ Ναυπάκτου Ἰωάννῃ καὶ τῷ Ἀδριανουπόλεως Γερμανῷ προσανέτιθετο —, οἱ γοῦν παρὰ τοὺς εἰρημένους ἐκ τοῦ παραχρῆμα καθαίρεσιν τοῦ πατριάρχου κατεψήφίζοντο, πλὴν ὡς φυγο- B 267 δικοῦντος τὸ πλέον · τὸ γὰρ τοῦ σουλτάν, εἴτε χριστιανὸς εἴη εἴτε καὶ μὴ, ἐπ' ἀμφιδόλοις ἐτίθουν · ἀποχρῶν δὲ πρὸς καταδίκην τῷ κατηγορουμένῳ τὸ 5 τῆς φυγοδικίας καὶ μόνον ἐνόμιζον ἔγκλημα, ὡς ἐπ' ἐγκλήμασι τῷ φυγοδικοῦντι συμβαῖνον. Οἱ δὲ καὶ σφίσιν ἀντέβαινον ἱκανῶς, ὡς, εἰ μὲν ὡς κοινωνήσας ἄλλοσεβέσιν ὁ πατριάρχης εὐθύνοιτο, πρῶτον μὲν, ἀλλ' ἄδηλον ὅν εἰ ἀσεβεῖς ἐκεῖνοι, τὸ ἔγκλημα συμβαίνειν ἐξασθενεῖν · εἰ δὲ καὶ ταῖς ἀληθείαις ἔξω τῆς αὐλῆς τοῦ Χριστοῦ ὁ σουλτάν, τὸν μὲν πατριάρχην καὶ 10 οὕτως ἀνεύθυνον εἶναι, τοῦ παντὸς ἐπὶ τῷ μαρτυροῦντι κειμένου — ὁ δ' ἦν ὁ Πισσιδίας Μακάριος — · εἰ δ' οὖν, ἀλλὰ συνευθύνεσθαι καὶ τοὺς ἄλλους τῷ πατριάρχῃ, χριστιανούς γε ὄντας καὶ προσκεκληρωμένους τῷ θείῳ, καθ' ὄνδηποτοῦν εὐρισκομένους βαθμόν, οἷς δὴ καὶ ὠφείλετο ἐξ ἀνάγκης ὑπομιμνήσκειν τῷ πατριάρχῃ καὶ ἀναστέλλειν τὴν ἐκεῖθεν βεδήλωσιν · τὸ δὲ 15 τοῦτους παραδραμόντας ἐπὶ μόνῳ τῷ πατριάρχῃ τὴν δίκην ἰστᾶν, μὴ εἶναι τὸ παράπαν δίκαιον, μηδ' ἐπιεικῶς εὐλογον.

Ὁ δ' οὖν Πισσιδίας, πρὸς τὸ ἀποδησόμενον ἀφορῶν — τὸ γὰρ ἔγκλημα μαρτύριον ἦν τοῦ καὶ τοῦτον τῇ καταδίκῃ συνυπάγεσθαι · οὐ γὰρ ἂν δόξαιεν πάντως δικαίως τὸν πατριάρχην καταδικάζειν, εἰ μὴ καὶ αὐτὸν εὐθύνοιεν —, 20 | ἐφ' ἡσυχίας καθήμενος ἦν. Τόσον δ' ἐκείνοις ἔμελε τούτου ὥστε οὐδὲ B 268 τὸ πρῶτον συνεκαλέσαντο μαθεῖν ἐξ ἐκείνου τὰ περὶ τοῦ σουλτάν. Τέως δ' ὁμῶς οὐκ ἦν αὐτὸν δέχεσθαι τοὺς δι' αὐτὸν ἐπενεγκόντας τὴν τῆς δίκης ψῆφον τῷ πατριάρχῃ · ὁ δὲ καὶ συνέβη, ἐξορισθέντος ἅμα τῷ καθαιρεθῆναι, ἢ μᾶλλον καὶ ἐρήμην ἀλῶναι, κἀκεῖνου. Ὡς δέ, πολλῶν τότε κατατεινομένων 25 λόγων, τέλος καὶ οὗτοι συνῆλθον τοῖς ἄλλοις ἐκόντες ἄκοντες, κυροῦται ἡ ψῆφος, καὶ ὁ πατριάρχης ἐπὶ καθαιρέσει καταδικάζεται. Λύσαν δ' αἰψηρὰν

25 LEUTSCH, II, p. 29 n° 73, p. 420 n° 91.

27-1 HOMÈRE, *Iliade*, 19, 276.

3 ἐκ τοῦ παραχρῆμα om. B 4 τοῦ : τὸν B om. edd. 5 τὸ : τῷ C Poss.
 7 ὡς¹ om. C 7-8 κοινωνήσας : κοινωνήσων C κοινωνήσων Poss. 8 ἄλλοσεβέσιν :
 ἀσεβέσιν B ἄλλοσεβέσιν Poss. 12 Πισσιδίας : πισιδίας A 15 βεδήλωσιν :
 σεβήλωσιν Bekk. 16 τὴν om. edd. 17 δίκαιον τὸ παράπαν transp. B edd.
 18 Πισσιδίας : πισιδίας A 19 τοῦ : τὸ A 20 τὸν πατριάρχην δικαίως transp.
 B edd. || εὐθύνοιεν : -εσθαι B -ειεν Poss. 21 ἐφ' ἡσυχίας καθήμενος ἦν : καθ'
 ἡσυχίαν καθήμενον B ἐφ' ἡσυχίαν καθήμενος ἦν edd. || ἔμελε corr. Poss. : ἐμελλε
 ABC 26 συνῆλθον καὶ οὗτοι transp. A 27 Λύσαν correxi : λύσαν ABC edd.

On congédia l'assemblée, qui se dispersa en hâte, pour parler comme le poète, après les acclamations habituelles aux souverains. Mais deux des évêques sont chargés d'aller notifier au condamné l'acte du synode¹.

7. Comment trois évêques, envoyés par les autres, s'en allèrent signifier au patriarche sa déposition.

Vers le soir donc, ces évêques se présentèrent au patriarche et, en présence de tout le clergé, lui firent connaître la sentence et lui ordonnèrent de se préparer à partir. Le patriarche commença par remercier Dieu, puis se montra prêt à aller où l'on voudrait. Ensuite il se tourna vers le clergé : « Vous savez, mes enfants, ce qui m'est arrivé avec la permission de Dieu ; et cependant il faut être docile à la volonté divine, quelles que soient les dispositions prises à notre endroit. Pour nous donc, nous avons été constitué pasteur par des jugements connus de l'Esprit Saint, qui nous a appelé quoique indigne, et vous savez comment nous nous sommes acquitté de notre mieux de notre charge pastorale et avons géré vos intérêts, peut-être pas à la perfection, mais convenablement selon nos forces. Mais qu'ai-je à parler de choses connues ? Néanmoins nous avons sans doute peiné un grand nombre, comme nous avons été peiné par un grand nombre, en supportant mutuellement nos animosités mutuelles. Telles sont en effet les entrailles de l'Église : si nous vous étions à charge comme père, vous le supportiez comme enfants et, si certains marquaient de l'hostilité, nous, de notre côté, trompant notre hostilité, nous comblions de prévenances ces personnes hostiles comme des membres authentiques. C'est donc le moment de se remettre mutuellement les offenses. Pour ce qui est de moi, je le fais et je pardonne à tous, prêt à aller là où Dieu veut ; quant à vous, allez réceptionner, après examen pièce par pièce et vérification, le mobilier sacré de l'Église et tout ce qui existe en fait de voiles précieux, de reliques de saints et de livres, de peur qu'on ne nous poursuive aussi pour sacrilège². Et pour le reste, réjouissez-vous dans le Seigneur, mes enfants, et portez-vous bien. Ce que nous avons, la tunique, l'écritoire et les trois nomismata qu'en arrivant au patriarcat nous possédions conformément à la règle monastique et que nous avons acquis par notre propre travail en copiant un psautier, cela nous le reprenons, et nous partons. »

1. La date de la déposition ne peut être établie avec certitude. Elle eut lieu un lundi de la mi-mai, et le 11 mai serait la date la plus plausible ; voir *Chronologie*, II, p. 163 n. 69. D'après le texte lui-même, les émissaires envoyés au patriarche Arsène étaient au nombre de deux, mais le titre du chapitre suivant donne le chiffre de trois. On retiendra de préférence la donnée contenue dans le corps du texte. Peut-être y a-t-il confusion dans le titre entre la première délégation, qui comprenait effectivement trois évêques (p. 341^a), et la dernière, qui en comprenait seulement deux (p. 351^a). A travers cette contradiction est également posé le problème de l'authenticité des titres.

2. L'appropriation des objets sacrés du culte ou de l'église constituait en effet un

ἀγορὴν, ποιητικῶς φάναι, τῶν βασιλέων εὐφημηθέντων κατὰ τὸ σύνηθες. Πλὴν καὶ δύο τάττονται τῶν ἱεραρχῶν ἀπελθόντας τὰ παρὰ τῆς συνόδου πραχθέντα σημῆναι τῷ καταδίκῳ.

ζ'. "Οπως ἀπελθόντες τρεῖς ἀρχιερεῖς ἐξ ἀποστολῆς τῶν ἄλλων τῷ πατριάρχῃ τὰ τῆς καθαιρέσεως παρεδῆλωσαν.

5

Ὁψίας γοῦν δείλης πρὸς ἐκεῖνον ἀπηνητηκότες, παρόντος καὶ τοῦ κλήρου παντός, ἐδήλουν τε τὴν ἀπόφασιν καὶ ὡς ἐξελθεῖν ἐτοιμασθεῖν διεκελεύοντο. Ὁ δέ, πρῶτον μὲν εὐχαριστήσας Θεῷ, ἔτοιμον ἑαυτὸν παρεῖχεν ἀπέρχεσθαι, ὅπη καὶ βούλονται. Ἐπειτα δὲ καὶ πρὸς τὸν κλῆρον στραφεῖς · « Τὰ μὲν κατ' ἐμὲ ὅπως συνέβη, παραχωροῦντος Θεοῦ, οἶδατε, τέκνα · δεῖ δ' ὁμῶς 10 εὐπειθεῖν τῷ θεῷ θελήματι, καὶ ὅπως οἰκονομηθεῖν τὰ καθ' ἡμᾶς. Ἡμεῖς μὲν οὖν ποιμένες ταχθέντες κρίμασιν οἷς οἶδε τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον τὸ καλέσαν, εἰ καὶ ἀναξίους, ἡμᾶς, | ὅπως κατὰ τὸ δυνατὸν ἡμῖν ἐποιομάναμεν καὶ τὰ καθ' B 269 ἡμᾶς διεξήγομεν, οὐ καλῶς μὲν ἴσως, ἱκανῶς δὲ κατὰ τὴν ἡμετέραν δύναμιν, οἶδατε. Τί τὰ δῆλα καὶ λέγω ; "Ομῶς πολλοὺς μὲν ἴσως καὶ ἐλυπήσαμεν, 15 παρὰ πολλῶν δὲ καὶ ἐλυπήθημεν, συνδιαφέροντες ἀλλήλοις τὰς ἀπεχθείας τὰς παρὰ ἀλλήλων. Τοιαῦτα γάρ τὰ τῆς ἐκκλησίας σπλάγχχνα, ὡς καί, βαρυνομένων ἡμῶν ὡς πατέρων, ἡμᾶς ὡς τέκνα ἀνέχεσθαι καί, ἀπεχθανομένων τινῶν, ἡμᾶς αὖθις, ἀλογοῦντας τῆς ἀπεχθείας, ὡς μέλη γνήσια περιέπειν τοὺς ἀπεχθανομένους. Νῦν οὖν καιρὸς ἀλλήλοις ἀφεῖναι τὰ ὀφειλήματα. Καὶ δὴ τὸ 20 μὲν ἀπ' ἑαυτοῦ ἐκπληρῶ καὶ συγχωρῶ πᾶσι καὶ ὅπη τῷ Θεῷ βουλευτὸν προθύμως ἀπέρχομαι · ὑμεῖς δὲ ἀλλὰ τὰ τῶν σκευῶν τῆς ἐκκλησίας καὶ ὅσα ἐν πέπλοις τιμίους καὶ λειψάνοις ἁγίων καὶ βίβλοις ἀπελθόντες καὶ καθ' ἐν ἰδόντες καὶ ἀναψηλαφῆσαντες παραδέξασθε, μὴ καὶ τις καὶ ἱεροσυλίας ἡμᾶς γράψῃται. Καὶ τὸ λοιπὸν χαίρετε ἐν Κυρίῳ, τέκνα, καὶ σφύζεσθε. Ἡμῖν δὲ ὁ 25 ἐπενδύτης καὶ τὸ πυξίον καὶ τρία τῶν νομισμάτων, ἃ δὴ καὶ τῷ πατριαρχεῖω προσβαίνοντες εἶχομεν κατὰ κανόνα τῶν μοναχῶν, καὶ ταῦτα ἰδίῳς κόποις τοῖς ἐκ μεταγραφῆς ψαλτῆρος κτηθέντα, πάλιν λαβόντες ἔξιμεν. »

20 Cf. *Matthieu*, 6, 12.

25 Cf. *Philippiens*, 3, 1.

1 εὐφημηθέντων : εὐφημισθέντων B εὐφυμηθέντων Poss. 2 τῶν ἱεραρχῶν ἀπελθόντας : παρὰ τῶν ἱεραρχῶν ἱεράρχαι ἀπελθόντες B edd. 3 πραχθέντα om. B 4 ζ' om. AB 4-5 "Οπως — παρεδῆλωσαν om. AB 7 ἐτοιμασθεῖν : -οίη AB Poss. 10 ὁ[μῶς] init. lin. om. A 11 οἰκονομηθεῖν : οἰκονομοίη B edd. οἰκονομείη C 13 ἡμῖν : ὑμῖν A 14 ἡμᾶς : ἡμᾶς B edd. 15 καὶ om. C 16-17 τὰς ἀπεχθείας τὰς παρὰ (παρ' A) ἀλλήλων : τὰς παρ' ἀλλήλων ἀπεχθείας B edd. 19 ἡμᾶς : ὑμᾶς Bekk. 20 ὁ ante καιρὸς add. A 22 τὰ ante τῆς ἐκκλησίας add. B edd. 23 καὶ om. B 24 καὶ om. AB edd. 25 σφύζεσθε : σῶζοισθε AB 28 μεταγραφῆς : μετεγγραφῆς AB edd.

vol aggravé de sacrilège ; voir canon 72 des apôtres : RP, II, p. 92-93. Le registre synodal a conservé un inventaire des trésors de Sainte-Sophie : MM, II, p. 566-570 (DARROUZÈS, *Regestes*, n°s 3062 et 3229). Le canon 40 des apôtres impliquait qu'un inventaire des biens de l'évêché fût dressé à l'entrée en charge et à la cessation de fonction (RP, II, p. 55-56).

Il adressa au clergé ces paroles et d'autres semblables, de sorte qu'aussitôt certains s'en allèrent procéder à la réception des objets sacrés, et j'étais parmi eux ; il se tourna alors vers les envoyés et dit : « Frères, me voilà prêt et sans inquiétude pour l'avenir, quels que soient vos desseins sur moi. Votre mission, comme vous dites, est donc accomplie. Que l'empereur fasse le reste et qu'il prescrive sur-le-champ le lieu où il me faut aller, ou plutôt qu'il envoie ceux qui devront m'emmener, car je ne chercherai absolument pas querelle, dût-il me réserver le glaive ou la mort. » Sur ces paroles, il renvoya tout le monde en paix, tandis que lui, se désintéressant de tout, il restait dans l'attente du prostagma du souverain¹.

8. Comment l'empereur envoie arracher le patriarche du patriarcat ; ce qui advint alors².

C'était la nuit, vers la fin de mai³, quand l'air devient plus pur, après s'être débarrassé des rigueurs de l'hiver et avoir éliminé la plus grande partie de son humidité. A la première veille de cette nuit-là, les hommes de l'empereur sont envoyés amener le condamné et l'emmener là où on le leur avait ordonné. Comme donc il était aussitôt amené, il entra dans la très grande église et, restant debout près du portail principal, il rendit ses actions de grâces à son maître le Christ, se prosternant et prenant congé. Il était sur le point de sortir par la porte orientale pour se rendre au petit couvent de Nicolas le Thaumaturge au lieu-dit Barbara, qui était alors établi près de la mer et uni comme métochion à Oxeia⁴ ; c'est là en effet que sur le coup il fut condamné à se rendre, et cela par une disposition de Dieu à mon avis, car il endossa pour la première fois l'habit à Oxeia, lorsqu'il revêtit la robe monastique⁵. Comme il se trouvait donc à la sortie de l'église, alors que le ciel était jusque-là serein, soudain un sombre nuage l'envahit entièrement, il tomba une pluie impétueuse accompagnée de grêle, une quantité extraordinaire d'éclairs incendièrent l'atmosphère de leurs jets de feu et des coups de tonnerre continus vinrent troubler les oreilles de ceux qui les entendaient. C'est au milieu de signes aussi sinistres que le patriarche fut entraîné par ceux qui l'emmenaient, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au monastère. Il passa en ce lieu la journée et, la nuit suivante, ils le mirent sur une barque de pêche et le

1. Sur l'acte officiel qualifié de prostagma, voir p. 78 n. 1.

2. Cf. ÉPHREM, vers 10295-10296 : Bonn, p. 412 ; GRÉGORAS : Bonn, I, p. 95⁴⁻⁵.

3. En fait, le départ en exil du patriarche Arsène doit être placé une quinzaine de jours plus tôt, vers la mi-mai ; voir *Chronologie*, II, p. 163. Pour l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1. Relevons la variante du manuscrit B, dont le texte contient, au lieu de *παραντιών*, le terme *μεταγεσπριών*, qui indique le mois d'août dans le calendrier attique et que Pachymérès n'utilise pas ; voir GRUMEL, *La chronologie*, p. 168 et 177.

4. C'est la seule mention claire du couvent de Saint-Nicolas qui se trouvait près de la porte Sainte-Barbe (aujourd'hui Topkapı) ; voir JANIN, *Églises de Constantinople*,

Ταῦτα καὶ τοιαῦθ' ἕτερα πρὸς τὸν κληρὸν εἰπὼν, ὥστε καὶ ἐκ τοῦ σχεδὸν
| ἀπελθεῖν τινὰς ἐπὶ τῇ τῶν ἁγίων παραλήψει, ὧν καὶ αὐτὸς ἦν, στραφεὶς B 270
πρὸς τοὺς πεμφθέντας · α' Ἀδελφοί, εἶπεν, ἰδοὺ ἡτοιμάσθην καὶ οὐ ταραχθή-
σομαι, κἂν ὃ τι καὶ ἐπ' ἐμοὶ βούλοισθε. Τὸ οὖν ὑμέτερον, ὡς φατε, κατεπρά-
χθη. Πραττέτω καὶ τὸ λεῖπον ὁ βασιλεὺς καὶ ὅπου ἰτέον ἡμῖν ἐξ αὐτῆς 5
κελευέτω, ἢ μᾶλλον πεμπέτω καὶ τοὺς ἀπάξοντας · οὐδὲ γὰρ ἐρίσομεν τὸ
παράπαν, κἂν ξίφος προσετοιμάζοι κἂν θάνατον. » Ταῦτ' εἰπὼν, ἀπέπεμπε
μετ' εἰρήνης πάντας, αὐτὸς δὲ τοῖς ὄλοις ἐξαμελήσας ἐκάθητο, τὸ ἀπὸ τοῦ
κρατοῦντος ἀναμένων πρόσταγμα.

η'. Ὅπως πέμψας ὁ βασιλεὺς ἐξάγει τοῦ πατριαρχείου τὸν πατριάρχην καὶ 10
τὰ τότε συμβάντα.

Νῦν ἦν, περὶ τοῦ τελευταῖα πυαντιῶνος, ὅτε καὶ πρὸς τὸ αἰθριώτερον
καθίσταται ὁ ἄηρ, τῶν ἀπὸ τοῦ χειμῶνος ἀπαλλαγείς δυσχερῶν, τὸ πολὺ τῆς
νοτίδος ἀποβαλὼν. Καὶ δὴ πρώτην φυλακὴν τῆς νυκτὸς ἐκείνης οἱ τοῦ
βασιλέως πέμπονται, ἐφ' ᾧπερ, τὸν καταδικασθέντα καταγαγόντας, ἀπαγα- 15
γεῖν ὅπου καὶ προσετάχθησαν. Ὡς γοῦν αὐτίκα κατήγετο, ἐπιβάς τοῦ μεγί-
στου ναοῦ, στὰς πρὸς ταῖς μεγίσταις πύλαις, ἀφωσίον τῷ δεσπότη Χριστῷ
τὰ εὐχαριστήρια, προσκυνῶν τε καὶ συνταττόμενος. Ὡς δ' ἔμελλε διὰ τῆς
κατ' ἀνατολὰς πύλης ἐξέρχεσθαι, ἐφ' ᾧ καταλαβεῖν τὸ ἐν τῇ Βαρβάρᾳ
κελλύδριον τοῦ θαυματουργοῦ Νικολάου, ὃ δὴ καὶ συνίστατο τότε πρὸς τῇ 20
θαλάσῃ καὶ ὡς μετόχιον τῇ Ὁξειᾷ ἡρμόζετο — ἐκεῖ γὰρ προχείρως κατε-
δικάζετο ἀπελθεῖν, καὶ τοῦτο κατ' οἰκονομίαν, οἶμαι, Θεοῦ, ὅτι καὶ τὸ
ῥά|κος ἐκεῖνος ἐν τῇ Ὁξειᾷ πρώτως ὑπέδω, τὸν μοναχὸν μεταμφιεννύ- B 271
μενος —, ὡς τοῖνυν πρὸς τῇ ἐξόδῳ τῆς ἐκκλησίας ἦν, αἰθρίας ἐς τότε οὕσης
κατ' οὐρανόν, ἐξαίφνης νέφος σκοτόεν ἐπλήρου τὸ πᾶν, καὶ ῥαγδαῖος συνάμα 25
χαλάζῃ κατεφέρετο ὑετός, χρῆμά τε ἐξάίσιον ἀστραπῶν τὸν ἄερα πυρεκδο-
λοῦν ἐξέκαie καὶ κτύποι βροντῶν συνεχεῖς τὰ τῶν ἀκούοντων συνετάρασσον
ᾧτα. Κάκεῖνος ἐν τόσοις δεινοῖς τοῖς ἀπάγουσιν εἴλκετο, ἕως καὶ ἐς τὴν
μονὴν κατηντήκεσαν. Ἐκεῖσε διαγαγόντος τὴν ἡμέραν, τῇ ἐπιγενομένῃ νυκτὶ

1 Ταῦτα : τοιαῦτα C || καὶ³ om. A 2 παραλήψει : -εἴψει ante corr. C 3 πεμ-
φθέντας : πεμφθέντας B 4 βούλοισθε : -ησθε A || ὑμέτερον : ἡμέτερον C 5 ἰτέον :
ἰστέον B ἰτέον C || ἡμῖν : ὑμῖν B Poss. || αὐτῆς : αὐτῆς B 10 η' om. AB 10-11
"Ὅπως — συμβάντα om. AB 12 πυαντιῶνος : μεταγειντιῶνος B || μάιος mg. AC ||
αἰθριώτερον : -ότατον B 13 καθίσταται : κατήσταται C 14 Καὶ δὴ : κατὰ δὴ
Poss. καὶ δὴ τὴν Bekk. 15 καταγαγόντας : -ες B edd. 20 συνίστατο : -αντο A
22 οἰκονομίαν : εἰκ- C 23 ῥάκος : ῥάκκος B || τὸν μοναχόν : τῶν μοναχῶν B 26 τε :
τι C 26-27 πυρεκδολοῦν : -ῶν A 27 κτύποι : τύποι A 28 ἐς : εἰς A
29 γοῦν post Ἐκεῖσε add. B edd. || ἐπιγενομένη : ἐπιούση A.

p. 376, n° 24. Le couvent était un métôchion (petit couvent qui dépend d'un monastère et dont le supérieur est nommé par l'higoumène de ce monastère) du monastère d'Oxeia, situé dans l'île d'Oxeia, la plus occidentale des îles des Princes ; voir JANIN, *Églises des grands centres*, p. 66-67.

5. Voir SKOUTARIOTÈS : Sathas, p. 511⁶⁻⁷.

reléguèrent en Proconnèse, en l'enfermant dans le petit monastère qui se trouvait là au-dessus du village qu'on appelle localement Souda¹ et en y plaçant des inspecteurs du service impérial, pour empêcher de le voir ceux qui le voulaient.

9. Comment les patriarches d'Orient, celui d'Alexandrie et celui d'Antioche, se comportèrent vis-à-vis de la déposition du patriarche.

Telles furent donc les mesures qu'on prit à son endroit. On jugea nécessaire que les patriarches donnent aussi leur avis à son sujet, et ils en furent sollicités. Euthyme d'Antioche avait été poussé jadis à de l'inimitié envers lui, parce qu'il n'était pas reçu en sa communion : il était accusé et, bien qu'il fût incertain si la chose était vraie, il était néanmoins accusé, par le bruit qui en courait, d'être de quelque manière en communion avec les Arméniens² ; aussi approuva-t-il alors l'éloignement du patriarche et se montra-t-il d'accord au moment d'émettre son avis ; mais Nicolas d'Alexandrie se trouva si peu d'accord qu'il se sépara une fois pour toutes de ceux qui avaient porté la condamnation et qu'il resta dans cette attitude jusqu'à la fin, sans rien changer à sa décision³.

10. Comment le patriarche, encore en charge, voulut rappeler comme évêque le métropolite de Sardes.

Parmi les évêques, si l'on excepte les précédents, Manuel de Thessalonique⁴ et Andronic de Sardes, il n'y en avait pas d'autre à faire schisme. Nous avons déjà dit qu'Andronic de Sardes prit la tonsure monastique⁵ ; durant son patriarcat, Arsène, qui savait bien que c'était à cause de son premier envoi en exil qu'Andronic revêtit à dessein la tenue monastique, voulut rétablir l'homme, qui déposa aussitôt l'habit, mais il ne réussit pas à en convaincre aussi les évêques. En effet, comme celui-ci, au cours d'un entretien privé qu'il eut alors avec le patriarche, le trouva consentant, à la seule condition que le synode le voulût aussi, il résolut, au terme de l'entrevue, de tenter l'affaire. Ainsi un jour de synode, avec l'approbation du patriarche, il revêtit le mandyas épiscopal et met sur sa tête la mitre sacrée⁶, puis il s'assit dehors et chercha le moment de se joindre au synode, qui siégeait avec le patriarche. Mais quand on annonça au synode

1. Sur ce monastère, voir JANIN, *Églises des grands centres*, p. 211, n° 5. Selon M. GÉDÉON (*Προϊκόννησος. Ἐκκλησιαστικὴ παροιμία, ναὶ καὶ μοναί, μητροπολίται καὶ ἐπίσκοποι*, Constantinople 1895, p. 113-114), Arsène fut enfermé dans le monastère Saint-Nicolas près du village de Souda, au sud-est de l'île de Proconnèse (Marmara).

2. Sur Euthyme d'Antioche, voir p. 339 n. 4.

3. Sur Nicolas II d'Alexandrie, voir p. 338 n. 3.

4. Manuel Dishypatos (*PLP*, n° 5544), métropolite de Thessalonique, s'était exilé après s'être opposé à l'élection de Nicéphore II à la fin de l'année 1259 (II, 17). Il fut remplacé l'année suivante à la tête de l'Église de Thessalonique par Joannice Kydônès (II, 22).

νητ' ἀλιάδι ἐνθέμενοι, περιώριζον ἀνὰ τὴν Προικόνησον, τῷ ἐκεῖσε μονυδρίῳ τῷ ἄνω τῆς ἐγγχωρίως λεγομένης Σούδας κειμένῳ ἐγκατακλείσαντες, τάξαντες καὶ ὁπτηῖρας ἐκ τῶν βασιλικῶν, ὡς μὴ θεῶτο τοῖς βουλομένοις.

θ'. "Ὅπως οἱ τῆς ἀνατολῆς πατριάρχαι, ὃ τε Ἀλεξανδρείας καὶ ὁ Ἀντιοχείας, περὶ τὴν καθάιρεσιν τοῦ πατριάρχου διετέθησαν. 5

Οὕτω μὲν οὖν τὰ κατ' ἐκεῖνον διαταξάμενοι, ἐπεὶ καὶ τοὺς πατριάρχας ἐπ' ἐκείνῳ γνωμοδοτεῖν τῶν ἀναγκαίων ἐνόμιζον, ἀξιουμένων ἐκείνων, ὁ μὲν Ἀντιοχείας Εὐθύμιος, ὠρμημένος καὶ πάλαι εἰς τὴν κατ' ἐκείνου ἀπέχθειαν, ὡς μὴ παρ' ἐκείνου εἰς κοινωνίαν δεχόμενος, αἰτίαν φέρων, εἰ ἀληθῆ ἄδηλον ὄν, ὅμως δὲ φέρων ἐκ φήμης ὡς συγκοινωνοῖη κατὰ τι τοῖς 10 Ἀρμενίοις, τότε διὰ ταῦτα καὶ προσαπεδέχετο τὸ ἐκποδῶν ἐκεῖνον γενέσθαι καὶ συνῆγει γνωμοδοτῶν, ὁ δ' Ἀλεξανδρείας Νικόλαος τοσοῦτου συναινεῖν ἐδέξησεν ὥστε καὶ καθάπαξ τῶν καταψηφισαμένων | ἐσχίζετο καὶ ἔμεινεν B 272 ἕως τέλους ἐν τούτῳ, μὴδὲν μεταλλάξας τῶν ἐγνωσμένων.

ι'. "Ὅπως ἤθελεν ὁ πατριάρχης, ἐπὶ τῆς τιμῆς ὧν, ἀνακαλεῖσθαι ὡς ἀρχιερέα 15 τὸν Σάρδεων.

Τῶν δ' ἀρχιερέων, πλὴν τῶν προτέρων ἐκείνων, Μανουήλ τε τοῦ Θεσσαλονίκης καὶ τοῦ Σάρδεων Ἀνδρονίκου, οὐδεὶς ἄλλος ἦν ὁ σχιζόμενος. Τὸν δ' Ἀνδρόνικον, ὡς καὶ κατὰ μοναχοὺς ἀποκαρεῖη, φθάσαντες εἶπομεν · ὃν καὶ ἐπὶ τῆς αὐτοῦ πατριαρχίας Ἀρσένιος, εὖ εἰδὼς ὡς δι' ἐκεῖνον τὸ πρῶτον 20 ἐξορισθέντα ὑπέδου τὰ μοναχῶν ἐξεπίτηδες, ἤθελεν ἀνορθοῦν, ἀποθέμενον εὐθέως τὰ ῥάκη, ἀλλ' οὐκ ἐξεγένετό οἱ εἰς τοῦτο καὶ τοὺς ἱεράρχας συμπεῖθειν. Ἐπειδὴ γὰρ ἐκεῖνος, τότε τῷ πατριάρχει κατ' ἰδίαν κοινο- λογησάμενος, εὗρεν, εἰ μόνον θελήσοι καὶ ἡ σύνοδος, κατανεύοντα, ἐξελθὼν ἐκεῖθεν, ἔγνω πείρα διδόναι τὸ πρᾶγμα. Καὶ δὴ κατὰ μίαν τῶν συνοδικῶν 25 ἡμερῶν, συνεγνωκὸς καὶ τοῦ πατριάρχου, μανδύαν τε ἀρχιερατικὸν περιβάλλεται καὶ ἐπὶ κεφαλῆς τὴν ἱεράν ἐπιτίθεται κίδαριν καί, καθεσθεὶς ἔξω, καιρὸν ἐζήτει συνελθεῖν τῇ συνόδῳ, τῷ πατριάρχει συνεδρευούσῃ. Ὡς δ'

1 Προικόνησον : Προικόννησον edd. 4 θ' om. AB 4-5 "Ὅπως — διετέθησαν om. AB 4 τε : τῆς edd. || ὁ om. edd. 11 καὶ ante διὰ ταῦτα add. A 13 καταψηφισαμένων : -ἰζομένων B 15 ι' om. AB 15-16 "Ὅπως — Σάρδεων om. AB 16 τὸν : τῶν C 17 τε om. C 18 ἄλλος om. A || δ' om. edd. 19 ἀποκαρεῖη : -οίη B Poss. 22 ῥάκη : ῥάκηη B 27 ἐπιτίθεται : περιτ- A.

5. Ci-dessus, II, 18 ; voir *PLP*, n° 959.

6. Sur le mandyas, voir p. 342 n. 1. La *kidaris* indique ici une mitre en forme de turban, différente de la *mitra* (bonnet rond avec broderies et pierres précieuses, surmonté d'une croix), qui ne fut introduite que plus tard dans l'Église grecque par un patriarche d'Alexandrie ; voir aussi p. 508 n. 1. Les réunions ordinaires du synode se tenaient les lundi, mercredi et vendredi ; voir J. DARROUZÈS, *Documents inédits d'ecclésiologie byzantine*, Paris 1966, p. 216* ; IDEM, *Le registre synodal du patriarcat byzantin au XIV^e siècle*, Paris 1971, p. 300-301.

qu'il attendait et qu'ils eurent appris qu'il avait revêtu la tenue épiscopale, ils furent pris d'indignation et ne voulurent pas le recevoir. Puis, comme l'un des évêques exhibait la lettre d'Andronic dans laquelle il s'intitulait lui-même de sa propre main Athanase¹, il arriva aussitôt que chez le patriarche la fougue à le soutenir fut éteinte et l'ardeur à le défendre refroidie, et que l'homme rabroué renonça à sa tentative, pour vivre désormais hors des affaires².

Mais ces faits sont antérieurs. Sur le moment, de nombreux moines et une large fraction du peuple firent schisme, et ils se réunissaient à part ; ils disaient : « *Ne prends pas, ne touche absolument pas* celui qui pourrait approuver la déposition du patriarche ou qui serait en communion avec ceux qui l'approuvent. » Mais l'empereur, vu que l'Église ne pouvait rester sans pasteur, autorisa les évêques à élire qui bon leur semblerait ; puis, dans un profond dessein et avec la volonté de contenir les schismes, il convoque une assemblée générale et, quand tout le monde fut réuni au même endroit, de la fenêtre de son appartement, qui était entourée de barreaux de fer, les uns droits et les autres obliques, il leur adressa ce discours.

11. Harangue de l'empereur au sujet des dissidents.

« Je pense, ô sujets de ma majesté, que personne parmi vous tous n'en est arrivé à un tel degré de démence au point de ne pouvoir prendre conseil de lui-même, mais de son prochain. En effet, le conseil des autres est naturellement une aide très puissante pour qui délibère ; de fait, on désigne par ce terme *symbolè* l'action de fondre en une deux *boulai*³. La chose s'impose, lorsque la question débattue reste indécise, les raisons produites de part et d'autre étant d'un poids égal, quel que soit l'avis auquel on s'arrête. Mais lorsque le jugement penche d'un côté, de sorte qu'ici avec le bien brille aussi la solidité, tandis que là le caractère malfaisant est clair, ce serait vraiment illusoire et dommageable de dédaigner son propre jugement pour se servir de celui des autres, dans lequel on peut trouver de l'indécision d'une part, de la cupidité de l'autre ; de plus, l'affaire d'autrui est toujours indolore, comme tout ce qui est personnel frappe naturellement. Il vous faut donc vous servir en priorité de vos raisons à vous et juger de la sorte de celles qui vous viennent du dehors. Celui qui, au mépris de ses propres opinions, s'attache à celles qui viennent de l'extérieur, de manière à s'y attacher quelle qu'en soit

1. Andronic de Sardes avait en effet pris le nom d'Athanase en recevant la tonsure monastique (p. 171^a).

2. Malgré cet échec, qui n'est pas daté par l'historien, Andronic de Sardes réussit à se faire rétablir sur son siège en 1283 (Bonn, II, p. 50¹²⁻¹⁵), mais pour peu de temps (VII, 23).

3. La parenté des deux termes ne peut être rendue en français. Voici le sens : deux avis composent une *délibération*.

ἡγγέλλετο τῇ συνόδῳ τὰ περὶ τούτου περιμένοντος καὶ ἀρχιερατικῶς ἐστολίσθαι ἐμάνθανον, δεινὰ ἐποιοῦν καὶ οὐκ ἤθελον δέχεσθαι. Ὡς δέ τις ἐκείνων καὶ τὴν ἐπιστολὴν ἐνεφάνιζε τὴν ἐκείνου, ἐν ᾗ ἐπέγραφεν ἑαυτὸν οἰκείαις χερσὶν Ἀθανάσιον, αὐτίκα τῷ μὲν πατριάρχῃ τὴν τοῦ βοηθεῖν ὁρμὴν ἡμδλύ- 4 σθαι καὶ τὸ ὑπὲρ ἐκείνου θερμὸν ἐψῦχθαι συνέδαινε, τῷ | δ' ἀνακοπέντι B 273 καθυφεῖναι τῆς πείρας καὶ ἀπραγμόνως ἐντεῦθεν διάγειν.

Ἀλλὰ ταῦτα μὲν πρότερον · τότε δὲ πολλοὶ τῶν τε μοναχῶν καὶ τῆς λαώδους μοίρας ἀποσχισθέντες καθ' αὐτοὺς συνελέγοντο, « μὴ ἄψη, μηδὲ θίγῃς τὸ παράπαν, λέγοντες, ὅς ἂν συναινοῖη τῇ καθαιρέσει τοῦ πατριάρχου ἢ μὴν κοινωνοῖη τοῖς συναινοῦσιν ». Ἀλλ' ὁ βασιλεὺς, ἐπεὶ οὐκ ἦν τὴν 10 ἐκκλησίαν ἀποίμαντον διαμένειν, τοῖς μὲν ἀρχιερεῦσιν ἐφῆκε ψηφίζεσθαι τὸν σφίσι δοκοῦντα, αὐτὸς δέ, βαθύ τι συνορῶν καὶ ἀναστέλλειν θέλων τὰ σχίσματα, σὺναξίν τε κοινὴν παραγγέλλει καί, πάντων ἐν ταύτῳ συλλεγόντων, ἐκ τοῦ παραθύρου τῆς αὐτοῦ κέλλης, ὃ δὴ καὶ σιδηροῖς, τοῦτο μὲν ὀρθοῖς, τοῦτο δ' ἐγκαρσίοις, περιεδρυφακτοῦτο τοῖς κάμαξι, λόγων ἤπτετο 15 πρὸς αὐτοὺς τοιῶνδε.

ια'. Δημηγορία τοῦ βασιλέως περὶ τῶν σχιζομένων.

« Ἐγὼ νομίζω, ὦ τῆς ἐμῆς βασιλείας ὑπήκοοι, μηδένα τῶν ἀπάντων ὑμῶν ἐπὶ τοσοῦτον ἦκειν φρενοδλαβείας ὥστε μὴ ἑαυτῷ δύνασθαι χρᾶσθαι συμβούλῳ, ἀλλὰ τῷ πέλας. Εἰ γὰρ καὶ ἡ παρὰ τῶν ἄλλων βουλὴ συλλαμβά- 20 νειν τὰ πλεῖστα πέφυκε τοῖς βουλευομένοις — ταύτῃ γὰρ καὶ συμβουλὴ λέγεται, εἰς ταῦτ' ἀναγομένων ἀμφοῖν τῶν βουλῶν —, ἀλλ' ἀναγκαῖον τοῦτο ἐφ' ὅσοις ἐπ' ἀμφιδόλῳ κεῖται τὸ βουλευόμενον, ὥς ἀμφοτέρωθεν λογισμοὺς ἰσορρόπους κινεῖσθαι, κἂν ὁποίας τις ἀψῆται · | ἐφ' ὅσοις δὲ B 274 ἑτερορρεπῇ τὰ τῆς δόξης, ὥς ἐντεῦθεν μὲν μετὰ τοῦ καλοῦ καὶ τὸ πάγιον ἀνα- 25 φαίνεσθαι, ἐκεῖθεν δὲ δῆλον εἶναι τὸ βλάπτον, εἰκαῖον ὄντως καὶ ἀλυσιτελές, λογισμῶν συντρόφων ὑπερορῶντα, ἀλλοτρίοις χρᾶσθαι, οἷς ἐνὶ μὲν ἀβουλία, ἐνὶ δ' ὀρεξίς · πρὸς τούτοις καὶ τὸ ξένον αἰετ' ἀνάλγητον, ὥς παντὸς τοῦ οἰκείου πεφυκότος πιέζειν. Δεῖ τοίνυν γε καὶ ὑμᾶς τοῖς ἀφ' ἑαυτῶν λογισμοῖς προηγουμένως χρᾶσθαι καὶ οὕτω δοκιμάζειν τοὺς ἔξωθεν. Ὅς 30 δέ, τῶν οἰκείων ὑπερφρονῶν, ἑαυτὸν τοῖς ἔξωθεν λογιζομένοις παρέχει, ὥς,

8-9 Colossiens, 2, 21. 11 Cf. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Lettres*, 80 : PG 37, 153^c. 28-29 Cf. PINDARE, *Néméennes*, I, 82.

1 ἡγγέλλετο : -έλετο C 3-4 οἰκείαις χερσὶν om. B 4 βοηθεῖν : βοηθοῦντος B 7 πολλοὶ om. A || τε om. C 8 ἀποσχισθέντες : -θέντες C 9 θίγῃς correxi : θίγη ABC edd. 10 συναινοῦσιν : συνειν- ante corr. B 11 μὲν om. C 12 σφίσι : -ιν edd. || ἀναστέλλειν : -έλειν C 13 παραγγέλλει : -έλει A 14 σιδηροῖς : -οῦν A 15 ὀρθοῖς : ὀρθοῖς A || δ' : δὲ A 17 ια' om. AB || Δημηγορία — σχιζομένων om. AB 19 χρᾶσθαι : χρῆσθαι B edd. 20-21 συλλαμβάνειν : συλαμ- C 22 ταῦτ' : ταῦτ' AB 25 ἑτερορρεπῇ : ἑτερορρεπῇ B 25-26 ἀναφαίνεσθαι : ἀναφέρεσθαι B 27 χρᾶσθαι : χρῆσθαι B edd. || ἐνὶ μὲν : ἐνεκεν B 29 γε om. C || ὑμᾶς : ἡμᾶς B || ἀφ' ἑαυτῶν : ἀφ' ἑαυτοῦ AB ἐφ' ἑαυτῶν edd. 30 χρᾶσθαι : χρῆσθαι B edd.

la teneur, celui-là doit savoir qu'il avoue être pour sa part un fou. C'est vraiment le fait d'un fou de ne pas comprendre par soi-même et, dans tout ce que pourrait dire le premier de ces étrangers, de ne pas savoir discerner le meilleur et le pire. Et en définitive à cet homme-là le conseil d'autrui n'est d'aucune utilité.

Vous savez donc parfaitement ce qui s'est passé, et aucun de ces événements ne vous est caché ; car c'est pour cette affaire qu'a été organisé le concours de chacun d'entre vous en ce lieu, sur l'ordre de notre souveraineté. Cela s'est en effet produit en d'autres temps ; seulement, la différence des causes pourra en faire hésiter certains. Alors donc, lorsque le patriarche en charge démissionna volontairement, un autre fut mis à sa place, tandis que présentement, alors qu'il a été déposé pour des raisons capitales, comme vous le savez, il est normal d'en installer un autre. Ce qui a donc échoué dans le passé, le mieux est de le régler à l'avance pour l'avenir¹. Il s'était donc trouvé alors dans les rangs de la populace des gens ignorants dont le trouble de l'Église fait la joie et qui, en s'introduisant dans les maisons des gens, y utilisaient le schisme pour soutirer de l'argent. Et nous serions à les pourchasser, si la brièveté du temps ne s'était opposé aux élans et de leur désordre et de notre poursuite. La situation présente laisse soupçonner quelque chose de pareil : le désordre en effet n'est pas mort, de sorte que certains, ayant trouvé une raison, pourraient à nouveau tenter de faire peur et de diviser l'Église de Dieu. Rechercher donc ces hommes, manifestement portés par nature à la suite d'une longue habitude à se dissimuler dans les coins et à exécuter leur travail dans le secret, est par ailleurs également superflu ; mais à ceux qui se plient ainsi inconsidérément aux susurrements de ces gens-là nous n'hésiterons pas à infliger les pires châtiments.

En quoi en effet pourrait-on se scandaliser ? Parce que l'on change quelque chose à la doctrine du patriarche ? Mais aucun de nos articles de foi n'a été altéré, et il faut souhaiter que rien absolument ne soit altéré. Parce qu'on s'est écarté de l'usage ? Mais on ne pourrait rien dire là-dessus, même avec beaucoup d'efforts. Parce que, vivant sous un pasteur, maintenant que celui-ci a été écarté pour de graves raisons, vous n'en obtiendrez vraiment pas un autre ? Mais vous en obtiendrez un et vous vivrez mieux sous ce pasteur. A qui d'entre vous en effet pouvait-il arriver d'être bien traité par lui² et de sentir les effets de notre bienfaisance, s'il lui arrivait de tomber en quelque fâcheuse situation ? Pourquoi ? Certes je ne vous ai pas convoqués présentement en un même lieu dans le but de mettre moi-même ma souveraineté en accusation ; néanmoins, voici que je dévoile la cause, et je ne la cache pas, pour laquelle celui qui

1. L'empereur entend prendre ses précautions pour éviter que le deuxième successeur d'Arsène en 1265 soit rejeté par l'Église et par le peuple, comme le fut Nicéphore II en 1259-1260 (II, 16-17).

εἴ τι ἂν φέροιεν ἐκεῖνοι, προσέξων, ὁ τοιοῦτος ὁμολογῶν ἴστω ὡς ἄφρων ἐστὶ τὸ καθ' αὐτόν · ἄφρονος δὲ πάντως τὸ μήτ' ἄφ' ἑαυτοῦ συνιέναι καὶ τό, κἄν τις καὶ τῶν ἔξωθεν λέγοι, μὴ διακρίνειν εἰδέναι τὸ κρεῖττόν τε καὶ τὸ χεῖρον · καὶ λοιπὸν οὐδὲ τῆς θυραίας ἐκείνῳ συμβουλῆς ὄφελος.

Τὰ γοῦν ξυμπεσόντα οἴδατε πάντως, καὶ οὐδὲν ἐξ ὑμῶν τῶν γενομένων 5 κέκρυπται · ἐπὶ τούτῳ γὰρ καὶ ὠκονομεῖτο ἡ ἐφ' ἐκάστῳ ὑμῶν ἐνταυθοῖ συνδρομή, οὕτω τοῦ ἡμετέρου κελεύσαντος κράτους. Τοῦτο γὰρ καὶ ἄλλοτε ξυνέβη · πλὴν τὸ ἐπὶ ταῖς αἰτίαις διαλλάττον ἀμφισβητεῖν παρέξει τιςί. Τότε μὲν οὖν ἐθελίμου παραιτουμένου τοῦ ἐπὶ τῆς πατριαρχίας ὄντος, ἄλλος ἀντικαθίστατο · νῦν δὲ καὶ ἐπὶ κεφαλαίοις καθαιρεθέντος, ὡς οἴδατε, 10 ἄλλον ἐγκαταστήναι τὸ εἰκὸς δίδωσιν. Ὁ γοῦν ἐκ τοῦ παρελθόντος ἐσφάλῃ, τοῦτο πρὸς τὸ μέλλον βέλτιστον προοικονομεῖν. | Τότε τοίνυν τινὲς τῶν B 275 τῆς ὀχλῶδους μοίρας καὶ ἀπαιδεύτων, οἷς ἡ ταραχὴ τῆς ἐκκλησίας ἀσμένισις, παρεισδυόμενοι ταῖς τῶν ἀνθρώπων οἰκίαις, πορισμὸν εἶχον ἐντεῦθεν τὸ σχίσμα. Κἂν μετῴμεν ἐκείνους, εἰ μή γε τὸ βραχὺ τοῦ καιροῦ ἐκείνοις τε 15 τῆς ἀταξίας καὶ ἡμῖν τῆς ἐπεξελεύσεως ἐμποδὼν ὠρμημένοις ἔστη. Τοιοῦτόν τι καὶ τὰ νῦν ὑποπτεύεται γίνεσθαι · οὐ γὰρ ἀπόλῳλεν ἡ ἀταξία, ὥς τινας, ἐπειλημμένους αἰτίας, πάλιν ἀνασοβεῖν καὶ τὴν ἐκκλησίαν τοῦ Θεοῦ σχίζειν πειρᾶσθαι. Τὸ γοῦν ἐκείνους ζητεῖν, φύσιν ἔχοντας ἀντικρυς ἐξ ἐθισμοῦ συνεχοῦς ταῖς γωνίαις ἐπηλυγάζεσθαι καὶ κρυφῆδόν τὸ αὐτῶν πράττειν 20 ἔργον, ἄλλως δέ γε καὶ περιττόν · τοῖς δ' ὑπαγομένοις οὕτως ἀβούλως τοῖς ἐκείνων ὀαρισμοῖς προστιμᾶν τῶν χειρίστων οὐ κατοκνήσομεν.

Εἰς τί γὰρ καὶ τις σκανδαλισθεῖν ; Ὅτι μεταλλάττεται τι τῆς δόξης αὐτῶ ; Ἀλλ' οὐδὲν τῶν ἡμετέρων παραβέβασται · μὴ δὴ τι καὶ παραβαθεῖν τὸ σύνολον. Ἀλλ' ὅτι τοῦ συνήθους ἐξέστραπται ; Ἀλλ' οὐδὲν ἔχει ἂν 25 τις εἰπεῖν, κἂν πολλὰ κάμοι. Ἀλλ' ὅτι ὑπὸ ποιμένα τελοῦντες, ἐκείνου παρ- κινήθέντος αἰτίαις ἱκαναῖς, ἄλλου τὸ παράπαν οὐκ εὐμοιρήσετε ; Ἀλλὰ μὴν καὶ εὐμοιρήσετε καὶ κρεῖττόνως ὑπ' ἐκείνῳ διάξετε ποιμαίνόμενοι. Τίνι γὰρ ἂπ' ἐκείνου τῶν πάντων εὖ ἐξεγένετο πράξειν καὶ τὰ τῆς ἡμετέρας 29 εὐμενείας | ἔξειν, ἣν πού ἀβουλήτοις καὶ περιπέσοι ; Διὰ τί ; Καὶ πάντως B 276 οὐ νῦν εἰς ταῦτόν ὑμᾶς συνῆξα σκοπῶν ὅπως ἂν αὐτὸς τοῦ ἡμετέρου κράτους κατηγοροῖν · ἀλλὰ τὴν αἰτίαν λέγω, καὶ οὐκ ἐπικρύπτομαι, τοῦ μή τι

4 οὐδὲ : οὐ δὴ A 5 γοῦν : οὖν edd. || ὑμῶν : ἡμῶν AB edd. 9 οὖν om. C
10 κεφαλαίοις : -οι AB 11 Ὁ γοῦν : ὅς (δ post corr. B) νῦν AB 12 βέλτιστον :
βλέτιστον C || προοικονομεῖν : προ- A 15 μή γε : μήτε edd. 16 ἀταξίας : ἀξίας
C 18 ἐπειλημμένους : -ημένους AC 20 ἐπηλυγάζεσθαι : ἐπηλυγά- AC || τὸ : τὰ
AB 22 ὀαρισμοῖς : ὁ ὀρισμοῖς B || προστιμᾶν : προ- B Poss. 23 μεταλλάτ-
τεται : μεταλά- C 28 ποιμαίνόμενοι : ποιμεν- C 31 ὑμᾶς corr. Bekk. : ἡμᾶς
ABC Poss.

avait besoin de miséricorde n'obtenait du bon vouloir impérial rien de ce qu'il eût fallu. C'est qu'il n'était pas facile au patriarche de venir jusqu'à nous, son hostilité y faisant obstacle, ni à nous, qui n'étions pas sollicité par lui, de faire profiter des effets de notre bienveillance celui qui en avait besoin ; et d'ailleurs, même s'il nous en avait sollicité, il n'aurait pas obtenu ce qu'il fallait ; pourquoi le cacher en effet ? Ce n'est pas nous qui nous opposons à ce qu'on fût bien traité, mais c'est lui qui ne disposait pas aux bonnes grâces par sa prière. On nous a en effet appris que la grâce est engendrée par la grâce, et il n'était pas possible à l'amour de croître, une fois né, si ne naissait pas à son tour l'amour qui y répond. Vous pourriez aisément me prendre pour un rêveur. Mais le rêve qui atteint la réalité est louable. En effet, un auteur profane a dit que l'orgueil confine à la solitude, car personne ne s'élancera pour se préoccuper de l'arrogant, en sorte qu'isolé dès lors des autres il lui arrive de vivre seul à part lui. Qu'en sera-t-il donc à l'avenir ? Vous verrez certainement aussi les rayons de la bienveillance vous atteindre, le pasteur¹ incitant notre volonté par le moyen très efficace de la médiation. Seulement qu'on ne se laisse pas aller au pire, qu'on ne badine pas, en regardant à son seul intérêt, là où il ne faut pas badiner et qu'on ne poursuive pas sérieusement l'irréalisable ; car les défaillances individuelles remplissent les villes de troubles, et par la faute d'un seul beaucoup eurent leur part de maux. Fuyez donc les conventicules et ayez les schismes en aversion. Quantité de porteurs de bure² vont se glisser dans vos maisons : loin de veiller à votre bien, ils cherchent au contraire à se faire donner par vous ce dont ils ont besoin. Puis ils accuseront les souverains³ et, après avoir mêlé la situation nouvelle à l'ancienne, ils déploreront que les affaires de l'Église ne soient pas en bon état et qu'à cause de cela ils s'égarent peut-être eux aussi en guettant le redressement, car tels seraient sans doute les propos de ces calomniateurs.

Que vous faut-il donc faire ? Rien n'empêche de donner de son bien aux autres ; qu'on le fasse, comme on veut. Mais se laisser prendre à leurs discours et se laisser égarer en leur compagnie, c'est ce qui ne me semble pas supportable à moi, ni sûr pour vous. C'est pourquoi voici que la menace précède le châtement, de peur que, une fois passé à l'action, on ne l'apprenne à ses dépens. C'est le destin en effet que la masse se laisse corrompre par le petit nombre ; dès lors qui se laisserait endormir à ce point de ne pas chercher à arrêter le mouvement ? Pour ma part,

1. Sur la variété de la terminologie utilisée pour désigner les évêques ou le patriarche, voir p. 38 n. 2. Le mot fait ici écho à l'adjectif ἀπολιμαντον (p. 357¹¹).

2. Sur le terme σακχοφόρος, voir p. 406 n. 1.

3. Il faut sans doute entendre « les souverains », plutôt que « les empereurs », bien qu'Andronic II ait été vraisemblablement proclamé empereur plus tôt. Les Arséniates mènent et mèneront une campagne anti-dynastique contre les Palaiologoi et pour la défense de Jean IV Laskaris, le protégé d'Arsène.

τυγχάνειν τῶν προσηκόντων ἐκ βασιλικῆς νεύσεως τὸν ἐλέους χρήζοντα.
 Οὐτε γὰρ ἐκείνῳ τὰ πρὸς ἡμᾶς εὐδοα, κωλυούσης τῆς ἀπεχθείας, οὐθ' ἡμῖν,
 μὴ παρ' ἐκείνου ἀξιουμένοις, τὰ τῆς εὐμενείας ἀνυστὰ πρὸς τὸν χρήζοντα ·
 ὅπου γε καὶ εἰ ἡξίου, οὐκ ἂν ἐτύγχανε τῶν δεόντων · καὶ τί γὰρ δεῖ ἐπι-
 κρύπτειν ; Οὐχ ἡμῶν πρὸς τὸ εὖ πράττειν ἀποπεφυκότων, ἀλλ' ἐκείνου 5
 μὴ οἰκονομοῦντος τῇ ἀξιώσει τὸ εὖχαρι. Τίκτεσθαι γὰρ χάριν τῇ χάριτι
 μεμαθήκαμεν, καὶ οὐκ ἦν αὐξάνειν τὸν ἔρωτα γεννηθέντα, μὴ ἐπιγεννη-
 θέντος καὶ τοῦ ἀντέρωτος. Τάχα ἂν μυθολόγον με οἰηθείητε · ἀλλὰ τὸ
 τοῦ μύθου ὡς ἀληθεῖα προσπαῖον ἐπαινετόν. Ἐφησε γὰρ καὶ τις τῶν ἔξω ἐρη-
 μίας γείτονα τὴν αὐθάδειαν · τῷ γὰρ αὐθάδει οὐδεὶς προσέξει προσβάλλων, 10
 κἀντεῦθεν ἐρημωθέντι τῶν ἄλλων καθ' αὐτὸν αὐτὸν διάγειν ξυμβαίη. Τί
 γοῦν τὸ εἰσέπειτα ; Εἰδῆσете πάντως καὶ εὐμενείας ὑμῖν προσβαλλούσας
 ἀκτῖνας, τοῦ ποιμένος κινουῦντος τὴν ἡμετέραν γνώμην ὑπερ|τάτοις μεσιτείαις B 277
 τρόποις. Μόνον μὴ τις ἐνδῶ πρὸς τὸ χεῖρον, μηδὲ τις, τὸ καθ' αὐτὸν
 σκοπῶν καὶ μόνον, ἐν οὗ παικτοῖς παιζέτω, μηδ' οὐκ ἐπ' ἀνυστοῖς σπου- 15
 δαζέτω · τὰ γὰρ καθ' ἕκαστον ὀλισθήματα ἐμπιπλάσι πραγμάτων τὰς
 πόλεις, καί, ἐνδὸς ἀμαρτόντος, πολλοὶ τῶν κακῶν ἀπηύρων. Φεύγετε τοίνυν
 τὰς παρασυνάξεις καὶ τοῖς σχίσμασιν ἀπεχθάνεσθε. Πολλοὶ σακκοφόροι
 ταῖς οἰκίαις ὑμῶν παρεισδύσονται, οὐχ ὅπως ὑμῖν εὖ γένηται προμηθεύμενοι,
 ἀλλ' ὅπως ἂν αὐτοῖς παρ' ὑμῶν πορισθεῖη τὰ κατὰ χρεῖαν σκοποῦντες. 20
 Εἴτα κατηγορήσουσι μὲν βασιλέων, καινὰ δὲ τοῖς παλαιοῖς μίξαντες, μὴ
 καλῶς ἔχειν τὰ τῆς ἐκκλησίας ἐποίσουσι καὶ διὰ τοῦτο καὶ αὐτοὺς τάχα
 πλανᾶσθαι, τὴν διόρθωσιν — οὕτω γὰρ ἐκεῖνοι ἴσως ἂν καὶ λέξειαν διαβάλ-
 λοντες — ἀποκαρδοκοῦντας.

Τί γοῦν ποιητέον ὑμῖν ἐστι ; Τὸ μὲν μεταδιδόναι καὶ τοῖς ἄλλοις τῶν 25
 ὄντων οὐ φθόνος · πραττέτω τις ὡς βούλεται τοῦτο. Τὸ δὲ τοῖς λόγοις
 αὐτῶν καθυπάγεσθαι καὶ σὺν ἐκείνοις πλανᾶσθαι οὐ μοι δοκεῖ οὐτ' ἐμοὶ
 ἀνεκτόν, οὐθ' ὑμῖν ἀσφαλές. Διὸ προφθάνει τῆς τιμωρίας ἡ ἀπειλή, μήπως
 ἐπὶ τῶν ἔργων γεγρονώς τις παθὼν εἴσεται. Ἀνάγκη γὰρ τοῖς ὀλίγοις 29
 συνδιαστρέφεσθαι τοὺς πολλοὺς · καὶ τὸντεῦθεν τίς οὕτω νυστάζων ὡς B 278

6 Cf. SOPHOCLE, *Ajax*, 522. 7-8 Cf. PLATON, *Phèdre*, 255 d ; ACHILLE TATIOS,
Leucippe et Clitophon, I, 9. 9-10 Cf. PLATON, *Lettres*, 321 c. 15-16 Cf. PLATON,
Lois, 643 b ; *Gorgias*, 481 b ; JEAN CHRYSOSTOME, *Homélies sur l'épître aux Romains*,
 31 : PG 60, 674^{ab} ; *Homélies sur la deuxième épître aux Corinthiens*, 22 : PG 61, 551¹⁴⁻¹⁵.

2 τὰ : τὸ A || ἀπεχθείας : ἀπαθείας A 4 δεῖ : δὴ C 5 πρ[ά]ττειν in lac.
 om. A 6 τῇ² om. B edd. 11 ξυμβαίη : -βαίνη C Poss. -βαίνει Bekk. 12 ὑμῖν :
 ἡμῖν A 17 ἀμαρτόντος : ἀμαρτάνοντος edd. 19 παρεισδύσονται : -δύονται A ||
 προμηθεύμενοι : προθυμούμενοι B edd. 20 παρ' ὑμῶν om. B || χρεῖαν : -ας edd.
 21 καινὰ : κενὰ C 22 ἐκκλησίας : ἐκλήσιας A 25 καὶ om. A 28 μήπως :
 μή πως edd.

j'ordonne donc à l'homme comme à la femme, au vieux comme au jeune, et encore au citadin comme au campagnard, de mettre d'abord à l'épreuve ceux qui viennent à lui et de s'y prendre ainsi. L'être malade reçoit en effet son secours des êtres bien portants ; mais si ces gens-là sont eux-mêmes malades dans leur mentalité, quel bien pourraient-ils procurer aux autres ? Mais le temps découvrira sans doute leurs sentiments ; pour vous, vous imprégner de leur malice et vous détourner du droit chemin ne vous profitera pas ; même si ceux-là en réchappaient, l'accusation retombera sur vous. Je sais que je vais dire une chose grave, mais vous avez aussi le même sentiment : le délit de schisme sera mis sur le même pied que le délit de sédition, et l'inculpé subira la peine du crime de lèse-majesté. Vous savez donc comment vous comporter dans la situation présente : ou vous vous tenez en repos et vous serez bien traités, ou vous vous mêlez à ces affaires, qui ne vous concernent absolument pas, et vous serez châtiés. »

Après avoir donc, par ces paroles et d'autres semblables, prodigué au peuple ses avertissements préalables, l'empereur laisse chacun retourner dans sa maison.

12. Comment Germain d'Andrinople est élu au patriarcat ; quel homme il était¹.

Saisissant l'autorisation d'élire l'homme qui leur semblait approprié pour la présidence suprême, les évêques se rassemblent tous dans le grand temple sacré des Blachernes² ; l'un proposant un candidat et l'autre un autre, tous finissent par tomber d'accord sur un seul, Germain d'Andrinople³, un homme libre de caractère, apte aux fonctions sacrées et bénéficiant de plus depuis longtemps des bonnes dispositions de l'empereur. En effet, l'homme était vraiment un ami de la beauté et de la science au plus haut degré ; sachant d'autre part qu'était bon tout ce qui pouvait profiter aux affaires et non seulement à la vertu, il louait souvent l'homme adroit et possédant la sûreté d'âme, de préférence à celui qui vit entièrement de la seule vertu, si son existence se passait en société et non dans la solitude. En conséquence, ce n'était pas un savant, mais il portait aux savants le respect qui convient, aimait entendre discourir et s'en montrait un amateur passionné, de sorte qu'il possédait lui-même la moitié du beau⁴. La vertu que l'homme avait en partage

1. Cf. ÉPHREM, vers 10297-10298 : Bonn, p. 412 ; GRÉGORAS : Bonn, I, p. 95^{a-10} ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 168^{a-4} ; HOLOBÔLOS : Treu, p. 1-19.

2. Sur l'église des Blachernes, qualifiée ici de « grand temple », voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 161-171.

3. Germain III (1265-1266) resta peu de temps en charge, mais il garda après son départ l'amitié de l'empereur, qui lui confia des missions importantes (IV, 28-29 ; V, 17). Voir aussi p. 348 n. 3.

μη ζητεῖν στῆσαι τὴν ῥύμην ; Ἐγὼ μὲν οὖν διακελεύομαι καὶ ἀνδρὶ καὶ
 γυναικί, καὶ πρεσβύτῃ καὶ νέῳ, ἀστικῶ τε αὐ καὶ ἀγροίκῳ, δοκιμάζειν πρῶτον
 τοὺς πλησιάζοντας καὶ οὕτω χρᾶσθαι. Τὸ γὰρ νοσοῦν ἐκ τῶν ὑγιαίνοντων
 ἔχει τὰς βοηθείας · εἰ δ' αὐτοὶ τὰς γνώμας νοσοῖεν, τί ἂν τοῖς ἄλλοις παρά- 5
 σχοιεν ἀγαθόν ; Ἀλλὰ τὰ μὲν ἐκείνων ὁ καιρὸς ἴσως δείξει · ὑμῖν δὲ τὴν
 ἐκείνων κακίαν ἀπομοργνυμένοι καὶ τοῦ ὀρθοῦ ἐκκλίνουσιν οὐ συνοίσει ·
 καὶ ἐκεῖνοι διαδιδράσκουσιν, ὑμῖν τὸ ἐγκλημα περιστήσεται. Μέγα μὲν
 ἐρῶν οἶδα, ὅμως δὲ καὶ ὑμῖν δοκοῦν, ὅτι τὸ τοῦ σχίσματος ἐγκλημα ἐν ἴσῳ
 καὶ ἀπιστίας τεθήσεται, καὶ ὁ ἐγκληθεὶς ἐπὶ τούτῳ κολάσεις ὑφέξει καθο-
 σιώσεως. Ὑμεῖς γοῦν οἴδατε ὅπως ἔξετε πρὸς τὰ παρόντα, ὡς ἡ τῷ 10
 ἡσυχάζειν ἐπ' ἀγαθοῖς ἐσόμενοι, ἡ τῷ τοιαῦτα ζητεῖν, μηδὲν ὅλως ὑμῖν
 προσήκοντα, τιμωρηθησόμενοι. »

Ὁ μὲν οὖν βασιλεὺς, τούτοις τε καὶ ἄλλοις τοιούτοις τὰς προαναφωνήσεις
 δοὺς τῷ λαῷ, ἀπολύει ἐπ' οἰκῶν πορεύεσθαι τῶν οἰκείων ἕκαστον.

ιβ'. Ὅπως ψηφίζεται ὁ τῆς Ἀδριανοῦ Γερμανὸς εἰς τὸ πατριαρχεῖον καὶ 15
 ὁποῖος οὗτος.

Οἱ ἀρχιερεῖς δέ, τὸ ἐνδόσιμον λαβόντες ψηφίζεσθαι τὸν δοκοῦντα σφίσιν
 καὶ ἐπὶ τῇ μεγίστῃ προστασίᾳ τὸν ἐπιτήδειον, ἐν ταύτῳ συνίασι πάντες
 κατὰ τὸ ἱερὸν καὶ μέγα τῶν Βλαχερνῶν τέμενος καί, ἄλλον ἄλλου προ-
 βαλλομένου, τέλος ἐφ' ἐνὶ πάντες συμφωνοῦσι, τῷ Ἀδριανουπόλεως 20
 Γερμανῷ, ἀνδρὶ ἐλευθέρῳ τὸν τρόπον καὶ ἱεραῖς διεξαγωγαῖς πρόποντι, B 279
 ἔτι δὲ καὶ τὴν ἐκ βασιλέως ἐκ παλαιοῦ πλουτοῦντι διάθεσιν. Ἦν γὰρ ὁ
 ἀνὴρ ταῖς ἀληθείαις φιλόκαλος μὲν καὶ φιλολόγος ἐς ἄκρον · καλὸν δ' ἅπαν
 εἰδὼς ὁ ἂν καὶ εἰς τὰ πράγματα χρησιμεύοι, μὴ μόνον εἰς ἀρετὴν, ἐν προτι-
 μῇσει πολλάκις τῶν ἐπαίνων ἐτίθει τὸν μετ' ἐντρεχείας καὶ τὸ ἐς ψυχὴν 25
 ἀσφαλὲς ἔχοντα τοῦ ὅλως ἀρετῇ συζῶντος γυμνῇ, εἰ κατὰ βίον καὶ μὴ
 ἐπ' ἐρημίας διάγοι. Ὅθεν λόγιος μὲν οὐκ ἦν, λογίοις δὲ μετ' αἰδοῦς καὶ
 τοῦ πρόποντος προσεφέρετο καὶ λόγους ἀκούων ἡγάπα καὶ φίλος ἦν ἐς
 τὰ μάλιστα τῶν τοιούτων, ὡς καὶ αὐτὸς τοῦ καλοῦ τῶμισι ἴσχειν. Ἀρετῆς
 δὲ μετῆν τῷ ἀνδρὶ οὐκ ἦν ἂν οἱ παρόντες αἰνοῖεν, ἡ μᾶλλον οἱ παρ' ἑαυτοῖς 30

17 Cf. ÉLIEN, *De la nature des animaux*, XI, 1.

3 χρᾶσθαι : χρῆσθαι B edd. 8 δὲ om. B 10 τῷ corr. Bekk. : τὸ ABC Poss.
 11 τῷ corr. Bekk. : τὸ ABC Poss. 15 ιβ' om. AB 15-16 Ὅπως — οὗτος om.
 AB 17 Ο[ι] init. lin. om. A || δέ om. B || σφίσιν : -ι AB edd. 18 καὶ om.
 edd. 20 Ἀδριανουπόλεως : ἀνδ- B 22 Ἦν : ὦν Bekk. 22-23 ὁ ἀνὴρ om. C
 28 λόγους : -ου edd. 29 τῶμισι ἴσχειν : μετέχειν (-ει Poss. -οι Bekk.) ὡς ἀρίστα
 B edd. 30 ἡμε δὴα τὸν πατρηρχὴν λεγὴ ταῦτα τὸν κυρὴν ἀθανασίον mg. A¹.

4. Ce passage montre comment le copiste de B ou son modèle a transformé l'original, en voulant le simplifier ou le clarifier. En l'occurrence, il commet un contresens ; voir *Tradition manuscrite*, p. 140-141. Mentionnons aussi le texte de la version abrégée, qui est fidèle à l'original : ὡς καὶ αὐτὸς τοῦ καλοῦ τὸ ἡμισυ ἔχειν.

n'était pas de celles que loueraient les gens d'aujourd'hui, ou plutôt ceux qui s'estiment eux-mêmes supérieurs aux autres, qui chicanent sur les aliments et les boissons, fixent pour chacun d'eux des jours appropriés contre toute convenance, préfèrent aller par les rues à pied et pas à pas, ne se lavent pas les pieds, dorment par terre et n'ont qu'une tunique, mais qui placent au-dessous de cela la miséricorde et la charité, voire même la philanthropie et la compassion et, pour tout dire, le discernement : ce sont là gens au cœur sec, critiques envers les autres et geignards, choisissant de s'approprier exclusivement la vertu, quoi que les autres puissent faire¹. A l'opposé, sa vertu à lui était vraiment humaine, celle qui est la marque de l'homme véritable, surtout de celui qui est au pouvoir, chez qui la modération des passions est plus utile que l'insensibilité : si on ôte de sa vie le discernement, d'un coup on a ruiné le tout.

Paré donc d'une aussi grande vertu, celle que certains appellent publique, comme ils qualifient de publique la vie qui s'y conforme, vie intermédiaire entre la vie contemplative et la vie de jouissance, cet évêque d'Orestiadé fut choisi de préférence aux autres ; on disait aussi en effet que sur la montagne Noire en Orient et dans le monastère qui s'y trouve il s'était jadis adonné longtemps à la plus sévère ascèse². Il fut prié par les autres de prendre la présidence de l'Église de Constantinople. Approuvant aussi son élection, l'empereur conjurait avec eux l'homme, venait le trouver des jours durant, l'incitait de toutes ses forces et le priaît de ne pas rejeter son élection.

13. Comment Germain est élevé au patriarcat ; son action³.

De fait, il céda à leurs prières ; au mois de juin, en la fête du Saint-Esprit, il est, en vertu d'un tomos commun, proclamé patriarche⁴, concélébre avec les évêques, est installé sur le trône sacré et placé à la tête des autres évêques. Dès qu'il fut monté sur le trône, son occupation la plus importante fut d'honorer comme il convient ceux qui lui paraissaient l'emporter

1. L'historien oppose aux mœurs de Germain III celles d'Athanase I^{er} (1289-1293, 1303-1309). Voici en effet comment un lecteur du manuscrit A a interprété l'expression οἱ παρόντες : « Je pense (γμε = οἶμαι) qu'il dit cela à cause du patriarche kyr Athanase. » Le texte indique donc que cette partie de l'Histoire fut écrite sous le patriarcat d'Athanase I^{er}, au plus tôt à partir de 1289 ; voir p. 394 n. 3. Ajoutons que GRÉGORAS (Bonn, I, p. 180²¹) applique au patriarche les mêmes termes, empruntés à l'Iliade : χαμαιεύνης καὶ ἀνιπτόπους καὶ πεζοπορῶν ἀεί.

2. La montagne Noire (l'antique Amanos, la Montana Nigra de Guillaume de Tyr), située en Syrie, au nord d'Antioche, fut un centre monastique important, où vivaient des communautés orthodoxes, arméniennes et jacobites. Sur le sens du mot Orestias, voir p. 142 n. 6.

3. Cf. *Tomos d'élection de Germain III* : Sykourès, p. 179-183.

4. D'après l'acte d'élection (voir la note précédente), Germain III fut élu en mai 1265 (indiction 8, année 6773). Il dut être proclamé patriarche le 25 mai 1265 (lundi de la Pentecôte). L'erreur de Pachymérès, qui place l'élection en juin, provient très

προὔχειν δοκοῦντες τῶν ἄλλων, βρώματα καὶ πόσεις φιλοκρινούντες καὶ
 ἡμέρας τούτων ἐκάστω πρεπούσας καὶ παρὰ τὸ εἶκος προσνέμοντες, πεζῇ
 τε καὶ βάδην αἰρούμενοι διέρχεσθαι τὰς ὁδοὺς, ἀνιπτόποδες καὶ χαμαιεῦναι
 καὶ μονοχίτωνες, ἐν δευτέρῳ δὲ τούτων τὸν οἶκτον καὶ τὴν ἀγάπην τιθέμενοι,
 ἔτι δὲ καὶ τὴν φιλανθρωπίαν καὶ τὴν συμπάθειαν καί, τὸ ὅλον εἰπεῖν, τὴν 5
 διάκρισιν, σκληροὶ τινες ὄντες καὶ τοῖς ἄλλοις μωμητικοὶ καὶ μεμψίμοιροι,
 ὡς ἑαυτοῖς σφίσι καὶ μόνοις τὴν | ἀρετὴν περιποιεῖν αἰρούμενοι, κὰν δ' τι B 280
 ἐκεῖνοι καὶ πράττοιν, ἀλλ' ἀρετῆς τῆς κατ' ἀνθρώπον ὄντως, καθ' ἣν
 ἂν καὶ ὁ ἀληθινὸς χαρακτηρίζοιτο ἄνθρωπος, καὶ μᾶλλον ὁ ἐπ' ἐξουσίας,
 ᾧ δὴ καὶ τὸ μετριοπαθὲς τοῦ ἀπαθοῦς μᾶλλον ὀφείλεται · οὐ δὴ βίου εἰ 10
 ἐξαρεῖς τὴν διάκρισιν, τὸ πᾶν ἀπώλεσας ἐξ ἑνός.

Τοιαύτη τοίνυν κοσμούμενος ἀρετῇ, ἣν δὴ καὶ πολιτικὴν τινες λέγουσι καὶ
 τὸν κατ' αὐτὴν βίον πολιτικόν, μέσον ὄντα θεωρητικοῦ τε καὶ ἀπολαυστικοῦ,
 ὁ δηλωθεὶς τῆς Ὁρεστιάδος ἀρχιερεὺς, προκριθεὶς τῶν ἄλλων — καὶ γὰρ
 ἐλέγετο κὰν τῷ κατ' ἀνατολὴν ὅρει τῷ Μέλανι καὶ τῇ κατ' ἐκεῖνο μονῇ 15
 ἐγχρονίσας ἀσκήσαι τὸ πάλαι τὰ μέγιστα —, παρὰ τῶν λοιπῶν ἡξιούτο
 τὴν προστασίαν τῆς Κωνσταντινουπόλεως ἀναδέξασθαι. Σὺν οἷς καὶ ὁ
 βασιλεὺς τὴν ψῆφον ἀποδεξάμενος κατηντιβόλει τὸν ἄνδρα καὶ ἐφ' ἡμέραις
 προσιῶν ὅλαις ὁρμαῖς παρώτρυνε καὶ ἡξίου μὴ ἀποπέμψασθαι τὰ τῆς
 κλήσεως. 20

ιγ'. "Ὅπως ἀνάγεται Γερμανὸς εἰς τὸ πατριαρχεῖον καὶ τί διαπράττεται.

Καὶ δὴ παρακληθεὶς εἴξε · καὶ μηνὸς μακμακτηριῶνος ἐν τῇ τοῦ ἁγίου
 Πνεύματος ἑορτῇ, ὑπὸ τόμῳ κοινῷ γεγονότι, πατριάρχης ἐπικηρύσσεται
 καί, σφίσιν ἅμα συλλειτουργήσας, τῷ ἱερωῖ ἐφίζανει θρόνῳ καὶ τῶν ἄλλων
 προϊστάται. "Ἄμα δὲ τῷ προσδῆναι τῷ θρόνῳ, ἔργον ἐκεῖνῳ ἀσχολίας πάσης 25

3 Cf. HOMÈRE, *Iliade*, 16, 235. 12-13 Cf. ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, 1095 b.
 25-1 Cf. PINDARE, *Isthmiques*, I, 1-2.

3 χαμαιεῦναι : χαμεῦναι B χαμαεῦναι edd. 4 μονοχίτωνες : -ονες B 8 κατ' :
 κατὰ A 10 ᾧ corr. Bekk. : δ ABC Poss. 15 ἐκεῖνο : ἐκεῖνῳ B 16 τὸ : τῷ C
 17 τὴν τῆς Κωνσταντινουπόλεως προστασίαν transp. B edd. 18 κατηντιβόλει : -ηδὲ-
 λαι B Poss. ἡμέραις : -ας B 21 ιγ' om. AB || "Ὅπως — διαπράττεται om. AB ||
 τὸ om. edd. 22 εἴξε : εἴξαι C || ἰουνίου mg. ABC 25 ἐκεῖνῳ (mg. suppl. C) :
 ἐκεῖνο B Poss.

probablement d'une confusion sur le calendrier liturgique de l'année 1265 ; pour les
 divers problèmes de datation, voir *Chronologie*, II, p. 165-169. Pour l'emploi des mois
 attiques, voir p. 114 n. 1. Le mot tomos indique à l'origine un décret dogmatique.
 Les actes désignés sous ce nom dans l'Histoire ont en effet un contenu dogmatique
 ou canonique, mais ils concernent d'autre part des affaires qui engagent simultanément
 l'Église et l'État et ils impliquent l'intervention concomitante des deux pouvoirs ;
 voir J. DARROUZÈS, *Le registre synodal du patriarcat byzantin au XIV^e siècle*, Paris 1971
 p. 278-280.

sur les autres par la vertu ou par la science, d'honorer les uns de dignités, les autres de toutes sortes de largesses et de cadeaux de tous genres. Son mépris de l'or était en effet extrême, à ce point qu'il ne possédait même pas de bourse, mais qu'il ordonnait de déposer sur son lit ce qu'on apportait de partout, de façon que cela fût prêt pour les besoins de sa bienfaisance, lorsqu'il le commanderait.

Chez un homme d'une telle qualité l'excès de la simplicité aboutit à une accusation d'indifférence, tandis que son respect et son comportement envers l'empereur avaient pour résultat que la masse l'accusait ouvertement de flatterie et de fausseté. Par sa simplicité de caractère en effet, son manque de dissimulation, la liberté avec laquelle il en usait lui-même avec les personnes présentes et permettait d'en user de même, il s'était attiré la réputation d'abuser. Il y avait aussi sa manière de traiter avec le souverain, particulièrement à l'occasion des suppliques : lorsque le patriarche faisait son rapport et sa demande, le souverain ne consentait pas facilement ; dès lors, il ménageait comme bon lui semblait les espoirs du requérant, de manière que celui-ci ne désespérât pas, en se voyant repoussé : il espérait réussir peut-être plus tard, même si, malgré de fréquentes interventions, il ne réussissait pas ; il se voyait alors condamné, en s'attirant le soupçon de fausseté. Ces accusations, une fois installées dans l'âme de la foule, allumèrent l'aversion de la foule : il était le rival du patriarche, dont il avait occupé l'Église ; du trône de la fille il avait sauté ainsi en toute liberté et audace sur celui de la mère, car c'est ainsi qu'ils désignaient les Églises¹. C'est pourquoi, Germain étant pris dans une double accusation, il n'y avait personne qui parlât de lui en bien, les uns étant attachés au patriarche², les autres suivant sans doute l'opinion de ceux-là. Il y en avait aussi, parmi les gens mauvais à l'excès et enclins à la calomnie, qui le surnommaient par dérision Markoutzas, en lui appliquant un nom perse, pour cette raison qu'il était laze par sa parenté la plus proche, tandis que par ses origines c'était aussi un Gabras³. Alors ils s'en prenaient précisément à son caractère, tantôt jugé par eux inconsidéré et téméraire, puisqu'il ne réalisait pas quelle dignité il usurpait sans y avoir droit, tantôt accusé de flatterie envers l'empereur ; ils raillaient sa race, sous prétexte qu'elle avait son origine là d'où il était

1. Les termes ἐπιπηδᾶν et ἐπιπήδησις (p. 379¹⁸) désignent, dans la langue des canons, l'occupation irrégulière d'un siège épiscopal (canons 14 des apôtres et 2 de Constantinople 1) ; voir les références rassemblées par P. K. KARANIKOLAS, *Κλείς ὁρθόδοξων κανονικῶν διατάξεων*, Athènes 1979, p. 110-111.

2. C'est-à-dire à l'ancien patriarche Arsène. Germain était accusé d'avoir chassé Arsène et d'avoir été transféré du siège de la fille à celui de la mère. D'après ce raisonnement, où les liens de l'évêque avec son diocèse sont implicitement assimilés à ceux du mariage, seul serait autorisé le transfert sur un siège indépendant du premier (d'un évêché à une métropole autre que celle dont dépend l'évêché, d'une métropole à une autre métropole, d'une métropole à un patriarcat autre que celui dont dépend

ὑπέρτερον τιμᾶν τε τοῖς προσήκουσι τοὺς ἀρετῇ δοκοῦντας | ἢ καὶ λόγῳ B 281
 προέχειν τῶν ἄλλων, τοὺς μὲν ἀξιώμασι, τοὺς δὲ φιλοτησίαις ἀπάσαις
 καὶ δώροις παντοίοις. *Ἦν γὰρ καὶ περιφρονητῆς χρυσοῦ τὰ μάλιστα, ὥς
 μηδὲ κεκτῆσθαι βαλάντιον, ἀλλὰ τὸ προσαγόμενον ἐκποθεν ἐπὶ τῆς στιβάδος
 ἐκείνου κελεύειν τίθεσθαι, ὥς ἔτοιμον εἶναι ταῖς χρεῖαις τῆς εὐπορίας, ὅπου 5
 ἂν ἐκεῖνος κελεύσοιε.

Τοιοῦτα δ' ὄντι ἐκείνῳ τὸ τῆς μὲν ἀπλότητος πλεονέκτημα εἰς κατηγορίαν
 ἀδιαφορότητος περιστάτο, τὸ δὲ τῆς εἰς βασιλέα αἰδοῦς τε καὶ κυβερνήσεως
 εἰς ἐγκλημα κολακείας καὶ ψεύδους πρὸς τοὺς πολλοὺς ἀντικρυς. Τῷ γὰρ
 ἀπλῶ τοῦ τρόπου καὶ ἀνυπούλῳ καὶ ἐλευθερίῳ πρὸς τὸ τοῖς παροῦσι χρήσα- 10
 σθαι μὲν καὶ αὐτόν, ἐφεῖναι δὲ καὶ τοῖς ἰδίοις χρᾶσθαι, τὴν τοῦ καταχρᾶσθαι
 προσηλῆφει δόξαν. Τῷ δὲ κυβερνᾶν τὸν κρατοῦντα, καὶ μᾶλλον ἐφ' ἱκετείαις,
 ὅτε μὲν ἐκεῖνος προσαναφέρων ἡξίου, ὁ δὲ κρατῶν οὐ ῥαδίως κατένευε,
 κἀντεῦθεν κατὰ τὸ δοκοῦν ὠκονόμει τῷ δεομένῳ τὸν ἐλπισμόν, ὥς μὴ
 ἀπογνοίῃ ἀποπεμφθεὶς, ἐλπίζων ἴσως ἀνύειν ἐσύτερον, κἀν λέγων πολλάκις 15
 οὐκ ἦνυε, τὴν τοῦ ψεύδους ὑποψίαν προσκτώμενος, κατεκρίνετο. Τὰ δὲ
 ἐγκλήματα ταῦτα, καθάπαξ ταῖς τῶν πολλῶν ψυχαῖς ἐνιζήσαντα, ἐξῆπτε B 282
 τὸ ἀπὸ τῶν πολλῶν μῖσος, ὅτι τε ἀντίζηλος εἶη τῷ πατριάρχῃ, τὴν ἐκείνου
 κατασχὼν ἐκκλησίαν, καὶ ὅτι ἀπὸ θρόνου τῆς θυγατρὸς τῷ θρόνῳ τῷ τῆς
 μητρὸς — οὕτω γὰρ τὰς ἐκκλησίας ἐκάλουν — ἀνέδην οὕτω καὶ αὐθαδῶς 20
 εἰσπηδήσειεν. *Ὅθεν καὶ δυσὶν ἐνισχομένου ἐγκλήμασιν, οὐκ ἦν ὅστις
 ἀγαθὸν ἐλάλει περὶ ἐκείνου, τῶν μὲν προσκειμένων τῷ πατριάρχῃ, τῶν δὲ
 καὶ ἐπομένων ἴσως ταῖς γνώμαις ἐκείνων. *Ἦσαν δὲ καὶ τῶν περιττῶν καὶ
 εἰς κακηγορίας εὐκόλων οἱ καὶ προσονειδίζοντες Μαρκουτζᾶν προσωνόμαζον,
 προσάπτοντες ὄνομα Περσικόν, ἐξ αἰτίας τῆς ὅτι ἐκεῖνος τὸ σύνεγγυς 25
 γένος Λαζῶς ἦν, τὸ δ' ἀνέκαθεν καὶ Γαβρᾶς. Τέως τὸν τρόπον μεμφόμενοι
 τὸν ἐκείνου δῆθεν, τοῦτο μὲν ὥς ἀπερίσκεπτον καὶ θρασύν, μὴ εἰδότος ἧς οὐ
 μετὸν ἐπιβαίνει τιμῆς, τοῦτο δὲ καὶ ὥς ἐπὶ κολακείᾳ διαβαλλόμενον τῇ

6 κελεύσοιε : κελεύσειε B edd. 9 ψεύδους : δεύφους C 11 αὐτόν : αὐτόν B ||
 χρᾶσθαι : χρῆσθαι B edd. || καταχρᾶσθαι : -χρῆσθαι B edd. 12 Τῷ : τὸ B Poss.
 13 ἐκεῖνος μὲν transp. Bekk. 16 ψεύδους : ψεύδεσθαι AB 17 ἐξῆπτε : ἐξῆπται
 AC 19 τῷ³ om. edd. 21 εἰσπηδήσειεν : -οιεν C 24 προσονειδίζοντες : -δεί-
 ζοντες B Poss. || Μαρκουτζᾶν : Μαρμουτζᾶν edd. 25-26 τὸ σύνεγγυς γένος : τὸ
 γένος τὸ σύνεγγυς B edd. 26 Λαζῶς : Λάζος edd.

la métropole). Le fait du transfert sera constamment mis en avant par les adversaires de Germain III (voir p. 379^{9-10, 12-13, 21}, 387¹⁰⁻¹², 409⁹).

3. Sur l'origine du nom Markoutzas, qui est appliqué également à Germain dans le *Traité des transferts* (Darrouzès, n° 67) sous la forme Malkoutzas, voir Du CANGE, col. 880. Pachymérès désigne comme Lazès les habitants de l'empire de Trébizonde (p. 653^{12, 20}). Sur les Gabras, voir A. BRYER, *A Byzantine Family : The Gabrades*, c. 979-c. 1653, *University of Birmingham Historical Journal* 12, 1970, p. 164-187 (mention de Germain III, p. 181-182).

convenu qu'était aussi la nation perse. Néanmoins ce vieillard, d'une ancienne éducation ecclésiastique qu'il tenait du bienheureux Germain¹, remit dans leur état primitif bien des choses de l'ordre ecclésiastique², disparues du fait du temps et des négligences.

14. Comment le patriarche transféra Holobôlos dans l'Église de Dieu, l'honora de la charge de rhéteur et l'établit didascale.

Mais le fait capital fut que, dans son très grand amour des lettres, il s'attacha à Holobôlos, homme heureusement doué et plein de science ; ainsi il pensa que, à la fois pour le consoler de toutes les souffrances qu'il avait endurées et pour amener les ecclésiastiques à une formation scientifique, il suffirait pour le moment que celui-ci sortît du monastère du Prodrome et entrât dans l'Église³ ; il place avant toute autre occupation celle d'intervenir pour lui auprès de l'empereur et d'introduire sa requête, en mettant en avant ceci : « Voilà que Georges Akropolitès, le grand logothète, a longtemps peiné sur ton ordre, ô empereur, à dispenser les sciences⁴ ; voilà qu'il s'est épuisé, et il y a nécessité d'en instruire d'autres et, non moins que les autres, les membres de l'Église, d'autant qu'il est nécessaire à ceux-ci de progresser dans le savoir pour servir au mieux les besoins de l'Église. Exauce donc notre demande, puisque nous faisons cette requête en faveur de l'Église, et sois favorable à Holobôlos ; j'ai l'intention d'honorer cet homme comme il convient et de faire de lui le professeur de ceux qui s'attachent à la formation scientifique. » Et ce patriarche de tenir ces propos, et sur ces paroles l'empereur de donner aussitôt son assentiment et de céder à la demande.

En effet, l'empereur était vraiment enflammé lui aussi pour le passé de la ville de Constantin ; ainsi institua-t-il d'une part des clergés, l'un dans la célèbre église des Apôtres, l'autre dans celle des Blachernes, et assigna-t-il à ces clergés comme chantres rémunérés les prêtres de la Ville⁵ ; d'autre part il établit près de l'église du grand Paul dans l'ancien orphelinat une école de grammairiens et il encouragea le maître et les élèves en leur attribuant des traitements annuels⁶ ; il inspectait parfois l'école, s'informant de l'identité de chacun et de ses progrès dans les sciences, et il lui arrivait même de faire des gratifications d'usage ; sinon,

1. Germain II, patriarche de Nicée de 1223 à 1240.

2. Ces décisions sont recensées par V. LAURENT dans les *Regestes* sous le n° 1377.

3. Manuel Holobôlos avait eu le nez coupé, pour avoir pris le parti de Jean IV Laskaris en 1261, et il avait été enfermé au monastère du Prodrome (III, 11, avec la note correspondante). Il est agrégé au clergé de l'Église, c'est-à-dire de Sainte-Sophie ou du patriarcat.

4. C'est la première mention de Georges Akropolitès, l'historien et le panégyriste de Michel VIII, auquel Pachymérès attribue une science profonde et une conscience large (p. 409²³⁻²⁵) ; voir *PLP*, n° 518. Sur la dignité de grand logothète, voir GUILLAND, *REB* 29, 1971, p. 100-115 (notice de Georges Akropolitès, p. 104-106).

5. Les deux clergés impériaux furent placés auprès de deux églises illustres, l'église

πρὸς βασιλέα, προσεμωκῶντο τὸ γένος, ὡς ἐκεῖθεν ὃν ὀπόθεν καὶ τὸ Περσικὸν εἶναι διωμολόγητο. "Ομῶς γέρων ὦν καὶ παιδευσιν ἀρχαίαν ἔχων ἐκκλησιαστικὴν ἐκ Γερμανοῦ τοῦ μακαρίτου, πολλὰ τῶν τῆς τάξεως τῆς ἐκκλησίας καθίστα πρὸς τὸ ἀρχαιότερον, παρηρημένα καὶ χρόνῳ καὶ ἀμελείαις.

ιδ'. "Οπως τὸν 'Ολοβῶλον μεταγαγὼν ὁ πατριαρχεὺς εἰς τὴν τοῦ Θεοῦ 5 ἐκκλησίαν ὀφφικίῳ ῥήτορος ἐτίμα καὶ διδάσκαλον καθίστα.

Τὸ δὲ μεῖζον ὅτι καὶ φιλολόγος ὦν ἐς τὰ μάλιστα, τῷ 'Ολοβῶλῳ, εὐφυεῖ γε ὄντι καὶ πλήρει λόγων, καὶ | προσετέθηκε, ὥστ' ἀποχρῶν κατὰ τὸ B 283 παρεστὸς ἡγούμενος, τοῦτο μὲν εἰς τὴν ἐκείνου παραμυθίαν, παθόντος οἷα πεπόνθει, τοῦτο δὲ καὶ εἰς τῶν ἐκκλησιαστικῶν ἀγωγὴν εἰς παιδευσιν 10 λογικὴν, τὸ ἐκεῖνον ἐκ τῆς τοῦ Προδρόμου μονῆς ἐξελθεῖν καὶ προσοκεῖλαι τῇ ἐκκλησίᾳ, ἔργον πάσης ἀσχολίας ἐπέκεινα τίθεται τὸ ὑπὲρ τούτου πρεσβεῦσαι τῷ βασιλεῖ καὶ τὸ τῆς πρεσβείας ἐπαγωγὸν προβαλέσθαι, ὡς . « "Ηδη μὲν ὁ 'Ακροπολίτης καὶ μέγας λογοθέτης Γεώργιος, ἐφ' ἱκανὸν ἐκ προστάξεως σῆς, βασιλεῦ, ἐνιδρώσας παραδιδούς τὰ μαθήματα, ἤδη 15 καὶ ἀποκεκαμήκει, καὶ χρεῖα ἐστὶν ἄλλους ἀνάγεσθαι, καὶ τῶν ἄλλων οὐχ ἤττον τοὺς τῆς ἐκκλησίας, παρ' ὅσον καὶ ἀνάγκη προβαίνειν τούτους τῷ λόγῳ, ταῖς ἐκκλησιαστικαῖς χρεῖαις ὡς μάλιστα χρησιμεύσοντας. Κατάνευε τοῖνυν ἡμῖν ἀξιούσιν, ὡς ὑπὲρ τῆς ἐκκλησίας πρεσβεύουσι, καὶ ἐξευμενίζου τῷ 'Ολοβῶλῳ, καὶ δέχομαι τοῦτον καὶ κατὰ τὸ εἶκος τιμῆσαι καὶ εἰς 20 διδάσκαλον καταστήσαι τοῖς προσφοιτῶσι τῆς λογικῆς παιδείας. » Καὶ ταῦτα μὲν τὸν πατριάρχην ἐκεῖνον εἶπεῖν, καὶ εἰπόντος εὐθὺς κατανεῦσαι τὸν βασιλέα καὶ τῇ ἀξιώσει καθυποκλῖναι.

"Ην γὰρ ταῖς ἀληθείαις κάκεῖνος πρὸς τὰ παλαιὰ τῆς Κωνσταντίνου B 284 παρακνιζόμενος, ὡς καταστήσαι μὲν κλήρους, ἕνα μὲν ἐπὶ τῷ περιωνύμῳ 25 τῶν 'Αποστόλων ναῶ, θάτερον δὲ ἐπὶ τῷ τῶν Βλαχερνῶν, καὶ ὕμνοπλους ἐρρόγους τάξει τοῖς κλήροις τοὺς ἐκ τῆς πόλεως ἱερεῖς, συστήσασθαι δὲ καὶ κατὰ τὸν τοῦ μεγάλου Παύλου νεῶν ἐν τοῖς ἀρχαίοις ὀρφανοτροφείοις γραμματικευομένων σχολὴν καὶ ῥόγαις ἐτησίους ἐπιρρωννύειν τὸν τε διδάσκαλον καὶ τοὺς παῖδας, ὡς ἐφιστάνειν ἐνίοτε τῇ σχολῇ καὶ ὁποῖος 30 ἕκαστος καὶ ὅτρη λόγων προκόπτοι, ἔστι δ' οὐ καὶ τὰ εἰκότα φιλοτιμεῖσθαι,

12 Cf. PINDARE, *Isthmiques*, I, 1-2.

2 διωμολόγητο : -λόγειτο B Poss. -λογεῖτο Bekk. 3 ἐκ om. edd. 5 ιδ' om. AB 5-6 "Οπως — καθίστα om. AB iter. C 7 ἐς om. edd. || 'Ολοβῶλῳ : 'Ολοδῶλῳ B Poss. 8 πλήρει : -η B 9 παρεστὸς : -ὡς AC 10 εἰς corr. Bekk. : ἐκ ABC Poss. || τὴν ante τῶν add. Bekk. 11 προσοκεῖλαι : -ωκεῖλαι AC 13 προβαλέσθαι : -θαλλέσθαι AC 16 καὶ¹ om. C 17 προβαίνειν : προσβ- B 18 Κατάνευε : κατένευε B 20 'Ολοβῶλῳ : 'Ολοδῶλῳ B Poss. 24 κάκεῖνος : ἐκεῖνος B 25 ἕνα supraser. B 29 ἐπιρρωννύειν : -ωνύειν AC.

des Saints-Apôtres (voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 41-50) et celle des Blachernes (*ibidem*, p. 161-171) ; voir aussi DARROUZÈS, *Offikia*, p. 110.

6. Sur l'orphelinat Saint-Paul, situé à l'est de la ville près de l'acropole, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 567-568. Par *grammairiens*, il faut entendre des élèves en *grammaire* (instruction élémentaire).

il accordait aux élèves une détente dans le travail, conformément à certain usage ancestral. Alors donc, fléchi par les prières de l'évêque, l'empereur d'accorder aussitôt ses bonnes grâces au condamné et d'ordonner son élargissement¹. Le patriarche l'accueillit, le combla de nombreux biens, ratifiant de son sceau sa nomination comme rhéteur, et sous la direction de ce maître il ouvrit à tous l'école des sciences².

15. Comment certaines personnes du palais, accusées du crime de lèse-majesté, impliquèrent aussi le patriarche Arsène.

Cette année-là, l'accusation de lèse-majesté fut portée contre Phrangopoulos³, un familier de l'empereur, et contre ses amis, au nombre de douze ; parmi ces gens qui intriguèrent contre l'empereur pour le tuer, dès qu'ils en auraient le moyen, se trouvait un certain Charles, celui-là même qui, comme le récit l'a montré, perpétra anciennement le meurtre du protovestiaire Mouzalôn⁴ : un parmi d'autres, il fut appelé lui aussi à participer au projet et à l'action. Sans attendre de devenir malfaisant pour le souverain par l'action, par la dénonciation il se montra malfaisant pour ceux qui firent appel à lui ; il les dénonça aussitôt, et ils furent pris. On les soumit à la torture, pour qu'ils nomment leurs complices, mais surtout pour qu'ils disent si le patriarche était aussi au courant de ce qu'ils allaient faire ; ne pouvant en indiquer d'autres, ils déclarèrent, soit que ce fût la vérité, soit à cause de la violence des tortures, que le patriarche en personne en avait connaissance avec eux, qui l'en informèrent. Les conjurés furent frappés de sévères condamnations, imposant des peines différentes en rapport avec les fautes. Mais le patriarche non plus ne fut pas déchargé de l'accusation qui avait été portée ; au contraire, l'empereur attaqua, bien plus il foula aux pieds cet homme qui était à terre ; il porta l'accusation devant le synode et marqua son indignation, n'admettant pas de ne pas être vengé : eux, ils avaient en effet infligé la peine pour délits ecclésiastiques ; lui, il ne tolérait absolument pas que, pour le délit contre l'empereur, celui qui en était ouvertement accusé ne subît pas une autre peine appropriée, quoi qu'il eût souffert auparavant, car il n'est ni bon ni juste que celui qui a le devoir de prendre soin de l'empereur abandonne l'empereur à ses ennemis. Dans l'examen de l'affaire, il parut donc bon d'envoyer faire un interrogatoire : s'il avouait ou si, n'avouant pas, il était convaincu de faute, on porterait la condamnation ; dans le cas contraire, on procéderait à un nouvel examen. Alors

1. L'information donnée par l'historien justifierait l'insertion d'un acte dans les *Regesten* ; voir *Chronologie*, II, p. 175 n. 36.

2. LAURENT, *Regestes*, n° 1380 (1265-1266). En réalité, la nomination de Manuel Holobôlos doit être placée au début du patriarcat, c'est-à-dire vers l'été 1265 ; voir *Chronologie*, II, p. 175 n. 37. Sur la fonction de rhéteur, voir DARROUZÈS, *Offikia*, p. 110-111.

εἰ δ' οὖν, ἀλλ' ἀνεσιν τοῖς παισὶ διδόναι τῆς ἀσχολίας κατὰ τι πάτριον
 σύνηθες. Τότε δ' οὖν ὑποκλιθέντα ταῖς τοῦ ἱεράρχου αἰτήσεσι, προσπαθῆσαι
 τε αὐτίκα τῷ καταδίκῳ καὶ ἐξελθεῖν κελεῦσαι · ὃν δὴ κάκεινος δεξάμενος
 πολλοῖς ἦν ἀγάλλων τοῖς ἀγαθοῖς, προσεπισφραγίσας καὶ ῥήτορα, καὶ
 ὑπ' αὐτῷ διδάσκοντι πᾶσιν ἐξηνοίγνυ τὸ τῶν μαθημάτων διδασκαλεῖον. 5

ιε'. "Ὅπως ἐγκληθέντες τινὲς τῶν τοῦ παλατίου καθοσιώσεως καὶ τὸν
 πατριάρχην εἰσῆγον Ἀρσένιον.

Τοῦ ἔτους δ' ἐκείνου καὶ καθοσιώσεως ἐγκλημα τοῖς περὶ τὸν Φραγγό-
 πουλον, οἵκεῖον βασιλεῖ γε ὄντα, κάκεινοις ἀριθμουμένοις εἰς δώδεκα,
 προσετρίβετο, ὧν δὴ καὶ κατὰ τοῦ βασιλέως μελετησάντων ὡς κτενούντων 10
 εἰ εὐδοοῖεν αὐτίκα, Κάρουλος τις, ᾧ δὴ καὶ τὴν πρωτοβεστιαρίου Μουζάλωνος
 σφαγὴν ὁ λόγος ἐξεργασθεῖσαν ἐδείκνυ τὸ πάλαι, εἰς κάκεινος εἰς κοινω|νίαν B 285
 τῆς τε βουλῆς καὶ τῆς πράξεως προσκληθεῖς · ὁ δέ, μὴ ἀναμείνας γενέσθαι
 τῷ κρατοῦντι κακὸς ἐκ πράξεως, ἐκ προσαγγελίας ἐφάνη κακὸς τοῖς καλέσασσι
 καὶ εὐθὺς προσήγγελλε, καὶ ἤλίσκοντο. Οἱ δὴ καὶ ἐταζόμενοι ταῖς βασάνοις, 15
 ἐφ' ᾧπερ τοὺς συνειδότας εἶπεῖν, καὶ μᾶλλον εἰ καὶ ὁ πατριάρχης συνῆδει
 πραξέουσιν, οἱ δὲ ἄλλους μὲν οὐκ εἶχον ὁμολογεῖν, τὸν δέ γε πατριάρχην,
 καὶ ἀληθῶς καὶ ἐκ βίας τῆς ἐκ βασάνων, τῇ εἰδήσει ἔλεγον συνεσχῆσθαι
 αὐτὸν προσαναγγειλάντων. Κάκεινοις μὲν ἀπήντων αἱ δίκαι βαρεῖαι, ποινὰς
 διαφόρους κατὰ τῶν ἁμαρτημάτων λόγον ἐπάγουσαι. Ἀλλ' οὐδ' ὁ πατριάρ- 20
 χης ἀνείτο τοῦ προστριβέντος ἐγκλήματος, ἀλλ' ἐπέχων καὶ μᾶλλον
 ἐπεμδαίνων κειμένῳ οἷ, ὁ βασιλεὺς ἐπενεκάλει τὸ ἐγκλημα πρὸς τὴν
 σύνοδον καὶ δεινὰ ἐποίει, εἰ μὴ ἐκδικεῖτο μὴ ἀνεχόμενος · αὐτοὺς μὲν γὰρ
 ἐπ' ἐγκλήμασιν ἐκκλησιαστικοῖς τὴν δίκην ἐπαγαγεῖν, αὐτὸν δέ, εἰ μὴ
 καὶ ἐπὶ τῷ πρὸς βασιλέα ἐγκλήματι ὑπόσχοι ἑτέραν δίκην τὴν πρέπουσαν 25
 ὁ προδῆλως κατηγορούμενος, μὴ ἀνεκτῶς τὸ σύνολον ἔχειν, καὶ ὅ τι πεπόνθει
 πρότερον · μηδὲ γὰρ εἶναι καλὸν μηδὲ δίκαιον τὸν ὑπὲρ τοῦ βασιλέως
 πολυωρεῖν ὀφείλοντα τοῖς ἐχθροῖς βασιλέα καταπροτεσθαι. Ὡς γοῦν,
 σκεπτομένων τὰ περὶ τούτου, | ἐδόκει καλὸν ἀποστελλεῖν καὶ ἐρωτᾶν, B 286
 καὶ εἰ ὁμολογοίῃ ἢ καὶ μὴ ὁμολογῶν ἀλίσκοιτο, ἐπιφέρειν τὴν δίκην, εἰ 30
 δ' οὖν, καὶ ἐσαυθὺς σκέπτεσθαι, ὁ βασιλεὺς αὐτόθεν ἡξίου σχεδιασθῆναι τὸν

22 Cf. ARISTIDE, *Discours*, 46.

2 ὑποκλιθέντα : -θὲν AB 5 ἐξηνοίγνυ : ἐξηνύγνυ AC 6 ιε' om. AB
 6-7 "Ὅπως — Ἀρσένιον om. AB 8 δ' om. edd. 10 κατὰ e corr. B || τοῦ
 om. B 11 εὐδοοῖεν : εὐωδοῖεν C 12 ἐδείκνυ τὸ : ἐδείκνυτο AB Poss. 15 προσήγ-
 γελλε : -ελε C edd. || ἤλίσκοντο : -ετο B 19 προσαναγγειλάντων : -ειλάντων AC
 20 τὸν ante τῶν add. A Bekk. 22 κειμένῳ οἷ, ὁ : κειμένων οἷς B κειμένῳ οἷ οἷς
 Poss. 25 ἐπὶ om. C 27 μηδὲ γὰρ εἶναι καλὸν iter. C 28 βασιλέα : -έως C edd.

3. Ce personnage n'est pas connu par ailleurs. Au début du livre I a été mentionné Andronic Phrangopoulos, secrétaire d'Arsène (p. 39 n. 3). Dans la correspondance du patriarche Grégoire de Chypre apparaît un séducteur qui porte le même patronyme (LAURENT, *Regestes*, n^{os} 1541, 1542, 1544).

4. Ci-dessus, p. 87^{no-87}, avec la note correspondante.

l'empereur demanda qu'on rédige sur-le-champ l'acte d'excommunication du synode et qu'ainsi ceux qu'on désignerait aillent faire l'interrogatoire : s'il avouait, on avait porté la juste peine prévue pour la défense de l'empereur contre celui qui collabore avec ceux qui s'apprêtent à attaquer l'empereur ; dans le cas contraire, s'il n'avouait pas, la censure serait maintenue et le frapperait dans la mesure où il était au courant de l'affaire ; de la sorte, il resterait lié, si du moins il était convaincu de crime, et dans le cas contraire il serait libre de toute charge, pour être injustement calomnié. Telle fut la demande instante de l'empereur, et la masse des évêques donnèrent leur consentement.

16. Comment l'auteur est envoyé en compagnie d'évêques auprès de celui-ci ; ce qui leur arriva¹.

De fait, on rédige la lettre de condamnation², et les évêques choisissent au plus vite deux d'entre eux, Monokônstantinos de Néocésarée, un grand ami d'Arsène³, et l'évêque de Môkèssos, alors proèdre de l'Église de Proconnèse à titre d'épidosis⁴, et, parmi les clercs, Galènos, alors préposé aux sékréta⁵, et, avec eux, moi-même, le quatrième, entraîné de force et sur ordre impérial, mais en même temps, du moment que je me rendais auprès de lui, en partie consentant⁶. Juillet en était alors à son vingt-cinquième jour⁷ ; nous montâmes sur le navire et abordâmes dans l'île deux jours plus tard ; nous nous présentons au patriarche, et l'on se met à l'entretenir de l'affaire en question. Mais celui-ci entra aussitôt en fureur, sans avoir même supporté le début, et dit avec une extrême douleur et affliction : « Qu'ai-je fait de mal à l'empereur, alors que c'est moi-même qui ai fait accéder à l'empire cet homme qui n'était qu'un simple particulier⁸ et que c'est lui qui, m'ayant trouvé patriarche, m'a privé de mon honneur pour de mauvaises raisons ? Et me voilà maintenant installé sur ce sommet comme un exilé déshonoré, languissant chaque jour après la pitié des chrétiens. Et pourtant ce qui s'est passé est bien, oui

1. Cf. ARSÈNE : PG 140, 956^B.

2. LAURENT, *Regestes*, n° 1376 (peu avant le 25 juillet 1265).

3. Monokônstantinos, métropolitain de Néocésarée dans le Pont (Niksar), n'est pas connu par ailleurs.

4. Le métropolitain de Môkèssos (en Cappadoce) fait partie de la délégation en qualité de proèdre de Proconnèse à titre d'épidosis. L'épidosis consiste en l'attribution d'un diocèse vacant à l'évêque d'un autre siège, soit dans l'intérêt du diocèse, soit dans l'intérêt du bénéficiaire. A ce titre, le métropolitain de Môkèssos avait juridiction sur l'archevêché de Proconnèse, où Arsène se trouvait exilé ; voir *Chronologie*, II, p. 176 n. 40. Voir aussi p. 160 n. 1.

5. Préposé aux sékréta en 1265, Nicéphore Galènos était kanstrisios en 1277 (LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 471^B) ; sur les deux fonctions, voir DARROUZÈS, *Offikia*, p. 375-377, 315 et *passim*. Voir la notice de Nicéphore Galènos dans *PLP*, n° 3522.

6. L'historien emploie une expression entortillée pour couvrir une participation.

τῆς συνόδου ἀφορισμὸν καὶ οὕτως ἀπελθόντας οὓς ἂν καὶ τάξειαν ἔρεσθαι καί, εἰ ὁμολογοίη, ἐπενηνέχθαι τὸ πρόστιμον δίκαιον ὃν ὑπὲρ βασιλέως τῷ κατὰ βασιλέως τοῖς ἐπιθησομένοις συμπράττοντι, εἰ δ' οὖν, καὶ μὴ ὁμολογοῦντος, τὸν δεσμὸν κεῖσθαι καὶ ἐπαναρτᾶσθαι οἱ πρὸς ὃ τι καὶ σύνοιδε περὶ τούτων, ὥστε ἐνέχεσθαι μὲν, εἰ τέως ἀλίσκοιτο κακουργῶν, εἰ δ' οὖν, 5 ἐλεύθερον εἶναι τοῦ βάρους, ὡς ἀδίκως διαβαλλόμενον. Ταῦτα τοῦ βασιλέως προσαπαιτήσαντος, καὶ ἡ τῶν ἀρχιερέων πληθὺς συγκατένευον.

ις'. "Ὅπως ὁ συγγραφεὺς συνάμ' ἀρχιερεῦσιν εἰς ἐκεῖνον πέμπεται καὶ περὶ ὧν αὐτοῖς συνέβη.

Καὶ δὴ σχεδιάζεται μὲν τὸ τῆς δίκης γράμμα, ἐκλέγονται δὲ τὴν ταχίστην 10 ἐκ μὲν σφῶν αὐτῶν δύο, ὃ τε Νεοκαισαρείας Μονοκωνσταντίνος, φίλος ὢν καὶ μᾶλλον ἐκείνῳ, καὶ ὁ Μωκησσοῦ, προεδρεύων τότε τῆς ἐκκλησίας Προικονήσου κατὰ λόγον ἐπιδόσεως, ἐκ δέ γε τῶν κληρικῶν ὁ τὸ τηνικάδε ἐπὶ τῶν σεκρέτων Γαληνὸς καὶ σὺν αὐτοῖς ἐγὼ τέταρτος, βίᾳ μὲν συνυπαχθεὶς καὶ κελεύσει βασιλικῇ, τέως δ' ὅτι παρ' ἐκεῖνον ἰκοίμην, καὶ τὸ μέρος προσα- 15 ποδεχόμενος. Πέμπτην μὲν τότε καὶ εἰκοστήν ἤγεν ὁ ἀνθεστηριῶν καὶ ἡμεῖς, τῆς νηὸς ἐπιδάντες, δυσὶν ἡμέραις ὕστερον προσσχόντες τῇ νήσῳ, τῷ πατριάρχῃ ἐμφανιζόμεθα, καὶ περὶ τῶν προκειμένων πρὸς ἐκεῖνον B 287 γίνονται λόγοι. Ὁ δὲ ἡγρίαινέ τε παραυτίκα, μὴδὲ τὴν ἀρχὴν ἐνεγκῶν, καὶ · « Τί μοι κακὸν πρὸς τὸν βασιλέα πέπρακται, μετ' ὀδύνης πλείστης καὶ 20 συνοχῆς ἔλεγεν, εἰ αὐτὸν μὲν ἐγὼ, ἰδιώτην ὄντα, τῆς βασιλείας ἐπέβησα, ἐμὲ δ' ἐκεῖνος, πατριάρχην εὐρών, οὐ καλαῖς αἰτίαις ἡτίμωσε ; Καὶ νῦν γε κάθημαι ἐπ' ἀκρωρείας ταυτησί ὥσεί τις ἀτίμητος μετανάστης, τὸν παρὰ τῶν χριστιανῶν καθ' ἐκάστην ἀπεκδεχόμενος ἔλεον. "Ὅμως καλὰ τὰ συμ-

1 οὓς : δς B || τάξειαν : -οιαν C -οιεν edd. 2 ἐπενηνέχθαι : ἀπ- AC 4 ὃ τι correxi : ὅτι ABC edd. 5 ἐνέχεσθαι μὲν, εἰ τέως mg. suppl. (post indicationem ope verbi κείμενον) A 7 συγκατένευον : -ευσ B 8 ις' om. AB 8-9 "Ὅπως — συνέβη om. AB 8 συνάμ' : σὺν ἅμ' edd. 10 σχεδιάζεται : -ονται A 10-11 μὲν τὸ — ταχίστην ἐκ om. AB 13 Προικονήσου : Προικοννήσου A edd. || τὸ om. C 16 ἤγεν : εἶχεν B edd. || Ιουλίῳ mg. ABC 17 προσσχόντες corr. Bekk. : προσσχόντες ABC Poss. 18 ἐμφανιζόμεθα : ἐνεφαν- AB 23 ταυτησί : -ὶν B edd. 24 ἀπεκδεχόμενος : ἐπ- edd.

jugée plus tard peu glorieuse, à la mission envoyée auprès d'Arsène pour lui signifier son excommunication.

7. La délégation quitta Constantinople le 25 juillet 1265, jour de la sainte Anne ; pour la date, voir *Chronologie*, II, p. 175-176. Sur l'utilisation des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

8. Ce propos contraste avec les affirmations d'Arsène, qui prétend dans son testament n'avoir eu aucune part dans l'accession de Michel VIII au pouvoir ; voir *Chronologie*, I, p. 28-29, avec la note 30 ; ci-dessus, p. 332 n. 1. Il est vrai qu'on peut s'interroger sur la sincérité ou même l'authenticité du testament d'Arsène.

bien ; que son phatriarche bénisse avec Bénédicté l'action qu'il mène ! »¹. Le propos désignait la sœur de l'empereur, envers laquelle il était mal disposé, en raison des conseils qu'elle avait donnés à l'empereur à l'encontre du jeune Jean².

Comme on ouvrait la lettre pour la lire, le patriarche, qui savait de quelque source ce qu'elle exprimait, s'opposait et se refusait avec force à entendre quoi que ce fût, et il s'éclipsa rapidement au moment de la lecture, de manière à ne pas entendre. Les envoyés rejoignant celui qui fuyait de manière inconvenante d'un pas agile et rapide, il se boucha les oreilles au moyen des oreillettes qui pendaient de chaque côté de sa coiffure, de sorte qu'il n'entendit même pas la lecture de la lettre. Pour finir, à bout de force, il prit le ciel et la terre à témoin, d'une voix très forte, de ce qu'il endurait. Non seulement il ne daigna pas prêter attention à ce que disaient les messagers, mais, pour le cas où ils rapporteraient ce qu'ils entendraient de lui en réponse, il leur demanda instamment d'examiner si, dans le cas où ils ne se retiendraient pas fermement, ils ne seraient pas sérieusement menacés de la punition de Dieu à cause de toutes leurs tentatives. « Nous aurions été, dit-il, un bon évêque en tramant le meurtre de l'empereur, nous qui, jeté à ce bout du monde, prions Dieu de pénétrer son âme pour son bien, même s'il nous fait périr de faim et de soif dans le désert comme un condamné ! » Dans la douleur et l'amertume de l'âme, il proféra ces paroles et d'autres semblables ; reprochant ceci à l'empereur en personne et cela à celui qui était installé sur le trône³, ou s'apitoyant plutôt, il donna congé. Le jour suivant, nous allâmes de nouveau le trouver et, après nous être acquittés de toute notre mission, nous quittâmes aussitôt le port et, comme s'abattait un fort vent du nord, nous jugeâmes plus supportable de naviguer le long de la partie occidentale de l'île à couvert des montagnes. Mais de plus en plus la tempête s'éleva avec violence, la mer grossit davantage, et c'est à peine si nous pûmes aborder à Galénolimèn, que les indigènes appellent par corruption dans leur idiome Gagilolimèn⁴ ; nous courûmes en ce lieu

1. Cette traduction, qui rend compte du jeu de mots d'Arsène, demande quelques explications. Au lieu de l'appeler patriarche, Arsène désigne Germain III par le mot phatriarche (chef de clan), un terme polémique qui est appliqué ailleurs à Jean Bekkos. (J. KODER, *Patres Athonenses a Latinophilis occisi sub Michaelē VIII*, *JÖB* 18, 1969, p. 84⁶⁶) et employé également par JEAN DAMASCÈNE (*PG* 95, 332³). Un passage de la Vie d'Étienne le Jeune illustre l'utilisation polémique du mot (*PG* 100, 1112^c) : ἀνάξιος τοῦ πῖ καὶ μᾶλλον ἐπάξιος τοῦ φῖ. Quant au nom de la sœur de l'empereur (Eulogie), il est traduit par son équivalent latin (Bénédicté), afin qu'apparaisse le jeu de mots.

2. Voir ci-dessus, p. 181¹⁰⁻¹², 225¹²⁻¹³.

3. C'est-à-dire son successeur, Germain III.

4. Le monastère où résidait Arsène (voir p. 354 n. 1) se trouvait au sud-est de l'île (au-dessus de Klazati). Au lieu de voguer droit vers Constantinople, les messagers.

βάντα, καλὰ ταῦτα, καὶ ὁ φατριάρχης αὐτοῦ εὐλογεῖτω σὺν τῇ Εὐλογία τάκείνῳ πραττόμενα. » Ἐδήλου δ' ὁ λόγος τὴν αὐταδέλφην τοῦ βασιλέως, ἥ δὴ καὶ κακῶς εἶχεν ἐκεῖνος, ὥς τὰ κατὰ τοῦ παιδὸς Ἰωάννου συμβουλευσάσῃ τῷ βασιλεῖ.

Ὡς δ' ἀνεπτύσσετο καὶ τὸ γράμμα ὑπαναγνωσθησόμενον, ἐκεῖνος, γνοὺς 5 ἔκποθεν τὸ ἐκεῖ ἐκφερόμενον, πολλὺς ἦν ἀντιβαίνων καὶ ἀντισπῶν μὴ ἀκούειν ὅλως καὶ προσαπεχώρει ταχέως ὑπαναγινωσκομένου, ὥς μὴ ἀκούσειε. Κἀκεῖνων ἐπικαταλαμβανόντων ἀποδιδράσκοντα παρὰ τὸ καθῆκον κινουμένοις καὶ ταχέσι ποσί, ἐπέβυε τὰ ὥτα τοῖς παρηρτημένοις τῆς καλύπτρας ἐκατέρωθεν τῶν ὥτων ὥτιοις, ὥς μὴδ' ἐπαῖειν ἀναγινωσκομένου τοῦ γράμ- 10 ματος. Τέλος δυσθυμήσας οὐρανόν τε καὶ γῆν ἐπεμαρτύρετο μεγίστη φωνῇ ὧν δὴ καὶ | πάσχοι · καὶ μὴ μόνον οἷς εἶπον οἱ κατειπόντες ἡξίου προσέχειν, B 288 ἀλλ' ἃ καὶ ἀντήκουον ἂν παρ' αὐτοῦ, εἴπερ ἀνέφερον, ὅλως προσηξίου σκοπεῖν, εἰ μὴ ἐπείχοντο ἐμβριθῶς, εἰ μὴ καὶ μεγάλως ἡπειλοῦντο κολάζεσθαι πρὸς Θεοῦ, ἐπιχειροῦντες ὅλως. Καὶ ὥς · « Καλῶς ἂν, ἔλεγεν, 15 ἡρχιερατεύσαμεν, φόνον τῷ βασιλεῖ συνυφαίνοντες, οἱ δὴ καί, ἐν ἐσχατιᾷ ταύτῃ παραρριφθέντες, Θεὸν εἰς καλὸν ἐπειλῆσθαι τῆς ἐκεῖνου ψυχῆς ἵκετεύομεν, κἄν ἐκεῖνος λιμῶ καὶ δίψει ἐπ' ἐρημίας ὥς καταδίκους ἀπόλλυσι. » Ταῦτα καὶ τοιαῦθ' ἕτερα ἐν ὁδύνῃ ψυχῆς καὶ πικρίᾳ ἐξενεγκῶν, τὰ μὲν αὐτῷ βασιλεῖ, τὰ δὲ καὶ τῷ ἐς τὸν θρόνον καταστάντι προσονειδίσας, ἥ ἐποικτι- 20 σάμενος μᾶλλον, ἀπέπεμπεν. Ἡμεῖς δὲ καὶ αὖθις τῆς ἐπελθούσης ἡμέρας προσελθόντες καί, ὅσον ἦν τὰ προσανακείμενα ἐκτελέσαντες, ἀφωρμοῦμεν τοῦ λιμένος αὐτίκα καί, τοῦ βορέου λαμπροῦ καταβαίνοντος, διὰ τῶν κατὰ δύσιν τῆς νήσου μερῶν ἀνεκτότερον ἡγούμεθα πλέειν, ἐπισκεπομένους τοῖς ὄρεσιν. Ἀλλὰ μᾶλλον ὁ κλύδων μέγιστος ἐπηγείρετο, καὶ ὥδινεν ἡ θάλασσα 25 πλέον, καί, τῷ Γαληνολιμένῳ μόλις προσσχόντες τὴν ναῦν, ὃν δὴ καὶ Γαγυιολιμὴν ἰδιωτικῶς οἱ ἐπιχώριοι παραφθείροντες λέγουσι, μεγάλοις ἐκεῖσε φοβεροῖς ἐνετύχομεν, κατ' εἴσπραξιν, οἴμαι, τοῦ μὴ μετ' εὐλογίας

23-25 Cf. le passage d'ARISTIDE, cité par HERMOGÈNE (*Περὶ ἰδεῶν*, I, 6 : Rabe, p. 245^{a-b}) et repris plus bas (p. 507^{a-b}), *ad litteram* cette fois.

1 Εὐλογία : -εία B 2 πραττόμενα om. B 3 καὶ om. B edd. 3-4 συμβουλευσάσῃ : συμβασιλευσάσῃ ante corr. B 6 ἐκφερόμενον : ἐμφ- B edd.
8 ἀποδιδράσκοντα : ἀπεδ- C 8-9 κινουμένοις : -ης B 9 καὶ ταχέσι — παρηρτημένοις om. AB || ποσί : -ίν edd. 10 ὥτων corr. Bekk. : ὄντων ABC Poss.
12 εἶπον om. AB 13 ἀλλ' ἃ : ἀλλὰ edd. 18 ἀπόλλυσι corr. Bekk. : ἀπόλυσι ABC Poss. 20 προσονειδίσας : προσω- AC || καὶ post ἥ add. B edd. 20-21 ἐποικτισάμενος corr. Bekk. : ἐποικτιης- AB ἐπαικτιης- C ἐπευκτιης- Poss.
22 ἀφωρμοῦμεν : ἀφορ- C 24 ἐπισκεπομένους : ἐπισκεπτ- Bekk. 26 Γαληνολιμένι : γαληνομένι B || προσσχόντες corr. Bekk. : προσχόντες ABC Poss. || ὃν : δ edd.
27 Γαγυιολιμὴν : γαγυιιμὴν AB Γαληνολιμὴν edd. || ἰδιωτικῶς om. B.

prennent la direction de l'ouest, remontent la côte occidentale de l'île à l'abri des montagnes et se réfugient dans le port de Galénolimèn (Galimi), qui se trouve à mi-chemin sur cette côte. Voir M. ΓΕΔΕΘΝ, *Προικόννησος. Ἐκκλησιαστικὴ παροικία, ναοὶ καὶ μοναί, μητροπολίται καὶ ἐπίσκοποι*, Constantinople 1895, p. 129.

de grands dangers, en paiement, je pense, de ce que nous nous séparâmes du patriarche sans bénédiction ; chacun la désirait de son côté, comme on devait se l'avouer dans la suite avec regret, mais, redoutant l'accusation qui pourrait en découler, on la négligea.

Au milieu de la nuit en effet surgit un violent tremblement de terre ; la montagne se brisa et, en tombant dans la mer, submergea la localité et nous donna l'impression d'être submergés nous aussi, alors que nous demeurions sur le rivage. Pourtant, après avoir beaucoup souffert en mer, nous finîmes par aborder à Constantinople le 16 août¹ ; nous nous rendîmes d'abord chez le patriarche et, après lui avoir tout raconté, nous fûmes très instamment priés par lui de retrancher du rapport toutes choses offensantes en nous adressant à l'empereur, s'il y en avait eu d'exprimées. C'est dans cet esprit d'accommodement que fut fait alors le rapport à l'empereur² ; ainsi celui-ci, en entendant cette version, admit d'une part la justification : il était naturel qu'en apprenant le complot le patriarche retînt ces gens, mais qu'il se tût, ne voulant pas signaler à l'empereur ses ennemis ; d'autre part, l'empereur trouva effroyable que le patriarche souffrît misère, de sorte qu'il ordonna aussitôt de pourvoir à ses besoins et à ceux de sa suite par une somme annuelle de trois cents nomismata³, en jurant pour sa défense qu'il avait transmis un tel ordre auparavant et que l'absence de gratification venait de cet homme, qui refusait de l'accepter, et de sorte que, craignant alors à nouveau qu'il n'acceptât pas, il confia à l'impératrice le soin de remettre ce secours ; à cet effet, il ferait partir à nouveau vers lui des gens que l'on tenait pour ses amis, afin de lui procurer quelque consolation et de lui témoigner quelque bienveillance, tandis que l'impératrice enverrait par leur intermédiaire les nomismata en son nom à elle. C'est ce qui fut fait peu après : on envoya l'hypomnématographe de l'Église Gémistos⁴, le lampadarios du clergé impérial Oinaiôtès⁵ et, en troisième lieu, le hiéromoine de Hiéra Marc⁶, des hommes qui étaient depuis longtemps de ses très grands amis, et c'est par eux aussi que fut envoyé en même temps le nécessaire de la part de l'impératrice.

1. La délégation avait quitté Constantinople le 25 juillet 1265 (p. 373¹⁰) ; sur l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

2. Recommandé par le patriarche, le pieux mensonge des délégués est couvert par le principe de l'« économie », qui est une dérogation aux lois en vue d'un bien supérieur ; voir p. 606 n. 3.

3. L'attribution d'une allocation annuelle justifie l'insertion d'un acte dans les *Regesten* ; voir *Chronologie*, II, p. 179 n. 54. Soulignons l'importance de la somme allouée au patriarche et à sa suite : Arsène disposait presque d'un nomisma par jour, alors que l'empereur avouait, quelques années plus tôt, ne disposer lui-même que de trois nomismata.

4. Michel Gémistos est en effet présenté plus haut (p. 111¹⁰) comme le confident d'Arsène. Hypomnématographe en 1265, il deviendra protékdikos, puis grand économiste ;

ἀπολυθῆναι τοῦ πατριάρχου · ὁ δὲ καὶ ἤθελε μὲν ἕκαστος ἀνὰ μέρος, ὡς ὕστερον ὠμολόγουν | πρὸς ἀλλήλους μεταμελόμενοι, ὅμως δὲ τὴν ἐντεῦθεν B 289 κατηγορίαν ὑφορώμενοι κατημέλουν.

Νυκτὸς γὰρ μέσης σεισμὸς ἐπεισπίπτει βαρὺς, καὶ τὸ ὄρος, θραυσθὲν καὶ πεσὼν εἰς θάλασσαν, τὸν ἐκεῖσε τόπον κατέκλυσε, δόκησιν τε καὶ ἡμᾶς 5 κατακλυσθῆναι παρέσχε, κατ' αἰγιαλὸν μένοντας. Ἀλλὰ μόλις, πολλὰ τῇ θαλάσῃ προσταλαίπωρῃσαντες, τῆς Κωνσταντίνου ἐπέβημεν, μηνὸς ἑξκαιδεκάτῃ ποσειδεῶνος, καί, τῷ πατριαρχοῦντι πρότερον προσελθόντες καὶ τὸ πᾶν ἀναγγείλαντες, θερμὴν ἀξίωσιν οἷον ἡξιούμεθα παρ' ἐκείνου πᾶν λυπηρὸν τῆς ἀπαγγελίας ὑπεξελέσθαι, πρὸς βασιλέα λέγοντας, καὶ εἴ τι 10 λέλεκται. "Ὅτῳ δ' ὥκονόμηται τὰ τότε πρὸς βασιλέα, ὥστ' ἀκούσαντα διαγνῶναι μὲν τὴν ἀπολογίαν, ὅτι καὶ εἰκὸς ἀκούσαντα ἐπισχεῖν ἐκείνους, μὴ θέλοντα δὲ τοὺς καθ' ἡμῶν ἐμφανίζειν σιγᾶν, δεινὸν δὲ καὶ τὸ κακοπαθεῖν ἐκεῖνον ἡγήσασθαι, ὥστ' αὐτίκ' ἐπιτάξαι τριακοσίοις ἔτησίους νομίσμασιν ἐκεῖνόν τε καὶ τοὺς περὶ ἐκεῖνον καθικανοῦν, ὑπεραπολογούμενον καὶ 15 μεθ' ὅρκου ὡς καὶ πρότερον ἐπιτάξοι οὕτως καὶ ὡς παρ' ἐκεῖνον μὴ θέλοντα δέχεσθαι τὸ μὴ δίδοσθαι ἦν, τέως δὲ καὶ αὖθις δεδιότα μὴ ὅπως δέχοιτο, προσανατιθέναι τῇ δεσποίνῃ τὴν χορηγίαν, ἐφ' ᾧ αὐτὸν μὲν ἀποστεῖλαι καὶ αὖθις | φίλους ἐκείνῳ νομιζομένους κατὰ τινὰ τὴν ἀπ' αὐτοῦ παραμυ- B 290 θίαν τε καὶ εὐμένειαν, τὴν δὲ δέσποιναν μετ' ἐκείνων πέμπειν ὡς ἀφ' ἐαυτῆς 20 τὰ νομίσματα. "Ὁ δὲ καὶ μετ' οὐ πολὺ πέπρακται, καὶ ἀποστέλλονται ὁ τῆς ἐκκλησίας ὑπομνηματογράφος Γεμιστός, ὁ τοῦ βασιλικοῦ κλήρου λαμπαδάριος ὁ Οἰναιώτης καὶ τρίτος ὁ τῆς Ἱερᾶς ἱερομόναχος Μάρκος, ἄνδρες ἐκ παλαιοῦ φίλοι ἐκείνῳ τὰ μάλιστα, οἷς δὲ καὶ παρὰ τῆς δεσποίνης τὰ εἰς χρεῖαν συναπεστέλλοντο. 25

1 ἕκαστος : ἕκαστον B 2 μεταμελόμενοι : μεταμελόμενος A (dubie) C
5 πεσὼν corr. Poss. : -ὼν ABC 8 αὐγούστου mg. AC αὐγουστος mg. B
11 "Ὅτῳ : οὕτω B edd. 15 τε : δὲ B || τοὺς corr. Poss. : τοῖς ABC 16 ἐπι-
τάξοι : -ει AC Poss. || οὕτως : -ω B 17 δίδοσθαι : διδόσθαι Poss. δεδόσθαι Bekk.
25 συναπεστέλλοντο : συναποσ- B.

voir PLP, n° 3636. Sur la fonction d'hypomnématographe, voir DARROUZÈS, *Offikia*, p. 362-368.

5. Oinaiôtès n'est pas mentionné ailleurs dans l'Histoire. Au cours de son deuxième patriarcat (1303-1309), Athanase I^{er} intercédait auprès de l'empereur en faveur d'un dénommé Oinaiôtès, qui pourrait être la même personne (LAURENT, *Regestes*, n° 1706). Sur le lampadarios, parfois confondu avec l'ostiaris, voir DARROUZÈS, *Offikia*, p. 603 s.v.

6. Le hiéromoine Marc n'est pas connu par ailleurs. Hiéra indique peut-être la petite presqu'île qui se trouve au sud de Chalcédoine (Fenerbahçe); voir JANIN, *Églises des grands centres*, p. 35-36. D'autre part, on ne connaît pas de monastère à Hiéra, alors que l'historien semble indiquer, plutôt que le lieu d'origine de Marc, son monastère; voir, à ce propos, *ibidem*, p. 227.

17. Comment l'empereur résolut l'affaire de son absolution et par qui.

Les efforts de l'empereur ne se bornaient donc pas à cela, mais il visait bien davantage, et c'est surtout en vue de cet objectif qu'il agissait ainsi ; il se donnait naturellement d'autant plus de peine pour l'obtenir qu'il était dans l'embarras de savoir comment et par qui la chose serait obtenue. Le désir de l'empereur était donc que le dénouement du lien se fit par le patriarche et le synode, mais il craignait que celui qui délierait ne parût délier l'indissoluble, pour la raison que le peuple dédaignait le patriarche, tant parce qu'il ne lui faisait pas confiance qu'à cause du transfert notoire de siège¹. Celui qui suggérerait ces considérations à l'empereur était ce Joseph du Galèsion, qui ne ressentait pas tant de la compassion pour Arsène que de l'hostilité pour Germain, en raison du saut d'un siège à un autre, d'un siège inférieur au plus élevé². C'est pourquoi, il faisait dissidence et il inspirait à l'empereur des pensées hostiles à propos de Germain, comme quoi celui-ci ne le délierait pas vraiment, même s'il le déliait, car cela ne serait ni adéquat et suffisant auprès de Dieu, ni sans faute devant les hommes. Tels étaient donc les propos qu'exprimait celui qui tenait auprès de l'empereur le rang de père³, et il put aisément le convaincre, et cela pour bien des raisons apparemment suffisantes, mais surtout parce qu'il avait une grande confiance en celui qu'il tenait pour son père et qui était par ailleurs renommé dans les exercices spirituels ; aussi le souverain se trouvait-il en proie aux plus grands soucis, vu surtout que le schisme s'amplifia à cause du transfert⁴, bien que Germain fit peu de cas de l'offense qui lui était faite et qu'il ne causât d'ennui à personne, même si tout le monde dénonçait la chose. Changeant donc d'avis, l'empereur était tout désireux pour ces raisons que Germain quittât le trône et que, si, dûment informé, il ne se retirait pas de lui-même, un autre s'enhardît à lui conseiller de s'en aller. Joseph fut prêt sur-le-champ à remplir cet office, mais sans le dire et en laissant croire que l'empereur l'ignorait ; et celui-ci entretenait en effet cette équivoque jusqu'au bout.

18. Comment Joseph conseilla à Germain de déposer la charge patriarcale.

Et de fait, avec l'autorisation de l'empereur, Joseph se rendit secrètement auprès de Germain et, sous des dehors de bon conseiller, il lui

1. Le transfert de Germain III, ancien métropolite d'Andrinople, est rapidement perçu comme un obstacle à l'absolution de l'empereur, qui obtient sa démission après diverses péripéties et qui reçoit l'absolution du nouveau patriarche. Le récit de cette affaire, contenu dans les chapitres 17-25, ne soulève pas de problèmes de datation ; voir *Chronologie*, II, p. 173-180. Sur le transfert, voir p. 366 n. 2. Sur le pouvoir de lier et de délier, voir p. 328 n. 1.

2. L'historien a présenté plus haut Joseph du Galèsion (IV, 2) et exposé les raisons de la méfiance du peuple envers Germain III (IV, 13). Pour l'emploi du mot ἐπιπρόσθετος, voir p. 366 n. 1.

ιζ'. "Οπως ὁ βασιλεὺς ἐβουλευέτο τὰ περὶ τῆς ἑαυτοῦ λύσεως καὶ πρὸς τίνος.

Τῷ μὲν οὖν βασιλεῖ οὐκ ἦν ἐς τοσοῦτον τὰ τῆς σπουδῆς, ἀλλὰ καὶ τὸ πλέον προσεπεζήτει, μᾶλλον δὲ καὶ οὗ χάριν ταῦτ' ἐπράττετο · τὸ δ' ἦν ἄρα ὅσον ἐν σπουδῇ ἐκείνῳ τοῦ ἀνυσθῆναι, τόσον ἐν ἀπορίᾳ τοῦ πῶς ἂν 5 ἀνυσθείη καὶ παρὰ τίνος. "Ἦθελε μὲν οὖν τὴν τοῦ δεσμοῦ λύσιν γενέσθαι παρὰ τε τοῦ πατριάρχου καὶ τῆς συνόδου, τὸν δὲ λύσαντα ὑφωράτο μὴ καὶ δόξοι ἄλυτα λύων ἐκ τοῦ πρὸς ἐκείνον τὸν λαὸν ὀλιγώρως ἔχειν, τοῦτο μὲν διὰ τὸ μὴ ἐπ' ἐκείνῳ πληροφορεῖσθαι, τοῦτο δὲ καὶ διὰ τὴν ἐμφαινο- 9 μένην τοῦ θρόνου μετάρθεσιν. 'Ο δ' ἐννοίας | τοιαύτας ὑποβάλλων τῷ B 291 βασιλεῖ ὁ δηλωθεὶς Γαλησίῳ ἦν 'Ιωσήφ, ὃς οὐ τοσοῦτον ὑπερεπάθει τοῦ 'Αρσενίου ὅσον τῷ Γερμανῷ ἀπηχθάνετο διὰ τὴν ἐκ θρόνου εἰς θρόνον, ταπεινοῦ εἰς τὸν ὑπέρτατον, ἐπιπήδησιν. Τῷ τοι καὶ ἐσχίζετο μὲν ἐκεῖνος, ὑπέτεινε δὲ καὶ τῷ βασιλεῖ οὐ καλὰς ἐννοίας περὶ ἐκείνου ὡς οὐ λύσοντος, ἂν γε καὶ λύοι · οὔτε γὰρ ἱκανὸν εἶναι τοῦτο παρὰ Θεῷ καὶ αὐταρκες, 15 οὔτ' ἀκατάγνωστον ἐν ἀνθρώποις. 'Ως γοῦν ταῦτ' ἔλεγεν ὁ εἰς πατέρα τεταγμένος τῷ βασιλεῖ καὶ πείθειν ἦν ἐκείνον ἐκ τοῦ προχείρου καὶ δι' ἄλλα μὲν πρὸς τὸ δοκεῖν ἱκανά, μάλιστα δὲ καὶ ὅτι ἐπ' ἐκείνῳ πεπληροφόρητο τὰ πολλά, πατρὶ γε νομιζομένῳ καὶ ἄλλως ἐν πνευματικαῖς ἐργασίαις διαβεδοημένῳ, ἐν ἐννοίαις μεγίσταις ὁ κρατῶν ἦν, καὶ μᾶλλον 20 ὅτι καὶ τὸ σχίσμα πλέον ἐγένετο διὰ τὴν μετάρθεσιν, κἂν ἐκεῖνος κατωλιγώρει τῆς εἰς αὐτὸν ὕβρεως καὶ γε οὐδὲν οὐδενὶ ἡνώχλει, κἂν πάντες προσηγέλλον. Μεταβαλὼν γοῦν τῆς γνώμης, ὁ βασιλεὺς πολὺς ἦν ὀριγνώμενος διὰ ταῦτα ἐκστῆναι τοῦ θρόνου τὸν Γερμανόν, κἂν μὴ ἐξ ἑαυτοῦ μαθὼν ὑπεκσταίῃ, ἀλλ' οὖν ἄλλον ἐπιθαρρῆσαι συμβουλευεῖν ἐκείνῳ τὴν ὑποχώρησιν. 'Ετοιμος 25 δ' ἦν εἰς τοῦτο παραυτίκα ὁ 'Ιωσήφ, πλὴν ἀνεμφάτως καὶ ὡς ἂν οἰηθείη τις | ἀγνοοῦντος τοῦ βασιλέως · ἐκεῖνος γὰρ καὶ εἰς τέλος τὴν ὑποψίαν ταύτην B 292 διεφυλάττετο.

ιη'. "Οπως ὁ 'Ιωσήφ τῷ Γερμανῷ συνεβούλευεν ἀποθέσθαι τὴν πατριαρχίαν.

Καὶ δὴ, τοῦ βασιλέως ἐνδόντος, ἐν ἀπορρήτοις ὁ 'Ιωσήφ τῷ Γερμανῷ 30 προσιῶν ἐν σχήματι συμβούλου χρηστοῦ τὴν πατριαρχίαν συνεβούλευεν

1 ιζ' om. AB 1-2 "Οπως — τίνος om. AB || ab "Ἦθελε (lin. 6 infra) inc. cap. ιζ' edd. 3 οὖν iter. A 5 ἐκείνῳ : ἐκείνου C edd. 7 τοῦ om. B || τῆς : πάσης B πάσης τῆς edd. 10 ὑποβάλλων : ὑπερβ- B 11 τοσοῦτον : τόσον B edd. 12 εἰς θρόνον om. edd. 13 ἐσχίζετο : ἐσχοίζετο C 15 λύοι : -ει C || εἶναι om. C 16 ἐν ἀνθρώποις : βασιλεῖ B τῷ βασιλεῖ edd. || ὁ : ὡς B ὡς ἐν ἀνθρώποις edd. 17 τῷ βασιλεῖ : αὐτῷ B edd. || ἐκείνον : ἐκείνον Bekk. 19-20 καὶ ἄλλως — διαβεδοημένῳ om. edd. 20 μεγίσταις om. edd. 21 ἐγένετο : ἐγίνετο AB 23 ὀριγνώμενος : ὡρ- AC 26 τὸ ante παραυτίκα add. B edd. 27 εἰς : ἐς AB edd. 29 ιη' om. AB || "Οπως — πατριαρχίαν om. AB.

3. Joseph du Galèsion est déjà mentionné plus haut comme confesseur de l'empereur (p. 335¹⁻¹⁰).

4. Voir p. 366 n. 2.

conseilla de déposer la charge patriarcale : grande était en effet l'agitation, et il ne serait pas de taille à y résister longtemps, même avec tout l'appui de l'empereur, car l'empereur lui-même se découragerait, une fois informé du schisme. « Est-ce que tu ne vois pas combien de gens se sont groupés autour de Hyacinthe¹, combien aussi autour de Théodosie, de son frère Jean, le fils de Marthe, et de leur demi-sœur Nostongonissa²? N'aperçois-tu pas les moines qui ont abandonné leur monastère, où ils ont vieilli et sué dans les exercices ascétiques? Tu comptes sur Eulogie³, mais vois sa sœur Marthe, vois ses filles⁴, comme elles se sont attachées à Arsène et font de toi si peu de cas que rien. Pour ce qui est des séculiers, je n'ai pas besoin de te dire combien ils sont attachés à Hyacinthe et à la moniale Nostongonissa, la sœur, comme tu sais, de Théodosie et Jean, déjà cités. Que va-t-il donc te rester finalement, si l'empereur, en se dédisant, t'abandonnait aussi? Hâte-toi de t'en aller honorablement, tant que tu as le temps de le faire de toi-même, de peur que ne se présente à toi le moment où tu seras contraint de le faire contre ta volonté et que tu ne t'exposes aux moqueries, en quittant l'Église à contrecœur! ».

Telles étaient donc les réflexions que Joseph énumérait par manière de suggestion au patriarche en charge ; mais le désir du pouvoir chez l'auditeur faisait obstacle, et l'orateur ne put le convaincre. Comment en effet lui serait-il venu à l'esprit que l'empereur aussi approuvait cela et que le conseil de Joseph avait tiré de là son origine première? Il se maintint donc encore, multiplia les ordinations de clercs et d'évêques⁵ en comptant sur la bienveillance du souverain. C'était évidemment moquerie et dérision, et l'espoir qu'il mettait dans l'empereur était pareil à celui que nourrirait l'homme qui, tombé de son bateau, confierait son salut aux algues de la mer. Mais le souverain, dans son désir d'écarter le soupçon, donnait l'impression de le soutenir, lui témoignait de la bienveillance et lui fournissait de fortes sommes, pour qu'il les distribuât et s'achetât les faveurs de la foule ; ainsi, lorsqu'arriva la fête des

1. C'est la première mention du moine Hyacinthe, qui joua un grand rôle chez les Arséniates et dont le chapitre suivant décrit la personnalité et les origines. I. SYKOUTRÈS (*Arseniatatai*, p. 304-306) a rassemblé les diverses données que fournissent les sources sur le personnage.

2. L'historien cite les personnes qui, outre le moine Hyacinthe, formaient le noyau de la résistance arséniate : Marie-Marthe Palaiologina, sa fille Théodosie, son fils Jean et sa belle-fille Nostongonissa (voir p. 93 n. 13). Théodora Tarchaneiôtissa, en religion Théodosie, avait été mariée à Basile Kaballarios sous le règne de Théodore II Laskaris (I, 12), puis à Balanidiôtès sous le règne suivant (II, 13). La note marginale du manuscrit A est d'une main déjà signalée plus haut (p. 363³⁰) ; elle a été éditée par A. HEISENBERG (*Palaiologenzeit*, p. 11). Marie-Marthe y est présentée comme l'arrière-grand-mère de l'empereur Jean VI Kantakouzénos, qui écrit lui-même que Marie-Marthe Palaiologina était la grand-mère de sa mère du côté maternel (KANTAKOUZÈNOS : Bonn, II, p. 222^a-223¹) ; malgré cela, on n'a pas encore pu établir quelle était la grand-mère maternelle de l'empereur. Les membres de la famille Tarchaneiôtès sont à nouveau

ἀποθέσθαι· πολὺν γὰρ εἶναι τὸν τάραχον, καὶ οὐχ οἶδν τ' ἔσεσθαι ἐς μακρὰν ἀντισχεῖν ἐκεῖνον, κἄν ὅσον παρὰ τοῦ βασιλέως συνέχοιτο· ἀπαυδήσειν γὰρ καὶ αὐτὸν βασιλέα, μαθόντα τὸ σχίσμα. « Ἡ οὐχ ὀρᾶς ὁπόσοι τε ἀμφὶ τὸν Ἰακίνθον, ὁπόσοι τ' αὖθις ἀμφὶ τὴν Θεοδοσίαν καὶ τὸν αὐτάδελφον αὐτῆς τὸν Ἰωάννην τὸν τῆς Μάρθας καὶ τὴν ἑτεροθαλῆ ἀδελφὴν αὐτῶν τὴν Νοστογγόνισσαν συνέστησαν ; Οὐ βλέπεις τοὺς μοναχοὺς ἀποφοιτήσαντας τῶν μονῶν, αἷς ἐγγηράσαντες τοῖς ἀσκητικοῖς ἐνίδρωσαν πόνοις ; Εἰ δ' ἐπὶ τῇ Εὐλογία θαρρεῖς, ἀλλ' ἴδε τὴν ἀδελφὴν αὐτῆς Μάρθαν, ἴδε τὰς αὐτῆς θυγατέρας, ὅπως τῷ Ἀρσενίῳ προστετήκασιν καὶ σοῦ ὀλιγωροῦσιν ὡς μηδενός. Οἱ δὲ κοσμικοί, ἀλλ' οὐκ ἔχω σοι λέγειν ὅπως τῷ Ἰακίνθῳ πρόσκεινται καὶ τῇ Νοστογγόνισσῃ μοναχῇ, ἣν ἀδελφὴν οἶδας οὖσαν Θεοδοσίας καὶ Ἰωάννου τῶν εἰρημένων. Τί σοι γοῦν λοιπὸν ἐναπολειφθήσεται, εἰ γε καὶ βασιλεὺς ἀπειπὼν ἀπολείψῃ σε ; Σπεῦσον μετὰ τιμῆς ἐξελθεῖν, ὡς καιρὸν ἔχεις | τοῦ ἀφ' αὐτοῦ πράττειν, μήπως, B 293 ἐπιστάντος σοι τοῦ καιροῦ καθ' ὃν ἀδουλήτως πράττειν ἀναγκασθῇ, καὶ 15 γέλῳτα ὄφλοις, ἀποχωρῶν τῆς ἐκκλησίας καὶ ἁκων. »

Ταῦτα μὲν οὖν ἐκεῖνος ἐν ὑποθήκῃς τρόπῳ πρὸς τὸν ἐπὶ τοῦ πατριαρχείου συνεῖρεν· ἀλλ' ἡ ὄρεξις προσίστατο τοῦ ἀκούοντος, καὶ ὁ λέγων οὐκ ἔπειθε. Ποῦ γὰρ καὶ εἰς οὖν ἐκείνῳ ὡς καὶ βασιλεὺς ἐπινεύει πρὸς ταῦτα καὶ τὰ τῆς συμβουλῆς Ἰωσήφ ἐκεῖθεν προανακέκρουσται ; Ἐμείνει γοῦν καὶ ἔτι 20 καὶ ἐπεστοίθασε κληρικούς τε καὶ ἱεράρχας χειροτονῶν, ἀφορῶν πρὸς τὴν τοῦ κρατοῦντος εὐμένειαν. Τὸ δ' ἦν ἄρα χλεῦη καὶ γέλως, καὶ τὸ εἰς ἐκεῖνον ἐλπίζειν ἴσον καὶ τῷ ἐν μνίοις θαλάσσης, ἐπεὶ τῆς νεῶς ἀποπέσοι, θαρροῦντι σῶζεσθαι. Ἀλλ' ὁ κρατῶν, τὴν ὑποψίαν ἐκκλίνειν ἐθέλων, καὶ συνέχειν προσεποιεῖτο καὶ εὐμενῶς προσεφέρετο καὶ παρῆιχεν ἐκείνῳ 25 πλείστα, ἐφ' ᾧ διδοίη καὶ τὰς τῶν πολλῶν ἐξωνοῖτο γνώμας, ὥστε καὶ

2 ἐκεῖνον : ἐκείνου C edd. 3 ποτε post γὰρ add. B edd. || τὸ σχίσμα : τὰ σχίσματα B || Ἡ : ἡ B edd. 5 τὸν' om. AB edd. || μαρθαν λεγῇ τὴν του περηκλητου μεγαλου δομεστικου κυρου νηκυφωρου του ταρχανειωτου γυνεκαν, αδελφην δαι του βασιλεος, προμαμην δαι του κραταιου και αγιου ημον αυθεντου και βασιλεος του καντακουζηνου κυρου ιωαννου mg. A¹ 6 Νοστογγόνισσαν : -ισαν C 7 ἐνίδρωσαν post αἷς transp. B edd. 8 Μάρθαν : -ας A 12 γοῦν σοι transp. AB edd. 14 μήπως : μή πως edd. 15 ἀναγκασθῇ : -είση AC 19 πρὸς om. edd. 20 Ἐμείνει : ἔμενε AB 22 ἦν ἄρα (ἄρα C) : ἄρ' ἦν B edd. 23 ἴσον : ἴσον B ὅσον edd. || τῷ : τὸ C || ἐπεὶ : ἐπὶ AB 24 ἐθέλων : θέλων B 26 ἐξωνοῖτο : -εῖτο C.

nommés plus bas (p. 385⁴), dans une note plus détaillée, qui provient de la même main.

3. Eulogie, l'autre sœur de Michel VIII, soutenait pour le moment la politique de son frère, mais elle passa elle-même dans la dissidence au moment de l'union de Lyon et se rangea dans le clan des partisans du patriarche Joseph et des opposants de Jean Bekkos.

4. Au premier abord, ce pluriel laisserait entendre que Marie-Marthe avait une ou plusieurs autres filles que Théodora-Théodosie, mais à l'examen il semble désigner simplement sa fille (Théodora-Théodosie) et sa belle-fille (Nostongonissa).

5. Ces ordinations sont recensées par V. LAURENT dans les *Regestes* sous le n° 1381.

Rameaux¹, où se fait après l'orthros la procession habituelle, il envoya prendre de chez le souverain une très grosse quantité de monnaies d'argent et de bronze, fit enlacer avec des cordonnets ce qu'on appelle habituellement des épikompia², prolongea lui-même la procession jusqu'aux Quarante-Martyrs³ et donna l'ordre de les jeter au peuple. Voilà la couverture dont l'empereur se servait à son égard, pour qu'on ne sût pas le moins du monde qu'il voulait son départ.

19. Hyacinthe, sa personnalité, ses origines et son entourage.

Il ne sera pas mauvais de parler aussi de Hyacinthe, de Théodosie elle-même, de Jean et de leur demi-sœur Nostongonissa. Hyacinthe donc était un moine d'Occident, fixé à Nicée et établi dans une église dédiée à l'Archistratège près du patriarcat qui se trouvait là-bas⁴, vivant en étranger et inconnu au possible ; il se met à rassembler des enfants et, en leur inculquant l'instruction élémentaire, il se procurait le vivre. Mais voilà qu'on le dénonce au patriarche, sous prétexte que, moine en rupture de règle, il instruit des enfants ; ce dernier le convoqua, l'interrogea et, comme il trouvait l'homme adroit et d'autre part intrépide et d'une franchise spontanée et qu'il affirmait être dans les ordres, il se l'attache et il en fit son familier.

Survint ensuite l'affaire du patriarche Arsène ; comme il parut montrer lui-même un zèle éprouvé pour la cause du patriarche, celui-ci se lia avec lui d'une amitié encore plus grande. Et quand le patriarche fut élevé à nouveau au patriarcat à Constantinople, il le fréquenta comme le plus fidèle de ses familiers, en compagnie d'Ignace de Rhodes⁵, un homme plein de piété lui aussi et imprégné de l'état monastique. Tous deux fréquentaient donc le patriarche, partageant et ses tribulations et ses desseins, et surtout tous deux se montraient zélés pour les causes pour lesquelles le patriarche aussi luttait avec zèle. Lorsque ce dernier eut été chassé du patriarcat, eux aussi se glissèrent de leur mieux en quelque coin obscur, car ils n'eurent pas l'autorisation d'accompagner le patriarche ; ils supportèrent les exigences de la nécessité avec douleur certes, mais par nécessité. L'un quitte bientôt la vie le premier, tandis que,

1. Il s'agit de la fête des Rameaux de l'année 1266 (21 mars). Le récit laisse supposer que la démarche de Joseph auprès de Germain III eut lieu avant cette date ; voir *Chronologie*, II, p. 177.

2. On appelle épikompia ou épikombia (du mot κόμπος, nœud, lien) les petits paquets qui contenaient des pièces de monnaie enveloppées dans un morceau d'étoffe, noué par un cordonnet, et qui étaient jetés au milieu de la foule en certaines circonstances solennelles. Ces gratifications étaient faites surtout par les empereurs, à l'occasion du couronnement, de baptêmes ou de mariages impériaux ; voir PSEUDO-KODINOS : *Verpeaux*, p. 255⁴⁻¹⁰ ; KOUKOULES, *Bios*, VI, p. 143.

3. Il ne s'agit pas de l'église des Quarante-Martyrs de la Mésè, comme l'a pensé R. JANIN (*Églises de Constantinople*, p. 483-484), mais de l'église des Quarante-Martyrs

τῆς τῶν Βατῶν ἐορτῆς ἐπιστάσης, ὅτε καὶ ἡ συνήθης ἐξ ὁρθρου λιτανεῖα τελεῖται, αὐτὸς πέμψας πλεῖστα ἐξ ἀργύρου καὶ χαλκοῦ νομίσματα πρὸς τοῦ κρατοῦντος ἐλάμβανε καὶ, ἀρπεδόσιν ἐνδεῖσθαι | παρασκευάσας τὰ B 294 συνήθως λεγόμενα ἐπικόμπια καὶ αὐτὸς μέχρι καὶ ἐς τῶν Τεσσαράκοντα Μαρτύρων τὴν λιτὴν κατατείνων, ῥίπτειν ἐκέλευε τῷ λαῷ. Καὶ τοιαῦτ' ἦσαν 5 τὰ πρὸς ἐκεῖνον τοῦ βασιλέως ἐπικαλύμματα, ἐφ' ᾧ μὴ γνωσθεῖν μηδ' ἀμηγέπη τὴν ἐκεῖνου θέλων ἐξέλευσιν.

ιβ'. Περὶ Ὑακίνθου ὅστις καὶ ὄθεν, καὶ τῶν περὶ αὐτόν.

Οὐ χεῖρον δὲ λέγειν καὶ τὰ περὶ Ὑακίνθου καὶ αὐτῆς δὴ Θεοδοσίας καὶ Ἰωάννου καὶ τῆς αὐτῶν ἑτεροθαλοῦς τῆς Νοστογγονίσσης. Ὁ μὲν οὖν 10 Ὑακίνθος μοναχὸς ἦν ἐκ δύσεως καὶ γε Νικαίαθι γεγονώς, ἐν τινι τοῦ Ἀρχιστρατήγου ναῷ ἐγγὺς τοῦ ἐκεῖσε πατριαρχείου προσκαθίσας, ξένος τε καὶ ἀγνώσ τὰ πλεῖστα, παῖδάς τε ἐπισυνάγει καὶ, τούτους ἀνάγων τὰ εἰς προπαίδειαν, ἐπορίζετο τὰς τροφάς. Ἀλλὰ τῷ πατριάρχῃ προσαγγέλλεται, ὡς δῆθεν ἀτακτῶν μοναχὸς παῖδας ἐκδιδάσκων · καὶ ὃς προσεκαλεῖτο καὶ 15 ἀνηρώτα καί, ἐπεὶ δεξιὸν ἑώρα τὸν ἄνδρα καὶ ἄλλως ἀδεῇ τε καὶ εἰς παρρησίαν ἔτοιμον, ἦν δ' ὡς ἔλεγε καὶ τῶν ἱερωμένων, προσλαμβάνει τε τοῦτον καὶ ὡς οἰκείῳ ἐχρᾶτο.

Εἶτα συμβάντων τῶν κατὰ πατριάρχην, ἐπεὶ καὶ αὐτὸς δόκιμος ἐφάνη ὑπὲρ τῶν ἐκεῖνου ζηλῶν, ἔτι μᾶλλον τὰ εἰς φιλίαν ἐκείνῳ συνήπτετο. Καὶ 20 ἐπεὶ ἐν τῇ Κωνσταντίνου πάλιν ὁ πατριάρχης ἀνήγετο, συνῆν | ἐκείνῳ B 295 πιστότατος τῶν οἰκείων, συνάμα καὶ Ἰγνατίῳ Ῥοδίῳ, ἀνδρὶ καὶ αὐτῷ εὐλαθείας πλήρει καὶ μοναχικῆς καταστάσεως. Συνήτην οὖν ἄμφω τῷ πατριάρχῃ, κοινωνοὶ καὶ τῶν θλίψεων καὶ τῶν βουλευμάτων, καὶ μᾶλλον ἐδεικνυέτην ζηλοῦντε ὑπὲρ ὧν καὶ ὁ πατριάρχης ζηλῶν ἡγωνίζετο. Ἐπεὶ 25 δ' ἐκεῖνος ἐξεβέβλητο τῆς πατριαρχίας, καὶ ἐκεῖνοι, ὡς εἶχον παρεισδύντες γωνιῶν ἀφανεία — οὐ γὰρ εἰδῶντο τῷ πατριάρχῃ συνοπαδεῖν —, τὰ τῆς ἀνάγκης ἀλγεινῶς μὲν, ἀλλ' ἀναγκαίως διέφερον. Καὶ ὁ μὲν φθάνει τὸν βίον ἐκ τοῦ πλησίον ὑπεξελεθῶν, Ὑακίνθος δὲ σὺν τοῖς ἀμφ' ἐκεῖνον, τὸν

1 ἐπιστάσης : ἐπισυστάσης B 4 ἐπικόμπια : ἐπιγκόπια C || καὶ¹ om. AB || ἐς om. B edd. 8 ιβ' om. AB || Περὶ — αὐτόν om. AB 10 Νοστογγονίσσης : Νεστο-
edd. || Ὁ init. lin. iter. A 12 προσκαθίσας : -ήσας C 13 τε¹ : ὦν B || τε² : τ' A
om. B 14 προπαίδειαν : προπαιδείαν Bekk. || προσαγγέλλεται : -έλεται C
15 ἐκδιδάσκων : -κει B 16 εἰς : ἐς B edd. 18 ἐχρᾶτο : ἐχρῆτο B edd.
23 Συνήτην correxi : συνήτην ABC edd. 25 ἡγωνίζετο : ἐγνωρίζετο C 29 ἀμφ' :
ἀφ' C.

située près du Chalkoun Tétrapylon (*ibidem*, p. 485). Le dimanche des Rameaux, on s'y rendait après l'orthros (laudes) pour la distribution des Rameaux et l'on revenait à Sainte-Sophie pour la messe ; voir J. ΜΑΤΕΟΣ, *Le typicon de la Grande Église*, II, Rome 1963, p. 66¹⁻¹².

4. Sur l'église de l'Archistratège (l'archange Michel) à Nicée, voir JANIN, *Églises des grands centres*, p. 112.

5. Le moine Ignace, originaire de Rhodes, n'est pas connu par ailleurs ; voir PLP, n° 8064.

redoutant le courroux de l'empereur, mais voyant sa sœur Marthe extrêmement attachée au patriarche, Hyacinthe, avec son entourage, se met à la fréquenter et, s'étant glissé de ce côté, il recevait de là sa nourriture, sans que l'empereur en sût rien.

Jean était donc également le fils de Marthe la moniale. Celle-ci avait en effet trois garçons : Michel et Andronic étaient avec l'empereur, et, peu après, l'un d'eux, Michel, le cadet d'Andronic, reçut du souverain la dignité de grand primicier, tandis que l'autre, Andronic, était promu grand connétable¹ ; ceci fut cause que, l'aîné étant pris de jalousie au sujet de ces dignités, il se passa beaucoup de choses, comme nous le relaterons en son lieu². Ainsi ces deux-là étaient avec l'empereur, sans chercher à intriguer. Jean, lui, le plus jeune, était jusque-là élevé par son oncle le despote Jean³, qu'il servait ; en voyant sa mère attachée au patriarche, il montrait lui aussi un zèle extraordinaire, murmurant et observant jusque pour les choses les plus insignifiantes le principe *Ne prends pas, ne touche pas*. Avec lui se trouvait aussi sa sœur Théodosie, qui portait attention aux mêmes choses et qui, déjà veuve de son mari Balanidiôtès⁴, penchait vers l'état monastique. Avec eux se trouvait aussi la moniale Nostongonissa, animée des mêmes sentiments et, comme le récit l'a montré⁵, née d'un autre lit, Tarchaneiôtès l'ayant eue d'une première femme. Toutes ces personnes étaient donc avec Hyacinthe et déployaient un zèle extraordinaire en faveur du patriarche, qu'à tort, ô Justice et lois divines, on avait exilé. Mais en voilà assez sur cette affaire.

20. Comment l'empereur entreprend aussi par l'entremise de Chalazas de Sardes le patriarche Germain.

L'empereur monte une seconde tentative contre le patriarche. En effet, Chalazas de Sardes, qui avait prolongé son séjour à Constantinople,

1. Sur la famille Tarchaneiôtès, voir p. 93 n. 13. Sur les dignités de grand primicier et de grand connétable, voir GUILLAND, *REB* 14, 1956, p. 122-157 = *Recherches*, I, p. 300-332 (notice de Michel Tarchaneiôtès, p. 316-317) ; *Byz.* 19, 1949, p. 99-111 = *Recherches*, I, p. 469-477 (notice d'Andronic Tarchaneiôtès, p. 472 : notice inexacte, où sont confondues deux personnes différentes). Une nouvelle note marginale de A (voir p. 380 n. 2), éditée également par A. HEISENBERG (*Palaiologenzeit*, p. 11), mentionne les membres de la famille : Michel Tarchaneiôtès, grand domestique (p. 419^a), puis protovestiaire (p. 593^{a-b}) ; Andronic, grand connétable (p. 385^a) ; Jean, exilé par son cousin (Andronic II) jusqu'à la mort (XII, 2) ; Théodosie, la grande stratopédarchissa (p. 155^{a-10}) ; Nostongonissa, fille du grand domestique Nicéphore Tarchaneiôtès et petite-fille du protostratôr Andronic Doukas Aprénos. La note marginale ne fournit pas d'information nouvelle, sauf en ce qui concerne l'ascendance de Nostongonissa et le protostratôr Andronic Doukas Aprénos, dont le nom n'est pas cité par R. GUILLAND (*REB* 7, 1950, p. 156-179 = *Recherches*, I, p. 478-497) dans son étude sur le protostratôr, mais dont une brève notice a été dressée par D. I. POLEMIS (*Doukai*, p. 103, n° 63). Voir aussi *PLP*, n° 1207.

2. Par dépit, Andronic Tarchaneiôtès s'allia avec Jean Doukas de Thessalie et provoqua une guerre désastreuse pour l'empire (IV, 30-32).

βασιλικὸν ὑφορώμενος φόβον, ἐπεὶ καὶ τὴν ἀδελφὴν ἐκείνου Μάρθαν ἐώρα τῷ πατριάρχῃ προσκειμένην τὰ μάλιστα, ἐκείνη δὴ προσφοιτᾷ καὶ που καὶ παρεισδὺς ἐκεῖθεν εἶχε τὰ εἰς τροφήν, μηδὲν τοῦ βασιλέως εἰδότες.

Ἦν οὖν τῇ μοναχῇ Μάρθᾳ καὶ ὁ Ἰωάννης υἱός. Τριῶν γὰρ αὐτῇ τῶν ἀρρένων ὄντων, ὁ μὲν Μιχαήλ τε καὶ Ἀνδρόνικος συνῆσαν τῷ βασιλεῖ, 5 καὶ μετ' οὐ πολὺ τούτων ὁ μὲν τὸ τοῦ μεγάλου πριμικηρίου ἀξίωμα ὁ Μιχαήλ, ὕστερος ὢν τοῦ Ἀνδρονίκου, παρὰ τοῦ κρατοῦντος ἐλάμβανεν, ἄτερος δὲ ὁ Ἀνδρόνικος μέγας κονοσταῦλος προεχειρίζετο· παρ' ἣν αἰτίαν καί, ἐπὶ ταῖς τιμαῖς ζηλοῦντος τοῦ πρώτου, πλεῖστα ξυμβεδήκει, ὥς κατὰ τόπον ἐροῦμεν. Καὶ οἱ μὲν δύο οὕτως συνήτην τῷ βασιλεῖ, μηδὲν πολυπραγ- 10 μονοῦντες· ὁ δ' Ἰωάννης, ὕστερος ὢν, τέως μὲν πρὸς τοῦ θεοῦ καὶ B 296 δεσπότης Ἰωάννου, ἐκείνῳ καθυπηρετούμενος, ἐπαιδεύετο, τὴν δὲ μητέρα προσκειμένην βλέπων τῷ πατριάρχῃ, καὶ αὐτὸς ἐκτόπως ἐζήλου, μὴ ἄνῃ, μὴ θίγῃς μέχρι καὶ τῶν εὐτελεστάτων ὑποφωνῶν καὶ διατηρούμενος. Σὺν ἐκείνῳ ἦν καὶ ἡ ἀδελφὴ Θεοδοσία, τοῖς αὐτοῖς προσέχουσα, ἥδη κεχηρωμένη 15 τοῦ ἀνδρός Βαλανιδιώτου καὶ πρὸς τὸ μοναχικὸν ἀποκλίνουσα. Σύνῃν δὲ τούτοις, τὰ αὐτὰ φρονοῦσα, καὶ ἡ Νοστογγόνισσα μοναχὴ, ἣν ἑτεροθαλὴ ὁ λόγος ἐδείκνυ, ὅτι ἐκ προτέρας γυναικὸς τῷ Ταρχανειώτῃ γεγέννητο. Ἦσαν οὖν οὗτοι πάντες τῷ Ὑακίνθῳ συνόντες καὶ ζηλοῦντες ἐκτόπως ὑπὲρ τοῦ πατριάρχου, κακῶς, ὧ Δίκη καὶ νόμοι θεῖοι, ἐξορισθέντος. Ἀλλὰ 20 ταῦτα μὲν ἐς τοσοῦτον.

κ'. Ὅπως καὶ διὰ τοῦ Σάρδεων Χαλαζᾶ ἐπιχειρεῖ ὁ βασιλεὺς τῷ πατριαρχοῦντι Γερμανῷ.

Ὁ δέ γε βασιλεὺς καὶ ἄλλην δευτέραν πεῖραν τῷ πατριαρχοῦντι ἀρτύει. Τοῦ γὰρ Χαλαζᾶ Σάρδεων, ἐφ' ἱκανὸν τῇ Κωνσταντίνου προσδιατριψαντος, 25

13-14 *Colossiens*, 2, 21.

3 καὶ om. AB edd. || τὰ εἰς (ἐς B edd.) τροφήν ἐκεῖθεν εἶχε transp. B edd. 4 μιχαήλ λεγὶ τον περηθρηλητον προτοδεστιαρην και μεγαν δομεστικον τον ταρχανειωτην κυρην μιχαήλ, ανδρονηκον δε τον προτον αδελφον αυτου τον μεγαν κωνοσταυλον, ιωαννην δαι τον ταρχανειωτην, ος ηπεστι εξορηας και φυλακας, μεχρη και του θανατου αυτου παρα του προτοεξαδελφου αυτου του βασιλεως, θεοδοσιαν δε την μεγαλην στρατοπεδαρχυσαν την οντος ηγυασμενην. η δε νοστογγονησα θηγατηρ ην του μεγαλου δομεστικου του ταρχανειωτου εξ ετερας γυνεκος γεννηθυσα αυτο της του πρωτοστρατορος ανδρονηκου του δουκα θυγατρος, ον και απρηνον η πολη ελεγον mg. A¹ 5 τε om. B 6 πριμικηρίου : πριμικηρίου Bekk. 7 ὕστερος : -ον Bekk. || δὲ post ὕστερος add. C edd. 10 ἱκανῶς ante ἐροῦμεν add. B edd. || οὕτως : -ω B edd. || συνήτην correxi : συνήτην ABC edd. 12 ἐκείνῳ : ἐκείνου C 16 Βαλανιδιώτου : Βαλανειδιώτου B edd. 17 καὶ om. edd. 20 νόμοι θεῖοι καὶ Δίκη transp. B edd. 21 ἐς : εἰς edd. 22 κ' om. AB 22-23 Ὅπως — Γερμανῷ om. AB 22 τοῦ om. C || Χαλαζᾶ : -ὰ edd. 24 δευτέραν om. B edd. 25 Τ[οῦ init. lin. om. A.

3. Le despote Jean Palaiologos, frère de l'empereur ; voir p. 152 n. 3.

4. Sur le mariage de Théodora Tarchaneïôtissa avec le grand stratopédarque Balanidiôtès, voir p. 155⁶⁻¹⁰.

5. Ci-dessus, p. 381⁵, 383¹⁰ ; voir p. 384 n. 1.

devait partir pour son Église¹ ; comme il s'y préparait, l'empereur lui suggère secrètement soit de rencontrer personnellement le patriarche et de lui dire la même chose que Joseph, soit d'écrire et d'expédier sa lettre, de préférence de Chalcedoine, au moment de partir pour l'Orient. La manœuvre était profonde et spécieuse, car le rang élevé de son siège par rapport aux autres lui permettait de tenir de tels propos au patriarche, et le fait que l'évêque de Sardes était d'une ordination que n'admettait pas Arsène lui permettait de donner au patriarche de telles recommandations, que celui-ci, admis par l'évêque de Sardes, était tenu de bien accueillir² ; mais la manœuvre laisserait voir que l'évêque tramait quelque autre dessein plus profond en tenant de tels propos et en lui conseillant de quitter le trône. A défaut d'autre chose en effet, il y avait bien le fait du transfert qui paraîtrait, à l'exclusion des autres, un chef d'accusation assez fort à l'encontre du transféré pour l'obliger à s'en aller³ ; mais cela présenterait un grand inconvénient pour cet évêque, car il avait reçu l'épiscopat de ce Nicéphore, l'ancien évêque d'Éphèse, de sorte qu'il ne condamnait pas plus Germain que lui-même, en tenant de tels propos⁴. Le patriarche reçut alors la lettre de l'évêque, car ce dernier, ayant franchi le Bosphore thrace, n'eut pas plus tôt débarqué qu'il lui écrivit ces incitations à la démission ; cela amena le patriarche à de mauvais soupçons et lui donna à penser que cet évêque n'oserait pas écrire pareille chose et outrager son primat, s'il n'en avait pas licence d'autre part.

Alors, pour éprouver l'affaire, il décida d'envoyer sur-le-champ, comme il put, la lettre à l'empereur, jugeant que l'issue de cette démarche constituerait le témoignage le plus incontestable de la réalité présente : ou bien l'empereur s'affligerait de ce qui y était écrit et tiendrait l'affaire pour grave, au point d'envoyer une mission et de contraindre l'auteur à revenir, afin qu'il fût jugé pour avoir fait une telle proposition au primat, et il serait clair que la chose s'était passée à l'insu de l'empereur, et il lui serait possible dès lors de garder sûrement sa position ; ou bien l'empereur, une fois informé, ne ferait aucun cas de ce qui était écrit, mais dissiperait la chose au moyen de faux prétextes et laisserait la situation en suspens, en promettant de faire peut-être une enquête en temps voulu, ou même enverrait un quelconque autre message, sous prétexte de mettre un terme à l'affaire et d'apporter l'apaisement, et dès lors il n'en faudrait pas davantage pour apprendre que l'empereur était dégoûté de lui et que ces choses avaient été écrites de par sa volonté.

1. Jacques Chalazas avait été nommé métropolite de Sardes en 1260, en remplacement d'Andronic, qui avait pris l'habit monacal (p. 177^{v-18}, avec la note correspondante).

2. En effet, Jacques Chalazas avait été nommé par Nicéphore II, considéré par les Arséniates comme un usurpateur, à l'égal de Germain III. Dans la hiérarchie des métropolitains, l'évêque de Sardes tenait traditionnellement le sixième rang ; voir DARROUZÈS, *Notitiae*, index, s.v.

ἐπεὶ ἔδει πρὸς τὴν λαχοῦσαν ἐκεῖνον ἀποδημεῖν, εἰς τοῦτο παρασκευαζο-
 μένου, ὑποθήκας ἐμπιστεύει οἱ δι' ἀπορρήτων ὁ βασιλεὺς, ἐφ' ᾧ ἡ αὐτο-
 προσώπως ἐντυχεῖν τῷ πατριαρχοῦντι καὶ τὰ αὐτὰ τῷ Ἰωσήφ εἰπεῖν πρὸς
 ἐκεῖνον, ἣ καὶ γράψαι καὶ ἐπιστεῖλαι, μᾶλλον ἐκ Χαλκηδόνος, ἐξορμῶντα ⁴
 πρὸς τὴν ἀνατολήν. Καὶ τὸ σκέμμα ὡς βαθύ τε καὶ εὐπρεπές — τό τε | γὰρ B ²⁹⁷
 ὑψίθρονον παρὰ τοὺς ἄλλους λέγειν πρὸς ἐκεῖνον τοιαῦτα ἐδίδου, καὶ τὸ
 χειροτονίας ὄντα τὸν Σάρδεων ἦν ὁ Ἀρσένιος οὐκ ἐδέχετο τοιαῦτα τῷ
 πατριάρχῃ παραινεῖν, δέον ὃν παρ' αὐτοῦ δεχθεὶς ἀγαπᾶν — δεικνύντος
 ἂν εἶη ὡς, ἄλλο τι βαθύτερον ὑπορύσσων, τοιαῦτα λέγει τε καὶ συμβουλεύει
 οἱ ἀφεῖναι τὸν θρόνον. Εἰ γὰρ μή τι ἄλλο, ἀλλ' οὖν τὸ τῆς μεταθέσεως ἂν ¹⁰
 καὶ παρ' ἄλλοις ὡς ἐγκλημα τῷ μετατιθεμένῳ ἰσχυρὸν ἐδόκει, ὥστε καὶ
 ἐκχωρεῖν ἀναγκάζεσθαι · ἀλλ' οὖν ἐκεῖνῳ, παρὰ τοιούτου τοῦ ἀπ' Ἐφέσου
 Νικηφόρου τὴν ἀρχιερωσύνην λαβόντι, προσίστατο ἂν τὰ μεγάλα, ὡς οὐ
 μᾶλλον ἐκεῖνον καταδικάζειν ἢ ἑαυτόν, τοιαῦτα λέγοντι. Ἄ δὴ καὶ τὸν
 πατριαρχοῦντα, τότε λαβόντα τὰ παρ' ἐκείνου γράμματα, ἐπειδὴ τὸν ¹⁵
 Θρακικὸν ἐκεῖνος περαιωθεὶς Βόσπορον, ἅμ' ἀπέβαινε τῆς νεῶς καὶ ἅμα
 τοιαῦτ' ἄττα κινήτικα πρὸς παραίτησιν ἔγραφεν, εἰς οὐκ ἀγαθὰς ὑπονοίας
 ἐνῆγε καὶ ὡς οὐκ ἂν ἐκεῖνος τολμῶη τοιαῦτα γράφειν καὶ τὸν πρῶτον αὐτοῦ
 καθυδρίζειν, εἰ μή γε ἄλλοθεν εἶχε τὸ ἐγχωροῦν.

Τέως δὲ πείρα τὸ πρᾶγμα διδούς, παραυτὰ πρὸς τὸν βασιλέα πέμπειν ²⁰
 ὡς εἶχεν | ἔγνω τὸ γράμμα, μαρτύριον τὸ ἐκεῖθεν ἐκδησόμενον τῶν παρόντων B ²⁹⁸
 θέμενος ἀψευδέστατον, ὡς, εἰ μὲν ἐπαλγήσει τοῖς γραφεῖσιν ὁ βασιλεὺς
 κὰν δεινῷ θῇσει τὸ πρᾶγμα, ὥστε καὶ ἀποστέλλειν καὶ ὑποστρέφειν κατα-
 ναγκάζειν τὸν γράψαντα, ἐφ' ᾧ περ κριθεῖη, τοιαῦτα πρὸς τὸν πρῶτον
 ἐκθέμενος, δῆλον εἶναι ὡς, οὐκ εἰδότης τοῦ βασιλέως, προέβη ταῦτα καὶ ²⁵
 ἀσφαλῶς ἔχειν ἐντεῦθεν εἶναι τῆς καταστάσεως · εἰ δὲ μαθὼν παρ' οὐδὲν θῇσει
 τὰ γεγραμμένα, ἀλλὰ προφάσεσιν ἐπιλύει καὶ ἀναρτᾷ, ὡς κατὰ καιρὸν
 ἴσως ζητήσων, ἣ καὶ ἄλλως πως ἐπιστεῖλειεν, ὡς δῆθεν καταπαύων καὶ
 ἡμερῶν, τούντεῦθεν μὴ εἶναι πλέον εἰς τὸ μαθεῖν ὡς ὁ βασιλεὺς περὶ αὐτὸν
 ἡψικόρησε καὶ βουλῇ τούτου τὰ τοιαῦτα γέγραπται. Ταῦτ' ἐν νῶ θέμενος, ³⁰

3 πατριαρχοῦντι : πατριάρχῃ B edd. 4 Χαλκηδόνος : καλχηδόνος AC 6 τοιαῦτα :
 τὰ αὐτὰ C edd. 8 ὃν om. B edd. || αὐτοῦ : αὐτοῖς B 9 λέγει ... συμβουλεύει :
 -οι ... -οι B edd. || τε om. B 10 γὰρ post ἄλλο transp. edd. 16 ἐκεῖνος :
 ἐκεῖνον B || ἀπέβαινε : ἐπ- AB edd. 17 τοιαῦτ' ἄττα corr. Bekk. : τοιαυτάττάτα
 A τοιαυτάττα BC Poss. 18 αὐτοῦ om. B edd. 19 γε : γ' AB edd. 25 ἐκθέ-
 μενος : -ον B 27 ἐπιλύει : ἐπειλύει Bekk. 28 πως correxi : πῶς ABC edd.

3. Voir p. 366 n. 2.

4. Voir la note 2. En d'autres termes, il était exclu que Chalazas, ordonné lui-même par un patriarche transféré, vînt de sa propre initiative prier Germain III de se démettre, en avançant que le transfert invalidait la nomination du patriarche.

Dans cette pensée, joignant aussi par le moyen d'une notification quelques mots de plainte pour marquer sa douleur extrême, il envoie quelqu'un porter la lettre¹. L'empereur prit la lettre et la lut ; non seulement il ne s'affligea pas de ce qui était écrit, mais, s'irritant à l'extrême de ce que, étreint à ce point par la chaîne des affaires publiques, on le mît dans l'obligation de s'occuper aussi du patriarcat, sans plus tarder il lui notifia aussitôt ceci : « Tu tiens toi-même l'homme dans tes mains, les canons en disposant ainsi, et il y a autour de toi de nombreux juges pour cette sorte d'affaires ; puisqu'il t'est donné d'enquêter en ces affaires, agis-en à ta guise, car l'empereur ne se mêle pas de ces choses-là, mais des problèmes et des tracas qui regardent son pouvoir et qui sont de plus nombreux et pressants. » Quand il eut connaissance de cette réponse, le patriarche reconnut le dessein et, comme il lui était absolument impossible d'y contredire, vu qu'il ne pouvait le disputer à l'empereur, il se prépara à quitter le patriarcat.

21. Comment Germain sortit du patriarcat².

Le mois de septembre était alors arrivé, et l'on célébrait la fête de la Sainte Croix, que nous appelons aussi l'Exaltation³. En cette solennité, le patriarche revêtit donc pour la dernière fois les ornements et, après avoir célébré à la fois l'Exaltation de la croix et le sacrifice divin, il s'en va, le même jour sur le soir, et il se rendit à Mangana dans ses appartements bâtis au bord de la mer, où il choisit de vivre dans la quiétude⁴. Mais aux premières lueurs de l'aube l'empereur, l'ayant appris, s'y rend aussitôt en compagnie du sénat, des évêques et de tout le corps de l'Église ; il fait l'homme affligé, supplie, menace de faire violence, s'il n'obéissait pas, et ne néglige rien pour marquer son désir et sa volonté de l'élever à nouveau au patriarcat ; mais c'était purement faire le Crétois avec un Crétois⁵. Ainsi donc Germain feignait aussi l'ignorant et n'hésitait pas à le remercier de sa bienveillance, qu'il saurait se rappeler à l'avenir ; pour lui, il était tout brisé par la vieillesse et la maladie, et il était très heureux de donner aussi sa démission du trône de Constantinople, démission qu'en retour il suppliait aussi l'empereur et les évêques présents d'accepter, en même temps qu'il sortait et montrait la lettre⁶, car à l'avenir, quoi qu'il arrivât, il n'accepterait plus la présidence, même si l'empereur lui-même le forçait.

1. LAURENT, *Regestes*, n° 1379 (1266). L'acte peut être daté plus précisément de l'été 1266 ; voir *Chronologie*, II, p. 177.

2. Cf. ÉPHREM, vers 10299 : Bonn, p. 412 ; GRÉGORAS : Bonn, I, p. 107¹¹⁻¹⁶ ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 168⁴⁻⁵.

3. Le départ du patriarche est daté du 14 septembre 1266, fête de l'Exaltation de la Croix ; sur l'utilisation des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

4. Le monastère Saint-Georges de Mangana se trouvait à l'extrême est de la ville, près de la mer ; voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 70-76.

προσθεῖς ἐκ μηνυμάτων καὶ ἀλγεινά, ὥς λυποῖτο τὰ πλεῖστα, ἐκπέμπει τὸν τὸ γράμμα διακομίσοντα. Ὁ δέ, λαβὼν τε καὶ ἀναγνούς, οὐχ ὅπως τοῖς γεγραμμένοις ἐπήλγησεν, ἀλλ' οἷον ἑαυτὸν ἐπαλαστήσας, εἰ οὕτω ταῖς τῶν κοινῶν σειραῖς συσφιγγόμενος, καὶ περὶ τοῦ πατριάρχου φροντίζειν ἐπαναγκάζοιτο, αὐτίκα μὴδὲν μελλήσας μηνύει ὥς · « Ἐν χερσὶν αὐτὸς 5 ἔχεις τὸν ἄνδρα, οὕτω τῶν κανόνων διδόντων, καὶ οἱ περὶ σέ | πολλοὶ τῶν B 299 τοιούτων κριταί, καὶ σοὶ τὰ περὶ τούτων ζητεῖν ἐφειμένον, ποίει ὥς βούλει · βασιλεῖ γὰρ οὐ μετὸν τούτων, ἀλλὰ πραγμάτων καὶ θορύβων τῶν κατ' αὐτήν, πολλῶν ὄντων καὶ ταῦτα καὶ ἀναγκαίων. » Ταῦτ' ἀντιμαθὼν ἀκούσας, ὁ πατριάρχης ἔγνω τὴν σκέψιν καί, ἀντιλέγειν ὅλως οὐκ ἔχων — μὴδὲ γάρ 10 ἔριστὰ τὰ πρὸς βασιλέα εἶναι ἐκείνῳ —, ἐξίστασθαι τοῦ πατριαρχείου παρעσκευάζετο.

κα'. Ὅπως ἐξῆλθε τοῦ πατριαρχείου ὁ Γερμανός.

Μὴν μὲν ἐφειστήκει τότε γαμηλιῶν, ἤγετο δὲ ἡ τοῦ Τιμίου Σταυροῦ ἑορτή, ἣν καὶ Ὑψωσιν ὀνομάζομεν. Ἐν ταύτῃ γοῦν τὰ ὕστατα στολισάμενος 15 καὶ τελέσας ἅμα μὲν τὴν Ὑψωσιν τοῦ σταυροῦ, ἅμα δὲ καὶ τὴν θείαν ἱερουργίαν, τῆς αὐτῆς ἡμέρας, ὁψίας δέλης, ἀποχωρεῖ καί, πρὸς τὰ ἐν τοῖς Μαγγάνοις αὐτοῦ κελλία τὰ πρὸς θάλασσαν ὠκοδομημένα ἐλθὼν, ἡσύχως διάγειν ἐκεῖ τὸν βίον ἤρεϊτο. Ἀλλ' ἅμα ἔω φωσκούση καὶ ὁ βασιλεὺς ἀκούσας εὐθὺς ἐφίσταται ἅμα μὲν συγκλήτῳ, ἅμα δ' ἀρχιερεῦσι καὶ παντὶ 20 τῷ τῆς ἐκκλησίας πληρώματι, καὶ τὸν λυπούμενον προσποιεῖται καὶ ἀξιοῖ καὶ ἀπειλεῖ προσδιάζεσθαι, ἣν μὴ γε ἀκούοι, καὶ οὐδὲν ἐλλείπει προθυμίας τε καὶ θελήσεως τοῦ μὴ ἀνάγειν καὶ πάλιν αὐτόν · πρὸς Κρήτα δ' ἐκρήτιζε πάντως. Ταῦτ' ἄρα κἀκεῖνος τὸν μὲν ἀγνοοῦντα προσεποιεῖτο καὶ χάριν 24 τῆς εὐμενείας λέγειν καὶ εἰς τὸ ἐξῆς εἰδήσειν οὐκ ὥκνει, αὐτόν | δ' εἶναι B 300 γῆρα κατειργασμένον καὶ ἀσθενεῖα καὶ πρὸς τὸ διδόναι καὶ παραίτησιν τοῦ τῆς Κωνσταντινουπόλεως θρόνου καὶ λίαν ἀσμένως ἔχοντα, ἣν καὶ δέχεσθαι ἀντηξίου καὶ βασιλέα καὶ τοὺς παρόντας ἀρχιερεῖς, ἅμ' ἐκβαλὼν καὶ δεικνὺς τὸ γράμμα · μὴδὲ γάρ ἂν τοῦ λοιποῦ, κἂν εἴ τι συμβαίῃ, τὴν προστασίαν λαμβάνειν, κἂν αὐτὸς ἀναγκάζοι ὁ βασιλεὺς. 30

23 LEUTSCH, I, p. 297 n° 65 ; II, p. 205 n° 35, p. 628 n° 98 ; KARATHANASIS, p. 46 n° 66.

1 λυποῖτο : -εῖτο AB Poss. 5 μελλήσας corr. Poss. : μελήσας ABC 7 καὶ σοι init. fol. iter. C 8 αὐτήν : αὐτόν edd. 10 σκέψιν : σκηψιν Bekk. 13 κα' om. AB || Ὅπως — Γερμανός om. AB 14 σεπτεμβρίου mg. ABC 17 πρὸς suprascr. A 19 τὸν βίον : τοῦ βίου C edd. 22 ἀπειλεῖ : ἀπελεῖ B || προσδιάζεσθαι om. B || ἦν : εἰ AB edd. 23 μὴ om. C || αὐτόν καὶ πάλιν ante corr. transp. A 26 καὶ⁹ om. B 27 τῆς Κωνσταντινου τοῦ θρόνου transp. B 28 ἀντηξίου : ἀντι-ξίου C.

5. Sur le sens du proverbe, voir p. 248 n. 1.

6. LAURENT, *Regestes*, n° 1382 (14 septembre 1266). La démission du patriarche, en l'absence d'un document daté, ne doit pas être datée du 14, mais du 15 septembre 1266, car elle prend effet avec la remise à l'empereur de l'acte de démission, non avec le départ du patriarcat ; voir *Chronologie*, II, p. 177.

Alors donc le souverain, ayant en mains publiquement ce qu'il désirait secrètement, cessa de le contraindre encore, en donnant l'impression de renoncer, et décida de le gratifier d'autre part de présents et d'honneurs. Pour commencer, il lui demanda son sentiment au sujet du patriarche, allégeant le poids de sa démission en le jugeant digne de tenir lieu de conseiller pour la désignation d'un autre à la présidence. Puis il lui fit l'honneur de l'avoir pour père et de lui en donner le titre par écrit, lui que Germain acclama le premier de tous, à ce qu'on dit, comme un nouveau Constantin¹. Qu'y a-t-il de plus grand que d'être mis au rang de père de l'empereur, le nouveau Constantin ? Pour parler en effet en détail de cette épithète, c'est Germain qui l'employa le premier par complaisance pour l'empereur, suivant le penchant qu'il avait d'obliger les princes, tandis que l'empereur l'acceptait avec un extrême empressement, non comme un simple nom de hasard, mais parce qu'autrefois dans son enfance il s'entendit appeler Constantin par ses parents, affirmait-il. Mais il y en a qui assurent que c'était Manuel ; cela, à mon sens, à cause de la donnée prophétique inhérente, mesurerait plus exactement la longueur de sa vie, je veux dire les chiffres du nom et du surnom. Cela égara certains, qui fixaient ses années à dix-sept ; en effet, Palaiologos Michaël compte dix-sept lettres ; venant s'y ajouter, Manouël indiquait manifestement la vingt-quatrième année de son règne².

Alors donc, l'empereur prenant soin de pourvoir à son entretien et lui promettant des provisions non négligeables, le patriarche de déclarer à propos du futur chef de l'Église : « Dieu verra à donner à son Église un pasteur capable, et de plus il l'assistera dans ses saintes préoccupations. Pour ce qui est d'avoir été établi père de l'empereur, c'est là chose considérable et honorable par ailleurs ; seulement, qui est à même d'être appelé père de celui que Dieu lui-même a adopté comme fils, sinon celui que Dieu et lui seul jugera digne de cette tutelle ? Quant à ce qui est de pourvoir et de veiller au nécessaire, c'est là chose d'ailleurs superflue et nullement nécessaire pour ceux qui ont accès auprès du nourricier des petits des corbeaux. Au reste mon Église — il désignait Andrinople —, qui s'enrichit de mon évêque, peut en nourrir deux avec les secours de Dieu. » Tels furent donc les propos que Germain démissionnaire tint alors à propos de tout ce qu'on proposa.

1. L'historien rappelle plus bas que Germain III reçut le titre de père spirituel de l'empereur lors de sa démission (p. 391²¹⁻²⁴, 411⁴⁻⁵). Sur le titre de « nouveau Constantin » que Germain III conféra le premier à l'empereur, voir Ruth MACRIDES, *The New Constantine and the New Constantinople — 1261 ?*, *Byzantine and Modern Greek Studies* 6, 1980, p. 13-41, en particulier p. 23-24. Voir aussi PACHYMÉRÈS : Bonn, II, p. 614²²-615².

2. Ce passage (lignes 12-17) se trouve seulement dans le manuscrit C. La composition du texte, qui est probablement une addition, semble hésitante et maladroite. Voir l'introduction, p. xxix. Cet extrait présente pourtant un grand intérêt, car il traduit en chiffres les allusions de l'historien au calcul des années de règne. Ainsi, les ennemis

Τότε τοιγαροῦν ὁ κρατῶν, ἔχων ἐν χερσὶ φανερώς ὁ ἐν ἀδήλῳ ἠθούλετο, τοῦ μὲν αὐτὸν καὶ πάλιν προσαναγκάζειν ἀνῆκε, σχῆμα δεικνὺς ἀπειπόντος, τὸ δ' ἀγάλλειν ἄλλως καὶ τιμᾶν ἡρεῖτο. Καὶ τὰ πρῶτα μὲν τὰ δοκοῦντά οἱ περὶ πατριάρχου ἐκείνον ἡρώτα, τῷ σύμβουλῳ ἀξιουῖσθαι ἐπ' ἄλλῳ προστησομένῳ ἐξημερῶν τὰ τῆς αὐτοῦ παραιτήσεως. Εἴτα καὶ τὸ πατέρα 5 ἔχειν αὐτὸν καὶ γράφειν προσεφιλοτιμεῖτο, ὃν ἐκεῖνος, ὡς λέγεται, πρῶτος τῶν ἄλλων νέον Κωνσταντῖνον προσπευφήμει· τί δὲ μεῖζον εἶναι τοῦ εἰς πατέρα τετάχθαι τῷ νέῳ Κωνσταντίνῳ καὶ βασιλεῖ; Τὰ γὰρ περὶ τούτου πλατικῶς εἰπεῖν, ἔταξε μὲν Γερμανὸς πρῶτος, τῷ βασιλεῖ χαριζόμενος, 9 οἷος ἐκεῖνος τὴν πρὸς τοὺς ἄρχοντας θεραπείαν, ὑπεραπεδέξατο δὲ | βασι- B 301 λεύς, ὡς οὐχ ἀπλῶς συμβάντος, ἀλλ' ὅτι ποτὲ νηπιόθεν Κωνσταντῖνος παρὰ πατέρων, ὡς ἔλεγεν, ἦκουε. Οἱ δὲ Μανουὴλ λέγουσιν· ὁ καὶ ἀληθινώτερον, οἶμαι, διὰ τὸ παρ' αὐτὸ προφοίδασμα ἰσαριθμήσοι τὰ μέτρα τὰ τοῦ βίου, τῆς κλήσεώς τέ φημι καὶ τοῦπωνύμου. Ὁ δὲ καὶ τινὰς ἔσφαλε ἰστώντας τοὺς χρόνους ἐν δεκαεπτὰ· τὸ γὰρ Παλαιολόγος Μιχαὴλ στοιχεῖα 15 ιζ' φέρει· προσκείμενον δὲ τὸ Μανουὴλ τὸν εἰκοσιτέταρτον τῆς βασιλείας χρόνον ἐδήλωσεν ἀντικρυς.

Τότε γοῦν καὶ περὶ τῆς κατ' ἐκεῖνον προσκοποῦντος προνοίας καὶ γε οὐκ ὀλίγα προσεπαγγελλομένου, ἐκεῖνον εἰπεῖν περὶ μὲν τοῦ τῆς ἐκκλησίας προστησομένου· « Ὁψεται Θεὸς τὸν εἰς τὸ ποιμαίνειν αὐτάρκη, πρὸς δὲ 20 καὶ συνεπιλήψεται οἱ τῶν ἱερῶν μεριμνῶν. Τὸ δὲ εἰς πατέρα τετάχθαι τῷ βασιλεῖ μέγα μὲν καὶ ἄλλως σεμνόν· πλὴν ὃν καὶ Θεὸς εἰς υἱοθεσίαν προσεπελάβετο, τίς ἱκανὸς εἰς πατέρα κεκληῖσθαι τούτῳ, εἰ μὴ ὃν ἐκεῖνος καὶ μόνος ἄξιον εἰς τὴν ἐπιτροπείαν κρινεῖ; Τὸ μέντοι γε καὶ τῶν ἀναγκαίων προμηθεύεσθαι τε καὶ προνοεῖν περιττὸν ἄλλως καὶ οὐκ ἀναγκαῖον τοῖς καὶ 25 τὸν τοὺς νεοσσοὺς τῶν κοράκων τρέφοντα ἔχουσι. Πλὴν ἀλλὰ καὶ ἡ ἐμὴ | ἐκκλησία — ἐδήλου δὲ τὴν Ἀδριανούπολιν —, τὸν ἐμὸν ἀρχιερέα πλου- B 302 τοῦσα, ἔχει τρέφειν καὶ ἄμφω συνάμα καὶ Θεῷ χορηγοῦντι. » Ταῦτα μὲν οὖν τότε ὁ Γερμανὸς ἐπὶ πᾶσι τοῖς προβληθεῖσι παραιτούμενος ἔλεγεν.

26 Cf. *Psaumes*, 147, 9; *Luc*, 12, 24.

1 ἠθούλετο : ἐθ- B edd. 4 ἐπ' : ἐπ Bekk. 10 καὶ post δὲ add. B edd.
12 πατέρων, ὡς ἔλεγεν, ἦκουε om. C 12-17 Οἱ δὲ — ἀντικρυς om. AB 13 ἰσαριθμήσοι : ἰσαριθμήσον edd. 14 ἔσφαλε : ἔσφαλλεν Bekk. 15 ἐν : ἐς edd. 19 προσεπαγγελλομένου : -ελομένου C 19-20 ἐκεῖνον — προστησομένου om. C edd.
21 δὲ : δ' AB edd. 24 καὶ¹ : μὲν edd. || καὶ² : μὲν Poss. om. Bekk. 25 τε : τι B edd. 26 Πλὴν om. C 27 ἐδήλου — ἀρχιερέα om. B || εἰς ante ἀρχιερέα add. A 28 καὶ Θεῷ suprascr. C || χορηγοῦντι : χωρ- C.

de Michel VIII supputaient la fin de son règne, dont la durée était calculée sur le nombre de lettres contenues dans son nom. A côté du patronyme Palaiologos étaient pris en compte les prénoms : Kōnstantinos (voir la note précédente), Manouël et Michaël. L'empereur régna 24 ans moins 20 jours (p. 667⁷⁻⁸). Les diverses combinaisons pouvaient donner 17 ans (Palaiologos Michaël), 18 (Palaiologos Manouël), 23 (Palaiologos Kōnstantinos), 24 (Palaiologos Michaël Manouël).

22. A propos de Basile d'Andrinople, alias Barlaam.

Celui qu'il appelait son évêque, nommé pour Andrinople après lui et par lui, c'était son neveu Barlaam, alias Basile¹ : celui-ci affichait la plus grande indifférence pour les choses de la vie spirituelle, mais par ailleurs, en ami du monde qu'il était, il pratiquait le cheval, maniait les armes à l'occasion et mettait son point d'honneur à courir à l'ennemi. Aussi, tant que son oncle vécut, ces pratiques que l'on condamnait lui furent pardonnées, mais plus tard, comme d'autres accusations avaient été portées contre lui après le décès du vieillard et que, cité en justice, il joua de longs jours l'épileptique, en feignant de ne rien savoir de ce qui le concernait, il finit par encourir la déposition synodale². Et aussitôt, après quelques jours, celui qui avait censément perdu la raison et n'avait même pas conscience de ses actes et de ses sensations, dont il ne donnait pas la moindre explication, pria même l'empereur avec insistance de lui permettre d'utiliser ses aptitudes et de faire la guerre, capable qu'il était de marcher à l'ennemi et de dresser nombre de trophées remportés sur lui. Quand l'empereur l'entendit, il en conçut naturellement un très mauvais soupçon, puis flaira le danger. Le souverain se rendit compte en effet que l'auteur de tels propos serait capable aussi de passer aux actes, car son âge, sa force corporelle et, en troisième lieu, son expérience en la matière permettaient de considérer le soupçon comme fondé ; et puis, après avoir obtenu son élargissement, ce n'est pas de préférence pour nous contre eux, mais contre nous avec eux, qu'en désertant il mènerait peut-être ses essais et ses intrigues ; aussi le fit-il arrêter et le tint-il enchaîné en prison, de peur, disait-il, qu'il n'accomplît avant contre nous ce qu'il promettait de faire contre l'ennemi. Ensuite, voulant se délivrer de tout souci à son sujet, il donne l'ordre à Tzykandèles, homme prompt à la besogne, de l'emmener à Nicée, en même temps qu'un Bulgare, soupçonné lui aussi de vouloir désertir, un nommé Tzouilas, et de les priver tous deux de la vue, avant de les introduire dans la forteresse³. Ce qui fut fait après cela.

23. Comment Joseph est élu patriarche par les évêques⁴.

Quant à l'empereur, une fois débarrassé de Germain, il examinait avec les prêtres⁵ la question du patriarche ; il faisait mine de n'avoir là-dessus aucune idée et de n'avoir pas tout prêt celui que d'avance il avait inscrit au fond de son cœur. Chez ceux-là donc qui ne portaient pas attention à

1. LAURENT, *Regestes*, n° 1375 (été 1265). Voir la notice de Basile-Barlaam dans *PLP*, n° 2397.

2. LAURENT, *Regestes*, n° 1442 (fin 1278-1282). Il est impossible de dater la déposition du métropolite, et on ne peut pas préciser davantage à quelle date fut élu son successeur, Théoctiste (*PLP*, n° 7492).

3. Ni Tzykandèles le bourreau ni Tzouilas la victime ne sont connus par ailleurs. Sur les mentions du patronyme Tzykandèles, attesté depuis le XI^e siècle, voir POLEMIS, *Doukai*, p. 186-187. D'après E. TRAPP (*Die Etymologie des Namens Tzikandeleis*, *JÖB* 22, 1973, p. 233), la graphie correcte du nom serait Τζικανδήλης.

κβ'. Περὶ τοῦ Ἀδριανουπόλεως Βασιλείου, εἴτ' οὖν Βαρλαάμ.

Ἦν δ' ὃν ἔλεγεν ἑαυτοῦ, τῇ Ἀδριανουπόλει ἐπικηρυχθέντα μετ' αὐτὸν παρ' αὐτοῦ, ὁ ἀνεψιὸς ἐκείνου Βαρλαάμ, εἴτ' οὖν Βασίλειος, ὃς πρὸς μὲν τὰ εἰς πνευματικὴν πολιτείαν καὶ λίαν ἀμελῶς εἶχεν, ἄλλως δέ, φιλόκοσμος ὢν, ἵπποις ἐχρᾶτο, ἔστι δ' ὅτε καὶ ὄπλοις, καὶ προσεφιλοτιμεῖτο ὁμόσε τοῖς πολεμίοις χωρῶν. Ταῦτ' ἄρα καὶ ζῶντος μὲν τοῦ θείου, ἐν καταγνώσει ταῦτα πράττων συνεγινώσκετο · ὕστερον δὲ καὶ ἄλλων προστριβέντων αὐτῷ κατηγορημάτων, τοῦ γέροντος μεταλλάξαντος, ἐπεὶ, εἰς κρίσιν καλούμενος, ἐπὶ πολλαῖς ἡμέραις τὸν ἐπίληπτον ὑπεκρίνετο, ὡς προσποιεῖσθαι μὴδὲν τῶν καθ' αὐτὸν εἰδέναι, τέλος ὑφίστατο τὴν ἀπὸ τῆς συνόδου καθαίρεσιν. 10 Καὶ εὐθὺς μεθ' ἡμέρας ὁ ἐκστάς δῆθεν ἔμφρων καὶ ὁ μὴδὲ περὶ ἑαυτοῦ εἰδὼς ὃ τι ποιῶν καὶ ὃ τι πάσχοι, περὶ ὧν ἐκείνῳ λόγος οὐδεὶς διετείνετο, καὶ τὸν βασιλέα λιπαρῶς ἡξίου ἐφεῖναι οἱ χρᾶσθαι τῇ ἔξει καὶ στρατηγεῖν, ὡς οἶφ' ἔντι ὁμόσε τοῖς ἐχθροῖς ἰέναι καὶ συχνὰ τὰ κείνων ἰστᾶν τρόπαια. 14 Τὸ δ' ἄρ' ἦν, τοῦ βασιλέως ἀκούσαντος, εἰς ὑποψίαν ἐκείνῳ κακίστην, εἴτα καὶ κίνδυνον. Συνοήσας γὰρ ὁ κρατῶν ὡς ὁ ταῦτα λέγων δυνατὸς ἐσεῖται καὶ πρᾶξι — ἥ τε γὰρ ἡλικία καὶ τὸ τοῦ σώματος ἰσχυρὸν καὶ τρίτον ἡ περὶ ταῦτα πείρα πιστὴν ἡγεῖσθαι τὴν ὑποψίαν ἐδίδου — καὶ γ' ἐπειλημμένος ἀνέσεως οὐχ ὑπὲρ ἡμῶν μᾶλλον κατ' ἐκείνων, ἀλλὰ καθ' ἡμῶν μετ' ἐκείνων τῷ ἀποδρᾶναι καὶ μελετήσῃ ἴσως καὶ διαπράττεται, 20 ἐν φυλακαῖς δέσμιον κατασχὼν ἐτήρει, μὴ καὶ φθάσοι, φησί, καθ' ἡμῶν ἐκτελέσας ἃ κατὰ τῶν ἐχθρῶν ἐπηγγείλατο. Εἴτα τῆς περὶ ἐκεῖνον φροντίδος ἀνεῖσθαι θέλων, προστάσσει τῷ Τζυκανδῆλῃ, ὀτρυνῶν γε ὄντι πρὸς ταῦτα, ἀπαγαγόντι πρὸς Νίκαιαν αὐτὸν τε καὶ σὺν αὐτῷ Βούλγαρον, καὶ αὐτὸν ὄντα ἐν ὑποψίᾳ τοῦ ἀποδρᾶναι, Τζουίλαν λεγόμενον, πρὸ τοῦ εἰς τὸ κάστρον 25 εἰσαγαγεῖν, ἄμφω στερεῆσαι τῶν ὀφθαλμῶν · ὃ δὴ καὶ γέγονε μετὰ ταῦτα.

κγ'. Ὅπως εἰς πατριάρχην ψηφίζεται παρὰ τῶν ἀρχιερέων Ἰωσήφ.

Ὁ μέντοι γε βασιλεὺς, τὸν Γερμανὸν ἀποσκευασάμενος, περὶ πατριάρχου συνεσκόπει τοῖς ἱερεῦσιν, ὡς μὴδὲν εἰδὼς δῆθεν, οὐδ' ἔτοιμον ἔχων ὃν καὶ ἐν καρδίᾳ προὐκατεβάλετο. Οἷς γοῦν οὐκ ἐν ἐπιστάσει τὰ τούτων, τούτοις 30

1 κβ' om. AB || Περὶ — Βαρλαάμ om. AB || ab ἄλλως (lin. 4 infra) inc. cap. κβ' C edd. 5 ἐχρᾶτο : ἐχρήτο B edd. 6 χωρῶν : χωρεῖν B 8 μεταλλάξαντος : μεταλά- C 12 ὃ τι¹ : ὅτι edd. || πάσχοι : -ει B Poss. 13 χρᾶσθαι : χρῆσθαι B edd. 14 τὰ κείνων : τὰ ἐκείνων AB edd. 16 Συνοήσας : συνοήσας C 18 ἐδίδου : ἐδήλου AB edd. 19 ἐπειλημμένος : ἐπιλημμένος B Poss. ἐπειλλημένος C 21 φυλακαῖς : -ῃ AB || μὴ καὶ φθάσοι : μὴδὲ (μὴ δὲ edd.) φθάσας C edd. 23 Τζυκανδῆλῃ : -ύλῃ A edd. 24 ἀπαγαγόντι : ἐπ- AB || τὸν ante σὺν αὐτῷ add. A 25 λεγόμενον om. edd. 27 κγ' om. AB || Ὅπως — Ἰωσήφ om. AB 28 γε om. AB edd. || β[ασιλεὺς] init. lin. om. A || τοῦ ante πατριάρχου add. A 30 ἐν om. C (?).

4. Cf. ÉPHREM, vers 10300-10313 : Bonn, p. 412-413 ; GRÉGORAS : Bonn, I, p. 107¹⁵⁻²⁰ ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 168² ; ABU'L FARADJ : Wallis Budge, p. 429.

5. Le mot ἱερεῖς désigne ici les membres du synode, métropolitains et archevêques ; voir p. 38 n. 2.

ces choses et qui n'y réfléchissaient que superficiellement, les raisons du cœur souscrivaient d'un côté pour celui-ci, d'un autre côté pour celui-là ; mais tous ceux qui pénétraient dans l'esprit du souverain et atteignaient ses pensées, ceux-là n'en trouvaient qu'un et un seul qui fût apte pour la présidence, celui qu'agréait l'empereur. Après en avoir donc délibéré en commun, ils élirent Joseph du Galèsion, un homme spirituel et bon, de manières simples et affables¹ ; il apportait aussi quelque chose de la vie de palais, parce que, alors qu'il était marié, il avait rang parmi le clergé de la bienheureuse impératrice Irène et y servait parmi les lecteurs², ainsi que maintes preuves de liberté d'esprit. Il aimait distribuer aux autres ce qui lui tombait entre les mains, ainsi qu'en faire état sans faute, comme d'autres aiment à en user chichement³.

Mais, fait étrange, cet homme qui se délectait de la vie monastique, dans les psalmodies, les veilles, les jeûnes fréquents, l'usage de l'eau quand il le fallait, dans la douceur, la justice, les dispositions vertueuses, la simplicité et au total une conduite irréprochable, ne faisait pas non plus fi de la vertu humaine, comme d'aller au-devant d'un visiteur, de l'embrasser, de l'entretenir amicalement, de sourire et d'éclater de rire, lorsqu'on disait un mot de détente ou qu'on faisait une chose plaisante, de s'insinuer auprès des archontes influents, de demander pour d'autres, de faire manger à des tables opulentes et chargées d'une variété de vins et de mets délicats la foule, et surtout tous ceux dont les ressources étaient déficientes et déplorables et qui avaient besoin de protection pour eux-mêmes. Cet homme-là accepta donc son élection, et l'empereur le promeut patriarche le 28 décembre de la dixième indiction, en l'an 6775 ; aux calendes de janvier fut célébrée son ordination épiscopale⁴. A l'occasion de cette ordination, il arrive certain fait que voici.

24. Comment, Pinakas d'Héraclée ayant été discrédité comme étant de l'ordination de Germain, c'est Grégoire de Mytilène qui ordonne Joseph.

En effet, le moine Pinakas, qui avait reçu l'ordination de Germain, était le chef pasteur d'Héraclée de Thrace⁵, à qui revient depuis l'antiquité

1. L'historien a rapporté plus haut les deux missions que l'empereur lui avait confiées auparavant (IV, 2 et 17).

2. Joseph du Galèsion avait fait partie du clergé d'Irène Laskarina, qui était la première fille de Théodore 1^{er} Laskaris et la femme de Jean III Batatzès. L'historien mentionne l'impératrice à plusieurs reprises ; voir p. 100 n. 1. ÉPHREM (vers 10307-10310 : Bonn, p. 413) rapporte également que Joseph était marié et ajoute qu'il eut une fille.

3. Les deux familles de manuscrits présentent des leçons divergentes : ἄλλοι δὲ C οὐ καὶ ἡμᾶς AB. Comme ailleurs, la leçon de C a été retenue ; voir l'introduction, p. xxxi. C'est à nouveau l'entourage du patriarche Athanase 1^{er} qui est visé ; voir le long développement antérieur sur ce sujet : IV, 12, avec la note 1, p. 364.

4. Joseph fut promu patriarche le 28 décembre 1266 et consacré le 1^{er} janvier de

ἐπιπολαίως λογιζομένοις, ἔνθεν μὲν τοῦτον, ἔνθεν δ' ἐκείνον οἱ τῆς καρδίας
 ὑπέγραφον λογισμοί · ὅσοι δὲ καὶ εἰς νοῦν ἔβαπτον τοῦ κρατοῦντος καὶ B 304
 κατηυστόχουν τῶν ἐννοιῶν, ἐκείνοις εἰς καὶ μόνος ἐδόκει ὁ εἰς τὴν προστα-
 σίαν ἐπιτῆδεις, ὁ καὶ θυμῆρης τῷ βασιλεῖ. Κοινῶς γοῦν συνδιασκεψάμενοι,
 τὸν Γαλησίου Ἰωσήφ ἐψηφίζοντο, ἄνδρα πνευματικόν τε καὶ ἀγαθόν, 5
 ἀπλοῖκόν καὶ εὐήθη τοὺς τρόπους, φέροντα δὲ τινα καὶ ἐκ τῶν ἀνακτόρων,
 ἐπεὶ, γυναικὶ συζῶν, τῷ τῆς μακαρίτιδος δεσποίνης Εἰρήνης συνετάττετο
 κλήρῳ καὶ κατ' ἀναγνώστας ἐξυπηρετεῖ, καὶ ἐλευθερίας ἱκανὰ δείγματα.
 Ἠγάπα δὲ καὶ τὸ τῶν εἰς χεῖρας πεσόντων μεταδιδόναι τοῖς ἄλλοις, ὅσα
 καὶ ἀσφαλῶς ἀποφῆνασθαι, ὡς ἄλλοι δὴ τὸ γλισχεύεσθαι. 10

Τὸ δὲ ξένον ὅτι καὶ τῇ μοναχικῇ πολιτείᾳ ἐνασμενίζων ἐν ψαλμωδίας,
 ἐν ἀγρυπνίαις, ἐν νηστεαῖς πολλάκις, ἐν ὕδροποσίαις δτ' ἔδει, ἐν πραότητι
 καὶ δικαιοσύνῃ καὶ ἡθει χρηστῷ καὶ ἀπλότῃ καὶ συνόλως ἀκαταγνώστῳ
 διαγωγῇ, οὐδὲ τῆς κατ' ἄνθρωπον ἀρετῆς ἡμέλει, τοῦ καὶ προεντυχεῖν τι
 καὶ προσπτεύξασθαι καὶ τὰ φιλικὰ συλλαλῆσαι καὶ μειδιᾶσαι καὶ διαχεθῆναι 15
 πρὸς γέλωτα, εἴ που ἐλέχθη παρὰ τινος κατ' ἄνεσιν ἢ καὶ ἐπράχθη εὐχαρι,
 καὶ ὑπελθεῖν ἄρχουσι δυναμένοις καὶ ζητεῖν ὑπὲρ ἄλλων καὶ ἀβραῖς τραπέζαις
 σὺν διαφόροις οἴνοις τε καὶ τραγῆμασι τοὺς πολλοὺς ἐστιᾶν, καὶ μᾶλλον ὅσοις
 ὁ βίος ἄπορος καὶ ἀπάλαμνος καὶ τῆς καθ' αὐτοὺς ἀναδοχῆς ἐχρηζον. 19
 Τοῦ | γοῦν τοιοῦτου καταδεξαμένου τὴν ψῆφον, ὁ βασιλεὺς εἰς πατριάρχην B 305
 τοῦτον προβάλλεται, μὴνός σκιροφοριῶνος εἰκοστῇ ὀγδόῃ τῆς δεκάτης
 ἐπινεμήσεως τοῦ ,ςψοε' ἔτους · ἐκατομβαιῶνος δὲ νουμηνία χειροτονηθεὶς
 εἰς ἀρχιερέας τετέλεσται. Περὶ δέ γε τὴν χειροτονίαν καὶ τοιοῦτόν τι
 γίνεται.

κδ'. Ὅπως, παρευδοκιμηθέντος τοῦ Ἡρακλείας Πινακᾶ ὡς ὄντος ἐκ τῆς 25
 χειροτονίας τοῦ Γερμανοῦ, ὁ Μιτυλήνης Γρηγόριος χειροτονεῖ τὸν
 Ἰωσήφ.

Ὁ γὰρ Πινακᾶς μοναχός, παρὰ Γερμανοῦ τὴν χειροτονίαν δεξάμενος,
 Ἡρακλείας τῆς κατὰ Θράκην ἦν ἀρχιεπίσκοπος, ᾧ δὴ καὶ προνόμιόν ἐστιν

3 τὴν om. C 6 τε ante καὶ¹ add. A 8 ἐδείκνυ post δείγματα add. A 9 τὸ
 om. C 10 ἄλλοι δὴ : οἱ καθ' ἡμᾶς AB ἄλλοι δὴ οἱ καθ' ἡμᾶς edd. 12 νηστεαῖς :
 -ταῖς C || πολλάκις om. edd. 14 καὶ om. C 19 καθ' αὐτοὺς : κατ' αὐτοὺς AB
 edd. 21 σκιροφοριῶνος : σκιρρο- AC || δεκεβρίου mg. ABC 22 ,ςψοε' : ,ςουψουοε C
 || ἰαννουαρίου mg. ABC 23 Π[ερὶ] init. lin. om. A 25 κδ' om. AB 25-27
 Ὅπως — Ἰωσήφ om. AB 25 παρευδοκιμηθέντος : παραδ- C edd. || Πινακᾶ : -χᾶ
 edd. || ἐκ om. edd.

l'année suivante. Le synchronisme fourni par l'historien est parfait. Pour l'emploi
 des mois attiques, voir p. 114 n. 1. Remarquons que l'historien ne donne pas la date
 de l'élection, mais celle de la promotion, qui marque le début officiel d'un patriarcat ;
 voir *Chronologie*, II, p. 178.

5. Nommé métropolite d'Héraclée de Thrace par Germain III en 1265 ou 1266
 (LAURENT, *Regestes*, n° 1381), Léon Pinakas mourut au cours d'une mission à Rome
 en 1281 (VI, 30). Sur le mot ἀρχιεπίσκοπος, appliqué au métropolite Léon, voir p. 38
 n. 2.

le privilège d'ordonner le patriarche, droit qu'il tient de ce que Byzance était à l'origine suffragante d'Héraclée¹. Comme Joseph refusait de recevoir l'ordination de ses mains, le souverain, prenant une habile mesure, convoque alors Pinakas au palais pour officier dans l'église attenante ; nanti d'un gros honoraire, celui-ci y accomplit la liturgie, tandis que Grégoire de Mytilène, dont l'ordination datait de loin, est choisi pour ordonner le patriarche².

Pendant tout ce mois donc, l'empereur, pour qui rien n'était plus important que la levée de l'excommunication, donna au patriarche le temps d'examiner avec les évêques comment cela pourrait convenablement se faire et prit lui-même chaque jour les devants en exécutant rapidement tout ce que lui demandait le patriarche, afin d'ouvrir la voie à cette absolution. Il montrait en effet un tel plaisir à l'entendre parler qu'il expédia par tout l'État des Romains des horismoi, intimant aux autorités de recevoir les lettres mêmes du patriarche au même titre que ses propres prostagmata, en menaçant en outre de châtimement ceux qui n'exécuteraient pas ses ordres, quoi que le patriarche écrivît³. D'autre part, il ouvrit les prisons et délivra de leurs chaînes un grand nombre de détenus, fit grâce à des condamnés, rappela des exilés et se montra favorable aussi envers ceux qu'il avait en aversion, grâce à l'entremise du patriarche.

25. Comment l'empereur fut absous de l'excommunication par Joseph⁴.

Survint donc le 2 du mois de février, le jour où l'Église célèbre la fête de la Purification⁵. Le patriarche, entouré de tous les évêques, sous l'abondante lumière des lampes et au chant des hymnes appropriées à la fête, ainsi qu'au milieu des supplications à Dieu pour l'empereur, après avoir, comme il se devait, tenu une veillée solennelle, célèbre la liturgie sacrée. Et aussitôt qu'elle fut complètement terminée, alors que l'empereur se tient au milieu de la garde impériale, entouré du sénat au complet et des

1. A l'origine, l'évêque de Byzantion était un suffragant du métropolite d'Héraclée de Thrace. Lorsque la ville devint Constantinople, capitale de l'empire d'Orient, son évêque fut promu au premier rang de l'épiscopat grec, mais son ancien chef hiérarchique garda le privilège de le consacrer ; voir le canon 3 du synode de Constantinople I (381), avec le commentaire des canonistes (RP, II, p. 173-176).

2. Grégoire de Mytilène est signalé sur ce siège dès 1256 (LAURENT, *Regestes*, n° 1331) ; voir *PLP*, n° 4555. Pendant que Pinakas officiait aux Blachernes, Grégoire de Mytilène ordonna Joseph à Sainte-Sophie. Pachymérès doit rapporter fidèlement l'événement ; de toute manière, il mérite plus de crédit que MACAIRE DE PISIDIE, qui, dans sa lettre à Manuel Dishypatos (Eustratiadès, p. 93¹⁶⁻¹⁹), affirme que Joseph fut ordonné par des évêques consacrés par Germain III et, en conséquence, excommuniés et déposés à ses yeux.

3. DÖLGER, *Regesten*², n° 1939 d (peu après le 28 décembre 1266). L'acte peut être plus simplement daté de janvier 1267 (entre la consécration de Joseph et l'absolution de Michel VIII). Les actes du patriarche devaient avoir la même force que le prostagma ou horismos impérial, acte officiel de la juridiction impériale. Le mot graphè est sans

ἐκ παλαιοῦ, δικαιουμένῳ ἐκ Βυζαντίου ὡς ἀνέκαθεν τελούντος ὑπὸ τὴν Ἡράκλειαν, τὸν πατριάρχην χειροτονεῖν. Ἀπεπροσποιεῖτο γοῦν τὴν ἀπ' ἐκείνου χειροτονίαν ὁ Ἰωσήφ. Καὶ ὁ κρατῶν, σοφόν τι ποιῶν, ἐκείνον τότε προσκαλεῖται πρὸς τὰ ἀνάκτορα, ἐν τῷ κατ' ἐκείνα ναῷ λειτουργήσονται · καὶ δὴ ἐκεῖνος μὲν ὑπὸ πολλῷ μισθῷ τὴν λειτουργίαν ἐπλήρου, ὁ δὲ γε Μιτυλήνης Γρηγόριος, ἐκ παλαιοῦ φέρων τὴν χειροτονίαν, χειροτονεῖν τὸν πατριάρχην ἐκλέγεται.

Ὁλοῦ γοῦν τοῦ μηνὸς ἐκείνου ὁ βασιλεὺς, ἐπεὶ οὐκ ἦν ἐκείνῳ τῆς τοῦ ἀφορισμοῦ λύσεως προϋργαίτερον, ἐδίδου τῷ πατριάρχῃ καιρὸν σὺν τοῖς ἀρχιερεῦσι σκέπτεσθαι πῶς ἂν καὶ κατὰ τρόπον γένηται, προλαμβάνων αὐτὸς ἐκάστης διὰ τοῦ | πάντ' ἐκπληροῦν ῥαδίως, περὶ ὧν ὁ πατριάρχης ἐκείνον ἤξιου, εὐδοα ποιεῖν τὰ τῆς λύσεως. Ἐς τοσοῦτον γὰρ ἡδέως αὐτοῦ λέγοντος ἤκουεν ὥστε καί, δι' ὀρισμῶν πεμπομένων ἐκασταχοῦ τῆς τῶν Ῥωμαίων ἐπικρατείας, προσέταττεν αὐτὰς δὴ τὰς τοῦ πατριάρχου γραφὰς ἀντὶ προσταγμάτων ἰδίων δέχεσθαι τοὺς ἐπ' ἐξουσίας, προσαπειλουμένων καὶ κολάσεων τοῖς μὴ κατὰ τὰ ἐπιτεταγμένα, ὑπὲρ ὅτου ἂν καὶ γράψοι, τελέσουσιν. Ἦνοιξε μέντοι καὶ φυλακὰς καὶ πολλοὺς τῶν ἐγκεκλεισμένων ἐξείλετο τῶν δεσμῶν, καταδίκους συμπαθείας ἡξίωσεν, ἐξωρισμένους ἀνεκάλεσατο καὶ οἷς ἀπεχθῶς εἶχε κάκεινους ἐξίλεοῦτο, τοῦ πατριάρχου μεσιτεύοντος.

κε'. Ὅπως ἐλύθη τοῦ ἀφορισμοῦ ὁ βασιλεὺς παρὰ τοῦ Ἰωσήφ.

Ἐπέστη γοῦν ἡ μηνὸς ληναιῶνος δευτέρα, καθ' ἣν καὶ ἡ ἐκκλησία ἄγει τὴν τῆς Ὑπαπαντῆς ἑορτὴν · καὶ ὁ πατριάρχης συνάμα πᾶσιν ἀρχιερεῦσιν, ὑπὸ πολλῷ τῷ τῶν λαμπάδων φωτὶ καὶ ὕμνοις τῇ ἑορτῇ πρέπουσιν, ἔτι δὲ καὶ ταῖς ὑπὲρ βασιλέως πρὸς Θεὸν ἱκεταίαις, ὡς ἔδει καὶ περιφανῶς παννυχέας, τὴν ἱερὰν λειτουργίαν ἐπιτελεῖ. Καὶ ἤδη ὡς ἡνυστο πᾶσα, τοῦ βασιλέως ἐν βασιλικαῖς ἱσταμένου δορυφορίαις συνάμα συγκλήτῳ πάσῃ

4 κατ' ἐκείνα : κατ' ἐκεῖ A κατ' ἐκείνῳ Poss. 4-5 λειτουργήσονται : -σαντα A
5 πολλῷ μισθῷ om. AB 13 δι' : δὴ edd. 21 κε' om. AB || Ὅπως — Ἰωσήφ
om. AB 22 φευρουαρίου mg. ABC || ἄγει καὶ ἡ ἐκκλησία transp. A 25 ἱκε-
ταίαις : -ταίαις A 27 δ[ορυφορίαις] init. lin. om. A.

doute employé avec le sens de gramma, qui désigne l'acte d'administration par excellence et dans lequel le destinataire était désigné à la troisième personne ; voir F. DÖLGER-J. KARAYANNOPOULOS, *Byzantinische Urkundenlehre. I. Die Kaiserurkunden*, Munich 1968, p. 109 ; J. DARROUZÈS, *Le registre synodal du patriarcat byzantin au XIV^e siècle*, Paris 1971, p. 186-189.

4. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 107²⁰-108⁸ ; MACAIRE DE PISIDIE : Eustratiadès, p. 92²⁶⁻²⁷, 93^{1-2.10-21}.

5. Michel VIII reçut l'absolution le 2 février 1267, cinq ans après son excommunication (III, 14). Pour l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

habitants, le patriarche s'avance et s'approche des saintes portes, tandis que les évêques se tiennent à l'intérieur du sanctuaire. Ôtant donc la coiffure qu'il avait sur la tête, l'empereur se prosterne nu-tête devant Dieu et d'abord aux pieds du patriarche, demande pardon avec le plus ardent ferme propos, en confessant à haute voix l'attentat¹. Alors que l'empereur était étendu par terre, le patriarche, tenant à la main le billet sur lequel avait été écrite la formule d'absolution, la lut entièrement, mentionna expressément la faute, c'est-à-dire celle qui avait été commise contre le fils de l'empereur, Jean, et pardonna d'une voix claire² ; après lui ce fut un autre évêque, après celui-là un autre, et tous ainsi de suite. Tandis que l'empereur se prosternait devant chacun d'eux et demandait pardon, les évêques, un à un, le billet en mains, pardonnaient de la même manière que le patriarche, alors qu'étaient versées quantité de larmes, surtout par les membres du sénat, pour demander miséricorde. Enfin, après s'être levé, avoir pris un morceau de pain sacré³, fait ses dévotions comme à l'ordinaire et pris congé, il se retira au palais. Il alloua aussi à Jean, le détenu de la forteresse de Dakibyza⁴, des provisions suffisantes de nourriture et de vêtements, lui procurant fréquemment les soins nécessaires et lui marquant presque chaque jour sa bienveillance. A partir de ce moment, c'est avec plus d'ardeur qu'il se tourne aussi vers l'administration des affaires publiques.

26. De l'alliance d'Andronic Tarchaneiôtès, fils de Marthe la sœur de l'empereur, et de la fille de Jean d'Occident⁵.

La situation de l'Occident commençait à bouillonner de nouveau après la mort du despote Michel, qui laissa d'une part Nicéphore à la tête de son propre empire et attribua d'autre part en propre à Jean le bâtard un territoire non négligeable⁶ ; Nicéphore se montrait satisfait de détenir son bien, tandis que Jean aspirait à passer les bornes et, s'abstenant des terres de son frère, mettait la main sur les nôtres, pillant ce qui se présentait ; alors l'empereur jugea ne pas devoir faire la guerre à ce prince impétueux qui venait d'accéder au pouvoir, mais il pensa bien préférable de le gagner par la paix et de conclure un arrangement par une alliance,

1. L'historien désigne par là le forfait commis contre Jean IV Laskaris en décembre 1261 ; d'après la suite du récit (p. 399⁷⁻⁸), la formule d'absolution mentionnait explicitement la mutilation infligée à Jean IV Laskaris.

2. LAURENT, *Regestes*, n° 1386 (2 février 1267).

3. Sur le terme *τρόφος* et les différents mots qui désignent le pain béni, voir p. 169 n. 5.

4. DÖLGER, *Regesten*², n° 1943 a (ca. 2 février 1267). Sur ce régeste, voir *Chronologie*, II, p. 179 n. 54. Sur le lieu de détention de Jean IV Laskaris et la divergence entre les manuscrits, voir p. 256 n. 4.

5. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 109⁹⁴-111⁹. En mentionnant la mort de Michel II Angélos après avoir rapporté le mariage d'Andronic II, Grégoras semble lier les deux

καὶ πολιτεία, προσίων τοῖς ἁγίοις προσεγγίζει θυρίοις, τῶν ἀρχιερέων
 ἔνδον τοῦ βήματος ἵσταμένων. Ἀποθέμενος οὖν τὴν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς
 καλύπτραν, ἀκαλύφῳ τῇ κεφαλῇ προσπίπτει Θεῷ καὶ ποσὶ προηγουμένως
 τοῦ πατριάρχου καὶ μεθ' ὅτι θερμῆς τῆς προθέσεως τὴν συγχώρησιν ἐξαιτεῖ, 4
 ὁμολογῶν μεγαλοφώνως τὸ τόλμημα. Καὶ δὴ ἐπ' ἐδάφους κειμένου τοῦ B 307
 βασιλέως, ὁ πατριάρχης, χάρτην ἀνὰ χεῖρας ἔχων, ὥπερ ἡ συγχώρησις
 ἐνεγέγραπτο, διεξιὼν καὶ ῥητῶς τὸ πλημμέλημα λέγων, τὸ ἐπὶ τῷ τοῦ
 βασιλέως παιδὶ δηλαδὴ Ἰωάννῃ, συνεχώρει τρανῶ τῷ στόματι, καὶ μετ'
 αὐτὸν ἄλλος καὶ μετ' ἐκεῖνον ἕτερος καὶ καθεξῆς οἱ πάντες ὧν ἐφ' ἐκάστῳ
 προσπίπτοντος καὶ τὴν συγχώρησιν αἰτουμένου, ἐκεῖνοι καθ' ἓνα, τὸν χάρτην 10
 ἔχοντες ἀνὰ χεῖρας, τὸν αὐτὸν τῷ πατριάρχει συνεχώρουν τρόπον, πολλῶν
 χρομένων δακρύων, καὶ μᾶλλον τῶν ἐκ τῆς συγκλήτου, πρὸς ἐξιλέωσιν. Καὶ
 τέλος ἀναστὰς καὶ τρύφους ἱεροῦ μετασχὼν καὶ ὡς εἰκὸς προσκυνήσας καὶ
 συνταξάμενος, ἐχώρει πρὸς τὰ ἀνάκτορα. Ἀπέταξε δὲ καὶ τῷ ἐγκεκλεισμένῳ
 κατὰ τὸ τῆς Δακιβύζης φρούριον Ἰωάννῃ εἰς τροφῆς οἰκονομίαν καὶ ἐνδυμά- 15
 των τὰ ἱκανά, πολυωρῶν ἐκεῖνον συχνάκις τοῖς ἀναγκαίοις καὶ σχεδὸν καθ'
 ἐκάστην φιλοφρονούμενος. Ἐντεῦθεν καὶ πρὸς τὴν διεξαγωγὴν τῶν κοινῶν
 σπουδαιότερον τρέπεται.

κς'. Περὶ τοῦ κήδους τοῦ τε Ταρχανειώτου Ἀνδρονίκου καὶ υἱοῦ τῆς τοῦ
 βασιλέως ἀδελφῆς Μάρθας καὶ τῆς θυγατρὸς τοῦ δυτικοῦ Ἰωάννου. 20

Καὶ ἐπεὶ πάλιν ἀνοιδαίνειν ὥρμων τὰ δυτικά, τοῦ δεσπότη Μιχαὴλ ἐξ
 ἀνθρώπων γεγονότος καὶ τὸν μὲν Νικηφόρον ἐπὶ τῇ ἰδίᾳ ἀρχῇ καταλεί-
 ψαντος, τῷ δὲ γε νόθῳ Ἰωάννῃ χώραν οὐκ ὀλίγην διανεμεμηκότος ἰδίᾳ, καὶ
 ὁ μὲν Νικηφόρος ἡγάπα κατέχων τὰ ἑαυτοῦ, ὁ δὲ Ἰωάννης καὶ ὑπὲρ τὰ B 308
 ἑσκαμμένα πηδᾶν ὠρέγετο καί, τῶν τοῦ ἀδελφοῦ ἀποσχόμενος, τῶν ἡμετέ- 25
 ρων προσήπτετο, σκυλεύων τὸ προστυχόν, πολέμῳ μὲν ἐκεῖνον ὁ βασιλεὺς
 μετιέναι οὐκ ἐδοκίμαξε, θερμουργὸν ὄντα καὶ νέον ἀρχῆς ἀψάμενον, δι'

24-25 LEUTSCH, I, p. 375 n° 89 ; KARATHANASIS, p. 83 n° 160.

1 προσίων om. edd. 2-3 τὴν ἐπὶ — κεφαλῇ : τὴν καλύπτραν ἐκ κεφαλῆς ἀκαλύπτῳ
 ταύτῃ B 3 προηγουμένως : -οις B 8 μετ' : ἐπ' C edd. 9 ὧν : ὧ C edd.
 11 τρόπον : -ω C 13 τρύφους : -ου B edd. 14 Ἀπέταξε : ἐπ- edd. 15 τῆς
 Δακιβύζης (δακκιβίζης C) : τῶν νικητιάτων AB τῶν Νικητιάτων τῆς Δακιβύζης edd.
 16-17 καὶ τοῖς ἀναγκαίοις καθ' ἐκάστην σχεδὸν transp. B edd. 17 δ[ιεξαγωγὴν init.
 lin. om. A 19 κς' om. AB 19-20 Περὶ — Ἰωάννου om. AB 21 δυτικά :
 δυσ- B edd. 23 ἰδίᾳ : ἰδίαν AB edd.

faits sur le plan chronologique, alors qu'environ cinq ans les séparent. Sans doute s'inspire-t-il du récit de Pachymères.

6. Sur Michel II Angélos et ses fils Nicéphore Angélos et Jean Doukas, voir respectivement p. 36 n. 5, p. 119 n. 6, p. 116 n. 5. Michel II Angélos mourut probablement dans la deuxième moitié de l'année 1267 ; voir *Chronologie*, II, p. 183-184. Sur le contenu et la structure du chapitre 26 du livre IV, voir *Chronologie*, II, p. 180-184.

plutôt que de faire la guerre. C'est pourquoi, usant d'ambassades, il amollit sa dureté et son arrogance et, comme ce prince élevait une jeune fille en âge de se marier, il décida de consolider la paix par une alliance. En effet, Jean était de plus un homme énergique, au point d'être fort efficace grâce à la rapidité de ses entreprises, jointe à son intelligence des combats ; il fit même souvent craindre au despote qu'il ne l'abusât lui aussi par ses entreprises et n'arrivât à le couvrir du déshonneur de sa victoire. C'est pourquoi, l'empereur s'empressa très sagement et à coup sûr de capter d'avance sa bienveillance ; il donna en mariage la fille de Jean à son neveu Andronic, le fils de Marthe, après l'avoir envoyé chercher et amener avec de grands honneurs, nommant le gendre à la dignité de grand connétable et Jean, le beau-père, à celle de sébastokrator¹. Il conclut par là un arrangement avec Jean et, pour ce qui était de ce côté, les armées des Romains eurent un long armistice².

Cependant l'empereur ne se désintéressait pas non plus du reste, mais il était tout occupé, tant par mer au moyen de la flotte que par terre, à attaquer les Triballes et les Illyriens³. La flotte était commandée par un homme brave, Philanthrôpènos, qui avait la dignité de prôtostrator, mais qui était de plus le soutien de la vieillesse du grand duc Laskaris, déjà passé d'âge et dans l'incapacité de s'occuper de guerres et de batailles, et qui tenait la place de ce dernier⁴. Philanthrôpènos occupait la première place et présidait à tout, tandis que ses subordonnés, nombreux et puissants, étaient classés en chefs de division, chefs d'escadre, comtes et capitaines de navire. La flotte était en effet nombreuse et pourvue de nombreux navires ; quant aux navires, des hommes généreux dans leurs élans et dévorés de zèle les montaient ; c'étaient les Gasmouloi de la Ville, qu'un Romain appellerait digéneis, parce qu'enfantés aux Italiens par des femmes romaines⁵, et une foule d'autres pris parmi les Lakônes, que par corruption on appelait aussi Tzakônes⁶ : le souverain avait transféré à Constantinople depuis la Morée et les régions occidentales une masse

1. DÖLGER, *Regesten*², n° 1943 b (peu après le 2 février 1267) et n° 1963 a (peu après août 1268). En fait, les deux régestes, qui recensent respectivement les ambassades envoyées par Michel VIII et la conclusion d'un traité, doivent être datés de la deuxième moitié de l'année 1267 ; voir *Chronologie*, II, p. 184 n. 16. Par ce traité, la fille de Jean Doukas, dont le prénom n'est pas connu, fut mariée à Andronic Tarchaneïôtès ; sur ce dernier et sur sa nouvelle dignité, voir p. 384 n. 1. Le sébastokratorat, attribué à Jean Doukas, était la deuxième dignité aulique, après le despotat. Voir FERJANČIĆ, *Sevastokratori*, p. 180-182.

2. L'armistice dura probablement cinq ans, de 1267 à 1272 ; voir *Chronologie*, II, p. 181 n. 5, 192.

3. Les Triballes (Serbes) et les Illyriens (Albanais) sont déjà cités ensemble plus haut (p. 271²⁴).

4. Michel Laskaris (p. 90 n. 2, p. 153 n. 8), frère de l'empereur Théodore I^{er} Laskaris, reçut le titre de grand duc, c'est-à-dire de commandant de la flotte, en 1259 et le garda jusqu'à sa mort vers 1272. Alexis Philanthrôpènos (p. 93 n. 14, p. 155

εἰρήνης δ' ὑπελθεῖν καὶ κατὰ κῆδος σπένδεσθαι πολλῶν κρεῖττον ἡγεῖτο τοῦ πολεμεῖν. "Οθεν καὶ πρεσβείαις μὲν τὸ σκληρὸν ἐκείνου μαλᾶσσει καὶ αὐθα-
 δες · ἐπεὶ δ' ἐκεῖνος καὶ ὥραϊαν γάμου ἔτρεφε θυγατέρα, ἡβούλετο διὰ
 κήδους βεβαιώσασθαι τὴν εἰρήνην. Ἦν γάρ καὶ ἄλλως ὁ Ἰωάννης δρα-
 στήριος, ὥς καὶ τῇ τῶν ἐπιτηδευμάτων ταχυτῇτι σὺν τῇ περὶ τὰς μάχας
 συνέσει καὶ λίαν ἀριστουργεῖν, καὶ εἰς δέος τὸν δεσπότην πολλάκις ἐτίθει, 5
 μήπως καὶ αὐτὸν ἐπιτηδευόμενος παρακρούσαιτο καὶ τῇ τῆς νίκης ἀδοξία
 περιβαλεῖν δυνηθείη. Διὰ ταῦτα καὶ σπεύσας ὁ βασιλεὺς λίαν σοφῶς τε καὶ
 ἀσφαλῶς τὴν ἐκείνου προκατελάμβανεν εὐνοίαν καὶ τὴν θυγατέρα τοῦ Ἰωάν-
 νου τῷ ἀνεψιῷ αὐτοῦ καὶ υἱῷ τῷ τῆς Μάρθας Ἀνδρονίκῳ, πέμψας καὶ σὺν 10
 οὐκ ὀλίγῃ τιμῇ ἀγαγών, εἰς γάμον ἐδίδου, ὀνομάζων ἐξ ἀξιομάτων τὸν μὲν
 γαμβρὸν μέγαν κονοσταῦλον, τὸν δὲ πενθερὸν Ἰωάννην σεβαστοκράτορα.
 Καὶ τῷ μὲν Ἰωάννῃ ἐσπένδετο | διὰ ταῦτα, καὶ ὅσον τὸ μέρος ἐκείνου ἀνα- B 309
 κωχᾶς οὐ τὰς μικρὰς εἶχον τὰ τῶν Ῥωμαίων στρατεύματα.

Οὐ μὴν δὲ καὶ τῶν λοιπῶν ἀποπεφροντίκει, ἀλλὰ πολὺς ἦν, ἔνθεν μὲν ἐκ 15
 θαλάσσης, τῷ ναυτικῷ χρώμενος, ἐκεῖθεν δὲ κατὰ γῆν, Τριβαλλοῖς τε καὶ
 Ἰλλυριοῖς προσεπέχων. Καὶ τὸ ναυτικὸν ἦγεν ἀνὴρ γενναῖος, ὁ Φιλαν-
 θρωπηνός, πρωτοστράτωρ μὲν ἐξ ἀξίας, τοῦ δὲ μεγάλου δουκὸς Λάσκαρι,
 ἐξώρου ὄντος ἤδη καὶ μὴ οἴου τε πολέμοις ἐνασχολεῖσθαι καὶ μάχαις, τὸ
 γῆρας ἀνέχων καὶ τὴν ἐκείνου τάξιν ἀναπληρῶν. Καὶ ὁ μὲν Φιλανθρωπηνός 20
 ἐπέφερετο τὰ πρωτεῖα καὶ τοῖς ὅλοις ἐπεστάτει, οἱ δ' ὑπ' ἐκείνῳ, πολλοὶ τε
 ὄντες καὶ μέγιστοι, εἰς λοχαγούς καὶ ταγματάρχας καὶ κόμητας καὶ
 ναυάρχους ἐτάττοντο. Ὁ γὰρ στόλος πολὺς καὶ πολλὰς ναυσὶν ἐξηρτῆτο ·
 τὰς μέντοι γε ναῦς ἄνδρες ἐπλήρουν νεανικοὶ τὰς ὁρμὰς καὶ τὰς προθυμίας
 λαφυγκτικοί, οἱ ἀνὰ τὴν πόλιν Γασμουῖλοι, οὓς ἂν ὁ Ῥωμαῖος διγενεῖς 25
 εἴποι, ἐκ Ῥωμαίων γυναικῶν γεννηθέντες τοῖς Ἰταλοῖς, ἄλλοι τε πλεῖστοι
 ἐκ τῶν Λακόνων, οὓς καὶ Τζάκωνας παραφθείροντες ἔλεγον, οὓς ἐκ τε
 Μορέου καὶ τῶν δυτικῶν μερῶν, ἅμα μὲν πολλοὺς, ἅμα δὲ καὶ μαχίμους,

3 ἡβούλετο : ἐβ- B edd. 5 ταχυτῇτι : ταχύτητι edd. 7 μήπως : μή πως edd.
 10 τῷ³ om. AB 11 μὲν om. AB edd. 16 Τριβαλλοῖς : τριβαλοῖς B Poss.
 20 ἀναπληρῶν : ἀποπ- B 21 ὑπ' : ἐπ' A || τε om. C 28 δυτικῶν : δυσ- B edd.

n. 7), qui portait la dignité de prôtostratôr, remplissait la fonction de grand duc, dont il regut le titre peu avant sa mort (p. 435¹⁸ et 525¹⁰).

5. Voir ci-dessus (p. 253¹⁰⁻¹¹, avec la note correspondante), où les Gasmoules, nés du croisement des races « franque » et « grecque » (digéneis), sont appelés métis.

6. L'historien mentionne ailleurs les Lakônes qui furent transférés du Péloponnèse à Constantinople pour constituer les équipages de la flotte (p. 253', 277²⁰), mais ici seulement il leur donne le nom de Tzakônes, qu'il présente comme une simple corruption du premier terme. Sur cette équivalence et sur toutes les hypothèses que ce nom a suscitées, voir S. C. CARATZAS, *Les Tzacones*, Berlin-New York 1976 ; l'auteur propose une nouvelle étymologie, qui reste du domaine de l'hypothèse : le mot proviendrait de διακων-διάκονος.

de ces gens belliqueux, avec femmes et enfants. Sous leurs ordres servaient, recrutés de partout, les prosélontes, comme qui dirait des gens poussant les navires de l'avant¹, troupe excellente et très nombreuse, que le souverain détacha dans toutes les régions littorales, car il n'était pas possible aux Romains de tenir sûrement la Ville, comme il le disait lui-même, sans la maîtrise absolue de la mer.

27. Comment et avec quelles forces le despote exerça son commandement et se rendit fréquemment en Occident, tandis que l'Orient était perdu².

Le despote Jean, qui commandait les opérations terrestres, avait sous lui de nombreux et grands généraux³ ; l'armée était composée de multiples régiments, comme le disaient eux-mêmes les militaires dans leurs conversations. Il y avait en effet le corps des Paphlagon, fort et puissant ; il y avait un corps d'Halizônes, très nombreux et bon pour le combat ; communément on appellerait ces gens des Mésothynites. Il y avait d'un côté des Thraces et de l'autre des Phrygiens, d'un côté des Macédoniens et de l'autre des Mysiens, et encore des Cariens ; il s'y ajoutait un fort contingent de Magédôn et l'élément scythe, et encore le très fort contingent étranger composé d'Italiens⁴. En un mot, l'ensemble composait une force irrésistible, grâce à laquelle le despote, en la mettant en mouvement, semait la terreur partout où il survenait, particulièrement dans la partie occidentale.

Ce fut la cause pour laquelle la situation de l'Orient s'affaiblit⁵, les Perses s'enhardissant et attaquant les provinces en l'absence de tout opposant. La conséquence fut que le Méandre se dépeupla, non seulement des habitants établis en de nombreuses et très grandes provinces, mais des moines eux-mêmes, car le pays autour du Méandre était une autre Palestine, non seulement propre à faire se multiplier des troupeaux de grand et de petit bétail et à payer tribut aux hommes, mais aussi particulièrement apte à regrouper des foules de moines, ces citoyens du ciel vivant sur terre⁶ : le pays l'emportait autant sur la Palestine sous tous les autres rapports qu'il lui cédait sur un point, et celui-là capital, le fait que là se fit le séjour de mon Christ et Dieu. De la sorte, petit à petit le Méandre fut déserté, ses habitants s'enfonçant plus à l'intérieur en raison des incursions des nations païennes, tandis que tout le Zygos de Néokastra,

1. Sur le mot prosélontes, voir p. 222 n. 1.

2. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 137⁷²-142¹¹ ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 168⁸⁻¹⁰ ; *Typikon de Saint-Démétrios* : Grégoire, p. 457²²⁻²⁵ ; SANUDO : Hopf, p. 144²¹-146⁶ ; ci-dessus, III, 21.

3. D'après le contexte, on peut considérer que l'historien décrit ici les activités militaires du despote Jean Palaiologos (p. 152 n. 3) en Occident vers l'année 1267 ; voir *Chronologie*, II, p. 182.

4. Pachymérès indique la composition des troupes selon la province ou la ville dont elles sont originaires : Paphlagon, Halizônes ou Mésothynites (p. 42 n. 2), Thraces, Phrygiens, Macédoniens, Mysiens (habitants de l'Hellespont), Cariens, Magédônites (p. 290 n. 2), Scythes (p. 27 n. 4), Italiens.

ἅμα γυναιξὶ καὶ τέκνοις εἰς Κωνσταντινούπολιν μετῴκισεν ὁ κρατῶν.
 Ἦσαν δ' αὐτοῖς καὶ εἰς ὑπηρετῶν τάξιν οἱ πανταχόθεν προσελῶντες, ὥς εἴ-
 τις εἴποι νηῶν εἰς τὸ πρόσθεν ἐλάται, οὓς πανταχοῦ τῶν κατ' αἰγιαλοὺς
 χωρῶν, καλοὺς τε καὶ πλείστους, ἀπέταξεν ὁ κρατῶν · οὐ γὰρ ἦν | ἀσφαλῶς B 310
 κατέχειν τὴν πόλιν τοὺς Ῥωμαίους, ὥς αὐτὸς ἔλεγε, μὴ τὸ πᾶν θαλασσο- 5
 κρατοῦντας.

κζ'. "Οπως καὶ ὁπόσαις δυνάμεσι στρατηγοῦντος τοῦ δεσπότη καὶ ἐπὶ τοῖς
 δυτικοῖς συχνάκις ἐπιχωριάζοντος, τὰ ἀνατολικά ἀπώλοντο.

Τῶν δὲ κατὰ γῆν ὁ δεσπότης Ἰωάννης ἐξηγοῦμενος πολλοὺς καὶ μεγάλους
 εἶχεν ὑφ' αὐτῷ στρατηγοὺς · τὸ δὲ στρατιωτικὸν ἐν ἀλλαγίαις, ὥς αὐτοὶ 10
 φαῖεν ἂν οἱ ἐπὶ τῶν ταγμάτων κοινολογούμενοι, πλείστοις συνίστατο. Ἦν
 γὰρ τὸ Παφλαγονικόν, πολὺ τε καὶ μέγιστον · ἦν δ' ἐξ Ἀλιζώνων πλείστον
 καὶ τὰ ἐς πόλεμον ἀγαθόν, οὓς καὶ Μεσοθινίτας ὁ κοινὸς εἴποι λόγος.
 Ἦσαν ἔνθεν μὲν Θραῖκες, ἐκεῖθεν δὲ Φρύγες, ἔνθεν μὲν Μακεδόνες, ἐκεῖθεν
 δὲ Μυσοί, καὶ Κᾶρες ἄλλοι, καὶ πολὺ τὸ ἐκ Μακεδῶνος καὶ γε τὸ Σκυθικόν 15
 προσῆν, καὶ τὸ ξενικὸν Ἰταλικὸν πλείστον ἄλλο. Καὶ ἀπλῶς φάναι, τὸ
 ὅλον ἐν ἀνυποστάτῳ δυνάμει συνεκροτεῖτο, οὓς κινῶν ὁ δεσπότης φοβερός
 ἦν, ὅπηπερ ἐπισταίῃ, καὶ μᾶλλον τοῖς δυτικοῖς.

Παρ' ἦν αἰτίαν καὶ τὰ τῆς ἀνατολῆς ἐξησθένουν, τῶν Περσῶν ἐπιθαρρύν-
 των καὶ εἰσβαλλόντων ταῖς χώραις παρὰ πᾶσαν τοῦ κωλύσοντος ἐρημίαν. 20
 Ὅθεν καὶ Μαίανδρος μὲν ἐξωκεῖτο, οὐκ ἀνδρῶν μόνων τῶν ἐν πλείσταις
 τε καὶ μεγίσταις χώραις, ἀλλὰ καὶ αὐτῶν μοναχῶν · ἄλλη γὰρ Παλαιστίνη
 ὁ χῶρος ὁ περὶ Μαίανδρον ἦν, οὐ βοσκημάτων καὶ μόνον ἀγέλας αὐξῆσαι
 καὶ ποίμνια, οὐδ' ἀνδρῶν φορὰν ἐνεγκεῖν ἀγαθός, ἀλλὰ | καὶ μοναχῶν B 311
 οὐρανοπολιτῶν ἐπιγείων συστήσαι πληθύας ἄριστος, παρὰ τοσοῦτον ἐπ' 25
 ἄλλοις τὰ πρωτεῖα φέρων πρὸς Παλαιστίνην παρ' ὅσον ἐνὶ καὶ μεγίστῳ
 ἡττᾶτο, τῷ τὰς διατριβὰς ἐκεῖσε γενέσθαι τοῦ ἐμοῦ Χριστοῦ καὶ Θεοῦ.
 Καὶ οὕτω μὲν κατ' ὀλίγον Μαίανδρος ἡρημοῦτο, εἰσχωρούντων ἐνδοτέρῳ
 τῶν ἐκεῖσε διὰ τὴν τῶν ἐθνῶν ἐπίθεσιν, ἅπας δὲ Ζυγὸς ἐκεῖνος τῶν

20 Cf. DÉMOSTHÈNE, 4, 49.

1 ἅμα : σὺν A 7 κζ' om. AB 7-8 "Οπως — ἀπώλοντο om. AB 7 καὶ¹ om.
 C 8 ἐπιχωριάζοντος (ἐπεχ- edd.) : ἐπεχωριάζε C 9 δὲ : γὰρ C edd. || ὁ om. edd.
 11 συνίστατο : -αντο C edd. 13 ἐς : εἰς B edd. 15 πολὺ τὸ : πολλοί. Τὸ B edd.
 17 κινῶν : κοινῶν C 18 δυτικοῖς : δυσ- B edd. 20 εἰσβαλλόντων : -βαλόντων
 AB Poss. 21 μόνων : -ον edd. 23 ὁ χῶρος ὁ περὶ Μαίανδρον : ὁ περὶ μαίανδρον
 χῶρος A || αὐξῆσαι ἀγέλας transp. B edd. || αὐξῆσαι om. C.

5. Simplement mentionnée ici, cette idée clef de l'Histoire est développée dans les deux paragraphes suivants ; voir p. 26 n. 3.

6. Au sud du Méandre se trouvait en particulier le centre monastique du Latros ; voir JANIN, *Églises des grands centres*, p. 217-240 ; ci-dessus, p. 289ⁿ⁻¹², avec la note correspondante.

Abala, les régions du Kaystros, Magédôn et la célèbre Carie tout entière étaient courus par les ennemis ; je passe sous silence Tracheia et Stadia, Strobilos et le pays qui fait face à Rhodes¹ ; ces contrées, qui hier et avant-hier étaient sous la domination des Romains, devinrent en peu de temps pour les ennemis des bases d'attaque.

Quant aux populations installées sur l'autre mer — pour ne pas nommer les populations intermédiaires —, constituées tant de Maryandénoï et de Mosynes que de fiers Vénètes et obéissant aux Romains, et avec elles encore celles de l'intérieur jusqu'au Sangaris, elles avaient été anéanties au point qu'il faut un pleureur maryandène pour pleurer dignement la situation du lieu². Alors qu'en effet les armées, à la fois nombreuses et magnifiques, s'épuisaient au contact des occidentaux et s'y consumaient petit à petit³, le danger en Orient finit par devenir si pressant que ceux qui portaient de la Ville ne pouvaient plus se rendre par terre jusqu'à la ville même d'Héraclée du Pont, car les frontières étaient délimitées à cet endroit par le Sangaris et tout le pays au-delà était devenu la proie non des Mysiens⁴, mais bien des Perses. Seules subsistèrent les forteresses proches de la mer, celles de Krômna, Amastris, Tios et Héraclée, qui ne gardaient plus que le nom des lieux⁵ ; et elles-mêmes, si elles n'avaient pas utilisé par ailleurs la mer, et cela alors que ces contrées étaient au pouvoir des Perses, depuis longtemps elles auraient été perdues elles aussi avec ces contrées. Une cause, bien plus puissante que les autres, contribua à la perte de ces contrées : comme l'empereur en personne l'avoua plus tard, alors que, foulant ce sol peu avant sa mort, il voyait le spectacle, et cela en compagnie d'une nombreuse armée, et qu'il se lamentait très fort⁶, ce furent l'avarice et la parcimonie des commandants de l'armée qu'on y envoyait, l'ardeur à accaparer, que ne limitent pas la mesure et la satiété, et l'information mensongère qui parvenait de là-bas au souverain, qui dès lors ne faisait nullement campagne, vu que la perte était minime, que le dommage portait sur des détails, que l'ensemble tenait

1. Selon le récit de la précédente campagne (III, 21), la région de Strobilos et Stadiotrachia (ici Tracheia et Stadia) était considérée comme définitivement perdue (p. 288 n. 5). Jean Palaiologos reconquit en 1264 les régions du Méandre, de Tralles et du Kaystros (p. 290 n. 1), ainsi que celle de Magédôn (p. 290 n. 2), mais en 1267 elles étaient à nouveau courues par l'ennemi, de même que des régions plus septentrionales : en particulier le Zygos de Néokastra sur le cours supérieur du Kaikos (Bakır çayı), au nord-est de Magnésie du Sipyle (sur le mot Zygos, voir p. 258 n. 3), et la forteresse d'Abala. Tabala (Davala), dont Abala est sans doute une déformation, se trouvait sur le cours supérieur de l'Hermos (Gediz) ; voir aussi DARROUZÈS, *Notitiae*, p. 221 n. 189.

2. L'historien désigne les régions d'après les peuplades anciennes qui les ont habitées : Maryandénoï autour d'Héraclée du Pont (p. 290 n. 3), Mosynes à l'ouest de Kérasous dans le Pont (*RE* 16/1, 1933, col. 377-379 : F. SCHACHERMEYER), Vénètes en Paphlagonie. Héros éponyme des Maryandénoï, Mariandynos pleura son frère Bormos, dont la mort était célébrée chaque année par la population. Ce rite funèbre devint le symbole de la lamentation.

Νεοκάστρων, "Αβαλά τε καὶ Καύστρου χῶραι καὶ Μαγεδὼν καὶ ἡ περί-
πυστος Καρία πᾶσα τοῖς ἐχθροῖς κατετρέχοντο · ἐὼ λέγειν Τραχεῖαν καὶ
Στάδια, Στρόβιλον τε καὶ τὰ ἀντίπεραν Ῥόδου · ἃ χθές καὶ πρώην ὑπὸ
Ῥωμαίους τελοῦντα ἐχθρῶν ἐν ὀλίγῳ χρόνῳ ἐγένοντο ὀρμητήρια.

Τὰ δὲ πρὸς θατέρᾳ θαλάσῃ φύλα, ἵνα μὴ τὰ μέσα λέγω, ὅσα τε ἐν 5
Μαρυανδηνοῖς τε καὶ Μόσυσι καὶ ὅσα ἐν τοῖς μεγαθύμοις Ἐνετοῖς ὄντα τῇ
Ῥωμαίων ὑπήκουον, σὺν οἷς καὶ ἔτι τὰ ἔνδον μέχρι Σαγγάρεως, ἐπὶ
τοσοῦτον ἠφάνιστο ὥστε καὶ Μαρυανδηνοῦ θρηνητῆρος χρῆζειν ἀξίως τάκει
θρηνήσοντος. Τῶν γὰρ δυνάμεων, πολλῶν τε καὶ θαυμαστῶν οὐσῶν, συγκα-
τατριβομένων τοῖς δυτικοῖς καὶ κατ' ὀλίγον δαπανωμένων, τοῖς κατ' 10
ἀνατολὴν τοσοῦτον ὁ κίνδυνος περιέστη ὥστε μὴδ' εἰς αὐτὴν Ἡράκλειαν
τὴν τοῦ Πόντου βαδίζειν εἶναι πεζῇ τοὺς ὀρμωμένους ἐκ πόλεως, τῶν ἐκεῖσε
ὀρίων τῷ Σαγγάρει περικλεισθέντων καὶ τῶν πέραν πάντων λείας γεγονότων B 312
οὐ Μυσῶν, ἀλλὰ γε Περσῶν. Μόνα δὲ τὰ πρὸς θάλασσαν φρούρια κατε-
λείφθησαν, τὰ περί τε Κρῶμναν καὶ Ἀμαστριν καὶ Τῖον καὶ Ἡράκλειαν, 15
τόπων ὀνόματα μόνα σφίζοντα · ἃ δὴ, εἰ μὴ τῇ θαλάσῃ προσεχρῶντο, καὶ
ταῦτα τῶν χωρῶν κατεχομένων τοῖς Πέρσαις, πάλαι ἂν ταῖς χώραις καὶ
αὐτὰ συναπώλοντο. Ἐν δὲ τὸ συντελέσαν τῇ τούτων ἀπωλείᾳ καὶ τῶν
ἄλλων μέγιστον, ὡς αὐτὸς ὁ βασιλεὺς ὕστερον ἔλεγεν, ὅτε, μικρὸν πρὸ
θανάτου πατῶν τὸν τόπον, ἐώρα, σὺν οὐκ ὀλίγῳ καὶ ταῦτα στρατῷ, καὶ τὰ 20
πλεῖστα κατφκτίζετο, ἡ τῶν πεμπομένων ἐκεῖσε ταξιαρχῶν γλίσχρότης
τε καὶ φειδωλία καὶ ἡ ἐπὶ τῷ λαμβάνειν σπουδὴ, οὐ περιοριζομένη μέτρῳ
καὶ κόρῳ, καὶ ἡ ἐκεῖθεν πρὸς τὸν κρατοῦντα ψευδολογία, μὴδὲν ἐκστρατεύ-
οντα, ὡς ὀλίγιστόν τι ἀπώλετο, ὡς ἐπὶ μικροῖς ἢ ζημία, ὡς τὸ πᾶν ἐπὶ

4 Cf. POLYBE, I, 17, 5.

8 Cf. ESCHYLE, *Perses*, 937.

13-14 LEUTSCH, I,

p. 122 n° 15; II, p. 38 n° 16, p. 538 n° 83, p. 762 n° 28; KARATHANASIS, p. 43
n° 56.

4 Ῥωμαίους : -οις B

6 Μαρυανδηνοῖς corr. Bekk. : -υνοῖς ABC Poss.

7 ὑπήκουον : ὑπήκοον C

10 δυτικοῖς : δυσ- B edd.

11 τοσοῦτον : τοσοῦτος

Bekk.

13 λείας correxi : λεία A λείαν BC edd.

16 μόνα : μόνον A

18 ὡς

ἀληθῶς εἴρηκας δέσποτά μου ἄγιε : [τῇ] γὰρ τῶν περσῶν ἐπ[ιθέσει uel ἰδρομῇ] καὶ

τῇ ἀμελείᾳ τῷ [ν κρα]τούντων συνελ[εῖν ἦν] τοῖς πέρσαις καὶ ἡ [κατὰ] τὸν πόντον

ἡρά[χλεια] ἐν μηνὶ ἰουλίου δ' ἰνδικτιῶνος [ιγ'] τοῦ ,ρωξή' ἔτου[ς] mg. C || δὲ : δὴ C

19 ὁ om. C

20 στρατῷ : στρατεύματι B

22 τε om. AB

23 ἡ om. A.

3. Voir p. 403 n. 5.

4. Pour le sens de cette expression, voir p. 88 n. 1.

5. Les quatre villes côtières de la mer Noire sont citées dans l'ordre de leur éloignement décroissant de Constantinople : Krômna un peu à l'est d'Amastris, Amastris (Amasra), Tios (Hisarönu) et Héraclée du Pont (Ereğli). Déjà éditée par P. Poussines (Bonn, I, p. 748-749), la note marginale du manuscrit C donne la date de la prise d'Héraclée du Pont par les Turcs : 4 juillet 1360. Cette date constitue également le *terminus a quo* de la copie du manuscrit C ; voir l'introduction, p. xxviii.

6. Voir ci-dessous, p. 635^{e-2}.

pour l'essentiel et que les parties enlevées pouvaient être récupérées au moindre effort, sans compter les autres renseignements, agréables en apparence, amers en réalité, dont on inondait continuellement les oreilles de l'empereur à coup de lettres et de rapports.

La raison pour laquelle on ne fit pas d'expédition fut, comme l'empereur lui-même l'avoua aussi, le schisme qui éclata dans l'Église, l'énorme foule des déguenillés et des porteurs de bure¹ en rupture de règle, l'énorme tas d'accusations que ceux-ci formulaient contre lui et la crainte qu'en éprouvait l'empereur, qui suspectait la révolte. En effet, ces gens ne pouvaient pas se tenir en repos, mais en se glissant dans les maisons des gens ils pouvaient aisément débiter quantité de choses contre l'empereur, comme quoi il avait commis une injustice envers l'héritier, comme quoi il avait chassé le patriarche de son trône, mais les serments, mais les pactes, mais ceci et cela² ! Ces gens arrivaient à en tirer leur subsistance, car ils arrachaient énormément à leurs auditeurs. « Quant à moi, disait l'empereur, la peur et la crainte me pressaient, dans l'appréhension qu'on ne se livrât à quelque sédition indésirable. » Il en naissait des soupçons, qu'il lui fallait, pour se garder, repousser et calmer, portant alors tout son soin à son propre sort et confiant la gestion des affaires au tout-venant. C'est ce que le souverain dit plus tard à Athanase d'Alexandrie, comme il nous le rapporta lui-même, lorsque, accompagnant lui aussi l'empereur dans cette campagne pour le reconforter, il vit la désolation des contrées au delà du Sangaris et entendit ces propos, alors que le souverain se lamentait sur cette désolation. Mais de cela nous parlerons nous aussi plus au long en son lieu³.

28. Du schisme de l'Église et des moines du Pantépoptès.

En vérité le schisme de l'Église allait alors croissant, à ce point que dans les maisons les habitants étaient divisés, le père se comportant d'une façon et le fils d'une autre, de même pour la mère et la fille, la bru et la belle-mère. Les plus nombreux étaient les moines partisans de Hyacinthe⁴, gens instables qui erraient de lieu en lieu, en militant pour le patriarche

1. Les deux termes ont un sens péjoratif dans le contexte. Le premier mot, qui peut désigner les moines débutants, doit être interprété ici dans son sens premier (vêtus de guenilles) ; voir P. DE MEESTER, *De monachico statu iuxta disciplinam byzantinam*, Rome 1942, index, s.v. Le second mot, dont un premier emploi a été relevé plus haut (p. 361¹⁸), revêt une signification identique ; le terme *σάκκος* doit être entendu dans son sens classique (manteau d'étoffe grossière), non dans son sens tardif (manteau impérial ou ornement ecclésiastique).

2. Le schisme arséniate est d'inspiration dynastique ; les moines entendaient défendre les droits de Jean IV Laskaris et d'Arsène, dont le sort était lié, et rappelaient les serments prêtés par Michel Palaiologos avant la proclamation impériale (II, 3).

3. Ci-dessous, p. 633¹⁷-635⁹. La campagne de Michel VIII sur le Sangarios date de 1281. Athanase d'Alexandrie (voir *PLP*, n° 413) était lié à Georges Pachymérès, qui composa à son intention la paraphrase de Denys l'Aréopagite (*PG* 3, 108 s.) et entretint

κεφαλαίοις ἵσταται καὶ τὸ ἀφαιρεθὲν σπουδῆς ὀλίγης ἀνακαλεῖσθαι, καὶ τᾶλλα οἷς συνεχέσι, ποτίμοις μὲν τῷ φαινομένῳ, ἀλμυροῖς δὲ τῇ ἀληθείᾳ, τὰς βασιλικὰς ἀκοὰς περιήντλουν καὶ γράφοντες καὶ διαμηνυόμενοι.

Τὸ δὲ τῆς | ἀστρατείας αἴτιον, ὡς καὶ τοῦτο αὐτὸς ὁ βασιλεὺς ὡμολόγει, B 313 τὸ συρραγὲν σχίσμα τῆς ἐκκλησίας καὶ τὸ πολὺ τῶν ἀνυποτάκτων ῥακενδυτῶν 5 τε καὶ σακκοφόρων πλῆθος καὶ ὁ πολὺς ἐκείνων φορυτὸς τῶν εἰς αὐτὸν κατηγορημάτων καὶ ἡ πρὸς ταῦτα δειλία τοῦ βασιλέως, τὴν ἀποστασίαν ὑποπτεύοντος. Οὐ γὰρ ἦν ἡσυχάζειν αὐτοῦς, ἀλλ' εἰσδυομένοις τὰς τῶν ἀνθρώπων οἰκίας, σφίσιν ἦν ἐκ προχείρου συνείρειν τὰ πολλὰ κατὰ βασιλέως, ὡς τὸν κληρονόμον ἀδικήσειεν, ὡς ἐξελάσειεν τοῦ θρόνου τὸν πατριάρχην, 10 ἀλλ' οἱ ὄρκοι, ἀλλ' αἱ συνθήκαι, ἀλλὰ τὸ καὶ τό, οἷς ἐκεῖνοι μὲν πορίζεσθαι εἶχον, πλείστα τῶν ἀκουόντων ἀπολαμβάνοντες. « Ἐμὲ δέ, φησίν, οἱ φόβοι καὶ αἱ δειλῖαι περίσταντο, μὴ καὶ τι τῶν ἀβουλήτων νεωτερισθεῖη. » Ἐξ ὧν συνέβαινον ὑποψίαι, ἃς ἀνάγκη φυλαττόμενον ἀποκεκλειῖσθαι καὶ ἡρεμεῖν, τὸ καθ' αὐτὸν πολυωροῦντα καὶ τὰ τῶν πραγμάτων τοῖς τυχοῦσιν ἐπι- 15 τρέποντα. Ταῦτ' ἔλεγε μὲν ὕστερον ὁ κρατῶν πρὸς τὸν Ἀλεξανδρείας Ἀθανάσιον, ὡς αὐτὸς ἡμῖν ἀπήγγειλεν, ὅτε, συνὼν ἀκείνους ἐπὶ τῆς ἐκστρατείας κατὰ παραμυθίαν τῷ βασιλεῖ, ἑώρα μὲν τὰς τῶν χωρῶν πέραν τοῦ Σαγγάρεως ἐρμώσεις, κατήκουε δὲ τῶν τοιούτων, | ἐποικτιζομένου B 314 τοῦ κρατοῦντος ταῖς ἐρμώσεσιν. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν καὶ ἡμεῖς κατὰ τόπον 20 ἐροῦμεν πλατύτερον.

κη'. Περὶ τοῦ κατὰ τὴν ἐκκλησίαν σχίσματος καὶ περὶ τῶν Παντεποπτηνῶν μοναχῶν.

Τότε δὲ καὶ ταῖς ἀληθείαις τὸ σχίσμα τῆς ἐκκλησίας ἠϋξάνετο, ὡς καὶ κατ' οἰκίας τοὺς ἐντὸς διηρῆσθαι καὶ ἄλλως μὲν πατέρα διάγειν, ἄλλως 25 δ' υἱόν, καὶ μητέρα καὶ θυγατέρα, καὶ νύμφην καὶ πενθεράν. Ἦσαν δὲ πλείους καὶ οἱ περὶ τὸν Ὑάκινθον μοναχοί, ἄστατοί τινες καὶ εἰς τόπους

2 Cf. LEUTSCH, II, p. 267 n° 14.
12, 53.

25-26 Cf. Michée, 7, 6 ; Matthieu, 10, 35 ; Luc,

2 ἀλμυροῖς : -ηροῖς C 3 περιήντλουν : περιήλτλουν B || καὶ¹ om. B || τε ante καὶ² add. B edd. 4 ἀστρατείας : στρατείας B edd. 6 τε om. A 7 τοῦ βασιλέως δειλία transp. B edd. 10 ἐξελάσειεν : -ειε AB edd. 19 τοῦ om. C || ἐποικτιζομένου : ἐπικτιζ- AB ἐποικτιζ- Poss. 22 κη' om. AB 22-23 Περὶ — μοναχῶν om. AB 22 κατὰ τὴν : κατ' edd. 24 ἠϋξάνετο : εὐ- B 25 οἰκίας : οἰκείας B οἰκείαν Poss. οἰκίαν Bekk. 26 πενθεράν : -όν B 27-1 εἰς τόπους ἐκ τόπων : εἰς τόπον ἐκ τόπου A.

avec lui une correspondance ; voir A. FAILLER, Le séjour d'Athanase II d'Alexandrie à Constantinople, *REB* 35, 1977, p. 43-71, en particulier p. 62-71 (lettre de Pachymérés à Athanase II).

4. Le moine Hyacinthe est présenté plus haut comme le chef de file des Arséniates (IV, 18-19).

exilé. Mais il y en avait d'autres, également renommés pour leur vertu, venus du Galésion et d'autres monastères, comme ceux qui avaient alors leur résidence dans le monastère du Pantéoptès¹ ; après s'être échappés de leur propre bercail chacun de son côté, ils vivaient à part eux, refusant de recevoir en quelque façon Joseph en leur communion, d'une part sous prétexte que celui-ci aussi s'était emparé du trône en supplantant Germain, d'autre part parce que d'abord, dans son zèle pour le patriarche, il repoussait la communion de Germain et engageait les autres à le faire². Il encourait lui aussi une accusation personnelle, plus grave que celle de son prédécesseur, car Germain butait sur le transfert³ et Joseph sur l'excommunication du patriarche, qu'il avait encourue, disait-on, à cause de la défense qui lui fut faite d'accepter l'empereur comme fils spirituel⁴.

Les moines du monastère du Pantéoptès s'enhardissaient et s'élançaient avec la plus grande liberté pour attaquer le patriarche en charge, à la fois comme usurpateur et comme excommunié. Ils en déduisaient en effet que délier l'indissoluble était chose grave, surtout s'il s'agit d'un crime extrême, et considéraient que non seulement il n'était pas sans y participer, mais qu'il encourait les mêmes peines en déliant l'empereur. Et ils arrivaient à donner une grande vraisemblance à leurs propos, et grâce au respect qu'inspiraient leurs personnes, et en raison de l'ardeur que Joseph déploya de concert avec eux en faveur du patriarche, lui qui, comme une coquille qui s'est retournée, était assis, apprenaient-ils, sur le trône patriarcal. Joseph tenait absolument ou à les persuader ou à les éloigner, car leurs critiques étaient des pointes acérées enfoncées dans une âme parfaitement consciente ; il recourt de manière spécieuse à l'empereur et, puisqu'il n'était pas question de persuader — car comment l'aurait-on pu ? — ces hommes endurcis dans leur opposition, on choisit de punir. Leur affaire est donc confiée à Georges Akropolitès, grand logothète et savant éminent, mais peu soucieux des choses de la conscience⁵. Après les avoir enlevés dans leur maison, il les tortura durement, écorchant, pendant, fouettant, déshonorant même les meilleurs d'entre ces moines en les emmenant dans un triomphe déshonorant à travers l'agora pour des crimes abominables qu'on avait forgés⁶, des hommes qui en imposaient par leur vie et leur état ; après les avoir poursuivis de la manière la plus cruelle possible, il les condamna à l'exil,

1. Sur le monastère du Christ Pantéoptès, dont l'église est encore debout, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 513-515. Ce passage montre que les moines du Galésion étaient eux-mêmes plus attachés à Arsène qu'à leur ancien supérieur, Joseph.

2. L'historien émet plus haut une opinion plus nuancée sur les sentiments de Joseph : celui-ci cherchait moins à soutenir Arsène qu'à desservir Germain III, un usurpateur à ses yeux, à cause de son transfert (p. 379¹¹⁻¹²). Cependant, plus bas, il insiste à nouveau sur le zèle réel déployé en faveur d'Arsène par Joseph, qui venait, il est vrai, de changer de camp en acceptant la charge patriarcale ; voir p. 438 n. 1.

3. Voir p. 366 n. 2.

ἐκ τόπων πλανώμενοι, ὑπὲρ τοῦ πατριάρχου ζηλοῦντες ἐξορισθέντος. "Ἄλλοι δέ γε καὶ εἰς ἀρετὴν διαβεδοημένοι ἐκ τε τοῦ Γαλησίου καὶ ἐτέρων μονῶν, ὡς οἱ τότε τῇ τοῦ Παντεπόπτου μονῇ προσκαθήμενοι, ἀπορραγέντες τῆς ποίμνης ἕκαστος τῆς ἰδίας, καθ' ἑαυτοὺς διέζων, μηδ' ὅπωςτιοῦν τὸν Ἰωσήφ εἰς κοινωνίαν δεχόμενοι, τοῦτο μὲν ὡς καὶ αὐτοῦ ἐπιθάντος δῆθεν 5 τοῦ θρόνου ἐπὶ τῷ πτερνίσαι τὸν Γερμανόν, τοῦτο δὲ καὶ ὡς αὐτοῦ, τὸ πρῶτον ὑπὲρ τοῦ πατριάρχου ζηλοῦντος, καὶ τὴν τοῦ Γερμανοῦ κοινωνίαν ἀποτρεπομένου καὶ τοῖς ἄλλοις προτρέποντος. "Ἐγκλημα δ' εἶχε | καὶ οὗτος B 315 ἴδιον, μεῖζον τοῦ προλαβόντος · ἐκεῖνος μὲν γὰρ τῇ μεταθέσει προσέκρουεν, ὁ δ' Ἰωσήφ τῷ ἀπὸ τοῦ πατριάρχου ἀφορισμῷ, ὃν ἀφωρίσθαι ἔλεγον ἐπὶ 10 τῷ μὴ τὸν βασιλέα εἰς πνευματικὴν υἰότητα δέχεσθαι.

Οἱ δ' ἐπὶ τῆς τοῦ Παντεπόπτου μονῆς μοναχοὶ καὶ ἀπεθάρρουν καὶ παρρησιαστικώτερον ἔδαλλον, ἅμα μὲν καὶ ὡς ἐπιθήτορι, ἅμα δὲ καὶ ὡς ἀφωρισμένῳ τῷ πατριαρχοῦντι ἐπέχοντες. Ἐντεῦθεν γὰρ καὶ μέγα τι συνελογίζοντο τὸ καὶ λύειν ἅλута, καὶ μάλλον εἰς κρῖμα καὶ εἰς ἐπίτασιν, 15 οὐχ ὅπως ἀμετόχως, ἀλλὰ καὶ τοῖς αὐτοῖς ἐνεχόμενον λύοντα. Πολλὴν δὲ καὶ τὴν ἐκ λόγων ἐπέφερον πιθανότητα ἅμα μὲν τῷ τῶν προσώπων σφῶν σεβασμῷ, ἅμα δὲ καὶ τῷ συζηλοῦν ἐκείνοις ὑπὲρ τοῦ πατριάρχου τὸν Ἰωσήφ, ὃν καί, ὡς ὀστράκου μεταπεσόντος, ἐπὶ τοῦ πατριαρχικοῦ θρόνου ἤκουον ἐφιζάνοντα. Τούτους περὶ πλείστου ποιούμενος ἢ πείθειν ἢ ποιεῖν 20 ἐκποδῶν — ὀξεῖαι γὰρ ἀκίδες κατὰ ψυχὴν εὐσυνειδητοῦσαν οἱ ἔλεγχοι —, εὐπροσώπως | χρᾶται τῷ βασιλεῖ, καί, ἐπειδὴ τὸ πείθειν οὐκ ἦν — ποῦ B 316 γάρ; — ἄνδρας ἀμειλίχτους τὴν ἔνστασιν, κολάζειν ἤρουντο. Ἀνατίθεται τοῖνυν τὰ περὶ τούτων τῷ Ἀκροπολίτῃ Γεωργίῳ καὶ εἰς λογοθέτας μεγάλῳ καὶ σοφῷ τὰ μάλιστα, πλὴν κατημελημένως τῶν εἰς συνειδήσιν ἔχοντι. 25 Καὶ δὴ ἐπ' οἰκίας ἀπαγαγὼν χαλεπῶς ἠκίζετο, δαίρων, κρεμαννύων, μαστίζων, τοὺς δέ γε κρείττους ἐκείνων καὶ ἀτιμῶν τῷ δι' ἀγορᾶς θριαμβεύειν ἀτίμως ἐπ' αἰτίαις κακίσταις καὶ πεπλασμέναις, ἄνδρας πολὺ τὸ ἀξιοπρεπεῖς ἔχοντας ἐκ τοῦ βίου καὶ τῆς σφῶν καταστάσεως, οὓς καὶ μετὰ τὸ πικρῶς

19 LEUTSCH, II, p. 45 n° 54.

2 γε om. B 3 προσκαθήμενοι : -καρήμενοι A 10 ἔλεγον om. edd. 11 εἰς ante υἰότητα add. A 13 μὲν καὶ : μὲν A Bekk. καὶ Poss. 16 τὸν ante λύοντα add. B edd. 17 ἐπέφερον : ἐπιφέρει C ἐπιφέρει edd. 18 τῷ : τὸ C 20 ἢ πείθειν om. A 21 εὐσυνειδητοῦσαν : -ειδοῦσαν B 22 χρᾶται : χρῆται B edd. 26 ἐπ' : ἐπὶ AB edd. || ἀπαγαγὼν : ἐπ- edd. || κρεμαννύων : κρεμμανύων B 27 ἀτιμῶν : -οῦν B.

4. Voir p. 334-335 n. 2 et 3.

5. Georges Akropolitès a déjà été mentionné plus haut (p. 369¹⁴, avec la note correspondante).

6. Sur ces brimades et ces supplices, voir p. 312 n. 2.

eux qui une fois pour toutes s'étaient exilés de la terre et des choses terrestres. Et c'est alors que pour la première fois Joseph brisa la conscience d'un grand nombre ; en comparaison de ces agissements, son prédécesseur adopta une conduite plus avantageuse, en ne causant aucun ennui à personne, quoi qu'on pût dire¹. De fait, le souverain se servait à nouveau de lui, l'appelait père, le prenait comme conseiller, usait de son concours en de nombreuses affaires et l'écoutait volontiers, lorsqu'il intervenait en médiateur. C'est que l'homme était familier du monde, habile à s'insinuer auprès des princes, à les convaincre au moment voulu et à adoucir ou exaspérer leur humeur ; il avait le corps comme l'esprit robuste ; ainsi, plusieurs fois par mois, ou parfois même par semaine, il avait accès auprès de l'empereur, soit qu'il y allât de lui-même, soit qu'il y fût appelé.

29. Comment l'ex-patriarche Germain est envoyé en Pannonie en compagnie du grand duc Laskaris et en ramena une fiancée au fils de l'empereur, et comment ils furent couronnés².

L'empereur avait un fils, Andronic, parvenu à l'âge d'homme, et le préparait à lui succéder à l'empire, en sa qualité d'aîné des autres enfants³ ; il devenait nécessaire de l'unir à l'épouse appropriée. L'empereur ne pouvait aisément envoyer à cet effet une ambassade vers les Italiens, car Charles se trouvait en travers en Apulie, et l'empereur reconnaissait en lui un implacable ennemi de sa personne et des Romains à cause de la Ville et de son alliance avec Baudouin en la personne de leurs enfants⁴ ; car déjà l'ancien comte, qui possédait ce titre en sa qualité de frère du roi de France, avait renversé Manfred et était honoré du titre de roi : c'était le salaire dont l'Église avait convenu avec lui pour l'attaque de l'apostat Manfred, s'il finissait par vaincre⁵.

Puisqu'il en était ainsi, il décida d'envoyer l'ambassade chez les Pannoniens, car leur roi était de souche romaine, fils né au roi d'une mère qui était la fille de Laskaris l'Ancien⁶. Cet empereur, qui régnait alors,

1. Voir ci-dessus, p. 379²¹⁻²². Dans sa lettre à Manuel Dishypatos (Eustratiadès, p. 93²¹⁻²²), MACAIRE DE PIDISIE mentionne aussi les persécutions inspirées ou permises par Joseph à l'encontre des moines et des moniales.

2. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 109⁷⁻²³ ; *Chroniques brèves* : Schreiner, I, p. 75, n° 7 b ; p. 230, n° 11.

3. Andronic Palaiologos était né en 1258 et fut marié en 1272, à l'âge de quatorze ans. Ici l'historien anticipe sur les événements, en passant de 1267-1268 à 1272 ; il ne reviendra à la ligne chronologique de son récit qu'au chapitre 2 du livre suivant. Cette première anticipation (IV, 29), qui en amène une seconde (IV, 30-V, 1), se justifie par le désir de l'historien d'illustrer par un exemple la confiance que, d'après la fin du chapitre précédent, l'empereur mettait en l'ancien patriarche Germain III. Pour la structure de ce passage et la datation des faits, voir *Chronologie*, II, p. 184-189.

4. Voir p. 220 n. 3. A quelle princesse occidentale Michel VIII aurait-il pensé à marier son fils ? D. J. GEANAKOPOLOS (*Emperor Michael*, p. 252 n. 92) mentionne

ὥς οἶόν τε μετελθεῖν ἐξορίαις ἐδίδου, τοὺς καθάπαξ τῆς γῆς καὶ τῶν γητίνων ἐξωρισμένους. Καὶ τότε πρῶτως πολλοὺς ἐπέκλασε τὰς συνειδήσεις ὁ Ἰωσήφ, καὶ τῇ τούτων παραθέσει ὁ προλαβὼν τὸ κρεῖττον ἐφέρετο, ὥς μηδὲν μηδενὶ ἐνοχλήσας, καθ' ὅ τι καὶ λέγοιεν · ὥ δὲ καὶ ὁ κρατῶν καὶ αὐθις ἐχρᾶτο καὶ πατέρα ὠνόμαζε καὶ εἰς βουλὴν εἶχε καὶ εἰς πολλὰ ἐχρᾶτο 5 συλλήπτορι καὶ ἡδέως ἤκουε μεσιτεύοντος. Ἦν γὰρ ὁ ἄνθρωπος καὶ τῷ κόσμῳ σύντροφος καὶ δεινὸς ὑπελθεῖν ἄρχουσι καὶ πείσαι, ὅτε καιρὸς, καὶ θυμὸν μαλάξαι καὶ ἀγριᾶναι · εἶχε δὲ σὺν τῇ γνώμῃ καὶ τοῦ σώματος B 317 ἰσχυρῶς, ὥς πολλάκις τοῦ μηνὸς ἦ καὶ τῆς ἐβδομάδος ἐνίστε πρόσοδον ποιεῖσθαι πρὸς βασιλέα, τοῦτο μὲν καὶ ἄφ' ἑαυτοῦ, τοῦτο δὲ καὶ καλούμενος. 10

κθ'. "Ὅπως ἀποστέλλεται εἰς Παιονίαν μετὰ τοῦ μεγάλου δουκὸς τοῦ Λάσκαρι ὁ προπατριάρχουσας Γερμανὸς κάκειθεν ἤγαγε νύμφην τῷ τοῦ βασιλέως υἱῷ καὶ ὅπως ἐστέφθησαν.

Ἐπεὶ δὲ καὶ ὁ υἱὸς τῷ βασιλεῖ ἠνδρωτο ὁ Ἀνδρόνικος, ὃν καὶ εἰς τὴν βασιλείαν διάδοχον ὥς καὶ τῶν ἄλλων πρότερον προητοίμαζε, καὶ ἔδει 15 συναρμόττειν αὐτὸν τῇ πρεπούσῃ συζύγῳ, τὸ μὲν πρὸς τοὺς Ἰταλοὺς πρεσβεύεσθαι εὐδόως οὐκ εἶχε, τοῦ Καρούλου μεταξὺ κειμένου κατὰ τὴν Πούλειαν, ὃν καὶ ἐχθρὸν ἀκήρυκτον ἑαυτοῦ καὶ Ῥωμαίων ἐγίνωσκε διὰ τὴν πόλιν καὶ τὸ μετὰ τοῦ Βαλδουίνου ἐπὶ τοῖς παισὶν αὐτῶν κῆδος · ἦδη γὰρ τὸν Μαφρὲ καταλύσας, ἐμεγαλύνετο ῥῆξ ὁ πρότερον κόντος, ὥς τοῦ ῥηγὸς 20 Φραγγίας αὐτάδελφος · τοῦτο γὰρ οἱ καὶ συμπεφωνημένος μισθὸς ἦν παρὰ τῆς ἐκκλησίας τῆς ἐπὶ τῷ Μαφρὲ ἀποστατοῦντι ὀρμῆς, ἃν εἰς τέλος νικῶη.

Ἐπεὶ ταῦτα, ἔγνω πρὸς Παίονας τὴν πρεσβείαν στεῖλαι · ὁ γὰρ ῥῆξ ἐκείνων υἱὸς ἦν Ῥωμογενής, ἐκ μητρὸς τῷ ῥηγὶ γεννηθείς, τῆς τοῦ παλαιοῦ 25 Λάσκαρι θυγατρὸς. Τρεῖς γὰρ ἐκείνῳ βασιλεύοντι τηνικάδε θυγατέρες

1 ἐξορίαις : ἐξωρίαις C 5 ἐχρᾶτο¹ : ἐχρῆτο B edd. || ἐχρᾶτο² : ἐχρῆτο B edd.
6 ἄνθρωπος : ἀνὴρ AB 7 ὁ ante corr. ante καιρὸς add. A 9 καὶ ante πολλάκις
add. A || ἐνίστε : ἐνιόστε Bekk. 11 κθ' om. AB 11-13 "Ὅπως — ἐστέφθησαν om.
AB 13 ὅπως ἐστέφθησαν : προσεστέφθησαν edd. 14 ἠνδρωτο καὶ ὁ υἱὸς τῷ βασι-
λεῖ transp. A || τῷ : τοῦ C || δ² om. edd. || τὴν om. edd. 15 προητοίμαζε : προετ- C
18 Πούλειαν : Πούλιαν Poss. Πούλιαν Bekk. || τῶν ante Ῥωμαίων add. A 19 μετὰ :
μὲν AB 26 τοῦ βασιλέως post Λάσκαρι add. A.

la fille du roi Alphonse X de Castille, qui, d'après un passage des *Annales Placentini Gibellini* (MGH SS, XVIII, p. 553) concernant l'année 1271, voulait marier sa fille au fils de Palaiologos, l'empereur des Grecs. Citons également un passage de SANUDO (Hopf, p. 135²⁹-136³), d'après qui Michel VIII voulait marier son fils à la fille de Guillaume de Villehardouin, le prince d'Achaïe.

5. Charles I^{er} d'Anjou, frère de Louis IX, roi de France, vainquit Manfred, roi de Sicile, à la bataille de Bénévent le 26 février 1266 ; voir É. G. LÉONARD, *Les Angevins de Naples*, Paris 1954, p. 57-60 ; *Chronologie*, I, p. 78-79.

6. Étienne V (1270-1272), roi des Hongrois (les Pannoniens de l'historien), était le fils de Béla IV (1235-1270) et de Marie Laskarina, fille de Théodore I^{er} Laskaris.

avait en effet trois filles : celle-là en était une ; l'admirable Irène était la deuxième, qu'eut pour femme Jean, qui régna comme successeur de son beau-père ; Eudocie était la troisième et elle fut donnée au grand seigneur de la Ville¹. De cette première fille fut donc enfanté au roi son père le roi de Pannonie, qui prit pour femme, à cause de sa beauté dit-on, une très belle Coumane prisonnière et qui engendre une fille². C'est cette noble personne de la lignée des Laskarioi que l'empereur voulait unir à son fils. Il choisit pour cette ambassade précisément ce Germain l'ex-patriarche³ et le grand duc Laskaris, déjà passé d'âge, en raison du lien de parenté qui l'unissait au roi, car il tenait pour le roi la place du grand-père, en tant que frère de l'empereur Laskaris⁴. Ils s'en allèrent par terre, remplirent leur mission et conduisent comme fiancée à l'empereur, fils de l'empereur, la fille du roi, à laquelle le souverain impose le nom d'Anne⁵ ; puis il leur fait célébrer à elle et à son fils, dans le divin et grand temple de la Sagesse du Verbe de Dieu, un magnifique mariage, que bénit le patriarche Joseph. Et de nouveau, l'année suivante, le 8 novembre, l'empereur le père, assisté du patriarche, leur impose la couronne impériale⁶, et il assigne à Andronic, en sa qualité d'empereur, un train de maison plus éclatant. Les jugeant nécessaires, il institue trois offices pour son service particulier : il constitue Libadarios pinkernès, honore Bryennios de la charge de préposé à la table, tandis qu'il établit le troisième, Tzamlakôn, originaire de Christoupolis, tatas de sa cour⁷. On lui prépara d'autre part un sceptre impérial en bois incrusté d'or, pour qu'il le tint durant le chant des hymnes divines, suivant la coutume, en même temps que son père. Cela se fit aussi, et nous le vîmes tenir le

1. Théodore 1^{er} Laskaris (1204-1222) avait trois filles : Marie, mariée à Béla IV ; Irène, mariée à Andronic Palaiologos, puis, après le décès de ce dernier, à Jean Batatzès, le futur empereur (voir p. 100 n. 1) ; Eudocie, mariée à Anselme de Cahieu, que Pachymérès appelle « seigneur de la Ville » ; voir AKROPOLITÈS : Heisenberg, références de l'index, p. 353-354.

2. Marie Laskarina était la deuxième fille de Théodore 1^{er} Laskaris (voir AKROPOLITÈS : Heisenberg, p. 10¹⁰⁻²¹), non « la fille aînée », comme pourrait le suggérer l'expression de Pachymérès, qui doit être interprétée comme « la première » citée. Quant à l'impératrice Anne, l'épouse d'Andronic II, elle était la petite-fille de Marie Laskarina et la fille d'une Coumane.

3. Ici réside l'articulation logique entre les chapitres 28 et 29 : après sa déposition, Germain III continua à jouir de la confiance de l'empereur (ch. 28), qui l'envoya par exemple en ambassade en Hongrie (ch. 29) ; voir *Chronologie*, II, p. 188-189.

4. Michel Laskaris (p. 90 n. 2) était le frère de Théodore 1^{er} Laskaris, le grand-père d'Étienne V (p. 411 n. 6).

5. DÖLGER, *Regesten*, n° 1982 (1^{er} septembre 1271-31 août 1272). Il va de soi que des ambassades antérieures avaient préparé la voie ; voir *Chronologie*, II, p. 185-186.

6. Le couronnement d'Andronic II et d'Anne eut lieu le 8 novembre 1272. L'année est connue grâce au prostagma émis à cette occasion par Michel VIII en faveur de son fils et conservé dans le manuscrit A de l'Histoire et certains de ses apoglyphes ; voir

ἦσαν· αὕτη μία καὶ ἡ θαυμαστὴ Εἰρήνη δευτέρα, ἣν ὁ Ἰωάννης σχὼν
 ἐβαλίσλευσε, τὸν πενθερὸν διαδεξάμενος, καὶ τρίτη ἡ τῷ μεγάλῳ κυρίῳ B 318
 κατὰ τὴν πόλιν ἐκδοθεῖσα Εὐδοκία. Ἐξ ἐκείνης γοῦν τῆς προτέρας ὁ τῆς
 Παιονίας ῥήξ, τῷ ῥηγί καὶ πατρὶ γεννηθεὶς, γυναῖκα πάνυ ὠραίαν ἐκ
 Κομάνων καὶ αἰχμάλωτον, ὡς λέγουσιν, διὰ τὸ κάλλος ἑαυτῷ ἄρμοσάμενος, 5
 θυγατέρα γεννᾷ. Ταύτην ὡς εὐγενῇ καὶ ἐκ τῶν Λασκαρίων καταγομένην
 συναρμόττειν ὁ βασιλεὺς ἐβούλετο τῷ υἱῷ. Καὶ δὴ εἰς πρεσβείαν ἐκλέγεται
 περὶ τούτων τὸν ἀπὸ πατριαρχῶν τοῦτον δὴ τὸν Γερμανὸν καὶ τὸν μέγαν
 δοῦκα τὸν Λάσκαριν, ἔξωρον ἤδη ὄντα, διὰ τὸ πρὸς ἐκεῖνον αὐτοῦ συγγενές·
 τοῦ γὰρ πάππου τὸν τόπον τῷ ῥηγί ἐπλήρου, ὅσα καὶ ἀδελφὸς τοῦ Λάσκαρι 10
 βασιλέως. Οἱ δὴ καὶ ἀπελθόντες πεζῇ τὰ τῆς πρεσβείας ἐπλήρουν καὶ τὴν
 τοῦ ῥηγὸς θυγατέρα τῷ υἱεῖ τοῦ βασιλέως καὶ βασιλεῖ νύμφην φέρουσιν, ἥ
 δὴ καὶ Ἄνναν ὄνομα τίθησιν ὁ κρατῶν· καὶ περιφανεῖς τοὺς γάμους τελεῖ
 αὐτῇ τε καὶ τῷ υἱῷ ἐπὶ τοῦ θείου καὶ μεγάλου τεμένους τῆς τοῦ Θεοῦ
 Λόγου Σοφίας, τοῦ πατριάρχου Ἰωσήφ εὐλογήσαντος. Καὶ αὖθις τοῦ ἐπιόντος 15
 ἔτους, μηνὸς μουνυχιῶνος ὀγδόῃ, βασιλικῶς αὐτοὺς σὺν τῷ πατριαρχοῦντι
 ὁ βασιλεὺς καὶ πατὴρ ταινιοῖ καὶ οἱ ὡς βασιλεῖ τὰ τῆς θεραπείας πρὸς τὸ
 μεγαλειότερον ἀποτάττει. Τάττει δὲ τούτῳ καὶ τρία τῶν ὀφφικίων ἰδίως
 ὡς ἀναγκαῖα· καὶ τὸν μὲν Λιβαδάριον πιγκέρνην ἀποκαθίστησι, τὸν δὲ 19
 γε Βρυέν|νιον ἐπὶ τῆς τραπέζης τιμᾷ καὶ τρίτον τὸν ἐκ Χριστουπόλεως B 319
 Τζαμπλάκωνα τατᾶν τῆς αὐλῆς αὐτοῦ ἐγκαθίστησιν. Ἡὐτρέπιστο μέντοι
 τούτῳ καὶ βακτηρία βασιλικὴ χρυσῇ ὑπόξυλος, ἐς ὃ κρατεῖν ταύτην ἐπὶ
 τῶν θείων ὕμνων, ὡς ἔθος, σὺν τῷ πατρὶ. Καὶ ἐπράχθη καὶ τόδε, ἅπαξ ἡ

1 ἡ om. edd. 5 ἑαυτῷ διὰ τὸ κάλλος transp. B edd. 8 δὴ om. edd. ||
 τὸν³ om. AB edd. 9 δοῦκα : -αν A 10-11 τοῦ Λάσκαρι βασιλέως : τῷ λάσκαρι
 βασιλεῖ B 12 υἱεῖ : υἱῷ edd. 16 μηνὸς om. AB || μουνυχιῶνος : μουνυχιῶνος
 AC μουνυχιῶνος Poss. || νοεμβρίου mg. ABC 20 Χριστουπόλεως : Χριστοῦ πόλεως
 edd. 21 Ἡὐτρέπιστο : εὐ- B edd. 22 τούτῳ : τοῦτο B || κρατεῖν corr. Poss. :
 -εἶ ABC.

Tradition manuscrite, p. 129, 179-188. Daté du 4^e mois de novembre de l'indiction 1^e (HEISENBERG, *Palaiologenzeit*, p. 41¹¹¹⁻¹¹²), ce document est recensé par F. DÖLGER, *Regesten*², sous le n° 994. Au début de la phrase, Pachymérès rapporte que le mariage avait eu lieu l'année précédente, c'est-à-dire avant le 1^{er} septembre 1272. Il est probable que l'ambassade en Hongrie et le mariage doivent être placés en 1272, comme le couronnement.

7. Dans le prostagma, seul le préposé à la table est cité (HEISENBERG, *Palaiologenzeit*, p. 38²³⁻²⁵). Les trois dignitaires nommés au service personnel d'Andronic II, Libadarios (PLP, n° 14860), Bryennios (PLP, n° 3248) et Tzamplakôn sont cités dans l'ordre de leur dignité et ne sont pas connus par ailleurs. Sur les dignités de pinkernès, de préposé à la table et de tatas de la cour, voir GUILLAND, [R]EB 3, 1945, p. 188-202 = *Recherches*, I, p. 242-250 (notice de Libadarios, p. 244) ; *ibidem*, p. 179-187 = p. 237-241 (notice de Bryennios, p. 240) ; JÖBG 16, 1967, p. 149-151 = *Titres*, XXIV (notice de Tzamplakôn, p. 150). Sur Tzamplakôn, natif de Christoupolis (Kavalla), voir aussi G. I. THÉOCHARIDÈS, Οἱ Τζαμπλάκωνες, *Μακεδονικά* 5, 1961-1963, p. 154-157.

sceptre une fois ou deux ou même plus. Ensuite, sur décision de l'empereur, jugeant qu'en effet le pouvoir est unique et que, le symbole du pouvoir étant le sceptre, celui-ci doit être également unique, la mesure fut abolie pour cette raison. Il lui fut également permis d'émettre des prostagmata et de signer comme les empereurs, sauf à s'abstenir du ménologe, qui est d'usage pour les empereurs, mais il pouvait écrire en long de sa propre main en lettres rouges : Andronic par la grâce du Christ empereur des Romains¹. Après l'engagement écrit pris devant Dieu et devant l'Église furent émis, avec des garanties exceptionnelles, les serments qu'il prêta à son père l'empereur et par lesquels il promettait de ne pas conspirer, mais d'être soumis² ; s'y ajoutèrent les serments que le peuple et les membres de l'Église lui prêtèrent.

Les évêques rédigèrent aussi un tomos pour excommunier quiconque se révolterait contre l'empereur³, car il tenait encore en suspicion ses frères, surtout le despote Jean, en voyant son ardeur extrême dans les combats et la bienveillance que tout le monde lui témoignait en raison de sa bienfaisance et de sa disposition à donner aux solliciteurs⁴, car rien ne captive tant les hommes que le bien fait de bonne grâce. Si on enlève aux princes la bienfaisance, on ne trouvera plus en eux que des cymbales retentissantes, qui produisent un son d'autant plus fort qu'elles sont plus vides. Ainsi en est-il, chez les princes, d'une parole inopérante, car on préfère voir l'homme capable de faire le bien considérer que la vraie parole c'est l'action plutôt que de voir mentir le prince qui se contente de parler : les plantes qui rendent service et qui sont utiles à la vie des hommes en apportent un témoignage vrai, elles qui proposent leurs services en silence. Si d'autre part l'absence de richesses afflige mesquinement certains, que les princes montrent en quoi la présence des richesses contribue au plaisir et, si c'est le plaisir qu'ils cherchent, il est bien préférable de saisir celui du présent et d'espérer celui du futur, car tous louent le bienfaiteur et Dieu lui promet le bien futur. Qu'ils se représentent les fameuses richesses de Ptolémée, d'Alexandre et de celui-là qui définissait la royauté par la bienfaisance — je ne puis en effet dire son nom, mais je crois que c'était Titus —, de ces hommes qui, après s'être procuré grâce à elles une gloire éternelle, nous les ont transmises à nouveau sans

1. DÖLGER, *Regesten*², n° 1995 (vers novembre 1272). GRÉGORAS (Bonn, I, p. 109²¹⁻²²) précise que le jeune empereur pouvait signer en lettres rouges par son nom, mais non par le mois et l'indiction. Ainsi, Andronic II pouvait émettre des chrysobulles, que l'empereur signait de son nom, mais non des prostagmata ou horismoi, qu'il signait par le ménologe ; voir F. DÖLGER-J. KARAYANNOPULOS, *Byzantinische Urkundenlehre*. I. *Die Kaiserurkunden*, Munich 1968, p. 109-112, 117-125.

2. DÖLGER, *Regesten*², nos 2070-2071 (vers le 8 novembre 1272).

3. LAURENT, *Regestes*, n° 1395 (vers le 8 novembre 1272). L'acte est daté dans certains manuscrits de l'année 6781 (1^{er} septembre 1272-31 août 1273). Sur le mot tomos, voir p. 365 n. 4.

καὶ δεύτερον ἢ καὶ πλέον ἡμῶν ἰδόντων κρατοῦντα. Ἐπειτα δόξαν τῷ βασιλεῖ — μίαν γὰρ εἶναι τὴν ἀρχήν, βακτηρία δὲ τῆς ἀρχῆς σύμβολον, χρῆναι δὲ καὶ ταύτην μίαν εἶναι —, διὰ ταῦτα ἡθέτητο τοῦτο. Ἐδόθη δὲ καὶ προστάσσειν καὶ ὑπογράφειν βασιλικῶς, πλὴν οὐ μηνολογεῖν, ὡς ἔθος τοῖς βασιλεῦσιν, ἀλλὰ διεξοδικῶς γράφειν δι' ἐρυθρῶν οἰκείᾳ χειρί. Ἀνδρόνικος 5 Χριστοῦ χάριτι βασιλεὺς Ῥωμαίων. Οἱ δὲ πρὸς τὸν πατέρα οἱ ὄρκοι καὶ βασιλέα, μετὰ τὴν εἰς Θεὸν καὶ τὴν ἐκκλησίαν ἐγγράφως ἀσφάλειαν, ὡς μὴ ἐπιβουλεύει, ἀλλ' ὑποτάττετο, καὶ λίαν ἀσφαλεῖς προέβαινον· ἐφ' οἷς οἱ τοῦ λαοῦ πρὸς αὐτὸν ὄρκοι καὶ οἱ τῆς ἐκκλησίας ἐγίνοντο.

Ἐτομογράφουν δὲ καὶ οἱ ἀρχιερεῖς, ὑπ' ἀφορισμὸν ποιοῦντες τὸν δε 10 καὶ ἐπανασταίῃ τῷ βασιλεῖ· εἶχε γὰρ εἰς ὑποψίαν τοὺς ἀδελφοὺς ἔτι, καὶ μᾶλλον τὸν δεσπότην Ἰωάννην, πολὺ τὸ θερμὸν παρ' ἐκείνῳ βλέπων εἰς μάχας καὶ τὴν παρὰ πάντων πρὸς ἐκεῖνον διὰ τὸ εὐεργετικὸν καὶ πρὸς τὰς | δόσεις πρόχειρον τοῖς αἰτούσιν ἀγαθοθέλειαν· οὐδὲν γὰρ οὕτω δουλοῖ B 320 τὰς ψυχὰς τοῖς ἀνθρώποις ὡς ἡ μετὰ χάριτος εὐποιία. Κἂν ἀφέλοιτο τὸ 15 εὐεργετικὸν τῶν ἀρχόντων, εὐρήσεις ἐκεῖνους ἀλαλάζοντα τύμπανα, ἀ κτύπον ἔχουσι ἐν τῷ μᾶλλον εἶναι κενά. Οὕτω καὶ λόγος παρ' ἀρχουσιν ἄπρακτος, κρεῖττον ὢν τὸν δυνάμενον εὖ ποιεῖν πρᾶξιν ἔχειν τὸν λόγον ἢ, λέγοντα μόνον, τὸν ἄρχοντα ψεύδεσθαι· καὶ μαρτύριον ἀληθὲς αἱ ὠφελοῦσαι βοτάναι καὶ τῷ βίῳ τῶν ἀνθρώπων χρήσιμοι, αἱ δὲ σιγγλῶς τὸ ὠφελοῦν 20 προΐσχονται. Εἰ δὲ τινὰς μικρολόγως ἢ τῶν χρημάτων ἀπουσία λυπεῖ, δειξά- τωσαν ἐκεῖνοι τὴν παρουσίαν τί πρὸς ἡδονὴν συμβάλλεται· καὶ εἰ ἡδονὴν ζητοῖεν, πολλὰ κάλλιον τὴν τ' ἐνεστῶσαν ἔχειν καὶ τὴν μέλλουσαν ἐλπίζειν, ἀπάντων μὲν εὐφημούντων τὸν εὐεργέτην, Θεοῦ δ' ὑπισχνουμένου τὸ μέλλον. Ἰστώσαν δ' ὅτι Πτολεμαίου μὲν καὶ Ἀλεξάνδρου καὶ τοῦ τὴν βασιλείαν τῇ 25 εὐεργεσίᾳ ὀρίζοντος — οὐ γὰρ ἔχω λέγειν τοῦνομα, οἶμαι δέ, Τίτος ἦν — ταῦτα τὰ χρήματα, δι' ὧν ἑαυτοῖς προσποιήσαντες τὴν ἀθάνατον εὐκλειαν, ἡμῖν καὶ αὐθις ἀφῆκαν, μὴδὲν δαπανήσαντες. Καὶ οὕτως ἐστὶν ἀδαπάνητος

16 Cf. *I Corinthiens*, 13, 1. 25-26 Cf. ZONARAS : Bonn, II, p. 498¹⁰.

3 ἡθέτητο : ἡθέτει B 5 διεξοδικῶς om. edd. 6 οἱ³ om. B 7 ἐγγράφως om. B 8 ἐπιβουλεύει : -η B 10 Ἐτομογράφουν : ἐτομογ- A ἐτομαγ- Poss. || δὲ om. B 11 καὶ¹ om. C 13 παρὰ πάντων πρὸς ἐκεῖνον : πρὸς ἐκεῖνον παρὰ ἀπάντων B edd. 14 ἀγαθοθέλειαν : -τέλειαν B 15 ὠραῖον mg. C 16 ἀλαλάζοντα : -ας A 17 οὐκ ante ἔχουσι add. A || ἔχουσι : -ιν AB edd. 18 ὢν : ὃν C 19 μόνον om. AB || τὸν ἄρχοντα om. AB || ἀληθές : ἀψευδές B edd. 21 μικρολόγως : συμ- A 22 ἐκεῖνοι : ἐκείνη C 24 ὑπισχνουμένου : ὑποσχομένου C 26 Τίτος : τίτος B 28 οὕτως : οὕτός AB edd.

4. Cette affirmation laisse supposer qu'en novembre 1272 le despote Jean Palaiologos (p. 152 n. 3) n'avait pas encore renoncé aux privilèges de sa dignité et que, par conséquent, la bataille de Démétrias, décrite dans le chapitre 31, n'avait pas encore eu lieu ; voir *Chronologie*, II, p. 191. Sur la bravoure et la générosité du frère de l'empereur, voir ci-dessus, III, 21.

avoir rien dissipé¹ ! Ainsi la bienfaisance est une richesse qui ne se dissipe pas, et, en l'exerçant envers tous, le despote était vanté même plus que les empereurs. Et c'est ce qui le fit soupçonner et dépouiller d'une grande partie de ses biens : au début, en effet, il était autorisé non seulement à avoir des vardariotes, des cortinaires, des chambellans et des huissiers, qu'on appelle aussi hétériarques², mais encore à se donner d'autres éléments du train de maison impérial. Mais en s'avancant, il vit sa puissance faiblir, privé de ceci avec son consentement et de cela malgré lui. En effet, la majeure partie de son *oikonomia* lui fut ôtée, car auparavant des îles entières, je veux parler de Mytilène et de Rhodes, et sur le continent de multiples et considérables biens lui constituaient une ample *pronoia*³.

Alors qu'il manifestait sa soumission au nouvel empereur, recevait-il de l'empereur à titre de gratification une *chlamyde*, lui qui était grand, il se revêtait de ces habits courts qui lui arrivaient à peine au genou, et ce héros tirait beaucoup plus de gloire au palais de ce vêtement d'enfant que des siens propres, qui étaient à la mesure de son corps. Ainsi, par sa tenue extérieure et son action, il manifestait ses dispositions intérieures et ses pensées, puisqu'il se dépouilla même de sa coiffure ornée de perles et de ses insignes de couleur violette et blanche, de la manière qui sera dite sous peu⁴, veillant à garder la modestie dans le but d'assurer par là sa sécurité et de rester au-dessus de tout mauvais soupçon.

30. Désertion du grand connétable Tarchaneiôtès chez son beau-père Jean.

Mais avant que soit narrée cette affaire, il faut parler du grand connétable Andronic Tarchaneiôtès, le neveu du souverain. Le récit l'a présenté précédemment comme gendre de Jean Doukas, sébastokratôr dans l'ordre des dignités⁵. C'est donc à lui qu'avaient été confiés la région de l'Orestiade et, plus à l'intérieur, le territoire de l'Haimos, avec Andrinople comme résidence pour lui et pour sa femme⁶. Il y passa donc un temps considé-

1. L'historien donne trois exemples classiques de souverains généreux : Alexandre le Grand (336-323), Ptolémée III Évergète (246-221) et Titus (79-81).

2. Sur les vardariotes (ainsi appelés parce qu'à l'origine leur corps était constitué de Turcs transplantés sur le Vardar), les cortinaires [ainsi appelés parce qu'ils gardaient la tente (*κόρτη*) de l'empereur], les chambellans (*οἱ ἐπὶ τοῦ κοιτῶνος* ou *οἱ κοιτῶν-άρχοι*) et les hétériarques ou huissiers, voir PSEUDO-KODINOS : Verpeaux, index, s.v.

3. Sur l'*oikonomia* de Jean Palaiologos, voir OSTROGORSKY, *Féodalité*, p. 100, 109 ; sur le sens du mot *oikonomia*, en l'occurrence synonyme de *pronoia*, voir p. 29 n. 3. L'extension de l'*oikonomia* accordée à Jean Palaiologos montre que celle-ci n'impliquait pas la propriété des biens, mais la perception des revenus économiques ou fiscaux qui en provenaient.

4. Ci-dessous, p. 433^{s-12}. Le despote portait en effet comme coiffure un *skiadion* entièrement recouvert de perles (PSEUDO-KODINOS : Verpeaux, p. 141^{s-4}), et les effets distinctifs de sa tenue étaient bicolores, violet et blanc (*ibidem*, p. 144¹⁻²) ; voir FAILLER, *Despote*, p. 172-180.

5. Ci-dessus, p. 401^{s-12}, avec la note correspondante. Les chapitres 30-32 et le premier chapitre du livre V doivent être rattachés au dernier alinéa du chapitre 29 ;

πλοῦτος ἡ εὐποιία, | ἦν ἐκεῖνος ἔχων πρὸς πάντας καὶ ὑπὲρ βασιλεῖς ἐκλεῖζτο. B 321
 Ταῦτ' ἄρα καὶ ὑποπτευόμενος πολλὰ παρηρεῖτο τῶν ὄντων · τὴν γὰρ ἀρχὴν
 ἐνεχωρεῖτο τούτῳ μὴ ὅτι βαρδαραιώτας καὶ κορτιναρίους μόνον καὶ τοὺς
 ἐπὶ τοῦ κοιτῶνος ἔχειν καὶ γε τοὺς ἐπὶ τῆς εἰσαγωγῆς, οὗς δὴ καὶ ἐται-
 ρειάρχους λέγουσιν, ἀλλὰ τι καὶ πλεον τῶν τῆς βασιλικῆς θεραπείας 5
 συνεπιφέρεισθαι. Ἄλλ' εἰς τὸ πρόσθεν ἰὼν ἐξησθένει, τὰ μὲν ἐκῶν, τὰ
 δ' ἄκων προσσφαιρούμενος. Καὶ γὰρ καὶ τὸ πολὺ τῆς οἰκονομίας ἀφῆρητο ·
 νῆσοι γὰρ πᾶσαι τὸ πρότερον, Μιτυλήνη λέγω καὶ Ῥόδος, καὶ κατὰ γῆν
 πλεῖστά τε καὶ μέγιστα οἱ εἰς αὐτάρκη πρόνοιαν ἦσαν.

Τότε δὲ καὶ τὴν δουλείαν ἐμφαίνων πρὸς τὸν νεωστὶ βασιλεύοντα, εἴ 10
 πού τι καὶ εἰς φιλοτιμίας λόγον χλαμύδα παρὰ βασιλέως ἐλάμβανε, μέγας
 ὢν, μικροῖς ἱματίοις καὶ ἐς γόνυ μόλις περιεστέλλετο, καὶ ὁ ἥρως ἐκεῖνος
 ἐπὶ τῶν ἀνακτόρων πολὺ πλεον ταῖς παιδικαῖς ἀμπεχόναις ἐνηγλαίετο ἢ
 τοῖς ἰδίοις καὶ κατὰ τρόπον τοῦ σώματος ἔχουσιν. Οὕτως ἐκεῖνος, ἐκ τῶν
 ἔξω καὶ οἷς ἐποίει, τὴν ἔνδον διάθεσιν καὶ ἀ ἐλογίζετο παρενέφαινε, ὅπου 15
 καὶ αὐτὴν δὴ τὴν | διὰ μαργάρων καλύπτραν καὶ τὰ ὀξύλευκα παράσημα B 322
 ἀπεβάλετο, κατὰ τρόπον ὃς καὶ μετ' οὐ πολὺ ῥηθήσεται, τὸ ταπεινὸν ἐαυτῷ
 προνοῶν διὰ τὸ ἐκεῖθεν ἀσφαλὲς καὶ πάσης καχυποψίας ἀνώτερον.

λ'. Τοῦ μεγάλου κοινοσταύλου τοῦ Ταρχανειώτου πρὸς τὸν πενθερὸν αὐτοῦ
 Ἰωάννην αὐτομόλησις.

20

Ἄλλὰ πρότερον ἢ τοῦτο ῥηθῆναι, τὸ κατὰ τὸν μέγαν κοινοσταῦλον τὸν
 Ταρχανειώτην Ἀνδρόνικον καὶ ἀνεψιὸν τοῦ κρατοῦντος λεγέσθω. Ἐφθασε
 μὲν ὁ λόγος καὶ γαμβρὸν ἀπέδειξε τοῦτον τοῦ Δούκα Ἰωάννου καὶ ἐξ
 ἀξιωματῶν σεβαστοκράτορος. Τούτῳ τοίνυν τὰ κατὰ τὴν Ὁρεστιάδα τε
 καὶ τὰ ἐνδότερα τοῦ Αἰμου ἐπιτετράφατο, καὶ ἦν αὐτῷ συνάμα τῇ γυναικὶ 25
 κάθισμα ἡ Ἀδριανούπολις. Ὡς γοῦν ἐκεῖσε ὄντι χρόνος ἐτρίβετο πλεῖστος,

1 ὑπὲρ suprascr. A 2 παρηρεῖτο : παρηρεῖτο A edd. 3 ἐνεχωρεῖτο : ἐνχ- C ||
 καὶ² suprascr. B 4 τοὺς : τῆς AB 7 καὶ² om. B 8 ἀ ante καὶ² add. B 11
 βασιλείας ante corr. ante φιλοτιμίας add. A 12 ἐς : εἰς B edd. 13 ταῖς iter. AB ||
 παιδικαῖς : -ιαῖς A 16 καλύπτραν : καλύπραν C 18 καχυποψίας : καθ' ὑποψίας B
 19 λ' om. AB 19-20 Τοῦ — αὐτομόλησις om. AB 26 Ἀδριανούπολις : ἀνδ- B.

ils illustrent la conduite et le désintéressement de Jean Palaiologos, tels qu'ils sont résumés précédemment (p. 417¹²⁻¹⁷). Sur ce passage qui forme une nouvelle anticipation sur le cours du récit et qui se rattache à l'anticipation constituée par le mariage d'Andronic II, voir *Chronologie*, II, p. 189-202. Sur la guerre de Thessalie, voir GEANAKOPOLOS, *Emperor Michael*, p. 279-285 ; B. FERJANČIĆ, *Tesalija u XIII i XIV veku*, Belgrade 1974, p. 103-108.

6. Sur le sens du terme Haimos, voir p. 278 n. 3. L'expression τὰ ἐνδότερα τοῦ Αἰμου doit sans doute être interprétée comme suit : le territoire qui se trouve plus à l'intérieur (à l'intérieur des terres ou du continent) que la région d'Andrinople, c'est-à-dire le Zygos extérieur de l'Haimos, qui appartenait à l'empire. Sur le sens du mot Orestias, voir p. 142 n. 6.

nable ; puis je ne sais ce qui lui prit, mais selon la rumeur publique il s'irrita à l'extrême contre son frère Michel, qui, bien que son cadet, fut promu grand domestique, et à cause de celui-ci également contre celui qui l'avait honoré¹ ; il conçoit un dessein des plus honteux, indigne de sa naissance ; il se met en effet en tête de désertir chez son beau-père ; mais comme il reconnut à la vue de la stabilité des affaires locales que son projet de désertion n'était pas réalisable, il imite la seiche collée à la pierre. Car cette bête-là — je passe sous silence l'explication naturelle qui admet que la sépia n'est pas une vomissure, mais une déjection involontaire, qui s'écoule subitement à cause de la peur sous l'effet de la contraction des organes constricteurs et dont l'animal se sert fortuitement pour s'aider à fuir le danger —, cette bête donc, voulant échapper à ceux qui la chassent, vomit de la sépia, rend la mer trouble et ainsi se sauve rapidement. De même Andronic, voulant troubler les affaires, afin de se servir du trouble pour fuir, s'arrange pour que la nation des Tatars fasse campagne ; dès leur apparition, ceux-ci se mirent à courir tout ce pays, comme des gens appelés pour le gain. Ce qu'ils firent donc alors aux gens exige un exposé spécial, si l'on veut décrire leurs malheurs, et l'on devrait faire connaître cela non avec des lettres, mais avec des larmes ; disons simplement que, comme on pourrait l'affirmer avec certitude, ces faits ne le cédèrent pas aux précédents massacres avec Constantin².

Profitant de ce trouble, Andronic déserte avec sa femme chez son beau-père. De quel accueil il bénéficia donc de ce côté, il est sans doute superflu de le dire, mais il fournit la matière pour allumer la guerre. Jusque-là Doukas, se contentant de ses possessions, restait tranquille dans l'attente, bien qu'à l'occasion, suivant son penchant naturel, il montât des opérations contre les places fortes de l'empereur et enlevât ainsi les alentours de Iôannina. C'est qu'il ne pouvait absolument pas rester en paix, lui qui était un homme faisant sa joie des batailles et des guerres, d'où il espérait toujours tirer quelque profit. En effet, un homme actif au repos est infiniment plus efficace qu'un inactif au travail, car comme l'âme inactive et paresseuse se complaît dans les choses futiles, de même l'âme ardente et zélée va au-devant des difficultés. Tel était alors cet homme, qui utilisait les événements comme matière pour ses entreprises et ses manœuvres, se gardant de faire la guerre quand les ennemis le croyaient, mais réveillant bien plutôt par son action même l'homme inerte.

1. Devenu grand domestique (7^e rang), Michel Tarchaneiôtès (p. 93 n. 13) passait devant son frère aîné Andronic (p. 93 n. 13, p. 384 n. 1), qui était grand connétable (12^e rang). La nomination eut lieu peu avant 1272, et de fait « un temps considérable » (p. 417^{re}) s'était écoulé depuis le mariage et la promotion d'Andronic Tarchaneiôtès, qu'on peut dater probablement de 1267 ; voir *Chronologie*, II, p. 181 n. 5. Sur la dignité de grand domestique, voir GUILLAND, *EO* 37, 1938, p. 53-64 = *Recherches*, I, p. 405-425 (notice de Michel Tarchaneiôtès, p. 411, n^o 20).

οὐκ οἶδ' ὅ τι παθὼν, ὥς δ' ὁ τῶν πολλῶν λόγος ἔχει, τῷ ἀδελφῷ Μιχαήλ, ὑστέρω γε ὄντι αὐτοῦ, εἰς μέγαν δομέστικον καταστάντι, ἐγκοτῶν ἐκτόπως, δι' αὐτὸν δὲ καὶ τῷ τιμήσαντι, βουλὴν βουλευέται λίαν αἰσχροὺς καὶ τοῦ γένους ἀναξίαν · εἰς νοῦν γὰρ βαλλόμενος αὐτομολεῖν πρὸς τὸν πενθερόν, ἐπεὶ, ἐν καταστάσει τῶν ἐκεῖ πραγμάτων ὄντων, οὐκ ἀνυστά οἱ τὰ τῆς 5 αὐτομολίας διέγνω γίνεσθαι, τὴν ἐπὶ τῆς πέτρας σηπίην μιμεῖται. Ἐκείνη γάρ — καὶ σιωπῶ τὸν φυσικὸν λόγον οὐχ ὥς ἐξέρασμα τὸ μέλαν δεχόμενον, ἀλλ' ἀκούσιον διαχώρημα, ῥυὲν ἐξαίφνης τῷ φόβῳ, | συστελλομένης τῆς B 323 καθεκτικῆς δυνάμεως, ᾧ δὴ καὶ συμβεβηκότως τὸ ζῶον εἰς βοήθειαν χρᾶται καὶ ἀποφυγὴν τῶν δεινῶν —, ἐκείνη τοίνυν, θέλουσα φεύγειν τοὺς θηρατάς, 10 ἐξεμεῖ τὸ μέλαν καὶ τὸν πόντον συγχέει καὶ οὕτως ῥαδίᾳ τῇ φυγαδεῖα χρῆται. Κἀκεῖνος, συγχέειν θέλων τὰ πράγματα, ὥς βοηθησόμενος πρὸς τὴν φυγὴν τῇ συγχύσει, Τοχάρων ἐξελθεῖν γένος παρασκευάζει, οἱ καὶ φανέντες τὴν γῆν πᾶσαν ἐκείνην ἐπέθεον, ὥς ἐπὶ κέρδει συγκληθέντες. Ἄ τοίνυν ἐκεῖνοι τὸ τηνικάδε τοὺς ἀνθρώπους ἔδρασαν, ἰδίαν ἀπαιτεῖ σχολὴν πρὸς τὴν τῶν 15 δεινῶν ἐξαγγελίαν, οὐ γράμμασιν, ἀλλὰ δάκρυσι γνωριούμενα · πλὴν ὥς ἂν ἀσφαλῶς εἴποι τις, οὐχ ἥττω ταῦτα τῶν μετὰ τοῦ Κωνσταντίνου προτέρων σφαγῶν.

Αὐτὸς δὲ τῇ τότε συγχύσει προσβοηθούμενος, ἅμα γυναικὶ αὐτομολεῖ πρὸς τὸν πενθερόν. Ὅποιας γοῦν τῆς ἀναδοχῆς ἐκεῖθεν εὐμοίρησε, περιττὸν 20 ἴσως καὶ λέγειν, ὅμως δὲ ὕλην ἐδίδου τὴν μάχην ἀνάπτεσθαι. Καὶ τέως ὁ Δούκας, τοῖς ἰδίῳις ἀρκούμενος, ἡσύχαζεν ἀναμένων, ἔστι δ' οὐ καὶ τὸν ἴδιον τρόπον κατασκευάζων ἐπὶ τὰ τοῦ βασιλέως ἐπιτελιχίσματα καὶ τὰ περὶ τὰ Ἰωάννινα παρασπῶν. Ἡρεμεῖν δ' οὐκ ἦν ὅλως ἐκείνῳ, ἀνδρὶ μάχαις 24 χαίροντι καὶ πολέμοις, ἐξ ὧν κερδαίνειν αἰεὶ ποτ' ἤλπιζεν. | Ἡ γὰρ τοῦ B 324 ἐνεργοῦ σχολῇ καὶ ὑπὲρ τὴν τοῦ ἀργοῦ ἀσχολίαν τὰ μέγιστα κατεργάζεται · ὥς γὰρ ἀργῆς ψυχῆς καὶ κατερραθυμημένης τὸ ἐνευκαιρεῖν ἐν κενοῖς, οὕτω θερμῆς καὶ σπουδαίας τὸ χωρεῖν ὁμόσε τοῖς πράγμασιν. Οὕτως ἦν ἐκεῖνος τῷ τότε, τῆς αὐτοῦ πείρας καὶ στρατηγίας ὕλη τοῖς παρεμπίπτουσι 30 χρώμενος, οὐ πολεμῶν ὅτε δόξοι τοῖς ἐναντίοις, ἀλλὰ μᾶλλον τῷ ἐνεργεῖν

6-11 Cf. ÉLIEN, *De la nature des animaux*, I, 34.

3 αὐτὸν : αὐτὸν A 4 βαλλόμενος : βουλόμενος A βαλόμενος B 6 πέτρας : τραπέζης A 8 τῆς om. edd. 9 συμβεβηκότως : -ος edd. || σημειώσαι mg. B || χρᾶται : χρῆται B edd. 11 πόντον : τόπον C || οὕτως : -ω B edd. 17 τοῦ om. AB 19 τότε : τούτων A τούτου B edd. 20 ἐκεῖθεν : ἐκείνης C 21 γὰρ post Καὶ add. edd. 24 τὰ om. B 26 ἐνεργοῦ : εὐεργοῦ edd. || τὴν om. edd. 27 κατερραθυμημένης : -θυμένης B || κενοῖς : καινοῖς AB 29 αὐτοῦ : αὐτῆς C edd. || στρατηγίας : στα- A || παρεμπίπτουσι : παραπίπτουσι B παραπέμπουσι C edd. 30 ὅτε : ὅτι A.

2. L'historien fait allusion à l'invasion de la Thrace par les Tatars et les Bulgares de Constantin Tich en 1264 (III, 25).

31. Expédition du despote Jean avec une armée de plusieurs milliers d'hommes contre Jean et les hauts faits de Jean¹.

Aussi l'empereur, irrité par ces faits, équipe de nombreuses forces, une masse, dit-on, de quelque quarante mille hommes, marine comprise ; il les confie au despote et les envoie au plus vite contre Jean². Il envoie aussi avec lui un nombre élevé d'autres capitaines et de grands, parmi lesquels l'un était son domestique de la table³ ; c'était Alexis Kaballarios, homme noble et courageux, qui dans la suite gagna à la guerre d'être frappé dans la bataille d'un trait tiré par on ne sait qui ; à ce dernier il procura la gloire, à lui-même une mort glorieuse, en mourant là où mourir pour les jeunes est le plus beau. Quand il eut ces troupes en mains, le despote marcha donc vers l'Occident, sûr que, grâce à son armement, il ébranlerait le sol lui-même ; pendant ce temps l'empereur équipe aussi une troupe maritime et affrète une flotte imposante, tirée de la Ville, de toutes les régions et de tous les arsenaux, en sorte que le total des navires longs en même temps que rapides atteignait les soixante-treize ; il les confie au prôtostratôr Philanthrôpênos⁴ et l'envoie aussi avec l'ordre d'attaquer les contrées latines, si l'occasion s'en présentait ; c'est plutôt de cette manière en effet qu'à son avis serait assuré le succès de la guerre terrestre, si les Latins, dans la crainte qu'ils auraient de ces gens à part eux, s'abstenaient de porter secours à Jean. Lorsque le despote Jean fit irruption dans la région de Néai Patrai⁵, l'épouvante et l'agitation s'emparèrent de tous ; à la suite de quoi, la contrée se rendait à lui, et les forteresses changeaient d'avis, de sorte qu'après avoir un peu résisté, juste ce qu'il fallait pour s'acquitter de la foi jurée à Jean, elles se livraient, sans avoir supporté l'assaut, car comment aurait-on espéré trouver le salut par quelque autre moyen et expédient ? Quant à Jean, n'ayant avec lui que les siens et eux seuls et disposant de troupes bien inférieures en nombre, il tentait de s'en tirer grâce à ses inventions. C'est pourquoi, poussant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il assurait de son mieux sa sécurité, car en venir à livrer bataille paraissait une chose impossible.

1. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 111³-119³⁴ ; SANUDO : Hopf, p. 120⁸⁰-121¹³.

2. Ce fut la dernière campagne du despote Jean Palaiologos, que vainquit le fils bâtard de Michel II Angélos, Jean Doukas ; sur la date des faits, voir *Chronologie*, II, p. 189-202. L'incise « marine comprise » est probablement une addition au texte, car ce passage concerne uniquement les troupes terrestres, et l'historien mentionne seulement dans la suite du récit (p. 421¹³) l'armement de la flotte ; voir l'introduction, p. xxix.

3. Le domestique de la table Alexis Kaballarios est connu par une autre mention de 1270 (MM, IV, p. 389) ; voir PLP, n° 10034. Plus bas (p. 421¹⁰), l'historien écrit que cet homme mourut jeune, ce qui était, au dire de Ménandre, un signe de l'amour des dieux. Dans ses exercices rhétoriques (*Progymnasmata* : Walz, p. 593³), PACHYMÉRÈS exprime la même idée, en des termes semblables : *πίπτειν ἔνθα τοῖς νέοις πίπτειν καλόν*. Sur le domestique de la table, voir GUILLAND, [R]EB 3, 1945, p. 179-187 = *Recherches*, I, p. 237-241 (mention d'Alexis Kaballarios, p. 241).

λα'. Ἐκστρατεία τοῦ δεσπότη τοῦ Ἰωάννου συνάμα χιλιάσι στρατοῦ πρὸς τὸν Ἰωάννην καὶ τὰ τῆς ἀνδραγαθίας τοῦ Ἰωάννου.

Ταῦτ' ἄρα καὶ βασιλεὺς, δεινοπαθῶν ἐπὶ τούτοις, δυνάμεις παρασκευάζεται πλείους, πλῆθος ὥσει τεσσαράκοντα σὺν τῷ ναυτικῷ χιλιάδων, ὡς λέγεται, καί, παραδούς τῷ δεσπότη, πέμπει διὰ ταχέων ἐπὶ τὸν Ἰωάννην. Συνεκπέμπει δ' ἐκείνῳ καὶ ἄλλους πλείους τῶν λοχαγῶν καὶ ἐκ μεγιστάνων, ὧν εἷς ἦν καὶ ὃν εἶχε δομέστικον τῆς τραπέζης · ὁ δ' ἦν ὁ Καβαλλάριος Ἀλέξιος, ἀνὴρ γεννάδας καὶ ἀνδρικός, ὃς καὶ παραπήλαυσεν ὕστερον τοῦ πολέμου, τοξευθεὶς ἐν τῇ μάχῃ παρὰ τοῦ · κἀκείνῳ μὲν κλέος, ἑαυτῷ δὲ τὸ πεσεῖν εὐκλεῶς παρέσχεν, οὗ κάλλιστον τοῖς νέοις πίπτειν πεσών. Ὡς γοῦν τὰς δυνάμεις παραλαβὼν ὁ δεσπότης πρὸς δύσιν ἤλαυνεν, θαρρῶν ταῖς παρασκευαῖς, ὡς καὶ αὐτὸ κινήσων τὸ ἔδαφος, ὁ βασιλεὺς καὶ λαὸν διὰ θαλάσσης ὀπλίζει καί, | στόλον ἐξαртуσάμενος ἱκανὸν ἔκ τε πόλεως καὶ τῶν ὀπουδήποτε χωρῶν τε καὶ νεωρίων, ὡς εἶναι τὰς πάσας ναῦς μακράς τε ἅμα καὶ ταχυνατούσας τρεῖς πρὸς τοῖς ἑβδομήκοντα, παραδούς ταύτας τῷ πρωτοστράτορι Φιλανθρωπηνῷ, καὶ αὐτὸν ἐκπέμπει, ταῖς Λατινικαῖς χώραις προστασών, εἴ ποι παρείκοι, προσβάλλειν · οὕτω γὰρ μᾶλλον εὐοδεῖν τὸν κατὰ γῆν πόλεμον ὦρετο, εἰ ἔχοντες καθ' αὐτοὺς οἱ Λατῖνοι τὸν περὶ σφίσι φόβον τῆς πρὸς τὸν Ἰωάννην βοηθείας ἀπόσχοιντο. Καὶ δὴ τὴν ταχίστην τῷ τόπῳ τῶν Νέων Πατρῶν ἐπιστάντος τοῦ δεσπότη, ἐκπληξίς κατεῖχε πάντας καὶ ταραχή, ὡς προσχωρεῖν μὲν ἐντεῦθεν ἐκείνῳ τὰς χώρας, γνωσιμαχεῖν δὲ τὰ φρούρια, ὡς μικρὸν ἀντισχόντα, ὅσον ἀφοσιώσασθαι τὴν πίστιν τῷ Ἰωάννῃ, προδοῦναι, μὴ ἐνεγκόντα τὴν ἔφοδον · ποῦ γὰρ ἂν τις καὶ ἤλπισεν ἐξ ἄλλου τινὸς τρόπου καὶ μηχανῆς σφῆζεσθαι; Ὁ μέντοι γε Ἰωάννης, τοὺς περὶ αὐτὸν καὶ μόνους ἔχων, τῷ πλήθει κατὰ πολὺ λειπόμενος, ταῖς ἐπινοίαις ἐπεχειρεῖ σφῆζεσθαι · ὅθεν καί, νῦν μὲν ἔνθα, νῦν δ' ἐκεῖσε προβαίνων, ὡς οἶόν τε ἦν, κατησφαλίζετο τὰ αὐτοῦ · τὸ γὰρ χωρεῖν εἰς μάχην ἐν τι τῶν ἀδυνάτων ἐδόκει. Ἀλλ' οἱ τοῦ δεσπότη, ἰχνηλατοῦντες οἶον

10 Cf. ESCHYLE, *Sept contre Thèbes*, 1011; MÉNANDRE, fragment 124 (Kock).

1 λα' om. AB 1-2 Ἐκστρατεία — Ἰωάννου om. AB 1 χιλιάσι : χιλιάσι
edd. 2 ἀνδραγαθίας : -είας edd. 4 τεσσαράκοντα : μ^α C || σὺν τῷ ναυτικῷ om.
AB 7 ὁ δ' ἦν om. AB 8 παραπήλαυσεν : παρηπόλαυσεν edd. 9 τὸ om. B
edd. 11 ἤλαυνεν : -ε B edd. 12 κινήσων : κινήσειν A 13 τε om. B edd.
15 τοῖς : ταῖς Bekk. || ταύτας : ταῦτα A 17 παρείκοι : -ει B 24 ἄλλου : ἄλλους
B 25 αὐτὸν : αὐτόν C edd. 27 αὐτοῦ : αὐτοῦ BC edd. 28 ἰχνηλατοῦντες :
ἰχνιλ- C.

4. Ce fut la dernière expédition du protostratôr Alexis Philanthrôpênos (p. 93 n. 14, p. 155 n. 7), chef de la flotte depuis le début du règne. Dans ce passage, l'historien applique aux navires de combat deux adjectifs synonymes : « longs et rapides » ; sur les bateaux longs, voir p. 200 n. 1. Sur le mot νεώριον, voir p. 434 n. 2.

5. Lorsqu'il hérita de la Thessalie à la mort de son père, Jean Doukas établit sa capitale à Néai Patrai (aujourd'hui Hypaté). Située sur les contreforts du mont Oinë (2152 m) et dominant la vallée du Spercheios, la ville est distante de Lamia d'environ vingt kilomètres ; voir J. KODER-F. HILD, *Tabula imperii Byzantini*. 1. *Hellas und Thessalia*, Vienne 1976, p. 223-224.

Cependant les gens du despote le suivaient à la trace de très près et couraient à sa suite continuellement, gagnant avant lui les lieux où ils croyaient qu'il se réfugierait ; c'est pourquoi, par sa fuite il les attirait après lui et, par la peur qu'il montrait, les rendait plus audacieux à l'attaque, car ils l'emportaient par le nombre et ils donnaient la chasse sans précaution.

Comme Jean en avait assez de fuir et se méfiait de la rase campagne, alors que déjà tout le pays avait été occupé, il décida de s'en remettre à une place forte ; il se rend à Patrai, ville fortifiée et rebâtie de neuf, et il se confie à sa garde¹. Il trouva dans Patrai un lieu de refuge fortifié, tandis que le despote et les siens, apprenant qu'il s'y était enfermé et espérant déjà tenir bientôt la proie dans leurs mains, viennent encercler la ville. Le despote notifia à de fréquentes reprises aux assiégés de se pourvoir eux-mêmes, d'une part, du meilleur et, en livrant cet homme d'autre part, d'assurer leur salut : en effet, le despote ne partirait pas de ce lieu, ne se rendrait nulle part ailleurs, ne se gênerait pas pour brûler les environs et dévaster les champs et couper les vignes et, pour finir, les traitant en ennemis, il anéantirait tout, même si le temps devait se prolonger. A ces notifications du despote ceux de l'intérieur, soit que ce fût vrai, soit qu'ils y fussent poussés par Jean qui était dedans avec eux, répondirent calmement et les supplièrent de cesser leurs attaques, promettant de livrer aussi Jean sans tarder. Comme donc dans l'intervalle le temps passait, que ceux-là laissaient en suspens par leurs délais la remise de Jean et que ceux-ci espéraient pour bientôt le plein succès, Jean décida d'entreprendre une de ses actions coutumières. Et il faut voir avec quel éclat ! Il se laissa en effet descendre de nuit le long de la muraille au moyen de cordes et, pour ne pas être pris à marcher à travers le camp, il change aussitôt d'habit, s'enveloppe dans un manteau noir et tient dans les mains une bride de cheval ; travesti en valet, alors qu'on était couché vers cette heure de minuit, il traversa tout le camp, interrogeant fréquemment à haute voix au sujet d'un cheval qu'il prétendait perdu ; les uns n'en faisaient aucun cas, les autres répondaient même de l'intérieur des tentes n'avoir rien aperçu du tout, tandis qu'il allait jusqu'à promettre une riche récompense pour la découverte.

Et c'est ainsi que, échappant à la perception de tous, il quitte le camp romain, s'équipe dès l'aube et par des chemins secrets atteint Thèbes en peu de jours², sans qu'aucun des siens le sache, car même ceux qui étaient dans Patrai, à l'exception de ses intimes et de ceux à qui il se confiait, n'étaient pas au courant, et ceux-ci devaient précisément cacher,

1. On peut penser que la ville fut fortifiée et rebâtie, lorsque Jean Doukas en fit sa capitale. L'actuel village ne présente pas de ruines significatives, en l'état actuel des fouilles.

2. GRÉGORAS (Bonn, I, p. 113⁴⁴-114¹⁰) livre sur cette course quelques détails supplémentaires, dont il est difficile d'apprécier la valeur ; voir *Chronologie*, II, p. 200-201.

ἐκεῖνον, ἐπέτρεχον συνεχέστερον, προκατα|λαμβάνοντες τόπους οἷς αὐτὸν B 326
 ὦντο σφύζεσθαι · ὅθεν καὶ τῷ ἀποχωρεῖν μὲν προσῆγεν ἐκείνους, τῷ δέ γε
 δειλίαν ἐμφαίνειν θαρραλεωτέρους ἐποίει προσβάλλειν · τῷ γὰρ πλήθει
 περιῆσαν καὶ κατημέλουν διώκοντες.

Ὡς δὲ κόρον ἐκεῖνος ἐλάμβανε τῆς ἀποφυγῆς καὶ τὰ ἔξω προσυπώπτειεν, 5
 ἤδη τῶν ἀπάντων καταληφθέντων, ἔγνω φρουρίῳ ἑαυτὸν πιστεῦσαι καὶ
 φέρων ἑαυτὸν ταῖς Πάτραις, ὀχυρᾷ πόλει καὶ ἐκ νέου συστάσῃ, δίδωσι καὶ
 πιστεῦει φυλαχθισόμενος. Καὶ ὁ μὲν καταφυγὴν ὀχυρὰν εὔρε τὰς Πάτρας,
 οἱ δ' ἄμφι τὸν δεσπότην, μαθόντες ὡς ἀποκέκλειστο καὶ ἤδη ὅσον οὕτω
 τὸ θῆραμα ἔχειν ἐλπίζοντες ἐν χερσίν, ἐλθόντες τὴν πόλιν κύκλῳ περικα- 10
 θίζουσι. Καὶ συχναὶ πρὸς τοὺς ἐντὸς διαμηνύσεις ἐγένοντο τοῦ δεσπότη, ὅτι
 ἑαυτοῖς μὲν προνοεῖν τῶν βελτίστων, ἐκεῖνον δὲ παραδόντας σφύζεσθαι ·
 μὴ γὰρ ἀποχωρεῖν ἐκεῖθεν, μὴ ἄλλοθι που τραπέσθαι, μὴ φροντίσαι τὰ
 πέριξ καίοντα καὶ ἄγρους κατασκάπτοντα καὶ ἀμπελῶνας τέμνοντα καὶ
 τέλος, καὶ αὐτοῖς ὡς πολεμίοις χρώμενον, τέλεον ἀφανίζειν, κἄν ὅπη καὶ ὁ 15
 | χρόνος προδαίη. Ταῦτα τοῦ δεσπότη διαμηνύοντος, ἐκεῖνοι, ἡ ταῖς B 327
 ἀληθείαις, ἡ καὶ παρ' ἐκείνου προδιβαζόμενοι ἔνδον ὄντος, ἡπίως τε ἀπε-
 λογοῦντο καὶ προσελιπάρουν σφᾶς τῶν ὁρμῶν ἀνεῖναι, μετ' οὐ πολὺ
 προδοῦναι καὶ τὸν Ἰωάννην καθυπισχνούμενοι. Ὡς γοῦν μεταξὺ χρόνος
 ἐτρίβετο καὶ οἱ μὲν ἀναβολαῖς ἐναιώρουν τὴν προδοσίαν, οἱ δὲ ὅσον οὕτω 20
 ἀνύσαι τὸ πᾶν ἤλπιζον, ἐπιχειρεῖν τι τῶν συνήθων ὁ Ἰωάννης ἔγνω. Καὶ
 σκοπητέον ὡς ἄριστα · νυκτὸς γὰρ ἑαυτὸν σχοίνους διὰ τοῦ τείχους κατα-
 χαλάσας, ὡς μὴ φωραθείη διὰ στρατοπέδου βαδίζων, εὐθύς τε μετασχη-
 ματίζεται καὶ χλαῖναν μὲν μέλαιναν περιτίθεται, κρατεῖ δ' ἀνά χεῖρας ἵππου
 ῥυτῆρα καί, κατὰ θεράποντα μετασκευασάμενος, καθευδόντων περὶ μέσας 25
 νύκτας, ἅπαν τὸ στρατόπεδον διεξέρχεται, ἐρωτηματικῶς ἐκφωνῶν συχνάκις
 περὶ ἵππου δῆθεν ἀπολωλὸς · καὶ οἱ μὲν κατημέλουν, οἱ δὲ καὶ ἀπελογοῦντο
 ἔνδοθεν τῶν σκηνῶν μὴ ἰδεῖν τὸ σύνολον, ἐκείνου καὶ τὰ εἰς εὔρεσιν δαψιλῇ
 καθυπισχνουμένου.

Καὶ οὕτω, λαθὼν τὰς ἀπάντων γνώσεις, ἀπολύεται μὲν τοῦ Ῥωμαϊκοῦ 30
 στρατοπέδου, ἐνσκευασθεὶς δὲ ἄμ' ἑφ' καὶ δι' ἀδήλων τὰς Θήβας ἐν ἡμέραις
 μετρίαις καταλαβὼν, μη|δεὶς τῶν αὐτοῦ εἰδὸς — οὐδὲ γὰρ οἱ ἔνδον B 328
 Πατρῶν, πλὴν τῶν οἰκείων καὶ οἷς ἐπίστευεν, ἤδεσαν, οἳ δὲ καὶ ἐφ' ἡμέραις

2 τῷ¹ : τὸ AC 3 θαρραλεωτέρους : -ως C 7 συστάσῃ : -σει AB 8 ὀχυρὰν :
 ὠχ- A 9-10 ὡς ἀποκέκλειστο — ἐλθόντες om. edd. 9 ἤδη om. A 10 θῆραμα :
 θύραμα B || κύκλῳ om. B 10-11 περικαθίζουσι : -ιν B edd. 13 μὴ¹ : μὴδὲ C
 17 καὶ om. B edd. 19 καὶ om. B || καθυπισχνούμενοι : ὑπισ- A 21 ἔγνω
 ὁ Ἰωάννης transp. B edd. 22 σχοίνους : σχοίνους B || τείχους : τύχους C
 24 μὲν om. C 25 ῥυτῆρα : ῥητῆρα C 26 ἐρωτηματικῶς : ἐρωτιμ- C 27 ἀπολω-
 λὸς : ἀπολεσθέντος AB || ἀπελογοῦντο : ἐπ- A 31 δὲ : δ' A 33 ἐπίστευεν :
 -ευν A.

des jours durant, le fait à ceux qui se trouvaient dans la ville, tant que Jean ne paraissait pas. Là donc il rencontre le grand seigneur, son homonyme, car dans sa langue on l'appelait sire Jean¹. Il le supplie de lui venir en aide, et il proposait de garantir leurs accords par une alliance, en le prenant comme gendre. Jean, le grand seigneur, déclina l'offre en ce qui le concernait, car il ne lui était pas possible de contracter mariage en raison de sa mauvaise santé et de la pénible goutte contre laquelle il luttait ; mais il avait un frère, le jeune Guillaume², qu'il proposait comme apte pour l'alliance et qu'il présentait comme un homme fort utile. Mais il déclara que cette alliance ne s'accomplirait que plus tard, les accords restant en l'état. C'est ce qui se fit. Il lui donna alors trois cents chevaliers ou même davantage³, comme on le dit, et il le renvoie aussitôt ; c'étaient des hommes aguerris et supérieurs chacun à un grand nombre. Il les prit et, après avoir rapidement rejoint les siens, de manière à n'être aperçu de personne, et avoir guetté le moment favorable, il tombe sur des gens qui n'avaient aucun sentiment de ce qui s'était passé et qui ne s'attendaient à rien, mais vivaient dans une complète détente de l'esprit, étant donné que Jean restait enfermé à l'intérieur. Alors, à peine eurent-ils entendu qu'une armée faisait irruption là, ils s'agitèrent, dans leur ignorance du fait.

Alors donc on en vint aux mains ; d'un côté les Perses de Rhimpsas⁴, la masse des Romains et l'élite autour du despote, de l'autre côté les Italiens autour de Jean et ses propres gens, nombreux et aguerris, s'entrechoquèrent. En tombant sur elle, la petite troupe l'emporta sur la grande armée. Confiants en effet dans leur ordre de bataille, frais et prêts à attaquer sur-le-champ, ils chargèrent comme il convient ; quant aux autres, tant parce qu'ils furent frappés de stupeur par ce coup inattendu que parce qu'ils formaient une masse composite, au sein de laquelle certains éléments devaient aussi nécessairement être effrayés outre mesure, ils se battaient en désordre et comme sans confiance en eux-mêmes. Enfin, lorsque la première phalange fut rompue, les suivantes furent saisies de craintes déplacées et dans leur trouble elles tombèrent dans la confusion ; elles reculèrent un peu et finalement ne regardèrent plus qu'à la fuite : celui qui en suivait un premier le renversait, et lui aussi un autre le heurtait ; pris dans cette confusion, ils se dépouillaient de leurs armes et lâchaient leurs chevaux, se confiant dans leurs seules jambes pour se sauver, malgré les efforts du despote qui encourageait d'une part, menaçait d'autre part et forçait même à l'occasion. Mais

1. Jean de la Roche (1263-1280) portait bien, comme le note Pachymérès, le titre de « grand seigneur » d'Athènes ; le titre de duc d'Athènes apparaît seulement dans les actes officiels de son frère (voir la note suivante).

2. Frère de Jean, Guillaume de la Roche (1280-1287) épousa en 1275 Hélène, la fille de Jean Doukas, et il fut le premier à porter le titre de duc d'Athènes ; voir J. LONGNON, *L'empire latin de Constantinople et la principauté de Morée*, Paris 1949, p. 257-258.

ἔμελλον συσκιάζειν τὸ δρᾶμα τοῖς ἐν τῇ πόλει, μὴ φαινομένου τοῦ Ἰωάννου —, ἐκεῖσε τοίνυν τὸν μέγαν κύριον καταλαμβάνει, ὁμωνυμοῦντά οἱ — Συριωάννης γὰρ κατὰ γλῶτταν ἐλέγετο —, καὶ δὴ προσλιπαρεῖ βοηθεῖν, εἰς πίστιν δὲ τῶν σπονδῶν ἑαυτοῖς καὶ κῆδος ἐτίθει γενέσθαι, ὡς λαβεῖν ἐκείνον γαμβρὸν ἐπὶ θυγατρί. Ὁ δὲ μέγας κύριος Ἰωάννης τὰ καθ' αὐτὸν μὲν παρηγεῖτο, ὡς μὴδ' εἶναι οἱ δυνατὸν ἐπὶ συζυγίᾳ καταληφθῆναι, ἀσθενεῖ γέ ὄντι καὶ ποδάγρα δεινῇ προσπαλαίοντι, ἀδελφὸν δὲ οἱ εἶναι τὸν παῖδα Γουλίελμον, ὃν καὶ εἰς κῆδος οἶον ἐκείνος προὔτεινε καὶ λίαν χρήσιμον παρεδείκνυ. Ἀλλὰ τὰ μὲν τοῦ κήδους καὶ ὕστερον ἔλεγε τελεσθῆσθαι, τῶν συναλλαγμάτων κειμένων · ὁ δὲ καὶ γέγονε. Τότε δὲ τριακοσίους καθάλλαριους δούς αὐτῷ ἢ καὶ πλείους, ὡς λέγεται, ἐξ αὐτῆς ἀποπέμπει, ἄνδρας ἀρεϊκοὺς καὶ πολλῶν τινων καθυπερτεροῦντας · οὗς λαβὼν καὶ τοῖς αὐτοῦ προσμύξας διὰ ταχέων, ὡς μὴδενὶ φωραθείη, καιρὸν ἐπιτηρήσας, ἐμπίπτει τῶν πραχθέντων μὴ αἰσθανομένοις μὴδὲ τι προσδοκῶσιν, ἀλλ' ἐν ἀνέσει παντοίᾳ διάγουσι λογισμῶν, ὡς ἔνδον ἐγκεκλεισμένου. Τέως δέ, ὡς εἰσβάλλει ποτὲ στρατὸς ἐκ τοῦ σχεδὸν ἀκούσαντες, ἐτα|ράχθησαν, ἀγνοοῦντες τὸ δρᾶμα.

Τότε τοίνυν συμμίζαντες, ἔνθεν μὲν οἱ περὶ τὸν Ῥιμψᾶν Πέρσαι, πολὺ δὲ τὸ Ῥωμαϊκὸν καὶ οἱ περὶ τὸν δεσπότην κράτιστοι, ἐκεῖθεν δὲ οἱ περὶ τὸν Ἰωάννην Ἰταλοὶ καὶ οἱ αὐτοῦ, πολλοὶ γέ ὄντες καὶ μάχιμοι, συνερρήγνυντο. Καὶ συμπεσόντες ὀλίγοι πλείους ἐνίκων. Οἱ μὲν γάρ, τῇ καθ' αὐτοὺς συντάξει θαρροῦντες, ἀκμῆτες ὄντες καὶ ἐξ αὐτῆς ἔτοιμοι προσβαλεῖν, κατὰ τρόπον ἐνέπιπτον · οἱ δέ, τοῦτο μὲν τῷ ἀπροσδοκῆτῳ καταπλαγέντες, τοῦτο δὲ καὶ πλῆθος σύμμικτον ὄντες, ἐν οἷς ἀνάγκη καὶ τινὰς καὶ παρὰ τὸ χρεῶν ὀρρωδεῖν, ἀτάκτως καὶ ὡς οὐ σφίσι θαρροῦντες ἐμάχοντο. Καὶ τέλος, τῆς πρώτης φάλαγγος ἐκλυθείσης, αἱ κατόπιν ἐν οὐ προσηκούσαις δειλίαις ἦσαν καὶ συνεταράσσοντο, καθ' αὐτοὺς θορυβοῦμενοι, καί, μικρὸν ὀπισθοποδοῦντες, τέλος εἰς φυγὴν ἔβλεψαν · καὶ τὸν πρότερον ὁ ἐπιὼν κατεσπύδει, κἀκείνῳ ἄλλος προσέπαιε · καὶ οὕτως συγχυθέντες ἀπεδύοντο μὲν τὰ ὅπλα, ἀπέλυον δὲ τοὺς ἵππους καὶ μόνοις ποσὶν ἐθάρρουν τὸ σῶζεσθαι, πολλὰ τοῦ δεσπότη τοῦ μὲν συνιστῶντος εἰς θάρρος, τὸ δ' ἀπειλοῦντος, ἔστι

3 προσλιπαρεῖ : -εἶν C 6 καθ' αὐτὸν : καθ' ἑαυτὸν A καθ' αὐτὸν Poss. 7 ἀσθε-
νεῖ : -ῇ A 9-10 τελεσθῆσθαι : -θῆσεται B 10 συναλλαγμάτων : συναλαγμά-
των C 13 αὐτοῦ : αὐτοῦ AC edd. 14 αἰσθανομένοις : αἰσθομένοις AB edd. 16
εἰσβάλλει : βάλλει B || ἐκ τοῦ σχεδὸν ἀκούσαντες : ἀκούσαντες σχεδὸν B edd. 18 τὸν :
om. A τοῦ Poss. 19 δὲ : δὴ ante corr. C 21 καθ' αὐτοὺς : κατ' αὐτοὺς AB edd.
24 τοῦτο : τοῦ A 25 ὡς om. AB 27 καθ' αὐτοὺς : καθ' αὐτοὺς A Poss. 29
κατεσπύδει : κατηπύδει edd. || οὕτως : -ω AB edd.

3. GRÉGORAS (Bonn, I, p. 114⁹) donne le chiffre de cinq cents, mais il a pu l'induire à partir du texte de Pachymérès (trois cents ou plus).

4. D'après AKROPOLITÈS (Heisenberg, p. 170¹⁹-171¹), Nicéphore Rhimpas, Turc d'origine, mais né chrétien, participa à la bataille de Pélagonia (1259); il doit se trouver, une douzaine d'années plus tard, à la tête du contingent turc à la bataille de Néai Patrai.

le combat pencha, dirait le poète, et ils ne tenaient aucun compte des appels du despote, chacun tremblant pour soi. Ils pensaient en effet que leurs ennemis n'étaient point trois cents¹, ou le double, ou bien plus encore, mais ils déterminaient le nombre de leurs adversaires d'après leur propre nombre, pensant que ceux-ci n'auraient pas cette audace, s'ils n'attaquaient pas eux-mêmes une telle troupe avec des effectifs supérieurs. Alors le despote aussi, trompé dans son attente, tourne bride et, laissant aller son cheval, s'enfuit de toutes ses forces.

A partir de ce moment, on put voir les uns tomber, d'autres fuir, certains se cacher dans les fourrés et se tenir prêts à implorer leur salut, d'autres gagner les lieux escarpés et les rochers, d'autres se faire ramener en arrière, dans la mesure où la main avide de l'ennemi et prompte à égorger, adoucie par une fortune changeante, usait avec eux de clémence contre toute attente. Le sort amenait la ruine de tout : corps, argent, armes, chevaux, vêtements mêmes ; en effet, le fait d'être d'une même origine persuadait de ne pas tout égorger, mais la spoliation du captif jusque de ses vêtements s'étendait à tous également. Pour finir, ils se jetèrent sur les demeures portatives des grands et du despote en personne, qui étaient en fuite, et en emportèrent les grandes richesses : ils les vidèrent en effet de ces remarquables coupes, mobilier, armes, chevaux et du reste du train de luxe amolissant, jusque des éperons eux-mêmes qui se mettent aux pieds, faisant ainsi des gains énormes. En cette occasion, les gens d'alors démontrèrent clairement la vérité du propos d'Antisthène², qui disait en effet souhaiter à ses ennemis tous les biens, hormis l'intelligence, vu que tous les biens possibles seraient présents chez eux, s'ils avaient l'intelligence. Ils démontrèrent aussi la particulière utilité de la bonne décision pour l'adversaire, car de tant de milliers d'hommes, au point qu'ils se comptaient en myriades, une seule décision eut raison, et ceux qui la veille vivaient dans une richesse et un luxe extrêmes sont aujourd'hui humbles et pauvres, la bonne décision ayant joué contre eux. En effet, le chef doit tout tenter, même au prix du risque, de manière à vaincre ou à mourir glorieusement. Pourquoi en effet commanderait-il, s'il ne pourvoyait pas au salut des autres, qu'il a été chargé de commander ? La sentinelle n'est pas innocente, si elle n'avertit pas et ne prémunit pas, mais le chef est absolument innocent, s'il n'affronte pas le danger pour ceux dont il a été chargé d'être la sentinelle ? Non assurément, non ; loin s'en faut !

1. C'est le chiffre donné plus haut (p. 425¹⁰).

2. Dans ses exercices rhétoriques (*Progymnasmata* : Walz, p. 555⁵⁻⁸), PACHYMÉRÈS reprend la même citation, qui ne semble cependant pas littérale ; voir aussi cette pensée que rapporte STOBÉE (XIV, 19) : Ἀντισθένης ἔλεγεν, ὥσπερ τὰς ἐταίρας τάγαθὰ πάντα εὐχεσθαι τοῖς ἐρασταῖς παρῆναι, πλὴν νοῦ καὶ φρονήσεως, οὕτω καὶ τοὺς κόλακας οἷς σύνεισι.

δ' οὐ γε καὶ παροτρύνοντος. Ἐκλίνθη δ' ἡ μάχη, εἶπεν ἄν τις ποιητικὸς, καὶ τῶν τοῦ δεσπότητος φωνῶν ἡλόγουν, περὶ ἑαυτοῦ τετρεμαίνων | ἕκαστος. B 330 ὦροντο γὰρ μὴ τριακοσίους ἢ καὶ τούτων διπλασίους ἢ καὶ πλείονας εἶναι, ἀλλὰ τῷ κατὰ σφᾶς πλήθει τὸ πλῆθος τῶν ἀντιπάλων ὠρίζον, ὥς οὐκ ἂν θαρρησάντων, εἰ μὴ γε καὶ αὐτοὶ πλείους ὄντες τοῖς τόσοις ἐπήρσαν. Τότε 5 καὶ ὁ δεσπότης ἀποκαταδοχῆσας τρέπεται τε χαλινούς καί, τὸν ἵππον ἀνείεις, κατὰ κράτος φεύγει.

Κάντεῦθεν ἦν βλέπειν ἄλλους μὲν πίπτοντας, ἄλλους δὲ φεύγοντας, τοὺς δὲ θάμνοις κρυπτομένους καὶ πρὸς τὸ σφῆζεσθαι ἱκετεύειν ἐτοίμους ὄντας, ἄλλους δ' ἀπορρώγας καὶ πέτρας καταλαμβάνοντας, ἄλλους δ' αὖθις 10 ἀπαγομένους, ὁπόσον ἡ λίχνη χεὶρ ἐκείνων καὶ πρὸς τὸ σφάττειν ἀπότομος, τῷ μεταδόλῳ τῆς τύχης μαλασσομένη, παρὰ τὸ δόξαν σφίσιν ἐφείδετο. Πᾶσιν δ' ἡ μοῖρα ἦν ὄλεθρος, σώμασι, χρήμασιν, ὅπλοις, ἵπποις, αὐτοῖς ἐνδύμασι · τὸ γὰρ ὁμογενὲς μὴ διόλου ἐπειθε σφάττειν, τὸ δὲ γυμνοῦν τὸν ἄλόντα ὥς ἐνδυμάτων πᾶσιν ἐπ' ἴσης ἦν. Τέλος φευγόντων ταῖς φορηταῖς 15 ἐπιθέμενοι οἰκίαις τῶν μεγιστάνων καὶ αὐτοῦ γε δεσπότητος, πολὺν ἐξεφόρουν τὸν πλοῦτον · ἐκπώματα γὰρ ἐκεῖνα καὶ ἐπιπλά καὶ ὅπλα καὶ ἵππους καὶ θεραπείαν ἄλλην χλιδῶσαν τρυφῆς ἐξεκένουν, μέχρι καὶ αὐτῶν τῶν ἐπιπόδων | μυῶπων, πλεῖστα παρακερδαίνοντες. Καὶ τηνικάδε οἱ τότε ἔδειξαν προφανῶς B 331 τὸ τοῦ Ἀντισθένης ἀληθινόν · φησὶ γὰρ ἐκεῖνος πάντ' εὐχέσθαι τὰ καλὰ 20 τοῖς ἐχθροῖς πλὴν συνέσεως, ὥς πάνθ' οἶά τε παρὰ τούτοις γενέσθαι, ἦν σύνεσιν ἔχοιεν. Ἐδήλωσαν δὲ καὶ τὸ τῆς εὐβουλίας χρῆμα τοῖς ἀντιξοοῦσι καὶ μᾶλλον χρήσιμον · χιλιάδας γὰρ τόσας, ὥς καὶ εἰς μυριάδας ποσοῦσθαι, ἐν παρεστήσατο βούλευμα, καὶ οἱ χθὲς πλουτοῦντές τε καὶ τρυφῶντες τοῖς πλήθεσι σήμερον ταπεινοὶ τε καὶ πενιχροί, ἀνταγωνισαμένης τῆς εὐβουλίας. 25 Ἄρχοντα γὰρ χρὴ πειραῖσθαι καὶ κινδυνεύοντα, ὥς ἡ νικήσονται ἢ εὐκλεῶς πεσοῦμενον. Κατὰ τί γὰρ καὶ ἄρχοι, εἰ μὴ γε προμηθοῖτο τῶν ἄλλων, ὧν ἄρχειν ἐτάχθη ; Καὶ σκοπὸς μὲν οὐκ ἀνεύθυνος, εἰ μὴ προείποι καὶ προφυλάσσεται, ἄρχων δ' ἀνεύθυνος πάντως, εἰ μὴ προκινδυνεύοι ὧν ἐτάχθη σκοπός ; Οὐμενοῦν, οὐ · πολλοῦ γε καὶ δεῖ. 30

1 HOMÈRE, *Iliade*, 14, 510.

1 ποιητικὸς : -ῶς edd. 2 ἑαυτοῦ : ἑαυτῷ AB || τετρεμαίνων : τετραμμαινών A τετραμμαινών B τετρεμμένων C 3 ὦροντο : ὦρον A 4 τῷ : τὸ C 5 αὐτοὶ : αὐτὸς A 10-12 ἄλλους¹ — ἐφείδετο om. B 10 καταλαμβάνοντας : καταλαμβοντας A καταλαμβάνοντας edd. 11 ὁπόσον : ὁπόσων A Bekk. 13 Πᾶσιν : πᾶσι AB edd. || ἡ μοῖρα : ὁμοίως AB 14-15 τὸ γὰρ — ἦν om. B 15 ὥς : τῶν A || φορηταῖς : φοριταῖς C 16 οἰκίαις ἐπιθέμενοι transp. B edd. || τοῦ ante δεσπότητος add. A edd. 17-19 ἐκπώματα — παρακερδαίνοντες om. B 17 καὶ ὅπλα iter. A 18 ἐπιπόδων : ἐπιπέδων A 19 οἱ om. A 20-21 τοῖς ἐχθροῖς τὰ καλὰ transp. A || σημειῶσαι mg. B 23 καὶ¹ suprascr. A || εἰς om. C 24 τε om. B edd. 25 εὐβουλίας : ἀδ- edd. 27 ἄρχοι — ὧν om. C || προμηθοῖτο : -εῖτο AB Poss. 28-29 εἰ μὴ — ἀνεύθυνος om. B || προφυλάσσεται : -εται A 29 ἀνεύθυνος : -ον edd. 30 Οὐμενοῦν corr. Bekk. : οὐμενον ABC Poss.

Ainsi donc, une fois ce coup imprévu du sort arrivé et les survivants atterrés, déployant ses ailes, la renommée, qui est une déesse, dit-on, publie à la ronde cet événement fâcheux et inattendu, pour l'affliction de beaucoup, pour la stupeur des autres, pour la dérision de certains, qu'elle poussa à mépriser ceux qui n'étaient plus et à attaquer ceux qui restaient. En effet, en l'apprenant, les forces maritimes de l'Euriepe, qui étaient pourvues d'une flotte de trente navires ou peu s'en faut, s'enhardirent contre un nombre deux ou trois fois supérieur. Et immédiatement, lançant leurs navires, ils foncèrent contre la flotte impériale, qui mouillait du côté de Dèmétrias¹, pensant qu'il leur suffirait de paraître pour s'en emparer. Ils ne furent pas plus tôt partis qu'ils arrivèrent, avec le ferme espoir de frapper d'épouvante par leur subite et seule audace des gens atterrés par les précédents revers ; de fait, il s'en fallut de peu qu'un grand désastre ne les frappât à leur tour. Cette nouvelle fut annoncée au despote, qui résidait à Drimianis ou qui plutôt, pour dire vrai, s'y consumait de chagrin après un pareil événement² : il ranima les ardeurs de son âme et se mit à trembler de crainte pour la flotte, au cas où le sort ne serait pas rassasié d'un tel résultat, mais voudrait encore surpasser ces résultats. Et immédiatement, d'une distance de deux journées, il fait un trajet d'une seule nuit entière ; après avoir regroupé les débris de son armée de terre et les avoir pris avec lui, il arrive à Dèmétrias et trouve la flotte en un danger imminent, car visiblement les navires des ennemis passaient déjà à l'attaque à ce moment-là. Les navires s'alignèrent donc, et ceux de l'ennemi s'élançaient ensemble, tandis que ceux des Romains attaquaient sur rang de dix ; ceux de la première dizaine reçurent le premier choc, tandis qu'en tête s'élançait le premier de la dizaine, sur lequel se trouvait le prôtostratôr Philanthrôpènos et était hissé comme d'habitude le labarum impérial³, et, après en être venus aux prises, ils déclenchèrent une violente bataille. Mais il n'était pas possible qu'un seul navire pût supporter l'assaut d'un grand nombre ; aussi l'emportèrent-ils, eux qui donnaient l'assaut aux combattants, égorgeaient ceux qui tenaient, abattaient ceux qui résistaient. Beaucoup furent alors victimes du glaive, beaucoup aussi glissèrent dans l'eau et périrent, tandis que d'autres, quoique blessés, résistèrent jusqu'au

1. La ville de Dèmétrias se trouvait au fond du golfe de Volos ; voir J. KODER-F. HILD, *Tabula imperii Byzantini*. 1. *Hellas und Thessalia*, Vienne 1976, p. 144-145.

2. Il n'est pas possible de localiser Drimianis, dont on ne connaît pas d'autre mention. Dans l'ouvrage cité à la note précédente, Drimianis est seulement signalée dans l'index (p. 300). Après sa défaite à Néai Patrai, le despote Jean Palaiologos dut fuir vers le nord, pour gagner Thessalonique, et se mettre à l'abri sur les terres de l'empire. Comme la route de Drimianis à Dèmétrias est évaluée à deux journées de marche (p. 429¹⁷), Drimianis devait se trouver à une soixantaine de kilomètres au nord de Dèmétrias.

3. Le mot *σκήπτρον*, qui signifie d'abord « bâton », indique ici le labarum impérial, c'est-à-dire l'étendard (hampe, traverse horizontale avec drapeau, cercle d'or au sommet avec le monogramme du Christ) ; voir *DACL* 8/1, 1928, col. 927-962 (H. LEGLERCQ).

Οὕτω μὲν οὖν παραλόγου τῆς τύχης συμβάσης καὶ τῶν ὑπολειμμένων κατεπτηχότων, ἀνεῖσα τὸ πτερόν, ἢ φήμη, θεὸς οὔσα, ὡς λέγεται, περιαγγέλλει τὸ δυσχερὲς ἐκεῖνο καὶ ἀπροσδόκητον σύμβαμα, πολλοῖς μὲν εἰς λύπην, ἄλλοις δὲ καὶ εἰς ἔκπληξιν, τοῖς δ' εἰς κατάγελων, οὐς δὴ καὶ 4 καταφρονεῖν ἔπειθε | τῶν μηκέτ' ὄντων καὶ τοῖς λειπομένοις προσεπιτί- B 332 θεσθαι. Ἀκούσαντες γὰρ τὸ περὶ τὴν Εὐριπον ναυτικόν, οἷς δὴ καὶ εἰς τριάκοντα ναῦς ὁ στόλος ὀλίγου δέοντος ἐξηρτύετο, κατεθάρρουν τῶν ἐπὶ δις καὶ τρις πλείστον. Καὶ δὴ ἐξ αὐτῆς γε ναυστολησάμενοι κατὰ τοῦ βασιλείου στόλου ἐξώρμων, ναυλοχοῦντος περὶ πού τὴν Δημητριάδα, ὡς αὐτίκα φανέντες αἰρήσοντες. Καὶ ἅμ' ὁρμήσαντες ἐφθασαν, τῇ παραυτίκα 10 τόλμῃ καὶ μόνῃ ἀραρότως ἐλπίζοντες καταπλήξαι τοῖς πρὸ τοῦ κατεπτηχότας σφάλμασιν · ἐφῆπται δ' ἄρα καὶ τούτοις παρὰ μικρὸν οὐ μικρὸς κίνδυνος. Τοῦτ' ἀγγελθὲν τῷ δεσπότῃ, διάγοντι κατὰ τὴν Δριμίανιν, ἣ καὶ μᾶλλον, τὸ ἀληθὲς εἰπεῖν, καὶ ἀλύοντι, τοσοῦτου συμβάντος πράγματος, ἀνέξεσέ τε τὰς τῆς ψυχῆς ὁρμὰς καὶ ὑπερεπάθησε δείσας περὶ τῷ στόλῳ, εἰ τοσοῦτου 15 γεγονότος μὴ ἐμπλησθῇ τὸ μοιρίδιον, ἀλλὰ καὶ πέρα τῶν γεγονότων προέλθοι. Καὶ δὴ ἐξ αὐτῆς δυοῖν ἡμερῶν διάστημα ὅλης καὶ μόνης μιᾶς ποιεῖται νυκτὸς καί, τὰ τοῦ πεζοῦ στρατοῦ συναθροίσας ἐγκαταλείμματα, παραλαβὼν σὺν αὐτῷ, τῇ Δημητριάδι ἐφίσταται καὶ τὸν στόλον ἐν χρωῖ κινδύνου καταλαμβάνει · ἥδη γὰρ καὶ αἱ τῶν ἐχθρῶν νῆες ἐμφανεῖς ἦσαν προσδαλοῦσαι 20 τὸ τμηκᾶδε. Ὡς γοῦν κατὰ στίχας ἔστησαν ἀκείναι μὲν ἅμα προσέβαλλον, αἱ δὲ τῶν Ῥωμαίων | στιχηδὸν κατὰ δεκάδας ἐπήεσαν, αἱ μὲν τῆς πρώτης B 333 δεκάδος τὴν πρώτην ἐδέχοντο μάχην, καὶ τῆς δεκάδος ἡ πρώτη προώρμα, ὅπου καὶ ὁ Φιλανθρωπηνὸς πρωτοστράτωρ ἦν καὶ τὸ βασιλικὸν ἀνεγῆγερτο σκῆπτρον, ὡς σύνηθες, καὶ δὴ συμπεσοῦσαι μάχην ἤγειραν κρατερὰν. 25 Ἄλλ' οὐκ ἦν μίαν, ἐπεισφρησάντων πολλῶν, ἐνεγκεῖν · ὅθεν καὶ περιῆσαν, ἐπιθέμενοι μαχομένοις, σφάττοντες ἀντεχομένους, καταβάλλοντες ἀνθισταμένους. Τότε πολλοὶ μὲν καὶ μαχαίρας ἔργον ἐγένοντο, πολλοὶ δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ὑδάτων ὀλισθαίνοντες ἐναπέθνησκον, ἄλλοι δ' αὖ τραυματῖαι γεγονότες ἐς τέλος ἀντεῖχον. Τὸν δὲ γε πρωτοστράτορα καὶ πολλαῖς ἔβαλλον ταῖς ἀκίσι 30

2 Cf. HÉSIODE, *Les travaux et les jours*, 764 ; ESCHINE, *Contre Timarque*, 129.

2 ἀνεῖσα : ἀνεῖκε C || ὡς λέγεται : καθ' ἑλληνας A 2-3 περιαγγέλλει : -έλει C 3 σύμβαμα : σύμβασμα edd. 4 τοῖς δ' εἰς κατάγελων om. B || καὶ om. B edd. 6 τὴν : τὸν Bekk. || Εὐριπον corr. Poss. : εὐριππον AB εὐριπον C 8 γε om. C 11 κατεπτηχότας : -υχότας B Poss. 13-14 ἢ καὶ — πράγματος om. B 13 καὶ om. A 14 ἀνέξεσέ : -ησέ C 16 ἀλλὰ — προέλθοι om. B 17 μιᾶς om. B 18-19 σὺν αὐτῷ παραλαβὼν ante corr. transp. A 19 αὐτῷ : αὐτῷ C edd. 21 προσέβαλλον : -βαλλον B edd. 23 ἐκ ante τῆς δεκάδος add. A 24 ὁ ante πρωτοστράτωρ add. A 27-28 καταβάλλοντες ἀνθισταμένους om. B 28 μὲν πολλοὶ transp. B edd. 29-30 ἄλλοι — ἀντεῖχον om. B 29 δ' αὖ : δὲ A || ἐς : εἰς edd.

bout. Quant au prôtostratôr, ils le criblèrent de traits ; comme on ne pouvait atteindre un homme couvert d'une armure, fût-il tombé, ils introduisirent leurs poignards à l'intérieur de son armure et le frappèrent¹. Ce spectacle provoqua sur les autres navires une frayeur insurmontable, indépendamment du danger qui les menaçait eux-mêmes.

Parvenu sur le rivage, le despote tendait les mains, faisait les plus énergiques supplications, criant et implorant : c'était lui, le despote en personne, il allait pouvoir porter secours, et le moment était venu pour eux d'effacer la défaite, à la seule condition qu'ils s'appliquent. Il tendait du dehors les mains vers ceux qui étaient à bord et leur faisait des signes d'encouragement, en disant que de là il allait leur envoyer du secours. Ils montraient un courage extraordinaire et se faisaient égorger comme des sangliers². Le despote envoya sur des barques de pêche qui se trouvaient là des troupes fraîches à leur secours et les exhortait de la voix et du geste à se défendre, de peur que là aussi ce ne fût la défaite. Mais, comme le danger qui les menaçait se trouvait sur le fil du rasoir, il décida de recourir à un autre mode d'intercession et de faire une ardente supplication dans sa plus humble tenue, car, vu la résistance acharnée de chaque camp, nombreux étaient ceux qui succombaient, et la mer ruisselait de sang.

32. Comment sur mer le prôtostratôr Philanthrôpênos vainc les Italiens de haute lutte, grâce au concours extérieur du despote Jean³.

Déjà donc le navire amiral était condamné, déjà il était emmené par les ennemis ; le commandant de la flotte s'y trouvait, ainsi que les enseignes impériales et l'élite des valeureux soldats. Alors, pour accroître leur courage, le despote jette à terre la coiffure qu'il avait sur la tête, se couvre de poussière et supplie par ses larmes sur un ton d'extrême pitié de ne pas abandonner les emblèmes qu'on emportait. En faisant ainsi d'ardentes supplications, de la voix et du geste, dans une attitude d'humilité et en jetant en outre dans la bataille les nombreux soldats qui n'étaient pas en mer pour suppléer les manquants, il excitait les combattants et les reconfortait ; ils restaient impassibles en tombant, faisant preuve pour certains d'un courage hors du commun, et finalement ils l'emportent sur les ennemis au prix de beaucoup de peine et de souffrance ; et de fait, à part deux ou trois navires qui s'échappèrent, les autres sont pris de force. Égorgés et tombés dans la mer, les uns devinrent plus chers aux poissons qu'ils ne l'étaient à leur épouse et à leurs enfants ; les autres, enfermés chacun de son côté dans le flanc de son

1. Il reçut aux reins une blessure grave, dont il faillit mourir (p. 435¹³⁻¹⁷), et son navire fut sur le point d'être emmené par les ennemis (p. 431¹⁹).

2. La comparaison est fréquente chez l'écrivain ; voir p. 87 n. 3.

3. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 119²⁴-120²² ; SANUDO : Hopf, p. 121²²-122²⁶.

καί, ἐπεὶ καθικέσθαι οὐκ ἦν ὠπλισμένον πεσόντος, τὰς μαχαίρας ἐμβάλλοντες τῶν ὅπλων ἐντός, ἥκίζοντο. Τοῦτο ταῖς λοιπαῖς ναυσί, δίχα καὶ τοῦ κατ' αὐτὰς κινδύνου, εἰς δειλίαν ἀνήκεστον περίστατο.

Ὁ δὲ γε δεσπότης, τοῖς αἰγιαλοῖς ἐφιστάμενος, ὥρεγε χεῖρας καὶ κατηντιβόλει τὰ μέγιστα, φωνῶν τε καὶ ποτνιόμενος, καὶ ὡς αὐτὸς ὁ δεσπότης 5 εἶη καὶ προσεπιδοθεῖν ἔχοι καὶ ὡς ὁ καιρὸς ἀνακληθῆναι σφίσι τὸ σφάλμα, εἰ μόνον προσέχοιεν. Ὁρεγέ τε χεῖρας ἔξωθεν τοῖς ἐντός καὶ προθυμίας παρῆχε σύμ|βολα, ὡς ἐντεῦθεν πέμψων βοήθειαν. Οἱ δὲ καὶ παρὰ τὸ εἰκὸς B 334 ἠνδρίζοντο καὶ δίκην ἀγρίων συῶν κατεσφάττοντο. Ὁ δὲ ταῖς παρατυχοῦσαις ὀλιάσιν ἀκμῆτα λαὸν προσέπεμπε καὶ προσεδόθει καὶ φωναῖς καὶ σχήμασι 10 πρὸς ἄμυναν παρεκάλει, ἐφ' ᾧ μὴ σφαλεῖη καὶ τὰ ἐκεῖ. Ὡς δ' ἐπὶ ξυροῦ ἐκείνοις ὁ κίνδυνος ἴστατο, ἄλλως ἔγνω παρακαλεῖν καὶ θερμῶς ἱκετεύειν αὐτῷ δὴ τῷ ταπεινῷ σχήματι · ἐκ γὰρ τῆς δεινῆς ἐκατέρωθεν ἀντιστάσεως πολλοὶ τῶν πιπτόντων ἦσαν, καὶ θάλασσα ῥέεν αἵματι.

λβ'. Ὅπως κατὰ θάλασσαν ὁ πρωτοστράτωρ Φιλανθρωπηνὸς νικᾷ τοὺς 15 Ἰταλοὺς κατὰ κράτος, συνεργοῦντος ἔξωθεν καὶ τοῦ δεσπότη τοῦ Ἰωάννου.

Ἦδη δὲ καὶ ἡ πρωτοτακτοῦσα κατεδικάζετο ναῦς καὶ ἤδη τοῖς ἐχθροῖς ἀπήγετο, ἐν ᾗ καὶ ὁ τῶν νηῶν ἑξαρχος ἦν καὶ αἱ βασιλικαὶ σημαῖαι καὶ οἱ τῶν μαχίμων ἀνδρῶν πρόκριτοι. Καὶ τότε, τὰς προθυμίας ἐκείνων ἐπαύξων, 20 ῥίπτει κατὰ γῆς τὴν καλύπτραν τῆς κεφαλῆς καὶ κόνιν πάττεται καὶ δάκρυσιν ἱκετεύει λίαν ἐλεεινῶς μὴ καταπροέσθαι τῶν συμβόλων ἀπαγομένων. Οὕτω τὰ πολλὰ καταλιτανεύων καὶ λόγοις καὶ σχήμασι καὶ τῷ τοῦ τρόπου ταπεινῷ, πολλοὺς τε ὄντας προσεπιβάλλων τοὺς ἔξωθεν, ὡς ἀναπληροῦσθαι τοὺς λείποντας, ἀνῆγειρέ τε τοὺς μαχομένους καὶ παρε- 25 θάρρυνε · | καὶ ἀνησθήτουν πίπτοντες, καρτερικοὶ τινες καὶ παρὰ τὸ δέον B 335 φαινόμενοι, καὶ τέλος περιγίνονται τῶν ἐχθρῶν σὺν πόνῳ πολλῷ καὶ μόχθῳ · καὶ δὴ, δυοῖν ἢ καὶ τριῶν ἀποδρασασῶν, αἱ λοιπαὶ κατὰ κράτος ἀλίσκονται. Καὶ οἱ μὲν, σφαγέντες, πεσόντες εἰς θάλασσαν, ἰχθύσι μᾶλλον ἢ ἀλόχοις καὶ τέκνοις ἦσαν φίλτατοι · οἱ δ' ἄλλοι, συγκλεισθέντες γαστέρι νηὸς ἰδίας 30

11 LEUTSCH, I, p. 238 n° 41 ; II, p. 28 n° 63, p. 392 n° 100, p. 753 n° 56.

1 ὠπλισμένου : -ον AB 1-2 ἐμβάλλοντες : -βαλλόντες C 4-5 κατηντιβό-
λει : -ηδόλει B Poss. 6 προσεπιδοθεῖν : προσδοθεῖν edd. || ἔχοι : -ει ante
corr. C 6-7 καὶ ὡς — προσέχοιεν om. B 6 ὡς om. edd. || ὁ om. C || ἀνακληθῆ-
ναι : -ιθῆναι edd. || τὸ om. edd. 9 παρατυχοῦσαις : -οῦσιν C edd. 10 προσεδό-
θει : προσεπεδόθει B edd. || σχήμασι : σχίμασι A 11 ἐφ' ᾧ — τὰ ἐκεῖ om. B
15 λβ' om. AB 15-17 Ὅπως — Ἰωάννου om. AB 18 ἡ πρωτοτακτοῦσα :
ὑπρωτακτοῦσα A 19 αἱ om. C 21 ῥίπτει : ῥίπτει AB 22 ἱκετεύει om. C
23-25 καὶ τῷ — λείποντας om. B 23 τῷ : τὸ C 24 ὄντας om. C || τοὺς : τοῖς
edd. 26 ἀνησθήτουν : ἀναίσ- edd. || καὶ om. B 27 ἐχθρῶν : ἐχθῶν edd.
28 τριῶν corr. Bekk. : τριοῖν ABC Poss. || ἀποδρασασῶν : -σουσῶν A 29 οἱ : οἱ
Bekk. || τὴν ante θάλασσαν add. A || ἀπεπνίγοντο (-ύγοντο B) post θάλασσαν add.
B edd. 29-30 ἰχθύσι — φίλτατοι om. B.

navire, furent conduits vers la Ville dans leur infortune, procurant à ceux qui avaient été défaits une bien petite consolation à leur récent malheur.

Le despote et son monde se rendirent, dénués de tout, auprès de Kéraméas d'Achrida¹ : spectacle vraiment misérable et digne de larmes. Ils sont naturellement habillés par cet homme avec ce qu'on trouva et soignés au mieux. C'est alors que le despote, dans l'excès de la douleur et de l'affliction que lui causait son désastre, renonce à tous les insignes qui caractérisent le despote, lui qui faillit se trouver en danger de tomber en esclavage, ou même d'y entraîner avec lui une partie des autres archontes et de l'ensemble de l'armée ; il dépose ces fameux insignes du despotat, tout ce qui est coiffure, chaussures, selles et brides de cheval et signature à l'encre pourpre², jugeant bon de se montrer ainsi à l'empereur ; je ne sais si c'était pour manifester sa propre douleur ou pour calmer l'empereur. Après avoir revêtu pour le reste des habits ordinaires et pour coiffure un bonnet de laine³, il s'avança ainsi pour se montrer à l'empereur. En se montrant, il fait tomber en grande partie la colère pour s'être dépouillé de ses insignes, semblant digne de pitié par son seul aspect à celui qui avait nourri auparavant la plus violente colère.

1. Ce Kéraméas, archevêque d'Achrida, doit être identifié avec l'ancien archevêque Théodore Kéraméas, dont le testament, daté d'avril 1284, est conservé dans les archives de Lavra (*Actes de Lavra* : P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos, Denise Papachryssanthou, II, p. 27-33, n° 75). Originaire de Thessalonique, l'archevêque devait résider dans la ville ou aux alentours, lorsque Jean Palaiologos se réfugia auprès de lui ; voir FAILLER, *Pachymeriana*, p. 196-199.

2. Le despote Jean Palaiologos abandonne sa coiffure revêtue de perles, ses chaussures, selles et brides bicolores, violettes ou rouge foncé et blanches (p. 416 n. 4) ; de plus, il renonce à signer « à l'encre pourpre ». Ce passage montre que le despote ne signait pas en lettres rouge vif comme l'empereur, mais en lettres rouge foncé ou rouge brique, comme on l'a observé sur les originaux conservés. En un mot, sa signature avait la couleur du porphyre. Voir FAILLER, *Despote*, p. 171-186.

3. L'historien emploie un mot rare (*κατάπτυς*), qui n'est attesté qu'au nominatif, dans l'*Iliade* (10, 258). La tradition manuscrite fournit ici un argument important en faveur du manuscrit C, qui est le seul à présenter un texte plausible. Le modèle de AB devait être déficient : A l'a recopié tel quel, en laissant vide l'espace occupé par les lettres devenues illisibles, tandis que B, dont le copiste se montre critique à l'occasion, corrige. Mais il adopte un verbe qui n'est attesté nulle part ailleurs et dont la formation, à partir de la lacune du modèle, apparaît clairement ; voir *Tradition manuscrite*, p. 148-149.

ἕκαστοι, πρὸς τὴν πόλιν ἀνήγοντο δέιλαιοι, μικρὰν ὄσπιν παραμυθίαν ἐπὶ τοῖς προλαβοῦσι δεινοῖς τοῖς σφαλεῖσι θέμενοι.

Ὁ δὲ δεσπότης καὶ οἱ σὺν αὐτῷ, γυμνοὶ τῶν ἀπάντων ὄντες, παραβαλόντες τῷ Ἀχριδῶν Κεραμέα, θέα ὄντως ἐλεεινὴ καὶ δακρύων ἄξια, περιστέλλονταί τε ὡς εἰκὸς παρ' ἐκείνου τοῖς εὐρεθεῖσι καὶ ὡς οἶόν τε θεραπεύονται. Τότε 5 δ' ὑπερπαθήσας καὶ ὁ δεσπότης καὶ περιαλγήσας τῇ συμφορᾷ, δεσπότησινον τρόπον φεύγων ὅσον ἐκ τῶν συμβόλων, ὁ δουλείας ἐντὸς παρὰ μικρὸν κινδυνεύσας ἐλθεῖν ἤ καὶ ἐλθὼν τό γε μέρος τῶν ἄλλων καὶ τῆς συνόλης δυνάμεως, σύμβολά τε τῆς δεσποτείας ἐκεῖνα, ὅσα ἐν καλύπτρᾳ καὶ ὑπο- δῆμασι καὶ γε ἐφεστρίσιν ἵππων καὶ χαλινοῖς καὶ τῇ ἐκ πορφύρας ὑπογραφῇ, 10 ἀποτίθεται, οὕτω δικαιώσας ὀφθῆναι τῷ βασιλεῖ, οὐκ οἶδα κατὰ λύπην σφετέραν ἢ καὶ τὴν ἐκείνου ἐκμείλιζιν. Ἄλλοις δὲ κοινοῖς καὶ καλύπτρᾳ ἐξ ἐρίων καταίτυγι στολισθεῖς, οὕτως ἦεν εἰς τὸ πρόσω τῷ βασιλεῖ ἐμφανισθ- σόμενος. Καὶ γ' ἐμφανισθεῖς τὸ | πολὺ τῆς ὀργῆς καταπαύει τῇ τῶν συμβόλων B 336 μεταμφιάσει, καὶ μόνῃς τῆς θέας δόξας ἐλεεινὸς τῷ πρὸ τοῦ ὠργισμένῳ τὰ 15 μέγιστα.

2 σφαλεῖσι : σφαλίσι C 3 παραβαλόντες : προσβ- AB edd. 5 ὡς* suprascr.
B 6 καὶ περιαλγήσας om. B 10 ἐν ante ἐφεστρίσιν add. B edd. 13 καταίτυγι
στολισθεῖς : κατ]αίτυγι [στολισθεῖς in lac. om. A καταστολισθεῖς B edd. 15 μεταμ-
φιάσει : ἐπαμφ- C Poss. ἀπαμφ- Bekk. 16 τέλος τῶν ἱστοριῶν τετάρτης in fine
libri add. A.

1. Comment le souverain fut partagé entre la tristesse et la joie à cause des événements survenus en Occident.

Tels furent donc les événements survenus en Occident¹ ; comme le revers sur terre était compensé par le succès sur mer, l'empereur se trouvait partagé entre la tristesse et la joie. Cependant, en réfléchissant sur les faits, il attribua l'insuccès à une surprise des hommes et le succès à une bravoure manifeste ; il considéra celui-là comme un acte absolument dérisoire du rebelle, entreprenant ce qui était au-dessus de ses forces, celui-ci de toute évidence comme un exploit et un trophée de guerre. Aussi la joie l'emporta-t-elle, à la pensée de ces navires des ennemis et de la masse d'hommes qui s'y trouvaient : navires conduits au port², hommes livrés à la prison, chargés de fers et montrant par leur seul aspect le triomphe remporté sur eux. Mais la vue du général, épuisé de coups, au point qu'il paraissait être près de mourir en raison de ses plaies, attristait l'empereur ; en effet, en plus des autres blessures, il en avait une aux reins qui était funeste et le menaçait de mort. C'est pourquoi, il fut soigné par les médecins et il finit par incliner vers le mieux, enlevant à la foule les craintes qu'on éprouvait à son endroit. Comme l'empereur devait aussi le glorifier en récompense des maux qu'il avait supportés, il l'honore de la dignité de grand duc³.

Quant à Jean, le frère du souverain, interrogé sur la cause qui lui avait fait abandonner les insignes du despotat, il fit une réponse complaisante : les fils de l'empereur étant déjà des hommes, il ne serait pas juste que les tiers portent le titre du despotat ; il fut approuvé. En conséquence, se coiffant par ailleurs d'un bonnet ordinaire tissé de fils d'or et utilisant des chaussures et un harnais de cheval noirs, il garda seulement de manière inaliénable le titre de despote⁴.

1. Le chapitre 1 du livre V constitue la conclusion du livre précédent ; le partage arbitraire des livres apparaît ici clairement.

2. L'historien entend sans doute indiquer le port du Kontoskélion, dont le réaménagement avait été fait quelques années plus tôt, bien qu'il ne soit rapporté que plus bas dans l'Histoire (p. 469²⁴) ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 228-229. Le mot νεώριον désigne le port de guerre, avec son arsenal ; voir les autres emplois du mot : p. 421¹⁴, 469^{16.18.20}, 543³.

3. L'historien a relaté plus haut (p. 429³⁰) comment Alexis Philanthrôpénos avait été blessé. Il a déjà mentionné à deux reprises (p. 273¹¹⁻²¹, 401¹⁷⁻²⁰) que le prôtôstratôr reçut la dignité de grand duc après la mort de Michel Laskaris ; voir p. 400 n. 4. Sur la dignité de grand duc, voir GUILLAND, *BZ* 44, 1951, p. 212-240 = *Recherches*, I,

α'. "Οπως μεταξὺ λύπης καὶ ἡδονῆς ἐγένετο ὁ κρατῶν διὰ τὰ συμβάντα ἐν τῇ δύσει.

Οὕτω μὲν οὖν τῶν κατὰ τὴν δύσιν ξυμπεσόντων καὶ τοῦ κατὰ γῆν σφάλματος ἀντισηκωθέντος τῷ κατὰ θάλασσαν εὐτυχίματι, λύπης ὁ βασιλεὺς μεταξὺ 5 καὶ ἡδονῆς ἦν. "Ομως δὲ τοῖς λογισμοῖς ἐπιτρέπων τὰ πράγματα, τὸ μὲν δυστύχημα κλαπεῖσιν ἐτίθει, τὸ δ' εὐτύχημα περιφανῶς ἀριστεύσασιν· καὶ τὸ μὲν χλεύην οἶον ἡγεῖτο τοῦ ἀποστάτου, ἐργολαβοῦντος τὰ παρὰ δύνάμιν, τὸ δὲ πολέμου κατόρθωμα καὶ τρόπαιον ἀντικρυς. "Οθεν καὶ τὰ τῆς ἡδονῆς ἐνίκαι, νῆας ἐκείνας ἐννοοῦντος τῶν πολεμίων καὶ ἀνδρας ἐν 10 αὐταῖς πλείστους, τὰς μὲν καταχθείσας τῷ νεωρίῳ, τοὺς δὲ ταῖς εἰρκταῖς ἐκδοθέντας σιδηροδέτους καὶ μόνῃ θεᾷ τὸ κατ' αὐτῶν δεικνύοντας τρόπαιον. Ἐλύπει δὲ γε τὸν βασιλέα καὶ ὁ ταῖς κοπίσι κατάκοπος στρατηγός, ὡς ἐγγὺς δοκεῖν εἶναι διὰ τὰς πληγὰς τοῦ θανάτου· πρὸς γὰρ ταῖς ἄλλαις καὶ B 337 μίαν τὴν κατὰ νεφρῶν εἶχε καιρίαν, ἀπειλοῦσαν θάνατον. "Οθεν καὶ ἱατροῖς 15 ἐπιμεληθεὶς καὶ μόλις πρὸς τὸ ὑγιεινότερον κλίνας, τὸ περὶ αὐτοῦ δεδοικέναι τοὺς πολλοὺς ἀφηρεῖτο. Ἐπεὶ δὲ καὶ ἀγάλλειν ἔδει τοῦτον τὸν βασιλέα ἀντίποινα τῶν δεινῶν ὧν ἐκαρτέρησε, τῷ τοῦ μεγάλου δουκὸς τιμᾷ ἀξιώματι.

Ἄλλοι μὲντοι γε ἀδελφὸς τοῦ κρατοῦντος ὁ Ἰωάννης, τὴν αἰτίαν ἀπαιτηθεὶς παρ' ἦν καὶ τὰ τῆς δεσποτείας ἀπέβαλε σύμβολα καὶ γ' ἀποκριθεὶς τὰ ἐς 20 χάριν, ὡς, υἱὼν ἐκείνου ἀνδρωθέντων ἤδη, μὴ ἂν δίκαιον εἶναι δεσποτείας ὄνομα φέρειν τοὺς ἔξωθεν, καὶ προσαπεδέχθη. "Οθεν καὶ κοινὴν ἄλλως ἐκ χρυσοσύρματος καλύπτραν ἐνθέμενος, μελαμβάφεσι δὲ πεδίλοις καὶ τοῖς καθ' ἵππον στολισμοῖς χρώμενος, μόνον τὸ δεσπότης κεκληθῆναι ἀναφαίρετον εἶχε.

25

I Συγγραφικῶν (συγγραφικῶν C) ἱστοριῶν πέμπτη : ἱστοριῶν πέμπτη A om. B Γεωργίου τοῦ Παχυμέρη Μιχαὴλ Παλαιολόγος. Κεφάλαια τῆς πέμπτης βίβλου Poss. τῆς πέμπτης. E. Bekk. 2 α' om. AB 2-3 "Οπως — δύσει om. AB 4 τὴν om. B edd. 7 δυστύχημα : εὐτύχημα C || κλαπεῖσιν — εὐτύχημα om. A 8 χλεύην : χλεύειν C || ἀποστάτου : ὑπ- A 11 τὰς : ταῖς C 13 κατάκοπος : κατὰσκοπος A 15 ἀπειλοῦσαν : -α B 16 αὐτοῦ : αὐτοῦ A (dubie) edd. 18 ἐκαρτέρησε : -ερεῖ B edd. 23-24 μελαμβάφεσι — χρώμενος om. C 23 μελαμβάφεσι : μελεμ- AB Poss.

p. 535-562 (notice d'Alexis Philanthrôpénos, p. 549). L'ancien titulaire, Michel Laskaris, mourut probablement au cours de l'année 1272.

4. Voir ci-dessus, p. 433^{v-11}, avec la note correspondante. Sur la palette de la hiérarchie aulique, le noir est la couleur commune ou neutre, qui marque l'absence de dignité ; voir p. 85²⁸, 631², 657¹⁷. Dans sa réponse, Jean Palaiologos insiste sur le lien qui unit le despotat à la dignité impériale et approuve que le despotat soit réservé aux descendants de l'empereur ; voir FAILLER, *Despote*, p. 11, avec la note 1.

2. Comment, les habitants d'Orient faisant schisme, le patriarche fait pour cette raison un séjour dans cette région.

Mais les affaires de l'Église allaient manifestement mal, et le schisme grandissait, les Arséniates attirant toujours davantage¹ : ainsi, ceux qui avaient eu l'occasion de voir le patriarche Arsène n'étaient pas les seuls à faire schisme et à militer en sa faveur, mais les gens qui ne l'avaient absolument pas vu faisaient aussi de même, en se laissant entraîner par les autres. Le grand bruit qu'on faisait à propos d'une excommunication de Joseph² et qui excitait l'âme de la foule grossissait aussi de manière extraordinaire, bien que le patriarche, qui recevait d'abondantes sommes de l'empereur, augmentât ses libéralités envers ceux qui venaient à lui, car il n'y avait rien qu'il ne demandât sans le recevoir aussitôt ; aussi l'empereur disait-il souvent, en tenant le patriarche par son mandyas épiscopal, que c'était lui qui lui ouvrait les portes de l'Éden : en sa compagnie, il avait l'assurance d'y entrer lui aussi à la suite, car il n'y aurait personne pour faire obstacle³.

Quant à ceux-là donc qui habitaient la Ville et qui lui causaient des embarras en se détournant librement de lui, comme il ne pouvait rien faire d'autre que de ne prendre nul souci d'eux en fait d'honneur et de protection, non seulement il n'accédait pas à leurs désirs, mais il ignorait le plus possible leurs propos. Par contre, sachant qu'en Orient des hommes spirituels suaient dans la pratique des vertus et vivaient pour Dieu seul, apprenant qu'eux aussi étaient scandalisés, il s'empressa d'aller mettre en garde leurs esprits, en se montrant à leur regard même. Il conféra là-dessus avec l'empereur et, muni d'un grand et luxueux appareil, il partit vers l'Orient ; puis, abordant ces hommes, parmi lesquels se trouvait principalement Blemmidès⁴, admirable par la vertu et la science, il s'employa à se les gagner ; il s'efforça de les persuader en affirmant qu'il se rangeait lui aussi du côté d'Arsène et le considérait comme patriarche, sans se préoccuper le moins du monde de ce que l'on avait vainement ourdi contre celui-ci ; cependant, comme il était nécessaire que l'Église eût un pasteur, il était également nécessaire que quelqu'un tînt sa place en son absence ; on jugea que, comparativement aux autres, il serait l'homme utile ; c'est à lui en effet que s'attachait aussi l'empereur avec confiance : ainsi, non seulement il n'arriverait rien de mauvais et de funeste

1. Le chapitre 2 du livre V doit être rattaché au chapitre 28 du livre précédent, dont il offre une suite logique. Le passage intermédiaire (IV, 29-V, 1) est une longue anticipation. La situation qui est décrite dans ce chapitre 2 concerne les années 1267-1268 ; le voyage de Joseph doit être probablement daté de l'année 1268 ; voir *Chronologie*, II, p. 205-206.

2. Sur la prétendue excommunication de Joseph par le patriarche Arsène, voir p. 334-335 n. 2 et 3.

3. L'empereur fait allusion à la levée de l'excommunication que Joseph opéra en

β'. "Ὅπως, σχιζομένων τῶν κατ' ἀνατολήν, ὁ πατριάρχης διὰ ταῦτα τοῖς ἐκεῖ ἐπιδημεῖ.

Τὰ μέντοι τῆς ἐκκλησίας ἐνόσει περιφανῶς, καὶ τὸ σχίσμα εἰς μέγα ἤρето, τῶν Ἀρσενιατῶν ἐπὶ πλέον προστιθεμένων, ὡς μὴ μόνους ἐκείνους οἱ δὴ τῷ πατριάρχῃ Ἀρσενίῳ ἐντυχόντες εἶδον σχίζεσθαι τε καὶ ζηλοῦν ὑπὲρ 5 ἐκείνου, ἀλλὰ καὶ τοὺς μὴδ' ὅλως ἰδόντας, καθυπαγομένους τοῖς ἄλλοις. Πολὺ δὲ καὶ τὸ | περὶ τοῦ Ἰωσήφ φημιζόμενον, ὡς ἀφωρισμένος εἶη, αἰρό- B 338 μενον τὰς τῶν πολλῶν ψυχάς, ἐκτόπως ἐκύμαινε, καὶ ἐκεῖνος, συχνὰ λαμβάνων παρὰ βασιλέως χρήματα, τὸ φιλόδωρον τοῖς προσκειμένοις ἐπηύξανε — οὐ γὰρ ἦν ὁ ζητήσας οὐ παρευθὺς ἐλάμβανε —, ὡς λέγειν πολλάκις τὸν 10 βασιλέα, τοῦ ἱερατικοῦ μανδύου τὸν πατριάρχην κατέχοντα, ὡς αὐτὸς εἶη ὁ τὰς τῆς Ἐδέμ πύλας αὐτῷ ἀνοιγνύς, ὡς ἅμ' ἐκείνῳ καὶ αὐτὸν εἰσελθεῖν πιστεῦειν κατόπιν, μηδενὸς ἐμποδίσοντος.

Τοὺς μὲν οὖν ἄλλους, οἱ κατὰ πόλιν διατρίβοντες ἡνώχλουν, ἀνέδην ἐκτρέ- πόμενοι τοῦτον, οὐδὲν ἔχων δρᾶν ἄλλο ἢ τὸ μηδὲν φροντίζειν ἐκείνων εἰς 15 τιμῆς λόγον καὶ προστασίας, οὐχ ὅπως ἡξίου, ἀλλὰ καὶ ἡλόγει λεγόντων τὰ μάλιστα. Ἄνδρας δὲ πνευματικούς εἰδῶς κατ' ἀνατολήν ἀρεταῖς ἐνιδροῦντας καὶ Θεῷ μόνῳ ζῶντας, ἀκούων καὶ περὶ ἐκείνων ὡς σκανδαλίζοιντο, ἔσπευδε κἀκείνων τὰς γνώμας προκατασχεῖν, αὐτοῖς ὁμμασι θεαθεῖς τοῖς ἐκείνων. Καὶ δὴ περὶ τούτων τῷ βασιλεῖ κοινολογησάμενος, ὑπὸ πολλῇ τῇ σπατάλῃ 20 ἐνσκευασθεῖς, ἐπ' ἀνατολῆς ἤλαυνε καί, τοῖς ἀνδράσιν ἐφιστάς, ὧν δὴ καὶ ἐς τὰ μάλιστα ὁ θαυμαστός ἅμ' ἀρετὴν καὶ λόγον Βλεμμίδης ἦν, πολὺς | ἦν τοὺς B 339 ἄνδρας ὑποποιούμενος · καὶ προσέπειθε λέγων προσκεῖσθαι μὲν καὶ αὐτὸς Ἀρσενίῳ καὶ πατριάρχῃ ἡγεῖσθαι, τῶν κατ' ἐκείνου συσκευασθέντων διακενῆς μηδὲ τὸ βραχὺ φροντίζων · ὁμῶς δ' ἀνάγκης οὕσης τὴν ἐκκλησίαν ποιμαίνεσθαι, 25 ἀνάγκην εἶναι καὶ τινα τὸν ἐκείνου τόπον ἀποπληροῦν, ἐκείνου μὴ ὄντος · αὐτὸν δ' εἶναι παρὰ τοὺς ἄλλους δοκιμάσαι τὸν χρησιμεύοντα · αὐτῷ γὰρ προσκεῖσθαι καὶ βασιλέα πληροφορούμενον, ὥστε μὴ ὅπως ξυμβαίνειν τισὶ χαλεπὰ

1 β' om. AB 1-2 "Ὅπως — ἐπιδημεῖ om. AB 3 ἐνόσει : ἐννόσει A
4 Ἀρσενιατῶν corr. Bekk. : Ἀρσενιατῶν ABC Poss. 7 Πολὺ : ποτὲ edd. || τοῦ
Ἰωσήφ : ἐκείνου AB || ἀφωρισμένος : ἀφορ- BC 10 δ : ὁ C Poss. 13 ἐμποδίσον-
τος : -ίζοντος edd. 17 ἀρεταῖς om. edd. 20 κοινολογησάμενος : κον- A
21 ἐφιστάς : ἐπιστάς Bekk. || ἐς : εἰς AB edd. 22 Βλεμμίδης : Βλεμίδης B edd.
26 καὶ om. C edd. || τινα : τινας AB 27 χρησιμεύοντα : -εύοντα AB edd.

sa faveur le 2 février 1267 (IV, 25). Sur le terme mandyas, voir p. 342 n. 1. L'adjectif ἱερατικός a le même éventail de significations que le substantif dont il dérive ; voir p. 38 n. 2.

4. Sur Nicéphore Blemmydès, voir *PLP*, n° 2897. La graphie des manuscrits A et C (Blemmidès) a été conservée ; elle doit remonter à l'archétype, que le copiste de B ou son modèle a corrigé (Blémidès).

à certaines personnes attachées à Arsène, mais on favoriserait aussi beaucoup d'autres à cause de la bienveillance de l'empereur à son endroit¹.

Il tenait ce propos aux autres hommes spirituels et le tenait aussi à Blemmidès en personne ; il capta leurs bonnes dispositions par son affabilité ; quant à Blemmidès, il avait une autre visée, qui le persuadait de le reconnaître. En effet, cet homme, qui menait une existence de philosophe, était complètement retranché des choses d'ici-bas et insensible aux événements, sans inclinations ni passions, mais son esprit semblait n'être absolument pas contenu dans un corps ; aussi considérait-il qu'Arsène et Joseph c'était tout un : il ne prêtait pas attention aux faits bruts en eux-mêmes, de manière à estimer que celui-ci était la victime et celui-là l'usurpateur, parce qu'il considérait ces préoccupations comme le fait d'une intelligence terre à terre, qui n'a rien de plus à contempler que les choses présentes ; il connaissait au contraire la stabilité et l'immutabilité de Dieu d'une part et d'autre part l'impossibilité chez les hommes que rien demeure sur aucun point dans le même état, fût-ce un tout petit instant. Héraclite l'avait bien dit en effet : on ne peut se baigner deux fois dans la même eau ; et Cratyle encore mieux : pas même une fois². Du moment que les choses s'écoulaient comme un courant qui court toujours, il n'y avait rien de nouveau ni d'autrement étrange à ce qu'Arsène fût victime d'une injustice ; une chose en effet, et une seule, était nécessaire : la piété ; si celle-ci est observée, le reste est nécessairement banni par ceux qui choisissent de vivre comme il convient.

C'est pourquoi, il reçut Joseph, tout en se comportant avec lui de telle sorte que non seulement il ne sortit pas de sa cellule pour aller à sa rencontre, mais qu'à son approche il ne se leva même pas à distance, pas plus qu'il ne fit, pour lui complaire, quelque autre geste flatteur et servile. En effet, son penchant pour la philosophie et son attention aux formes des choses et à elles seules le rendaient insensible à ce qui regarde la matière ; possédant en esprit son désir, il en négligeait l'objet. C'est pourquoi, attentif non aux hommes, mais aux actes, il réservait à ceux-ci son admiration, se montrait ébloui et préférait marquer une considération différente de la considération humaine, qui consiste en politesses, prévenances, attitudes serviles et autres manières d'agir auxquelles nous nous complaisons, nous les humains. Il tenait ainsi en honneur ces comportements et se montrait plein d'admiration, les considérant comme des dons de Dieu ; mais les êtres qui les possédaient, il les prisait suivant

1. Pro-arséniate par nécessité, Joseph se présente comme le protecteur des Arséniates ; voir p. 408 n. 2. Dans son testament, il fait allusion aux souffrances que lui firent subir les Arséniates, qui « prétendaient » défendre le patriarche (LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 517⁹⁰⁻⁹⁸).

2. Contemporain de Socrate, Cratyle est un disciple d'Héraclite d'Éphèse (v^e siècle).

καὶ ἀνήκεστα προσκειμένοις ἐκείνῳ, ἀλλὰ καὶ πολλοῖς ἄλλοις εὖ γίγνεσθαι διὰ τὴν πρὸς αὐτὸν τοῦ βασιλέως ἀγαθοθέλειαν.

Τοῦτο καὶ πρὸς ἄλλους τῶν πνευματικῶν ἀνδρῶν ἔλεγε, τοῦτο καὶ πρὸς αὐτὸν Βλεμμίδην, καὶ παρεσύλα τὰς ἀπ' ἐκείνων εὐνοίας φιλοφρονούμενος · τῷ δέ γε Βλεμμίδῃ καὶ ἄλλο κατὰ σκοπὸν ἦν τὸ πείθον ἐκείνον δέχεσθαι. 5 Ἐπειδὴ γὰρ ἐκεῖνος, φιλόσοφον διαζῶν βίον, ὅλος τῶν ὧδε ἐξήρητο καὶ ἀπαθῶς εἶχε πρὸς τὰ γινόμενα, οὔτε τινὶ προσπαθῶν οὔτε μὴν ἐμπαθῶν, ἀλλ' ἦν ὁ νοῦς ἐκείνῳ ὡς εἰ μὴ σώματι ὅλως κατείχετο, ἐν ἐλογίζετο καὶ B 340 Ἀρσένιον εἶναι καὶ Ἰωσήφ, οὐ γυμνοῖς αὐτοῖς προσέχων τοῖς γιγνομένοις, ὡς τὸν μὲν κρίνειν ἀδικηθέντα, τὸν δ' ἐπιβήτορα — ταῦτα γὰρ 10 χαμερποῦς τινος διανοίας καὶ μὴδὲν ἐχούσης τῶν παρόντων πλέον εἰς θεωρίαν ἤγειτο —, ἀλλ' εἰδῶς Θεοῦ μὲν τὸ εὐσταθὲς καὶ ἀκίνητον, ἀνθρώπων δὲ τὸ μὴδὲν ἐν μὴδενὶ ἐπὶ τοῦ αὐτοῦ καὶ βραχὺ μένειν. Εὖ γὰρ καὶ Ἡρακλείτῳ εἰρῆσθαι τὸ μὴ ἐπὶ τοῦ αὐτοῦ εἶναι δις βάπτειν, καὶ Κρατύλῳ μᾶλλον ὡς μὴδὲ ἀπαξ · τῶν πραγμάτων δίκην αἵρου ῥεύματος παρατρεχόντων, μὴ 15 καινὸν εἶναι μὴδ' ἄλλως ξένον, εἰ καὶ Ἀρσένιος ἀδικοῖτο · τὸ γὰρ ἀναγκαῖον ἐν εἶναι καὶ μόνον τὸ εὐσεβές · τούτου δὲ τηρουμένου, τᾶλλ' ἀπερρίφθαι ἀνάγκη τοῖς αἰρουμένοις ζῆν κατὰ τρόπον.

Ταῦτ' ἄρα καὶ Ἰωσήφ ἐδέχετο, καίτοι πρὸς ἐκείνον οὕτως ἔχων ὡς μὴδὲ τῆς κέλλης ἐξελθὼν προὔπαντῆσαι, ἀλλὰ μὴδὲ προσιόντι προεξαναστῆ- 20 ναι μακρόθεν, μὴδ' ἄλλο τι τῶν εἰς θωπεῖαν καὶ σμικροπρέπειαν εἰς χάριν αὐτῷ διαπράξασθαι. Τὸ γὰρ πρὸς φιλοσοφίαν ἐπικλινὲς καὶ τὸ πρὸς | τὰ B 341 εἶδη καὶ μόνον τῶν πραγμάτων ἐπιβλητικὸν ἀμείλικτον ἐκείνον ἐτίθει τὰ πρὸς τὴν ὕλην, καὶ τὸ ἐφετὸν κατὰ νοῦν ἔχων παρεώρα τὸ ἐφιεμένον. Ὅθεν οὐκ ἀνθρώποις, ἀλλὰ πράγμασιν ἐπιβάλλων, ἐκείνοις μὲν ἐτήρει τὸ 25 θαῦμα καὶ ὑπερεξεπλήττετο καὶ ἄλλως τιμᾶν ἤρεϊτο ἢ τὴν κατ' ἀνθρώπους τιμὴν, ἣ δὴ δεξιώσεις ἔχει καὶ προὔπαντῆσεις καὶ δουλοπρεπεῖς καταστάσεις καὶ ἄλλ' ἅττα οἷς δὴ χαίρομεν ἄνθρωποι. Καὶ ταῖς μὲν ἐξέσιν ἐκείναις οὕτω δὴ τιμητικῶς εἶχε καὶ ὑπερεθαύμαζε, δῶρα Θεοῦ ταύτας ἡγούμενος ·

13-15 Cf. PLATON, *Cratyle*, 402 a ; ARISTOTE, *Métaphysique*, 1010 a 7.

1 καὶ ante ἐκείνῳ ante corr. add. A 2 τοῦ om. edd. 3 Τοῦτο — ἔλεγε om. C || τοὺς ante ἄλλους add. A 4 Βλεμμίδην : βλεμίδην B 5 Βλεμμίδῃ : βλεμίδῃ B 8 ὅλως : οὗτος A 9-10 γιγνομένοις : γιν- A 12 εὐσταθὲς : ἄστατον AB 13 γὰρ ante corr. iter. B 14 ἐπὶ om. A 17 ἀπερρίφθαι corr. Bekk. : -ίφθαι ABC Poss. 18 ἀνάγκη correxi : -η edd. 20 ἐξελθὼν : -θόντων AB 20-21 προεξαναστῆναι : ἐξ- C 21 σμικροπρέπειαν : -πέπειαν A || εἰς : καὶ A 22 τὸ om. A 24 τὴν om. edd.

P. POUSSINES, qui s'est interrogé sur l'origine de cet aphorisme (Bonn, I, p. 656-657), ne traduit pas le texte original de l'Histoire, mais la version abrégée, dont le rédacteur s'inspire du passage d'Aristote cité dans l'apparat. Sur les fragments de l'œuvre d'Héraclite qui ont été conservés, voir H. DIELS-W. KRANZ, *Die Fragmente der Vorsokratiker*, I, Berlin 1951, p. 139-190 ; G. S. KIRK, *Heraclitus. The Cosmic Fragments. A Critical Study*, Cambridge 1970, spécialement p. 367-385 (fragments 12 et 91).

l'idée qu'il se faisait : les événements n'arrivent pas tous selon Dieu et de manière convenable, mais aussi parfois selon l'homme, avec la permission de Dieu. Repoussant donc à tout jamais semblable sentiment de révérence, il afficha aussi alors devant Joseph ce comportement : il ne se proposait pas d'attenter à son honneur, mais il préférerait juger tout le monde de manière équivalente. De la sorte en effet, il observa aussi en philosophe le principe philosophique, en ne faisant pas acception de personne dans ce jugement qu'il avait formé à part lui.

Mais, conscient d'être lui aussi un homme et d'avoir à servir le destin, il régla ses affaires et confia ses volontés au papier ; les voici : le monastère demeurerait indépendant pour toujours, sans tomber d'aucune manière sous la dépendance d'un autre ; ce qu'il possédait venant des libéralités des empereurs et dont la somme totale en nomismata se montait au chiffre de cent livres serait conservé intact au monastère du Dieu-Vivant¹, car c'est au Vivant qu'il était proprement dédié ; cela servirait à l'entretenir et à combler le déficit. Ce document où il avait consigné ses volontés, il pria le patriarche en personne de le signer et de supplier instamment l'empereur de le confirmer, lorsqu'il serait de retour dans la Ville. Il en fut ainsi fait² ; mais Blemmides une fois mort, la coquille s'étant retournée, comme on dit, ils reprirent leurs ratifications et cassèrent les dispositions testamentaires ; ainsi les nomismata furent consacrés à l'entretien de la Grande Église, tandis que le couvent fut soumis comme métochion au monastère du Galésion³. Après avoir passé quelque temps en Orient, l'évêque Joseph rentra donc à Byzance⁴.

3. Comment Marie, la fille d'Eulogie, fut donnée en mariage à Constantin, l'empereur des Bulgares⁵.

Peu après, comme Irène, la femme de Constantin, l'empereur des Bulgares, était morte⁶, le souverain voulut amener celui-ci à conclure un pacte, afin qu'une trêve intervînt pour la région de l'Haimos⁷, ainsi que pour la Macédoine et la Thrace, d'autant que les armées étaient extrêmement épuisées par les guerres continuelles ; il lui envoie une ambassade⁸,

1. Fondé par Nicéphore Blemmydès, le monastère du Dieu-Vivant (cf. *Exode*, 3, 14) se trouvait à Êmathia, près d'Éphèse ; voir BLEMMYDÈS : Heisenberg, p. 72¹⁵⁻¹⁶ ; JANIN, *Églises des grands centres*, p. 247.

2. DÖLGER, *Regesten*², n° 1971 a (1270-1271) ; LAURENT, *Regestes*, n° 1391 (vers 1270-1271). Les deux actes doivent être placés plus tôt, sans doute en 1268 ; voir *Chronologie*, II, p. 206.

3. LAURENT, *Regestes*, n° 1405 (1273-1274). Nicéphore Blemmydès mourut au plus tard en 1274, peut-être beaucoup plus tôt, peu de temps après avoir rédigé son testament en 1268. La date de l'annulation du testament est sujette à la même incertitude ; voir *Chronologie*, II, p. 207 n. 10. Le métochion est un petit couvent qui dépend d'un monastère et dont le supérieur est nommé par l'higoumène de ce monastère.

4. Sur l'emploi du mot *ἐπαρχης*, voir p. 38 n. 2.

5. Cf. GREGORAS : Bonn, I, p. 130¹⁶⁻²².

6. Mariée à Constantin Tich en 1257, Irène Laskarina chercha avec persévérance

τοῖς δ' ἔχουσι, καθὼς ἂν καὶ κατελάμβανεν, εἶχεν, ὥς οὐ παντὸς γινομένου τοῦ γινομένου κατὰ Θεὸν καὶ ἀξίως, ἀλλ' ἐνίοτε καὶ κατ' ἄνθρωπον, παραχωροῦντος Θεοῦ. Τὴν γοῦν τοιαύτην δεισιδαιμονίαν αἰεὶ ποτ' ἀποτρεπόμενος, ἔδειξε καὶ τῷ Ἰωσήφ τότε τὴν ἔξιν, οὐ προθέμενος αὐτὸν ἀτιμοῦν, ἀλλ' ἐπ' ἴσων πᾶσι τὴν κρίσιν ἔχειν αἰρούμενος. Οὕτω γὰρ καὶ τὸ φιλόσοφον φιλοσό- 5 φως ἐπλήρου τῷ μὴ λαμβάνειν πρόσωπα εἰς τὴν τοιαύτην κρίσιν, ἣν καὶ καθ' αὐτὸν κέκρικε.

Πλὴν κάκεινος εἰδὼς ἄνθρωπος ὢν καὶ τῷ χρεῶν λειτουργήσων, ἐπεὶ, τὰ καθ' αὐτὸν διαθέμενος, χάρταις ἐδίδου τὸ βούλημα — τὸ δ' ἦν καθ' αὐτὴν 9 τὴν | μονὴν αἰεὶ ποτε διαμένειν, μηδὲν κατὰ μηδὲνα τρόπον ὑποπεσοῦσαν B 342 ἐτέρᾳ, καὶ ἅπερ εἶχεν ἐκ βασιλέων φιλοφρονήματα, ὥς συμποσοῦσθαι τὸ πᾶν τῶν νομισμάτων εἰς ἑκατὸν λιτρῶν ἀριθμόν, καὶ αὐτὰ τῇ μονῇ τοῦ ὄντος Θεοῦ (τῷ γὰρ ὄντι κυρίως καὶ προσανέκειτο), ἀναφαίρετα διατηρηθέντα, εἰς περιποίησίν τε καὶ τὴν τῶν ἐλλειμμάτων ἀποπλήρωσιν εἶναι —, τὸν δὴ τοιοῦτον τῶν διατεταγμένων χάρτην καὶ αὐτὸν ἡξίου τὸν πατριάρχην 15 ὑποσημαίνεσθαι καὶ γε βασιλέα ἐπικυροῦν λιπαρῶς ἀξιῶσαι, πρὸς τὴν πόλιν ἐπανελθόντα. Καὶ γέγονεν οὕτω, κἄν, ἀποθανόντος ἐκείνου, ὁστράκου φασὶ μεταπεσόντος, ἀνελάμβανόν τε τὰς ἐπικυρώσεις καὶ τὰ διατεταγμένα διέλυσεν, ὥς τὰ μὲν νομίσματα τῇ μεγάλῃ ταυτητὶ ἐκκλησίᾳ προσανατεθῆναι εἰς περιποίησιν, τὴν δὲ μονὴν ἐκείνην τῇ τοῦ Γαλησίου μονῇ ὑποτεθῆναι εἰς 20 μετόχιον. Ὁ γοῦν ἱεράρχης Ἰωσήφ, τῇ ἀνατολῇ ἐφ' ἱκανὸν διατρίψας, ὑπέστρεφεν εἰς Βυζάντιον.

γ'. Ὅπως τῷ Βουλγάρων βασιλεῖ Κωνσταντίνῳ ἡ τῆς Εὐλογίας θυγάτηρ Μαρία εἰς γάμον ἐξεδόθη.

Καὶ μετὰ μικρόν, τῆς τοῦ βασιλέως Βουλγάρων Κωνσταντίνου συζύγου 25 Εἰρήνης μεταλλαξάσης, εἰς σπονδὰς ὁ κρατῶν ἐκείνῳν θέλων συνάξει, ἐς ὃ τοῖς κατὰ τὸν Αἴμον καὶ αὐτῇ γε Μακεδονίᾳ καὶ Θράκῃ ἀνακωχὴν γενέσθαι, ἐπὶ πολλὴν δαπανωμένων τῶν στρατευμάτων τοῖς συνεχέσι πολέμοις, πέμψας δια|πρεσβεύεται, ὑπισχνούμενος εἰς κῆδος ἐκείνῳ δοῦναι καὶ τὴν B 343

6 Cf. *Luc*, 20, 21 ; *Galates*, 2, 6. 17-18 LEUTSCH, II, p. 45 n° 54.

5 πᾶσι τὴν κρίσιν ἔχειν : πᾶσιν ἔχειν τὴν κρίσιν B edd. 8 τῷ : τὸ edd. 10 ὑποπεσοῦσαν : ὑπεποῦσαν A 12 ποσὸν post ἑκατὸν ante corr. add. A 13 ὄντος : ὄντως A 15 δὴ : δὲ C edd. || τῶν om. B || διατεταγμένων : ἀποτεταγμένων (-ων edd.) B edd. 16 ὑποσημαίνεσθαι : ὑποσημῆνασθαι AB 18 διατεταγμένα : ἐπιτ- B 21 ἐφ' ἱκανὸν τῇ ἀνατολῇ transp. A 23 γ' om. AB 23-24 Ὅπως — ἐξεδόθη om. AB 24 Μαρία om. edd.

à venger son frère, Jean IV Laskaris, et ne cessa d'exciter son mari contre Michel VIII (voir p. 191¹⁵⁻¹⁹, 247¹⁻⁴, 279⁸⁻⁹). L'empereur espérait que la mort de la tsarine allait faciliter l'établissement de la paix avec la Bulgarie. On ignore la date de la mort d'Irène, que, d'après le contexte de l'Histoire, il faut placer vers 1268.

7. Une partie de l'Haimos appartenait à l'empire byzantin ; voir p. 278 n. 3.

8. DÖLGER, *Regesten*², n° 1969 (après juin 1269). En fait, l'ambassade doit être placée un peu plus tôt, en 1268 ; voir *Chronologie*, II, p. 207-208.

avec promesse de lui donner en mariage sa propre nièce Marie, la deuxième des filles d'Eulogie, à qui était marié auparavant Alexis Philès, le grand domestique¹. Et de fait les serments eurent lieu, qui incluaient Mésembreia et Anchialos² ; en effet, l'empereur détenait ces villes, qui appartenaient à Constantin, et il était juste que leur ancien propriétaire les reprît en guise de dot lors de la future alliance. L'empereur remplit les formalités du mariage avec le plus grand faste impérial ; en effet, l'empereur en personne et le patriarche accompagnèrent la future mariée ; arrivés à Sélybria³, après y avoir revêtu de ses habits d'impératrice celle que l'on envoyait en mariage à Constantin, ils l'envoyèrent à ce dernier avec une très nombreuse escorte, tandis qu'ils s'en revenaient de leur côté.

C'est ainsi que l'empereur s'acquitta des formalités du mariage, mais pour ce qui regarde les villes il atermoya ; tandis qu'en réalité il avait bien conscience que la Rhomaïde serait sérieusement amputée par là, il forgeait à Constantin de spécieux prétextes, en particulier l'impossibilité d'une remise immédiate, parce que les habitants de ces villes ne l'admettaient pas : celles-ci faisaient en effet partie de la Romanie, ils étaient eux-mêmes Romains, et il n'était pas raisonnable que des Romains fussent soumis à des Bulgares. Ce n'est pas toutefois que l'empereur en refusât définitivement la remise, mais il la faisait dépendre d'une circonstance, à savoir la naissance d'un enfant : lorsqu'apparaîtrait pour lui un héritier de race romaine, la cession aussi serait bien vue. Mais c'était là manifestement dérision et enchaînement de propos trompeurs de la part de qui se dérobaît derrière le temps. Néanmoins Constantin, fût-ce de mauvais gré, prit patience et ratifia le traité⁴, bien que celle qu'on lui avait donnée ne fût pas d'un aussi grand secours pour cet homme que pour la Rhomaïde. Mais, lorsqu'elle se vit avoir un enfant de lui, Michel⁵, Marie fut prise d'indignation et força son mari à rompre les accords et à faire la guerre, en réclamant les villes. C'est pourquoi, il survint des maux non négligeables, et il en fût survenu d'immenses, si l'empereur, en réalisant auparavant une alliance avec Nogaï en la personne de sa fille naturelle Euphrosyne⁶, n'avait contenu les élans de Constantin par

1. Sur Marie Kantakouzènè et le grand domestique Alexis Philès, voir p. 154 n. 2, p. 276 n. 1.

2. L'historien rapporte plus loin (V, 4-5) comment les deux villes situées sur la mer Noire échurent à Michel VIII.

3. Sur Sélybria (Silivri), voir p. 156 n. 4.

4. DÖLGER, *Regesten*², n° 1970 (après juin 1269). Il semble que ce régeste doive être dédoublé : les « serments » (p. 443²) furent échangés par le tsar de Bulgarie avec les ambassadeurs de Michel VIII et sont à dater, comme l'ambassade, de 1268 (voir p. 441 n. 8) ; le tsar de Bulgarie ne ratifia que plus tard le traité (p. 443²², 545⁴⁻⁵), en 1268 ou 1269.

5. Michel, fils de Marie Kantakouzènè et de Constantin Tich, fut couronné tout petit (VI, 2) et livré à Michel VIII avec sa mère en 1279 (VI, 8).

ἀδελφιδὴν ἑαυτοῦ Μαρίαν, τὴν τῶν θυγατέρων τῆς Εὐλογίας δευτέραν, ἥ δὴ συνώκει πρότερον ὁ Φιλῆς Ἀλέξιος καὶ μέγας δομέστικος. Καὶ δὴ τῶν ὄρκων προδάντων, ὡς συλλαμβάνεσθαι τούτοις καὶ Μεσέμβρειαν καὶ Ἀγχιάλον — ἐκείνου γὰρ οὕσας κατασχεῖν βασιλέα, καὶ αὖθις ἄξιον εἶναι τὸν πρὶν ἔχοντα λαμβάνειν αὐτὰς ἐπὶ τῷ γενησομένῳ ὡς προῖκα κήδει —, ὁ μὲν βασιλεὺς τὰ μὲν τοῦ κήδους ἐπλήρου ὡς λίαν φιλοτίμως καὶ βασιλικῶς · συνεξήει γὰρ τῇ νυμφευθησομένῃ αὐτὸς βασιλεὺς καὶ ὁ πατριάρχης ἂν Σηλυβρία γενόμενοι, ἐκεῖσε δεσποινικῶς μετασκευασάμενοι τὴν εἰς γάμον πεμπομένην τῷ Κωνσταντίνῳ, ἐκείνην μὲν ὑπὸ πλείστη δορυφορία πρὸς ἐκεῖνον ἀπέλυον, αὐτοὶ δ' ὑπέστρεφον. 5 10

Καὶ τὰ μὲν τοῦ κήδους οὕτως ὁ βασιλεὺς ἐξεπλήρου · τὰ δὲ περὶ τὰς πόλεις ἀνεβάλλετο, ταῖς μὲν ἀληθείαις εἰδὼς ἐντεῦθεν παραιρηθησομένην τὴν Ῥωμαῖδα τὰ κράτιστα, τῷ δὲ Κωνσταντίνῳ προφάσεις ἐπλάττετο πιθανάς, ἅλλας τε καὶ τὸ μὴ ἔχειν εὐθέως δοῦναι, μὴ τῶν ἐποίκων καταδεχομένων τῶν πόλεων · Ῥωμανίας γὰρ εἶναι μέρος ἐκείνας καὶ Ῥωμαίους αὐτούς, μὴ εἶναι δ' εὐλογον Ῥωμαίους ὑπὸ Βουλγάρους τελεῖν. Οὐ μὴν δ' εἰς τέλος ἀπέλεγε τὴν δόσιν ὁ βασιλεὺς, ἀλλὰ προσανήρτα καιρόν, τὸν τῆς τεκνογονίας δῆθεν, ὡς ἂν καὶ κληρονόμου τούτῳ | φανέντος ἐκ γένους Ῥωμαῖκοῦ, B 344 εὐπροσωποῖτο καὶ ἡ ἀπόδοσις. Τὰ δ' ἦσαν γέλως ἀντικρυς καὶ συνειρόμενον ψεῦδος τῷ χρόνῳ συγκρύπτοντος. Ὅμως δὲ γε καὶ ἄκων ὁ Κωνσταντῖνος ὑπέμενε καὶ ἐσπένδετο, εἰ καὶ ἡ δοθεῖσά οἱ οὐ τοσοῦτον βοηθὸς ἐκείνῳ ὅσον τῇ Ῥωμαῖδι. Ἐπεὶ δ' ἐξ ἐκείνου παιδίον ἐώρα τὸν Μιχαὴλ ἑαυτῇ, δεινὰ ἐποίει καὶ τὸν σύζυγον κατηνάγκαζε τὰς σπονδὰς τε διαλύειν καὶ πολεμεῖν, τὰς πόλεις προσαπαιτοῦντα. Κάντεῦθεν καὶ δεινὰ οὐκ ὀλίγα ξυνέβαινε, καὶ ξυμβεδήκει ἂν πλείστα, εἰ μὴ γε ὁ βασιλεὺς, κῆδος πρὸς τὸν Νογᾶν ἐπὶ νόθῳ τῇ Εὐφροσύνῃ φθάσας ποιῆσαι, ἀνείχε τε τὰς ὁρμὰς ἐκείνου τῇ πρὸς τὸν 25

20 Cf. EURIPIDE, *Phéniciennes*, 872.

1 ἑαυτοῦ : αὐτοῦ C 2 τὸ ante πρότερον add. C (supra lin.) edd. 6 ἐπλήρου : ἐπλήρει C 8 ἐκεῖσε — μετασκευασάμενοι om. C 12 παραιρηθησομένην corr. Bekk. : παραιρηθ- ABC Poss. 15 γὰρ om. AB 16 Βουλγάρους : -ων Poss. -ω Bekk. || εἰς : ἐς AB edd. 19 εὐπροσωποῖτο : -ποιεῖτο C Poss. 21 ὅσον : ὅσῳ C 22 ἐπέμπετο post Ῥωμαῖδι add. B edd. || δ' om. C 23 τε : γε B edd. || διαλύειν : λύειν B edd. 26 τε om. B edd.

6. DÖLGER, *Regesten*², n° 1984 a (vers 1272). Le mariage d'Euphrosyne, fille illégitime de Michel VIII, avec Nogaï, un chef de la Horde d'Or, doit être placé en 1269 ou 1270 ; voir *Chronologie*, II, p. 210-211. Ce mariage est également signalé par GRÉGORAS (Bonn, I, p. 149¹⁷⁻¹⁹), qui le lie à la dernière campagne de Michel VIII contre Jean Doukas de Thessalie en 1282 et qui donne le prénom d'Irène à la fille de l'empereur. Sur Nogaï et Euphrosyne, voir p. 242 n. 1 et 2.

ce geste obligeant envers Nogai et ruiné ses projets, car les Tatars devaient le prendre immédiatement à revers, s'il attaquait les territoires de l'empereur.

4. De Nogai et des Tatars, de leur passé, de leur premier empereur et législateur.

Ce Nogai était un homme puissant parmi les Tatars ; stratège avisé et rompu aux affaires, c'est avec de très nombreuses forces, composées de Tatars de même race, que ces gens appellent Mongols, qu'il fut envoyé par les chefs de sa nation, qui se trouvaient sur la Caspienne et qu'on appelle khans ; il se jette sur les peuplades qui étaient établies au nord de l'Euxin et qui étaient jadis soumises aux Romains, mais qui, une fois la Ville prise et la situation des Romains devenue précaire, privées de leurs maîtres, se trouvaient être indépendantes¹. Aussi est-ce sans peine que Nogai, dès qu'il parut, se les concilia et se les soumit. A la vue de contrées fertiles et de populations capables par elles-mêmes de former un État, il se révolte contre ceux qui l'avaient envoyé et s'approprie ces populations. Avec le temps, les habitants de l'intérieur, je veux dire les Alains, les Zéchiens, les Goths, les Russes et les différentes nations limitrophes², se mêlent à eux, apprennent leurs habitudes et avec l'habitude changent de langue et d'habillement et deviennent leurs alliés. En peu de temps, le peuple envahisseur des Tatars se convertit en une foule incalculable, et ils deviennent irrésistibles, où qu'ils aillent, grâce à leurs armées ; ainsi, lorsque quelques-uns des maîtres cités plus haut marchèrent contre eux en tant que sécessionnistes et selon la loi de la guerre, non seulement ils ne l'emportèrent pas, mais ils échouèrent et tombèrent pour la plupart.

Ce peuple se complait dans la simplicité et l'affection mutuelle ; il est méchant et prompt à la guerre ; il se suffit pour vivre et ne s'inquiète ni ne se préoccupe de subsistance. En effet, le législateur qu'ils eurent à l'origine n'était pas Solon ou Lycurgue ou Drakôn, car ce furent là pour les Athéniens, les Lacédémoniens et quelques autres les sages législateurs de gens sages et les savants législateurs de gens qui avaient l'intelligence de la science³. Ce fut au contraire un homme inconnu et vil en tout : il commença par être forgeron, puis il fut établi khan, chef, pourrait-on

1. Sur Nogai et sur les Tatars, voir respectivement p. 242 n. 1 et p. 32 n. 2. S'il ne fait pas erreur sur l'implantation des peuplades mongoles, l'historien désigne ici par khan, non le grand khan, mais le khan de la Horde d'Or, dont la capitale était à Sarai, non loin de la mer Caspienne.

2. Pachymérès mentionne diverses peuplades du nord de la mer Noire. Les Alains, les Zéchiens ou Circassiens et les Goths étaient respectivement d'origine iranienne, sarmate et germanique. Les Rhôs (Rhôsoi dans la version abrégée) sont des Scandinaves. Après la mort de Nogai, une troupe d'Alains vint grossir l'armée d'Andronic II (X, 16).

Νογᾶν δεξιῶσει καὶ διέλυε τὰ βουλευύματα, ὥς αὐτίκα κατόπιν ἐπιδρα-
μουμένων τῶν Τοχάρων, ἦν αὐτὸς ἐπὶ τοῖς βασιλέως.

δ'. Τὰ περὶ τοῦ Νογᾶ καὶ Τοχάρων, ὅπως εἶχον τὸ πρὶν, καὶ περὶ τοῦ
πρώτου βασιλέως καὶ νομοθέτου αὐτῶν.

Ὁ δὲ Νογᾶς οὗτος κράτιστος ἦν ἀνὴρ τῶν Τοχάρων, εἰς στρατηγίαν τε 5
ξυνητὸς καὶ τρίβων τοῖς πράγμασιν, δὲ ἅμα πλείσταις δυνάμεσιν ἐξ ὁμογενῶν
Τοχάρων, οὓς αὐτοὶ Μουγουλίους λέγουσιν, ἐξαποσταλεις ἐκ τῶν κατὰ τὰς
Κασπίας ἀρχόντων τοῦ γένους, οὓς κάνιδας ὀνομάζουσιν, εἰσβάλλει τοῖς
ἀνὰ τὸν Εὐξείνιον βορείοις ἔθνεσιν, ἃ δὴ τὸ πάλαι τοῖς Ῥωμαίοις ὑπήκουε, 9
τῆς πόλεως δ' ἀλούσης καὶ τῶν πραγμάτων εἰς στενὸν | καταστάντων B 345
Ῥωμαίοις, τῶν κυρίων ἀπολειφθέντα, αὐτόνομα ἦν. Ταῦτ' ἄρα καὶ ἀκονιτὶ
φανείς προσελάμβανε καὶ κατεδουλοῦτο. Ἰδὼν δὲ χώρας ἀρετώσας καὶ ἔθνη
εἰς ἀρχὴν κατὰ σφᾶς αὐτάρκη, ἀφηγιάζει μὲν τῶν πεμφάντων καὶ ἑαυτῷ
τὰ ἔθνη προσκᾶται. Ὡς δὲ χρόνου τριβομένου, ἐπιμιγνύντες σφίσιν οἱ
περὶ τὴν μεσόγειον κατφικημένοι, Ἀλανοὶ λέγω, Ζίλχοι, Γότθοι καὶ Ῥῶς 15
καὶ τὰ προσοικοῦντα τούτοις διάφορα γένη, ἔθνη τε τὰ ἐκείνων μανθάνουσι
καὶ γλῶτταν τῷ ἔθει μεταλαμβάνουσι καὶ στολήν, καὶ εἰς συμμάχους
αὐτοῖς γίνονται. Καὶ μετ' οὐ πολὺ εἰς πλῆθος ἀριθμοῦ κρεῖττον ὁ ἐπελθὼν
τῶν Τοχάρων λαὸς ἐνδίδωσι, καὶ ἀνυπόστατοι, ὅπου ἴοιεν, γίνονται ταῖς
δυνάμεσιν, ὥς καὶ τινας τῶν ἄνω κυρίων, πολέμου νόμφ ἐπ' αὐτοὺς ὥς 20
ἀποστάντας ἰόντας, οὐχ ὅπως περιγενέσθαι, ἀλλὰ καὶ σφαλῆναι, τὰ πλεῖστα
πεσόντας.

Ἔστι δὲ τὸ ἔθνος ἀπλότῃ μὲν χαῖρον καὶ φιλαλληλίᾳ, πονηρόν τε καὶ
ὀξύ πρὸς πολέμους καὶ τὴν ζωὴν αὐταρκες καὶ γε τὰ κατὰ τὸν βίον ἀνεπι-
νόητόν τε καὶ ἀπρομήθευτον. Ἐχρήσαντο γὰρ ἀνέκαθεν νομοθέτῃ οὐ 25
Σόλωνι ἢ Λυκούργῳ ἢ Δράκοντι — οὗτοι γὰρ Ἀθηναῖοις καὶ Λακεδαιμονίοις
καὶ τισιν ἄλλοις οἱ νομοθέται σοφοὶ σοφοῖς καὶ συνετοῖς τὰ ἐς λόγον λόγιον —,
ἀλλ' ἀνδρὶ ἀγνώτῃ καὶ τὸ πᾶν πονηρῷ, χαλκεῖ μὲν τὸ πρῶτον, | εἶτα δὲ καὶ εἰς B 346

11-12 Cf. LEUTSCH, II, p. 633 n° 19 a.

2 ἦν : ἂν AB 3 δ' om. AB 3-4 Τὰ — αὐτῶν om. AB 5 οὗτος : αὐτὸς C
edd. 8 Κασπίας : κασπύας A 9 ἔθνεσιν : -ι A 15 Ἀλανοὶ : ἄλλανοὶ B ||
καὶ ante Γότθοι add. edd. || καὶ om. edd. || Ῥῶς : Ῥῶσοι V edd. 16 τὰ ἐκείνων :
τάκεινων A 17 γλῶτταν : γλῶσσαν AB edd. 18 ὁ om. B 20 ὥς om. C edd.
21 ἀποστάντας : -άτας B edd. 21-22 πεσόντας τὰ πλεῖστα transp. B 23 δὲ
om. B edd. 23-24 πονηρόν — πολέμους : καὶ ὀξύ τε πρὸς πολέμους καὶ πονηρόν
B edd. 24 τὸν om. AB edd. 28 τὸ πρῶτον : τῷ πρώτῳ C.

3. Sur Solon et Lycurgue, déjà mentionnés par l'historien, voir p. 287 n. 3. Quant à l'Athénien Drakôn, il publia au VII^e siècle un code dont l'adjectif draconien nous rappelle la sévérité.

dire ; il fit quitter les Portes Caspiennes à ce peuple décidé à émigrer et il leur promettait de toujours vaincre, à la condition d'observer leurs lois particulières¹. Les voici : avoir en aversion les choses délicates, se contenter du tout-venant, cultiver l'amour mutuel, fuir l'individualisme, rechercher la société, ne se donner aucune peine pour sa subsistance, manger de tout sans rien tenir pour impur, vivre avec de très nombreuses femmes et leur remettre le soin de procurer le nécessaire, en sorte qu'à la fois la race se multipliât et qu'on eût ce dont on pouvait avoir besoin, n'acquérir aucun bien foncier et ne pas s'attarder à construire des maisons, mais aller et venir suivant l'utilité et, si l'on avait besoin de nourriture, utiliser la flèche pour chasser ou piquer son cheval pour en avaler le sang ; si quelqu'un avait besoin d'une nourriture plus solide, enfermer ce sang dans un boyau de mouton et le placer sous la selle : ainsi, légèrement coagulé sous l'action de la chaleur qui s'en dégageait, il fournissait un repas ; s'il arrivait à quelqu'un de trouver une pièce d'étoffe, la coudre à son vêtement, en quelque état qu'elle se trouvât et même si le vêtement n'en avait pas besoin : le but était d'obtenir que, entraînés à faire cela sans qu'il en fût besoin, lorsqu'en cas de besoin ils étaient forcés de le faire, ils n'eussent pas honte d'insérer les pièces neuves sur les vieux habits ; et ainsi, vivre de leur côté en toute insouciance, en recevant du gynécée sarisse, selle, vêtements et vivres eux-mêmes, et d'autre part, en faisant la guerre, s'emparer du bien d'autrui, sans autre inquiétude. En se tenant fermement à ces commandements du législateur Gengis-Khan² — car à présent je me rappelle son nom —, ils pratiquent la vérité dans les paroles et la justice dans les actes, l'une convenant à la liberté de l'âme et l'autre à la rectitude de l'esprit : ainsi, il n'y a pas de tromperie dans ce que l'on peut entendre dire à un autre et il n'y a pas d'intrigue dans ce qu'un autre peut faire à celui-là.

Mais l'empereur contracta alors une alliance avec Nogaï, leur chef, et il ne cessait pas de lui envoyer de très nombreux présents, tant pour l'usage vestimentaire que pour la variété alimentaire, en y ajoutant libéralement des tonneaux entiers de vins parfumés. Voyant ce qu'il y avait à manger et à boire, Nogaï le recevait avec plaisir et acceptait d'autre part de l'or et de l'argent sous forme de coupes ; quant aux divers articles, soit de coiffure, soit d'habillement — car l'empereur lui en envoyait aussi libéralement —, il les palpaît des mains et demandait

1. Gengis-Khan (Čingiz-Khan), dont Pachymérès mentionne le nom plus bas (p. 447²¹), naquit probablement en 1167, devint le chef des peuples mongols en 1206 et mourut le 25 août 1227 ; voir *EI*³ 2, 1965, p. 42-44 (J. A. BOYLE). La légende selon laquelle Gengis-Khan était un forgeron provient du nom qu'il porta d'abord et qui signifie forgeron : Temüdjin. Les Mongols franchirent en 1222 les Portes Caspiennes (défilé du Taurus) et parvinrent ensuite jusqu'en Crimée.

2. La tradition manuscrite montre que l'étymologie du nom de Gengis-Khan se trouvait en marge du modèle commun des trois manuscrits A, B et C. Seul A est fidèle au modèle. B et C ont inséré la note dans le corps du texte, mais non à la même place.

κάνιν — ἄρχοντά τις εἴποι — καταστάντι, δς καὶ ἐκ Κασπίων πυλώνων ἀνιστῶν τὸ ἔθνος ἐξελεῖν θαρρήσαν, καὶ σφίσιν αἰεὶ τὸ νικᾶν ὑπετίθει, εἰ τοῖς ἰδίοις νόμοις προσέχρειεν. Οἱ δ' ἦσαν τοῖς ἄδροις ἀπέχθεσθαι, τοῖς τυχοῦσιν ἀρκεῖσθαι, τὸ φιλάλληλον ἔχειν, τὸ αὐτόνομον ἀποστρέφεσθαι, τὸ κοινωνικὸν ἀσπάζεσθαι, τὸ μηδὲν περὶ βίου σπεύδειν, τὸ πάσαις χρᾶσθαι τροφαῖς, 5 μηδὲν τῶν βεβήλων ἔχοντας, τὸ γυναιξὶ ξυνοικεῖν πλείσταις καὶ ταύταις προσανατιθέναι τὸν τῶν ἀναγκαιῶν προσπορισμὸν, ὥς ἅμα μὲν τὸ γένος πληθύνεσθαι, ἅμα δ' ἔχειν καὶ ὧν δέοιντο, τὸ μηδὲν τῶν καθ' ὑπόστασιν κτημάτων προσκτᾶσθαι, μηδ' ἐμμένειν κτίσμασιν οἴκων, ἀλλὰ μεταβαίνειν καὶ μεταφοιτᾶν πρὸς τὸ χρήσιμον, κἂν χρεῖα τροφῆς εἴη τῷ, ἣ διστῶ χρωμένους 10 θηρᾶν ἢ καὶ, τὸν ἵππον ἐκκεντοῦντας, ἐκροφᾶν αἵματος, εἰ δέ τῷ καὶ στεγανωτέρας προσδέοι τροφῆς, ἐγκάτῳ οἴδς τὸ αἷμα συγκλείοντας, ὑπὸ τὴν ἐφεστρίδα τιθέναι, ὥς ἐντεῦθεν μικρὸν συσταθὲν ἐκ τῆς ἐκεῖθεν θερμότητος, δεῖπνον προστίθεσθαι, κἂν τί που ῥάκος ἐντυχὼν τις εὖροι, ἐπιρράπτειν τῇ ἀμπεχόνῃ, κἂν οἶον ἐκεῖνο καὶ ἦ, κἂν ἡ ἀμπεχὼν μὴ δέοιτο — ὁ δὲ σκοπός, 15 ὥς ἂν καὶ ἄνευ χρεῖας τοῦτο ποιοῦντες, ἐπὶ τῆς χρεῖας ποιεῖν ἀναγκαζόμενοι, B 347 μὴ αἰσχύνονται τοῖς παλαιοῖς τὰ νέα προσεπεμβάλλοντες —, καὶ οὕτως αὐτοὺς μὲν ἐν ἀνέσει παντοίᾳ ζῆν, σάριτταν καὶ ἐφεστρίδα καὶ ἔνδυμα καὶ αὐτὴν ζῶν παρὰ τῶν τῆς γυναικωνίτιδος ἔχοντας, αὐτοὺς δὲ πολεμοῦντας τὰ τῶν ἄλλων ἔχειν, μηδὲν πολυπραγμονήσαντας. Ταῦτα τὰ τοῦ νομοθέτου 20 Τζιγκίσκανι — νῦν γὰρ ἀνεμνήσθην τοῦνομα — παραγγέλματα ἐν ἀσφαλεῖ ἔχοντες, ἀλήθειάν τε ἐν λόγοις ἀσκοῦσι καὶ δικαιοσύνην ἐν πράξεσι, τὸ μὲν ἐλευθερίᾳ προσῆκον ψυχῆς, τὸ δ' εὐθύτητι γνώμης, ὥς ἀνεξαπάτητον μὲν εἶναι οἷς ἂν ἀκούοι τις ἐτέρου λέγοντος, ἀνεπιβούλευτον δὲ οἷς πρᾶττοι ἂν πρὸς ἐκεῖνον ἕτερος. 25

Ἀλλὰ Νογᾶν μὲν κηδεύσας ὁ βασιλεὺς τηνικάδε, τὸν ἐκείνων ἄρχοντα, πέμπων οὐκ ἀνίει πλεῖστα, ὅσα τε πρὸς ἐνδυμάτων χρῆσιν καὶ ὅσα πρὸς τροφῶν ποικιλίαν, πρὸς δὲ καὶ ἀνθοσμῶν οἴνων ὅλας πιθάνκας φιλοτιμούμενος. Ὁ δὲ τὰ μὲν εἰς βρῶσιν καὶ πόσιν μαθὼν ἡγάπα λαμβάνων καὶ χρυσὸν 30 δὲ καὶ ἄργυρον ἐν ἐκπώμασι προσεδέχετο · τὰ δὲ ποικίλα ἢ πρὸς καλύπτρας ἢ πρὸς ἐνδύματα — ἐφιλοτιμεῖτο γὰρ καὶ ταῦτα προσαποστέλλων ὁ βασιλεὺς — ἀφώμενος ταῖς χερσίν, ἀνηρώτα τὸν διακομισάμενον εἰ χρησιμεύει

1 Κασπίων corr. Bekk. : -ιῶν ABC Poss. 3 ἀπέχθεσθαι : ἀπέχεσθαι AB edd.
4-5 τὸ κοινωνικὸν ἀσπάζεσθαι om. B 5 βίου : βίον A || σπεύδειν : πεύδειν A ||
χρᾶσθαι : χρῆσθαι B edd. 6 ξυνοικεῖν : συν- edd. 7 τὸν : τὸ C || ἀναγκαιῶν mg.
suppl. C || προσπορισμὸν : πορισμὸν AB edd. 8 ἔχειν : ἔχοι AB || τὸ : τῷ B 8-9
προσκτᾶσθαι κτημάτων transp. B edd. 10 ἦ om. B edd. 12 προσδέοι corr. Bekk. :
-ει ABC Poss. || τροφῆς ante corr. iter. A || ἐγκάτῳ : -ων B 14 προστίθεσθαι :
τίθεσθαι C edd. || ῥάκος : ῥάκκος B 17 αἰσχύνονται : -οῖτο B 18 ἐφεστρίδα : -ας A
20 πολυπραγμονήσαντας : -νήσαντες A -νούντας B edd. || τὰ om. B edd. 21 Τζιγκίς
γὰρ τὸ (τὸ om. A) ὄνομα, ὁ δὲ κάνις βασιλεὺς mg. A post τοῦνομα add. B edd. post
Τζιγκίσκανι add. C || τὰ ante παραγγέλματα add. B edd. 22 ἔχοντες : κατέχοντες
B || ἀσκοῦσι : ἀσκοῦντες B 23 ἐλευθερίᾳ : -αν B || ἀνεξαπάτητον : -οι B 24 ἀκούοι :
-ει A 29 καὶ πόσιν iter. C 30 προσεδέχετο : προσεκδέχετο B Poss. 31 προσα-
ποστέλλων : -έλων B.

au porteur si la coiffure servait à préserver la tête de la fatigue et de la douleur, si la perle incrustée pouvait en écarter les éclairs, si la pierre était de quelque secours pour les coups de la foudre, de sorte que celui qui la porte ne soit pas foudroyé, si les habits somptueux d'autre part concouraient à préserver les membres de la fatigue. Si on lui disait non, il les rejetait, ou bien, après s'en être revêtu un court moment, juste assez pour sacrifier à l'amitié, il s'en dévêtait aussitôt et reprenait ses habits coutumiers en peau de chien ou de mouton, et il se glorifiait plus de les porter qu'il ne le faisait de ces habits somptueux. Il en fit de même pour les coiffures, préférant aux articles superflus, fussent-ils somptueux, ceux qui étaient d'un usage indispensable. Si le messager affirmait trompeusement que le présent procurait au porteur une aide quelconque où que ce fût, il le portait aussitôt avec confiance, en considération non des pierres et des perles, mais de l'utilité.

Ainsi donc l'empereur disposait de Nogaï, prêt à attaquer Constantin et à razzier son pays, si celui-ci envahissait les terres de l'empereur ; aussi ne se contentait-il pas de s'attacher fermement à Mésembreia et Anchialos, mais tenait-il encore fortement en mains Sôzopolis, Agathoupolis, Kans-tritzion et d'autres forteresses¹, que les forces de l'empereur restaurèrent et acquirent à l'empereur, sans céder l'ombre d'une forteresse. Il tenait en effet Mésembreia d'un droit ancien, puisqu'il la reçut de Mytzès.

5. De Mytzès ; comment il livra Mésembreia à l'empereur².

Ce Mytzès, pour qu'en reprenant l'affaire je fasse un récit plus facile à comprendre, était le gendre d'Asen et le beau-frère de Théodore Laskaris³. Asen était ce prince qui, comme on l'a mentionné⁴, s'unit à l'empereur Jean Doukas et attaqua avec lui les régions d'Occident, un homme qui portait les marques d'un amour absolu du beau. Lorsque donc mourut Asen et que Mytzès, qui était bulgare, hérita de l'empire des Bulgares⁵, il vint d'une part à se heurter à l'empereur, au point de s'engager souvent par haine dans la guerre contre les armées des Romains, et il vint d'autre part à se heurter aussi à de nombreux Bulgares, qui se

1. Parmi ces cinq villes situées sur la mer Noire, les trois premières se trouvaient sur le golfe de Burgas : Mésembreia (Nesebăr), Anchialos (Pomorie) et Sôzopolis (Sozopol). Agathoupolis (Achtopol) se trouvait plus au sud. On ignore l'emplacement de Kanstritzion ; voir ZLATARSKI, *Istorijsa*, p. 505. Mésembreia et Anchialos ont déjà été mentionnées. Les trois manuscrits ont transmis la graphie Agathioupolis, qui a été corrigée dans l'édition ; dans les deux autres cas où ce toponyme est mentionné dans l'Histoire (livres XI et XIII), les manuscrits s'accordent sur la graphie Agathopolis. Pour la graphie Mésembreia, voir FAILLER, *Pachymeriana*, p. 195-196.

2. Cf. AKROPOLITÈS : Heisenberg, p. 152¹-153² ; SKOUTARIÔTÈS : Sathas, p. 533²⁻²² ; GRÉGORAS : Bonn, I, p. 60²-61¹⁷.

3. Le développement contenu dans ce chapitre est déjà annoncé plus haut (p. 279¹⁹⁻²⁰) et résumé dans le chapitre précédent (p. 443⁴⁻⁵). Mytzès était le gendre de Jean II Asen (1218-1241) et le beau-frère de Michel II Asen (1246-1257). Après la mort de ce dernier, Mytzès occupa quelque temps le trône de Bulgarie, mais il fut supplanté par

πρὸς κεφαλὴν ἐπὶ τῷ ἄπονον εἶναι καὶ | ἀνάλητον ἢ καλύπτρα, εἰ ὁ B 348 ἐπανεσπαρμένος μάργαρος ἀμύνειν ἔχοι ταύτη τὰς ἀστραπάς, εἰ εἰς βροντῶν κτύπους, ὥστε μὴ ἐμβρόντητον γίνεσθαι τὸν φοροῦντα, ὁ λίθος συναίρειτο, εἰ τὰ πολυτελῆ αὖθις ἐνδύματα εἰς ἀπονίαν μελῶν συλλαμβάνοι. Εἰ μὲν οὐκ ἔλεγον, παρερρίπτει, ἥ καὶ ἐνδυθεὶς ἐπ' ὀλίγον, ὅσον τὰς φιλίας ἀφο- 5 σιώσασθαι, ἀπεκδυόμενος παραυτίκα, μετελάμβανε κυνὴν ἢ προβατὴν τὴν συνήθη καὶ φορῶν ἐκυδροῦτο πλέον ἢ ὅσον ταῖς πολυτελέσι στολαῖς. Ὡσαύτως καὶ ἐπὶ ταῖς καλύπτραις ἐποίει, τὰ πρὸς χρῆσιν ἀναγκαῖα τῶν περιττῶν, καὶ ἦν τῶν πολυτελῶν, ἀνθαιρούμενος. Εἰ δ' ἐκεῖνος πλαττόμενος ὄνησιν φέρειν ἔλεγε τῷ φοροῦντι τὸ κτέρας τὴν οἰانوῦν τε καὶ ὁπουδήποτε, 10 εὐθὺς πιστεύων ἐφόρει, οὐ λίθοις οὐδὲ μαργάροις, ἀλλ' ὠφελεία προσέχων.

Τοῦτον τοιγαροῦν ἔχων ὁ βασιλεὺς ἔτοιμον τοῦ Κωνσταντίνου καταδραμεῖσθαι καὶ τὴν ἐκεῖνου σκυλεύειν χώραν, εἰ τοῖς τοῦ βασιλέως ἐκεῖνος ἐπίοι, οὐ Μεσεμβρείας μόνον στερρῶς ἀντείχετο καὶ τῆς Ἀγχιάλου, ἀλλὰ καὶ Σωζόπολιν καὶ Ἀγαθούπολιν καὶ Κανστρίτζιον καὶ ἄλλ' ἅττα φρούρια, 15 ἅπερ οἱ τοῦ βασιλέως ἐπισκευασάμενοι προσεκτῶντο τῷ βασιλεῖ, καὶ λίαν ἐν χερσὶν εἶχε, μὴδὲ φρουρίου σκιὰν προϊέμενος. Μεσεμβρείαν γάρ καὶ B 349 ἐκ δικαίου πάλαι ποτ' εἶχε, λαβὼν παρὰ τοῦ Μυτζῆ.

ε'. Τὰ περὶ τοῦ Μυτζῆ καὶ ὅπως δέδωκε βασιλεῖ τὴν Μεσεμβρείαν.

Ὁ δὲ Μυτζῆς οὗτος, ἵν' ἐπαναλαδῶν εὐμαθέστερον διηγῆσωμαι, γαμβρὸς 20 μὲν ἦν ἐπὶ θυγατρὶ τῷ Ἀσάν, σύγγαμβρος δὲ Θεοδώρου τοῦ Λάσκαρι. Ἀσάν δ' οὗτος ἦν ὃν λόγος καὶ Ἰωάννη συνελθεῖν τῷ Δούκα καὶ βασιλεῖ καὶ γε σὺν ἐκείνῳ τὰ κατὰ δύσιν ἐπιδραμεῖν, φιλοκαλίας πάσης ἔχοντα δείγματα. Ὡς γοῦν ἐκεῖνος ἐτελεύτα καὶ οὗτος τὴν ἀρχὴν διεδέχετο τῶν 25 Βουλγάρων, Βούλγαρος ὢν, συνέβαινε μὲν οἱ προσκρούειν καὶ βασιλεῖ, ὥς καὶ πολλάκις δι' ἔχθρας ἰέναι καὶ πολέμων τοῖς τῶν Ῥωμαίων στρατεύμασι, συνέβαινε δὲ προσκρούειν καὶ πολλοῖς ἅμα καὶ μεγιστᾶσι τῶν Βουλγάρων

1 ἢ καλύπτρα ante εἶναι transp. A om. B 2 ἐπανεσπαρμένος : ἐνεπεπορμένος scr. et -πη- supra lin. add. B (ἐνεπεπορπημένος leg. b) 5 ἥ : εἰ edd. 8 τὰ ... ἀναγκαῖα : τὴν ... ἀναγκαῖα C τὴν ... ἀναγκαῖαν (ἀναγκαῖαν Poss.) edd. 13 σκυλεύειν : -εὔσειν A 14 ἀντείχετο : ἀντίχετο C 15 Ἀγαθούπολιν correxi : Ἀγαθιού-ABC edd. || Κανστρίτζιον : -ζιον edd. 19 ε' om. AB || Τὰ — Μεσεμβρείαν om. AB iter. C 20 Μ[υτζῆς] init. lin. om. A || διηγῆσωμαι : -ομαι C 21 τῷ : τοῦ B || σύγγαμβρος : σύγαμβρος B || βασιλέως post Θεοδώρου add. A 24 διεδέχετο : ἐδέχετο B edd. 25 συνέβαινε (συνέβαιναι C) μὲν οἱ : συνέβαινε μὲν A συνέβαινέν οἱ μὲν B edd. || καὶ βασιλεῖ προσκρούειν transp. A 26 ἰέναι post Ῥωμαίων transp. B edd. || καὶ² om. C 27 καὶ post δὲ add. A.

Constantin Tich. Il était en outre le beau-frère de Théodore II Laskaris, car l'un et l'autre avaient épousé l'une des filles de Jean II Asen, respectivement Marie et Hélène.

4. Ci-dessus, p. 115¹⁶⁻¹⁸.

5. L'historien semble placer la mort de Jean II Asen (1218-1241) en 1257 et ignorer ainsi les règnes intermédiaires. Il ne mentionne d'ailleurs pas les prénoms des tsars et confond d'autant plus facilement Jean II Asen et Michel II Asen.

trouvaient être en même temps des notables, et à tomber dans des troubles anormaux. C'est pour cela que, lui portant envie, ils penchent du côté de Constantin, un demi-Serbe de naissance¹. Ce qui lui manquait donc pour avoir le pouvoir au titre de sa naissance, puisqu'il n'avait aucun lien avec Asen, il l'obtint en prenant pour femme la petite-fille de ce dernier, que Jean lui envoya, et acquit ainsi le même droit que Mytzès au pouvoir impérial d'Asen².

Constantin tenait Tirnovo et portait avec éclat les honneurs de la dignité impériale, tandis que Mytzès, maître des régions d'alentour, tantôt s'en contentait et restait en repos, tantôt cherchait au contraire querelle à Constantin, qu'à l'issue d'une poursuite il enferma même un jour dans Sténimachos, qui était en notre possession³. Et s'il n'avait pas eu recours aux forces des Romains, il eût tôt fait d'être pris et de périr. Mais le sort fait pencher la balance, et Constantin, muni à nouveau de renforts, se met à poursuivre Mytzès avec la plus grande vigueur. Ce dernier gagna Mésembreia avec ses enfants, et de là il supplie l'empereur de l'accueillir et de recevoir la ville en rançon. L'empereur envoie donc aussitôt le curopalate Glabas, qui fut plus tard grand papias⁴ ; accompagné par d'autres et muni de forces suffisantes, celui-ci gagne Mésembreia ; il en fait la possession des Romains et conduit Mytzès à l'empereur par terre à travers l'Haimos⁵. L'empereur l'accueille avec empressement, le réconforte avec bienveillance et, lui ayant assuré des revenus suffisants sur le Skamandros, l'y établit avec ses enfants, après avoir convenu avec lui de marier à sa fille le fils aîné de Mytzès, Jean⁶. Mais voilà comment il pourvut au mariage de l'aînée de ses filles, Irène⁷.

1. D'après AKROPOLITÈS (Heisenberg, p. 152⁹), Constantin Tich était russe.

2. Constantin Tich fut marié en 1257 à la fille aînée de Théodore II Laskaris, Irène ; par sa mère Hélène, la femme de Théodore II, Irène était la petite-fille de Jean II Asen. L'historien fait erreur en écrivant qu'Irène fut envoyée en Bulgarie par l'empereur Jean (Jean III Batazès). Voir AKROPOLITÈS : Heisenberg, p. 152¹⁰⁻¹².

3. Sur Sténimachos, voir p. 278 n. 3.

4. Michel Glabas, auquel l'historien adjoint parfois le patronyme de Tarchaneïôtès, est cité successivement avec la dignité de curopalate, de grand papias, de pinkernès, de grand connétable et de prôtôstratôr (PACHYMÉRÈS : Bonn, II, p. 12¹³, 183⁸, 271¹⁷, 445¹⁴). Au début du XIV^e siècle, ces dignités se situent respectivement aux 19^e, 24^e, 15^e, 12^e et 8^e rangs de la hiérarchie aulique ; voir la liste publiée par J. Verpeaux dans son édition du PSEUDO-KODINOS, p. 300. Remarquons simplement que le passage de curopalate à grand papias fait problème. Sur le personnage, voir POLEMIS, *Doukai*, p. 121, n° 89. Sur la dignité de curopalate, voir GUILLAND, *Bυζαντινά* 2, 1970, p. 187-249 = *Titres*, III (notice de Michel Glabas, p. 211-212). Sur la carrière et l'identité de Michel Glabas Tarchaneïôtès, voir aussi G. I. THÉOCHARIDÈS, *Μιχαήλ Δούκας Γλαβᾶς Ταρχανειώτης, Ἐπιστημονικὴ ἐπετηρὶς φιλοσοφικῆς Σχολῆς* (Thessalonique) 7, 1956, p. 191-206. Pachymérès semble placer l'entrée de Michel Glabas Tarchaneïôtès à Mésembreia en 1262 ; voir *Chronologie*, I, p. 91 ; II, p. 210.

5. Ce passage montre que le terme Haimos (p. 278 n. 3) est employé dans un sens

καὶ ταραχαῖς οὐ προσηκούσαις ἐμπίπτειν. Ταῦτ' ἄρα καὶ τούτῳ διαφθονοῦ-
μενοι, πρὸς τὸν Κωνσταντῖνον, ἐκ Σέρβων ἐξ ἡμισείας τὸ γένος ἔχοντα,
ἀποκλίνουσιν. Ὅσον οὖν ἐνέλιπέν οἱ πρὸς τὴν ἀρχὴν ἐκ σφετέρου γένους,
μηδὲν τῷ Ἀσάν προσήκων, τὴν ἐκείνου ἐκγόνην λαβὼν εἰς γυναῖκα, τοῦ
Ἰωάννου πέμψαντος, ἐπ' ἴσων εἶχε τὸ πρὸς τὴν τοῦ Ἀσάν βασιλείαν 5
δικαίον τῷ Μυτζῇ.

Κακεῖνος μὲν τὴν Τέρνοβον εἶχε καὶ τὰ τῆς βασιλείας κλήη μεγαλοπρεπῶς
ἐπεφέρειτο · ὁ δὲ Μυτζῆς, τὰ κύκλῳ περικρατῶν, ποτὲ μὲν ἤρκεϊτο τούτοις
καὶ καθυσύχαζε, ποτὲ | δ' αὖθις καὶ ἀντεφιλονεῖκε πρὸς Κωνσταντῖνον, ὃν B 350
καὶ ποτε διώκων ἀπέκλεισεν εἰς Στενίμαχον, ἡμέτερον ὄν. Καὶ εἰ μὴ ταῖς 10
τῶν Ῥωμαίων δυνάμεσιν ἐχρήσατο πρὸς βοήθειαν, τάχ' ἂν καὶ ἀλούς
ἀπώλετο. Ἀλλ' ἡ τύχη ῥέπει τὰς πλάστιγγας, καὶ δυναμωθείς αὖθις ὁ
Κωνσταντῖνος τὸν Μυτζῆν διώκει θαρραλεώτερον. Ὁ δέ, ἅμα τέκνοις
καταλαβὼν τὴν Μεσέμβρειαν, ἐκεῖθεν ἰκετεύει τὸν βασιλέα δέχεσθαι τοῦτον
καὶ λύτρα λαμβάνειν τὴν πόλιν. Στέλλει γοῦν ὁ βασιλεὺς ἐξ αὐτῆς τὸν 15
Γλαβᾶν κουροπαλάτην καὶ μέγαν παπίαν ἐσύστερον · καὶ ὃς ἄλλοις συνάμα
μετὰ καὶ αὐτάρχους στρατοῦ, καταλαβὼν τὴν Μεσέμβρειαν, ἐκείνην μὲν
περιποιεῖ τοῖς Ῥωμαίοις, τὸν δὲ γε Μυτζῆν διὰ τοῦ Αἰμοῦ πεζῇ ἄγει πρὸς
βασιλέα. Τὸν δὲ καὶ δέχεται πρόφρων καὶ παρηγορεῖ εὐμενῶς καί, πρὸς τῷ
Σκαμάνδρῳ ἀποχρώντως προμηθευσάμενος, ἐκεῖσέ που σὺν τοῖς τέκνοις 20
κατασκηνοῖ, συνθήκας πρὸς αὐτὸν ποιησάμενος, ὥστε καὶ τὸν πρῶτιστον
τῶν ἐκείνου υἱῶν Ἰωάννην συναρμόσαι τῇ θυγατρὶ. Ἀλλὰ τῇ μὲν τῶν
θυγατέρων πρωτίστῃ Εἰρήνῃ οὕτω προϋνέει τῶν γάμων.

1-2 διαφθονοῦμενοι : -οιμένοις B 2 τὸν om. A || τὸ γένος ἐξ ἡμισείας transp. A
3 ἐνέλιπέν : ἐνέλειπεν A ἐνέλιπέ C 7 Τέρνοβον : τρίνοβον AB 7-8 ἐπεφέρειτο
μεγαλοπρεπῶς (-πεπῶς edd.) transp. B edd. 9 καθυσύχαζε : -εν A 10 Στενί-
μαχον correxi : Σθεν- ABC (forse e corr. C) edd. 12 πλάστιγγας : -ιγας A
15 βασιλεὺς : κρατῶν AB 16 ἄλλοις συνάμα : ἅμα σὺν ἄλλοις A 17 Μεσέμ-
βρειαν : μεσέμβρειαν C 22 τῶν ἐκείνου υἱῶν : τὸν ἐκείνου υἱὸν A υἱὸν B edd.
22-23 πρωτίστῃ (-φ B) τῶν θυγατέρων transp. B edd. 23 προϋνέει : προϋνεῖ AB.

large et imprécis : selon l'historien, la route qui mène de Mésembreia à Constantinople
ou à Andrinople passe par l'Haimos.

6. Les accords passés entre Mytzes et Michel VIII peuvent être datés de 1262 ou
1263 ; voir DÖLGER, *Regesten*², n° 1916 a (vers 1263). Pachymères ajoute plus loin
(p. 557^m) que l'apanage de Mytzes sur le fleuve Skamandros (Mendere su) se trouvait
en Troade.

7. Le mariage d'Irène Palaiologina avec Jean, fils de Mytzes et futur tsar de Bulgarie
(sous le nom de Jean III Asen), se place bien plus tard (ci-dessous, VI, 6), mais la
princesse restait promise au fils de Mytzes ; sur Irène Palaiologina, voir PAPADOPOULOS,
Palaiologen, p. 27-28, n° 44.

6. De l'alliance de l'empereur avec les Serbes et du voyage fait par le patriarche dans ce pays pour cette raison.

Quant à la deuxième fille, Anne, l'empereur résolut de l'envoyer au kral de Serbie, Étienne Uroš, pour la marier à son second fils, Milutin, car le premier, qui avait le même nom que le père, avait été donné comme gendre au roi de Pannonie¹. Les conventions mutuelles une fois conclues, il dépêche en ambassade l'évêque et envoie en même temps la jeune fille avec un imposant train impérial². Arrivés à Berroia, ils prirent la décision d'envoyer à Étienne Uroš le chartophylax Bekkos et, avec lui, le métropolitain de Traïanoupolis Kondoumnès³. L'impératrice avait donné au chartophylax l'ordre de prendre les devants et de s'informer plus clairement de la manière d'être des Serbes, de leur genre de vie et de l'ordonnance de leur gouvernement ; elle prépara en effet pour sa fille un train considérable avec toute la variété du luxe impérial. Il était donc prescrit à Bekkos de prendre les devants pour s'informer et renseigner, avant que le patriarche n'atteignît la Serbie. Arrivés sur place, non seulement ils ne virent là rien de ce qui constitue un train de maison et sied à l'État le plus ordinaire, mais de plus Uroš, voyant leur personnel de maison et leurs familiers, et surtout le groupe des eunuques, s'informa de ce que ceux-ci pouvaient bien être. Quand il eut appris d'eux que c'était là un appareil impérial et que ces gens suivaient la princesse pour la servir, le kral, indigné, dit aussitôt : « Ah ! hélas ! Qu'est cela ? Nous ne sommes pas habitués à ce genre de vie »⁴. Et lui de parler, de montrer en même temps la jeune femme pauvrement habillée qui était occupée à filer, et de dire, en la désignant de la main : « C'est ainsi que nous traitons les jeunes femmes. » Et de fait, c'était chez eux la simplicité et la pauvreté absolues, au point qu'ils devaient vivre de chasse et de rapines.

Lorsque les envoyés revinrent donc et lui firent un rapport exact de ce qu'ils avaient vu et entendu, ils brisèrent le courage du patriarche et de son entourage, et les gens craignaient eux-mêmes de tomber inopi-

1. Étienne I^{er} Uroš avait deux fils : Étienne Dragutin, l'aîné, qui était marié à la fille d'Étienne V de Hongrie, et Milutin ; sur Anne Palaiologina, voir PAPADOPULOS, *Palaiologen*, p. 29, n° 47. Après l'échec de l'alliance matrimoniale avec la famille régnante de Serbie, Anne Palaiologina fut mariée en 1278 à un fils de Michel II Angélos (VI, 6).

2. DÖLGER, *Regesten*³, nos 1953-1954 (vers 1268) ; LAURENT, *Regestes*, n° 1389 (vers 1268). Les accords byzantino-serbes durent être signés en 1268 ou, au plus tard, au début de 1269 ; quant à l'ambassade, elle se rendit en Serbie vers le printemps ou l'été 1269 ; voir *Chronologie*, II, p. 211-214. Sur le contenu de ce chapitre et la cause de la rupture des accords, voir A. FAILLER, Le projet de mariage d'Anne Palaiologina avec Milutin de Serbie, *RSBS* 1, 1981, p. 239-249. Sur l'emploi du mot *τεράρχης*, qui désigne ici le patriarche Joseph, voir p. 38 n. 2.

3. Le métropolitain de Traïanoupolis (métropole des Rhodopes près de l'embouchure de l'Hèbre, aujourd'hui Tuzla), qui accompagnait Jean Bekkos, s'appelait Jean Kondoumnès ; il avait été transféré en 1260 de l'évêché de Périthéorion au siège métropolitain ; voir LAURENT, *Regestes*, n° 1350 ; *Traité des transferts* : Darrouzès, n° 68.

ζ'. Περὶ τοῦ πρὸς τοὺς Σέρβους κήδους τοῦ βασιλέως καὶ διὰ ταῦτα τῆς τοῦ πατριάρχου ἐπιδημίας ἐκεῖσε.

Τὴν δέ γε δευτέραν Ἄνναν ἤρειτο πέμπειν τῷ κραλεῖ Σερβίας Στεφάνω τῷ Οὐρεσι, ἐφ' ᾧ τῷ δευτέρῳ υἱῷ Μηλωτίνῳ — ὁ γὰρ ὁμωνυμῶν τῷ πατρὶ καὶ πρῶτος τῷ ῥηγὶ Παιονίας εἰς θυγατέρα γεγάμδρευτο — εἰς γάμον 5 συνάπτειν. | Καὶ δὴ τῶν πρὸς ἀλλήλους συνθεσιῶν τελεσθεισῶν, στέλλει B 351 μὲν εἰς πρεσβείαν τὸν ἱεράρχην, συνεκπέμπει δὲ καὶ τὴν κόρην ὑπὸ θεραπείᾳ μεγίστῃ βασιλικῇ. Καὶ γε καταλαβοῦσι τὴν Βέρροϊαν σφίσι τὰ τῆς βουλῆς ἔσται πεμφθῆναι πρὸς τὸν Οὐρεσιν Στέφανον τὸν χαρτοφύλακα Βέκκον, ἅμα δὲ σὺν ἐκείνῳ καὶ τὸν Τραϊάνουπόλεως Κονδουμνῆν. Ἦν δὲ καὶ πρὸς 10 τῆς δεσποίνης ἐντεταλμένον τῷ χαρτοφύλακι αὐτὸν προαπελθεῖν καὶ γνωρίσαι τὰ κατὰ τοὺς Σέρβους τρανότερον, ὅπως μὲν σφίσι ἐστὶν ἡ δίαίτα, ὅπως δ' ἡ τάξις τῆς ἐκείνων ἀρχῆς διιθύνεται · ἐκείνη γὰρ καὶ μεγίστην τὴν θεραπείαν τῇ θυγατρὶ προητοίμαζεν ἐπὶ χλιδῇ παντοῖα βασιλικῇ. Ἐκείνῳ τοίνυν προαπελθόντι γνωρίσειν καὶ σημανεῖν προσετάσ- 15 σετο, πρὶν ἂν ἐπιβῇ Σερβίας ὁ πατριάρχης. Οἱ δ' ἐπιστάντες οὐ μόνον οὐδὲν τῶν εἰς θεραπείαν εἶδον ἐκεῖσε καὶ ἀρχῆς τῆς τυχοῦσης ἄξιον, ἀλλὰ καὶ τὸ θεραπευτικὸν τὸ ἐν ἐκείνοις βλέπων ὁ Οὐρεσις καὶ οἰκίδιον, καὶ μᾶλλον τὸ τῶν ἡμιανδρίων, τί ἂν καὶ εἴησαν οὗτοι διεπυνθάνετο. Ὡς δ' ἤκουε παρ' ἐκείνων ὅτι τάξις ἐστὶν αὕτη βασιλείος καὶ ὡς τῇ βασιλίδι 20 εἰς θεραπείαν ἀκολουθήσαιεν, ἐκεῖνος ἐπαλαστήσας εὐθύς · « Αἱ αἱ, φησί, τί ταῦτα ; Καὶ ἡμῖν οὐ συνήθης αὕτη ἡ δίαίτα. » Καὶ τὸν φάναι τε καὶ ἅμα τὴν | νύμφην δεικνύειν πενιχρὰ φοροῦσαν καὶ ταλασίᾳ προσέχουσαν, καὶ · B 352 « Οὕτω, λέγειν χειρὶ δεικνύοντα, ταῖς νύμφαις ἡμεῖς προσφερόμεθα. » Ἦσαν δὴ καὶ τὰ κατ' αὐτοὺς τὸ παράπαν λιτά τε καὶ εὐτελῆ, ὡς ἀποζῆν θήραις 25 καὶ κλέπτοντας.

Ὡς γοῦν ὑπέστρεφον οἱ πεμφθέντες καὶ ἀκριβῶς ἐδήλουν τῷ πατριάρχῃ ἃ τε εἶδον καὶ ἃ ἤκουσαν, ἐπέκλασάν τε τοῖς περὶ ἐκείνον τὴν προθυμίαν

1 ζ' om. AB 1-2 Περὶ — ἐκεῖσε om. AB 2 ἐπιδημίας : -είας C 3 πέμ-
πειν : πέμψειν ante corr. A || κραλεῖ : κρατοῦντι edd. 4 Οὐρεσι : -ιν AB ||
ὁμωνυμῶν : ὁμονυμῶν A 5 γεγάμδρευτο : -δρωτο A 6 τελεσθεισῶν om. edd.
9 Οὐρεσιν : -ι A 10 Κονδουμνῆν : Κουδουμνην C edd. 11 ἐντεταλμένον :
ἐντεταγμένον AB edd. 12 τρανότερον : -ώτερον C || ἐστὶν : ἔσται B 13 δ' : om.
AB Poss. δὲ Bekk. 16 ἐπιβῇ : ἐπιβῆναι B 17 τῆς ante ἀρχῆς add. A
20 ἐστὶν αὕτη : ἐστὶ ταύτη C 21 ἐπαλαστήσας : ἀταλαστήσας edd. || εὐθύς om. B
edd. || Αἱ αἱ, φησί : φησὶν αἱ αἱ B edd. 25 δὴ : δὲ A || λιτά τε : λυτάτα B
28 ἐπέκλασάν : ἀπ- C Poss.

La leçon des manuscrits A et B (Κονδουμνῆς) a été retenue, de préférence à celle de C (Κουδουμνης), mais la graphie du patronyme est instable. P. D. MASTRODÈMÈTRES [*Ἑλληνες λόγιοι (ισ' -ισ' αἰῶνες)*, Athènes 1979] montre que la forme Κουδουμνῆς a prévalu plus tard (index, s.v.). Voir la notice de Kondoumnès dans *PLP*, n° 13010. Sur Jean Bekkos, voir p. 170 n. 3.

4. Dans le contexte, il faut sans doute attribuer un sens général au mot νύμφη, que le rédacteur de la version brève a traduit par γυναῖκα.

nément dans de mauvais pièges ; ils ne pouvaient en effet se fier à des hommes indifférents à la honte et au blâme. Alors quelques-uns allèrent de l'avant, en marchant lentement et en se méfiant de tout. Quand ils atteignirent Achrida, ils y laissent au repos la princesse, ses familiers et tout le personnel de service ; quant à eux, ils expédièrent des estafettes à Uroš et avancèrent de leur côté avec lenteur. Ils étaient parvenus à Pologos, que ces gens appelleraient, selon leur langue, le bois sacré de Dieu, et faisaient déjà route vers Lipainion¹, lorsqu'est envoyé de là-bas un ambassadeur, le mésazôn de ces gens-là, nommé Georges², auquel des individus en embuscade tendirent un guet-apens et qu'ils malmenèrent. Lorsqu'un peu plus tôt ils entendaient parler de ces guet-apens, le patriarche et les siens en concevaient de l'effroi ; mais alors ils se mirent à craindre de manière précise et grave qu'on ne tentât contre eux quelque coup fatal, car ces gens qui tendaient ainsi des guet-apens même aux leurs et, qui plus est, aux notables et aux chefs, épargneraient certes encore moins les étrangers. Ils apprirent aussi de Georges que les données de l'ambassade étaient en total désaccord avec le but poursuivi par les souverains³ et de plus se trouvaient altérées. C'est en effet aussi en sa qualité de futur gouvernant à la suite de son père que ceux-ci acceptaient le fils pour une alliance, du moment que l'aîné des fils, Étienne, s'était cassé la jambe et vivait hors des affaires⁴ ; mais Georges, s'abritant derrière certaines autres considérations, masquait les accords conclus. Ils apprirent encore que les conditions de la route étaient par ailleurs difficiles et telles qu'il le montrait lui-même par ce qu'il avait subi. Le chartophylax et les siens, comme les ordres et les exigences de l'impératrice étaient sévères au point de le porter à réfléchir devant ce spectacle, s'occupèrent à tour de rôle à briser le courage du patriarche et des archontes, pour qu'on n'avancât pas davantage, car le règlement de l'alliance n'avancait pas non plus de manière efficace et dans la bonne voie, mais autrement, de travers et de façon dangereuse.

Ils en étaient là quand se produit un autre fâcheux incident, qui leur fait soupçonner que, s'ils vont plus loin, ils auront à supporter le pire. En effet, les habitants du pays, circulant par bandes, s'approchaient

1. Les envoyés suivirent la via Egnatia jusqu'à Achrida. De là ils gagnèrent Pologos (Polog, près de Tetovo, à l'ouest de Skopje) et se dirigèrent vers le nord, en direction de Lipainion (Lipljan), situé à une soixantaine de kilomètres de Polog et à dix kilomètres au sud de la ville actuelle de Priština. Le toponyme Pologos signifie en fait déclivité (polog).

2. Georges (*PLP*, n° 4030), le premier ministre du kral, n'est pas connu par ailleurs. Sur le mot μεσάζων, voir J. VERPEAUX, Contribution à l'étude de l'administration byzantine : ὁ μεσάζων, *BS* 16, 1955, p. 270-296 ; H.-G. BECK, Der byzantinische Ministerpräsident, *BZ* 48, 1955, p. 309-318.

3. Par ce mot, l'historien désigne Michel VIII et sa femme Théodora ; voir A. FAILLER, *art. cit.*, p. 242 ; ce passage (p. 455¹⁴⁻²⁰) est plus spécialement examiné dans l'article cité.

καὶ περὶ ἑαυτοῖς ὠρρώδουν, μὴ καὶ ἐκ τοῦ παραχρῆμα ἐνέδραις χαλεπαῖς περιπέσοιεν · οὐ γὰρ εἶχον πιστεύειν ἀνδράσι μὴ ἐπιστρεφομένοις αἰσχύνης καὶ μέμψεως. Τέως ἤσαν εἰς τὸ πρόσω νωθεῖς τινες τὴν πορείαν καὶ τοῖς ὅλοις ὑπόπτως ἔχοντες. Ὡς δὲ κατέλαβον τὴν Ἀχρίδαν, τὴν μὲν βασιλίδα καὶ τὸ περὶ αὐτὴν οἰκετικὸν καὶ ὅσον εἰς θεραπείαν αὐτοῦ που διαναπαύουσιν, 5 ἐκεῖνοι δὲ προαγγέλους πρὸς Οὕρεσιν πέμποντες, καὶ αὐτοὶ σχολαίως τοῖς πρόσω προσέβαινον. Τῇ Πολόγῃ δὲ παραγγειλάντων, ἣν δὴ ἄλλος Θεοῦ ἐκεῖνοι κατὰ γλῶσσαν εἴπειαν, καὶ ἤδη καὶ πρὸς Λιπαίνιον ἰόντων, πέμπεται μὲν πρέσβις ἐκεῖθεν ὁ καὶ μεσάζων ἐκείνων, Γεώργιος τοῦνομα, ᾧ δὴ καὶ λόχος ἀνδρῶν ἐνεδρεύσας προσεζημίου. Τὰς δ' ἐνέδρας καὶ πρώην οἱ περὶ τὸν 10 πατριάρχην ἀκούοντες ἐδειλίων · τότε δὲ καὶ ἀκριβῶς ἐς φόβον μέγαν καθί- B 353 σταντο, μὴ καὶ νεωτερισθῇ τι σφίσι τῶν ἀνηκέστων · τοὺς γὰρ οὕτω καὶ τοῖς ἰδίους, καὶ μᾶλλον τοῖς ἐνδόξοις καὶ ἄρχουσιν, ἐνεδρεύοντας, σχολῇ γοῦν ἀποσχέσθαι τῶν ἀλλοτρίων. Ἦκουον δὲ καὶ παρὰ Γεωργίου τὰ μὲν εἰς πρεσβείαν πάντη τῷ σκοπῷ τῶν βασιλέων ἀπὸδᾶ τε καὶ ἄλλως σαθρά 15 — ἐκεῖνοι γὰρ καὶ ὡς ἄρξοντα μετὰ τὸν πατέρα εἰς κῆδος προσίεντο τὸν υἱόν, τοῦ προτέρου τῶν παίδων Στεφάνου τὸ σκέλος κατεαγότος καὶ βίον ζῶντος ἀπράγμονα · ὁ δέ, ἄλλ' ἅττα κύκλῳ περιβαλλόμενος, τὰ ὠμολογημένα ἐπηλυγάζετο —, τὰ δ' εἰς τὴν ὁδὸν δυσχερῇ τε ἄλλως καὶ ὡς αὐτὸς ἐδείκνυ ζημιωθείς. Ἦσαν δ' ἀνά μέρος καὶ οἱ περὶ τὸν χαρτοφύλακα — αἱ γὰρ τῆς 20 δεσποίνης παραγγελίαι καὶ ἀξιώσεις δεινὰ εἰς τὸ ποιεῖν ἐκεῖνον φροντίζειν, οὕτως ἰδόντα — ἐπικλῶντες τὰς προθυμίας τῷ πατριάρχῃ τε καὶ τοῖς ἄρχουσιν, ἐφ' | ᾧ μὴ πλέον προβῆναι · μηδὲ γὰρ ἀνυστὰ καὶ εὐδοα τὰ τῶν B 354 συναλλαγμάτων προβαίνειν, σκολιά δ' ἄλλως καὶ ἐπικίνδυνα.

Οὕτως ἐχόντων, γίνεται τι καὶ ἄλλο δεινόν · ὁ δὴ καὶ εἰς ὑποψίαν ἐμβάλλει 25 σφᾶς τοῦ καὶ πρόσθεν ἰόντας παθεῖν τὰ χερίστα. Οἱ γὰρ τὴν χώραν ἐπικνημένοι, κατὰ στίχας ἰόντες, ἐφίσταντο καθημένοις πολλάκις καὶ ἑώρων ὡς

1 καὶ¹ om. C 4 δὲ κατέλαβον : δ' ἐκατέλαβον B || Ἀχρίδαν : -α AB edd. 5 οἰκετικὸν : ἱκετικὸν C 8 εἴπειαν : εἴποιαν A εἴποιεν B edd. 9 πρέσβις : πρέσβυς edd. 15 πάντη τῷ σκοπῷ om. C 16 προσίεντο : προσίοντο C Poss. 18 ἄλλ' ἅττα : ἄλλὰτα A 19 ἐπηλυγάζετο : ἐπιλ- C || καὶ post τε add. C || ὡς om. AB 21 ἐκεῖνον : ἐκείνων AB edd. 22 τε om. AB edd. 23-24 καὶ εὐδοα — ἄλλως om. edd. 23 τὰ om. B 24 συναλλαγμάτων : συναλαγμάτων BC 25 δὴ : δὲ AB 27 καθημένοις : καθιμένοις C.

4. Telle n'était certainement pas la raison principale d'une retraite d'Étienne Dragutin. D'après la vie des souverains serbes, cet accident n'intervint d'ailleurs qu'une douzaine d'années plus tard ; voir DANIEL II : Daničić, p. 23-24 ; traduction dans S. HAFNER, *Serbisches Mittelalter. Allserbische Herrschenbiographien*. II. Danilo II. und sein Schüler : *Die Königsbiographien*, Graz 1976, p. 72. L'auteur de la vie de Milutin devrait *a priori* être mieux informé, mais il faut remarquer qu'il cherche à effacer les traces de la brouille des deux frères et que son récit est partial. Aussi est-il difficile de déterminer lequel des deux auteurs fournit la date exacte de l'accident survenu à Étienne Dragutin.

souvent de ceux qui se tenaient là et ils voyaient qu'ils étaient venus d'ailleurs ; leur dessein était d'observer leurs biens, afin de surgir de nuit pour piller. Ce qui se réalise pleinement peu après ; survenant en effet de nuit à pas silencieux, ils enlèvent leurs chevaux et s'évanouissent à toutes jambes. Au matin, à la clarté de l'aube, ils s'aperçoivent du fait et recherchent les coupables, mais vaine fut la peine des investigateurs : ils ne pouvaient en effet rien apprendre des habitants, qui dissimulaient les leurs, et il n'y avait pas intérêt à pousser activement les recherches et l'enquête, de peur que quelque chose de pire n'arrivât, car ils étaient tombés chez des gens qui avaient des apparences d'hommes, mais un naturel de bêtes¹. Cependant ils recoururent à l'aide des chefs locaux, car ils étaient dans l'incapacité de se mouvoir ; en échange des excellents chevaux perdus, ils reçurent ceux du pays, qui ne les valaient pas, loin s'en faut, et ils décidèrent de revenir en arrière. Comme la décision parut bonne et devrait présenter plus d'avantages que d'inconvénients, ils mettent la poupe en avant, comme on dit ; s'élançant vers l'arrière, ils atteignirent Achrida. De là ils gagnèrent Thessalonique en compagnie de la princesse et, tenant pour rien ce mariage, les conventions et l'alliance, ils s'en revinrent vers l'empereur.

7. De Dyrrachion et du séisme qui y survint.

Alors donc, après quelque temps, survinrent les événements de Dyrrachion, pitoyables et pleins de sanglots. Au cours du mois de mars², en effet, des bruits insolites ébranlèrent la terre de manière continue, bruits qu'en langage commun on pourrait appeler mugissements³ : ils annonçaient clairement qu'un malheur était près de survenir ; un jour donc, les bruits retentirent de manière plus continue et avec plus de force que précédemment. La peur qui envahit donc certains les détermina à aller loger hors de la ville, pour échapper à une éventuelle aggravation. Mais la nuit survint sur ces bruits de la journée, et il se produit un violent séisme, plus fort que ceux qu'on se rappelait. Ce n'était pas, pourrait-on dire, un tremblement de la terre se mouvant à l'oblique, mais un ébranlement par pulsations, de sorte qu'en un instant cette ville fut entièrement renversée depuis les fondements et s'effondra sur le sol. Ces maisons et ces hauts édifices ne purent résister même un court moment, cédèrent et s'effondrèrent, les habitants s'y faisant enfermer, sans qu'aucun eût

1. Il n'est pas exclu qu'Étienne I^{er} Uroš ait voulu les dissuader définitivement de poursuivre leur mission en les laissant à la merci des brigands. En fait, le kral de Serbie avait dû renoncer, sous la pression du roi de Hongrie, à la réalisation des accords signés avec l'empereur et revenir aux accords passés auparavant avec la Hongrie ; ces derniers stipulaient que la couronne reviendrait à Étienne Dragutin, gendre du roi de Hongrie, comme cela avait été convenu lors du mariage ; voir A. FAILLER, *art. cit.*, p. 247-248.

2. Le tremblement de terre eut très probablement lieu en mars 1270 ; voir *Chronologie*, II, p. 214-218.

ἄλλοθεν που ἡκότας · σφίσι δ' ἦν σκοπὸς παρατηρεῖν τὰ ἐκείνων, ἐφ' ὥπερ καὶ νυκτὸς ἐπελθόντες συλήσειαν. Ὁ δὲ καὶ μετ' ὀλίγον λαμβάνει τέλος · νυκτὸς γὰρ ἐπιόντες ἀψόφῳ ποδί, τοὺς ἐκείνων ἵππους συλῶσι καὶ ἢ ποδῶν εἶχον ἀφανίζουσιν ἑαυτοὺς. Οἱ δ' ἅμ' ἐφ' αὐτὰς γνωρίζουσι μὲν τὸ πραχθέν, ζητοῦσι δὲ τοὺς δεδρακότας, ἀλλὰ ζητοῦσι μάταιος ἦν ἢ σπουδῇ · 5 οὔτε γὰρ εἶχον μαθεῖν παρ' ἐκείνων, τοὺς σφετέρους ἐπειλούντων, καὶ τὸ δραστηκῶς ἐξετάζειν καὶ ἀπαιτεῖν οὐ συνήνεγκε, μὴ καὶ πλέον ἐπισυμβαίῃ, ἀνθρώποις μὲν τὴν ιδέαν, θηρίοις δὲ τὸν τρόπον παρεμπεσόντων. Ὅμως τοῖς ἐκείνων ἄρχουσι χρησάμενοι εἰς βοήθειαν — μηδὲ γὰρ ἔχειν ὅπως καὶ κινήσειεν —, τῶν κρειττόνων ἵππων ἀπολωλότων ἀντισηκούμενοι τοῖς τῆς 10 χώρας οὐκ ἐπ' ἴσων, ἀλλ' οὐδ' ἐγγύς, μεταναστεύειν εἰς τοῦπισθεν ἐβουλεύοντο. Καὶ δὴ δοξάσης τῆς βουλῆς ἀγαθῆς καὶ συνοισούσης πλέον ἢ μὴν βλαψούσης, πρὶ μὲν τε κρούονται, τὸ τοῦ λόγου, καὶ, τοῖς ὀπισθεν B 355 ἐπεκτεινόμενοι, ἕως Ἀχρίδας ἦσαν. Ἐκεῖθεν δὲ συνάμα τῇ βασιλίδι Θεσσαλονίκῃς ἐπιδάντες, κῆδος ἐκεῖνο καὶ συνθήκας καὶ συναλλάγματα 15 παρ' οὐδὲν θέμενοι, πρὸς βασιλέα ὑπέστρεφον.

ζ'. Τὰ περὶ τὸ Δυρράχιον καὶ τοῦ σεισμοῦ τοῦ ἐκεῖ ἐνσκήψαντος.

Τότε τοίνυν μετὰ καιρὸν καὶ τὰ περὶ τὸ Δυρράχιον συνέβη, ἔλσεινὰ καὶ πλήρῃ δακρύων. Κρονίου γὰρ ἐνστάντος μηνός, ἀσυνήθεις ψόφοι τὴν γῆν ἐτάρασσον συνεχῶς, οὓς δὴ βοασμούς κοινολογῶν εἶποι τις, καὶ δῆλοι ἦσαν 20 σημαίνοντες ἐπὶ δὲ ἐγγύθεν κακόν · μιᾶς γοῦν ἡμέρας καὶ συνεχέστερον ἐπήχουν οἱ κρότοι καὶ μεῖζον ἢ πρότερον. Τοῖς μὲν οὖν ἐμπεσοῦσα δειλία ἔξω που κατοικεῖν τοῦ ἄστεος ἐπειθεν, ὥς, εἰ πλέον γένηται, ἀλυξείουσιν. Ἀλλὰ νύξ ἦν ἐπιγενομένη τοῖς ἡμερινοῖς ἐκείνοις θορύβοις, καὶ σεισμός ἐμπίπτει βαρὺς καὶ τῶν μνημονευομένων μεῖζων. Ἦν δ' ἐκεῖνος οὐ τρόμος, ὥς ἂν 25 τις εἶποι, γῆς κατὰ τὸ λέχριον κινουμένης, ἀλλὰ κατὰ σφυγμούς ἀνατιναγμός, ὥς ἐν ἀκαρεῖ πᾶσαν τὴν πόλιν ἐκείνην ἐκ θεμελίων ἀνατραπῆναι καὶ πεσεῖν εἰς τοῦδαφος. Οἴκοι δ' ἐκεῖνοι καὶ ἀναστάσεις κτισμάτων, μηδὲ τὸ βραχὺ ἀντισχόντες, ἐνεδίδοσαν καὶ κατέπιπτον, ἐναπολαμβανομένων ἐντὸς τῶν ἀνθρώπων, μηδενὸς ἔχοντος ὅπου φύγοι · τὸ γὰρ τῶν οἰκοδομημάτων συνεχές 30

13 LEUTSCH, II, p. 623 n° 77 ; KARATHANASIS, p. 90 n° 175.
Philippiens, 3, 13.

13-14 Cf.

1 ἡκότας : ἡκοντας B edd. 6 ἐπειλούντων : ἐπιλ- AB Poss. 11 εἰς τοῦπισθεν μεταναστεύειν transp. A || εἰς : εἰ C 12 δὴ : μὴ C Poss. 15 καὶ συνθήκας om. B || συναλλάγματα : συναλάγματα C 17 ζ' om. AB || Τὰ — ἐνσκήψαντος om. AB 18 συνέβη : ξυν- AB edd. || ἐλσεινὰ ante corr. om. A 19 μάρτιος mg. ABC 20 βοασμούς : βοασχοὺς B 21 σημαίνοντες om. B 22 καὶ ante πρότερον add. A 23 γένηται : γένοιτο B 24 ἐπιγενομένη : ἐπιγιν- B edd. 26 γῆς : γῆν AB || σφυγμούς : σφιγμούς A 30 ὅπου : ὅπη AB edd.

3. Mot rare, βοασμός est signalé également dans un exorcisme (LAMPE, p. 300). Du CANGE (col. 207) avait déjà relevé l'emploi du terme dans Pachymères. KRIARAS (IV, p. 140) cite deux autres emplois.

un endroit où fuir, car la contiguïté des édifices s'opposait à leur fuite ; il leur était beaucoup plus facile d'assurer leur salut en restant à l'intérieur des maisons qu'en sortant, celles-ci ayant été au reste partiellement épargnées, car il n'y en eut aucune à rester absolument intacte. Elles tombaient en effet l'une sur l'autre, et celui qui, au moment où telle demeure s'effondrait, évitait par chance le danger, était enveloppé dans la chute de telle autre. Le désastre était trop subit et trop sévère pour qu'on pût assurer son salut par la fuite. Ce fut un songe qui survint à beaucoup de gens, qui n'attendirent pas de connaître l'événement pour périr ; de jeunes enfants et des bébés, qui ne pouvaient même pas se rendre compte du malheur, furent étouffés sous les ruines. Le brusque fracas et le vacarme furent tels que, devant la mer qui sortait en bouillonnant, les survivants s'imaginaient non seulement que ces phénomènes étaient le commencement des douleurs, mais que la fin même du monde survenait. En effet, comme cette ville était en bord de mer et qu'un effrayant ébranlement survint avec soudaineté, devant d'une part un tel vacarme chez les gens et d'autre part un tel fracas produit par les maisons s'écroulant les unes sur les autres, ceux qui se trouvaient à l'extérieur et dont l'ouïe était fortement secouée ne pouvaient imaginer rien d'autre que l'anéantissement du monde entier.

Le séisme dura donc un certain temps, de sorte que rien ne fut laissé debout, mais que tout ce qui était à l'intérieur de la ville s'écroula et ensevelit les gens ; y échappa seule l'acropole elle-même, qui résista en effet et ne céda pas au séisme¹. Quand le jour apparut, les habitants d'alentour accoururent aussitôt, utilisant pour creuser tout à la fois les pioches, les bidents et tout instrument qui se trouvait là ; baissés à terre, ils creusaient, dans le but certes d'arracher au péril les quelques malheureux encore vivants, mais plus encore pour s'approprier par leur pillage toutes sortes de richesses arrachées aux ruines ; alors, en effet, avec les biens des défunts sombrèrent également les héritiers, et il n'y avait personne pour intenter à ces gens un procès en réclamation. Après avoir donc, des jours durant, creusé tout ce qui gisait par terre et avoir récolté, en utilisant des bidents en guise de faucilles, une moisson d'or, les Albanais et ceux du voisinage finissent par abandonner à sa solitude cette ancienne ville, reconnaissable à quelques signes indistincts, comptée au nombre des villes existantes non pour son existence, mais grâce à sa seule dénomination. Son évêque Nicétas, qui se trouva aussi là alors, fut épargné, mais il portait sur plusieurs de ses membres les signes du sinistre² ; à la vue de ce cruel désastre, auquel on ne se serait jamais attendu le moins

1. La variante du manuscrit B est un bon exemple des réfections de l'original auxquelles a procédé le copiste de ce manuscrit ou son modèle ; voir *Tradition manuscrite*, p. 141-142.

2. Nicétas avait été nommé à Dyrrachion en 1260, peu avant la mort du patriarche Nicéphore II ; voir p. 177 n. 9.

τῇ ἐκεῖνων φυγῇ | προσίστατο, καὶ πολλῶ ἦν ῥῆον ἐντὸς οἰκιῶν ἢ ἐξιόντας B 356
 σφύζεσθαι, πλὴν κάκεϊνων σωθεισῶν ἐκ μέρους · οὐδὲ γὰρ ἦν ἥτις καὶ κατὰ
 τὸ ἀκέραιον διεγένετο. Ἄλλη γὰρ ἐπ' ἄλλη συνέπιπτε, καὶ ὁ, ταύτης πεσού-
 σης, τὸν κίνδυνον ἀποδράς κατὰ τινὰ τύχην, ἐπιπεσοῦσης ἄλλης, συνελαμβά-
 νετο. Καὶ ἦν ἀθρόον μὲν τὸ δεινόν, δυσχερὲς δὲ ἡ ὥστε τινὰ φυγόντα σφύζεσθαι. 5
 Πολλοῖς δὲ καὶ ὄναρ ἐπέστη, οἱ καὶ πρὶν μαθεῖν τὸ συμβᾶν οὐκ ἔφθανον
 ἀπολλύμενοι · παιδάρια δὲ καὶ βρέφη, μὴδ' ἔχοντ' εἰδέναι τὸ χालεπόν, τοῖς
 ἐρειπίοις συγκατεπνίγοντο. Τοσοῦτος δ' ἦν ὁ ἐξαίφνης κτύπος καὶ θόρυβος
 ὥστε καί, τῆς θαλάσσης ἀναβρασσομένης ἔξωθεν, τοὺς περιγεγονόντας ὑπο-
 νοεῖν οὐχ ὅπως ἀρχὴν ὠδίνων ἐκεῖνα, ἀλλὰ καὶ αὐτὴν τὴν τοῦ κόσμου 10
 ἐπιστῆναι συντέλειαν · τῇ γὰρ παραθαλασσίαν μὲν τὴν πόλιν ἐκείνην εἶναι,
 δεινόν δὲ καὶ τιναγμὸν ἐμπεσεῖν ἐξαίφνης, τόσου μὲν θορύβου γεγονότος
 ἀνθρώπων, τόσου δὲ κτύπου ἐπικαταπιπτόντων ἀλλήλοις τῶν οἰκημάτων,
 οἱ ἔξωθεν εὐρεθέντες, μειζρόνως κατασεισθέντες τὰς ἀκοάς, οὐδὲν εἶχον ὑπο- 14
 νοεῖν ἕτερον ἢ τοῦ κόσμου παντὸς ἐξαφάνισιν. B 357

Ἐπ' οὐκ ὀλίγον γοῦν τοῦ σεισμοῦ κρατήσαντος, ὡς μὴδὲν ἐστὸς ἐγκατα-
 λειφθῆναι, ἀλλὰ πᾶν τὸ ἐντὸς καταπεσεῖν καὶ τοὺς ἀνθρώπους συγκαταχῶσαι,
 παρὰ μόνην αὐτὴν τὴν ἀκρόπολιν — ἐκείνη γὰρ καὶ ἀντέσχε καὶ οὐχ ὑπήκουε
 τῷ σεισμῷ —, ἡμέρας φανείσης, συντρέχουσιν εὐθύς οἱ περίοικοι, ἅμα
 μακέλλαις τε καὶ δικέλλαις καὶ παντὶ τῷ προστυχόντι ὀργάνῳ πρὸς ὄρυγην 20
 χρώμενοι, καὶ προσπεσόντες ὠρυττον, ἵνα γοῦν καὶ τισι ταλαιπώροις ἔτι
 ζῶσιν ἀπαμύναιεν τοῦ κινδύνου, τὸ δὲ πλέον ὡς ἂν καὶ πλοῦτον παντοδαπὸν
 ἐκφορήσαντες, τοῖς ἐρειπίοις κατασπασθέντα, λαβόντες ἔχοιεν · τότε γὰρ τοῖς
 πράγμασι τῶν πεσόντων καὶ οἱ κληρονόμοι συγκατεδύοντο, καὶ ὁ λαγχάνειν
 τὰς ἐξούλης δίκας ἐκείνοις οὐκ ἦν. Ἐφ' ἡμέραις οὖν ἅπαν τὸ γεγονὸς εἰς 25
 ἔδαφος κατασκάφαντες καὶ χρυσοῦν ἀμήσαντες θέρος, Ἀλθανῖται τε καὶ
 οἱ περίοικοι, ὡς ἅμαις χρώμενοι ταῖς δικέλλαις, τέλος ἔρημον ἀφίᾱσι τὴν
 ποτε πόλιν ἐκείνην, γνωρίζομένην σημείοις τισὶν ἀμυδροῖς, ἐν οἷσι καταλε-
 γομένην οὐ τῷ εἶναι, ἀλλὰ μόνῳ τῷ ὀνομάζεσθαι. Ὁ δ' ἐκείνης ἀρχιερεὺς
 Νικήτας, εὐρεθεὶς κάκεϊνος τῷ τότε καὶ φυλαχθεὶς μὲν, ἀλλ' ἐν πολλοῖς τῶν 30
 μελῶν τὰ σύμβολα τοῦ κινδύνου φέρων, πικρὰν ἰδὼν συμφορὰν καὶ ἦν B 358
 ἥμιστ' ἂν τις καὶ προσεδόκησε πώποτε, κατάφοβος φεύγει, ἀφελὲς ἔρημον

10 Cf. *Matthieu*, 24, 3-8 ; 28, 20 ; *Marc*, 13, 4-8.

26 KARATHANASIS, p. 87 n° 169.

7 ἀπολλύμενοι : ἀπολύμενοι A ἀπολύμενοι B 8 δ' ἦν : ἦν A δ' αὖ B 10 τὴν
 om. edd. 12 τὸν ἀντὶ τιναγμὸν add. A 16 γοῦν : οὖν B edd. || ἐστὸς : ἐστὼς
 AC 17 ἀλλὰ — συγκαταχῶσαι om. B 18 παρὰ μόνην αὐτὴν τὴν ἀκρόπολιν — ἐκείνη
 γὰρ καὶ : μόνῃ ἢ ἀκρόπολιν B 19 δὲ post ἡμέρας add. B edd. || εὐθύς om. B edd.
 23 τοῖς ἐρειπίοις κατασπασθέντα om. B 23-26 τότε — θέρος om. B 24 πράγμασι :
 -ιν edd. 25 ἐξούλης : ἐξ οὔτης A 26 Ἀλθανῖται (-ίται C) : ἀλθονοί A Ἀλθανοί
 B edd. 26-27 Ἀλθανῖται — τέλος : τέλος ὡς ἅμ' ἀλθανοί τε καὶ οἱ περίοικοι χρώμενοι
 ταῖς δικέλλαις B 27 ἅμαις : ἅμαις edd. 32 φεύγει : -οι B.

du monde, il s'enfuit épouvanté, laissant la métropole privée non seulement de lui-même, mais encore de ses habitants, de l'éclat de ses édifices et de son commerce lui-même.

8. Du roi Charles ; comment il équipa une flotte¹.

Alors donc le roi d'Apulie, Charles, qui avait vaincu Manfred depuis longtemps, était à l'apogée de sa situation et il était puissant grâce à l'équipement de très nombreux navires, mais il se trouvait en très grave désaccord avec l'empereur en raison de l'alliance qu'il avait avec Baudouin et en vertu de laquelle il jugeait avoir des droits sur la Ville². Il prépara une flotte des plus considérables et la munit d'hommes, d'armes et d'argent ; il ne se contentait pas de cela, mais il implorait aussi le pape et le suppliait ardemment d'autoriser son expédition contre la Ville : au reste, il était juste qu'il réclamât les biens de ses enfants ; à leur accord mutuel sur ce sujet, l'Église avait donné aussi son assentiment et promis sa plus forte collaboration³.

Charles, qui se préparait depuis longtemps, en était là ; l'empereur se rendait compte qu'il ne pouvait pas lui chercher querelle, ni absolument pas le vaincre, car celui-ci était d'une part équipé de très nombreux navires et d'autre part à même, disait-on, d'utiliser aussi la forte armée de terre, qui devait passer de Brindisi dans le port de Dyrrachion, qui était désert ou plutôt tenu aussi par lui pour être rebâti⁴ ; il entretenait par conséquent une double armée. Aussi l'empereur décida-t-il de le combattre autrement. De fait, il envoya fréquemment des agents auprès du pape, non pas ses hommes à lui, car il ne le pouvait pas, puisque Charles se tenait aux portes, mais plutôt des courriers secrets et naturellement des nobles d'entre les Italiens qu'il savait de ses amis et qui étaient connus comme étant du parti de ceux-ci ; il y eut aussi des fois où il chercha à se gagner et à flatter ceux qu'ils appellent phérérioi, c'est-à-dire frères⁵ ; il s'employait ainsi à adjurer l'évêque de Rome et à le supplier de ne pas laisser Charles mettre ses projets à exécution, ni de permettre à des chrétiens de faire la guerre à des chrétiens : en effet, les Romains aussi, qu'ils appellent Grecs⁶, appartenaient au même Christ

1. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 123^a-125^a ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 166¹³⁻¹⁷.

2. Dans ce tableau est décrite la situation qui prévalait vers 1270. Charles d'Anjou avait battu Manfred à la bataille de Bénévent en février 1266 ; voir p. 411 n. 5. L'année suivante (mai 1267), il avait signé, avec l'ancien empereur de Constantinople Baudouin II, un traité en vertu duquel son gendre devenait un successeur éventuel de l'empire latin ; voir p. 220 n. 3. Pour l'ensemble, voir *Chronologie*, II, p. 214-215.

3. Le traité de Viterbe (27 mai 1267), conclu par Charles d'Anjou avec Baudouin de Courtenay, fut signé en présence du pape Clément IV et sous sa garantie ; voir le texte du traité dans G. DEL GIUDICE, *Codice diplomatico del regno di Carlo I. e II. d'Angiò*, II/1, Naples 1869, p. 30-44.

4. Le tableau ainsi tracé correspond à la situation existant après le tremblement de terre, qu'on peut dater avec une grande probabilité de mars 1270 ; voir p. 456 n. 2.

5. Les phérérioi sont les « frères » prêcheurs et mineurs (dominicains et franciscains),

οὐχ ἑαυτοῦ μόνου, ἀλλὰ καὶ τῶν ταύτης ἐποίκων καὶ κάλλους κτισμάτων καὶ πραγμάτων αὐτῶν τὴν μητρόπολιν.

η'. Τὰ κατὰ τὸν ῥῆγα Κάρουλον καὶ ὅπως στόλον ἐξηρτύετο.

Τότε τοίνυν καὶ ὁ ῥῆξ Πουλείας Κάρουλος, ἔκπαλαι τὸν Μαφρὲ καταγωνισάμενος, ἐν ἀκμῇ ἦν τῶν καθ' αὐτὸν πραγμάτων καὶ νηῶν παρασκευαῖς 5 πλείστων ἐμεγαλύνετο, ἔκσπονδος δὲ ὢν τῷ βασιλεῖ τὰ πλείστα ἐπ' αἰτίαις τῶν Βαλδουίνου συναλλαγμάτων, ὡς ἐντεῦθεν ἐπὶ τῇ πόλει οἶεσθαι δικαιούσθαι. Παρεσκεύαζε μὲν καὶ τὸ ναυτικὸν πλεῖστον ὅσον καὶ σώμασι καὶ ὅπλοις καὶ χρήμασι συνεκρότει · οὐ μόνον δέ, ἀλλὰ καὶ τὸν πάπαν προσελιπάρει καὶ θερμῶς ἐδέετο ἐφεῖναι οἱ τὴν κατὰ τῆς πόλεως ἐκστρατεῖαν, 10 ὡς καὶ ἄλλως δίκαιον ὄν ζητεῖν τὰ τῶν παιδῶν αὐτοῦ, ἐφ' οἷς σφίσι συμφωνοῦσι καὶ ἡ ἐκκλησία συνήγει καὶ συνεργεῖν τὰ μέγιστα ὑπισχνεῖτο.

Καὶ ὁ μὲν ἐν τούτοις ἦν, ἐκ πολλοῦ παρασκευαζόμενος · ὁ δὲ βασιλεὺς, ἀνέριστα τὰ πρὸς ἐκεῖνον διαγινώσκων καὶ τὸ πᾶν ἀδήριτα, ὅτι καὶ πλείσταις 15 μὲν ταῖς ναυσὶν ἐξηρτύετο, πολλῶ δὲ καὶ τῷ κατὰ γῆν πεζικῷ, διὰ Βρεντησίου περαιωθησομένῳ εἰς τὸ τοῦ Δυρραχίου ἐπίνειον, ἐρήμου ὄντος ἢ μᾶλλον καὶ παρ' ἐκεῖνου κατεχομένου εἰς τὸ | ἀνακτισθῆναι, χρησόμενος, B 359 ὡς ἐλέγετο, δυνατὸς ἦν, ἀντεῦθεν διττὸν ὠκονόμει τὸ στράτευμα, ἄλλως ἔγνω τὴν πρὸς ἐκεῖνον μάχην μεταχειρίσασθαι. Καὶ δὴ πολλάκις μὲν οὐκ ἰδίους πέμπων παρὰ τὸν πάπαν — οὐ γὰρ ἡδύνατο, ἐκεῖνου κατὰ θύρας 20 ἀπαντῶντος —, ἄλλως δὲ γραμματοφόρους κρυφῆδόν καὶ δὴ καὶ Ἰταλῶν ἐπιδόξους ὅσους ἥδει φιλοῦντας καὶ τῆς ἐκεῖνων συμμορίας γινωσκομένους, ἔστι δ' ἐνίοτε καὶ οὗς φρερίους αὐτοὶ λέγουσιν, ἀδελφοὺς δῆθεν, ὑπερχόμενος καὶ θωπεύων, πολὺς ἦν δυσωπῶν τὸν Ῥώμης ἀρχιερέα καὶ καταποτνιώμενος μὴ ἐφεῖναι Καρούλῳ τὰ κατὰ νοῦν πράττειν, μηδὲ συγχωρεῖν χριστιανοῖς 25 ἐπὶ χριστιανούς στρατεύεσθαι · εἶναι γὰρ καὶ Ῥωμαίους, οὗς αὐτοὶ Γραικοὺς ὀνομάζουσι, τοῦ αὐτοῦ Χριστοῦ καὶ τῆς αὐτῆς ἐκκλησίας τοῖς

1 μόνου : μόνον B edd. 1-2 καὶ κάλλους — μητρόπολιν om. B 3 η' om. AB || Τὰ — ἐξηρτύετο om. AB 4 Πουλείας : Πουλίας Bekk. || ἔκπαλαι om. AB 6 δὲ om. B edd. || ὢν om. C || τῷ om. AB edd. 7 συναλλαγμάτων : συναλαγμάτων C || οἶεσθαι ἐπὶ τῇ πόλει transp. A 8 Παρεσκεύαζε : παρασ- B Poss. 10 ἐκστρατεῖαν : -τίαν B Poss. 16 περαιωθησομένῳ : -όμενον C -όμενος edd. 17 καὶ μᾶλλον transp. B edd. || καὶ ante corr. om. A || ἐκεῖνου : ἐκεῖνων C || ἀνακτισθῆναι : ἀνακτησθῆναι B 18 καὶ ante ἄλλως add. C 20 ἡδύνατο : ἐδ- B edd. 21 καὶ om. C 22 ἐκεῖνων : ἐκεῖνου A.

dont les ordres furent fondés dans la première décennie du XIII^e siècle. Ce mot, dérivé du français, est appliqué également par les écrivains byzantins aux membres des ordres hospitaliers ; voir Du CANGE, col. 318-319 et 1703. Remarquons d'autre part que Pachymérès ne semble pas disposer d'informations précises sur la succession des papes à cette époque. Le siège pontifical fut vacant de novembre 1268 (mort de Clément IV) à septembre 1271 (élection de Grégoire X) ; durant cette période, Michel VIII dut recourir au roi de France.

6. Pachymérès emprunte ici, comme à plusieurs reprises plus bas, la langue des Italiens : ceux-ci appellent Grecs les Byzantins, que lui-même nomme Romains.

et à la même Église que les Italiens ; il le tenait lui aussi pour père spirituel et le reconnaissait comme étant le premier des évêques. Il lui faisait dès lors les promesses les plus avantageuses, à savoir que l'Église de Dieu deviendrait un seul troupeau, qu'on lèverait le scandale qui s'interposait et qui portait préjudice aux Églises depuis trop longtemps, car il n'y avait plus d'obstacle qui empêchât cela de se réaliser, la Ville ayant été restituée aux exilés.

Voilà ce qu'il notifia souvent ; envoyant de l'or aux cardinaux — le Grec parlerait des gonds d'une porte que serait le pape, à l'imitation du Christ¹ — et à d'autres amis en qui il avait confiance, il mit en bonne voie l'objet de sa supplication au pape, et Charles fut empêché d'agir. Pour consolider davantage la paix de l'Église, l'empereur lui-même recevait avec bienveillance ceux qui venaient de là-bas, surtout si c'étaient des gens de cette Église, comme un jour l'évêque de Crotone, homme savant versé dans la science divine et en parlant les deux langues² ; il l'envoya au patriarche et, en le dirigeant, il lui fit prendre après quelque temps l'habit grec. Puis il décida et régla l'attribution d'une Église en épidosis à l'évêque qui était en vacance de son siège³. Et c'eût été fait, s'il n'avait pas été pris en flagrant délit d'hostilité et de malveillance envers les nôtres ; il put continuer à porter l'habit grec, mais il perdit la faveur de l'empereur et fut exilé du côté d'Héraclée du Pont. Pour le moment donc, dans la situation où il était, il n'y avait pas d'obstacle à ce que l'Église eût commerce avec lui en tout. L'empereur reçut un grand nombre d'autres personnes, dont de très nombreux frères ; il les envoyait vers l'Église, aux évêques et au patriarche ; grâce à la communion de ces gens avec eux dans la psalmodie, dans les entrées et les stations dans les sanctuaires, dans la réception du pain divin, qu'on appelle antidôron⁴, et grâce à toutes les autres manifestations, à l'exception de la communion, qu'ils ne sollicitaient pas en effet, il consolidait et affermissait la paix des Églises qui était promise.

9. Comment l'empereur envoya des ambassadeurs au roi de France⁵.

Il expédia également des ecclésiastiques, des hommes très respectables par le caractère et les fonctions, au roi de France, qui était le frère de Charles par la naissance, mais qui n'était pas du tout son frère sous le

1. Le mot cardinal vient en effet du latin *cardo* (gond). L'origine et l'évolution du terme sont moins claires que ne le laisse penser Pachymérès, selon qui les cardinaux servent de point d'appui au pape, comme le gond à la porte.

2. Originaire de Dyrrachion et bilingue pour cette raison, Nicolas devint en 1254 évêque de Crotone (ville située sur la côte orientale de la Calabre). Il intervint dès 1261 dans les tractations entre le pape et l'empereur, tomba en disgrâce en 1265 et mourut en 1276 ; voir, par exemple, R.-J. LOENERTZ, Notes d'histoire et de chronologie byzantines, *REB* 20, 1962, p. 173-175 = *Byzantina et Franco-Graeca*, I, Rome 1970, p. 434-436.

3. Sur l'épidosis, voir p. 372 n. 4.

Ἰταλοῖς, ἔχειν δὲ καὶ αὐτὸν τοῦτον πατέρα πνευματικὸν καὶ λογίζεσθαι ἀρχιερέων ὄντα τὸν πρῶτιστον. Ἦδη δὲ καὶ ὑπισχεῖτό οἱ τὰ χρηστότερα · τὰ δ' ἦν τὸ μίαν μάνδραν γενέσθαι τὴν ἐκκλησίαν Θεοῦ καὶ ἀρθῆναι τὸ μέσον σκάνδαλον, ἀνόνητα ἐπεισφρῆσαν ἐκ παλαιτέρου ταῖς ἐκκλησίαις · μηδὲ γὰρ εἶναι λοιπὸν ἐμποδῶν τοῦ μὴ ταῦτα γίνεσθαι, ἀποκατασταθείσης τοῖς 5
ἐξορίστοις τῆς πόλεως.

B 360

Ταῦτά τε συχνάκις διεμήνυε καί, χρυσὸν πέμπων καδδηνάλιοις — στρόφιγξιν ὁ Ἕλλην εἴποι, ὡς θύρας οὔσης τοῦ πάπα κατὰ τὴν Χριστοῦ μίμησιν — καὶ οἷς ἄλλοις ἐπίστευε φίλοις, εὐδοα τὰ τῆς πρὸς τὸν πάπαν ἰκετείας καθίστα, καὶ ὁ Κάρουλος ἐκωλύετο. Αὐτὸς δὲ καὶ πλέον ὁ βασιλεὺς τὴν 10 πρὸς τὴν ἐκκλησίαν εἰρήνην ἐπισυνδέων, τοὺς μὲν ἐκεῖθεν ἐρχομένους, καὶ μᾶλλον εἰ τῆς ἐκκλησίας ἐκείνης εἶεν, φιλοφρόνως προσίετο, ὡς καὶ ποτε τὸν Κροτώνης ἐπίσκοπον, ἄνδρα λόγιον ὄντα καὶ διγλωσσοῦντα κατ' ἐπιστήμην τὴν θείαν, ὃν καὶ τῷ πατριάρχῃ πέμπων καὶ κυβερνῶν, μετὰ καιρὸν μετημφίαζε πρὸς τὸ Ἑλληνικώτερον · καὶ ἐκκλησίαν διδόναι οἱ τῷ λόγῳ 15 τῆς ἐπιδόσεως, ὡς σχολάζοντι τῆς λαχούσης, ἤθελέ τε καὶ ὠκονόμει · κἂν ἐγένετο, εἰ μὴ γε φωραθεὶς ἐκεῖνος εἰς δύσνοιαν καὶ τῶν ἡμετέρων βλάβην, τὸ μὲν καθ' Ἑλλήνας ἐστολίσθαι καὶ πάλιν εἶχε, τὴν δὲ βασιλικὴν εὐμένειαν ἀπολωλεκώς, περὶ που τὴν Ποντοηράκλειαν ἐξωρίζετο. Τέως δ' οὖν τῇ ἐκκλησίᾳ οὐκ ἦν ἐμποδῶν κατὰ πᾶν ἐκείνῳ συγχρᾶσθαι, οὕτως ἔχοντι. 20 Ἄλλους δὲ καὶ πολλοὺς, πλείστους φρερίους, ἐδέχετο καὶ πρὸς τὴν ἐκκλησίαν ἐπεμπεν ἀρχιερεῦσι καὶ πατριάρχῃ, ἐκ τῆς πρὸς σφᾶς αὐτῶν κοινωνίας ἐν ψαλμοῖς, ἐν ταῖς ἐπὶ τῶν ἀδύτων εἰσαγωγαῖς τε καὶ στάσεσιν, ἐν μεταλήψει B 361 τοῦ θείου ἄρτου, ὃν ἀντίδωρον λέγουσιν, ἐκ πάντων ἄλλων, πλὴν μεταλήψεως — οὐ γὰρ ἔχρηζον —, τὴν εἰς ἐγγύας κειμένην τῶν ἐκκλησιῶν εἰρήνην κατεμ- 25 πεδῶν τε καὶ προασφαλιζόμενος.

Θ'. "Ὅπως πρέσβεις ὁ βασιλεὺς πρὸς τὸν ῥῆγα Φραγγίας ἀπέστελλεν.

Ἐπεμπε δὲ καὶ ἄνδρας ἐκκλησιαστικούς, πολὺ τὸ ἀξιοπρεπὲς ἐκ τε τοῦ τρόπου καὶ ὁφικίων ἔχοντας, πρὸς τὸν ῥῆγα Φραγγίας, αὐτάδελφον μὲν τοῦ Καρούλου τὸ γένος ὄντα, τοὺς τρόπους δὲ ἥμιστα ἀδελφίζοντα. Οἱ 30

3 Cf. Jean, 10, 16. 8 Cf. Jean, 10, 7 et 9.

3 τὰ : τὸ A 4 παλαιτέρου : παλαιότερου edd. 5 ἐμποδῶν om. A || μὴ om. B edd. 8 τὴν om. C 11 ἐρχομένους : ἀρ- B 13 διγλωσσοῦντα : διγλωσσούντα A 19 ἀπολωλεκώς : ἀπολελωκώς A ἀπωλελωκώς C || ἐξωρίζετο : ἐξορίζετο A ἐξωρίζεται C 21 καὶ om. AB edd. 22 πρὸς σφᾶς : πρὸ σφᾶς B προσφορᾶς edd. 25-26 κατεμπεδῶν : κατ' ἐμποδῶν B κατεμπεδῶν C 27 Θ' om. AB || "Ὅπως — ἀπέστελλεν om. AB 28 τοῦ om. AB edd.

4. Sur l'antidōron, voir p. 169 n. 5.

5. Cf. Anonyme contre Bekkos : LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 333¹⁴⁻²⁷ ; PRIMAT : de Wailly, p. 73 ; *Actes du Saint-Siège, Sede vacante* (1270) : Tăutu, p. 79-82.

rapport des mœurs. C'étaient le chartophylax de l'Église, Bekkos, et l'archidiacre du clergé impérial, Mélitèniôtès¹ ; comme il ne leur était pas loisible de passer à Brindisi et d'aller leur route en utilisant la voie de terre, il leur proposa d'emprunter la route jusqu'à Valona, en utilisant des chevaux, et de se frayer à partir de là, en montant à bord d'un navire et en traversant la mer, un passage jusqu'au roi, là où on pourrait le trouver en résidence². Pour l'empereur, le but de la légation était de l'amadouer au mieux par des cadeaux et des discours et de faire en sorte que ce roi, que l'on disait pacifique, écrivit le nécessaire à son frère, amollit son audace et retint ses élans. En effet, il lui était facile, comme on pouvait le penser, à lui l'ainé, qui avait été honoré dès le départ de la dignité royale et était honoré d'une autorité souveraine et qui de plus était d'un caractère droit, de convaincre le cadet, qui avait été honoré la veille de la dignité royale et qui de plus avait une moindre autorité et était un homme tortueux³ ; en effet, ce qui est droit ne doit jamais se régler sur ce qui est tortueux ni devenir tortueux, mais ce qui est tortueux se régler sur ce qui est droit ; et c'est de là que la qualité de roi a reçu son nom⁴. Cela donc pour le cas où le roi parviendrait à convaincre ; sinon⁵, il interviendrait auprès du pape en faveur des Grecs, qui sont aussi des frères et ont été jugés dignes de porter le même nom, et essaierait d'interrompre ainsi les machinations de son frère contre les Romains.

Après que l'empereur eut communiqué ces instructions aux ambassadeurs, ils partirent avec un train considérable de gens, d'icônes impériales, de coupes et de fonds importants, de manière que leur seule apparition frappât d'étonnement. Parvenus à Valona, ils s'embarquèrent et abordèrent au cap Pachino en Sicile⁶ ; ils y apprennent que le roi s'est rendu au delà de la mer à Carthage, qu'on appelle Tunis, et y fait la guerre aux Éthiopiens de Libye⁷. Après y avoir mouillé quelques jours, de leur propre mouvement ils partirent droit pour Tunis, en traversant la mer

1. DÖLGER, *Regesten*², n° 1974 (vers juin 1270). Les ambassadeurs quittèrent Constantinople en juin ou juillet 1270, pour se rendre auprès de Louis IX, roi de France et frère de Charles d'Anjou. Jean Bekkos (p. 170 n. 3) était accompagné de Constantin Mélitèniôtès, archidiacre du clergé impérial ; sur ce dernier, voir DARROUZÈS, *Opfika*, p. 114. Depuis la mort du pape Clément IV (29 novembre 1268), Michel VIII avait déjà adressé deux ambassades à Louis IX, dont l'autorité morale était reconnue par tous ; voir DÖLGER, *Regesten*², nos 1968 (1269) et 1971 (1270).

2. Empruntant la via Egnatia, les ambassadeurs gagnèrent la mer Adriatique ; puis ils embarquèrent à Valona, pour contourner l'Italie et la Sicile et rejoindre la France.

3. Charles d'Anjou naquit en 1227, douze ans après son frère, Louis IX (1215-1270). Celui-ci porta le titre de roi dès 1226, à la mort de Louis VIII, et, après dix années de régence de Blanche de Castille, il exerça le pouvoir à partir de 1236.

4. Le mot *rex* a en effet la même étymologie que *rectus*, équivalent du grec εὐθύς. L'historien s'inspire d'un proverbe connu (LEUTSCH, I, p. 284, n° 92), cité également

δ' ἦσαν ὃ τε τῆς ἐκκλησίας χαρτοφύλαξ ὁ Βέκκος καὶ ὁ τοῦ βασιλικοῦ ἀρχιδιάκονος κλήρου Μελιτηνιώτης · οἷς δὴ καὶ οὐκ ἐκχωροῦν εἰς Βρεντήσιον διαπεραιοῦσθαι καὶ γῇ χρωμένους βαδίζειν, τὴν μὲν μέχρι καὶ Αὐλῶνος ὁδόν, ἵπποις χρωμένους, ὁδεύειν παρεῖχεν, ἐκεῖθεν δέ, νηὶς ἐπιβάντας καὶ θάλασσαν τέμνοντας, τὴν ἐς τὸν ῥῆγα, ὅπου ποτ' ἂν εὐρεθείη διάγων, ποιεῖσθαι 5 διαπεραιώσιν. Ἦν δέ οἱ ὁ τῆς πρεσβείας σκοπὸς ἀκχεῖνον δώροις καὶ λόγοις ὥς δυνατὸν ἐκμειλίσσεσθαι καὶ παρασκευάζειν, εἰρηνικὸν ὄντα ταῖς φήμαις, γράφειν μὲν καὶ πρὸς τὸν ἀδελφὸν τὰ εἰκότα καὶ τὸ θράσος ἐκμαλᾶττειν καὶ τὰς ὁρμὰς ἐκείνου ἀνέχειν · ῥᾶον γάρ, ὥς καὶ τινα οἶεσθαι, πρῶτον ὄντα καὶ ῥῆγα τετιμημένον ἀρχῇθεν καὶ ἐπὶ μεγαλειότητι ἐξουσίας τιμώμενον, πρὸς 10 δὲ καὶ τοὺς τρόπους εὐθύν, τὸν δεῦτερον καὶ χθὲς εἰς ῥῆγα τετιμημένον, πρὸς δὲ καὶ τῇ ἐξουσίᾳ λειπόμενον καὶ γε σχολιὸν πείθειν · μηδὲ γὰρ ἀπευθύ|νεσθαι ποτε τὸ ὀρθὸν πρὸς τὸ σχολιόν, μηδ' ἀποσκολιοῦσθαι, ἀλλὰ B 362 τὸ σχολιὸν πρὸς τὸ εὐθύ, παρ' ὃ καὶ ἡ προσηγορία τῆς ποιότητος εἴληπται. Εἰ μὲν οὖν πείθοι · εἰ δ' οὖν, ἀλλ' οὖν ἐντυγχάνειν τῷ πάπᾳ ὑπὲρ Γραικῶν, 15 ἀδελφῶν καὶ αὐτῶν ὄντων καὶ τοῦ αὐτοῦ ἡξιωμένων ὀνόματος, καὶ οὕτως ἐκκόπτειν πειρᾶσθαι τὰ κατὰ τῶν Ῥωμαίων τοῦ ἀδελφοῦ μηχανήματα.

Ταῦτα τοῦ βασιλέως ἀναθεμένου τοῖς πρέσβεσιν, ὑπὸ μεγάλῃ θεραπείᾳ λαοῦ τε καὶ βασιλικῶν εἰκόνων καὶ ἐκπωμάτων καὶ βαρείας ἐξόδου, ὥς καὶ φανέντας μόνον ἐκπλῆξαι, ἐξήεσαν. Ὡς δ' Αὐλῶνα φθάσαντες καὶ νηὶς 20 ἐπιβάντες, Παχύνῳ ἄκρᾳ Σικελίας προσέσχον, μανθάνουσι πέραν πρὸς Καρχηδόνα, ἣν Τούνισιν λέγουσιν, ἀπελθόντα τὸν ῥῆγα τοῖς κατὰ Λιβύην Αἰθίοψι πολεμεῖν. Καὶ δὴ ἐφ' ἡμέραις ἐκεῖσε ναυλοχησάμενοι, ἀπαυτῶθεν εὐθὺς Τουνίσεως ἤλαυνον, τὸ Σικελικὸν καταμετρούμενοι πέλαγος, ἐφ' οὗ

12-14 Cf. LEUTSCH, I, p. 284 n° 92.

3 μὲν om. C || μέχρι καὶ : μέχρις A 4 παρεῖχεν : -ον C 7 ἐκμειλίσσεσθαι : -ίσεσθαι C 13 εἰ δ' οὖν ante μηδ' add. ABC edd. 14 ποιότητος : πύότητος AB 15 εἰ δ' οὖν addidi : om. ABC edd. (cf. lin. 13) con. Bekk. 16 αὐτοῦ : αὐτῶν A 17 τῶν om. C 18 πρέσβεσιν : -ευσιν B edd. || μεγάλῃ θεραπείᾳ : -ης -ας B 22 Τούνισιν : τούνισιν C 24 εὐθὺς : εὐθύς AB edd. || Τουνίσεως : τουνίσεως A.

par AKROPOLITÈS (Heisenberg, p. 89³⁻⁴). La même métaphore est reprise plus bas (p. 619²¹⁻²⁵).

5. La conjecture de I. Bekker a été introduite dans le texte à la ligne 15. En fait, εἰ δ' οὖν doit simplement être déplacé de la ligne 13 à la ligne 15. La succession de trois οὖν peut être à l'origine d'une erreur de copie. On rencontre plus haut (p. 303¹⁰⁻¹¹) une construction identique.

6. Ce cap, qui se trouve à l'extrémité sud de la côte orientale de la Sicile, porte aujourd'hui le nom de capo Passero (le κάβο Πάσσαρο des portulans grecs). Le village qui l'avoisine s'appelle Pachino.

7. Les habitants de Tunis (l'ancienne Carthage) sont qualifiés d'Éthiopiens et d'habitants de la Libye, mot qui pouvait désigner l'ensemble des contrées de l'Afrique du Nord. Plus bas, ils sont qualifiés d'Agaréniens (p. 467⁴) ; sur ce mot, voir p. 337 n. 3.

de Sicile, où ils firent naufrage et faillirent être envoyés par le fond. Dès qu'ils eurent débarqué, au terme de nombreuses souffrances, ils se rendirent auprès du roi, qui était en proie à une maladie grave, et lui remirent les lettres impériales¹. Mais le roi, dans l'impossibilité de rien faire, tantôt malade, tantôt occupé à la guerre, différait d'examiner leur affaire et s'occupait de se soigner. Quant à eux, ils voyaient chaque jour un spectacle pitoyable entre Agaréniens et Latins ; en effet, les Italiens avaient creusé une tranchée devant la mer et se servaient de la tranchée comme défense, en contrôlant l'espace intermédiaire. Quant aux Éthiopiens, qui se servaient de Carthage à la fois comme forteresse et comme base d'opérations, ils pouvaient tantôt se tenir en sûreté, tantôt se porter hardiment à l'assaut là où c'était possible. Chaque jour, ils se faisaient la guerre sans discontinuer, de sorte que des deux côtés il tombait des hommes en très grand nombre. Mais une violente peste survint, et ils mouraient en série ; il n'y avait personne pour enterrer, et on n'allumait pas de bûchers pour les cadavres des morts. La tranchée en question, large et profonde, qui les gardait vivants, les recevait aussi une fois morts, et cela en si grand nombre qu'elle menaçait par endroits d'être comblée jusqu'au ras du sol ; ainsi, il en tombait en nombre, ici dans le combat, là par la peste. Mais leur ardeur bouillonnait à la pensée qu'ils s'exposaient pour la croix.

Alors l'état du roi empira, et on désespéra de le sauver ; comme il put, il donna audience aux envoyés, montra le penchant qu'il avait pour la paix et sa volonté de l'appuyer de tout son pouvoir, s'il venait à survivre, et leur demanda d'attendre tranquillement². Mais le lendemain survint pour lui l'inévitable, et voilà que déjà le roi mourait ; son entourage prépara aussitôt le cadavre de cet homme, qu'en pleine assurance ils croyaient uni à Dieu, l'oignit de myrrhe, le fit cuire dans des marmites bouillonnantes et déposa ses restes dans des coffres précieux, pour les ramener dans sa patrie³. Quant aux ambassadeurs, ils revinrent les mains vides, comme on dit, de ce qui avait été promis. Mais l'empereur ne renonça pas à manœuvrer, après avoir manqué les secours du roi ; au contraire, en faisant intervenir de nombreuses autres personnes auprès du pape, puisque l'entreprise de Charles y engageait, il s'efforçait par tous les moyens d'arriver à ses fins. Il ne négligeait pas et ne délaissait pas pour autant ses préparatifs, comme s'il escomptait que ces moyens seuls suffiraient, mais il se préparait aussi lui-même de son mieux.

1. DÖLGER, *Regesten*², n° 1974 (vers juin 1270).

2. D'après ce texte, l'audience eut lieu la veille de la mort de Louis IX, c'est-à-dire le dimanche 24 août 1270. Selon PRIMAT (de Wailly, p. 73), les messagers étaient encore au port, lorsqu'ils apprirent la mort du roi.

3. PRIMAT (de Wailly, p. 58-59) décrit de manière plus précise comment on fit

δὴ καί, ναυαγίῳ χρησάμενοι, παρ' ὀλίγον ἤλθον τοῦ βυθισθῆναι. Ὡς δὲ μόλις πολλὰ παθόντες ἀπέβαινον, τῷ μὲν ῥηγί, ἐν ἄρρωστίᾳ ὄντι χαλεπῇ, προσελθόντες, τὰ βασιλικὰ ἐνεχειρίζον γράμματα · ὁ δὲ ῥήξ, μὴ ἔχων ὅ τι καὶ δρῶν, τοῦτο μὲν ἄρρωστών, τοῦτο δὲ καὶ πολέμοις ἐνασχολούμενος, ἀνῆρτα τε τούτοις τὰ πράγματα καὶ πρὸς τῷ νοσοκομεῖσθαι ἦν. Οἱ δὲ 5 καθ' ἡμέραν θέαμα ἐώρων ἐλεεινὸν Ἀγαρηνῶν μεταξὺ καὶ Λατίνων · B 363 ἔξω γὰρ θαλάσσης ἐπιταφρευσάμενοι, Ἴταλοι ὀχυρώματι ἐχρῶντο τῇ τάφρῳ, τὸ μεταξὺ κατέχοντες · Αἰθίοπες δέ, Καρχηδόνι φρουρίῳ τε καὶ ὀρμητηρίῳ χρώμενοι, εἶχον μὲν ἐν ἀσφαλεῖ καθῆσθαι, εἶχον δὲ καὶ, ὅπη παρείκοι, θαρρύντως ὀρμαῖν. Καὶ συνεχῶς καθ' ἡμέραν διεπολέμουν πρὸς ἀλλήλους, 10 ὥς πλείστους ἀμφοτέρωθεν πίπτειν. Ἐπέκειτο δὲ καὶ λοιμὸς ἰσχυρός, ἔθνησκον δ' ἐπασσύτεροι, καὶ ὁ θάπτων οὐκ ἦν, πυραὶ δὲ νεκρῶν οὐ καίοντο κατατεθνηώτων. Ἡ τάφρος δ' ἐκείνη, εὐρείᾳ τε καὶ βαθεῖᾳ οὔσα, οὐς ζῶντας ἐτήρει, τούτους καὶ θανόντας ἐδέχετο, καὶ οὕτω πλείστους ὥστε καὶ ἀναχωματοῦσθαι κατὰ μέρη κινδυνεύειν ἀγγωματοῦσαν · οὕτω συχνοί, 15 ἐνθεν μὲν τῷ πολέμῳ, ἐκεῖθεν δὲ τῷ λοιμῷ, ἐπιπτον. Ὀρμὴ δ' ἐκείνοις ἀνέζει, ὥς ὑπὲρ σταυροῦ κινδυνεύουσι.

Τότε καὶ ὁ ῥήξ, ἐπεὶ χεῖρον εἶχε καὶ οἱ τὰ τῆς σωτηρίας ἀπέγνωστο, ὅσον ἦν χρηματίσας ἐκείνοις καὶ δείξας ῥοπὴν πρὸς εἰρήνην ἔχων καὶ γ' εἰ περιέσται καὶ συγκροτήσων εἰς δύναμιν, ἐκέλευεν ἀναμένοντας ἡσυχάζειν. 20 Ἐπεὶ δὲ τῆς ἐπιούσης ἐπέστη οἱ τὸ χρεὼν καὶ ἤδη ὁ ῥήξ ἐτελεύτα, οἱ μὲν ἀμφ' ἐκείνον, εὐθύς ἐνσκευασάμενοι τὸν νεκρὸν ἐκείνου, ὥς ἐν πληροφορίᾳ ὤκειωμένου Θεῶ, μύροις ἀλείφοντες καὶ βράσμασι λειβήτων ἐνέψοντες, B 364 τιμίους χηλοῖς ἐναπετίθουν τὰ λείψανα, ὥς τῇ πατρίδι ἀνακομίσοντες, οἱ δὲ γε πρέσβεις κεναῖς, ὃ λέγεται, τῶν ὑπεσχημένων ὑπέστρεφον ταῖς χερσίν. 25 Ἀλλ' ὁ βασιλεὺς οὐκ ἠφίει προσμηχανᾶσθαι, ἀμαρτῶν τῶν ἐκ τοῦ ῥηγός, ἀλλὰ πολλοῖς ἐτέροις μεσολαβοῦσι πρὸς πάντα — ἡ γὰρ τοῦ Καρούλου ἐπιθεσις ἐπειθε —, τὰ τοῦ σκοποῦ διανύειν ἐξ ἅπαντος ἐπειράτο. Οὐ μὲν δὲ καὶ τῶν εἰς παρασκευὰς κατερραθυμηνένως εἶχε καὶ ἀμελῶς, ὥς ἐκεῖθεν μόνον προσδοκῶν ἀποχρώντως γενήσεσθαι, ἀλλὰ καὶ αὐτὸς ὥς εἶχε παρσκευάζετο. 30

8-9 Cf. POLYBE, I, 17, 5.

12-13 Cf. HOMÈRE, *Iliade*, I, 52 ; 10, 343 ; 16, 565.25 Cf. HOMÈRE, *Iliade*, 2, 298.

4 δρῶν : δρῶν edd. 5 τῷ correxi : τὸ ABC edd. 8 Καρχηδόνι : καρχιδόνι C
 9 παρείκοι : -ει B Poss. 10 θαρρύντως : θαρροῦντος C || διεπολέμουν καθ' ἡμέραν
 transp. A 11 καὶ om. edd. 12 δ' : δὲ edd. 13 κατατεθνηώτων : -νειώτων
 AC 15-16 οὕτω — ἐπιπτον om. B 18 ἐπεὶ : ἐπὶ B 21 τῆς ἐπιούσης om. B ||
 τὸ : τῷ B 22 ἀμφ' : ἀμφὶ edd. || τὸν : τὸ A 23 ὤκειωμένου : ὠκοιμένου A
 29 κατερραθυμηνένως : -θυμένως ante corr. B.

bouillir le cadavre du roi dans l'eau et le vin. Les entrailles et le cœur furent déposés à l'abbaye bénédictine de Monreale en Sicile, tandis que le reste du corps fut enseveli à la basilique royale de Saint-Denis.

10. Comment l'empereur, à l'annonce de la flotte, fit les préparatifs dans la Ville.

Il fit donc venir du dehors du blé, à tel point qu'il remplit des tours de sa masse, tandis qu'il confiait le reste en garde aux habitants de la Ville, qui auraient à le restituer au moment voulu. Il fit venir aussi des troupeaux entiers de cochons, les répartit entre les habitants de la Ville et en donna à chacun dix, à quelques unités près en plus ou en moins ; ils devaient les égorger et, tout en profitant des entrailles, mettre eux-mêmes de côté les viandes salées pour la communauté. Puis il fit préparer par milliers des armes, des flèches et des machines à lancer des pierres, en fournissant le matériel nécessaire aux armuriers et aux ingénieurs, et il équipa entièrement la flotte¹. Il chargea une foule d'architectes et d'intendants de doubler le mur maritime de la Ville ; le mur terrestre était en effet doublé en totalité². Il fit disposer immédiatement une troupe nombreuse et combative, correspondant à ce qu'il estimait suffire à un tel préparatif de guerre, de manière qu'ils pussent être amenés à l'intérieur le moment venu avec armes et provisions. Il envoya une partie fortifier certains points des côtes et des îles et retint les autres.

Il n'était pas satisfait du port des Blachernes, parce qu'il amenait les navires à combattre de front ceux de l'ennemi, alors qu'il leur est difficile de lutter en force de front comme sur la défensive³. Sa réaction était pareillement défavorable pour le vieux port ; j'appelle vieux port non pas celui dont hier et avant-hier se servaient les Latins et qui se trouve près du monastère du Christ Euergètès, mais celui qui est situé près de la porte du Port, qui en a tiré son nom⁴. La cause en était que toute la Corne maritime constituait un port et offrait les mêmes conditions aux navires des Romains et à ceux de leurs ennemis. Mais, sachant combien les hommes ont plus d'audace à combattre des navires qui se présentent de dos et combien la situation est alors plus sûre, il décida de reconstruire le Kontoskélion près de Blanga⁵. A cet effet, il ceignit d'énormes pierres l'emplacement circulaire, creusa la mer à l'intérieur en y jetant de l'argent fondu, fit bâtir des abris suffisants pour les navires, apposer et adapter

1. Ce passage présente un problème d'établissement du texte. Le texte fourni par C est complexe, mais il est le seul correct. Il n'est pas exclu que le texte livré par les manuscrits soit corrompu.

2. Le mur terrestre de Théodose II comportait une double enceinte ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 265-267.

3. On ignore l'emplacement exact du port des Blachernes, situé de toute manière près du palais du même nom ; voir Hélène AHRWEILER, *Byzance et la mer*, Paris 1966, p. 434-435. Le mot *νεώριον* désigne un port de guerre, pourvu d'un arsenal, d'installations importantes et de défenses suffisantes pour la protection des navires de combat.

4. L'historien distingue deux « vieux ports ». Il situe le premier, qui servait sous l'occupation latine, près du monastère du Christ Euergètès ; voir JANIN, *Églises de*

ι'. "Οπως, ἀκουομένου τοῦ στόλου, τὰ κατὰ πόλιν ὁ βασιλεὺς παρεσκευάζετο.

Εἰσαγαγὼν γοῦν ἔξωθεν σῖτον, ὥστε πύργους πληρῶσαι τῷ πλήθει — τὸν λοιπὸν τοῖς πολίταις παρεῖχεν εἰς φυλακὴν, ὡς κατὰ καιρὸν αὐτοῖς ἀντιπαρέξουσιν —, καὶ χοίρων ὅλας ἀγέλας — καὶ αὐτοὺς ἐπεμέριζε τοῖς πολίταις, ἀνὰ δέκα καὶ πλεόν ἢ καὶ ἑλλείπον ἐκάστῳ διδούς, ὥστε σφάττειν καὶ αὐτούς, 5 ἀποκερδαίνοντας τὰ ἐντόσθια, τὰ ταρίχη τῷ κοινῷ φυλάττειν —, ὅπλα τε μυρία καὶ οἰστοὺς καὶ ὄργανα πετροδόλα, ὀπλοτέχναις καὶ μηχανικοῖς τὸ ἱκανὸν παρέχων, ἡτοιμάζε καὶ τὸ ναυτικὸν ἐξήρτυεν ἅπαν. Οἰκοδόμους τ' ἐπιστήσας πλείους καὶ ἐπιστάτας, ἐδιδύμου τὸ τεῖχος τῆς πόλεως τὸ πρὸς θάλασσαν · τὸ γὰρ πρὸς τὴν γῆν δεδίπλωτο πάντως. Καὶ λαὸν πλεῖστον 10 καὶ μάχιμον, ὅσον ἀποχωρῶντα τοιαύτῃ παρ|ρασκειῇ πολέμου ᾤετο, ἐξ B 365 αὐτῆς διέταττεν, ὡς εἰς καιρὸν εἰσαχθησομένους ἅμ' ὅπλοις καὶ δαπανήμασι. Πέμπων τε τοὺς μὲν τῶν κατ' αἰγιαλοὺς κατωχύρου καὶ νήσους, τοὺς δ' ἀνέστελλε.

Καὶ τὸ ἐν Βλαχέρναις νεώριον οὐκ ἀποδεχόμενος, ὡς κατὰ πρόσωπον παρέ- 15 χον ταῖς ναυσὶ πρὸς τὰς τῶν ἐχθρῶν τὴν μάχην — τὸ δὲ κατὰ πρόσωπον δυσχερὲς εἶναι ὡς ἀντιστατούσας ἰσχυρῶς μάχεσθαι —, τὸν ὅμοιον τρόπον καὶ τῷ παλαιῷ νεωρίῳ προσήχθετο — λέγω δὲ παλαιὸν οὐχ ᾧ χθὲς καὶ πρῶν Λατῖνοι ἐχρῶντο, τῷ πρὸς τῇ μονῇ τοῦ Εὐεργέτου Χριστοῦ, ἀλλὰ τὸ πρὸς τῇ πύλῃ τοῦ Νεωρίου, ἐκείθεν ὠνομασμένη —, ὡς παντὸς τοῦ 20 κατὰ θάλασσαν Κέρατος λιμένος ὄντος καὶ ταῦτὸν ταῖς Ῥωμαίων ναυσὶν ὅσον καὶ ταῖς τῶν ἐχθρῶν διδόντος. Ἄλλ' εἰδὼς τὸ κατὰ νώτου γινομένης μάχεσθαι ὅσον θαρραλέωτερον μὲν ἀνδράσιν, ἀσφαλέστερον δὲ πράγμασι, τὸ πρὸς τῷ Βλάγκῃ Κοντοσκέλιον ἀνοικοδομεῖν ἤθελεν, ὥστε γυρῶσαι μὲν μεγίσταις πέτραις τὸν κύκλῳ τόπον, ἐμβαθῦναι δὲ τὴν ἐντὸς θάλασσαν, ἄργυρον 25 χυτὸν ἐμβαλόντα, ἐποικοδομῆσαι τε καὶ στέγῃ ταῖς ναυσὶν ἀποχωρῶντα,

1 ι' om. AB || "Οπως — παρεσκευάζετο om. AB 3-4 ἀντιπαρέξουσιν : παρ- A 4-6 καὶ χοίρων — φυλάττειν post ἐξήρτυεν ἅπαν (lin. 8) transp. AB 4 ἀγέλας ὅλας ante corr. transp. C || ἐπεμέριζε : ἐπεμμέριζε A 9 πλείους : πλείονας B edd. 12 διέταττεν : διέτταττεν B 13 τῶν om. A 15-16 παρέχων : -ων C 19 τῷ : τὸ A 20 τὸ om. et post πρὸς supra lin. add. A || παντὸς : πάντως edd. 24 πρὸς τῷ Βλάγκῃ : πρὸς τὸν Βλάγκῃ (βλάγκαν A βλάνκα B) AB edd. 25 ἐμβαθῦναι : -ῆναι B 26 χυτὸν : ὕγρον supra χυτὸν scr. C ὕγρον χυτὸν edd.

Constantinople, p. 508-510. Par cette indication, il entend manifestement placer le port des Latins près de l'église Sainte-Théodosie (aujourd'hui Gül cami), sur la rive méridionale de la Corne d'Or, et non à Péra. Quant au second, il méritait vraiment la dénomination de « vieux port » : c'était le port de la ville ancienne. Il était situé à l'embouchure de la Corne d'Or, sur la rive méridionale, et il avait donné son nom à la porte voisine (porte du Port, ancienne Bahçe kapı aujourd'hui détruite) ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 235-236 ; Hélène AHRWEILER, *op. cit.*, p. 430-433.

5. Le port de Kontoskélion se trouvait sur la Propontide, dans le quartier de Blanga ; sur ce port, situé sans doute près de l'ancien port d'Eleuthère, voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 228-229, 325 ; Hélène AHRWEILER, *op. cit.*, p. 433-434.

des portes de fer à l'entrée extérieure taillée dans les pierres ; ainsi, d'un côté la flotte se trouvait en sûreté et de l'autre nos navires pouvaient tomber par derrière sur les bâtiments ennemis au moment où ceux-ci gagnaient le large, car l'agitation de la mer ne permettait pas de stationner. Il s'assura également que les Génois de Péra, fidèles à leur traité¹, ne se joignent pas à l'attaque, mais que de plus ils s'interdisent par ailleurs toute collaboration avec les éventuels assaillants, même s'ils s'abstenaient, en raison de la race, de les combattre ; il les détournait par d'autres moyens et, par des marques de bienveillance, les faisait siens, soit hommes liges, comme dirait l'un d'eux².

Tout en agissant et en se préparant ainsi, l'empereur ne cessait pas d'envoyer à nouveau par mer de fréquentes ambassades auprès du pape, d'autant plus que sans arrêt les papes étaient enlevés par la mort³. Le point principal de ces ambassades était l'union des Églises et la levée de l'antique scandale. En effet, il comparait ce qui s'était fait en synode sous Jean Doukas, dans le but d'écarter l'envoi de secours de là-bas et l'alliance avec ceux qui occupaient la Ville : les nôtres étaient prêts à officier là-bas et à commémorer le pape, si celui-ci faisait ces promesses ; on envoya en ambassade Andronic de Sardes et Georges de Cyzique ; et cela se serait vraisemblablement accompli, si les Latins avaient accepté⁴. Comparant donc cette situation avec celle du moment et trouvant la nécessité présente plus impérieuse que l'ancienne, dans la mesure où alors on s'empressait d'acquérir ce que l'on n'avait pas, tandis que sur le moment on risque de perdre ce que l'on possède, il fit lui aussi les mêmes propositions qu'autrefois. Il n'avait pas en effet d'autre moyen pour persuader le pape de prendre la défense des Grecs que de parler et d'agir de la sorte ; car le scandale s'y opposait, et l'opinion prévalait chez eux que les Grecs n'étaient que des Agaréniens blancs⁵. C'est pourquoi,

1. Plutôt que du traité de Nymphée (DÖLGER, *Regesten*³, n° 1890 : 13 mars 1261), il s'agit des accords passés avec les Génois de Péra après 1261 ; voir ci-dessus, II, 32 et 35, p. 226 n. 1.

2. Le mot *λιζος*, appliqué dans le monde féodal à celui qui a prêté un hommage de fidélité, était entré dans le vocabulaire byzantin dès le début du XII^e siècle ; voir H. et Renée KAHANE, *Abendlund und Byzanz : Sprache, Reallexikon der Byzantinistik*, I, col. 539, 553, 590.

3. La succession rapide des papes fut un obstacle à la politique de Michel VIII et brisa la continuité et les progrès des négociations. La vacance du siège pontifical, parfois prolongée comme en 1268-1271, obligea l'empereur à en appeler à Louis IX et aux cardinaux de la curie. Ici commence l'importante section de l'Histoire consacrée aux négociations qui précèdent l'Union de Lyon. Le partage actuel des chapitres ne rend pas compte du changement de sujet, que le titre, inadéquat au contenu du chapitre, ne signale pas non plus. A l'exception de deux chapitres (27 et 30), tout le reste du livre V est consacré à ces tractations. Pour la datation des événements rapportés dans ce passage (V, 10-29), voir *Chronologie*, II, p. 219-234.

4. L'ambassade envoyée par Jean III Batatzès était dirigée par Georges Kleidas, métropolite de Cyzique (PLP, n° 11779), et Andronic, métropolite de Sardes (PLP,

πύλας δ' ἐπιθεῖναι ἀραρυίας ἐκ σιδήρου τῇ ἐν ταῖς πέτραις εἰσίθμῃ ἔξωθεν, ὥσθ' ἅμα μὲν ἀσφαλῶς ἔχειν τὸν στόλον, ἅμα δὲ καὶ ταῖς τῶν ἐχθρῶν B 366 ἀναγομέναις — μὴ γὰρ εἶναι διὰ τὸ ῥοῶδες τῆς θαλάσσης ἵστασθαι — κατόπιν ἐμπίπτειν τὰς ἡμετέρας. Ὑσφαλίζετο δὲ καὶ τοὺς ἐπὶ τῆς Περαίας Γεννοῦιτας, ὡς μὴ συνεπιτιθῶνται, στέργοντες τὰς σπονδάς, οὐ μὴν δὲ 5 ἀλλὰ καὶ ἄλλως φυλάττοντο τὴν πρὸς τοὺς ἐπελευσομένους κοινωνίαν, καὶ ἀπόσχοιντο τοῦ πρὸς ἐκείνους πολέμου διὰ τὸ γένος, ἄλλως δὲ καὶ παρέσπα καὶ ἰδίους ἐποίει — λιζίους εἶπεν ἂν τις ἐκείνων — ταῖς εὐμενεῖαις.

Καὶ ταῦτα πράττων καὶ κατασκευαζόμενος, πρεσβείας αὖθις συχνὰς ἀποστέλλειν οὐκ ἀπώκνει παρὰ τὸν πάπαν διὰ θαλάσσης, καὶ μᾶλλον ὅτι 10 καὶ συνεχῶς οἱ πάπαι ἀπηλλάττοντο τῷ θανάτῳ. Καὶ τὸ τῶν πρεσβειῶν κεφάλαιον ἡ τῶν ἐκκλησιῶν ἔνωσις καὶ τοῦ παλαιοῦ σκανδάλου ἀναίρεσις. Συγκρίνων γὰρ τὸ ἐπὶ τοῦ Δούκα Ἰωάννου συνοδικῶς γεγονὸς παρ' αἰτίαν τοῦ ἀποστέλλειν ἐκεῖθεν καὶ συμμαχεῖν τοῖς ἐν τῇ πόλει ἀποσχέσθαι, ὡς ἐτοίμων τῶν ἡμετέρων ὄντων λειτουργεῖν ἐκεῖσε καὶ μνημονεῦειν τοῦ πάπα, 15 ταῦθ' ὑπισχνουμένου — καὶ ἀπεστέλλοντο δ' τε | Σάρδεων Ἀνδρόνικος καὶ B 367 ὁ Κυζίκου Γεώργιος, καὶ τάχ' ἂν ἐγεγόνει, εἰ ἐκεῖνοι κατεδέχοντο —, συγκρίνων οὖν ἐκεῖνο πρὸς τοῦτο καὶ ἀναγκαστικώτερον εὕρισκων τὸ νῦν ἢ τὸ πρότερον, ὅσῳ τότε μὲν προσλαβεῖν ἠπείγοντο τὸ μὴ παρ' αὐτοῖς ὄν, νῦν δ' ἀποβαλεῖν τὰ ἐν χερσὶ κινδυνεύουσι, τὰ αὐτὰ προὔτεινε καὶ οὗτος τοῖς 20 πάπαι· μὴδὲ γὰρ ἄλλως ἔχειν πείθειν τὸν πάπαν ὑπερμαχεῖν τῶν Γραικῶν, εἰ μὴ ταῦτα λέγοι καὶ πράττοι· προσίστατο γὰρ τὸ σκάνδαλον, καὶ τὸ λευκοὺς Ἀγαρηνοὺς εἶναι Γραικοὺς παρ' ἐκείνοις μεῖζον ἥρετο. Ταῦτ' ἄρσ

1 Cf. HOMÈRE, *Odysée*, 6, 264 et 267.

1 ἀραρυίας corr. Poss. : -αις ABC || τῇ : ταῖς C 3 μὴ : μὴδὲ (ante corr. ?) A
5 συνεπιτιθῶνται : συνεπιθῶνται AB 6 φυλάττοντο : φυλάττειν τὸ A φυλάττειν B
7 ἐκείνους : ἐκείνου B || ἄλλως : ἄλλους C || καὶ om. C 8 λιζίους : λυζίους B edd. ||
ἂν τις εἶπεν transp. A 10 ἀποστέλλειν : ἐπισ- AB Poss. 11 ἀπηλλάττοντο :
ἀπηλάττοντο A 15 ὄντων τῶν ἡμετέρων transp. A 16 ταῦθ' : ταῦτα edd. ||
καὶ¹ om. B Poss. 17 τάχ' : ταχ' edd. || ἐγεγόνει : γεγόνει A γεγόνει B
19 ἠπείγοντο : ἐπ- C || ὄν : ὁ A 20 ἀποβαλεῖν : -βαλλεῖν AB || οὗτος : οὕτω B
edd.

n° 959), dont le combat pour l'empereur Jean IV Laskaris et pour le patriarche Arsène a été relaté plus haut (II, 8, 17-18, 22 ; IV, 10). Dans un discours au synode, Michel VIII évoque ce précédent pour justifier sa propre démarche (V, 12). Sur la mission des deux métropolitains, qui durent faire à deux reprises (1250 et 1253) le voyage auprès du pape Innocent IV, voir A. FRANCHI, *La svolta politico-ecclesiastica tra Roma e Bisanzio (1249-1254)*. La legazione di Giovanni da Parma. Il ruolo di Federico II, Rome 1981.

5. Sur le mot Agaréniens, voir p. 337 n. 3. Le terme « scandale », qui indique le schisme ou la rupture des liens de la « charité », peut désigner aussi bien les dissensions intérieures de l'Église de Constantinople que la séparation des Églises grecque et latine.

il s'arrangeait pour que, à la faveur de ces traités de paix d'une part, le scandale fût levé, que, par la levée du scandale d'autre part, la flotte de Charles fût contenue et que par là les Romains fussent à nouveau en sécurité, de peur que, après avoir à peine revu hier et avant-hier leur patrie et avoir été sauvés avec difficulté, ils n'eussent, en la perdant à nouveau, à se replier, sans compter le danger auquel était exposée par ailleurs la masse.

En faisant ces réflexions, il s'employait à persuader et le patriarche et le synode. Ceux-ci, qui l'écoutaient par pure déférence et superficiellement, ressemblaient, selon le proverbe, à ceux qui se chatouillent l'oreille avec une plume. Ils ne furent pas capables en effet de s'opposer au départ et de refuser de manière absolue ; mais, estimant que l'Église était à nouveau fermement souveraine, comme elle l'était à l'origine, et ne risquait pas de subir le jugement de cabaretiers et de grossiers individus, en premier lieu ils ne pensaient pas que le projet de l'empereur serait réalisé en un si court instant : formé par d'autres empereurs, le projet fut souvent entravé pour diverses raisons qui surgissaient, et il en serait de même cette fois ; en second lieu, ils pensaient que, même si ce n'était pas le cas, le grand scandale qui nous divise n'en serait pas levé pour autant. Voilà donc où ils en étaient de leurs dispositions ; ils témoignaient de l'affection aux frères et aux autres Italiens et ne s'en séparaient pas en tout ce qui fait les chrétiens ; mais en ce qui concerne les points plus importants, ils ne faisaient pas non plus opposition, vrais nigauds qu'ils étaient ou, comment dire, insensibles à ce qui se tramait : en effet, ils auraient dû dès le départ attaquer et résister, sans céder, quoi qu'il advînt, s'ils tenaient pour défendu ce qui s'accomplissait¹. Mais ces gens, croyant que l'Église était en sécurité, comme il a été dit auparavant, et dans la pensée que toute l'activité de l'empereur avait son utilité, se tenaient en repos et, alors que l'empereur faisait ces tractations — car la tractation dura longtemps —, n'en avaient cure et tenaient ces choses pour rien.

11. Comment, une fois Grégoire établi pape, l'empereur s'arrangea pour conclure la paix avec lui².

Pour finir, Grégoire, qui se trouvait en Syrie et qui était un homme renommé pour sa vertu et plein de zèle pour l'antique paix et entente des Églises, fut nommé à la dignité papale et faisait déjà le chemin qui de Syrie mène à Rome³. Or, comme il avait eu aussi connaissance des

1. Pachymérès se laisse emporter par la passion et fustige sévèrement l'attitude des évêques, qui, au lieu de montrer dès le départ une opposition déterminée au projet d'union, en écoutèrent distraitement l'évocation, comptèrent sur les lenteurs et les pièges de la négociation et défilèrent l'empereur de mettre en œuvre un tel accord, si jamais il était conclu.

καὶ ὥκονόμεναι διὰ μὲν τῶν τοιούτων εἰρηνικῶν σπονδῶν τὸ σκάνδαλον λύεσθαι, διὰ δὲ τῆς τοῦ σκανδάλου λύσεως ἐπισχεθῆναι τῷ Καρούλῳ τὸν στόλον, διὰ δὲ τούτου πάλιν ἀσφαλῶς τοὺς Ῥωμαίους ἔχειν καὶ μὴ, χθὲς καὶ πρὸ τρίτης μόγις ἰδόντας τὴν πατρίδα καὶ δυσχερῶς ἐπανασωθέντας, πάλιν ἀφέντας, ἐπανακάμπτειν, πρὸς τῷ καὶ ἄλλως ἐξῆφθαι τοῖς πλείστοις κίνδυνον. 5

Ταῦτα διανοοῦμενος, πολὺς ἦν καὶ πατριάρ|χην πείθων καὶ σύνοδον. Οἱ B 368 δ' ἀφωσιωμένως οὕτω καὶ ἐπιπολαίως ἀκούοντες, πτερῷ, τὸ τοῦ λόγου, τὰ ὧτα κνωμένοις ἐφέκσαν. Οὐ γὰρ ἦν αὐτοῖς ἀντιστῆναι τὸ πρῶτον καὶ ἀπολέγειν τέλεον, ἀλλὰ μένειν καὶ αὖθις ἐν τῇ κυρίᾳ τὴν ἐκκλησίαν ἡγούμενοι, καθὼς καὶ ἀρχῆθεν εἶχε, καὶ μὴ παρὰ καπῆλων κινδυνεύειν κρίνεσθαι καὶ 10 βαναύσων, πρῶτον μὲν οὐκ εἶχον εἰς νοῦν οὕτως ἐν ἀκαρεῖ τελεσθῆναι τὸ παρὰ τοῦ βασιλέως κινούμενον, ἀλλ' ὥς καὶ πολλάκις, κινήσαντων βασιλέων ἄλλων, τὰ περὶ τούτων, ἀνακυπτουσῶν αἰτιῶν, ἐκωλύετο, οὕτω γενέσθαι καὶ τότε, δεῦτερον δὲ ὥς, εἰ καὶ μὴ γένοιτο, μὴ ἂν οὕτως ἀρθῇναι μέγα τὸ καθ' ἡμᾶς σκάνδαλον. Ἐν τούτοις μὲν οὖν τὰ ἐκείνων ἦσαν, καὶ φρερίοις 15 μὲν καὶ λοιποῖς Ἱταλοῖς ἀγαπητικῶς προσεφέροντο καὶ ὅσον ἦν τὸ κατὰ χριστιανούς οὐ δίσταντο, ἐπὶ δὲ τῷ πλέονι | οὐδ' ἐγνωσιμάχουν, μαμάκουθοί B 369 τινες ὄντες ἢ — τί ἂν εἴποιμι ; — ἀναισθητῶς τῶν πραττομένων ἔχοντες · ἔδει γὰρ ἀρχῆθεν ἐπέχειν καὶ ἀντισπᾶν, μὴ καταδεχομένους, κἂν ὃ τι γένοιτο, εἴπερ τῶν ἀπηγορευμένων ἐνόμιζον τὸ τελούμενον. Ἄλλ' ἐκεῖνοι, 20 ἐν ἀσφαλεῖ τὴν ἐκκλησίαν ἔχειν οἰόμενοι, ὥς προεῖρηται, καθ' ὃ τι καὶ πράξει νομισθὲν συμφέρον, ἡσύχαζον καί, κινουμένων παρὰ βασιλέως τῶν τοιούτων — ἐπὶ πολὺ γὰρ ἐτρίβετο τὸ κινούμενον —, κατημέλουν καὶ ὥς οὐδὲν ἐνόμιζον.

ια'. Ὅπως, σταθέντος πάπα τοῦ Γρηγορίου, ὁ βασιλεὺς πρὸς τὴν μετ' ἐκείνου 25 εἰρήνην ὥκονομεῖτο.

Τέλος τοῦ κατὰ Συρίαν Γρηγορίου, ἀνδρὸς διαβεδοημένου εἰς ἀρετὴν καὶ ζηλωτοῦ τῆς ἀρχαίας τῶν ἐκκλησιῶν εἰρήνης καὶ ὁμονοίας, εἰς τὸ παπικὸν προσκληθέντος ἀξίωμα καὶ ἤδη τὴν ἐπὶ Ῥώμης ἐκ Συρίας ἀνύοντος, γίνεται

7-8 Cf. LUCIEN, *De la danse*, 2.

3 δὲ om. B || τούτου correxi (coni. Bekk.) : τοῦ ABC edd. || τὸ ante ἀσφαλῶς add. C
4 δυσχερῶς : εὐχερῶς AB 6 Ταῦτα — σύνοδον om. C 7 τὸ : τῷ C 9 κυρίᾳ :
κυρεία A 10 κινδυνεύειν om. C 11 εἰς νοῦν om. AB || ἀκαρεῖ : εὐκαρεῖ A 14
μὴ! om. C 15 ἦσαν om. edd. 21 τὴν ἐκκλησίαν ἔχειν ἐν ἀσφαλεῖ transp. B edd. ||
οἰόμενοι : ἰόμενοι A 23 κινούμενον : προκείμενον AB 25 ια' om. AB 25-26
Ὅπως — ὥκονομεῖτο om. AB 29 τὴν : τῆς A.

2. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 125¹⁻¹⁰ ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 166¹⁷⁻²⁴ ; *Chronique anonyme*, vers 663-701 : Müller, p. 386-387 ; *Actes de Grégoire X* : Guiraud, p. 67-74 = Täutu, p. 91-104.

3. Grégoire X (Teobaldo Visconti) était né à Plaisance en 1210. Il se trouvait à Saint-Jean-d'Acre avec le prince Édouard d'Angleterre, lorsqu'il fut élu pape le 1^{er} septembre 1271. Ordonné prêtre le 13 mars 1272 à Viterbe, il fut sacré pape le 27 mars 1272 à Rome ; voir *PLP*, n° 4585.

messages que l'empereur avait adressés au pape pour exprimer son désir de la paix des Églises, l'idée lui vient d'envoyer un message à l'empereur, en premier lieu pour le saluer amicalement et en même temps pour faire connaître son élection ; il disait qu'il avait un désir extrême de la paix des Églises et que, si l'empereur le voulait aussi, l'affaire ne saurait se réaliser mieux qu'au moment où il détenait la dignité papale. Après que Grégoire eut fait porter ce message par des frères, il apparut clairement que le souverain recherchait la paix par peur de Charles, à ce point qu'en l'absence de cette peur, il n'y penserait même jamais, tandis que Grégoire et les siens la recherchaient pour ce bien même de la paix et l'union des Églises¹ : il n'était pas juste en effet et absolument pas raisonnable que de telles nations s'opposent sur d'aussi petites choses ; mais ou bien l'accusateur, en abandonnant ses accusations, permettait aux frères de vivre en paix, ou bien, chacun d'eux gardant ses offices ou privilèges, on mettait fin à ces différends et à cette implacable haine mutuelle ; à tous deux suffisaient en effet *les ennemis de la croix, dont la fin est la perdilion*, et ceux qui portent le nom du Christ devaient se contenter de leur faire la guerre, dès là que la victoire est louable et la défaite salvatrice pour ceux qui ont montré leur ardeur de manière effective.

Telles étaient donc les dispositions dans lesquelles se trouvaient l'empereur et Grégoire l'un envers l'autre ; tandis que celui-ci continuait sa route pour recevoir l'ordination, l'empereur s'employait dès lors à presser le synode et, par ses flatteries, à convaincre le patriarche de céder et de réaliser le projet : le pape était en effet l'homme de la paix, animé de la meilleure intention. Peu après, Grégoire une fois installé, des ambassadeurs arrivent de là-bas à Byzance ; ces ambassadeurs étaient des frères, dont l'un se nommait Jean Parastrôn, citoyen de la Ville par son origine et instruit de la langue grecque² ; il avait tellement à cœur l'union des Églises que, comme il le soutenait dans ses déclarations, il exprimait souvent le souhait de mourir sur-le-champ, pourvu seulement que la paix fût conclue ; ce qui se réalise plus tard. Il tenait ce langage, et c'était à la vérité un très chaud zéléteur de la paix, au point de se rendre souvent auprès du patriarche et du synode pour les supplier et la hâter. Il vénérât nos rites à ce point que parfois, lorsque le patriarche officiait, enlevant sa coiffure et allant même jusqu'à prendre avec lui ses compagnons,

1. L'historien expose clairement les motivations des deux hommes ; celles-ci étaient sans doute trop divergentes pour qu'une solution claire et un accord solide pussent sortir de la négociation. La phrase qui suit, au style indirect, donne le contenu des lettres papales (p. 475¹⁰⁻¹⁷).

2. En réponse au message de Grégoire X, nouvellement élu pape, Michel VIII envoya à Rome Jean Parastrôn (DÖLGER, *Regesten*², n° 1986 : vers l'été 1272), qui revint à Constantinople vers la fin de l'année 1272, accompagné des quatre légats pontificaux. La lettre portée par ceux-ci était datée du 24 octobre 1272 (*Actes de Grégoire X* : Guiraud, p. 67-73 = Tăutu, p. 91-100). Jean Parastrôn, contrairement

οἱ ἐνθύμιον — ἤκουστο γὰρ ἐκεῖνῳ καὶ τὰ τῶν τοῦ βασιλέως μηνυμάτων
 πρὸς πάπαν, ὡς τὴν εἰρήνην τῶν ἐκκλησιῶν αἰροῖτο — πέμψαι πρὸς τὸν
 βασιλέα καὶ φιλικῶς μὲν τὰ πρῶτα ἐκεῖνον ἀσπάσασθαι, ἅμα δὲ καὶ δηλώσαι
 τὴν κλησιν, καὶ ὡς τῆς εἰρήνης ἐκτόπως τῶν ἐκκλησιῶν ὀρέγοιτο, καὶ 4
 βούλοιτο τοῦτο καὶ βασιλεὺς, οὐκ ἂν ἐν | ἄλλῳ γενέσθαι κάλλιον ἢ αὐτοῦ B 370
 γε τὴν παπικὴν ἀξίαν κατέχοντος. Ταῦτα τοῦ Γρηγορίου διὰ φρερίων
 διαμηνυσσάμενου, δῆλον ἦν ὡς ὁ μὲν κρατῶν κατὰ δειλίαν τὴν πρὸς τὸν
 Κάρουλον τὴν εἰρήνην ἐζήτει, ὡς, αὐτῆς γε μὴ οὔσης, μὴδ' εἰς νοῦν φέρειν
 ἐκείνην πώποτε, οἱ δὲ περὶ τὸν Γρηγόριον δι' αὐτὸ τοῦτο τὸ τῆς εἰρήνης
 καλὸν καὶ τὴν τῶν ἐκκλησιῶν ἔνωσιν · μὴδὲ γὰρ δίκαιον μὴδ' ὅλως εὐλογον 10
 ἔθνη τοιαῦτα ἐπὶ μικροῖς τισι διαφέρεισθαι, ἀλλ' ἢ, ἀποδυόμενον τὰς αἰτίας,
 τὸν αἰτιώμενον εἰρηνεύειν παρέχειν τοῖς ἀδελφοῖς, ἢ μὴν, ἐν τοῖς ἰδίοις
 ὀφφικίοις εἶτ' οὖν προνομίοις ὄνθ' ἐκάτερον, μὴ οὕτως διαφόρως ἔχειν
 καὶ ἀκηρύκτως ἀλλήλοις διαπεχθάνεσθαι · ἀρκεῖν γὰρ ἀμφοτέροις τοὺς
 ἐχθροὺς τοῦ σταυροῦ, ὧν τὸ τέλος ἀπώλεια, καὶ ἀγαπητὸν ἀποχρώντως, 15
 φέροντας ὄνομα τοῦ Χριστοῦ, πρὸς ἐκείνους μάχεσθαι, ὅπου καὶ τὸ νικᾶν
 ἐπαινετὸν καὶ τὸ ἀποτυγχάνειν σωτήριον ἔργῳ τὴν προθυμίαν δείξασιν.

Οὕτω μὲν οὖν πρὸς ἀλλήλους ἔχοντες βασιλεὺς καὶ Γρηγόριος, ὁ μὲν ἦεν
 εἰς τὸ πρόσω, τὴν χειροτονίαν δεξόμενος, βασιλεὺς δὲ πολὺς ἦν ἐντεῦθεν τῇ
 συνόδῳ ἐπέχων καὶ τὸν πατριάρχην θωπευτικῶς ὑπερχόμενος ὑποκλίνειν 20
 καὶ ἀνύειν τὸ σπουδαζόμενον · | εἶναι γὰρ καὶ ἄνδρα τῆς εἰρήνης τὸν πάπαν B 371
 καὶ ἐπιθυμίας τῆς κρείττονος. Μετ' οὐ πολὺ δέ, καταστάντος τοῦ Γρηγορίου,
 πρέσβεις ἐκεῖθεν καταλαμβάνουσι τὸ Βυζάντιον, καὶ οἱ πρέσβεις φρέριοι,
 ὧν εἷς ἦν Ἰωάννης Παράστρων ὠνομασμένος, πολίτης ἀρχῆθεν καὶ ξυνετὸς
 τὰ ἐς γλῶσσαν Ἑλληνα, ᾧ δὴ καὶ ζῆλος ἦν ὑπὲρ τῆς τῶν ἐκκλησιῶν 25
 ἐνώσεως, ὡς ἐκεῖνος λέγων παρίστα, ὥστε καὶ πολλάκις κατεύχεσθαι ἑαυτοῦ
 αὐτίκα θάνατον, ἣν μόνον προβαίη τὰ τῆς εἰρήνης · ὁ δὲ καὶ γίνεται ὕστερον.
 Ταῦτ' ἔλεγε καὶ ταῖς ἀληθείαις σπουδαστῆς ἦν τῆς εἰρήνης θερμότατος,
 ὥστε πολλάκις καὶ παραβάλλων πατριάρχῃ τε καὶ τῇ συνόδῳ κατελιπάρει
 καὶ ταύτην ἐπέσπευδε, τὰ μὲν καθ' ἡμᾶς ἐκθειάζων, ὥστ' ἐνίοτε καὶ ὅτε 30
 ὁ πατριάρχης λειτουργοίη, αὐτὸν ἀποτιθέμενον τὴν καλύπτραν, οὐ μὴν δὲ

14-15 *Philippiens*, 3, 18-19.

1 καὶ τὰ : καὶ B Poss. κάκ Bekk. || τοῦ om. A 2 αἰροῖτο : -εἶτο C || τὸν om. B
 edd. 5 ὁ ante βασιλεὺς add. B edd. 10 καλὸν iter. C 11 ἐπὶ om. AB ||
 ἀποδυόμενος : ἀποδούμενον edd. 13 οὕτως : οὕτω B edd. 14 διαπεχθάνεσθαι :
 ἀπ- B edd. 17 ἀποτυγχάνειν : ἀποτυχάνειν A 29 τε om. A || τῇ om. C 30
 ὅτε om. B 31 τῇ om. A.

à ce qu'écrivait Pachymères, n'était pas légat pontifical ; voir *Chronologie*, II, p. 221.
 Le frère mineur joua un rôle important dans les tractations entre Michel VIII et
 Grégoire X : il participa au concile de Lyon et mourut à Constantinople l'année suivante.

il entra dans le sanctuaire et, se tenant auprès de l'évêque de service, il récitait avec lui les prières mystiques¹ en toute ferveur. C'est donc avec cette politesse et cette piété qu'il se comportait avec les nôtres ; s'adressant d'autre part aux Italiens, il disait que ce serait pour eux chose bonne et sûre d'abandonner l'addition², cause du scandale pour les frères, et de faire ainsi la paix ; sinon, il était juste que les Grecs reçoivent aussi les explications des Latins sur l'addition ; ainsi, les Latins affirmant que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et vous du Père par le Fils, *tous deux font preuve de folie en voulant scruter les mystères de Dieu*. Il proférait donc ces paroles, en masquant le coup d'audace commis à propos du symbole ; c'est qu'il était ambassadeur et qu'il désirait plus que tout faire aboutir son ambassade.

Quant aux dignitaires de l'Église³, ils déclaraient que la paix était une bonne chose — et comment ne le serait-elle pas ? —, principalement pour de si grandes Églises, qui servent de tête aux disciples, partout répandus, du Christ, auteur de la paix ; seulement il fallait une paix solide, et non une paix de fortune : un grave danger menace en effet ceux qui manquent de quelque façon à la rectitude. « Et cette situation ne se trouve pas avoir été créée par nous et à une date récente, pour qu'on nous accuse d'introduire des nouveautés comme personne auparavant et de ne pas vouloir retourner à l'état où nous étions avant ; mais des hommes de grande vertu et de savante doctrine, qui ont parlé sur le sujet, ont montré leur désaccord et se sont opposés à l'opinion de ces gens. Il n'était pas non plus dans leur intention que cette querelle se prolongeât davantage et, chez ceux qui insistent, l'insistance est de plus le fait de l'ignorance et de la présomption. Au reste, le fait que nous vous objections l'addition serait à prendre en considération et nous encourrions de justes reproches, si nous vous accusions d'hétérodoxie ou, pire, d'impiété à cause de l'addition, comme nous commettrions nous-mêmes la même impiété à cause de l'addition. Mais puisque nous rejetons l'addition au symbole pour cette raison qu'il n'est par ailleurs ni bon ni sûr du tout de toucher à ce qui a été solidement établi⁴, même si on parlait dans les limites de la rectitude, de quel droit nous ferait-on le même reproche ? Qui d'entre nous en effet osa jamais réciter le Credo, comme tu le fais, avec une addition ? Il serait donc bon et utile que toi, qui recherches l'union des Églises, tu t'efforces de la réaliser de la manière suivante : en amenant les Italiens, par ta sage intervention, à ôter le scandale et, si c'est nous

1. L'adjectif *μυστικός* est appliqué ici aux prières de la liturgie ; voir LAMPE, p. 894 (B 3).

2. C'est la première mention de l'« addition » (*προσθήκη*, plus rarement *πρόσθεσις*). Sans autre détermination, ce mot désigne le Filioque, ajouté par l'Église latine au Credo ou symbole de la foi, tel qu'il fut composé au concile de Nicée.

3. Soulignons dès à présent l'ambivalence de l'expression *οἱ τῆς ἐκκλησίας*, qui peut indiquer soit les membres du collège synodal (les dignitaires de l'Église byzantine),

ἀλλὰ καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ συλλαμβάνοντα, εἰσέρχεσθαι τὰ ἄδυτα καί, παρὰ τὸν τυχόντα ἀρχιερέα ἱστάμενον, τὰς μυστικὰς συναναγινώσκειν εὐχὰς μετὰ πάσης ἐνθουσιότητος. Τοῖς μὲν οὖν ἡμετέροις οὕτω κοσμίως καὶ εὐλαβῶς προσεφέρετο, πρὸς δ' Ἱταλοὺς ἀφορῶν, καλὸν εἶναι καὶ ἀσφαλὲς ἔλεγεν, ἀφεμένους τῆς προσθήκης, εἰς σκάνδαλον προκειμένης τοῖς ἀδελφοῖς, οὕτως 5 εἰρηνεύειν· εἰ δ' οὖν, καὶ αὐ|τοὺς ἀπολογουμένους ἐπὶ τῇ προσθήκῃ δίκαιον B 372 δέχεσθαι, ὥστε καὶ τοὺς μὲν λέγοντας ἐκ Πατρὸς Υἱοῦ τε, ὑμᾶς δὲ ἐκ Πατρὸς δι' Υἱοῦ τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον ἐκπορεύεσθαι, παραπληκτίζειν καὶ ἄμφω, εἰς Θεοῦ μυστήρια παρακλύποντας. Ἐκεῖνος μὲν οὖν ταῦτ' ἔλεγε, συσκιάζων τὸ ἐπὶ τῷ συμβόλῳ τόλμημα, πρέσβις ὢν καὶ προὔργου μᾶλλον 10 παντὸς τὸ πρεσβευόμενον θέλων ἀνύτειν.

Οἱ δὲ τῆς ἐκκλησίας καλὸν μὲν ἔλεγον τὴν εἰρήνην εἶναι — καὶ πῶς γὰρ οὐ ; —, καὶ μᾶλλον ἐκκλησίαις τοιαύταις, κεφαλῆς λόγον ἐχούσαις τοῖς ὁπουδῆποτε τοῦ εἰρηνάρχου Χριστοῦ μαθηταῖς, πλὴν μετ' ἀσφαλείας καὶ οὐχ ὥς ἔτυχεν· εἶναι γὰρ τὸν κίνδυνον μέγαν τοῖς τοῦ ὁρθοῦ ὁπωσοῦν 15 ἀμαρτάνουσι. « Καὶ τοῦτο οὐχ ἡμῖν ἄρτι ξυνέβη πεπρᾶχθαι, ὥς καὶ αἰτίαν ἔχειν τοῦ τε καινοτομεῖν ἃ οὐδεὶς πρότερον καὶ τοῦ μὴ θέλειν μεταβάλλειν πάλιν εἰς δ καὶ πρὶν ἦμεν· ἀλλ' ἄνδρες μεγάλοι τὴν ἀρετὴν καὶ σοφοὶ τὴν γνῶσιν, περὶ τούτων λαλήσαντες, διηνέχθησαν καὶ δόξαν ἐκεῖνοις διέστησαν. Τὸ δὲ καὶ εἰς πλεόν τὴν ἔριν ἐκτείνεσθαι οὐτ' ἐκεῖνοις ἦν θελητόν, καὶ τοῖς 20 πλεονάζουσιν ἀμαθὲς ἄλλως καὶ τολμηρὸν ὁ πλεονασμός. Πλὴν τὸ καὶ ἡμᾶς τὴν προσθήκην | προσφέρειν ὑμῖν τότ' ἂν χώραν εἶχε καὶ δικαίως ὀνειδι- B 373 ζοίμεθα, εἰ δυσσεβείας ὑμᾶς ἢ ἀσεβείας, τὸ χερίστον, διὰ τὴν πρόσθεσιν ἐγραφόμεθα, ὥς ὁμοίως καὶ ἡμῶν ἀσεβοῦντων διὰ τὴν προσθήκην τὰ ὅμοια. Ἐπεὶ δὲ τὴν ἐπὶ τῷ συμβόλῳ προσθήκην ἀποτρεπόμεθα, ὥς μὴ 25 καλὸν ἄλλως ὄν μὴδ' ἀσφαλὲς τὸ σύνολον κατησφαλισμένοις ἐπεγχειρεῖν, καὶ ἐντὸς λέγοιεν τοῦ ὁρθοῦ, ποῦ δίκαιον ἡμῖν προτείνειν τὰ ὅμοια ; Τίς γὰρ ἡμῶν ἐτόλμησε πῶποτε οὕτως ὥς λέγεις μετὰ προσθήκης ὁμολογεῖν ; Καλὸν οὖν καὶ συμφέρον τὴν εἰρήνην σε σπεύδοντα τῶν ἐκκλησιῶν οὕτω πειρᾶσθαι συνιστᾶν ταύτην, σοφῶς οἰκονομοῦντα παρ' Ἱταλοῖς τὴν τοῦ 30

8-9 GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours*, 31 : PG 36, 141^{B13-14}.

1 τοὺς ante corr. om. A 3 ἡμετέροις : ἡμετέρας B 5 εἰς om. B || προκει-
μένης : προκειμένοις B προκειμένης edd. || τοῖς : τῆς C 7 ὑμᾶς : ἡμᾶς A || δὲ om.
edd. 9 οὖν om. edd. 10 καὶ ante συσκιάζων add. AB edd. || πρέσβις : πρέβις
B 11 ἀνύτειν : ἀνύειν AB ἀνύττειν Poss. 13 κεφαλῆς : -αῖς A 20 τοῦ μετρίου
post ἐκτείνεσθαι add. B edd. 21 ἡμᾶς : ὑμᾶς A 22 προσφέρειν om. A || ὑμῖν :
ἡμῖν A post corr. B 22-23 ὀνειδιζοίμεθα : ὦν AC 23 δυσσεβείας : -βείας A.

soit les membres de la curie patriarcale (les dignitaires de la Grande Église, c'est-à-dire de Sainte-Sophie, l'église patriarcale), soit les deux groupes réunis (voir p. 147¹⁴⁻¹⁵). Dans le passage présent, comme dans le chapitre suivant, il s'agit d'abord des évêques, et accessoirement de quelques archontes de Sainte-Sophie.

4. L'historien utilise plus bas une expression identique (p. 531¹⁶).

qui étions responsables du scandale, en nous blâmant à bon droit, nous qui serions prêts à accepter le blâme. Mais puisque c'est parmi eux que le scandale germa, il est nécessaire que toi, un homme spirituel et un ambassadeur de la paix, tu t'efforces de leur retirer la faute commise par l'altération du symbole. »

Ainsi s'exprimèrent les dignitaires de l'Église, et leurs dispositions étaient telles qu'ils n'écouteraient aucunement l'empereur, s'il venait à donner des ordres en la matière, dût-il user des pires menaces. Mais l'empereur, qui s'était fixé pareil but une fois pour toutes, volontairement ou contraint, je ne sais, et qui le cachait à ces gens tout en nous le révélant, faisait mention de dangers, de guerres, de sang qui allait être versé, et restait inflexible, quoi qu'on pût dire.

12. Comment l'empereur usa de contrainte avec les dignitaires de l'Église pour la paix¹.

Un jour donc, alors qu'autour de l'empereur étaient rassemblés le patriarche, les évêques et quelques membres du clergé, le souverain les entretint avec plus de fermeté de l'affaire en question ; il énuméra d'un côté les dangers comme à l'habitude, mais de plus il présenta d'un autre côté un avenir qui n'était pas non plus absolument périlleux. Il avait en effet ses inspireurs, je veux dire l'archidiacre Mélitèniôtès et son entourage, le prôtoapostolarios Georges de Chypre et son entourage et, en troisième lieu, bien qu'il n'agît pas comme ceux-là, mais par déférence et superficiellement, le rhéteur de l'Église Holobôlos². Recevant aussi grâce à ceux-ci l'appui des livres historiques, il mettait en avant d'une part l'empereur Jean Doukas, les évêques qui l'entouraient et leur patriarche Manuel : ils autorisèrent les évêques partis là-bas à officier et à commémorer, à la seule condition que le pape renonce à secourir ceux qui occupaient la Ville³. Tantôt l'on produisait le registre de l'Église⁴ en garantie, tantôt l'empereur comparait les affaires d'alors et celles du moment. Il mettait en avant d'autre part les écrits dirigés contre les Italiens et émanant de personnes présentées comme savantes : sans accuser aucunement les Italiens d'impiété, elles demandaient que, en supprimant l'addition du symbole, tout en la gardant consignée dans

1. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 128¹⁴-129⁹ ; Anonyme contre Bekkos : LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 335¹⁸⁻¹⁹.

2. Parmi les trois inspireurs de Michel VIII, le premier, déjà cité (p. 465³, avec la note correspondante), resta fidèle jusqu'au bout à la politique unioniste. Georges de Chypre est le futur patriarche Grégoire II (1283-1289) ; voir *PLP*, n° 4590. Le troisième avait été puni en 1262 pour avoir pris parti pour Jean IV Laskaris (III, 11), mais il avait retrouvé les faveurs de l'empereur en 1265 grâce au patriarche Germain III (IV, 14). Sur les fonctions respectives des trois archontes de l'Église, voir DARROUZÈS, *Offikia*, index, s.v.

3. Il a été fait mention plus haut de la mission conduite à Rome par les métropolitains Georges de Cyzique et Andronic de Sardes sous le règne de Jean III Batatzès et le patriarcat de Manuel II ; voir p. 470 n. 4.

σκανδάλου ἀφαίρεσιν, κὰν ἡμεῖς ὤμεν οἱ αἰτιώμενοι τοῦ σκανδάλου, δικαίως ἡμῖν ἐπιπλήττοντα, ὡς ἐτοίμοις οὖσι δέχεσθαι τὴν ἐπίπληξιν. Εἰ δὲ παρ' ἐκείνοις τὸ σκάνδαλον ἔβλασεν, ἀνάγκη, πνευματικὸν ὄντα καὶ πρεσβευτὴν τῆς εἰρήνης, ἐκείνοις ὠθεῖν πειρᾶσθαι τὸ ἐπὶ τῇ καινοτομίᾳ τοῦ συμβόλου ἀμάρτημα. »

5

Οὕτως ἔλεγον οἱ τῆς ἐκκλησίας καὶ οὕτως εἶχον ὡς οὐδὲν ἀκουσόμενοι βασιλέως, εἰ προστάσσοι ἐν τούτοις καὶ γε τὰ μέγιστα ἀπειλοῖ. | Ἀλλ' ὁ Β 374 βασιλεὺς, ἀπαξ τοῦ τοιοῦδε σκοποῦ γενόμενος, οὐκ οἶδα ἢ θέλων ἢ καὶ προσδιαζόμενος, ὃ δὴ καὶ ἐκείνοις μὲν ὑπεκρύπτετο, ἡμῖν δ' ἐνεφάνιζε, φόβους παραπλέκων καὶ πολέμους καὶ χεθησόμενα αἵματα, ἀμεταθέτως εἶχε, κὰν 10 ὃ τί τις ἔλεγε.

ιβ'. "Ὅπως ὁ βασιλεὺς τοὺς τῆς ἐκκλησίας κατηνάγκαζε διὰ τὴν εἰρήνην.

Μιᾶς γοῦν συνιόντων περὶ τὸν βασιλέα τοῦ τε πατριάρχου καὶ τῶν ἀρχιερέων καὶ τινων ἐκ τοῦ κλήρου, ἐμβριθέστερον σφίσι περὶ τῶν προκειμένων ὁ κρατῶν διελέγετο, συνείρων μὲν καὶ τοὺς φόβους συνήθως, οὐ μὴν 15 δὲ ἄλλ' οὐδὲ πάμπαν ἐπισφαλὲς ἐδείκνυ τὸ γενησόμενον. Εἶχε γὰρ καὶ τοὺς ὑποβάλλοντας, τοὺς ἀμφὶ τὸν ἀρχιδιάκονον λέγω Μελιτηνιώτην, τοὺς ἀμφὶ τὸν πρωτοαποστολάριον Γεώργιον τὸν Κύπριον καὶ τρίτον, εἰ καὶ μὴ οὕτως ὡς τούτους, ἄλλ' οὖν ἀφωσιωμένως καὶ ἐπιπολαίως, τὸν ῥήτορα τῆς ἐκκλησίας Ὀλόδωλον. Καὶ γε λαμβάνων καὶ ἀπ' ἐκείνων τὰς ἐκ τῶν ἱστοριῶν 20 συνάψεις, προϋβάλλετο μὲν τὸν Δούκαν Ἰωάννην καὶ βασιλέα καὶ τοὺς ἀμφ' ἐκεῖνον ἀρχιερεῖς καὶ τὸν πατριάρχην σφῶν Μανουήλ, ὅπως ἐνεδίδουν ἀπελθόντας ἀρχιερεῖς λειτουργεῖν τε καὶ μνημονεύειν, εἰ μόνον ὁ πάπας τῆς πρὸς τοὺς ἐν τῇ πόλει βοηθείας ἀπόσχοιτο. Καὶ ἅμα μὲν τὸ κωδίκιον τῆς ἐκκλησίας εἰς πίστιν προεκομίζετο, ἅμα δὲ καὶ τῷ βασιλεῖ τὰ τότε καὶ νῦν 25 πράγματα συνεκρίνοντο. Προϋβάλλετο δὲ καὶ τὰς | κατ' ἐκείνων ὡς δῆθεν Β 375 σοφῶν γραφάς, πῶς, μὴ κατηγοροῦντες ὅλως ἀσεθείας τοὺς Ἰταλοὺς, ἤξιουν, παραιροῦντας τὴν προσθήκην τοῦ συμβόλου, ἐν ταῖς λοιπαῖς γραφαῖς

2 οὖσι om. C 3 ἔβλασεν : -ε A 7 βασιλέως : -έα B || εἰ post καὶ add. edd. || ἀπειλοῖ : -εῖ AB edd. 8 ἢ : εἰ Bekk. || καὶ om. C 9 προσδιαζόμενος : προσδιαζόμενος B || δὴ : δὲ B 10 καὶ πολέμους παραπλέκων transp. A || χεθησόμενα : χεθσόμενα ante corr. A 12 ιβ' om. AB || "Ὅπως — εἰρήνην om. AB 13 τὸν : τῶν C 14 ἐμβριθέστερον : ἐμβρυθ- C 17 ὑποβάλλοντας : -βάλλοντας B || τοὺς¹ corr. Bekk. : τὸν ABC Poss. || τοὺς² corr. Bekk. : τὸν ABC Poss. 18 πρωτοαποστολάριον : πρωταπ- B edd. 19 ἄλλ' οὖν ἀφωσιωμένως καὶ ἐπιπολαίως om. AB 20 Ὀλόδωλον : ὀλόδωλον B Ὀλόδωλον Poss. || ἐκ om. AB edd. 21 προϋβάλλετο : -βάλετο B 22 ἐνεδίδουν : -ου AB edd. 24 τοὺς ante corr. om. A 26 συνεκρίνοντο : -ετο AB edd. || Προϋβάλλετο : -βάλετο A || ἐκείνων : ἐκεῖνον B edd. 27 σοφῶν : σφῶν C edd. || κατηγοροῦντες : -ας A.

4. Dans le kôdikian étaient enregistrés les actes officiels du patriarche et du synode. Celui du xiv^e siècle, à compter de 1315, a été conservé dans les *Vindobonenses historici graeci* 47 et 48 (publié dans MM, I-II ; en cours de réédition dans le *Corpus Fontium Historiae Byzantinae*).

les autres écrits, ils l'incluent mentalement dans l'énoncé au moment de la lecture¹. Il prétendait aussi qu'en ce qui concerne les plus grands mystères les Grecs ne sont pas loin, mais pas du tout, de communier avec les Italiens, mais que pour eux passer aux nôtres, c'était comme s'ils prenaient une langue en échange d'une langue, la grecque en échange de la leur. Quelle sorte de communion apportait la commémoration du nom à l'église, du moment que c'est nécessairement la communion des fidèles que partagent dans leur assemblée les autres Latins, qui ne sont pas le pape, lorsque le prêtre officie et donne à tous également la grâce de la Trinité²? Appeler le pape frère et premier est un moindre grief, puisque le riche au milieu des flammes appelait Abraham père³, alors qu'il différerait dans sa manière d'être autant que le gouffre qui les séparait témoignait de leur éloignement. Si nous accordions aussi le droit d'appel, il s'en trouverait difficilement qui franchiraient une telle étendue de mer pour revendiquer leurs droits.

L'empereur tint ces propos et d'autres semblables ; le patriarche, qui était présent sur place et qui comptait sur le chartophylax⁴ pour qu'il trouve immédiatement des arguments qui permettent d'échapper à la violence exercée par l'empereur, même à contrecœur, menace d'excommunier le récalcitrant, pour qu'il soit forcé d'exprimer son propre jugement sur les Italiens. Retenu des deux côtés, d'une part par la crainte de l'empereur, d'autre part par le respect de l'excommunication, il se trouvait abandonné au milieu des deux et il avouait son angoisse d'être suspendu à deux exigences à la fois, la peur et le respect. Et comme les choses de l'esprit sont à préférer à celles du corps, alors, usant d'une distinction, il dit⁵ : « Pour une chose donnée, les uns ont et la qualité et l'appellation, d'autres n'ont ni la qualité ni l'appellation, d'autres ont l'appellation mais non la qualité, d'autres au contraire ont la qualité mais non l'appellation ; c'est parmi ces derniers qu'il faut ranger les Italiens : ils n'ont pas l'appellation, mais ils ont la qualité de coupables d'hérésie. »

Cette déclaration renforça le courage du patriarche, tandis qu'elle parut à l'empereur funeste et grave. *Il congédia l'assemblée, qui se dispersa en hâte aussitôt, dans l'impossibilité où il était de supporter ce langage :*

1. Il est demandé aux Latins de restaurer l'intégrité du symbole de Nicée, c'est-à-dire de réciter le Credo sans l'addition, tout en faisant mentalement référence au Filioque au moment de l'omettre.

2. L'empereur entend minimiser la portée de la commémoration du nom, l'un des trois privilèges revendiqués par le pape (voir le débat identique institué par les clercs de Sainte-Sophie plus bas : V, 18). Les membres de l'assemblée liturgique communient entre eux et avec Dieu et la Trinité. Que le pape y soit commémoré est pour ainsi dire négligeable, s'il n'est pas lui-même présent.

3. L'empereur se réfère au deuxième privilège revendiqué par le pape, le primat. Le troisième privilège, le droit d'appel, est mentionné dans la phrase suivante. Les termes « premier » et « frère » sont également associés dans le tomos que l'empereur

ἀνάγραπτον ἔχοντας, συνδιέναι τοῖς πεφρασμένοις ἀναγινώσκοντας. Προϋτείνε δὲ καὶ ἐφ' ὅσοις τῶν μεγίστων μυστηρίων οὐ διαστέλλονται Γραικοὶ κοινωνεῖν Ἱταλοῖς οὐδ' ὅπωςτιοῦν, ἀλλὰ καὶ τὴν ἐκείνων πρὸς τοὺς ἡμετέρους μετάδασιν ὁμοίαν εἶναι εἰ γλῶσσαν γλώσσης ἡμεῖδον, Ἑλληνικὴν τῆς σφετέρας· τίνα δ' ἔχει τὴν κοινωνίαν ἢ ἐπ' ἐκκλησίας 5 ἀναφορὰ τοῦ ὀνόματος, ὅπου γε καὶ, μὴ πάπας ὄντας τοὺς ἄλλους, ἀνάγκη μετέχειν τῆς κοινωνίας τοῖς ἐκκλησιάζουσι συνισταμένους, λειτουργοῦντος τοῦ ἱερέως καὶ τὴν τῆς Τριάδος χάριν πᾶσι διδόντος κοινῶς; Ἀδελφὸν δὲ καλεῖν καὶ πρῶτον ἐκεῖνον μείων αἰτία, ὅπου καὶ πατέρα τὸν Ἀδραᾶμ ἐκάλεῖ ὁ ἐν τῇ φλογὶ πλούσιος, τόσον ἀπέχων τοὺς τρόπους ὅσον καὶ τὸ 10 μέσον ἐκείνων χάσμα τῆς ἐκείνων διαστάσεως ἦν μαρτύριον· εἰ δὲ διδοῖμεν καὶ ἐκκλητον, σχολῇ τινα, τόσῃν τέμνοντα θάλασσαν, τῶν δικαίων ἀμφισβητεῖν.

Ταῦτα καὶ τοιαῦτα τοῦ βασιλέως λέγοντος, ὁ πατριάρχης, παρὼν ἐκεῖσε καὶ τὰ πιστὰ φέρων τῷ χαρτοφύλακι ὡς αὐτίκα ἐλέγξοντι ἐκ τῆς ἀπ' ἐκείνου 15 βίας καὶ | ἀκουσίως, ἀφορισμὸν ἐπιτίθησιν ἱσταμένῳ, ἐφ' ᾧ κατ' ἀνάγκην B 376 εἴποι τὰ εἰς κρίσιν ἰδίαν περὶ τῶν Ἱταλῶν. Ὁ δ' ἐνσχεθεὶς ἀμφοτέρωθεν, ἐνθεν μὲν τῷ τοῦ βασιλέως φόβῳ, ἐκεῖθεν δὲ τῇ τοῦ ἀφορισμοῦ εὐλαθείᾳ, μέσος ἐναπολέλειπτο καὶ γε ὠμολόγει τὸ πάθος, ὡς δυοῖν κρήναιται ἀμφοτέρων, φόβου καὶ εὐλαθείας. Καὶ ὅτι τὰ τοῦ πνεύματος προτιμητέα ἢ 20 τὰ τοῦ σώματος, τότε διαιρῶν ἔλεγεν ὡς· «Οἱ μὲν ἐπὶ τινι καὶ εἰσὶ καὶ λέγονται, οἱ δὲ οὐτ' εἰσὶν οὔτε λέγονται, οἱ δὲ λέγονται μὲν, οὐκ εἰσὶ δέ, οἱ δ' ἀνάπαλιν εἰσὶ μὲν, οὐ λέγονται δέ· ἐν τούτοις τακτέον καὶ Ἱταλοῦς, μὴ λεγομένους μὲν, ἀλλ' ὄντας ἐνόχους αἰρέσει.»

Τοῦτο τὸν μὲν πατριάρχην ἐθάρρυνε πλέον, βασιλεῖ δὲ δεινὸν ἔδοξε καὶ 25 βαρὺ. Λῦσε δὲ λαιμηρὴν ἀγορὴν αὐτίκα, μὴ οἶός θ' ὑπενεργεῖν τοὺς λόγους·

9-10 Cf. *Luc*, 16, 24-31.

26 HOMÈRE, *Iliade*, 19, 276.

5 ἔχει : ἔχειν ABC Poss. || τὴν κοινωνίαν : κοινωνίαν B ἀντικανονίαν edd. 7 τοιᾶσδε ante τῆς κοινωνίας add. edd. || τοῖς : τῆς C || ἐκκλησιάζουσι : -ιν edd. 8 τῆς om. C 11 ἐκείνων⁸ om. B || ἦν μαρτύριον om. B 19 ὠμολόγει : ὁμ- A || κρήναιται : ἐστὶν B 21 τότε : καὶ B || καὶ² om. A 26 Λῦσε : λῦσαι C λῦεν Poss. || οἶός : οἶόν B.

fit parvenir plus tard au synode ; voir la réponse au tomos : LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 199-221, spécialement p. 210 n. 1, p. 220 n. 1.

4. C'est-à-dire Jean Bekkos ; voir p. 170 n. 3. V. LAURENT a enregistré dans les *Regestes* sous le n° 1399 (vers 1273) l'assemblée tenue sous la présidence de l'empereur. La réunion doit être datée des premiers mois de l'année 1273.

5. La scène est rapportée plus brièvement dans l'Anonyme contre Bekkos (LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 335¹⁸⁻²⁰). Elle doit être placée dans la première moitié de l'année 1273, malgré la date que donne l'Anonyme, et très probablement au cours du printemps ; voir *Chronologie*, II, p. 222, avec la note 6.

en effet, le gibier avait dès lors échappé à l'empereur, et il ne trouva rien à dire, car, sous la contrainte, le chartophylax semblait bien dire la vérité. Mais l'archidiacre et le prôtoapostolarios¹, avec leur entourage, s'élançaient, comme des guêpes sur le chemin, pour attaquer vigoureusement Bekkos, parce qu'il jugeait mal, et cela alors que c'était un savant et qu'il passait pour être supérieur au grand nombre pour l'intelligence.

13. Comment Jean Choumnos accusa le chartophylax Bekkos.

Ce jour s'écoula, et le chartophylax se trouvait en butte à l'animosité de l'empereur, qui cherchait des raisons pour lui nuire. Dans l'excès de la colère, se couvrant de Jean Choumnos, qui était le poursuivant, il le fit juger comme ambassadeur prévaricateur². Choumnos introduit l'accusation devant le synode, et l'accusé s'inscrivit en faux contre l'affaire et rejeta l'accusation comme prescrite, déclarant que cette accusation venait du seul empereur et qu'il n'était pas de taille à entrer en jugement avec le souverain. Il fit cette déclaration devant le synode, en se tenant à l'endroit même où il siégeait auparavant, tandis que Choumnos était debout au milieu et portait l'accusation et que les archontes sénatoriaux, le grand logothète Akropolitès, le logothète du trésor privé Iatropoulos et d'autres siégeaient avec le synode³, décidés à juger, envoyés qu'ils étaient comme représentants de l'empereur. Alors donc les évêques refusèrent de juger, affirmant ne pouvoir juger un clerc du patriarche, si celui-ci ne l'autorisait pas personnellement. Quant au patriarche, il ne le permit absolument pas, mais, ayant trouvé pour une fois un allié⁴, il décida de prendre sa défense. Il s'ensuivit une paralysie du synode et des archontes, au point que le grand logothète, s'emportant alors contre le synode, déclara : « Le chartophylax mène le synode par le bout du nez, et je ne sais ce qu'il faut faire. »

Ainsi déboutés, ils retournèrent auprès de l'empereur et lui rapportèrent ce qui s'était passé. Mais le chartophylax refoulait ses sentiments, pour qu'il ne parût pas offenser l'empereur ; il alla le supplier de ne pas lui garder rancune, à lui un innocent : il était prêt en effet à déposer sa charge et à renoncer à tout son revenu, mais il restait en communion

1. C'est-à-dire Constantin Mélitèniôtès et Georges de Chypre ; voir p. 478 n. 2.

2. LAURENT, *Regestes*, n° 1398 (vers 1273). L'accusation portait certainement sur l'ambassade conduite par Jean Bekkos à Tunis (V, 9), comme le précise le rédacteur de la version abrégée : ὅτε εἰς τὸν ῥῆγα ἀπῆλθεν. Le procès doit être daté du printemps 1273 ; voir *Chronologie*, II, p. 222, avec la note 7. Sur Jean Choumnos, qui était peut-être le père de Nicéphore Choumnos, le premier ministre d'Andronic II, voir J. VERPEAUX, *Notes prosopographiques sur la famille Choumnos*, BS 20, 1959, p. 254, n° 12.

3. Démétrios Iatropoulos et Georges Akropolitès ont été mentionnés plus haut dans les mêmes dignités ; voir p. 174 n. 4, p. 368 n. 4.

4. L'expression souligne l'isolement de Joseph, combattu par les Arséniates (IV, 28 ; V, 2). Il n'est pas exclu que Michel VIII fasse également allusion, avec humeur et humour, à l'isolement du patriarche, dans une phrase rapportée plus haut (p. 437¹⁰⁻¹²).

ἀνασεσθόηται γὰρ ἐντεῦθεν ἡ θήρα τῷ βασιλεῖ, καὶ οὐκ εἶχεν ὅ τι καὶ λέξοι, ὡς ὑπ' ἀνάγκης ἀληθεύειν δοκοῦντος. Ἀλλ' οἱ ἀμφὶ τὸν ἀρχιδιάκονόν τε καὶ τὸν πρωτοαποστολάριον, δίκην σφηκῶν ὀρμήσαντες ἐνοδίων, ἐπεῖχον στερρῶς τῷ Βέκκῳ, ὡς κακῶς κρίνοντι, λογίῳ καὶ ταῦτά γε ὄντι καὶ ὑπὲρ τοὺς πολλοὺς δοκοῦντι φρονεῖν.

5

ιγ'. Ὅπως ὁ Χοῦμνος Ἰωάννης κατηγόρει τοῦ χαρτοφύλακος Βέκκου.

Ἡμέρα παρῆλθεν ἐκείνη, καὶ ὁ χαρτοφύλαξ τῷ βασιλεῖ ἀπηχθάνετο, αἰτίας ἐργολαβοῦντι τοῦ βλάψαι. Καὶ δι' ὑπερβολὴν ὀργῆς, τὸν Χοῦμνον B 377 προστησάμενος Ἰωάννην, ὡς παραπρεσβευτήν, ἐκείνου διώκοντος, ἔκρινεν. Εἰσάγει τε τὴν κατηγορίαν ὁ Χοῦμνος ἐπὶ συνόδου, καὶ ὁ κατηγορούμενος 10 τὴν ὑπόθεσιν παρεγράφετο καὶ τὴν κατηγορίαν ὡς ὑπερήμερον παρεκρούετο, κατηγορίαν λέγων εἶναι ταύτην καὶ μόνου τοῦ βασιλέως, αὐτὸν δ' οὐχ οἶόν τ' εἶναι μετὰ δεσπότης κρίνεσθαι. Ταῦτ' ἔλεγεν ἐπὶ συνόδου, σταθεὶς ἐπ' αὐτοῦ τοῦ τόπου οὗ τὸ πρότερον ἐκαθέζετο, τοῦ Χοῦμνου μέσον 15 ἱσταμένου καὶ κατηγοροῦντος, τῶν δὲ συγκλητικῶν ἀρχόντων, τοῦ μεγάλου λογοθέτου τοῦ Ἀκροπολίτου, τοῦ λογοθέτου τῶν οἰκειακῶν τοῦ Ἰατροπούλου καὶ ἄλλων συνεδριαζόντων τῇ συνόδῳ καὶ θελόντων κρίνειν, ὡς ἐκ προσώπου τοῦ βασιλέως πεμφθέντων. Τότε τοίνυν οἱ μὲν ἀρχιερεῖς παρηγοῦντο τὴν κρίσιν, μὴ ἔχειν κρίνειν λέγοντες κληρικὸν πατριάρχου, εἰ μὴ αὐτὸς ἐπιτρέψειεν · ὁ δὲ πατριάρχης οὐδ' ὅλως ἐδίδου, ἀλλ' ἅπαξ εὐρὼν συνεργόν, 20 ὑπερμαχεῖν ᾗθελεν. Ἀπραξία δ' ἐντεῦθεν κατακολούθει καὶ συνόδῳ καὶ ἄρχουσιν, ὡς εἰπεῖν τὸν μέγαν λογοθέτην, τότε καταφερόμενον τῆς συνόδου, ὡς · « Ἀπὸ ρίνος ἔλκει ὁ χαρτοφύλαξ τὴν σύνοδον, καὶ τί ποιητέον οὐκ οἶδα. »

Οὕτως ἀποκρουσθέντες, ὑπέστρεφόν τε πρὸς βασιλέα καὶ ἀ συμβεδήκει 25 ἀπήγγελλον. Περὶ μέντοι τοῦ καθ' αὐτὸν ὁ χαρτοφύλαξ ὑποστελλόμενος, ὡς μὴ δοκοῖη προσκρούειν τῷ βασιλεῖ, ἀπελθὼν ἡντιβόλει μὴ οἱ ἀκαταιτιάτῳ B 378 μηνίειν · αὐτὸς γὰρ ἔτοιμος εἶναι καὶ ὀφίλκιον ἀποθέσθαι καὶ πᾶσαν ἀφεῖναι

1 Cf. PLATON, *Lysis*, 206 a. 3 Cf. HOMÈRE, *Iliade*, 16, 259-260. 23 LEUTSCH, II, p. 670 n° 44 d ; KARATHANASIS, p. 112 n° 238.

1 θήρα : θύρα C Poss. || λέξοι : -ει B edd. 3 πρωτοαποστολάριον : πρωτοαποστελάριον A πρωτοαποστολάριον B edd. || ἐνοδίων : om. B ἐνοδίων in lac. om. A 4 κακῶς : -ὄς C 6 ιγ' om. AB || Ὅπως — Βέκκου om. AB || Χοῦμνος : Χουμνός edd. 7 χαρτοφύλαξ : χαλτοφύλαξ A 9 παραπρεσβευτήν : -πρεβευτήν A 11 παρεγράφετο ... παρεκρούετο : παραγράφεται ... παρακρούεται B 12 εἶναι om. B edd. 13 τ' : τε edd. 15 συγκλητικῶν : συγκλη- A 17 ὡς om. C 19-20 ἐπιτρέψειεν : -οιεν B Poss. 25 πρὸς βασιλέα ὑπέστρεφόν τε transp. A 26 ἀπήγγελλον : -ελον AB edd. 27 μὴ οἱ : μὴ edd. || ἀκαταιτιάτῳ : καταιτιάτῳ B.

avec l'Église et, quoi que fit celui-ci, il ne renonçait pas aux bonnes grâces de l'empereur, et cela pour ne pas paraître diviser l'Église ; sinon, qu'on l'envoie en exil, si telle était la volonté du souverain ; il y était disposé. Quant à l'empereur, dissimulant la bassesse de sa colère sous de prétendus sentiments d'humanité envers lui, il le renvoya chez lui sans mot dire. Celui-ci se prépara à l'exil et, après avoir déposé ses affaires dans le skeuophylakion de l'Église, il se pourvut de vêtements misérables et alla se réfugier avec les siens dans la grande église¹. Comme donc l'empereur ne jugeait pas réalisable son projet contre cet homme, qui s'était réfugié dans l'église, lui envoyant des lettres impériales signées en rouge², il le convoqua avec toutes les marques d'honneur. Celui-ci obéit, sort aussitôt, se rend tout droit vers celui qui l'appelle, est appréhendé avant de faire son apparition et livré aux gardes du corps celtes pour être emprisonné dans la tour d'Anémas³. Voilà donc où il en était.

14. Du tomos que l'empereur envoya à l'Église⁴.

Quant à l'empereur, utilisant les services des savants de son entourage, dont l'archidiaque et le prôtoapostolarios étaient les premiers et les meilleurs, il compose un tomos et, à partir de différentes histoires et citations, il présente comme irréprochable la position des Italiens⁵ ; au patriarche il envoya Arsène d'Akapniou⁶, qui était un homme vénérable et honorable, mais qui, dans cette affaire, boitait des deux jambes, et il notifie : « Recevez ce tomos et composez une réponse commune à ce texte, mais grâce aux histoires et aux citations scripturaires. En effet, parler du ventre est par ailleurs sans valeur et vain⁷ ; au reste, je ne l'accepterai pas pour ma part. » Ainsi l'empereur avait confiance que

1. Jean Bekkos cumulait sans doute à cette date les charges de chartophylax et de skeuophylax ; voir p. 514 n. 6. Sur le skeuophylakeion, qui était un bâtiment indépendant de Sainte-Sophie et où était conservé le trésor de l'église, voir F. DIRIMTEKIN, Le skévophylakion de Sainte-Sophie, *REB* 19, 1961, p. 390-400.

2. DÖLGER, *Regesten*², n° 1998 a (vers 1273). L'acte peut être daté de la première moitié de l'année 1273 ; voir *Chronologie*, II, p. 222, avec la note 8.

3. La tour d'Anémas, qui reçut quelques prisonniers célèbres, se trouvait près du palais des Blachernes ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 172-173. Sur les gardes du corps celtes, voir p. 101 n. 6.

4. Cf. Réponse au tomos : LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 134-301.

5. Constantin Mélitèniôtès et Georges de Chypre sont présentés comme les inspirateurs du tomos (sur ce mot, voir p. 365 n. 4), mais le nom de Manuel Holobôlos, moins zélé, est omis (voir ci-dessus, V, 12). Le contenu du tomos est partiellement connu grâce à la réponse qu'y fit le synode pour réfuter la position de l'empereur ; ce texte est recensé par V. LAURENT dans les *Regestes* sous le n° 1400 (printemps 1273). On ne possède pas l'original du document, mais une version postérieure et amplifiée ; voir LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 9-11.

6. Arsène était higoumène du monastère d'Akapniou de Thessalonique ; sur ce

τὴν πρὸς αὐτὸν πρόσοδον, κοινωνικὸς δ' εἶναι τῇ ἐκκλησίᾳ, καὶ ὅ τι πράξῃ, μὴ παραιτεῖσθαι τὴν βασιλέως χάριν, καὶ τοῦτο ὡς μὴ σκίζειν τὴν ἐκκλησίαν δοκοῖν· εἰ δ' οὖν, ἀλλὰ καὶ εἰς ἐξορίαν πέμπεσθαι, εἰ θελητὸν τῷ κρατοῦντι, καὶ τοῦτ' εἶναι πρόθυμος. Ὁ μέντοι γε βασιλεὺς, τὴν τῆς ὀργῆς ἀδοξίαν τῷ δῆθεν πρὸς αὐτὸν φιλανθρώπῳ συγκρούπτων, ἀπέπεμπε πρὸς τὰ οἴκοι, μηδὲν 5 εἰπών. Ὁ δὲ καὶ εἰς ἐξορίαν προητοιμάζετο καὶ, τὰ αὐτοῦ τῷ σκευοφυλακίῳ τῆς ἐκκλησίας ἀνατιθεῖς, ἱματίων πενιχρῶν ἑαυτῷ προϋνόμεναι καὶ γε τοὺς ἰδίους φέρων καὶ ἑαυτὸν τῷ μεγάλῳ ναῷ κατεπίστευεν. Ὡς γοῦν οὐκ ἀνυστὰ ἐδόκει τὰ πρὸς ἐκεῖνον τῷ βασιλεῖ, τῷ ναῷ προσφυγόντα, πέμψας βασιλικὰς συλλαβὰς ἐνσεσημασμένας τῷ ἐρυθρῷ, μεθ' ἀπάσης ἐκεῖνον μετεκαλεῖτο 10 τιμῆς. Καὶ ὅς καθυπῆκουε καὶ, ἐξελθὼν αὐτίκα, εὐθὺς ἅπεισι τοῦ καλοῦντος καὶ πρὶν ἐμφανισθῆναι κατέχεται καὶ εἰς φυλακὴν τὴν τοῦ Ἀνεμᾶ πύργου τοῖς Κελτοῖς σωματοφύλαξι δίδοται. Ὁ μὲν οὖν ἐν τούτοις ἦν.

ιδ'. Τὰ περὶ τοῦ τόμου ὃν ἀπέστειλε πρὸς τὴν ἐκκλησίαν ὁ βασιλεὺς.

Ὁ δὲ βασιλεὺς, τοῖς περὶ αὐτὸν λογίοις χρησάμενος, ὧν πρῶτοι καὶ κρά- 15 τιστοι ὁ ἀρχιδιάκονος καὶ ὁ πρωτοαποστολάρχος ἦσαν, συντίθησι τόμον καὶ ἀπὸ διαφόρων ἱστοριῶν τε καὶ χρήσεων ἀκαταιτίαια τὰ κατὰ τοὺς Ἱταλοὺς B 379 παριστᾷ καί, πέμψας πρὸς τὸν πατριάρχην τὸν Ἀκαπνίου Ἀρσένιον, ἄνδρα γεραρὸν μὲν καὶ τίμιον, τὰ δὲ γε κατ' ἐκεῖνα τῶν πραγμάτων ἐπ' ἀμφοτέραις χωλεύοντα ταῖς ἰγνύαις, « Δέξασθε, μηνύει, τόνδε τὸν τόμον καὶ κοινὸν 20 πρὸς ταῦτα τὸν ἀπόλογον σχεδιάσατε, πλὴν ἐξ ἱστοριῶν καὶ γραφικῶν χρήσεων. Τὸ γὰρ ἀπὸ κοιτίας φωνεῖν ἀσθενὲς μὲν ἄλλως καὶ μάταιον, πλὴν δ' ἄλλ' οὐδ' αὐτὸς δέξομαι. » Ἐκεῖνος μὲν οὕτω ταῦτα θαρρῶν, ὡς οὐκ

19-20 Cf. *III Rois*, 18, 21, etc.

22 Cf. *Isaïe*, 8, 19.

1 κοινωνικὸς : -ηκὸς B Poss. || δ' : δὲ edd. 3 ἀλλὰ om. C 4 καὶ τοῦτ' εἶναι πρόθυμος om. B 6 προητοιμάζετο : προητιμάζετο B Poss. || αὐτοῦ : αὐτοῦ C Poss. 10 μεθ' ἀπάσης : μετὰ πάσης C 13 οὖν om. edd. 14 ιδ' om. AB || Τὰ — βασιλεὺς om. AB 15 πρῶτοι : πρώτιστοι A 16 πρωτοαποστολάρχος : πρωτοαποστολάρχος A πρωτοαποστολάρχος B edd. || ἦσαν post κράτιστοι ante corr. transp. A 19 τῶν πραγμάτων : τὰ πράγματα B edd. 20 Δέξασθε : δέξασθαι B edd. 21 σχεδιάσατε : σχεδιάσατε AB σχεδιάσθαι Poss. σχεδιάσαι Bekk. || καὶ om. AB.

monastère déjà cité plus haut (p. 47²¹), voir JANIN, *Églises des grands centres*, p. 347-349; voir la notice d'Arsène dans *PLP*, n° 1368.

7. La réponse qu'y fit le synode confirme que le tomos ou plutôt l'ordonnance impériale qui accompagnait l'envoi du texte au synode contenait la citation d'Isaïe : voir LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 137¹⁹⁻²², 143⁶⁻⁷. Le substantif γραφαὶ et l'adjectif γραφικός font référence à l'Ancien et au Nouveau Testament, mais souvent de manière indirecte et parfois lointaine. Ils sont appliqués presque exclusivement aux citations d'écrits théologiques, car les citations littérales de l'Écriture sont à peu près inexistantes dans la controverse sur la procession du Saint-Esprit.

personne ne s'attaquerait à son écrit ; il tenait en effet en lieu sûr le chartophylax, sur qui tout semblait reposer, et il pensait sortir vainqueur des discussions. Cependant, après avoir examiné le tomos, le patriarche et le synode envoyèrent rassembler ceux qui semblaient être avec eux. Il s'y trouva donc tout ce que l'Église comptait de distingué ; y furent également Joannice Tornikopoulos et les siens, qui étaient en rupture ouverte avec le patriarche, mais devant l'appel de la nécessité cette petite querelle n'avait plus sa place ; avec eux se trouvait présente aussi la sœur de l'empereur, Eulogie, accompagnée de tous ses partisans dans les rangs des moines et des gens instruits ; ils avaient pour seul but de répondre à l'empereur sur le tomos¹.

De fait, le tomos fut lu et, selon l'inspiration, à ce qui était avancé l'un opposait une chose, l'autre une autre. Comme il était nécessaire de rassembler les arguments et d'en composer un seul tomos et qu'on cherchait le rédacteur, Job Iasitès se chargea du travail², mais dans le choix des idées il eut d'autres collaborateurs, surtout moi, l'auteur de ces récits. Peu après, le tomos était achevé ; bien entendu, il fut à nouveau lu en commun devant tous et retouché, pour qu'il acquît la meilleure forme possible, en sorte qu'il n'indisposât pas le prince par quelque expression brutale, et on le lui fait envoyer par Arsène lui-même³. Quant à l'empereur, il reçut la réponse, la parcourut attentivement et se rendit compte qu'il était bien inférieur dans l'argumentation et que, s'il faisait son apparition, il causerait sa propre confusion ; aussi dédaigna-t-il de prendre en considération cette réponse, apparemment par mépris et non par peur, alors que c'était la vraie raison, et il en remettait la lecture publique. Après avoir donc été détournés ainsi de leur entreprise, l'empereur et ses collaborateurs décidèrent d'un autre côté d'entreprendre Bekkos dans sa prison.

15. Comment Bekkos, enfermé en prison, donna néanmoins son accord sous la contrainte.

Ils recueillirent en effet des extraits de livres sacrés, vu qu'ils affrontaient un savant et qu'il était nécessaire de convaincre par la science, et présentèrent donc au prisonnier tous les écrits des saints qui paraissaient être en faveur des Italiens. Celui-ci les prit, les parcourut et

1. Contrairement à sa sœur Marthe, chef de file des Arséniates, Eulogie était en accord jusque-là avec l'action de son frère ; voir p. 380-381 n. 2-3. Quant au désaccord de Joannice Tornikopoulos avec le patriarche Joseph, Pachymérès n'en indique pas la raison. Ce personnage n'est pas connu par ailleurs. Le patronyme n'apparaît pas clairement dans les manuscrits. Le manuscrit C semble transmettre à la fois la leçon originale et la correction qui explique la variante des manuscrits A et B : Τορνικόπουλον est surmonté de χ avec un signe d'abréviation. Le lecteur entendait probablement corriger Tornikopoulon en Tornikion. Mais le modèle de A et B a lu Ni- (au lieu de -ki-) au-dessus de la ligne, a interprété les deux lettres comme une correction de Torni-

ἀποδύσεται τις πρὸς τὰ γραφέντα — τὸν γὰρ χαρτοφύλακα ἐν ἀφύκτοις εἶχεν, ἐν ᾧ σαλεύειν ἐδόκει τὰ πάντα —, νικήσειν ἐκ λόγων ζετο. Ἄλλ' ὁ πατριάρχης σὺν τῇ συνόδῳ, περὶ τοῦ τόμου διασκεψάμενοι, πέμψαντες συνῆγον τοὺς μετ' αὐτῶν εἶναι δοκοῦντας. Ἦσαν οὖν καὶ ὅσον τὸ τῆς ἐκκλησίας ἐκκριτον ἦσαν δὲ καὶ οἱ περὶ τὸν Τορνικόπουλον Ἰωαννίκιον, σχιζόμενοι μὲν τοῦ 5 πατριάρχου περιφανῶς, ὅμως δέ, τῆς χρείας καλούσης, τὰ τῆς μικροψυχίας ἐκείνης χώραν οὐκ εἶχον · παρῆν δὲ σὺν τούτοις καὶ ἡ τοῦ βασιλέως αὐταδέλφη Εὐλογία καὶ πᾶν ὅσον ἦν μετ' αὐτῆς ἐν μοναχοῖς καὶ λογίοις ἐξεταζόμενον, οἷς σκοπὸς εἷς ἦν πρὸς τὸν τόμον ἀπολογεῖσθαι | τῷ βασιλεῖ. B 380

Καὶ δὴ ἀνεγινώσκετο μὲν ὁ τόμος, ἄλλος δ' ἄλλο τι πρὸς τὸ παρεστὸς τοῖς 10 προκειμένοις ἀντέλεγεν. Ἐπεὶ δὲ καὶ χρεῖα ἦν συμφρασθῆναι τοὺς λόγους καὶ εἰς ἓνα συντεθῆσθαι τόμον καὶ ἐζητεῖτο ὁ συνθησόμενος, ἀνεδέχετο μὲν τὸ ἔργον ὁ Ἰασίτης Ἰῶβ, εἶχε δὲ καὶ ἄλλους, καὶ μᾶλλον τὸν συγγραφέα τῶν τοιούτων ἐμέ, τῶν ἐννοιῶν συλλήπτορας. Καὶ μετ' οὐ πολὺ ὁ τόμος ἐξείργαστο · ὃν δὴ καὶ κοινῶς ἀναγνωσθέντα πάλιν τοῖς ὅλοις καὶ ὅσον ἦν πρὸς 15 τὸ εὐσχημονέστερον μεταπλασθέντα, ὥς μὴ λυποίῃ σκληρῶς ἐν τισιν ἔχων τὸν ἀνακτα, μετ' αὐτοῦ δὴ τοῦ Ἀρσενίου πέμπουσιν. Ὁ μέντοι γε βασιλεὺς, δεξάμενος τὸν ἀπόλογον καὶ ἀκριδῶς διελθὼν, ἐπεὶ ἔγνω πολλῶ λελειμμένος τοῖς λόγοις καί, εἴπερ ἐμφανισθεῖν, αἷτιος αἰσχύνης ἑαυτῷ γενησόμενος, τῷ δοκεῖν ὑπὸ περιφρονήσεως καὶ οὐ κατὰ δειλίαν, ὥς ἦν ἀληθές, περιορᾷν 20 ὑπερηφάνει καὶ ἀνεβάλλετο τὴν ἀνάγνωσιν. Οὕτως οὖν ἐκκρουσθέντες οἱ περὶ τὸν βασιλέα τῆς ἐγχειρήσεως, ἄλλως ἔγνωσαν ὑπελθεῖν τὸν Βέκκον ἐν φυλακαῖς.

ιε'. Ὅπως ὁ Βέκκος, εἰς φυλακὴν εἰργμένος, ὅμως βιαζόμενος κατετίθετο.

Τεμμάχια γὰρ ἐκ βίβλων συλλέγοντες ἱερῶν, ἐπεὶ καὶ λογίῳ ἀντικα- 25 θίσταντο καὶ λόγοις ἦν ἀνάγκη πείθειν, λόγους γοῦν ἀγίων, ὅσοι | καὶ ὑπὲρ B 381 Ἱταλῶν ἐδόκουν εἶναι, προὔτεινον ἐκείνῳ, κατὰ φυλακὴν καθημένῳ. Ὁ δέ,

1 γὰρ om. C || ἀφύκτοις : ἀφυλάκτοις B edd. 2 ἐδόκει : εἶχε C edd. 4 αὐτῶν : αὐτὸν edd. 5 Τορνικόπουλον (ante corr. C) : νικόπουλον AB τορνίκιον post corr. dubie C Τορνικόπουλον edd. 7 σὺν τούτοις δὲ παρῆν transp. B edd. 8 αὐτῆς : αὐτοῖς edd. 9 εἷς om. C 10 δ' om. C || παρεστὸς : -ὥς C 11 προκειμένοις : κοιμένοις C 12 καὶ om. C 13 τὸ : τὸν Bekk. 14 ἐμέ τῶν τοιούτων transp. A 15 ἐξείργαστο : ἐξείργασται A διείργασται B 16 εὐσχημονέστερον : εὐσχημότερον C edd. || σκληρῶς : -ὃς C 18 λελειμμένος : λελειμένος B λελαμμένος C 19 γενησόμενος : -ον B 24 ιε' om. AB || Ὅπως — κατετίθετο om. AB 25 Τεμμάχια : τεμάχια Bekk. 27 προὔτεινον : προὔτειναν A.

et a écrit en conséquence Nikopoulon. Quant à P. Poussines, il a interprété les deux lettres comme une addition et il a lu Ternikikopoulon. Telle est l'explication la plus vraisemblable de la double graphie, mais seule une mention extérieure du personnage donnerait une solution sûre.

2. C'est la première mention de Job Iasitès, qui se montra un opposant déterminé à la politique unioniste et qui a laissé quelques écrits ; voir sa biographie dans *PLP*, n° 7959.

3. Arsène d'Akapniou ; voir p. 484 n. 6.

inclina insensiblement vers la paix. Comme c'était un homme simple, ami de la vérité en tout, la simplicité d'une part faisait qu'il se soumettait aux Écritures, éprouvant le même sentiment que les miséreux qui, s'ils deviennent plus modérément miséreux de manière inattendue, s'imaginent tout posséder ; son amour de la vérité d'autre part faisait qu'il ne répugnait pas à avouer ne pas savoir et n'avoir pas lu ; la raison en était que, vaquant à l'étude des lettres grecques, il ne lui fut pas possible d'étudier les lettres divines : mais il voulait voir les livres et les lire avec plus d'attention, afin de s'appliquer au sens des Écritures ; ainsi, ou bien il en tirerait une conviction et il pourrait fonder sur elles son assurance et s'y tenir fermement, de quelque côté qu'il incline, ou bien il n'en tirerait pas de conviction et il exposerait ouvertement les raisons pour lesquelles il n'était pas convaincu. Telle fut sa déclaration, et l'empereur acquiesça ; il le fit tirer de prison et lui donna à lire les livres à loisir¹.

16. Comment le patriarche, exprimant son avis par écrit, jura de ne pas accepter la paix².

Quant au patriarche, il se préoccupait des réponses à faire sur chaque point à l'empereur, qui insistait plus fort dès lors et qui ne laissait aucun repos. Ce que voyant, le moine Job Iasitès craignait pour la volonté du patriarche et redoutait qu'il ne relâchât sa résistance et cédât ; aussi imagine-t-il un expédient capable d'affermir la volonté du patriarche : il lui suggère en effet de rédiger une déclaration et de l'envoyer partout aux hommes de piété, en y ajoutant aussi un serment, pour les affermir précisément, afin qu'ils ne soient pas ébranlés ; il lui suggère de rester ferme au contraire, de manière à ne pas abandonner des gens confiants, et de les attirer ainsi à de meilleures dispositions, de sorte que même ceux qui étaient séparés auparavant l'acceptent³. Convaincu par ces raisons, l'évêque⁴ lui permet de mettre par écrit son avis, et celui-ci fut mis par écrit au plus vite ; mais avant de l'expédier, il lui parut bon de sonder les évêques, pour savoir s'ils résisteraient jusqu'au bout. On se rassembla donc ; l'avis du patriarche fut lu, et on leur demanda s'ils pourraient s'y tenir eux aussi. Ils donnèrent leur accord sur-le-champ, et chacun, à l'exception des plus prévoyants, confirma et garantit l'avis de sa signature⁵. Comme donc l'avis fut expédié et que le patriarche se trouvait dans l'impossibilité de changer son attitude, quoi qu'il advînt, puisqu'il était prisonnier de ses serments, il était clair qu'il signifiait aussi à l'empereur qu'il ne réaliserait pas ni ne mènerait à bonne fin l'entreprise.

1. Jean Bekkos fut emprisonné au cours du printemps 1273. Ce chapitre laisse entendre qu'il fut libéré avant que le patriarche n'émit son serment, daté de juin 1273. Mais il est probable que la fin du chapitre anticipe sur le cours des événements et que Jean Bekkos ait été libéré plus tard.

2. Cf. Serment du patriarche Joseph : LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 302-305.

λαμβάνων καὶ διερχόμενος, ἡρέμα πως εἰς εἰρήνην συγκατεκλίνετο. Καὶ γ' ἀπλοῦς ὢν καὶ φιλαλήθης εἰς ἅπαν, τῷ μὲν ἀπλῶ ταῖς γραφαῖς καθυπῆγετο, ταῦτό γε πάσχων τοῖς ἀποροῦσιν, εἰ μετρίως ἀποροῖεν ἀπροσδοκῆτως, τὸ πᾶν οἰομένοις ἔχειν · τῷ δ' αὖ φιλαλήθει οὐκ ἡδόξει ὁμολογεῖν μὴ εἰδέναι μήτε μὴν ἐντυχεῖν · καὶ ἡ αἰτία τὸ ἐφ' Ἑλληνικαῖς σχολάζοντι μὴ θείαις 5 γραφαῖς ἐγγενέσθαι οἱ ἐμμελετῆσαι · θέλειν μέντοι καὶ ἰδεῖν τὰς βίβλους καὶ ἀναγνῶναι ἐπιμελέστερον, ἐφ' ᾧ τῷ νῦν τῶν γραφῶν προσέξειν, καὶ οὕτως ἢ πεισθέντα ἀνάγειν ἔχειν ἐπ' ἐκείναις τὸ θάρρος καὶ παγίως ἵστασθαι ἐς ὃ τι καὶ κλῖνοι, ἢ μὴ πεισθέντα τὰς αἰτίας ἐμφανεῖς παριστᾶν δι' ἃς μὴ πείθοιτο. Ταῦτ' ἔλεγε, καὶ ὁ βασιλεὺς κατένευεν, ἐξαγαγὼν τε τῆς φυλακῆς, 10 τὰς βίβλους εἰς ἀνάγνωσιν παραῖχεν ἐπὶ σχολῆς.

ις'. Ὅπως ὁ πατριάρχης, γνωματεύων ἐγγράφως, ὥμνυε μὴ καταδέχεσθαι τὴν εἰρήνην.

Τῷ μέντοι γε πατριάρχει μέλον ἦν ἐφ' ἐκάστῳ τῶν πρὸς βασιλέα ἀποκρί- 14 σεων, μειζόνως ἤδη ἐπιτιθέμενον καὶ γ' ἡρεμεῖν | μὴ ἐῶντα. Ταῦθ' ὁρῶν B 382 ὁ μοναχὸς Ἰωδὶ Ἰασίτης καὶ περὶ τῇ γνώμῃ ὀρρωδῆσας τοῦ πατριάρχου, μὴ καθυφείη τῆς ἐνστάσεως ἀπειπῶν, μηχανᾶται τι τοιοῦτον ἐπὶ τῷ τὴν γνώμην τοῦ πατριάρχου στηρίξει · ὑποτίθεται γὰρ γνώμην γράφειν καὶ πέμπειν τοῖς ὁπουδῆποτε εὐλαθέσιν ἀνδράσιν, εἰς πληροφορίαν δῆθεν προστι- 20 θέντα καὶ ὄρκον, ἐφ' ᾧ μὴ κλονοῦντο, ἀλλ' ἀραρότως ἔχειν, ὥς οὐ καθυφείη πιστευόντας, καὶ οὕτως ἔλξειν ἐκείνους πρὸς τὸ εὐμενέστερον, ὥστε καὶ σχιζομένους τὸ πρῶτον δέχεσθαι. Τούτοις τοῖς λόγοις ὁ ἱεράρχης πεισθεὶς ἐγχωρεῖ οἱ ἐκτιθέναι τὴν γνώμην, καὶ ἐξετίθετο τὴν ταχίστην · πρὶν δὲ πεμφθῆναι, ἔδοξε τῶν ἀρχιερέων ἀποπειρᾶσθαι, ὥς μάθοι εἰ εἰς τέλος ἀντίσχοιεν. Συναχθέντων τοίνυν, ὑπανεγινώσκετο μὲν ἡ γνώμη τοῦ πατριάρ- 25 χου, ἡρωτῶντο δὲ εἴ γε καὶ αὐτοὶ ἐμμένειν ἔχοιεν κατὰ ταύτην. Καὶ ὁμολόγουν αὐτίκα, καὶ τὴν γνώμην ἕκαστος ἰδίᾳ ὑπογραφῇ, πλὴν τῶν προνοεστέρων, ἐβεβαίου τε καὶ κατησφαλίζετο. Ὡς γοῦν ἐπέμφθη μὲν ἡ γνώμη, ἐν ἀφύκτοις δ' ἦν ὁ πατριάρχης τοῦ μηδ' εἴ τι καὶ γένοιτο μεταβάλλειν — τοῖς γὰρ ὄρκους συνείληπτο —, δῆλος ἦν καὶ πρὸς βασιλέα λέγων ὥς 30 οὐ ποιήσων οὐδὲ καταπραξόμενος τὴν ἐγχείρησιν.

4 δ' om. edd. 7 προσέξειν : προσσέξειν A 12 ις' om. AB 12-13 Ὅπως — εἰρήνην om. AB || Initium capituli post ἐῶντα (lin. 15) pos. C edd. 14 μέλον : μέλλον C || βασιλέα : -έως A 16 περὶ τῇ γνώμῃ : παρὰ τὴν γνώμην B Poss. περὶ τὴν γνώμην Bekk. || ὀρρωδῆσας : ὀρ- B edd. 17 ἐνστάσεως : ἀναστάσεως A 17-18 τὴν γνώμην : τῇ γνώμῃ C 25 ὑπανεγινώσκετο : ὑπαναγ- AB Poss. 27 ὁμολόγουν : ὁμ- AC || ἰδίᾳ : ἰδίως A 31 καταπραξόμενος : -άμενος C edd.

3. Job Iasitès croyait sans doute l'occasion venue d'attirer dans son camp ces autres opposants au pouvoir impérial qu'étaient les Arséniates.

4. Sur le mot ἱεράρχης, qui désigne ici le patriarche, voir p. 38 n. 2.

5. LAURENT, *Regestes*, n° 1401 (juin 1273). L'acte est daté de juin de l'indiction 1 (LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 305¹²⁻¹³) ; voir *Chronologie*, II, p. 223.

l'ex-patriarche Germain et Théophane de Nicée et, parmi les sénateurs, le grand logothète Akropolitès, le prokathèménos du vestiariion Panarétos et le grand interprète Berroiôtès¹. Chacun des groupes prit une trière, d'une part les ecclésiastiques et de l'autre les gens de l'empereur, à l'exception du grand logothète, et ils prirent la mer, emportant aussi comme cadeaux nombre d'objets sacrés, je veux dire des ornements, des icônes dorées, de l'encens d'une composition riche et variée, à quoi s'ajoutait la nappe de l'église, faite d'un tissu violet brodé d'or avec des perles ; l'empereur l'avait offerte au temple divin comme un cadeau vraiment digne, au moment de son absolution, mais, comme il ne put en faire préparer une autre à temps pour la grande église des Coryphées, il troqua ce que l'on était en train de faire contre cette merveille qui existait ; il prit la nappe et l'envoya elle aussi². C'est donc ainsi qu'ils prirent la mer et gagnèrent le large³.

L'empereur ne pouvait pas se séparer aisément du patriarche, car il collait à lui comme patelle au rocher à cause de l'absolution qu'il avait reçue de lui et de la confiance qu'il lui faisait d'être sauvé par lui ; aussi passe-t-il un accord avec le patriarche⁴, car les évêques avaient fini par s'incliner⁵ ; en voici les clauses : le patriarche quitterait le patriarcat pour résider au monastère de la Péribleptos⁶, ses prérogatives étant sauvegardées et sa mémoire faite comme à l'habitude ; après le départ des ambassadeurs, si l'affaire était entravée de quelque manière que ce soit, il se retrouverait patriarche et remonterait au patriarcat, et il vivrait en paix avec les évêques, sans tenir aucun compte des événements passés ; mais si le projet aboutissait et allait heureusement jusqu'à son terme, le patriarche cesserait dès lors toute fonction, et un autre serait mis à sa place à la tête de l'Église, car il ne pourrait plus y être, prisonnier qu'il était de ses serments. Cette convention conclue entre eux, le patriarche descend de son trône et s'établit dans le monastère de la Péribleptos le

1. Des cinq personnages cités, deux ont été souvent mentionnés : l'ancien patriarche Germain (voir p. 362 n. 3) et le grand logothète Georges Akropolitès (voir p. 368 n. 4). Théophane de Nicée (*PLP*, n° 7606) fut à nouveau envoyé en Italie en 1281 (VI, 30). Panarétos, chef du vestiariion, se prénommait Nicolas (ROBERG, *Lyon*, p. 232²⁰⁻²², 246³⁴). Le grand interprète Berroiôtès (*PLP*, n° 2673) doit être identifié avec le Georges Tzimiskès des documents latins (ROBERG, *Lyon*, p. 232²²⁻²³, 246³⁵, 252 n. 28) ; sur le grand interprète, voir GUILLAND, *EEBS* 36, 1968, p. 17-26 = *Titres*, XX (notice de Georges Tzimiskès, p. 23).

2. La nappe avait été offerte à l'église de Sainte-Sophie à l'occasion de l'absolution de l'empereur, le 2 février 1267. Elle était violette ou rouge foncé ; voir FAILLER, *Despote*, p. 177, avec la note 26. L'historien considère que l'église du pape à Rome, c'est-à-dire la basilique Saint-Pierre, était dédiée aux saints Pierre et Paul (les coryphées des apôtres). Sur la nappe d'autel, voir P. SPECK, *Die ἐνδομή. Literarische Quellen zur Bekleidung des Altars in der byzantinischen Kirche*, *JÖBG* 15, 1966, p. 323-375.

3. Pachymérès relate brièvement dans ce paragraphe la désignation des ambassadeurs et le départ pour l'Occident. Les ambassadeurs furent choisis vers la fin de 1273. Ils quittèrent Constantinople le 11 mars 1274 (voir ROBERG, *Lyon*, p. 229⁷⁻⁸), emportant

προπατριαρχεύσας Γερμανὸς καὶ δὴ καὶ ὁ Νικαίας Θεοφάνης, καὶ τῶν συγγλητικῶν ὁ μέγας λογοθέτης Ἀκροπολίτης, ὁ προκαθήμενος τοῦ βεστιάριου Πανάρετος καὶ ὁ μέγας διερμηνευτὴς Βερροιώτης · οἱ δὴ καὶ ἀνὰ μίαν τριήρη, ἐντεῦθεν μὲν οἱ τῆς ἐκκλησίας, ἐκεῖθεν δὲ πλὴν τοῦ μεγάλου λογο- 4 θέτου οἱ ἐκ τοῦ βασιλέως λαβόντες, ἀνήγοντο, ἐπιφερόμενοι καὶ πολλὰ τῶν B 385 ἱερῶν δώρων, στολὰς λέγω καὶ κατὰ χρυσοῦ εἰκονίσματα καὶ σύνθετα πολυτιμα θυμιάματα, πρὸς δὲ καὶ τὴν τῆς ἐκκλησίας ἐνδυτὴν ἐκ χρυσοπάστου ὀξείας διὰ μαργάρων, ἣν ὁ βασιλεὺς, προσενεγκὼν τῷ θείῳ τεμένει, δῶρον ὄντως ἐπάξιον, συγχωρούμενος, ἐπεὶ οὐκ ἔφθασεν ἐτέραν εὐτρεπισθῆναι τῷ μεγάλῳ τῶν Κορυφαίων ναῷ, ἀνταλλαγὴν τοῦ γινομένου πρὸς τὸ ὃν οἶον 10 ποιούμενος, λαδὼν ἀπέστελλε καὶ αὐτήν. Οἱ μὲν οὖν οὕτως ἀναχθέντες ἀπέπλεον.

Ὁ δὲ βασιλεὺς, ἐπεὶ οὐκ εἶχε ῥᾶον ἀποσχέσθαι τοῦ πατριάρχου — ἀντει- χετο γὰρ ὡς λεπὰς πέτρας ἐκείνου διὰ τε τὴν ἀπ' ἐκείνου συγχώρησιν καὶ τὴν πρὸς ἐκεῖνον πληροφορίαν, ὡς ὑπ' αὐτῷ σωθησόμενος —, συνθήκας ποι- 15 εῖται μετὰ τοῦ πατριάρχου — οἱ γὰρ ἀρχιερεῖς καὶ μόγις καθυπεκλήθησαν — οὕτως ἐχούσας · αὐτὸν μὲν, ἐξελθόντα τοῦ πατριαρχείου, ἐν τῇ τῆς Περιβλέπτου καθῆσθαι μονῇ, σφωζομένων τῶν προνομίων αὐτῷ καὶ γε μνημονευόμε- νου κατὰ τὸ σύνθηρες · ἀπελθόντων δὲ τῶν πρέσβειων, εἰ μὲν ἡ πρᾶξις ὁπωσδήποτε διακωλυθείη, αὐτὸν καὶ πάλιν εἶναι τὸν πατριάρχην, εἰς τὸ 20 πατριαρχεῖον ἀνελθόντα, καὶ γε μετὰ τῶν ἀρχιερέων εἰρηνεύειν, μηδὲν τῶν συμβάντων ὑπολογιζόμενον · εἰ δὲ προδαίη καὶ εὐοδοῖτο εἰς τέλος τὸ προτεθέν, αὐτὸν μὲν ἐντεῦθεν ἀργῆσαι πάμπαν, ἄλλον δὲ ἀντ' αὐτοῦ ἐπι- στῆναι τῇ ἐκκλησίᾳ, ὡς μὴ χωρῶν ἐκεῖνον εἶναι, τοῖς ὅρκοις προκατειλημ- B 386 μένον. Ταῦτα πρὸς ἀλλήλους συνθεμένων, ὁ μὲν πατριάρχης, κατελθὼν, εἰς 25 τὴν τῆς Περιβλέπτου μονὴν προσκαθίζει ἐνδεκάτῃ μηνὸς ἑκατομβαιῶνος

14 Cf. ARISTOPHANE, *Les guêpes*, 105 ; *Ploutos*, 1096.

1 προπατριαρχεύσας : πατρ- AB || δὴ καὶ om. B edd. 5 λέγω post πολλὰ add.
A 6-7 πολύτιμα : πολλύτιμα C 9 ἐπάξιον : ἐπαξιον edd. 10 ὃν : ὃν C
17-18 Περιβλέπτου : περιβλέπου B 20-21 εἰς τὸ — ἀνελθόντα om. B 21 ἀνελ-
θόντα : ἐλθόντα A 22 εὐοδοῖτο : εὐδοῖτο C 23 ἐντεῦθεν om. C 23-24 ἐπι-
στῆναι : ἐπιστῆσαι Poss. ἐπιστῆσαι Bekk. 26 ἐνδεκάτῃ : ἐνδεκατάτῃ A || ἱαννουάριος
mg. ABC.

les lettres de Michel VIII au concile (DÖLGER, *Regesten*², n° 2006). La suite du récit de Pachymérès se trouve au chapitre 21. Pour la datation des événements, voir *Chronologie*, II, p. 224-226.

4. DÖLGER, *Regesten*², n° 2004 ; LAURENT, *Regestes*, n° 1408. Pour la date (peu avant le 11 janvier 1274), voir ci-dessous, p. 493²⁶-495¹, avec la note correspondante. Sur l'existence et la nature de l'acte, voir *Chronologie*, II, p. 224 n. 15.

5. Dans le deuxième paragraphe du chapitre 17, l'historien revient en arrière. Il ne mentionne qu'incidemment l'événement essentiel que constituait le ralliement des évêques à la politique impériale le 24 décembre 1273 ; voir le texte de l'engagement synodal dans LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 320-323.

6. Sur le monastère de la Vierge Péribleptos, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 218-222.

11 janvier de la deuxième indiction en l'an 6782¹, en possession de ses privilèges intacts, tandis que la situation de l'Église était encore calme, sauf chez les dignitaires de l'Église qui avaient rang d'archontes².

18. De la contrainte exercée par l'empereur sur les clercs.

En effet, le souverain soupçonnait fort que ces gens-là ne donneraient pas facilement leur accord, surtout qu'ils ne se laissaient absolument pas convaincre, alors que Bekkos leur donnait de fréquents entretiens et mettait en avant les dires des saints, mais que manifestement ils n'accepteraient pas l'affaire, si elle aboutissait. En conséquence, le souverain forgeait des accusations contre eux : ils regimbaient devant la soumission qu'ils lui devaient, faisaient d'une part des reproches aux évêques qui s'étaient inclinés et maudissaient d'autre part l'empereur, qui imposait la réalisation de l'affaire. Certes il voulut d'abord se les gagner par la flatterie, les convoqua et les traita avec honneur, s'asseyant dans leur cercle et mettant en avant les raisons habituelles : on n'avait pas en effet d'autre motif de chercher la paix que de couper court à des guerres atroces et de préserver le sang des Romains qui risquait d'être versé ; l'Église se maintiendrait de nouveau sans innovation, sans qu'on néglige la moindre chose ; ce qu'on négociait avec l'Église de Rome se réduirait à trois points et à eux seuls, la primauté, le droit d'appel et la commémoration³, et, si on en fait un examen attentif, chacun d'eux apparaît nécessairement comme insignifiant. « Quand en effet le pape se rendra-t-il ici pour présider aux autres ? Quand viendrait-il à l'idée de celui qui est en procès de franchir une telle étendue de mer et de traverser un si vaste océan, pour obtenir les droits qu'il se croit ? Quant à faire mémoire du pape dans notre église et dans elle seule, ainsi qu'en deuxième lieu dans la Grande Église, la vôtre, lorsque le patriarche officie, en quoi cela serait-il irrégulier⁴ ? De combien d'économies nos pères n'usèrent-ils pas pour obtenir quelque avantage ? Le fait même que Dieu devint homme, subit la croix et accepta une mort par ailleurs indigne de Dieu ou même de Dieu incarné dans un corps, voilà que cela s'est fait selon la plus sublime économie et que, par l'accomplissement de ces choses indignes de Dieu fait chair, le monde entier a été sauvé. Ainsi l'économie est une chose admirable. En ce qui nous concerne, si nous pouvions écarter, en usant de l'économie, le danger suspendu sur nous, non seulement cela ne sera pas imputé à péché, mais ceux qui en ont une connaissance

1. C'est-à-dire le 11 janvier 1274. Sur l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

2. L'incise annonce le développement des chapitres suivants (18-20), qui sont consacrés à l'attitude des membres de l'administration patriarcale ; sur ce passage et les difficultés d'interprétation qu'il présente, voir *Chronologie*, II, p. 226-232.

3. Voici le premier énoncé précis et lapidaire des trois exigences du pape : primauté, appel, mémoire. La réponse du synode au tomos impérial (LAURENT-DARROUZÈS,

δευτέρας ἐπινεμήσεως τοῦ, ψπβ' ἔτους, κατέχων καὶ τὰ αὐτοῦ προνόμια ἀναφαίρετα· τὰ δὲ τῆς ἐκκλησίας ἔτι ἐν γαλήνῃ ἦσαν, πλὴν τῶν τῆς ἐκκλησίας τεταγμένων εἰς ἄρχοντας.

ιη'. Περὶ τῆς τοῦ βασιλέως πρὸς τοὺς κληρικοὺς ἀνάγκης.

Ἐκείνοις γὰρ καὶ λίαν ὑπόπτως ὁ κρατῶν εἶχεν, ὥς οὐ συνθησομένοις 5 ῥαδίως, καὶ μᾶλλον, πολλάκις αὐτοῖς τοῦ Βέκκου διαλεγομένου καὶ προβαλλομένου τὰ τῶν ἁγίων ῥητά, μὴ πειθομένοις ἀάμπαν, ἀλλὰ δήλοις οὖσι μὴ καταδεχομένοις, εἰ προδαίη, τὴν πρᾶξιν. Ὅθεν καὶ αἰτίας σφίσιν ὁ κρατῶν ἐπλάττετο, ὥς πρὸς τὴν πρὸς αὐτὸν δουλείαν ἀφηνιάζουσι καὶ ὥς ὀνειδίζουσι μὲν ἀρχιερεῦσιν ὑποκλιθεῖσι, καταρωμένοις δὲ βασιλεῖ, 10 τοιαῦτ' ἀναγκάζοντι γίνεσθαι. Ἀμέλει τοι καὶ πρῶτον σφᾶς θωπείαις ὑπελθεῖν ἔγνω καὶ προσεκαλεῖτο καὶ τιμητικῶς προσεφέρετο, κύκλω καθίσας καὶ τὰ συνήθη προβαλλόμενος· μηδὲ γὰρ χάριν ἄλλου πραγματεύεσθαι τὴν εἰρήνην ἢ τοῦ δεινούς πολέμους ἀνακοπῆναι καὶ Ῥωμαίων αἵματα περιποιηθῆναι, ἐκχυθῆσεσθαι κινδυνεύοντα· μένειν δὲ καὶ πάλιν τὴν 15 ἐκκλησίαν ἀκαινοτόμητον, μηδὲ τοῦ τυχόντος παροφθισομένου· τρισὶ δὲ κεφαλαιοῖς καὶ μόνους τὸ πρὸς τὴν τῶν Ῥωμαίων ἐκκλησίαν πραττόμενον περιστήσεσθαι, πρω|τείῳ, ἐκκλητῷ καὶ μνημοσύνῳ, ὧν ἕκαστον, εἴ τις B 387 ἀκριδῶς σκοποίη, κενὸν εἶναι ἀνάγκη. «Πότε γὰρ καὶ παρουσιάσας ὁ πάπας προκαθίσει τῶν ἄλλων; Πότε δὲ τισι καὶ ἐπέλθοι δίκην ἔχουσι 20 θάλασσαν τοσαύτην ταμέσθαι καὶ τόσον ἀναμετρήσαι πέλαγος, ἐφ' ᾧ τῶν νομιζομένων δικαίων τυχεῖν; Τὸ δ' ἐπὶ τῇ ἡμετέρᾳ καὶ μόνῃ ἐκκλησίᾳ καὶ δευτέρᾳ τῇ καθ' ὑμᾶς καὶ μεγάλῃ τὸν πάπαν μνημονεύεσθαι, τοῦ πατριάρχου λειτουργοῦντος, τί ἂν τῷ ὁρθῷ προσσταίῃ; Πόσαις οἰκονομίαις οἱ πατέρες πρὸς ὃ τι γενέσθαι συμφέρον ἐχρήσαντο; Καὶ αὐτὸ δὲ τὸ τὸν Θεόν 25 γενέσθαι ἄνθρωπον καὶ σταυρὸν ὑπομεῖναι καὶ θάνατον καταδέξασθαι, ἄλλως ὄντα Θεῷ ἀπρεπῇ ἢ μὴν καὶ Θεῷ συνειλημμένῳ σώματι, ἀλλ' οὖν κατ' οἰκονομίαν τὴν ἀνωτάτω γέγονε καί, τῶν μὴ πρεπόντων Θεῷ σαρκοφόρῳ γενομένων, πᾶσα ἡ οἰκουμένη σέσωσται. Οὕτω χρῆμα θαυμαστὸν ἢ οἰκονομία. Καὶ γ' ἡμεῖς, εἴπερ οἰκονομικῶς τὸν ἐπηρτημένον κίνδυνον 30 φύγοιμεν, οὐχ ὅπως εἰς ἀμαρτίαν λογισθήσεται, ἀλλὰ καὶ προσποδέξονται

4 ιη' om. AB || Περὶ — ἀνάγκης om. AB 6 αὐτοῖς : αὐτοῦ AB 10 ὀνειδίζουσι : ὦν- A 14 τοῦ : τοῦς AB 15 αἵματα : αἵματος AB || κινδυνεύοντα ἐκχυθῆσεσθαι ante corr. transp. A 16 παροφθισομένου : -ομένον B 17 καὶ μόνους om. A 22 δικαίων : πρωτείων B edd. 23 ὑμᾶς : ἡμᾶς A 24 προσσταίη corr. Bekk. : προσταίη ABC Poss. 27 ἢ : εἰ edd.

Dossier grec, p. 198-257) développe longuement les trois points et les expose dans le même ordre. Dans le discours de l'empereur devant le synode (ci-dessus, p. 481⁵⁻¹⁸), les trois exigences du pape sont également mentionnées, mais dans un ordre différent (mémoire, primauté, appel).

4. La mémoire serait faite uniquement aux Blachernes et à Sainte-Sophie, et seulement lorsque le patriarche officie.

parfaite approuveront¹. Mais, comme je l'apprends, vous vous détournez des évêques, qui ont donné leur accord à l'affaire², tentez de diviser l'Église et nous maudissez, comme on l'a entendu. C'est donc le moment d'y mettre bon ordre, de donner et de recevoir en retour des assurances, car il ne nous convient pas d'entendre de pareils propos, comme il n'est pas sans risque pour vous de tenir de pareils propos et de faire craindre à beaucoup que nous ne resterons pas fermes en la matière, mais que nous forcerons à changer les usages et à professer le même Credo que les Latins. C'est le moment de donner des assurances en la matière, et nous allons en donner. Pour l'instant, nous sollicitons votre conseil ; que chacun dise ce qui lui semble bon ; seulement, qu'il ne se satisfasse pas de s'en tenir tout uniment à son propre désir, mais, puisqu'il est ecclésiastique, qu'il parle aussi en ecclésiastique. Une chose est en effet pressante, échapper à un danger urgent, en agissant ainsi. Que chacun, en réfléchissant à part soi à l'importance de l'affaire, exprime son avis, en sachant que sans cela il n'y aurait pas non plus d'obligation pour nous à remuer ces questions et il vous serait absolument inutile de faire cet examen. »

Par ces paroles et d'autres semblables, l'empereur voulait circonvenir les notables de l'Église ; ces derniers considéraient qu'il était pour eux indécent et de plus risqué de maudire l'empereur d'une part ; sur-le-champ, ils nièrent absolument le vouloir et se déclarèrent prêts à subir le châtiment, s'ils étaient réellement convaincus de faute. Quant à être en désaccord avec les évêques d'autre part, ils déclarèrent que ce n'était pas une chose inconvenante : il était en effet parfaitement logique qu'opposés dans l'action ils tiennent des discours opposés ; seulement, ils ne disaient pas de mal, comme ceux-là l'affirmaient, et ne leur reprochaient pas leur soumission ; en effet, chacun est maître de son propre jugement, et ce qui aujourd'hui ne semble pas bon à quelqu'un, demain peut-être il l'agréera et le préférera, sans être un homme versatile qui se rétracte au hasard, mais en suivant ses idées, comme les évêques se rétractent pour faire eux aussi ce qui leur semble avantageux ; et c'est là, croyons-nous, ne pas aller contre sa conscience. On nous interroge sur l'affaire en question, mais tout d'abord, puisqu'il ne nous revient pas, selon les canons, d'examiner ces sujets, à nous qui sommes sous l'autorité d'un évêque et devons le suivre, que faut-il dire³? Mais que chacun soit interrogé seul à part, et sans doute n'aura-t-on aucune crainte, puisque ta majesté met l'objet en délibération, de dire sa pensée.

1. Le discours de l'empereur résume bien son argumentation habituelle, dont voici le schéma : en octroyant au pape ses trois prérogatives (primauté, appel et mémoire), on évitera l'agression de Charles d'Anjou et on obtiendra la paix ; la démarche est justifiée par le principe de l'« économie », selon lequel une dérogation à la rigueur des lois est légitime en vue d'un grand bien. D'après ce que la réponse du synode en laisse deviner, le tomos de l'empereur contenait exactement les mêmes développements ; voir LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 134-301, où ces idées clefs apparaissent dans les titres de la traduction. Sur le sens du terme « économie », voir p. 606 n. 3.

οἱ γνώσεως ἀρίστης ἐπήβολοι. Ὑμεῖς δέ, ἀλλ' ὡς ἀκούω, καὶ ἀρχιερεῖς, εἰς τοῦτο συγκατανεύσαντας, ἀποστρέφεσθε καὶ τὴν ἐκκλησίαν πειραῖσθε σχίζειν καὶ ἡμῖν, ὡς ἤκουσται, καταρᾶσθε. Τὰ μὲν οὖν περὶ τούτων ἐστὶ καιρὸς εὐθετεῖν καὶ πληροφορεῖν καὶ ἀνὰ μέρος πληροφορεῖσθαι · οὔτε γὰρ ἡμῖν 4 εὐπρεπὲς τοιαῦτ' ἀκούειν, | οὐθ' ὑμῖν ἀσφαλὲς τοιαῦτα λέγειν καὶ φόβον B 388 ἐμβάλλειν πολλοῖς ὡς οὐ στησόμεθα ἡμεῖς ἐπὶ τούτοις, ἀλλὰ προσβιασόμεθα ἐφ' ᾧ καὶ ἔθη ἀλλάττειν καὶ ὁμολογεῖν ὡς ἐκεῖνοι λέγουσι. Ταῦτα πληροφορεῖν ἐστὶ καιρὸς, καὶ πληροφορησομεν. Τὸ δὲ νῦν καὶ βουλής τῆς ἐξ ὑμῶν χρῆζομεν, καὶ λεγέτω ἕκαστος ὃ οἱ δοκοῖη · μόνον μὴ τῷ οἰκείῳ στοιχείτῳ θελήματι αὐταρεσκῶν ἀντικρυς, ἀλλ' ἐκκλησιαστικὸς ὢν, ἐκκλη- 10 σιαστικῶς καὶ λεγέτω. Τὸ γὰρ κατεπεῖγον ἐν ἐστὶ, τὸ φυγεῖν κίνδυνον ἀναγκαῖον, εἰ ταῦτα πράττομεν. Ὅπόσον δὲ τοῦτο καθ' αὐτὸν ἕκαστος ἐννοῶν, οὕτω προφερέτω τὴν γνώμην, ὡς ἄνευ γ' ἐκείνου οὐθ' ἡμῖν κινητέα ταῦτα καὶ ὑμῖν τὸ περὶ τούτων ὅλως σκοπεῖν ἀνόνητον. »

Τούτοις καὶ τοιούτοις ἐτέροις τοῦ βασιλέως καταδημαγωγοῦντος τοὺς 15 τῆς ἐκκλησίας προέχοντας, ἐκεῖνοι καταρᾶσθαι μὲν βασιλεῖ καὶ ἀπρεπὲς σφίσι καὶ ἄλλως κινδυνῶδες ἡγοῦντο καὶ πάμπαν ἐξ αὐτῆς ἀπηρνοῦντο καὶ γε σφᾶς πρὸς τιμωρίας ἐτοίμως ἐδίδοσαν, εἰ ἀληθῶς ἐλέγχοντο. Τὸ δὲ πρὸς τοὺς ἀρχιερεῖς διαφέρεισθαι μὴ εἶναι τῶν ἀπεικόντων ἔλεγον · δισταμέ- νους γὰρ ταῖς πράξεσι, τοὺς λόγους ἐναντίους ποιεῖσθαι τῶν λίαν ἀκολούθων 20 εἶναι, πλὴν οὐ κακολογοῦντας, ὡς αὐτοὶ φασι, καὶ τὴν κατάνευσιν ὀνειδίζοντας σφίσι · γνώμης γὰρ ἰδίας ἕκαστον εἶναι κύριον, καὶ ὃ σήμερον οὐ B 389 δοκεῖ τι, αὐριον ἴσως στέρξειν καὶ ἀγαπήσειν, οὐ παλίμβολόν τινα ὄντα καὶ κατὰ τὸ τυχόν ἐκτρεπόμενον, ἀλλὰ λογισμοῖς δουλεύοντα, ἐκείνων μετακλινομένων ἐς ὃ τι καὶ δόξοι συμφέρον καὶ αὐτοὺς πράττειν · καὶ τοῦτο εἶναι 25 τὸ μὴ παρὰ συνείδησιν, ὡς πιστεύομεν. « Τὸ δὲ περὶ τῶν προκειμένων ἡμᾶς ἐρωτᾶσθαι, πρῶτον μὲν ὡς οὐ μετὸν ἡμῖν τῆς περὶ τούτων σχέψεως ἐκ κανόνων, ὑπ' ἀρχιερεῖ τελοῦσι καὶ ὀφείλουσιν ἐπεσθαι, τί χρὴ καὶ λέγειν ; Πλὴν ἀλλ' ἕκαστος ἰδίᾳ καθ' αὐτὸν ἐρωτάσθω, καὶ ἴσως φόβος οὐδεὶς, τῆς σῆς βασιλείας εἰς βουλήν προτιθείσης τὸ προκείμενον, λέγειν τὸ παριστά- 30 μενον. »

2 πειραῖσθε : πειραῖσθαι ante corr. C 3 ἐστὶ : ἔστι edd. 7 ἔθη : ἡθη B edd.
8 ἐστὶ : ἔστι edd. 10 ἐκκλησιαστικὸς : -ὢς C 12 Ὅπό]σον iter. C 13 γ' om.
edd. 15 τοῖς ante τοιούτοις add. C 16-17 ἐκεῖνοι — σφίσι : ἐκεῖνοι καὶ
ἀπρεπὲς σφίσι καταρᾶσθαι τῷ βασιλεῖ B edd. 18 πρὸς : εἰς A 25 αὐτοὺς :
αὐτὰ ante corr. C.

2. Cette incise montre que les tractations rapportées dans ce chapitre se situent après le ralliement des évêques à la politique impériale (24 décembre 1273), c'est-à-dire au début de l'année 1274.

3. Les membres de l'administration patriarcale sont légitimistes ; ils ont pour principe de suivre leur chef hiérarchique, le patriarche, et se refusent à prendre des positions personnelles.

Alors donc ils furent interrogés ; l'un refusa les trois points, car il ne concevait pas du tout que l'Église pût en appliquer un seul, et il fallait conserver aussi pour ceux qui viendraient plus tard ce qu'ils reçurent eux-mêmes de leurs prédécesseurs ; si un danger s'agitait, ils n'avaient pas pour leur part le devoir de s'en soucier, si ce n'est par la prière, mais le souverain ne devait omettre aucune mesure de sollicitude, pour que nous échappions d'une autre façon au danger sans courir de danger. Il y en avait qui concédaient seulement la primauté et le droit d'appel, car ces points et eux seuls pourraient être simulés et avoir l'apparence et le titre, mais pas d'application ; mais concéder la commémoration au pape, qui paraissait être en désaccord, et cela sur le symbole de la foi, cela risquait d'être une chose absolument défendue. Xiphilinos, alors grand économiste¹, s'autorisant de son grand âge et de sa familiarité avec l'empereur, le suppliait, debout, puis même en touchant les genoux de l'empereur, de se garder, en cherchant à juguler une guerre étrangère, d'en susciter une qui nous soit propre à nous-mêmes ; en effet, tous ne feraient pas la paix, même si nous, dit-il, nous faisons la paix.

19. Comment furent brimés les clercs, accusés à faux de malveillance.

Là-dessus ce jour s'écoula ; l'empereur se contenta quelques jours, puis, ayant appris que l'Église était dans la tempête et que l'un refusait de faire bon accueil à l'autre, c'est-à-dire le rebelle au soumis, il fit d'abord composer un tomos, qui avait pour but d'assurer la bienveillance envers l'empereur, et ordonna de le signer² ; je ne sais pour quel besoin, à moins que ce ne fût pour paraître avoir les signatures des dignitaires de l'Église, bien que les affaires fussent différentes. Ceux-ci signèrent volontiers la parole de Dieu à Abraham³ : *Ceux qui te bénissent sont bénis et ceux qui te maudissent sont maudits*. Ensuite il envoya ses gens fouiller la maison de chacun, *qu'il fût coupable ou non*. Voici le prétexte : c'est lui qui avait pris la Ville, et, sans compter le reste, les maisons aussi lui appartenaient à lui seul ; il en faisait don à ceux qui lui montraient de la bienveillance, mais à ceux qui lui résistaient sur quelque point il retirait aussi ses bonnes grâces ; il était juste qu'il réclamât aussi aux habitants les loyers des années passées. Récapitulés sur des années, les loyers montaient donc à une forte somme, et l'on prit aussitôt en gage divers objets précieux et le mobilier et tout ce que l'on possédait ; le comble était qu'ils furent même accusés du crime de lèse-majesté. On prépara

1. Théodore Xiphilinos est mentionné plus haut (III, 24) aux côtés de Jean Bekkos et du patriarche Arsène ; voir p. 298 n. 1.

2. Le tomos (sur ce mot, voir p. 365 n. 4) présenté à la signature des archontes de Sainte-Sophie fut probablement émis par l'empereur en janvier 1274.

3. La citation n'est pas littérale. Voici les paroles de Yahvé à Abraham selon la Genèse (12, 3) : *Καὶ εὐλογῆσω τοὺς εὐλογοῦντάς σε, καὶ τοὺς καταραμένους σε καταράσομαι*. Le texte cité se trouve en réalité dans l'oracle de Balaam.

Τότε τοίνυν ἐρωτωμένων, ὁ μὲν ἀπέλεγε καὶ τὰ τρία · μὴδὲ γὰρ καταλαβεῖν ὅλως τὴν ἐκκλησίαν ἐνὶ τούτων χρησομένην καὶ μόνω, χρῆναι δὲ διατηρεῖν καὶ τοῖς ὅψε γενησομένοις ὃ δὴ σφεῖς ἐκ τῶν προτέρων παρέλαβον · εἰ δ' ἐπίσειεται κίνδυνος, αὐτοὺς μὲν μὴ χρεὼν φροντίζειν, πλὴν μὴν τοῦ εὐχεσθαι, τὸν δὲ γε κρατοῦντα μὴ ἀνιέναι μὴδὲν τῶν εἰς μέριμναν ἀνηκόντων, 5 ἐφ' ᾧ ἀκινδύνως τὸν κίνδυνον ἄλλως ἐκφύγοιμεν. Ἦσαν δ' οἱ καὶ πρωτεῖον μόνον ἐδίδουν καὶ ἐκκλητον, ὡς αὐτῶν γε καὶ μόνων οἶων τ' ὄντων ὑπο- B 390 κριθήσεσθαι καὶ σχῆμ' ἔξειν καὶ ὄνομα, πλὴν τοῦ πράττεσθαι · μνημοσύνου δὲ μετεῖναι τῷ πάπᾳ δοκοῦντι διαφέρεισθαι, ἐπὶ συμβόλῳ καὶ ταῦτα πίστεως, μὴ καὶ τῶν λίαν ἀπειρημένων ἦν. Ὁ δὲ Ξιφιλῖνος, μέγας ὢν οἰκονόμος τῷ 10 τότε, τῷ γῆρα τε καὶ τῇ πρὸς βασιλέα συνηθείᾳ πιστεύων, καὶ προσελιπάρει, σταθεὶς καὶ γε τῶν γονάτων τοῦ βασιλέως ἀπτόμενος, μὴ, ζητῶν ἀναχα- τίξειν ἀλλότριον πόλεμον, ἴδιον καθ' ἡμᾶς αὐτοὺς προσεπινοεῖν · μὴδὲ γὰρ εἰρηνεύσειν πάντας, κἂν ἡμεῖς, φησὶν, εἰρηνεύσαιμεν.

10. "Ὅπως, εἰς δύσνοιαν διαβαλλόμενοι, οἱ κληρικοὶ ἡνοχλοῦντο. 15 Ἐν τούτοις τῆς ἡμέρας τελεσθείσης ἐκείνης, ἐπισχὼν ἐφ' ἡμέραις ὁ βασιλεὺς καὶ μαθὼν ὡς ἐν κλύδωνι τὰ τῆς ἐκκλησίας εἰσὶ καὶ εἰς τὸν ἕνα οὐ παραδέχεται, ὃ δῆθεν ἀνένδοτος τὸν ὑποκλιθέντα, πρῶτον μὲν σχεδιάσας τόμον, σκοπὸν τὴν πρὸς βασιλέα εὖνοιαν ἔχοντα, ἐκέλευεν ὑπογράφειν, οὐκ οἶδ' ἐπὶ ποίαν χρεῖαν, πλὴν τοῦ δόξαι σχεῖν τῶν τῆς ἐκκλησίας ὑπο- 20 σμάνσεις, κἂν αἱ ὑποθέσεις τὸ διάφορον εἶχον. Κάκεινοι προθύμως ὑπέ- γραφον τὸ πρὸς τὸν Ἀβραάμ τοῦ Θεοῦ · Οἱ εὐλογοῦντές σε εὐ|λογημένοι, B 391 καὶ οἱ καταρῶμενοί σε κεκατήρηνται. Ἐπειτα πέμψας τοὺς ἰδίους, οἰκίαν ἐκάστου κατεψηλάφα, ὅς τ' αἰτίας ὅς τε καὶ οὐκί. Καὶ ἡ πρόφασις, ὡς αὐτὸν μὲν εἶναι τὸν κατασχόντα τὴν πόλιν καὶ πρὸς τοῖς ἄλλοις αὐτοῦ καὶ 25 μόνου καὶ τὰς οἰκίας εἶναι, ἀποχαρίζεσθαι δὲ ταύτας τοῖς εὐνοοῦσι, τοῖς δὲ κατὰ τι ἀφηνιάζουσι καὶ τὴν χάριν ἀνατρέπειν, δίκαιον δ' εἶναι καὶ τὰ τῶν ὀπισθεν χρόνων ἀναζητεῖν τοὺς ἐνοικοῦντας τὰ ἐποίκια. Ἀνεκεφαλαιοῦντο τοίνυν ἐπὶ χρόνοις εἰς πολὺ τὰ ἐποίκια, καὶ ἐνεχυράζοντο παραυτίκα κόσμιά τε παντοῖα καὶ ἔπιπλα καὶ πᾶν ὃ τί τις εἶχε, καὶ τὸ μεῖζον ἐκρίνοντο καὶ εἰς 30 καθοσίωσιν. Ἦτοιμάζοντο δὲ καὶ φορτίδες τοῦ ἐξορίζεσθαι τοὺς ἥδη

12-13 Cf. MEMNON, 51 : C. MÜLLER, *Fragmenta historicorum Graecorum*, III, p. 553.
22-23 Nombres, 24, 9. 24 HOMÈRE, *Iliade*, 15, 137.

1-2 τούτων ante καταλαβεῖν transp. B edd. 2 χρησομένην : χρησαμένη AB
χρησαμένη Bekk. 5 ἀνηκόντων : ἡκόντων B edd. 6 Ἦσαν δ' οἱ : οἱ δ' ἦσαν B
Poss. 8 μνημοσύνου : μνημόσυνον edd. 9 δοκοῦντι : δοκεῖν τι C Poss.
10 ἀπειρημένων : ἀπεικότων A ἀπειμένων C || ἦν : ἦ AB Bekk. || οἰκονόμος ὢν transp.
B edd. 11 τὸν ante βασιλέα add. B edd. 14 εἰρηνεύσειν : -εὔειν C 15 10
om. AB || "Ὅπως — ἡνοχλοῦντο om. AB 17 κλύδωνι : -ονι B 19 ἐκέλευεν :
-ευσεν AB 21 Κάκεινοι : κακοῖνοι C 22 τὸ πρὸς iter. C || τὸν om. A
26 οἰκίας : οἰκίας C 28 ἐνοικοῦντας : ἐνονι- C || τὰ om. AB edd. 29 τοίνυν
— ἐνεχυράζοντο om. edd. || εἰς πολὺ : πολλοῖς B || ἐνεχυράζοντο : -ριάζοντο A 30
ὃ τί : ὅτι edd.

aussi des cargos, pour exiler ces personnes qui paraissaient condamnées d'avance. Et en vérité ces maux ne restèrent pas à l'état de menaces, mais certains firent l'expérience de ces maux : les uns furent déportés à Lemnos, les autres à Skyros, d'autres à Kéôs et d'autres dans la ville de Nicée¹ ; d'autres à l'inverse, soit volontairement, soit contre leur gré, s'exilèrent de la Ville, certains jusqu'à Sèlybria et Rhaidestos ; quelques-uns, qui se rétractèrent à l'intérieur du port de Pharos², firent leur soumission et rentrèrent.

20. Récit touchant le rhéteur de l'Église et lamentation de l'auteur.

Ajoutons aussi à cela le récit du traitement infligé au rhéteur, traitement terrible à voir, terrible aussi à subir, bien que ce ne soit pas arrivé en ce temps-là, mais précédemment³. Nous lions les maux aux maux, pour exposer la répression qui sévissait alors. Hélas, hélas, après que nous avons tant souffert, c'est par les gens arrivés sur le tard, qui ne s'étaient guère montrés, qui n'avaient pas parlé, qui n'avaient pas souffert, mais qui étaient restés cachés grâce à leur obscurité et pour n'être jugés dignes d'aucune attention, c'est par ces gens que nous fûmes durement condamnés et sommes condamnés, dirais-je même. Vous autres, qui condamnez les membres de l'Église, où vous trouviez-vous, où étiez-vous partis ou quelle œuvre utile avez-vous produite ? Cependant, la faute n'est pas à vous, mais à ceux qui approuvèrent, surtout que nous subissions aussi les attaques de ces gens⁴. Mais assez sur ce sujet ; le moment est venu pour nous de narrer l'étrange histoire.

C'était jour de réunion au palais sacré, et la réunion était sacrée et comprenait une foule de moines consacrés, d'autres personnes consacrées et de moines⁵ ; étaient aussi présents le patriarche et le synode au complet. Le débat portait sur la paix en question. Alors donc on s'assit et on fit à ces deux hommes, l'archidiacre Mélitèniôtès et le prôtoapostolarios le Chypriote, l'honneur de siéger pour assister l'empereur ; le rhéteur Holobôlos se tenait debout, attendant l'autorisation de l'empereur ;

1. Sur la prison de Nicée, voir p. 321 n. 3. Les îles de Lemnos (nord de la mer Égée), Skyros (dans les Sporades du nord) et Kéôs (Kéa, dans les Cyclades) sont connues pour avoir été des lieux de détention. Selon la *Vie de Méléce* (Spyridôn Lauriôtès, p. 620), Méléce et Galaktiôn furent déportés à Skyros.

2. On ne connaît pas de port de Pharos à Constantinople. Une église du Pharos a été mentionnée plus haut (p. 297^{1a}), qui tire son nom du phare situé à proximité du Grand Palais, sur la Propontide (JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 235-236). Le port le plus proche était le Boukoléon (JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 234). Sans doute s'agit-il ici du Pharos mentionné plus bas et situé à l'embouchure septentrionale du Bosphore (p. 539², avec la note correspondante). Les villes de Sèlybria (Silivri) et Rhaidestos (Tekirdağ) se trouvaient sur la côte européenne de la Propontide.

3. L'historien insère ici un épisode antérieur de la querelle entre l'empereur et les archontes du patriarcat, mais il revient à la ligne chronologique du récit dans le dernier paragraphe du chapitre (p. 505³) ; voir *Chronologie*, II, p. 227-228.

κατακρίτους δοκοῦντας. Οὐ μὴν δὲ καὶ μέχρις ἐλπισμῶν τὰ δεινὰ ἦσαν, ἀλλὰ καὶ πείρα τινὲς τῶν δεινῶν μετεῖχον, ὥς τοὺς μὲν εἰς Λῆμνον, τοὺς δ' ἐς Σκυῖρον, ἄλλους δ' ἐς Κέω καὶ ἄλλους ἐς Νικαία πόλιν περιορίζεσθαι, ἄλλους δ' αὖθις τῆς πόλεως, τοὺς μὲν ἀκουσίως, τοὺς δ' ἐκοντάς, ἐξορίζεσθαι, ἄλλους δὲ μέχρι Σηλυβρίας καὶ Ῥαιδεστοῦ, τινὰς δὲ καί, ἐντὸς 5 τοῦ κατὰ τὸν Φάρον λιμένος γνωσιμαχῆσαντας, ὑποκλῖναί τε καὶ ὑποστρέψαι.

κ'. Τὸ κατὰ τὸν ῥήτορα τῆς ἐκκλησίας διήγημα καὶ τοῦ συγγραφέως σχετλιασμοί.

Τούτοις προσκείσθω καὶ τὸ κατὰ τὸν ῥήτορα διήγημα, φοβερόν ὃν ἰδεῖν, 10 φοβερόν δὲ καὶ παθεῖν, πλὴν οὐκ ἐπὶ τούτου τοῦ καιροῦ γεγονός, ἀλλὰ πρότερον. Συνάπτομεν δὲ τοῖς | δεινοῖς τὰ δεινὰ εἰς τὴν τῆς τότε βίας B 392 παράστασιν. Αἱ αἱ ὅτι καί, τοσαῦτα παθόντες, τοῖς ὕστερον ἐλθοῦσι, μηδὲν φανεῖσι, μὴ λέξασι, μὴ παθοῦσι, μόνον δ' ἀφανεία κρυβεῖσι καὶ τοῦ μηδεμιᾶς ἀξιοῦσθαι φροντίδος χάριν, ἀπηνῶς ἐκρινόμεθα, εἴπω δὲ καὶ κρινόμεθα. 15 Ὑμεῖς, ὦ οὔτοι, τοὺς τῆς ἐκκλησίας, ποῦ στάντες ἢ ποῦ βάντες ἢ τί καὶ χρήσιμον ἐνδειξάμενοι; Ἄλλ' οὐχ ὑμῖν, τοῖς δὲ δεξαμένοις ἢ μέμψις, καὶ μᾶλλον ὅτι ἀκείνοις ἐπιτιθεμένοις ἐχρώμεθα. Ἀλλὰ τὰ μὲν περὶ τούτων ἄλλις, ἡμῖν δὲ καιρὸς τὸ καινὸν διηγεῖσθαι διήγημα.

Ἡμέρα ἦν ἐν τοῖς ἱεροῖς ἀνακτόροις συνάξεως, καὶ ἡ σύναξις ἱερά, καὶ 20 ὅσον ἐν ἱερομονάχοις καὶ ἄλλως ἱερωμένοις καὶ μοναχοῖς πάνδημος · παρῆν δὲ καὶ πατριάρχης καὶ ἅπανσα σύνοδος. Ἡ δὲ σκέψις περὶ τῆς κινουμένης εἰρήνης ἐκείνης. Τότε γοῦν καθεσθέντων, τιμηθέντων δ' ἐπὶ καθέδρᾳ καὶ ἀμφοῖν τούτοις, ὥς συναγωνιζομένοις τῷ βασιλεῖ, τοῦ τε ἀρχιεπισκόπου Μελιτηνιώτου καὶ τοῦ πρωτοαποστολαρίου Κυπρίου, ὁ ῥήτωρ Ὀλόβωλος 25 ἴστατο, προσδοκῶν τὴν ἀπὸ βασιλείας ἐκχώρησιν · ὥς δ' οὐχ ὠρίζετο ἐπὶ

3 ἐς Σκυῖρον corr. Bekk. : ἐσκύρον A ἐς Σκύρον BC Poss. || δ' om. C || πόλιν om. B 4 ἐκοντάς : ἐκόντας edd. 8 κ' om. AB 8-9 Τὸ — σχετλιασμοί om. AB 8 συγγραφῆς : -ἀφεως edd. 13 μηδὲν : μηδὲ edd. 21 ἱερομονάχοις καὶ ἄλλως om. AC 22 σκέψις : σκῆψις AB 23 καθεσθέντων : κατεσθέντων ante corr. C 25 πρωτοαποστολαρίου : πρωταπ- B edd.

4. C'est-à-dire les évêques, dont la négligence au début des tractations (V, fin du chapitre 10) et le ralliement à l'empereur en décembre 1273 (p. 497 n. 2) sont, pour l'historien, la cause de tous les maux, et en particulier des traitements infligés aux archontes du patriarcat.

5. La répétition du mot ἱερός justifie l'adoption de la leçon du manuscrit B, les manuscrits A et C omettant probablement les trois mots par passage du même au même (homoiarkton) ; voir *Tradition manuscrite*, p. 163. L'effet de répétition est conservé dans la traduction des deux derniers termes : moines consacrés et personnes consacrées (c'est-à-dire hiéromoines, diares et prêtres).

mais comme il ne recevait pas l'ordre de prendre place lui aussi sur un siège, il alla s'asseoir dehors¹. Comme, une fois la discussion engagée, on demandait aussi le rhéteur et que sa présence parut utile, on le fit chercher, et il se présenta, sans paraître toutefois bien disposé envers l'empereur, en raison censément de l'affront qu'il venait de subir. C'est pourquoi, interrogé, il ne répondit pas et, alors qu'on attendait de lui des paroles complaisantes, cet homme fit une rétractation complète de sa conduite antérieure et s'engagea manifestement dans une voie contraire à l'empereur, en prétendant que l'affaire mise en discussion ne serait d'aucune utilité. Et aussitôt s'élève la colère de l'empereur, et c'était un cri : il était un ennemi de toujours et un esprit versatile ; ce n'est pas pour une autre raison que cette hostilité permanente elle-même qu'il avait subi ça au nez, expression par laquelle était indiqué à mots couverts son châtimement². Mais celui-ci, mêlant à une violente passion de l'honneur et à un sentiment d'humiliation une colère inopportune, indiqua franchement la cause de son châtimement : c'était, comme il le dit, sa bienveillance envers le jeune empereur Jean. Il parla, et ceux qui entouraient l'empereur, soi-disant pour lui faire plaisir, s'élançèrent l'un d'un côté et l'autre de l'autre et se ruèrent pour l'écharper ; mais l'empereur, dans un mouvement d'apparente humanité, s'y opposa, se fixant un temps pour la vengeance, comme il apparut plus tard³. Le rhéteur donc, redoutant la colère du souverain, court à l'église, dont il attendait le salut. Mais l'empereur l'en fait extraire, le déporte à Nicée et l'envoie, soi-disant par faveur, au monastère de Hyacinthe⁴.

L'année ne s'était pas encore écoulée⁵, et les nôtres s'agitaient ; comme l'empereur apprit qu'Holobôlos aussi répudiait les décisions prises, il admit contre lui des accusations qui ne le concernaient d'aucune façon et crut d'autre part que ce moment était le bon pour punir cet homme et pour nous faire peur, et il envoya l'amener enchaîné. Il ordonne d'abord de le torturer de manière cruelle et inhumaine, puis il organise l'étrange et fameux triomphe que voici. Il fit en effet lier par le cou à une longue corde Holobôlos en premier, Mélias Iasités⁶ en second, un autre à la suite et encore un autre, jusqu'à atteindre un total de dix hommes, puis, en dernier lieu, la nièce du rhéteur, soi-disant pour dénoncer des pratiques magiques. Quant aux deux premiers, parce qu'ils refusèrent d'approuver

1. La mention des trois inspireurs de la politique impériale invite à placer la scène dans le cadre des premières tractations de l'empereur avec le synode (voir p. 479¹⁶⁻²⁰, avec la note correspondante), c'est-à-dire dans la première moitié de l'année 1273, sans doute au printemps ; voir *Chronologie*, II, p. 227.

2. Manuel Holobôlos avait subi ce châtimement pour avoir protesté contre l'aveuglement de Jean IV Laskaris en décembre 1261 (III, 11).

3. L'affaire est exposée dans le paragraphe suivant.

4. Sur la prison de Nicée, voir p. 321 n. 3 ; sur le monastère de Hyacinthe, voir JANIN, *Églises des grands centres*, p. 121-124.

καθέδρας καὶ αὐτὸν ἔξεσθαι, ἐξελθὼν καθῆστο. Ἐπεὶ δέ, λόγων κινουμένων, καὶ ὁ ῥήτωρ ἐζητεῖτο καὶ χρήσιμος ἐδόκει ἡ παρουσία ἐκείνου, ἀνεζητεῖτο B 393 τε καὶ παρίστατο, οὐ μὴν δὲ καὶ ὥστε δοκεῖν εὐμενῆς τὰ πρὸς βασιλέα διὰ τὸ ὡς δῆθεν τῆς ἀτιμίας ἐκείνης ὑπόγυον. Ὅθεν καὶ ἐρωτώμενος οὐκ ἀπεκρίνετο καί, ἐλπίζόμενος τὰ πρὸς χάριν λέγειν, ἐκεῖνος παλινωδῖαν οἶον πρὸς 5 τὰ πρότερον ποιησάμενος, τὴν ἐναντίαν τῷ βασιλεῖ δῆλος ἦν βαδίζων, ὡς μὴ συνόλσοντος οὐδαμοῦ τοῦ εἰς ζήτησιν προκειμένου. Καὶ εὐθὺς αἴρεται μὲν τῷ βασιλεῖ ὁ θυμός, καὶ βοή ἦν, καὶ ὡς δύνουσι αἰεὶ καὶ τῷ φρονήματι ἀλλοπρόσαλλος, καὶ ὅτι οὐ παρ' ἄλλην αἰτίαν, ἀλλ' αὐτὸ τοῦτο τὸ αἰεὶ δυσνοεῖν, καὶ τὸ ἐπὶ τῆς ῥίνος πέπονθεν, αἰνιττομένης τῆς ποινῆς ἐντεῦθεν. 10 Ὁ δέ, ἀκράτῳ πάθει φιλοτιμίας καὶ δόξῃ καταφρονήσεως θυμὸν ἄκαιρον μίξας, τὴν τῆς ποινῆς αἰτίαν ἐπαρρησίαζεν · ἡ δ' ἦν, ὡς ἐκεῖνον λέγειν, ἡ πρὸς τὸν παῖδα Ἰωάννην καὶ βασιλέα εὖνοια. Καὶ ὁ μὲν εἶπεν · οἱ δὲ περὶ τὸν βασιλέα, ὡς δῆθεν εὐνοοῦντες εἰς χάριν, ἄλλος ἄλλοθεν ποθεν ἐκπηδήσαντες, διασπᾶν ὥρμων, ἀλλ' ὁ βασιλεὺς, ὡς δῆθεν φιланθρωπευόμενος, 15 διεκώλυε, καιρὸν εἰς ἐκδίκησιν θεῖς, ὡς ἔδειξεν ὕστερον. Ὁ μὲν οὖν ῥήτωρ, τὴν τοῦ κρατοῦντος ὀργὴν ὑποπτεύων, τῇ ἐκκλησίᾳ προστρέχει καὶ παρ' αὐτῆς ἡλπίζε σφῶζεσθαι. Ὁ δέ, λαβὼν ἐκεῖθεν, περιορίζει | εἰς Νίκαιαν, ὡς B 394 ἐπ' εὐμενείᾳ δῆθεν εἰς τὴν τοῦ Ὑακίνθου ἀποστέλλων μονήν.

Οὕτω χρόνος τετέλεστο, καί, κινουμένων τότε τῶν ἡμετέρων, ἐπεὶ 20 κάκεινον ἤκουε τῶν δεδογμένων ἀποστατεῖν, δεξάμενος καὶ κατηγορίας μὴ προσηκούσας ἐκείνῳ μηδ' ὅπως οὖν, ἄλλοθεν καιρὸν νομίσας, κάκεινον μὲν τιμωρῆσαι, ἡμᾶς δὲ δεδιξασθαι, ἐκεῖνον εἶναι τὸν πρέποντα, πέμπων ὑπὸ δεσμοῖς ἄγει · καὶ πρῶτον μὲν ἀπηνῶς προστάσσει καὶ ἀπανθρώπως αἰκίζεσθαι, ἔπειτα δὲ τὸν καινὸν ἐκεῖνον θρίαμβον ἀπεργάζεται. Σχοίνῳ γάρ 25 μακρῷ τῶν τραχήλων κελεύσας ἐκδῆσαι ἐκεῖνόν τε πρῶτον καὶ τὸν Ἰασίτην Μελίαν δευτέρον καὶ ἐξῆς ἄλλον καὶ αὖθις ἄλλον, ἕως καὶ δέκα τοῦ ἀριθμοῦ τῶν ἀνδρῶν ποσωθέντος, ὕστατον δὲ καὶ τὴν ἐκείνου ἀνεψιάν, εἰς τὴν μαγειῶν δῆθεν ἔνδειξιν, τοὺς μὲν δύο τοὺς πρώτους, ὡς καὶ ἐπὶ τῇ ὑποθέσει ἐκείνῃ μὴ κατανεύσαντας, καὶ ἐγκάτοις προβάτων ἐπιφορτίζει σὺν αὐτοῖς 30

5-6 Cf. LEUTSCH, II, p. 766 n° 47 ; KARATHANASIS, p. 38 n° 46.

3 καὶ² om. B edd. 6 ἦν : ὦν AB Poss. 7 οὐδαμοῦ : οὐδαμῇ A 12 ἐκεῖνον λέγειν : ἐκεῖνος ἔλεγεν B 20 τετέλεστο : -εσται B edd. 22 ἄλλοθεν om. B 24 προστάσσει : -οι B 26 μακρῷ : -ῃ AB edd. 27 καὶ αὖθις ἄλλον om. B edd. || καὶ ἕως transp. C || ἐς ante δέκα add. B edd. 27-28 τοῦ ἀριθμοῦ τῶν ἀνδρῶν ποσωθέντος : τὸν ἀριθμὸν B 28 ὕστατον : ὕστερον A 29 τῶν ante μαγειῶν add. B edd. 30 ἐκείνῃ om. B edd. || κατανεύσαντας : -εύοντας AB edd. || ἐκεῖνοισ post αὐτοῖς add. C.

5. C'est-à-dire l'année 6781 (septembre 1272-août 1273). L'événement est par conséquent daté de l'été 1273.

6. Il est appelé plus haut Job Iasités et présenté comme l'auteur de la réponse que fit le synode au tomos impérial au printemps 1273 (p. 487¹¹⁻¹², avec la note correspondante) et comme l'inspirateur du serment du patriarche Joseph (p. 489¹⁵⁻²²).

cette affaire, il les fait charger de boyaux de mouton, qui contenaient leurs affreux excréments, avec cette différence, pour le rhéteur, qu'il ordonne de le frapper aussi au visage sans interruption avec du foie de mouton¹ ; au cours de ce triomphe qui leur est fait à travers toute la Ville, il leur ordonne de faire le tour de l'église, l'humiliation qu'ils subissent à cet endroit étant surtout destinée à faire sentir aux clercs la peur et la menace. Cela se passa donc le 6 du mois d'octobre de l'année suivante² ; le patriarche Arsène était mort dans l'île six jours avant cet événement, soit donc le 30 du mois de septembre³.

Les clercs, voyant le danger suspendu sur leur tête, supplièrent le souverain de leur épargner sa colère, de manière qu'on restât tranquille jusqu'au retour de Rome des ambassadeurs⁴ ; mais leurs instantes supplications ne purent convaincre ; au contraire, ils furent ouvertement accusés de lèse-majesté envers l'empereur, au cas où ils ne donneraient pas leur signature. Comme plusieurs se réfugiaient derrière la crainte de contraintes supplémentaires, l'empereur donne aussitôt un ordre, et un chrysobulle est émis, rempli de redoutables imprécations, rempli aussi de serments horribles : l'empereur jurait de ne pas imposer de contraintes supplémentaires, de ne pas tâcher, ni entreprendre, ni même projeter d'altérer le symbole ne fût-ce que pour une virgule ou un iôta, de ne demander rien de plus que les trois points, primauté, droit d'appel et commémoration, et ces points étant concédés comme de purs titres en application de l'économie ; sinon, il serait exterminé et anéanti et il subirait les maux les plus terribles. Après avoir écrit et signé ces déclarations et les avoir garanties en outre par l'apposition d'un sceau d'or, il envoie le document à l'Église par l'entremise du prôtasèkrètis Michel Néokaisareitès⁵ ; rassurés de ce fait, les clercs souscrivent⁶, à l'exception de quelques-uns sur le moment ; mais ceux-ci, exilés, consentirent après quelque temps ; ils sont ramenés et unis à l'Église, de sorte qu'aucun membre du clergé ne fit défaut⁷.

1. Sur ces triomphes infamants, voir p. 312 n. 2. Sur une utilisation différente des viscères d'animaux pour humilier des condamnés, voir ANNE KOMNÈNÈ, *Alexiade* : Leib, III, p. 73^{re}.

2. Le fait est daté de l'année suivante, c'est-à-dire de l'année 6782 (voir p. 503 n. 5) ; il se passa donc le 6 octobre 1273. Sur l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

3. Arsène mourut dans l'île de Proconnèse (Marmara), où il avait été exilé en mai 1265 (IV, 8), le 30 septembre 1273.

4. Le nouveau paragraphe doit être rattaché à la fin du chapitre 19, dont il continue le récit, la relation du traitement infligé à Manuel Holobôlos constituant une parenthèse.

5. DÖLGER, *Regesten*², n° 2002 b (après le 24 décembre 1273). En fait, ce régeste doit être dédoublé, car il recense simultanément le chrysobulle adressé au synode avant le 24 décembre 1273 (texte dans LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 314-319) et le chrysobulle adressé aux clercs de Sainte-Sophie et aux officiers de l'administration patriarcale en janvier ou février 1274 (texte non conservé) ; voir *Chronologie*, II, p. 228-230, p. 225 n. 19. Le prôtasèkrètis Michel Néokaisareitès est également connu comme

τοῖς ἐκεῖνων διαχωρήμασι, τὸν ῥήτορα δὲ διαφερόντως καὶ ἤπασι προβάτων κατὰ στόμα κελεύει τύπτεσθαι συνεχέστερον, καί, οὕτως ἀνά τὴν πόλιν ἄπασαν θριαμβευομένους, κύκλῳ τῆς ἐκκλησίας περιαγαγεῖν, ἀτιμοῦντας ἐκεῖσε πλεόν εἰς φόβου καὶ ἀπειλῆς τοῖς κληρικοῖς ἐνδείξιν. Ἐπράττετο μὲν οὖν ταῦτα ἐλαφροβουλῶνος ἕκτη μηνὸς τοῦ ἐπιόντος ἔτους, τοῦ πατριάρχου 5 Ἀρσενίου πρότερον ἢ ταῦτα γελνέσθαι ἡμερῶν ἕξ κατὰ τὴν νῆσον μεταλλά- B 395 ξαντος, εἴτ' οὖν τριακοστῇ γαμηλιῶνος μηνός.

Οἱ δὲ τοῦ κλήρου, τὸν κίνδυνον σφίσιν αἰωρούμενον βλέποντες, καθιέ- τευον τὸν κρατοῦντα ἀνεῖναι αὐτοὺς τῆς ὀργῆς, ἐφ' ᾧ ἡσύχως καθῆσθαι, μέχρις ἂν ἐκ Ῥώμης οἱ πρέσβεις ἐπαναζεύξωσιν· ἀλλ' οὐ πείθον πολλὰ 10 λιπαροῦντες, ἀλλ' ἀντικρυς ἐκρίνοντο τῆς πρὸς βασιλέα καθοσιώσεως, ἣν μὴ γε τὰ τῆς ὑπογραφῆς τελοῖεν. Ὡς δὲ τινες εἰς φόβον κατέφευγον τοῦ μὴ τι καὶ πλεόν προσδιασθῆναι, ὁ βασιλεὺς αὐτίκα προστάσσει, καὶ λόγος ἐκτίθεται χρυσοδούλλειος, πλήρης μὲν φρικωδεστάτων ἁρῶν, πλήρης δὲ καὶ ὄρκων παλαμναιοτάτων, ἥ μὴν μὴ ἐκδιάσασθαι πλεόν, μὴ διαπράξασθαι, 15 μὴ παρεγχειρῆσαι, μηδ' εἰς νοῦν βαλεῖν μέχρι καὶ ἐς κεραίαν μίαν καὶ ἰῶτα τὰ τοῦ συμβόλου παραγαγεῖν, μὴ πλεόν τῶν τριῶν κεφαλαίων, πρωτείου καὶ ἐκκλητίου καὶ μνημοσύνου, καὶ τούτων ἐπὶ ψιλοῖς ὀνόμασι κατ' οἰκονο- μίαν, ζητῆσαι· εἰ δ' οὖν, ἐξώλῃ τε καὶ προώλῃ γενέσθαι καὶ τὰ φοδερῶτα ὑποσχεῖν. Ταῦτα γράψας καὶ ὑπογράψας, προσέτι δὲ καὶ βούλλῃ χρυσῇ 20 κατασφαλισάμενος, πέμπει τῇ ἐκκλησίᾳ διὰ τοῦ πρωτασηκρήτις Νεοκαι- σαρείτου Μιχαήλ· ᾧ δὴ καὶ βεβαιωθέντες, καθυπογράφουσιν, ἀνευ καὶ τότε τιμῶν, οἱ δὴ καὶ ἐξορισθέντες, μετὰ καιρὸν συγκαταθήμενοι, κατὰ- B 396 γονται καὶ ἐνοῦνται τῇ ἐκκλησίᾳ, οὐδενὸς τῶν τοῦ κλήρου ἐλλείψαντος.

16 Cf. *Matthieu*, 5, 18 ; *Luc*, 16, 17.

19 Cf. DÉMOSTHÈNE, 19, 172.

4 φόβου : -ον A 5 ὀκτώβριος mg. ABC 6 θάνατος τοῦ ἀγιωτάτου πατριάρχου Ἀρσενίου mg. A || γενέσθαι : γίνεσθαι edd. || κατὰ om. B 7 εἴτ' : εἴτ' B || σεπτέμβριος mg. ABC 10 μέχρις : -ι A edd. || οἱ πρέσβεις ἐκ Ῥώμης transp. B edd. 11 πρὸς βασιλέα : προβασιλέα C 15 ἡ : ἡ C 17 τὰ om. B edd. 19 φοδερῶτα : -ώτερα AB Bekk. -ότερα Poss. 20 καὶ ὑπογράψας om. C 21-22 Νεοκαισαρείτου : νεοκαισσαρείτου B Νεοκαισαρείτου edd. 22 καθυπογρά- φουσιν : ὑπογ- B edd.

correspondant de Georges de Chypre ; voir POLEMIS, *Doukai*, p. 149. Sur le prôteasèkrètis, voir les remarques faites ci-dessus (p. 130 n. 1) à propos d'un autre titulaire, Michel Sénachèreim.

6. L'historien n'indique pas la nature du document. Il peut s'agir de la profession de foi signée par les évêques et les clercs de Sainte-Sophie pour le concile de Lyon. La version latine du document est conservée ; voir *Actes de Grégoire X* : Täutu, p. 124-127. Les signatures des archontes patriarchaux remplacent pour ainsi dire la signature de Joseph, qui s'était retiré du patriarcat ; voir aussi *Chronologie*, II, p. 231.

7. La profession de foi mentionnée dans la note précédente confirme l'unanimité des clercs de Sainte-Sophie : « cum toto venerabili imperiali Clero et omnibus officialibus, sacerdotibus, diaconibus et lectoribus sanctissimae Magnae Ecclesiae Dei » (Täutu, p. 125-126).

21. Comment les ambassadeurs de l'empereur furent en péril sur mer.

Mais il faut parler aussi des ambassadeurs. Ceux-ci, en effet, naviguèrent hors saison, car c'est au début du mois de mars¹ qu'ils montèrent sur les navires et gagnèrent le large ; à la fin du mois, ils parviennent au cap Malée lui-même, que l'on appelle aussi habituellement le Xylophage ; c'était alors le jeudi saint au soir, et ils subissent un terrible naufrage². Subitement en effet *la mer devint grosse ; un vent puissant, descendu de l'Hellespont, s'abattit et couvrit de nuages tout ensemble la terre et la mer ; la nuit n'était pas encore tombée du ciel*, et pourtant l'ombre qui couvrit la terre était réellement la nuit et une nuit ordinaire, sauf qu'elle était sans lune et sans clarté stellaire. L'instabilité et la confusion des airs ajoutaient au mauvais état de la mer, et un grave danger saisit les navigateurs. Dans un premier temps donc, la tempête sépara les navires l'un de l'autre, et ceux qui étaient à bord ne pouvaient savoir jusqu'où les autres pouvaient bien s'être avancés ; ils s'abandonnaient en effet aux vagues démesurément grossies, pour aller où la tempête les porterait par ses chocs sauvages. C'est pourquoi, Germain, le grand logothète et leur suite firent pousser leur trière vers la haute mer et exploitèrent un vent favorable en se confiant à la mer, agissant ainsi plus sagement que les autres³. Ces derniers en effet, rendus pusillanimes devant le danger et espérant obtenir leur salut de la terre ferme, qui était proche, s'ils venaient à rencontrer un port, se gardaient bien de la terre, dont il craignait les dangers, seulement ils ne se confiaient pas non plus à l'inverse à la haute mer. C'est pourquoi, peu à peu le pilote est vaincu par l'impétuosité des vagues, et dans l'obscurité ils se heurtent contre les rochers ; ils sombrent de la sorte avec le navire, laissant sombrer en même temps que les hommes les fameux cadeaux impériaux et la précieuse nappe de l'église⁴ ; il y eut un seul rescapé, qui fut aussi le messager du désastre.

Et c'est de cette manière que fut annoncée la disparition des archontes et de leur suite ; les ecclésiastiques, le grand logothète et leur suite, après avoir livré combat toute la nuit aux flots et à la mer et avoir été souvent sur le point de sombrer, finirent à force d'énergie par arriver à Méthone⁵ au lever du jour, après avoir échappé de justesse et contre

1. Ils partirent le 11 mars 1274 ; voir p. 492 n. 3. Le chapitre 21 continue la relation amorcée dans le premier paragraphe du chapitre 17 (départ des ambassadeurs de Michel VIII pour le concile de Lyon) ; voir *Chronologie*, II, p. 232. Pour l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

2. En 1274 le jeudi saint tombait le 29 mars. D'innombrables textes mentionnent le danger que présentait le passage du cap Malée, qu'on appelait le « mangeur de bateaux ». Le cap Malée, qui a conservé son nom, se trouve à la pointe sud-est du Péloponnèse, au sud de Monemvasie.

3. Le grand logothète Georges Akropolitès se trouvait en effet sur le même navire que les ecclésiastiques (l'ancien patriarche Germain et Théophane de Nicée), tandis que les officiers impériaux étaient montés à bord d'un second navire ; voir p. 493¹⁻⁵.

4. La nappe de Sainte-Sophie a été mentionnée plus haut (p. 493⁷⁻¹¹).

5. La ville de Méthone, située sur la côte occidentale de Messénie, était occupée par les Vénitiens. Dans le manuscrit C, la main du copiste a inscrit Κορώνη au-dessus

κα'. "Οπως οἱ πρέσβεις τοῦ βασιλέως κατὰ θάλασσαν ἐκινδύνευσαν.

'Αλλὰ ῥητέον καὶ τὰ τῶν πρέσβεων. Ἐκεῖνοι γὰρ παρὰ καιρὸν πλεύσαντες — κρονίου γὰρ ἀρχομένου μηνὸς ταῖς ναυσὶν ἐμβάντες ἀπέπλεον —, πρὸς αὐτῷ τῷ Μαλέα, ὃν καὶ Ξυλοφάγον καλεῖν εἰώθασι, λήγοντος τοῦ μηνός, γίνονται καὶ τῇ ἐνισταμένῃ τότε μεγάλη πέμπτη ἐσπέρας ναυαγίῳ χρῶνται 5 δεινῷ. Αὐτίκα γὰρ ὦδινε μὲν ἡ θάλασσα, καὶ κατέβαινε Ἑλλησποντίας λαμπρός, σὺν δὲ νεφέεσσι κάλυψε γαῖαν ὁμοῦ καὶ πόντον · καὶ νῦξ μὲν οὐκ οὐρανόθεν ὀρώρει, ἀλλ' ἦν ταῖς ἀληθείαις νῦξ ἢ σκιά γῆς καὶ συνήθης, πλὴν ἀσέληνός τε καὶ ἀλαμπής ἐξ ἀστέρων. Ἡ δὲ τοῦ ἀέρος ἀκαταστασία καὶ σύγχυσις τὸ δεινὸν ἐπηύξανε τῆς θαλάσσης, καὶ δεινὸς ἐφῆπται τοῖς 10 πλέουσι κίνδυνος. Πρῶτον μὲν οὖν διέσχεν ὁ κλύδων τὰς ναῦς ἀπ' ἀλλήλων, καὶ οἱ ἐν αὐταῖς οὐκ εἶχον εἰδέναι ποῦ προΐασιν ἄρα ἐκάτεροι · ἐνέδοσαν γὰρ τῷ κύματι σφοδρῶς πλημμυροῦντι, ὅπου προσαράσσω ἀγρίως καὶ φέροι. "Οθεν καὶ οἱ περὶ τὸν Γερμανὸν καὶ τὸν μέγαν λογοθέτην ἀνώθουν τε πρὸς πέλαγος τὴν τριήρη καὶ ἐξουρίαζον, τῷ πελάγει πιστεύσαντες, σοφώτερον 15 δρῶντες ἢ κατὰ τοὺς λοιπούς. Ἐκεῖνοι γάρ, μικροψυχήσαντες πρὸς τὸν B 397 κίνδυνον καὶ τῇ ξηρᾷ, ἐγγὺς οὖση, ἐλπίζοντες σωθήσεσθαι, εἰ λιμένι ἐντύχοιεν, τὴν γῆν μὲν ἐφυλάσσοντο, τὸν ἀπὸ ταύτης δεδιότες κίνδυνον, πλὴν δ' ἀλλ' οὐδὲ πάλιν τῷ πελάγει ἐπίστευον. "Οθεν καὶ κατὰ μικρὸν τῆς φορᾶς τῶν κυμάτων ἡττωμένου τοῦ κυβερνήτου, ἀφανῶς ταῖς ἀκταῖς προσπαίουσι 20 καὶ οὕτως αὐτόνεω καταδύονται, δῶρα ἐκεῖνα βασιλικά καὶ τὴν τῆς ἐκκλησίας πολῦτιμον ἐνδυτὴν αὐτοῖς ἀνδράσι συγκαταδύσαντες, ἐνὸς καὶ μόνου διασωθέντος, ὃς δὴ καὶ ἄγγελος ἐγεγόνει τῆς συμφορᾶς.

Καὶ οὕτω μὲν οἱ ἀμφὶ τοὺς ἄρχοντας ἐξαπολωλότες ἡγγέλλοντο · οἱ δὲ περὶ τοὺς τῆς ἐκκλησίας καὶ τὸν μέγαν λογοθέτην, τὴν νύκτα πᾶσαν πρὸς 25 τε κύμα πρὸς τε θάλασσαν διαναυμαχοῦντες καὶ πολλάκις ἐγγὺς ἐλθόντες τοῦ καταδύναι, μόλις καὶ σὺν πολλῇ βίᾳ, ὑπαυγαζούσης ἡμέρας, πρὸς Μεθώνην γίνονται, μόγις ἀποδράσαντες παρ' ἐλπίδα πᾶσαν τὸν ἐφεστῶτα

6-7 Passage d'ARISTIDE, cité par HERMOGÈNE (*Περὶ ἰδεῶν*, I, 6 : Rabe, p. 245³⁻⁵) et déjà mentionné plus haut (p. 375²³⁻²⁵). 7-8 HOMÈRE, *Odyssée*, 5, 293-294 ; 9, 68-69.

1 κα' om. AB || "Οπως — ἐκινδύνευσαν om. AB 3 μάρτιος mg. A 6 Αὐτίκα γὰρ : αὐτίκα A 7 νεφέεσσι : -εσι C edd. || κάλυψε post πόντον transp. B edd. || νῦξ : νῦν C 9 δὲ om. A 11 διέσχεν : διέχεν B 12 ἀπαλλή (lin. 11) post προΐασιν ante corr. add. A 13 προσαράσσω : προσαρράσσω C 14 μὲν post οἱ add. C 15 τὸ ante πέλαγος add. A 16 δρῶντες om. edd. || πρὸς : διὰ edd. 18 ἐφυλάσσοντο : -άττοντο A 19 φορᾶς : φθορᾶς A 20 ἡττωμένου : ἡττομένου A 22 συγκαταδύσαντες : -δείσαντες A 24 οὕτω : -ως A || ἡγγέλλοντο : -έλοντο C 28 Μεθώνην : κορώνην supra Μεθώνην scr. C || γίνονται : -ωνται C || μόγις : μόλις C || ἀποδράσαντες : ἀποδράντες AB edd.

du premier toponyme. Est-ce dû au geste d'un lecteur habitué à associer les deux colonies vénitiennes ou est-ce une correction, d'un lecteur ou de l'auteur, et si oui la correction est-elle fondée ? Comme seul Pachymérès signale l'escale des ambassadeurs, il est difficile de saisir le sens de cette addition.

toute espérance à un danger menaçant. Là ils font relâche durant de nombreux jours, pour connaître le sort de l'autre trière, au cas où elle aurait survécu à la tempête ; ils sont informés de l'amère nouvelle peu après ; restés seuls, comme il était impossible de revenir en arrière, ils poussèrent de l'avant et mirent le cap sur Rome. Peu de jours après, ils atteignirent le pape et remplirent l'objet de leur ambassade ; le pape reçut avec joie les ambassadeurs, au point de les gratifier de tiaras, de mitres et d'anneaux, selon l'habitude d'agir de ces gens-là avec les évêques¹. Passant donc là le printemps et l'été et recevant du pape les marques voulues de bienveillance, ils s'acquittent heureusement de leur ambassade et à la fin de l'automne ils gagnent la Ville en compagnie d'ambassadeurs².

22. Comment le pape fut commémoré, alors que le patriarche cessait ses fonctions³.

Dès lors, il fallait donc que le patriarche cessât complètement ses fonctions, conformément aux conventions passées, que le pape fût commémoré et qu'ainsi on élût ensuite et installât celui qui devait être élevé au patriarcat. Déplacer le patriarche était donc une grosse affaire, puisque cet homme ne se démettait pas spontanément de la présidence. Comme il n'était donc pas question qu'il se démit, les évêques firent de leur mieux pour produire des témoins des paroles que le patriarche adressa à l'empereur : c'étaient le dikaiophylax Skoutariôtès et les siens⁴ ; le patriarche était censé avoir donné la promesse d'un départ volontaire, si l'entreprise aboutissait ; les évêques considéraient cette déclaration, sans compter le serment, comme une démission parfaite, celle-là constituant une promesse et celui-ci un empêchement manifeste. En effet, son serment d'une part de ne pas accepter l'opération et sa promesse d'autre part de se retirer, au cas où elle aurait lieu, établissaient de manière tout à fait claire sa propre démission, puisque l'opération se réalisait ; pourquoi resterait-il en effet à la tête des affaires de l'Église, une fois réussie l'opération qui l'amena à faire le serment de ne pas donner son assentiment

1. L'historien ne consacre ainsi que deux courtes phrases au concile de Lyon, où les ambassadeurs grecs arrivèrent le 24 juin 1274 ; voir A. FRANCHI, *Il concilio II di Lione (1274) secondo la Ordinatio concilii generalis Lugdunensis*, Rome 1965, p. 79¹⁶⁶⁻¹⁶⁸. Pachymérès laisse supposer que la réunion de l'épiscopat latin se tint à Rome. Quant à GRÉGORAS (Bonn, I, p. 125¹⁻²⁰), il suggère que l'accord fut signé à Constantinople entre Michel VIII et les ambassadeurs pontificaux envoyés par Grégoire X en 1272 ; par contre DOUKAS (Grecu, p. 319¹⁶⁻¹⁷) mentionne Lyon comme lieu du synode. D'autre part, la mention des tiaras, mitres et anneaux, donnés en cadeau aux envoyés byzantins, contient probablement une réprobation tacite des usages latins, car le port en est condamné dans les opuscules anti-latins. Ainsi Constantin Stilbès reprochait aux évêques latins de porter anneaux, gants et mitres (κίθαρις dans le texte du polémiste) ; voir J. DARROUZÈS, Le mémoire de Constantin Stilbès

κίνδυνον. Ἐκεῖσε δ' ἀνέσαντες ἡμέρας πλείους, ἐφ' ᾧ μαθεῖν τὰ τῆς ἄλλης
 τριήρεως, εἴ που τοῦ κλύδωνος διαγένοιτο, ἐν εἰδήσει γίνονται τῆς πικρᾶς
 ἀγγελίας μετ' οὐ πολὺ · οἱ δὲ καὶ μόνοι λειφθέντες, ἐπεὶ οὐκ ἦν ὑποστρέφειν,
 τοῖς πρόσω ἐπιβαλλόμενοι, πρὸς τὴν Ῥώμην ἀπέπλεον. Καὶ δι' ὀλίγων
 ἡμερῶν καταλαβόντες τὸν πάπαν, τὰ τῆς πρεσβείας ἐπλήρουν, ἀσμένως 5
 ὑποδεξαμένον τοῦ πάπα τοὺς πρέσβεις, ὥστε καὶ τιμῇσαι σφᾶς | τιάραις τε B 398
 καὶ μίτραις καὶ δακτυλίοις, ὡς ἡ ἐκείνων ἔχει ἐπ' ἀρχιερεῦσι συνήθεια.
 Ἐὰρ οὖν καὶ θέρος ἐκεῖσε διαγαγόντες καὶ τὰ εἰκότα φιλοφρονηθέντες παρὰ
 τοῦ πάπα, τὰ τῆς πρεσβείας διευθετοῦσι καί, φθινοπώρου λήγοντος, συνάμα
 πρέσβεσι τὴν πόλιν καταλαμβάνουσιν. 10

κβ'. Ὅπως ὁ πάπας ἐμνημονεύετο, ἀργήσαντος τοῦ πατριάρχου.

Ἦν οὖν ἀπεντεῦθεν ἀργῆσαι μὲν τὸν πατριάρχην κατὰ τὰ συγκείμενα
 τέλεον, μνημονεύεσθαι δὲ τὸν πάπαν, καὶ εἶθ' οὕτως καὶ τὸν εἰς πατριάρχην
 ἀνάγεσθαι μέλλοντα ψηφίζεσθαι τε καὶ καθιστᾶν. Τὸ μὲν οὖν τὸν πατριάρχην
 παρακινεῖσθαι ἐργῶδες ἦν, ἐπεὶ οὐκ αὐτόθεν ἐκεῖνος παρητεῖτο τὴν προ- 15
 στασίαν. Ὡς γοῦν οὐκ ἦν παραιτεῖσθαι, μάρτυρας τῶν πρὸς βασιλέα λόγων
 ἐκείνου ὡς ἦν παραστήσαντες — οἱ δ' ἦσαν οἱ περὶ τὸν δικαιοφύλακα Σκου-
 тариώτην —, ὡς ὑπισχνουμένου δῆθεν τοῦ πατριάρχου τὴν ἐκουσίαν
 ἐκχώρησιν, εἰ εὐδοοῖτο τὸ ἔργον, ταύτην τὴν φωνὴν ὡς παραίτησιν τελείαν,
 προσέτι δὲ καὶ τὸν ὄρκον, ἔκρινον οἱ ἀρχιερεῖς, τὴν μὲν ὡς ὑπόσχεσιν, τὸν 20
 δὲ ὡς κωλύμην ἀντικρυς. Τὸ γὰρ ἔνθεν μὲν μὴ καταδέχεσθαι τὴν πρᾶξιν
 ὁμνύοντα, ἐκεῖθεν δὲ γεγонуίας ἐκχωρεῖν ὑπισχνούμενον, δηλοῦντος ἦν
 πάν|τως, προχωρούσης τῆς πράξεως, τὴν ἰδίαν παραίτησιν · ἐπὶ τί γὰρ B 399
 καὶ ἐπὶ τῶν τῆς ἐκκλησίαςπραγμάτων εἶναι, τῆς πράξεως ἀποδόσης, ἥς

2 κλύδωνος : -ονος B Poss. || διαγένοιτο : -οιντο B 3 μόνοι : μόνον A
 4 ἐπιβαλλόμενοι : -ομένοις AB || δι' ὀλίγων : μετ' ὀλίγων A δ' ὀλίγον Poss. 7 καὶ
 om. AC || ἡ om. C 11 κβ' om. AB || Ὅπως — πατριάρχου om. AB 12 ἀπεντεῦ-
 θεν : ἐντεῦθεν A 13 καὶ om. A 17 δικαιοφύλακα : δικαιοφύλακα A 20 τὸν* :
 τὴν B 24 καὶ ἐπὶ om. C 24-2 ἥς χάριν — προδόσης om. C.

contre les Latins, *REB* 21, 1963, p. 77²⁸⁰⁻²⁸⁸. Le mot *kidaris* apparaît comme un terme ambigu ; voir p. 355 n. 6.

2. Les envoyés de Michel VIII furent de retour à Constantinople à la fin de l'automne 1274. En même temps arriva l'abbé du Mont-Cassin, Bernard, que Grégoire X chargea de réconcilier les trois souverains rivaux, Charles d'Anjou, Philippe de Courtenay et Michel VIII. On ignore l'identité des autres ambassadeurs du pape qui se rendirent à Constantinople après le concile de Lyon et dont Pachymères signale plus loin la présence à la cérémonie officielle des Blachernes le 16 janvier 1275 (p. 511^o).

3. Cf. *ΕΡΗΡΕΜ*, vers 10314-10324 : Bonn, p. 413-414 ; *ΓΡΕΓΟΡΑΣ* : Bonn, I, p. 125^{40-126*} ; *Chronique anonyme*, vers 702-704 : Müller, p. 387.

4. Théodore Skoutariôtès devint plus tard métropolite de Cyzique. Sur sa dignité de *dikaiophylax*, voir *DARROUZÈS*, *Ὀφκία*, p. 109-110.

et la promesse de se retirer aussitôt qu'elle aurait abouti¹? Pour ces raisons, ils votent sa cessation de fonctions ; le 9 du mois de janvier, sa commémoration est suspendue, et il se déplace de la Péribleptos à la Laure d'Anaplous². Le 16 du même mois, alors que Nicolas de Chalcedoine officiait au palais et qu'y étaient présents les ambassadeurs en compagnie de l'empereur³, on lit d'une part à deux reprises l'apôtre, soit le passage du livre des Actes : on célébrait en effet la fête de Pierre, le coryphée des apôtres, fête que l'Église célèbre à l'occasion de la déposition de ses liens divins ; de la même façon, on lit d'autre part le divin évangile, tant en grec qu'en latin⁴ ; et c'est de cette manière qu'à l'endroit approprié le pape aussi fut commémoré par le diacre : il s'agissait de Grégoire⁵, commémoré comme évêque souverain de l'Église apostolique et pape œcuménique.

23. Du schisme de l'ensemble de l'Église⁶.

A partir de ce moment-là, l'Église était atteinte, et les hommes se séparaient les uns des autres ; un tel prenait part avec tel autre aux divines assemblées, tandis que d'autres appliquaient strictement, jusqu'aux coupes mêmes et aux conversations, la règle *Ne prends pas, ne touche pas*. Le schisme prévalait, et celui qui hier mettait toute sa confiance dans un tel, aujourd'hui se détournait de lui. L'homme souffrant, à qui survient une autre maladie, éprouve une double douleur, et la première douleur est aggravée sous le choc de celle qui vient s'ajouter ; d'autre part, les deux maladies diffèrent l'une de l'autre, de sorte que le traitement destiné à soigner et à enrayer le premier mal provoque l'aggravation de l'autre mal et le patient succombe ; c'est aussi de la même manière que les choses se passèrent alors pour l'Église de Dieu. En effet, le schisme antérieur d'Arsène était bien suffisant, quand survient aussi ce deuxième schisme : d'une part, l'un et l'autre constituaient les maladies les plus critiques et ils étaient à même de ruiner le grand corps sans dissensions de l'Église ;

1. Voir ci-dessus, p. 493¹⁶⁻²⁶. On peut contester qu'une convention écrite ait été signée entre l'empereur et le patriarche (DÖLGER, *Regesten*², n° 2004 ; LAURENT, *Regestes*, n° 1408), puisqu'on eut recours au témoignage de Théodore Skoutariôtès pour établir que le patriarche avait fait une telle promesse ; voir *Chronologie*, II, p. 224, avec la note 15.

2. La fin du patriarcat de Joseph I^{er} se place ainsi au 9 janvier 1275 ; Joseph quitte le monastère de la Péribleptos, où il s'était retiré un an plus tôt (voir p. 493¹⁷⁻¹⁸, avec la note correspondante), pour celui de Saint-Michel d'Anaplous, situé sur la rive européenne du Bosphore ; voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 338-340. Sur l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

3. La proclamation de l'union fut célébrée aux Blachernes le 16 janvier 1275, en un jour symbolique, puisqu'on fêtait saint Pierre, plus précisément les liens de saint Pierre. Dans le calendrier de l'Église orthodoxe, la fête est ainsi appelée : Προσκύνησις ἀλώσεως ἀποστόλου Πέτρου. Nicolas de Chalcedoine, nommé après 1260 et attesté

χάριν καὶ ὄρκους ἐτίθει τοῦ μὴ δέξασθαι καὶ ὑποσχέσεις τοῦ ἐκχωρεῖν αὐτίκα
 προβάσης ; Διὰ τοι ταῦτα καὶ ἀργίαν ἐκείνου καταψηφίζονται, καὶ γε μηνὸς
 ἑκατομβαιῶνος ἐννάτῃ παύεται τὸ τούτου μνημόσυνον, καὶ πρὸς τὴν κατὰ
 τὸν Ἀνάπλου Λαύραν ἐκ τῆς Περιδiléπτου μεταφοιτᾷ. Τοῦ δ' αὐτοῦ μηνὸς 5
 ἑκτῇ καὶ δεκάτῃ, τοῦ Χαλκηδόνος Νικολάου ἱεουργοῦντος κατὰ τὰ
 ἀνάκτορα, ἀναγινώσκεται μὲν διττῶς, τῶν πρέσβειων συνάμα τῷ βασιλεῖ
 ἐκεῖσε παρόντων, ὁ ἀπόστολος, εἴτ' οὖν ἡ περικοπὴ τῆς τῶν Πράξεων
 βίβλου — Πέτρου γὰρ τοῦ κορυφαίου τῶν ἀποστόλων ἦγετο ἑορτῇ, ἣν
 ἑορτάζει ἡ ἐκκλησία ἐπὶ τῇ καταθέσει τῶν θείων ἀλύσεων —, ἀναγινώσκεται
 δὲ ὡσαύτως καὶ τὸ θεῖον εὐαγγέλιον Γραικικῶς τε ὁμοῦ καὶ Ῥωμαϊκῶς, καὶ 10
 οὕτως κατὰ τόπον οἰκεῖον καὶ ὁ πάπας παρὰ τοῦ διακόνου ἐμνημονεύετο ὁ
 δ' ἦν ὁ Γρηγόριος, ἄκρος ἀρχιερεὺς τῆς ἀποστολικῆς ἐκκλησίας καὶ οἰκου-
 μενικὸς πάπας μνημονευόμενος.

κγ'. Περὶ τοῦ σχίσματος καθόλου τῆς ἐκκλησίας.

Ἐντεῦθεν τὰ τῆς ἐκκλησίας ἐνόσει, καὶ διεστέλλοντο ἀπ' ἀλλήλων 15
 ἄνθρωποι, καὶ ὁ μὲν ἐκοινώνει τῷδε τῶν θείων συνάξεων, οἱ δὲ μὴ ἄψη,
 μὴ θίγῃς μέχρι καὶ ἐκπαμάτων αὐτῶν καὶ προσφωνημάτων ἀπακριβοῦμενοι.
 Ἦρετο δὲ τὸ σχίσμα μεῖζον, καὶ ὁ χθὲς ἐπὶ τῷδε πληροφορούμενος σήμερον
 ἀπεστρέφετο. Καὶ ὡς περ εἴ τις κακοσπλαγχνῶς ἔχων, ἐπισυμβάντος καὶ B 400
 ἄλλου νοσήματος, διπλοῦν ἔχει τὸ ἄλγος, καὶ τὸ πρότερον αὖξεται τῇ τοῦ 20
 ἐπιγενομένου προσκρούσει, ἐκεῖνα δ' αὖθις πρὸς ἄλληλα διαφέρετον, ὥστε
 τὸ εἰς θεραπείαν τούτου καὶ συστολὴν εἰς αὖξιν θατέρου γίνεσθαι καὶ ἀπαγο-
 ρεύειν τὸν κάμνοντα, τὸν αὐτὸν τρόπον καὶ τότε τῇ τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίᾳ συνέ-
 θαινε. Προόντος γὰρ ἀποχρώντως τοῦ κατὰ τὸν Ἀρσένιον σχίσματος,
 ἐπισυμπίπτει καὶ δεύτερον τόδε, ὥστ' εἶναι μὲν καὶ ἄμφω τὰ μέγιστα 25
 ἄρρωστήματα καὶ τὸ μέγα τῆς ἐκκλησίας σῶμα καὶ ἀστασίαστον οἶά τε

16-17 Colossiens, 2, 21.

2 τοι om. B 3 ἰαννουάριος mg. AC || ἐννάτῃ : ἐνάτῃ B 4 μεταφοιτᾷ mg.
 suppl. C 6 ἐκεῖσε post πρέσβειων add. C 11 οὕτως : -ω B edd. 12 τῆς :
 καὶ C 14 κγ' om. AB || Περὶ — ἐκκλησίας om. AB || σχίσματος : σχίματος C
 15 Ἐ[ντεῦθεν init. lin. om. A 18 μεῖζον τὸ σχίσμα transp. AB edd. 21 ἐκεῖνα :
 ἐκεῖνας (?) ante corr. A 22 αὖξιν : αὖξιν C 24 τοῦ : τὸν C.

aussi en 1278 (LAURENT, *Regestes*, n° 1441), était le célébrant. Sur les ambassadeurs du pape, voir p. 509 n. 2.

4. L'épître (soit l'apostolos, c'est-à-dire une péricope des épîtres apostoliques) et l'évangile du jour sont les suivants : *Actes des apôtres*, 12, 1-11 ; *Jean*, 21, 1-19 ; voir J. MATEOS, *Le typicon de la Grande Église*, I, Rome 1962, p. 198-201.

5. Jean Bekkos s'adresse au pape à peu près dans les mêmes termes (LAURENT, *Regestes*, n° 1433 : avril 1277) : ἄκρῳ ἀρχιερεῖ τοῦ ἀποστολικοῦ θρόνου καὶ οἰκου-
 μενικῷ πάπᾳ. Cette titulature est ainsi traduite dans l'original latin : « summus pontifex Apostolicae Sedis et universalis papa ». Sur le pape Grégoire, voir p. 473 n. 3.

6. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 126^a-128¹⁴ ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 166²⁴⁻²⁹.

d'autre part, ils étaient absolument inconciliables entre eux ; à leur tour, les membres de chaque parti étaient eux-mêmes en désaccord entre eux, les uns se comportant à propos du schisme d'une façon et les autres d'une autre, les uns simplement et les autres avec plus de rigueur. Qui pourrait pleurer dignement les événements du moment, alors que toute faute concernant même les choses défendues paraissait n'être rien et être plus tolérable, en comparaison, que la communion¹ ? Car tout ce qui était fait n'était pas non plus diffusé fidèlement à l'extérieur, mais on y ajoutait en plus et du pire, multipliant les bruits les plus malveillants, pour séduire jusqu'à celui qui vivait dans une certaine tranquillité. En effet, la perversité des discoureurs d'une part et de l'autre la simplicité et l'inculture des auditeurs donnaient créance à ce qui se disait. Il est donc sage que l'inculte ne s'occupe pas de tous les problèmes, mais qu'on le laisse faire son salut sans problèmes. Si quelqu'un agitait et soulevait les questions de la foi sous prétexte de s'y affermir, ah ! quel orgueil serait-ce là ! Ce que l'on devrait dire à cet homme pour le persuader, c'est de garder la mesure en la matière, en sorte qu'il ne connaisse rien de plus que la pioche et le hoyau et une existence sans problèmes.

Rencontrant la foule de ces braves gens, beaucoup de personnes — car le récit ne touche pas non plus tout le monde —, qui avaient connaissance de la raison du différend, qui étudiaient les ouvrages historiques, qui s'appliquaient aux Écritures, qui discernaient la gravité de la contestation et traitaient la situation sans plus de mesure que de sûreté, ces personnes rendaient le schisme plus important qu'il n'aurait fallu. En effet, ils auraient sans doute dû manifester leur désaccord avec les leurs de la même façon qu'hier avec les Italiens, alors que certains, qui communiaient alors avec ces gens par nécessité, pourrait-on dire, se séparaient de leurs propres frères comme des plus maudits. Mais voilà ce qu'il en était d'eux, et le récit a dépassé la mesure sous la poussée de la passion ; nous nous sommes en effet proposé non d'accuser, mais de relater. Aussi le récit rapporte-t-il les faits dans leur nudité, et il sera loisible à qui le voudra de les juger.

24. De l'élection du chartophylax Bekkos au patriarcat².

Alors donc, Joseph ayant cessé ses fonctions, comme il a été dit³, l'Église cherchait son futur chef ; beaucoup de personnalités avaient l'agrément, tant parmi les moines que parmi les autres hommes consacrés, mais le suffrage penchait plutôt pour Prinkips, un homme de noble extraction, descendant des anciens princes du Péloponnèse⁴ ; jeune, il

1. L'historien montre que l'esprit partisan était à son comble : toute la vie chrétienne était réduite à défendre son camp, les uns tenant pour Arsène, démis en 1265, les autres pour Joseph, destitué en 1275, les derniers soutenant l'union. Les orthodoxes étaient plus opposés entre eux qu'ils ne l'étaient aux Italiens avant l'union, écrit plus loin Pachymérès (p. 513¹⁰⁻¹²).

διαλυμαίνεσθαι, καθ' αὐτὰ δὲ καὶ λίαν ἀξύμβατα, αὐτοὺς δ' αὖθις τοὺς
ἐκατέρας μερίδος πρὸς ἀλλήλους διαφωνεῖν καὶ τοὺς μὲν οὕτως, τοὺς δ'
ἄλλως, καὶ τοὺς μὲν ἀπλῶς, τοὺς δ' ἀκριβέστερον, ἐπὶ τῷ σχίσματι δια-
κεῖσθαι. Τίς ἂν τὰ τότε ἀξίως θρηνησοί, ὅπου γε καὶ πᾶν καὶ τῶν ἀπειρημέ-
νων πλημμέλημα οὐδὲν ἐδόκει καὶ εἰς συγκρίσεως λόγον τοῦ κοινωνεῖν 5
ἀνεκτότερον ; Οὐδὲ γὰρ ὅσον καὶ πέπρακτο ἐπὶ τοῖς ἔξω διεφημίζετο, ἀλλὰ
προσετίθουν πλείω καὶ χεῖριστα, ἐπιδαψιλευόμενοι τοῖς κακίστοις, ὥς ἂν
ὑπαγάγοιεν καὶ τὸν ποσῶς ἡσυχάζοντα. Τό τε γὰρ τῶν | λεγόντων κακοῦργον B 401
καὶ τὸ τῶν ἀκουόντων ἰδιωτικὸν καὶ ἀγροῖκον ἐπῆγε πίστιν τοῖς λεγομένοις.
Σῶφρον μὲν οὖν τὸν ἀγροῖκον μὴ πολυπραγμονεῖν, ἀλλ' ἀπραγμόνως ἑᾶσθαι 10
σφύζεσθαι. Εἰ δέ τις κινοίη καὶ διεγείροι πρὸς τὸ δῆθεν ἀσφαλίζεσθαι τὰ ἐς
πίστιν, φεῦ τῆς κορυφῆς ὀπὸς · ὅ τι δ' ἂν τις ἐκεῖνον καὶ πείσειε λέγων,
μετρίῳ πρὸς ταῦτα, ὥς μηδὲν πλέον εἰδότα μακέλλης τε καὶ σκαπάνης
καὶ βιοτῆς ἀπράγμονος.

Τοιούτους πολλοὶ τοὺς πολλοὺς εὐρόντες — οὐδὲ γὰρ πάντων ὁ λόγος 15
ἄπτεται —, οἷς δὴ καὶ λόγος τῆς διαφορᾶς προειστήκει καὶ ἱστορίαι μέλημα
ἦν καὶ γραφαῖς προσεῖχον καὶ τὸ τῆς αἰτιώσεως ὀπὸς ἦν διεγίνωσκον καὶ
οὐχ ἥττον μετρίως ἢ ἀσφαλῶς ἐχρῶντο τοῖς πράγμασι, μεῖζον ἐποίουν ἢ
ὅσον ἔδει τὸ σχίσμα. Ἐχρῆν γὰρ ἴσως ὀπὸς ἦν χθὲς τὸ πρὸς τοὺς Ἰταλοὺς
ἐκείνοις διάφορον, τοσοῦτον καὶ πρὸς τοὺς ἰδίους ἔχειν, ὅπου γέ τινες, καὶ 20
αὐτοῖς δὴ τότε κατὰ χρεῖαν κοινωνοῦντες, καθ' ὃ τί τις εἶπαι, τῶν ἰδίων
ἀδελφῶν ὥς ἐναγεστάτων δίσταντο. Ἀλλὰ τὰ μὲν ἐκείνων οὕτω, καὶ ὁ
λόγος παρενήνεκται τοῦ εἰκότος, τοῦ πάθους κινήσαντος · οὐδὲ γὰρ | ἐγκαλεῖν, B 402
ἀλλ' ἱστορεῖν, προεθέμεθα. Ὅθεν καὶ ὁ μὲν λόγος ψιλὰ τὰ πραχθέντα τίθησιν,
ἐξέσται δὲ κρίνειν τῷ βουλομένῳ.

25

κδ'. Περὶ τῆς ἐκλογῆς τοῦ χαρτοφύλακος Βέκκου εἰς τὸ πατριαρχεῖον.

Τότε τοῖνον τοῦ μὲν Ἰωσήφ ἀργήσαντος, ὥς προλέλεκται, τῆς δ' ἐκκλησίας
ζητούσης τὸν προστησόμενον, πολλοὶ μὲν ἐνεκρίνοντο τῶν δοκούντων ἀπὸ τε
τῶν μοναχῶν καὶ τῶν ἄλλως ἱερωμένων, ἔρρεπε δὲ πλέον ἢ ψῆφος τῷ
Πρίγκιπι, ἀνδρὶ εὐγενεῖ μὲν τὰ εἰς γένος, ἐκ πριγκίπων δὲ τῶν κατὰ Πελο- 30
πόννησον κατὰγοντι τὸ ἀνέκαθεν, ὀπὸθεν νέος ξενιτεύσας, κατ' ἀρετῆς λόγους

1 δὲ om. C 3-4 διακεῖσθαι ἐπὶ τῷ σχίσματι transp. B edd. 8 τε : γε edd.
9 τὸ om. B edd. || ἰδιωτικὸν : ἰδικώτατον B || τε ante καὶ* add. B edd. 11 Εἰ :
ἦν AB edd. || ἐς : εἰς edd. 12 δ' om. C || λ[έ]γων init. fol. om. C 13 μακέλλης :
μακέλης B Poss. 16 ἱστορίαι : -ίας edd. 17 διεγίνωσκον : ἐγ- C edd.
18 ἦ : καὶ B τί Poss. 21 εἶπαι : -οιε AB Poss. 22 δίσταντο : -ατο AB
26 κδ' om. AB || Περὶ — πατριαρχεῖον om. AB 28 μὲν om. edd. 30 εὐγενεῖ :
-ῇ B || εἰς : ἐς AB edd. 30-31 Πελοπόννησον : Πελοπόννησον B edd.

2. Cf. ÉPHREM, vers 10325-10328 : Bonn, p. 414 ; GRÉGORAS : Bonn, I, p. 130*-18 ;
PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 168*-7 ; Chronique anonyme, vers 704-716 : Müller,
p. 387.

3. Ci-dessus, p. 511*-4.

4. Sur Théodose Prinkips, voir p. 178 n. 2, p. 234 n. 5.

s'expatrie et, par amour de la vertu et d'une vie des plus exigeantes, il va s'enfermer dans un monastère d'Orient au mont Noir, là même où nous avons dit que l'ex-patriarche Germain pratiqua aussi l'ascèse¹. Après des années, il vient de là trouver l'empereur, se voit confier le monastère du Pantokratôr et est établi archimandrite² ; dans la suite, il s'acquitta d'une ambassade auprès des Tatars orientaux, conduisit là-bas à Abaka comme fiancée Marie, la fille naturelle de l'empereur³, et il vivait depuis son retour dans la quiétude dans une cellule du monastère des Hodègoi⁴. Plus tard, il est établi patriarche de l'Église d'Antioche⁵.

A ce moment donc, alors qu'il se tenait chez lui dans la quiétude, le suffrage pencha en sa faveur, de préférence aux autres, pour qu'il prît la présidence de l'Église de Constantinople ; et cela se fût fait, si quelques-uns des évêques n'avaient donné leur faveur à Bekkos, qui était tout à la fois chartophylax et grand skeuophylax et jouissait de la plus grande renommée⁶. Les données du scrutin furent remises entre les mains de l'empereur ; Bekkos parut le plus digne, entre autres raisons parce que l'homme était savant et qu'il était à même de réprimer le schisme en raison de la longue expérience qu'il avait de l'Église et en raison de son savoir. C'est pourquoi, réunis ensemble dans le divin et grand temple, les évêques élisent une seule et même personne comme premier et deuxième et troisième candidat⁷. Le 26 du mois de mai, en la fête des saints Pères de Nicée, Bekkos fut promu patriarche et le 2 juin, le dimanche suivant, au jour solennel de l'Esprit, il reçoit l'Esprit et est sacré évêque⁸. Quant à l'empereur, après lui avoir prêté attention un moment, afin qu'il s'affermît dans ce noble gouvernement spirituel, il se consacra dès lors aux affaires séculières, sachant cet homme capable de diriger les affaires de l'Église avec une expérience suffisante et une grande connaissance en la matière. Il se tenait prêt à le seconder, lorsqu'il en aurait besoin, en espérant obtenir lui aussi le même service de lui. Il lui donna toute liberté de solliciter pour les gens ce qui convient et l'assurance d'aboutir, dans la mesure où il ne solliciterait pas hors de propos.

1. Voir p. 365¹⁴⁻¹⁶, avec la note correspondante.

2. Voir p. 235¹³⁻¹⁴.

3. Voir p. 235¹¹⁻¹².

4. Sur le monastère des Hodègoi, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 199-207.

5. Voir ci-dessous, VI, 5.

6. Jean Bekkos (p. 170 n. 3) signe avec la même titulature la profession de foi des évêques et des clercs pour le concile d'union (février 1274) ; voir *Actes de Grégoire X* : Tăutu, p. 127. Sur la fonction du grand skeuophylax, qui tenait en général le troisième rang dans la hiérarchie des archontes patriarchaux, voir DARROUZÈS, *Offikia*, p. 314-318.

7. Le synode présentait trois candidats, parmi lesquels l'empereur désignait l'élu (voir la novelle 123 de Justinien : R. Schöll, III, p. 594⁴). L'élection patriarcale de 1275 semble être le seul cas où le synode ait usé de ce subterfuge pour imposer un candidat. Pachymérès montre, il est vrai, que les évêques consultèrent l'empereur avant d'émettre

καὶ πολιτείας ἀκριβεστάτης, ἐν τινι τῶν κατὰ τὴν ἀνατολὴν μονῶν τοῦ Μέλανος ὄρους, ὅπου γε καὶ τὸν ἀπὸ πατριαρχῶν Γερμανὸν ἀσκεῖν ἐλέγομεν, φέρων ἑαυτὸν ἐγκλείει. Ἐκεῖθεν δὲ μετὰ χρόνους τῷ βασιλεῖ προσχωρεῖ καί, τὴν τοῦ Παντοκράτορος μονὴν πιστευθεὶς, καταστὰς εἰς ἀρχιμανδρίτην, εἴτα καὶ τὰ πρὸς τοὺς ἀνατολικοὺς Τοχάρους διαπρεσβεύσας, τὴν νόθον Μαρίαν 5 τοῦ βασιλέως εἰς νύμφην ἀγαγὼν ἐκεῖσε τῷ Ἀπαγᾶ, πρὸς τινι κελλίῳ τῆς τῶν Ὁδηγῶν μονῆς ἐπανελθὼν ἡσύχαζεν · ὕστερον δὲ καὶ τῇ τῆς Ἀντιοχείας ἐκκλησίᾳ εἰς πατριάρχην καθίσταται.

Τότε δὲ καθ' αὐτὸν ὄντι καὶ ἡσυχάζοντι ἡ ψῆφος ἔρρεπε τῶν λοιπῶν πλέον, ἐς δὲ τῆς κατὰ τὴν Κωνσταντινουπόλιν ἐκκλησίας προστήσεσθαι · καὶ 10 ἐγεγόνει τοῦτο, ἣν μὴ γέ τινες τῶν ἀρχιερέων εὐδόκουν ἐπὶ τῷ Βέκκῳ, ἅμα μὲν χαρτοφύλακι ὄντι, ἅμα δὲ καὶ μεγάλῳ σκευοφύλακι, καὶ κλέος ἔχοντι μέγιστον. | Ἀνατεθέντων δ' ἐπὶ τῷ βασιλεῖ τῶν κατὰ τὰς ψήφους, ὁ Βέκκος B 403 ἐδέδοκτο ἀξιώτερος τὰ τε ἄλλα καὶ ὅτι λόγιος ὁ ἀνὴρ καὶ καταστέλλειν ἔχοι τὸ σχίσμα τῇ ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας πολυχρονίῳ πείρᾳ καὶ λογιότητι. Ὅθεν καὶ 15 συναχθέντες οἱ ἀρχιερεῖς ἐν ταύτῃ ἐπὶ τοῦ θείου καὶ μεγάλου τεμένους ἕνα καὶ τὸν αὐτὸν καὶ πρῶτον καὶ δεῦτερον καὶ τρίτον ψηφίζονται. Καὶ ὁ Βέκκος εἰκοστῇ μὲν ἔκτῃ πυαντιῶνος μηνός, κατὰ τὴν ἑορτὴν τῶν ἁγίων πατέρων τῶν ἐν Νικαίᾳ, πατριάρχης προδέβληται, δευτέρᾳ δὲ μαιμακτηριῶνος, τῇ ἐπιούσῃ κυριακῇ, ἐν ἐπισήμῳ ἡμέρᾳ τοῦ Πνεύματος, τὰ τοῦ Πνεύματος 20 δέχεται καὶ τελειοῦται ἀρχιερεὺς. Ὁ μέντοι γε βασιλεὺς, ἐπ' ἐκείνῳ μικρὸν σχολάσας τὸν νοῦν, ὥς ἂν γε καὶ κατασταίῃ πρὸς τὴν πνευματικὴν ἐκείνην ἀρχήν, τὸ λοιπὸν κοσμικαῖς ἐνεδίδου φροντίσιν, εἰδὼς ἱκανὸν ἐκείνον ὄντα τὰ τῆς ἐκκλησίας ἰθύνειν μετ' αὐτάρκους πείρας καὶ τῆς περὶ ταῦτα παμπόλλης 25 συνέσεως. Συλλήψεσθαι δὲ οἱ ἐς δὲ τι καὶ δέοιτο παρεῖχεν ἔτοιμον ἑαυτὸν, ἐλπίζων παρ' ἐκείνου καὶ αὐτὸς τὰ ὅμοια ἔχειν. Ἐδίδου δὲ οἱ καὶ παρρησίας χώραν ἐντυγχάνειν ὑπὲρ ἀνθρώπων τὰ πρέποντα καὶ γε ἀνύτειν, ὥς οὐ παρὰ τὸ | δέον ἐντευξόμενον. B 404

2 ἐλέγομεν : λέγομεν A (ante corr.) C 7 ἡσύχαζεν : ἡσυχάζει AB 9 ὄντι : ὄντι B 13 τὰς : τοὺς C 14 ἐδέδοκτο : ἐδέδεκτο AB edd. || ἔχοι : -ει B edd. 17 καὶ τρίτον ψηφίζονται : ψηφίζονται τε καὶ τρίτον B edd. || ὁ Βέκκος om. A 18 καὶ post μὲν add. B edd. || πυαντιῶνος : πυανησιῶνος B edd. || μάιος mg. ABC 19 ἰούνιος mg. AC 20 ἡμέρᾳ om. C 22 καὶ om. edd. || κατασταίῃ : -αίη Bekk. 23 ἐνεδίδου : ἐδίδου edd. 24-25 μετ' αὐτάρκους — συνέσεως om. B 24 παμπόλλης : παμπόλης C 25 Συλλήψεσθαι — ἑαυτὸν : παρεῖχε δὲ οἱ ἔτοιμον ἑαυτὸν συλλήψεσθαι ἐς δὲ τι καὶ δέοιτο B edd. 26 αὐτὸς : αὐτὸν C || ἔχειν : πάσχειν B edd.

ce vote et qu'ils furent informés que le candidat de l'empereur était précisément Jean Bekkos (voir ci-dessus, p. 515¹³).

8. L'historien donne la date des deux événements essentiels qui marquent l'accession du patriarche au pouvoir : la promotion, qui détermine l'entrée officielle en fonction, et l'ordination épiscopale, par laquelle il reçoit son pouvoir d'évêque et sa juridiction. Sur l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1. Comme plus haut (p. 353¹³), la leçon πυαντιῶν est rejetée par le manuscrit B, qui adopte ici la forme πυανησιῶν, sans doute plus correcte d'ailleurs.

Bekkos se partageait en effet en deux, entre ceux qui demandaient à être soulagés par pitié et ceux qui produisaient quelque justification pour échapper aux accusations. En faveur des uns, personnifiant par lui-même ces *Prières boileuses, ridées et louches des deux yeux*, il poursuivait la pitié de l'empereur, en confessant lui-même la faute au nom de ces gens et en suppliant qu'on leur remit la peine infligée pour la faute ; en faveur des autres, prenant leur défense contre le souverain avec plus d'audace encore, il demandait l'élargissement, puisque ces gens subissaient une injustice. En effet, il n'avait pas besoin d'intermédiaire pour s'informer comment se présentait l'affaire du suppliant, mais il l'entendait lui-même et demandait seulement que l'interlocuteur lui dise la vérité, ses paroles devant être rapportées à l'empereur ; comme il en décidait lui-même, il traitait les recours¹ conformément au déroulement des procès. Suivaient les discours tenus au souverain dans l'ordre des recours : il disposait en effet d'avance dans l'ordre utile les requêtes concernant chacun, de manière que celle-ci fût placée en tête et celle-là en arrière, l'une devant être plaidée à l'ouverture et l'autre ensuite ; ainsi, il arriva souvent que le billet de la requête fût réécrit : en deuxième, troisième ou dernière position, il fallait placer ce qu'on soupçonnait d'exciter vraisemblablement la colère de l'empereur, mais en première position ce qui serait obtenu rapidement ou semblerait revêtir un tour plaisant. A cause de lui, en effet, les hardiesses de la foule prenaient de l'audace, dans l'espérance d'être conduites jusqu'à l'empereur, et celui qui avait la hardiesse de parler aussitôt pour ses bons droits était réputé devoir paraître dire la vérité au souverain par son intermédiaire. L'homme était tellement expert à présenter les recours des gens qu'il n'est pas mauvais de rapporter par anticipation certains de ses gestes comme preuve de sa franchise rigoureuse et de sa conception du droit.

On était au cœur de l'été, et le souverain, en plein midi, la sieste faite, était assis au centre de l'Ôaton et prenait l'air². Avec lui délibérait le patriarche, qui, de la proche Chóra³, pouvait, dès que l'empereur s'éveillait de son sommeil, se présenter aussitôt. Il sollicitait donc, et la sollicitation consistait en une supplique en faveur d'un homme que le prêtre⁴ estimait

1. Le mot ἀνάδοχῃ a été traduit par « recours », mais ce terme ne rend pas tout le contenu du premier, qui implique un engagement personnel : Jean Bekkos prend sur lui la faute des premiers (ceux qui sont coupables) et se porte garant des seconds (ceux qui ont été condamnés injustement).

2. Cet épisode, comme le suivant, n'est pas daté. L'un et l'autre eurent peut-être lieu bien plus tard. Dans un récit qui concerne l'année 1279 (p. 569⁹⁶⁻⁹⁹), Pachymérès rappelle l'attitude du patriarche dans l'un des deux cas, probablement dans le second, et présente les faits comme récents ; voir p. 569 n. 6. Quant à l'Ôaton des Blachernes, il n'est pas signalé par R. JANIN, qui cite une salle de ce nom, mais au Grand Palais (*Constantinople byzantine*, p. 112).

3. Situé au nord-ouest de la ville, près du mur terrestre, le monastère du Christ

Διένεμε γὰρ ἑαυτὸν διχα, τοῖς τε δεομένοις ἐξ ἑλέους εὖ πάσχειν, τοῖς τε φερομένοις καὶ τι πρὸς ἀποφυγὴν τῶν ἐγκλημάτων δικαίωμα. Καὶ τοῖς μὲν, τὰς ἀφ' ἑαυτοῦ προσωποποιῶν Λιτὰς χολὰς τε ῥυσσὰς τε παραβλῶπας τ' ὀφθαλμῷ, ἐθήρα τὸν ἐκ τοῦ βασιλέως ἔλεον, ὁμολογῶν μὲν αὐτὸς ὑπὲρ ἐκείνων τὸ πταῖσμα, δεόμενος δὲ ἀφεθῆναι τοῦ προστιμωμένου τῷ πταί- 5 σματι · τῶν δέ, καὶ θαρραλεώτερον ὑπερμαχῶν τῷ κρατοῦντι, ὡς ἀδικουμένων ἐζήτει τὴν λύσιν. Οὐ γὰρ ἐρμηνέως ἔχρηζεν ἐς ὃ τι μάθαι τὰ τοῦ δεομένου πῶς ἂν ἔχοιεν, ἀλλ' αὐτὸς ἀκούων, μόνον ἀξίων ἀληθεύειν τὸν λέγοντα, ὡς ἀνοισθησομένων τῶν λόγων τῷ βασιλεῖ, αὐτὸς διακρίνων, τὰς ἀναδοχὰς ἐποιεῖτο κατὰ τὰς κρίσεις. Εἴποντο δὲ καὶ οἱ πρὸς τὸν κρατοῦντα 10 λόγοι κατὰ τὰς ἀναδοχὰς · προφικονόμεναι γὰρ πρὸς τὸ χρήσιμον καὶ τὰς περὶ ἐκάστου ἀναφορὰς, ὡς τὴν μὲν προτάττεσθαι, τὴν δ' ὑποτάττεσθαι, καὶ τὴν μὲν πρωτολογησομένην, τὴν δ' ὑστερήσουσαν, ὥστε καὶ πολλάκις μετεγ- γράφεσθαι τὸ τῆς ἀναφορᾶς γραμμάτιον συμβεθῇκει, ὡς δευτέρου ἢ καὶ τρίτου ἢ καὶ ὑστάτου τεθησομένου τοῦ παροξυσμὸν ἐκ τῶν εἰκότων κινῆσαι βασιλέως 15 ὑφορωμένου, πρώτου δέ γε τοῦ ἢ ῥαδίως ἀνυσθησομένου ἢ καὶ εἰς χαριεντισμὸν τινα | δόξοντος. Ὑπ' αὐτῷ γὰρ καὶ τῶν πολλῶν ἐθάρσουν αἱ τόλμαι, B 405 ὡς μέχρι βασιλέως ἀναχθισόμεναι, καὶ ἔνδοξος ἦν ὁ τολμῶν αὐτίκα περὶ τῶν σφετέρων δικαίων λέγειν, ὡς ἀληθῆ δόξων λέγειν δι' ἐκείνου πρὸς τὸν κρατοῦντα. Οὕτως ἦν πρὸς τὰς ἀναδοχὰς τῶν ἀνθρώπων ὁ ἀνὴρ δοκιμώτατος 20 ὥστε καὶ προλαβεῖν οὐ χεῖρόν τινα τῶν αὐτοῦ εἰς δεῖγμ' ἀκριβοῦς παρρησίας καὶ τῆς περὶ τὸ δίκαιον ἀντιλήψεως.

Θέρους ἀκμὴ ἦν, καὶ ὁ κρατῶν περὶ τὸ τῆς μεσημβρίας σταθερώτατον, μετὰ τὸν μετ' ἄριστον ὕπνον, κατὰ τὰ Ῥάτου μέσα καθήμενος ἐναθιρίαζε. Συνεδριάζων δ' ἦν ἐκείνῳ καὶ πατριάρχῃς, ἐγγύθεν ἐκ τῆς Χώρας ἔχων, 25 ἡνίκα καὶ βασιλεὺς ἐξ ὕπνου ἀνέγροιτο, ἐκ τοῦ ῥᾶστα παραγίνεσθαι. Ἐνετύγχανε τοίνυν, καὶ ἡ ἐντυχία ἀξίωσις ὑπὲρ ἀνθρώπου ἦν δν ἡδικῆσθαι

3-4 HOMÈRE, *Iliade*, 9, 502-503.
ifres : Garzya, p. 73¹⁰⁻¹¹.

23 Cf. PLATON, *Phèdre*, 242 a ; SYNÉSIOUS, *Let-*

3 ἀφ' : ἐφ' edd. || προσωποποιῶν : -ποιῶ A || χολὰς om. edd. 4 ὀφθαλμῷ corr. Poss. : -ῶν ABC 5 ἐκείνων : ἐκείνου AB edd. 7 ἐρμηνέως : -έος B Poss. 9 ἀνοισθησομένων : ἀνυσθ- B edd. 11 λόγοι : λόλοι C 12 προτάττεσθαι : προστ- B Poss. 13 ὑστερήσουσαν (post corr. C) : -σασαν AB edd. 14 συμβε- θῇκει : -οι B 15 παροξυσμὸν : παραξυσμὸν edd. 16 πρώτου : πρώτον edd. 17 Ὑπ' : ἐπ' C edd. 19 δόξων : δόξαν edd. 23 ἦν ἀκμὴ transp. AB edd. 24 τὰ : τοῦ AB 26 ἡνίκα correxi (coni. Bekk.) : τηνίκα ABC edd. || ἀνέγροιτο : ἀνέγρετο AB || ῥᾶστα : ῥάστου B edd. ῥάστον C 27 ἡδικῆσθαι : -εῖσθαι C.

de Chôra (Kariye Camii) était proche du palais des Blachernes ; voir JANIN, *Eglises de Constantinople*, p. 531-538.

4. Sur le mot λερεὺς, qui désigne le patriarche ici et dans la suite du chapitre (p. 519^{10.26}, 521^{2.5}), voir p. 38 n. 2.

avoir subi une injustice, mais que l'empereur, mal disposé envers lui, ne consentait pas à sauver ; la résistance était assez puissante des deux côtés pour troubler aussi celui qui les entendait. Cela n'en finissait plus entre eux ; mais le zèle du premier, qui pensait plaider pour le droit, s'enflammait et assénait des coups avec la plus grande liberté, tandis que l'empereur, changeant sa haine à l'égard du mandant en dureté contre le mandataire, sombra dans la colère. L'un demandait, l'autre refusait ; l'un suppliait avec plus d'énergie, l'autre s'exaspérait. Finalement, comme l'un affirmait que cet homme subissait néanmoins une injustice, l'autre n'en eut cure. Il était manifeste que le patriarche allait agir avec plus d'audace, si l'empereur n'écoutait pas ; mais celui-ci n'accordait absolument pas l'élargissement, quoi que pût faire le premier. Une ardeur subite saisit le prêtre, qui déclara : « Comment et pourquoi vaut-il la peine d'être des évêques plutôt que des cuisiniers et des palefreniers, qui sont forcés de se plier à toutes vos volontés ? » Le patriarche de tenir ces propos et de jeter brusquement l'insigne de sa dignité patriarcale, le bâton pastoral¹, et celui-ci de faire un bruit sec en tombant aux pieds de l'empereur, et le patriarche de se lever et de sortir aussitôt au dehors à toutes jambes. Et l'empereur, prenant la chose pour un affront, de se lever sans mot dire ; alors que beaucoup cherchaient à le retenir et que de nombreuses personnes étaient envoyées par l'empereur pour le prier de revenir, en lui faisant savoir que son départ allait contrister l'empereur, le patriarche de refuser absolument d'écouter et de partir au contraire à pied pour gagner le monastère de Chôra, après avoir montré effectivement quelle était la nature de son zèle et qu'il ne faisait pas acception de personne, quand il s'agissait de Dieu.

Une autre fois de nouveau — car ceci est également narré par anticipation —, la demande intéressait un homme qui semblait avoir raison dans ce qu'il demandait à l'empereur ; mais ses demandes réitérées ne furent pas entendues, et le secours paraissait ajourné. Le mandataire saisit donc une occasion, et l'occasion fut la fête de l'illustre martyr Georges et l'assemblée d'un nombre considérable d'hommes au monastère de Mangana². Le prêtre célébrait le sacrifice non sanglant, et l'empereur debout participait à la célébration. Lorsque l'offrande des dons fut achevée et que l'empereur, après s'être lavé les mains, devait s'approcher pour communier à l'antidôron et recevoir une eulogie du célébrant³, les

1. Sur le bâton pastoral, voir p. 162 n. 3.

2. Sur ce monastère, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 70-76. Le fait, apparemment postérieur à celui qui est rapporté dans le premier paragraphe, se passa un 23 avril, fête de saint Georges. Si, comme il semble, Pachymérès entend rappeler, au début de 1279, la scène présente, celle-ci serait à dater du 23 avril 1278 ; voir p. 516 n. 2, p. 569 n. 6.

μὲν ὁ ἱερεὺς διεγίνωσκεν, οὐ καλῶς δ' ἔχων ὁ βασιλεὺς περὶ ἐκεῖνον οὐ κατένευε σφύζεσθαι· καὶ ἡ ἔνστασις ἀμφοτέρωθεν ἰκανὴ ἦν θορυβῆσαι καὶ τὸν ἀκούοντα. Τοῖς δ' οὐκ ἔληγεν ἔτι, ἀλλὰ τῷ μὲν, ὡς ὑπὲρ δικαίου λέγοντι, ὁ ζῆλος ἀνέζει καὶ παρρησιαστικώτερον ἐπληττε, βασιλεῖ δέ, τὸ ἐπὶ τῷ 4 διαπρε|σθευομένῳ ἔχθος πρὸς τὴν κατὰ τοῦ πρεσβεύοντος βαρύντητα τρέψαντι, B 406 ξυνέβαινε παροξύνεσθαι. Καὶ ὁ μὲν ἐδέετο, ὁ δ' ἀνένευεν· ὁ μὲν καὶ δρα- στικώτερον ἠντιβόλει, ὁ δ' ἡγρίαινε. Τέλος ἀλλ' ἀδικεῖσθαι τὸν ἄνθρωπον ἔλεγεν, ὁ δ' οὐκ ἐφρόντιζεν. Ὡς δὲ καὶ δῆλος ἦν πράξων παραβολώτερον, ἦν μὴ γ' ἀκούοι, ὁ δὲ ἀλλ' οὐκ ἐδίδου τὸ παράπαν τὴν λύσιν, κἂν ὅ τι καὶ πράξοι. Καὶ εὐθὺς ζῆλος εἰσέδου τὸν ἱερέα, καί· « Τί δέ, φησί, καὶ ἀπὸ 10 τίνων ἀρχιερεῖς εἶναι ἄξιον ἢ μαγείρους καὶ στρατῶρας, οὓς ὑποκλίνειν ἀνάγκη, κἂν ὅ τι θέλοιτε ; » Ταῦτά τε εἰπεῖν καὶ ἀθρόον τὸ τῆς πατριαρχίας σύμβολον ῥῖψαι, τὴν βακτηρίαν, τὴν δ' ἐπιρροιζῆσαι, πρὸ ποδῶν τῷ βασιλεῖ πεσοῦσαν, τὸν δ' ἄμ' ἀναστάντα, ἢ ποδῶν εἶχεν, ἔξω χωρεῖν. Καὶ τὸν μὲν βασιλέα, ἐν αἰσχύνῃ ποιοῦντα τὸ πρᾶγμα, ἐννεὸν ἀνίστασθαι, ἐκεῖνον δὲ 15 πολλῶν ἐπεχόντων καὶ γε τῶν ἐκ βασιλέως συχῶν πεμπομένων καὶ ὑποστρέ- ψαι παρακαλούντων, ὡς εἰς λύπην τῷ βασιλεῖ γεννησομένης τῆς ἐκχωρήσεως, τὸν δὲ μὴδ' ὅλως ἀκοῦσαι, ἀλλὰ πεζῇ διελθεῖν καὶ τὴν μονὴν τῆς Χώρας καταλαβεῖν, ἔργῳ δεῖξαντα τὴν τοῦ ζήλου φύσιν ὅποια καὶ ὡς οὐ λαμβάνει 20 πρόσωπον, ἂν κατὰ Θεὸν γίνηται.

Ἄλλοτε δὲ πάλιν — προτρέχει γὰρ καὶ τοῦτο ῥηθῆναι — ὑπὲρ ἀνθρώπου δέησις ἦν δοκοῦντος ἔχειν τὸ δίκαιον | ἐφ' οἷς καὶ βασιλέως δέεται, ἀλλὰ πολ- B 407 λάκις εἰπὼν οὐκ ἠκούσθη, καὶ ὑπερήμερος ἐφαίνετο ἡ βοήθεια. Δράττεται τοίνυν ὁ πρεσβεύων καιροῦ, καὶ ὁ καιρὸς ἐορτὴ ἦν τοῦ ἐν μάρτυσι περιφανοῦς Γεωργίου καὶ σὺναξις ἀνδρῶν οὐκ ὀλίγων ἀνὰ τὴν τῶν Μαγγάνων μονήν. 25 Καὶ ὁ μὲν ἱερεὺς τὴν ἀναίμακτον ἐτέλει θυσίαν, ὁ δὲ βασιλεὺς ἰσταμένος ἐτελεῖτο. Ἐπεὶ δ' ἐτελεύτα ἡ τῶν δώρων ἀναφορὰ καὶ ἔδει τὸν βασιλέα νιψάμενον προσελθεῖν, ἐφ' ᾧ τε μετασχεῖν ἀντιδώρου καὶ εὐλογίαν παρὰ τοῦ

19-20 Cf. *Luc*, 20, 21 ; *Galates*, 2, 6. 26 Cf. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours*, 5 : *PG* 35, 701A ; etc. (cf. LAMPE, p. 659, 6).

4 τὸ : τῷ C 5 τοῦ ante κατὰ add. A || βαρύντητα om. C 6 ξυνέβαινε : συνέβαινε Poss. συνέβαινε Bekk. 6-7 ὁ μὲν — ἡγρίαινε om. B 9 δὲ : δ' edd. 13 ῥῖψαι corr. Bekk. : ῥίψαι ABC Poss. || ἐπιρροιζῆσαι : ἐπιρριζῆσαι ABC Bekk. ἐπὶ ριζῆσαι Poss. 15 ἐννεὸν : ἐνεὸν Bekk. || ἀνίστασθαι : ἰστασθαι ante corr. A 17 γεννησο-μένης : γενέσθαι A 18 μονήν : μόνην B Poss. 19 ὅποια : ὅποια BC Poss. 21 δὲ : δὲ καὶ A δὴ edd. 23 ὑπερήμερος : ἡπ- C 26 θυσίαν ἐτέλει ante corr. transp. C 28 προσελθεῖν : προεισελθεῖν B edd.

3. Le mot eulogie peut désigner aussi le fragment de pain qui est distribué aux fidèles à la fin de la liturgie ; sur la variété des mots qui désignent le pain béni, voir p. 169 n. 5.

portes antérieures du sanctuaire s'ouvrent, celui qui allait faire la prière pour l'empereur paraît, l'empereur s'approche, il tend les mains pour prendre le pain divin, le prêtre retient sa main droite, qui tenait le fragment de pain sacré. Et ainsi, l'empereur ayant tendu les mains et le prêtre tenant la main droite immobile, sa langue formule la requête et demande la grâce pour l'homme affligé. On aurait pu voir alors une intrépide obstination de l'âme : l'un suppliait de donner le fragment de pain, l'autre suppliait de donner la grâce ; l'un remettait la chose à une occasion favorable, affirmant que ce n'était pas une occasion de grâce, l'autre usait plutôt de contrainte, affirmant que c'était à la fois une occasion de bénédiction de Dieu et de miséricorde pour l'homme. Pour finir, l'empereur demande instamment à recevoir le fragment de pain, non point tant par besoin, comme il apparut, qu'en raison de son humiliation devant le peuple, s'il s'en retournait les mains vides. Comme le patriarche ne le donnait pas, déclarant qu'il le prendrait pour son malheur, s'il ne supprimait pas l'affliction de celui qu'on affligeait pour rien, l'empereur de changer sa bonne humeur en colère et, sans rien ajouter d'autre que ceci : « Nous avons passé la fête sans fête », de partir pour le palais.

25. Comment l'empereur, qui ne supportait pas les importunités que lui causait le patriarche, lui fixa le mardi.

Là-dessus l'empereur, qui révérait l'homme, désirait d'un côté forger quelque raison pour arriver à atténuer la rigidité de l'homme, cependant que, s'expliquant auprès de son entourage de la manière dont souvent il s'opposait et résistait à l'intercesseur, il rendait cette constante assiduité responsable de sa résistance, ajoutant que, continuellement importuné, il éprouvait la même impression que les gens vite dégoûtés lorsqu'est servie une grosse quantité de mets : ces gens se fâchent en effet, si l'on n'emporte pas ce qui a été servi ; et lui, tandis que quantité d'affaires sont déversées chaque jour, et cela non pas par notifications, mais en la présence même du patriarche, alors que le refus a son importance pour chaque cas à cause de la dignité de cet homme, il éprouve irritation et mécontentement à donner son assentiment, tandis que quantité de problèmes affluent de côté et d'autre et attirent chacun pour soi l'attention de l'empereur. Et lui de s'informer et de chercher à établir un moment spécial pour solliciter, un jour sur sept étant choisi pour cela ; et le mardi d'être choisi, de manière que ce seul jour de toute la semaine soit le moment où le patriarche solliciterait l'empereur en faveur des gens, et Michel Xiphilinos d'être nommé secrétaire spécial pour recueillir et consigner par écrit les solutions données aux requêtes¹. Ainsi le mardi était consacré au Dieu de miséricorde et de consolation. Afin que ce jour ne perdît pas son privilège, au cas où le prince vaquerait par obligation

1. Michel Xiphilinos n'est pas connu par ailleurs.

λειτουργήσαντος δέξασθαι, ἀνοίγνυνται τὰ πρόσθεν τῶν ἀδύτων θυρία, ἐμφανίζεται ὁ τὴν εὐχὴν τελέσων τῷ βασιλεῖ, πρόσσεισι βασιλεύς, ἐκτείνει τὰς χεῖρας τοῦ θείου ἄρτου ληψόμενος, ἐπέχει τὴν δεξιὰν ὁ ἱερεὺς, τὸ τοῦ ἱεροῦ ἄρτου κλάσμα κατέχουσιν. Καὶ οὕτω τῶν μὲν χειρῶν ἐκτεταμένων τῷ βασιλεῖ, τῆς δὲ δεξιᾶς τῷ ἱερεῖ ἀτρεμούσης, ἡ γλῶσσα φέρει τὴν ἱκεσίαν 5 καὶ τῷ λυπουμένῳ ζητεῖ τὴν λύσιν. Εἶδες ἂν τότε γενναῖον παράστημα τῆς ψυχῆς, τοῦ μὲν ἱκετεύοντος δοῦναι τὸ κλάσμα, τοῦ δ' ἱκετεύοντος δοῦναι τὴν λύσιν, καὶ τοῦ μὲν εἰς καιρὸν ἀναρτῶντος, ὡς μὴ ὄντος ἐκείνου καιροῦ λύσεως, τοῦ δὲ καὶ μᾶλλον ἐξαναγκάζοντος, ὡς ὄντος ἐκείνου καιροῦ ἅμα 9 μὲν ἁγιασμοῦ ἐκ Θεοῦ, ἅμα δὲ καὶ συμπαθείας πρὸς | ἄνθρωπον. Τέλος B 408 ἀντιβολεῖ βασιλεύς τὸ κλάσμα λαμβάνειν, οὐ κατὰ χρεῖαν μᾶλλον, ὡς ἔδειξεν, ἢ, εἰ γε κενὸς ὑποστρέψοι, τὸν λαὸν αἰσχυρόμενος. Ὡς δ' οὐκ ἐδίδου, εἰς κρῖμα λέγων λαμβάνειν, εἰ μὴ λύοι τῷ διακενῆς λυπουμένῳ τὴν λύπην, μεταβαλεῖν τε τὸν βασιλέα τὸ ἱλαρὸν εἰς ὀργὴν καί, μηδὲν προσθέντα τοῦ « ἀνέορτα » εἰπεῖν « ἐορτάσαμεν », χωρῆσαι πρὸς τὸ παλάτιον. 15

κε'. "Ὅπως μὴ φέρων ὁ βασιλεὺς τὴν παρὰ τοῦ πατριάρχου ἐνόχλησιν τὴν τρίτην ἔταπτεν.

Ἐπὶ τούτοις ὁ βασιλεὺς, αἰδεσθεὶς τὸν ἄνδρα, ὠρέγετο μὲν ἔκποθεν αἰτίαν σχεδιασθῆναι τοῦ ὅπως ταπεινωθεῖη τὸ τοῦ ἀνδρὸς ἀκατάπληκτον, τῷ δὲ γε τέως, τοῖς περὶ αὐτὸν ἀπολογούμενος ὅπως πολλάκις ἀντιβαίνει καὶ οὐ 20 πείθεται μεσιτεύοντος, τὴν συνεχῇ προσεδρεῖαν ἡτιᾶτο τῆς ἀπειθείας καὶ ὡς, συνεχῶς ἐνοχλούμενος, ταῦτόν τι πάσχει τοῖς ἀψικόροις, πολλῶν παρατιθεμένων βρωμάτων · ἐκείνους γάρ, ἣν μὴ τις ἀποσκευάζεται τὰ τεθέντα, ὀργίζεσθαι, καὶ αὐτόν, πολλῶν καθ' ἑκάστην ἐπαντλουμένων τῶν ὑποθέσεων, καὶ ταῦτ' οὐκ ἐκ μηνυμάτων, ἀλλ' αὐτοπροσώπως, ὅποτε καὶ ἡ ἀντιλογία 25 καιρὸν ἔχει πρὸς ἕκαστον διὰ τὸ ἀξίωμα, ἀγανακτεῖν καὶ δυσκολαίνειν πρὸς τὴν κατάνευσιν, πολλῶν ἐπεισερόντων ἄλλοθεν ἄλλων καὶ μεθελκόντων ἑκάστου πρὸς ἑαυτὸ τὸν νοῦν τὸν βασιλείον. Καὶ τὸν μαθεῖν καὶ ζητῆσαι | καιρὸν ἐντυχίας ἴδιον, μιᾶς ἡμέρας εἰς τοῦτο τῶν ἐπτά ἐκλεγείσης · καὶ B 409 ἐκλεγῆναι τὴν τρίτην, ὡς εἶναι μόνην ταύτην τῆς ἐβδομάδος ἀπάσης καιρὸν 30 ἐντυχίας ὑπὲρ ἀνθρώπων τοῦ πατριάρχου πρὸς βασιλέα, ταχθῆναι τε καὶ γραμματικὸν ἴδιον τὸν Ξιφιλῖνον Μιχαήλ, ἐφ' ᾧ τὰς λύσεις τῶν ἀναφορῶν ἀναδεχόμενον γράφειν. Οὕτως ἦν ἡ τρίτη ἀφωρισμένη Θεῷ ἐλέους καὶ παρακλήσεως. Ὡς ἂν δὲ μὴ ἀφαιροῖτο ἡ ἡμέρα τοῦ προνομίου, ἀσχοληθέντος ἐπ'

12 Cf. HOMÈRE, *Iliade*, 2, 298.

1 θυρία : θύρια Bekk. 6 τῆς om. edd. 7 τὸ κλάσμα — δοῦναι om. edd. 9 ἐξαναγκάζοντος (ἀναγκάζοντος C), ὡς ὄντος ἐκείνου καιροῦ : ὡς ὄντος ἐξαναγκάζοντος (ἐξαναγκάζοντος edd.) B edd. 12 εἰ γε : εἴγε edd. || ὑποστρέψοι : ἀποστρέψει edd. 13 λύοι : -ει B edd. 15 ἐορτάσαμεν : ἐορτάσομεν A ἐορτάσαμεν C 16 κε' om. AB 16-17 "Ὅπως — ἔταπτεν om. AB 19 ταπεινωθεῖη : -θῆναι B 23-24 ὀργίζεσθαι γάρ ἐκείνους, ἣν μὴ τις ἀποσκευάζεται τὰ τεθέντα transp. B edd. 25 ταῦτ' : ταῦτα A 30 ἀπάσης om. A 34 ἀφαιροῖτο : -ῆται post corr. B.

à d'autres occupations, le monastère de Chôra fut assigné comme lieu de repos au patriarche et à sa suite¹ ; il y revenait à l'occasion, lorsqu'il ne menait pas à terme le travail commencé le matin, parce qu'une occupation urgente survenait pour l'empereur, et la soirée, jusque tard dans la nuit, permettait de combler ce qui avait été omis². Les gens retirèrent beaucoup d'avantages du zèle du patriarche en ce domaine. Mais voilà assez sur ces faits que le récit, anticipant par enchaînement, a rappelés.

26. Comment des ambassadeurs furent à nouveau envoyés auprès du pape³.

Quant à l'empereur, il prépare des ambassadeurs et les envoie vers le pape, tant pour notifier l'exécution de l'opération que pour s'informer des dispositions de Charles et savoir s'il en avait rabattu de sa fameuse fougue et inclinait à plus de modération. Arrivés à destination, ils notifièrent la réalisation de la paix et furent bien accueillis⁴ ; d'autre part, ils rencontrent là Charles, respirant tout entier la colère, s'accrochant au pape avec instance et lui demandant instamment de l'autoriser à marcher sur la Ville. Ils voyaient donc tous les jours cet homme se rouler aux pieds du pape, tellement en proie à ses démenches que par démenche il rongeaient des dents le sceptre qu'il avait en mains et que les seigneurs italiens ont l'habitude de tenir ; car, bien qu'il suppliât, mît en avant ses frais d'équipement et invoquât ses droits⁵, il ne pouvait nullement persuader le pape de lui donner congé, mais il parlait à un sourd. Le pape lui opposait en effet les droits qui existaient en faveur des Grecs : la grande Ville qui était à eux leur avait fait retour de nouveau ; c'est une loi des hommes que les villes et les richesses sont des dons de la guerre ; puis, ce qui est plus important, ceux-là aussi sont fils de l'Église et chrétiens ; si nous laissions des chrétiens attaquer des chrétiens, il est à craindre que nous ne provoquions la colère de Dieu par une telle action.

1. La proximité du monastère de Chôra (p. 516 n. 3) facilitait les démarches du patriarche. Il ressort de ce passage que les faits rapportés dans le chapitre 25 sont antérieurs aux deux scènes relatées dans le chapitre précédent. Lorsque se passe la première scène, en effet, Jean Bekkos s'était déjà fait attribuer le monastère de Chôra, afin d'être plus près du palais des Blachernes (p. 517^{ab}).

2. Au premier abord, l'anacoluthie hardie peut faire douter de la correction du texte.

3. Cf. MÉTOCHITÈS, *Rapport* : Laurent, p. 240-247.

4. Les ambassadeurs étaient l'archidiacre Georges Métochitès et le grand dioikètès Théodore. Leur voyage en Occident est bien connu grâce au rapport rédigé par l'archidiacre ; voir la note précédente. L'ambassade est recensée dans les régestes suivants : DÖLGER, *Regesten*³, n° 2015 a (été 1275) ; LAURENT, *Regestes*, n° 1425 (juin 1275). Le régeste impérial tel qu'il est présenté dans la deuxième édition des *Regesten* doit être

ἄλλοις κατ' ἀνάγκην τοῦ ἀνακτος, τόπος ἀναπαύσεως τοῖς περὶ τὸν πατρι-
 ἀρχην ἢ τῆς Χώρας ἐτάχθη μονή, εἰς ἣν καὶ ὑποστρέφων ἐνίοτε, ἦν τι
 πρωτὰθεν μὴ ἀνύσειεν, ἐξ ἀναγκαίας ἀσχολίας ἐπεισπεσοῦσης τῷ βασιλεῖ,
 ἢ δεῖλη ὁψία μέχρι καὶ ἐς ὅψε τῶν νυκτῶν ἀνεπλήρου τὸ ἐλλειφθέν. Καὶ
 πολλῶν καλῶν ἐκ τῆς περὶ ταῦτα τοῦ πατριάρχου σπουδῆς ἀπώναντο 5
 ἄνθρωποι. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐς τοσοῦτον, ἃ δὴ καί, καθ' εἰρμὸν προλαβόν,
 ὁ λόγος ὑπέμνησεν.

κς'. "Ὅπως καὶ αὖθις πρὸς τὸν πάπαν πρέσβεις ἐστέλλοντο.

ἽΟ μέντοι γε βασιλεὺς πρέσβεις εὐτρεπίσας ἀποστέλλει πρὸς πάπαν, ἅμα
 μὲν δηλώσοντας τὸν τῆς πράξεως ἐπιτελεσμόν, ἅμα δὲ καὶ τὰ κατὰ τὸν 10
 Κάρουλον μαθησιέοντας, εἰ καθυφῆκε τῆς ὁρμῆς ἐκείνης καὶ πρὸς τὸ
 ταπεινότερον ὑπεκλίθη. | Οἱ δὲ παραγενόμενοι, τὰ μὲν τῆς εἰρήνης B 410
 δηλώσαντες, ἀπεδέχθησαν, καταλαμβάνουσι δ' ἐκεῖσε τὸν Κάρουλον, ὅλον
 θυμοῦ πνέοντα καὶ λιπαρῶς τῷ πάπα προσκείμενον καὶ προσλιπαροῦντα
 ἐφεῖναι τούτῳ τὴν ἐπὶ τὴν πόλιν ἐπέλευσιν. Ἐώρων οὖν ἐκεῖνον ὁσημέραι 15
 τῶν ποδῶν τοῦ πάπα προκυλινδούμενον καὶ ἐς τοσοῦτον ταῖς μανίαις
 συνισχημένον ὥστε καὶ τὸ ἀνά χεῖρας σκῆπτρον, ὃ σὺνθητες κρατεῖν τοῖς τῶν
 Ἰταλῶν μεγιστᾶσιν, ὁδοῦσιν ἐκ μανίας καταφαγεῖν, ἐπειδὴ, λιτανεύων καὶ
 τὴν πρὸς ἀπαρτισμόν ἐξοδὸν προβαλλόμενος καὶ προτείνων τὰ αὐτοῦ δίκαια,
 οὐδ' ὅλως τὸν πάπαν ἐπειθεν ἀπολύειν, ἀλλ' ἦν παρὰ κωφῷ λέγων. Ἀντεπῆγε 20
 γὰρ καὶ ὁ πάπας τὰ ὑπὲρ τῶν Γραικῶν δίκαια, ὡς ἐκείνων οὔσα ἡ μεγάλοπολις
 ἐκείνοις πάλιν καὶ προσεγένετο καὶ ὅτι νόμος ἀνθρώποις ταῦτα, καὶ δῶρα
 πολέμου καὶ πόλεις καὶ χρήματα, τὸ δὲ μεῖζον ὅτι ἀκχεῖνοι τῆς ἐκκλησίας
 υἱοὶ καὶ χριστιανοὶ · χριστιανοῖς δὲ κατὰ χριστιανῶν ἐφεῖναι, μὴ καὶ εἰς
 παροργισμόν τοῦ θείου πράττοιμεν. 25

20 Cf. LEUTSCH, I, p. 347 n° 43 ; II, p. 415 n° 36.

1 τοῖς : τῆς B Poss. 3 ἀνύσειεν : -οιεν AB Poss. 4 καὶ om. C 6 προ-
 λαβόν : προσλαβόν B edd. 8 κς' om. AB || "Ὅπως — ἐστέλλοντο om. AB
 10 μὲν : δὲ C || δηλώσοντας : -ωντας C 11 καθυφῆκε : -εἶκε C 12 Οἱ : ὁ C
 13 ὅλον om. B edd. 16 προκυλινδούμενον : -δόμενον C 19 αὐτοῦ : αὐτοῦ B
 20 ἐπειθεν : ἐπεθεν A 23 ὅτι ἀκχεῖνοι om. edd.

revu ; voir *Chronologie*, II, p. 233 n. 49. Dans un passage confus, l'auteur de la *Chronique*
anonyme (vers 670 : Müller, p. 386) voit en Métochitès et Mélitèniôtès les ambassadeurs
 qui conclurent l'union avec Rome.

5. Charles d'Anjou revendiquait des droits sur Constantinople par sa fille Béatrice,
 mariée à Philippe de Courtenay, l'héritier de Baudouin II ; voir p. 220 n. 3.

27. Comment Licario, passé du côté de l'empereur, est mis à la tête de la flotte¹.

Charles se trouvant ainsi jugulé, l'empereur, débarrassé des soucis que celui-ci lui causait, s'appliquait plus fortement aux affaires les plus proches. Il reçoit Licario, passé de son côté ; l'homme avait une grande expérience des combats et il était maître d'une très grande île, que les gens du lieu appellent d'habitude Anémopylai, lorsqu'un accident de la fortune l'amena à fuir de là². Il cède donc à l'empereur la souveraineté sur l'île et il est inscrit lui-même au nombre des familiers de l'empereur. Ayant perdu peu auparavant le sébastokrator, perdu aussi le despote, tous deux ses frères, et encore, avant eux, l'autre sébastokrator et le César et le protovestiaire et le grand duc³, bref les plus hauts dignitaires, l'empereur se trouva dans l'obligation d'en mettre d'autres en place. Il tenait encore ce Licario au rang des simples particuliers, lorsque, après l'avoir fait embarquer sur des navires avec des troupes terrestres, il l'envoie vers l'Euriepe pour combattre le grand seigneur Jean⁴. Quand l'armée eut débarqué des navires près de Sôréoi⁵, Jean, ayant appris leur débarquement et tout podagre qu'il fût, ne refusa pas de les combattre, mais aussitôt il disposa et prépara les forces latines pour foncer droit sur les troupes annoncées. Il livra une dure bataille, et il tombe frappé d'un trait ; son mal de pied ne lui permettait pas en effet de se caler solidement de part et d'autre contre les étrivières des étrières ; mais dès qu'il reçut le coup, il tomba aussitôt et fut pris. Avec lui un très grand nombre de Latins sont faits prisonniers, et en particulier le frère de Licario⁶.

1. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 95³⁰-97¹⁰ ; *Typikon de Saint-Démétrios*, p. 459¹⁶⁻²¹ ; SANUDO : Hopf, p. 119-128, 136, 144-145.

2. L'historien résume dans ce chapitre la carrière de Licario (appelé Ikarios par les Byzantins), qui était un seigneur de l'île d'Eubée et qui avait cherché refuge auprès de Michel VIII ; voir sa notice dans *PLP*, n° 8154. Licario possédait un château, qui se trouvait probablement près de Karystos. Pachymérès en fait par erreur le maître d'une grande île appelée Anémopylai ; sur ce passage, voir GEANAKOPLOS, *Emperor Michael*, p. 236 n. 28 ; J. KODER, *Negroponte. Untersuchungen zur Topographie und Siedlungsgeschichte der Insel Euböia während der Zeit der Venezianerherrschaft*, Vienne 1973, p. 47-49, 63 et 123.

3. Voici l'identité des dignitaires dont la disparition est mentionnée : le sébastokrator Constantin Palaiologos (p. 137 n. 5, p. 152 n. 3), le despote Jean Palaiologos (p. 152 n. 3), le sébastokrator Constantin Tornikios (p. 91 n. 3), le César Alexis Stratégopoulos (p. 41 n. 7, p. 153 n. 7), le protovestiaire Jean Rhaoul (p. 117 n. 6, p. 154 n. 1), le grand duc Alexis Philanthrôpénos (p. 93 n. 14, p. 155 n. 7). Le despote Jean Palaiologos mourut en l'année 6782 (1^{er} septembre 1273-31 août 1274) ; voir *Chroniques brèves* : Schreiner, I, p. 177, n° 5. Alexis Philanthrôpénos, qui gagna la bataille de Dèmétrias, probablement durant le printemps ou l'été 1273 (voir *Chronologie*, II, p. 192), mourut au plus tard en août 1274, comme les trois dignitaires cités avant lui, puisque tous les quatre disparurent avant Jean Palaiologos. Le contexte chronologique de ce chapitre peut être situé en conséquence vers 1275, puisque le décès des deux frères de l'empereur est présenté comme récent.

κζ'. "Οπως 'Ικάριος, προσχωρήσας τῷ βασιλεῖ, καθίσταται ἐπὶ τοῦ στόλου.

Οὕτως ἀναχαιτιζομένου τοῦ Καρούλου, ὁ βασιλεὺς, τῶν ἐξ ἐκείνου φροντίδων ἀπολυθεὶς, ἐπεδάλλετο τοῖς ἐγγύς κραταιότερον. Καὶ 'Ικάριον προσχωρήσαντα δέχεται, ἄνδρα πολλὴν μὲν τὴν ἐς μάχας πεῖραν ἔχοντα, κατάρχοντα δὲ καὶ νήσου μεγίστης, ἣν 'Ανεμοπύλας ἔθος τοῖς ἐκεῖ λέγειν, 5 συμβάματι δὲ τύχης ἐκεῖθεν φυγόντα. Τὴν γοῦν νῆσον προσκυροῖ βασιλεῖ B 411 καὶ αὐτὸς τοῖς τοῦ βασιλέως οἰκείοις ἐγγράφεται. Βασιλεὺς δ' ἀποβαλὼν πρὸ ὀλίγου μὲν σεβαστοκράτορα, ἀποβαλὼν δὲ καὶ δεσπότην, τοὺς αὐτάδελφους, ἔτι δὲ πρὸ τούτων καὶ ἄλλον σεβαστοκράτορα καὶ καίσαρα καὶ πρωτοβεστιάριον καὶ μέγαν δοῦκα καὶ ἀπλῶς τοὺς ἐν τοῖς μεγίστοις ἀξιώμα- 10 σιν, ἄλλους ἀνάγκην εἶχεν ιστάναι. Καὶ δὴ τοῦτον μὲν τὸν 'Ικάριον καὶ ἔτι ἐν ιδιώταις εἶχε καί, ἅμα δυνάμεσι πεζικαῖς ἐμβιδιάσας ναυσίν, ἐκεῖνον ἐπ' Εὐρίπου πέμπει τῷ μεγάλῳ κυρίῳ 'Ιωάννῃ συμμίζοντα. Καὶ δὴ ἐπεὶ ὁ στρατὸς τῶν νηῶν ἀπέβαινε περὶ πού τοὺς Σωρεοὺς, ὁ 'Ιωάννης, πυθόμενος τὴν ἐκείνων ἀπόδασιν καὶ γ' ὥς εἶχε, ποδαλγὸς ὢν, τῆς πρὸς ἐκείνους οὐκ 15 ἀπέσχετο μάχης, ἀλλ' αὐτόθεν συνταξάμενος καὶ τὸ Λατινικὸν εὐτρεπίσας, εὐθὺ τῶν ἀκουσθέντων ἦε. Καὶ μάχην κρατερὰν συμμίζας, ἀκοντισθεὶς πίπτει· τὸ γὰρ τῶν ποδῶν ἄλγῃμα οὐ παρεῖχε στερεῶς ἀντιβαίνειν ταῖς ἐφ' ἐκάτερα τῆς ἐφ'esτρίδος κλίμαξιν, ἀλλ' ἅμ' ἡκοντίζετο καὶ παρευθὺς ἔπιπτε καὶ ἥλίσκετο. Καὶ σὺν αὐτῷ ἄλλοι τε πλεῖστοι συμποδίζονται καὶ 20 δὴ καὶ ὁ τοῦ 'Ικαρίου αὐτάδελφος.

1 κζ' om. AB || "Οπως — στόλου om. AB 2 ἐ[ξ] init. lin. om. A 3 κραταιότερον : κραταιρότερον B 5 κατάρχοντα : τατάρχοντα Bekk. || 'Ανεμοπύλας : ἀναμοπύλας B || τοῖς : τῆς C 8 μὲν πρὸ ὀλίγου transp. AB edd. 8-9 αὐτάδελφους : ἀδελφούς C 10 δοῦκα : δούκαν edd. 13 ὁ om. edd. 14 νηῶν : νεῶν AB edd. 20 πλεῖστοι : πολλοὶ AB edd.

4. Jean I^{er} de la Roche (p. 424 n. 1).

5. La leçon τοὺς Σωρεοὺς, conservée par tous les manuscrits, remonte sans doute à l'archétype. Il n'est pas exclu que cette forme erronée, provenant de la contamination de l'article, ait été en usage, comme est attestée la forme latine Soreus ; voir S. LAMPROS, 'Ωρεός, NE 1, 1904, p. 32-36 ; J. KODER, *op. cit.*, p. 110. La forme correcte (Ὄρεος) est conservée plus haut (p. 271¹⁷) par tous les manuscrits.

6. La chronologie des affrontements rapportés dans ce passage est difficile à établir. Le contexte invite à les placer en 1275 ou 1276, c'est-à-dire après juin 1275 (p. 522 n. 4) et avant mai 1276 (p. 538 n. 3), à moins que l'historien n'anticipe sur le cours des événements. R.-J. LOENERTZ [Les seigneurs tiers de Négrepont de 1205 à 1280, *Byz.* 35, 1965, p. 264-265 = *Byzantina et Franco-Graeca*, II, Rome 1978, p. 171 ; *Les Ghisi, dynastes vénitiens dans l'archipel (1207-1390)*, Florence 1975, p. 56] a pensé que Pachymères se trompe et qu'il place en 1276 des événements qui se seraient passés trois ans plus tard (débarquement de Licario à Sôréoi ou Ὄρεοι au nord de l'Eubée, défaite et capture de Jean de la Roche à Batondas près de Chalkis). P. POUSSINES (Bonn, I, p. 760) a retenu la date de 1275 ; D. J. GEANAKOPOLOS (*Emperor Michael*, p. 296) reste plus vague : vers 1275. La solution définitive doit se trouver dans la ligne où l'a cherchée R.-J. Loenertz, c'est-à-dire dans les documents italiens.

Pendant ce temps, une armée fait aussi irruption du côté de la terre ferme sous le commandement du grand stratopédarque Jean Synadènos et du grand connétable Michel Kaballarios¹. Comme ils s'élançaient vers la forteresse de Pharsale, que la langue ancienne appelle Phthia, dans l'intention de ravitailler ceux qui se trouvaient dans la forteresse, ils tombent sur Jean le bâtard, qui, leur livrant bataille avec bravoure et vaillance, s'empare de très nombreux hommes et s'empare en particulier de Synadènos le grand stratopédarque². Quant au grand connétable, la troupe italienne au service de Jean le poursuit sans pouvoir l'atteindre ; mais celui-ci lâcha les brides à fond et prit la fuite ; grâce à une avance considérable, il échappa à ses poursuivants, mais il ne pouvait pas échapper au destin, eût-il tout fait pour cela. Il lança en effet son cheval à la débridée, pensant que ceux qui venaient derrière arrivaient, l'esprit occupé d'eux seuls, afin de leur échapper, quand il heurte un arbre de tout l'élan du cheval et se broie la poitrine. On finit par arrêter le cheval, car l'homme ne se préoccupait plus du cheval, mais de la blessure et de la mort ; on le descend à moitié mort et on le conduit comme on put à Thessalonique, où, à son décès, on l'enterre. Jean et les siens purent librement massacrer quiconque se présentait et rassembler du butin comme prix de la guerre. Les Romains comprirent aussi alors qu'ils avaient été vaincus au combat par Jean ; ce n'est pas en effet à découvert et en bataille rangée qu'il s'élança, mais, en surgissant d'une embuscade, capable qu'il était de ces coups-là, il frappa de stupeur par son apparition³ ; ayant battu vaillamment, par une attaque inattendue, une troupe d'élite qui avait une bonne expérience des combats, il remporte une gloire du plus grand éclat.

Restés sans subir de dommages ou plutôt ayant enlevé comme prix du combat le grand seigneur Jean et les siens, les forces navales et tous ceux qui étaient sur les navires se rendent auprès du souverain, le cœur confiant. Le grand seigneur et les siens sont enchaînés et mis en prison, tandis que Licario, comme récompense de ses combats, est honoré de la dignité de grand connétable. Quant au peuple de Thèbes, il installe à la place, comme grand seigneur, Guillaume, le frère de Jean⁴. Après avoir honoré ce dernier et choisi de le prendre comme gendre, l'empereur le

1. Jean Synadènos était marié à la fille de Constantin Palaiologos, le frère de l'empereur ; voir POLEMIS, *Doukai*, p. 179-180, n° 193 ; Ch. HANNICK-Gudrun SCHMALZBAUER, *Die Synadenoi*, *JÖB* 25, 1976, p. 134-135, n° 22 ; sur la dignité de grand stratopédarque, voir GUILLAND, *BZ* 46, 1953, p. 63-90 = *Recherches*, I, p. 498-521 (notice de Jean Synadènos, p. 505). Sur Michel Kaballarios, voir *PLP*, n° 10044 ; sur la dignité de grand connétable, voir GUILLAND, *Byz.* 19, 1949, p. 99-111 = *Recherches*, I, p. 469-477 (notice de Michel Kaballarios, p. 472).

2. Pharsale (ancienne Phthia) se trouve en Thessalie, à mi-chemin entre Lamia et Larissa. La nouvelle victoire du sébastokrator Jean Doukas, chef de la Thessalie (p. 116 n. 5, p. 421 n. 5), est placée par l'historien à la même date que la défaite

Ἐν τούτῳ δὲ καὶ στρατὸς ἀπὸ ξηρᾶς εἰσβάλλει, οὗς ὁ μέγας στρατοπε-
 δάρχης ὁ Συναδηνὸς Ἰωάννης ἦγεν καὶ ὁ μέγας κονοσταῦλος ὁ Καβαλλάριος
 Μιχαήλ. | Καὶ δὴ ὁρμήσαντες ἐπὶ Φάρσαλα φρουρίον, δ Φθίαν ὁ παλαιὸς B 412
 ἔχει λόγος, ἐφ' ᾧ σιταρκοῖεν τοὺς ἐν τῷ φρουρίῳ, προσπίπτουσι τῷ ἐκ
 νοθείας Ἰωάννῃ, ὃς δὴ καί, σφίσι συρράξας πόλεμον γενναῖον καὶ ἀνδρικόν, 5
 αἰρεῖ μὲν καὶ ἄλλους πλείστους, αἰρεῖ δὲ καὶ τὸν Συναδηνὸν καὶ μέγαν στρα-
 τοπεδάρχην. Τὸν μέντοι γε μέγαν κονοσταῦλον ὁ ὑπ' ἐκείνῳ λαὸς Ἰταλὸς
 διώκων καταλαθεῖν οὐκ ἴσχυσεν, ἀλλ' ὅλαις ἡνίαις ἐκεῖνος ἐνδούς, εἰς
 φυγὴν ἤλαυνε καὶ τοὺς μὲν διώκοντας, πολὺ προθέων, ἐξήλυξε, τὸ δὲ γε
 μοιρίδιον ἀλύξαι οὐκ ἦν ἐκείνῳ, κἂν πάντ' ἐπραττεν. Ἀτακτότερον γὰρ 10
 ἐλαύνων τὸν ἵππον, τοὺς ὀπισθεν οἰόμενος φθάνειν καὶ πρὸς ἐκείνους μόνοις
 ἔχων τὸν νοῦν, ὅπως ἐκφύγοι, προσπταίει δένδρῳ μεθ' ὅλης τῆς τοῦ ἵππου
 φορᾶς καὶ κατὰ στήθος συνθλάται. Μόλις δὲ τινες τὸν ἵππον στήσαντες — οὐ
 γὰρ ἦν ἐκείνῳ μέλον τοῦ ἵππου, ἀλλὰ γε τῆς πληγῆς τε καὶ τοῦ θανάτου —,
 ἡμιθνήτα καταβιβάζουσι καί, ὥς εἶχον πρὸς Θεσσαλονίκην ἀπαγαγόντες, ἐκεῖ 15
 θάπτουσι τελευτήσαντα. Τοῖς δὲ περὶ τὸν Ἰωάννην ἀνέδην ἦν κτείνειν τὸν
 προστυχόντα καὶ πολέμου γέρα σκυλεύειν. Ἐγνώσαν δὲ καὶ τότε Ῥωμαῖοι
 λειφθέντες μάχῃ τοῦ Ἰωάννου · οὐ γὰρ ἐξ ἐμφανοῦς ὥρμα παραταξάμενος,
 ἀλλ' ἐκ λόχου προσβαλὼν, οἷος ἐκεῖνος τὰ τοιαῦτα, κατέπληξε θεαθεῖς · 19
 καὶ λαὸν ἔκκριτον καὶ ἐπιεικῶς μαχῶν ἔμπειρον τῷ παρ' ἐλπίδα πταίσματι B 413
 ἀνδρικῶς καταγωνισάμενος, δόξαν εὐκλείας ἀποφέρειται τῆς μεγίστης.

Τὸ δὲ γε ναυτικὸν καὶ ὅσον ἀνὰ ταῖς ναυσὶν ἦν, ἀζήμιοι διατηρηθέντες ἢ
 μᾶλλον καὶ γέρα μάχης ἀπενεγκάμενοι τοὺς περὶ τὸν μέγαν κύριον Ἰωάννην,
 εὐθύμῳ καρδίᾳ πρὸς τὸν κρατοῦντα γίνονται. Καὶ οἱ μὲν ἀμφὶ τὸν μέγαν
 κύριον ὑπὸ δεσμοῖς φρουρᾷ δίδονται, τιμᾶται δὲ ὁ Ἰκάριος ἀντίποινα τῶν 25
 ἀγώνων τῷ τοῦ μεγάλου κονοσταύλου ἀξιώματι. Ὁ μέντοι γε τῶν Θηβῶν
 λαὸς τὸν ἀδελφὸν Ἰωάννου Γουλιέλμον μέγαν κύριον ἀντικαθιστᾷσιν.
 Ἐκεῖνον δ' ἀγῆλας ὁ βασιλεὺς καὶ δοκιμάσας λαμβάνειν γαμβρὸν ὑφ'

2 ὁ¹ om. AB edd. || ἦγεν post οὗς transp. AB edd. 4 σιταρκοῖεν : -χοῖεν A
 6 μὲν καὶ ἄλλους πλείστους, αἰρεῖ om. Poss. καὶ ἄλλους πλείστους, αἰρεῖ δὲ om.
 Bekk. 8 ἐνδούς : ἐνδεῖς C 9 ἐξήλυξε : ἐξέλυξε C Poss. 11 μόνοις om. C
 12 προσπταίει : προσπταίει B 14 μέλον : μέλλον AC || τε om. C 22 ἀνὰ ταῖς :
 ἐν αὐταῖς C edd. 23 ἀπενεγκάμενοι : ἐπ- edd.

de Jean de la Roche (p. 527¹). Si, comme le suppose R.-J. LOENERTZ (*Mémoire d'Ogier*, p. 382-383 = p. 545), le *Mémoire d'Ogier* rapporte la même bataille, celle-ci devrait être datée de 1277 ; mais il reste à établir le premier point.

3. Jean le bâtard avait constamment recours à des expédients surprenants et ingénieux, comme celui qu'il utilisa pour sauver sa capitale Néai Patrai quelques années plus tôt (IV, 31).

4. Guillaume de la Roche (1280-1287) succéda au duché d'Athènes à son frère Jean, lorsque celui-ci mourut en 1280, peu après son retour de captivité. Sur la dignité de grand connétable, voir GUILLAND, *Byz.* 19, 1949, p. 99-111 = *Recherches*, I, p. 469-477 (notice de Licario, p. 472). Voir aussi DÖLGER, *Regesten*², n° 2023 b (1276/1277).

libéra moyennant de solides serments ; mais ce n'étaient qu'épousailles en l'air, fondées sur de pures promesses. Mais Jean n'eut pas plus tôt gagné sa patrie qu'il tombe malade et meurt ; son frère Guillaume, que le récit a présenté comme gendre de Jean¹, succède au défunt dans tous ses droits de souveraineté. Il était hostile aux Romains, bien que chaque année la flotte fit irruption là-bas, mît à mal ses territoires et ne lui permit d'aboutir à rien, tandis que Licario était investi de la dignité de grand duc et commandait la flotte².

28. Encore à propos de l'ancien patriarche Joseph et de Bekkos.

Alors que Joseph résidait dans le monastère d'Anaplous³, une grave maladie fond sur Jean, le patriarche en charge : c'était ce Bekkos qui était auparavant chartophylax⁴. Après avoir beaucoup souffert, il alla mieux, et il parut bon aux médecins de transférer le patient dans un lieu de repos, pour qu'il y fût soigné à part, de peur que les occupations ne fassent traîner la maladie ; comme il allait mieux et qu'il s'appliquait à prendre aussi de la potion purgative, la Laure fut jugée l'endroit favorable à cet effet. Pour cette raison, l'empereur voulut déplacer Joseph, jugeant qu'il ne convenait pas par ailleurs qu'habitent dans le même monastère le patriarche qui n'était plus en fonction et le patriarche qui était présentement en exercice. Mais Jean connaissait le caractère enjoué de Joseph ; il savait aussi que c'était presque grâce à son suffrage qu'il reçut le gouvernail de l'Église : en effet, le souverain, qui désirait prendre conseil de lui, l'interrogea sur la personne appropriée, et Joseph choisit Jean de préférence aux autres, parce qu'il était par ailleurs savant et rompu aux affaires ; pour ces motifs donc, mais aussi parce qu'il se fiait à son esprit pacifique, il empêcha le transfert de Joseph et, ce dernier demeurant ainsi là, il réside lui-même au monastère ; à partir de ce moment, il se mit à correspondre avec Joseph⁵, recevant ses réponses dans un esprit amical et en toute affabilité. L'homme était en effet pacifique et enjoué ; il haïssait à ce point⁶ l'action de l'Église qu'il ne rougissait même pas d'avouer souvent que son serment était ce qui l'empêchait d'être aussi dans cette affaire, car on ne devait pas faire plus que ce qui avait été fait, supposait-il.

Pendant qu'il vivait là, Jean prit en mains de nombreux opuscules, que publiaient les dissidents, présentant l'opération comme dangereuse et menant loin de Dieu, et en même temps les Italiens comme coupables

1. Ci-dessus, p. 425⁷⁻¹⁰.

2. Sur la dignité de grand duc (commandant de la flotte), voir GUILLAND, *BZ* 44, 1951, p. 212-240 = *Recherches*, I, p. 535-562 (notice de Licario, p. 549).

3. Après la conclusion de l'union avec Rome, c'est-à-dire en janvier 1275, Joseph fut envoyé au monastère de Saint-Michel d'Anaplous, qui est appelé simplement la Laure (p. 529¹⁴, 531²⁵, 533²⁸) ; voir ci-dessus, p. 511²⁻⁴, avec la note correspondante.

4. Voir ci-dessus, p. 515¹⁰⁻¹², avec la note correspondante.

ὄρκοις ἀσφαλέσιν ἀπέλυε · μετέωροι δ' ἦσαν οἱ γάμοι καθ' ὑποσχέσεις καὶ μόνας. Ἀλλ' ἐκεῖνος ἅμ' ἐπιβάς τῆς πατρίδος καὶ ἅμα νόσῳ περιπεσὼν τελευτᾷ · διαδέχεται δὲ ὁ ἀδελφὸς ἐκείνου Γουλιέλμος, ὃν καὶ γαμβρὸν Ἰωάννου ὁ λόγος παρίστα, ὀλοτελῶς τὴν τοῦ τεθνηκότος κυριότητα. Καὶ ἦν πρὸς Ῥωμαίους ἀντιφερόμενος, εἰ καὶ κατ' ἔτος ὁ στόλος, ἐκεῖσε προσθά- 5 λων, ἐκάκου τάκεινου καὶ οὐδὲν εἶα ἀνύειν, περιζωσαμένου τὴν τοῦ μεγάλου δουκὸς ἀξίαν τοῦ Ἰακάρου καὶ τὸν στόλον ἄγοντος.

κη'. Ἐτι τὰ κατὰ τὸν πατριαρχεύσαντα Ἰωσήφ καὶ τὸν Βέκκον.

Τοῦ Ἰωσήφ δὲ καθημένου ἐν τῇ κατὰ τὸν Ἀνάπλου μονῇ, νόσος ἐπεισπίπτει τῷ Ἰωάννῃ πατριαρχοῦντι δεινὴ · ἦν δ' οὗτος ὁ Βέκκος ὁ καὶ πρότερον 10 χαρτοφύλαξ. Καὶ δὴ πολλὰ | παθὼν καὶ ῥαῖσας, τοῖς ἰατροῖς δόξαν, ἐν B 414 σχολῇς τόπῳ μεταχθέντα, τὸν ἄρρωστοῦντα κατ' ἰδίαν θεραπεύεσθαι, μὴ καὶ ἡ ἀσχολία τριβὴν ἐμποιοίῃ τῇ νόσῳ, ἐπεὶ καὶ ῥαῖσας πρὸς τῷ καὶ πόμα καθαρτικὸν προσφέρεσθαι ἦν, ὁ τῆς Λαύρας πρὸς ταῦτα τόπος ἐκρίνετο χρήσιμος. Καὶ ὁ μὲν βασιλεὺς διὰ ταῦτα μεταθεῖναι τὸν Ἰωσήφ ἐβούλετο, 15 ὡς οὐκ εὐπρεπὲς ἄλλως ὃν ἐν μιᾷ μονῇ διατρίβειν τὸν τε ἄργον ἐκ πατριαρχίας καὶ τὸν ἥδη πατριαρχεῦοντα. Ἀλλ' ὁ Ἰωάννης, ἅμα μὲν εἰδὼς τὸ τοῦ Ἰωσήφ ἱλαρὸν καὶ ὡς, αὐτοῦ σχεδὸν ψηφισαμένου, ἐκεῖνος τὰ πηδάλια τῆς ἐκκλησίας ἐλάμβανε — καὶ γὰρ τὴν παρ' ἐκείνου βουλὴν θέλων ὁ κρατῶν λαμβάνειν περὶ προσώπου διεπυνθάνετο, κάκεινος τοῦτον παρὰ τοὺς λοιποὺς ἐξελέγετο, 20 ὡς ἄλλως λόγιον καὶ ἐπὶ τοῖς πράγμασι τρίβων —, ἅμα μὲν οὖν διὰ ταῦτα, ἅμα δὲ καὶ τῷ τῆς σφετέρας γνώμης πιστεύων εἰρηνικῶ, διεκώλυσε μὲν τὸν Ἰωσήφ μετατίθεσθαι, οὕτω δ' ὄντος ἐκεῖσε, καὶ αὐτὸς τῇ μονῇ ἐνδημεῖ καὶ ἦν τὸ ἀπὸ τοῦδε καὶ προσαποστέλλων πρὸς Ἰωσήφ καὶ τὰς ἀπ' ἐκείνου ἀπο- κρίσεις φιλοφρόνως καὶ μετὰ προσηνείας πάσης δεχόμενος. Ἦν γὰρ ὁ ἀνὴρ 25 ἐκεῖνος εἰρηνικὸς τε καὶ ἱλαρὸς καὶ ἐπὶ τοσοῦτον τῇ τῆς ἐκκλησίας πράξει ἀπτήχθετο ὥστε μὴδ' αἰσχύνεσθαι πολλάκις ὁμολογεῖν τὸν ὄρκον γενέσθαι B 415 κωλύμην τοῦ καὶ αὐτὸν ἐν τούτοις εἶναι, ἐπεὶ πλεόν οὐκ ἦν γενέσθαι τῶν πραχθέντων, ὡς ὑπελάμβανεν.

Ἐν τούτοις διάγων, ὁ Ἰωάννης πολλὰ μὲν γραμμάτια εἰς χεῖρας εἶχε 30 λαμβάνων, ἃ δὴ καὶ οἱ σχιζόμενοι ἐξετίθουν, δεικνύντες τὴν πρᾶξιν ὡς σφαλερὰν καὶ Θεοῦ πόρρω βάλλουσαν, ἅμα δὲ καὶ τοὺς Ἱταλοὺς ἐνόχους

2 καὶ ἅμα om. B edd. 8 κη' om. AB || Ἐτι — Βέκκον om. AB 9 T[οῦ
init. lin. om. A 10 οὗτος : αὐτὸς C edd. 12 μεταχθέντα : μεταθέντα POSS.
μετατεθέντα Bekk. 13 ἐμποιοίῃ : ἐμποίῃ POSS. ἐμποίῃ Bekk. 15 ἐβούλετο :
ἤβ- A 16 ὃν ἄλλως transp. A 17 Ἰωάννης : Ἰωσήφ A 18 τὰ πηδάλια : τὰ
πηδᾶ[...] A in lac. om. B 19 παρ' : ἀπ' AB edd. 20 λοιποὺς : πολλοὺς C
edd. 24 πρὸς : τὸν B 25 πάσης προσηνείας transp. A 26 ἐπὶ om. edd.
27 τὸν ὄρκον : τοὺς ὄρκους AB 28 γενέσθαι : γίνεσθαι AB 32 πόρρω : -φ edd.

5. LAURENT, *Regestes*, n° 1426 (vers 1276).

6. La locution adverbiale ἐπὶ τοσοῦτον (tellement = si peu) est employée une fois de plus par antiphrase ; voir p. 245 n. 5. Remarquons que cette version est contredite par Joseph dans son testament (LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 508-517).

d'hérésies, qui de plus n'étaient pas voilées et douteuses, mais manifestes et éclatantes. Ils prétendaient tenir des Écritures leurs preuves, qu'ils accumulaient continuellement, même s'il s'agissait de quelque expression arbitraire, pourrait-on dire, qui a été prononcée par les saints et qui leur est venue en propre, comme par exemple, s'agissant de la paix, qu'il faut faire la paix lorsque nous n'offensons pas Dieu et qu'il faut faire la guerre à l'inverse lorsque nous risquons d'offenser Dieu. Transposant ces considérations sur un plan plus général et intercalant dans leurs écrits une foule d'autres réflexions semblables, les dissidents présentaient l'opération comme dangereuse.

Il s'ensuivit que Bekkos se voyait dans l'obligation d'écrire lui aussi et de répondre à chacune de leurs affirmations ; mais, sachant que les scandales s'élèvent dans cette bataille d'arguments contre arguments, où l'écrivain ne peut échapper à l'accusation, réelle ou apparente, de violer les réalités supérieures, il se tint en repos et il promit à Xiphilinos, un homme vénérable qui était grand économiste de l'Église, de ne jamais écrire¹, pour réfuter précisément. « Il est à craindre que nous paraissions, dit-il, porter la main sur ce qui est établi, quoi que nous disions. Ces gens qui paraissent, par une sédition dans l'Église, combattre et tenter de tenir, quoi qu'ils disent et même si ouvertement ils attaquent les dogmes établis, ont comme excuse suffisante leur prétendue résistance pour le bien de l'Église, et puis ils pourraient aisément infléchir l'entreprise qu'ils tentent. Mais nous, même si nous avançons les preuves les plus évidentes, nous pourrions être satisfaits de ne pas attirer seulement l'attention, mais aussi de ne pas être accusés de renverser ce qui est établi. » Tels sont les propos qu'il tint alors, en prenant en mains les écrits des dissidents ; comme ils contenaient beaucoup d'éléments corrompus, il voulait les réfuter sur nombre de points qu'ils avançaient, mais il se retenait, même si finalement il n'évita pas la tentation² ; il tomba de ce fait dans une foule de maux. Alors, après avoir poursuivi son séjour des jours durant à la Laure et s'être parfaitement rétabli, il revint à Constantinople, après avoir pris congé de Joseph dans la joie.

29. Encore à propos du patriarche Joseph³.

Certains ne pouvaient plus dès lors se tenir tranquilles et permettre à Joseph, qui résidait là, de rester en repos ; au contraire, par leurs visites quotidiennes, ils dérangent l'homme et le jetaient dans de continuels embarras, réchauffant autant que possible et excitant à plus d'ardeur son zèle, qui s'était en effet peu à peu refroidi à cause de la

1. V. LAURENT (*Regestes*, n° 1430 : vers 1276-1278) voit dans les assurances données à Théodore Xiphilinos un acte officiel. On peut douter que cette promesse, faite sans doute en 1276, ait été concrétisée par un écrit. Il est probable qu'il s'agisse simplement d'une promesse orale. Pour la datation, voir *Chronologie*, II, p. 233 ; sur Théodore Xiphilinos, voir p. 298 n. 1.

αἰρέσεσιν, οὐ συνεσκιασμέναις ἄλλως καὶ ἀμφιβόλοις, ἀλλ' ἐμφανέσι τε καὶ λαμπραῖς. Εἶχον δὲ καὶ ἀπὸ γραφῶν ὡς δῆθεν τὰς ἀποδείξεις, ἃς καὶ κατεστρώννουν συνεχέστερον, κἂν πού τι καὶ ἀγίοις ἐρρέθη θεληματικόν, εἴποι τις, καὶ τὸ κατὰ σφᾶς παραστὰν ἰδίως, ὡς περὶ εἰρήνης οἶον, ὡς εἰρηνευτέον μὲν ὅπου μὴ Θεὸν ζημιούμεθα καὶ πολεμητέον αὐθις ὅπου ζημιοῦσθαι 5 Θεὸν κινδυνεύομεν· ταῦτ' ἐκεῖνοι πρὸς τὸ καθολικώτερον μεταφέροντες καὶ ἄλλα πλεῖστα τοιαῦτα παρενείροντες ταῖς σφῶν συγγραφαῖς, παρίστων τὴν πρᾶξιν ὡς σφαλεράν.

Ἦν δὲ τὸ ἐπόμενον ἐξ ἀνάγκης γράφειν κάκεινον καὶ ἀπολογεῖσθαι ἐφ' ἐκάστω τῶν λεγομένων· ἀλλ' εἰδὼς αἰρόμενα σκάνδαλα, ὡς λόγων λόγοις 10 μαχομένων, ἐξ ὧν οὐκ ἔστι διαδιδράσκειν ἢ οὐσαν ἢ δοκοῦσαν κατηγορίαν ἐπὶ παρα|δόσει τῶν μειζόνων τὸν γράφοντα, ἔμενεν ἡρεμῶν καὶ γε τῷ B 416 Ξιφιλίνῳ, ἀνδρὶ γεραρῷ καὶ μεγάλῳ οἰκονόμῳ τῆς ἐκκλησίας ὄντι, καθυπισχνεῖτο μὴ ἂν καὶ γράψαι ποτὲ εἰς ἀντίρρησιν δῆθεν· « Μὴ καὶ δόξωμεν, φησί, τοῖς κειμένοις παρεγχειροῦντες, κἂν εἴ τι λέγοιμεν. Ἐκεῖνοις μὲν 15 δοκοῦσι νεωτερισμῷ τινι ἐπὶ τοῖς ἐκκλησιαστικοῖς ὁμοσε χωρεῖν καὶ ἀνέχειν πειρᾶσθαι, κἂν εἴ τι φαῖεν, κἂν φανερώς καὶ τοῖς κειμένοις προσκρούοιεν δόγμασιν, αὐτάρκης ἀποφυγὴ τὸ ὑπὲρ τῆς ἐκκλησίας δῆθεν ἴστασθαι, καὶ τὴν τῆς ἐργολαβείας πεῖραν ῥᾶον ἐκκλίνοιεν ἂν. Ἡμῖν δέ, κἂν τὰ φανότατα λέγοιμεν, ἀγαπητὸν εἰ μὴ προσεχοίμεθα μόνον, ἀλλὰ καὶ μὴ περιτροπῆς τῶν 20 κειμένων φεύγοιμεν. » Ταῦτ' ἔλεγεν ἐκεῖνος τότε, τὰς τῶν σχιζομένων λαμβάνων ἀνὰ χεῖρας γραφάς, αἷς πολὺ τὸ σαθρὸν ἐχούσαις ἐπὶ πολλοῖς οἷς ἔλεγον ἐβούλετο μὲν ἀντιλέγειν, ἐπείχετο δέ, κἂν εἰς τέλος τὴν πεῖραν οὐ διέδρα· ὅθεν δὴ καὶ πολλοῖς περιπεπτῶκει τοῖς χαλεποῖς. Τότε δ' ἐφ' ἡμέραις τῇ Λαύρᾳ προσκαρτερήσας καὶ καθαρῶς ὑγιάνας, εἰς Κωνσταντινούπολιν 25 ἐπ' ἀνέστρεφε, τῷ Ἰωσήφ μεθ' ἱλαρότητος συνταξάμενος.

| κθ'. Ἔτι τὰ κατὰ τὸν πατριάρχην Ἰωσήφ.

B 417

Οὐκ ἦν δέ τις ἡρεμεῖν ἐντεῦθεν, ὥστε καὶ τὸν Ἰωσήφ ἐκεῖσε καθήμενον ἀναπαύεσθαι, ἀλλ' ὁσημέραι προσφοιτῶντες ἠνώχλουν τὸν ἄνδρα καὶ συχναῖς περιέβαλλον ἀσχολίαις, τὸν αὐτοῦ ζῆλον — καὶ γὰρ κατ' ὀλίγον κατέψυκτο 30 τῇ τῶν τρόπων ἀπλότῃ — ἀναζωπυροῦντες οἶον καὶ πρὸς τὸ θερμότερον

2 ἀποδείξεις : ὑπ- edd. 3 κἂν : εἰ B || ἐρρέθη : ἐρρήθη B edd. || θεληματικόν : θεματικόν AB 4 παραστὰν : παριστὰν Bekk. 9 ἐξ ἀνάγκης om. B 10 ἀλ[λ'] init. fol. om. C 14 καὶ^a om. edd. 15 κειμένοις : κοιμ- C || εἴ : ε edd. 17 κειμένοις : κοιμ- C 19 ἐργολαβείας : -θείας B edd. 20 μὴ καὶ transp. AB edd. || περιτροπῆς : περὶ τροπῆς B edd. 22-23 αἷς πολὺ — ἔλεγον om. B 22 σαθρὸν : δίκαιον A || πολλοῖς : πολλὸ edd. 23 καὶ ante ἐβούλετο add. B || καὶ αὐτὸς ante ἀντιλέγειν add. A || εἰς om. edd. 27 κθ' om. AB || Ἔτι — Ἰωσήφ om. AB 28 καὶ om. A 30 περιέβαλλον : -έβαλλον AB Poss. || κατέψυκτο : κατέψυκτο C 31 τὸ : τὸν Bekk.

2. Quelques années plus tard, Jean Bekkos manquera en effet à sa parole (VI, 23).

3. Cf. ΕΡΗΡΕΜ, vers 10321 : Bonn, p. 414.

simplicité de son caractère. L'homme était en effet à ce point enjoué et mesuré que, lorsque le visitaient par nécessité certains de ceux qui étaient en communion avec l'Église et qu'ils désiraient être bénis, ils n'avaient qu'à s'agenouiller et à demander la bénédiction, et il les faisait aussitôt communier aux charismes de l'Esprit, chose que ceux de son entourage et tous les autres ne pouvaient supporter. C'est pourquoi, ils le visitaient chaque jour pour l'encourager toujours plus à rompre complètement. Quand il apprit la chose, le souverain perdit la grande confiance qu'il avait en lui et lui reprocha aussi l'indulgence qu'il témoignait à beaucoup par suite de dispositions qui manquaient absolument de mesure, car il subissait une injustice : alors que pour sa part il se réjouit avec lui de sa tranquillité, en l'approuvant naturellement, Joseph se comporte en toute bienveillance et familiarité envers des hommes qui sont en grave désaccord avec lui, au point de déchirer le corps de l'Église ; c'est à ces gens-là de le suivre, et non à lui de suivre ces gens, qui sont des ennemis déclarés et qui sont en désaccord sur les questions les plus importantes. L'empereur envoya donc des gens lui défendre de les recevoir, s'il avait à cœur de vivre dans la quiétude. Joseph répondit que, s'il voulait le déporter, lui et les siens, ainsi force lui serait de ne pas recevoir les visiteurs, mais que jusque-là il ne serait pas juste de lui faire grief de recevoir des visiteurs ; il était inévitable en effet que nombre de gens, même des inconnus et pas seulement des connaissances, les fréquentent pour les consoler ; qu'il le déporte donc, si telle est sa volonté, ou qu'il le laisse libre et ne blâme pas un homme irréprochable.

Telle fut la réponse de Joseph ; ce n'est pas qu'il désirât être traité plus mal qu'il ne l'était sur le moment, mais il comptait sur ses bonnes dispositions, tout en mêlant aussi à ses propos pas mal de dureté : après l'avoir dépouillé de sa dignité, il voulait le priver aussi de la consolation des hommes. L'empereur retint de ses paroles tout ce qui devait lui être utile ; comme la future victime exprimait la première un projet que l'empereur lui-même entendait sans doute mettre à exécution, mais dont il se détournait par crainte du patriarche, il considérait que la déportation de cet homme serait très bien vue dès lors que celui-ci en avait le premier fait mention ; il envoie donc le tirer de la Laure et le déporte à Chèlè¹ : c'était une forteresse insulaire au bord du Pont-Euxin, agréable pour le printemps, mais très désagréable pour l'hiver, car le vent du nord arrive sur l'île de face et y souffle un froid piquant. Il exile aussi ici et là quelques moines, qui étaient attachés aussi à Joseph, et les déporte dans les îles.

1. L'empereur le fait conduire de la Laure, c'est-à-dire du monastère de Saint-Michel d'Anaplious (p. 510 n. 2), à la forteresse de Chèlè, sur la mer Noire. C'est dans la même place forte que, d'après le manuscrit C, Jean IV Laskaris fut aveuglé en décembre 1261 ; voir p. 257²², avec la note correspondante.

διεγείροντες. Ἦν γὰρ ὁ ἀνὴρ ἐπὶ τοσοῦτον ἱλαρὸς καὶ μέτριος ὥστε καί, εἴπερ χρεῖα γέγονει τινὰς τῶν τῇ ἐκκλησίᾳ κοινωνούντων προσφοιτᾶν ἐκείνῳ, οἱ δ' ἤθελον εὐλογεῖσθαι, μόνον ἦν ἐκείνους προσπίπτειν καὶ τὴν εὐλογίαν ἐπιζητεῖν, καὶ αὐτὸν εὐθέως κοινωνεῖν ἐκείνοις τῶν χαρισμάτων τοῦ Πνεύματος · ὁ καὶ τοῖς περὶ ἐκεῖνον καὶ λοιποῖς ἄλλοις οὐκ οἰστὸν ἦν. Διὰ τοῦτο 5 καὶ ὁσημέραι προσφοιτῶντες ἀνεθάρρουν πλεον πρὸς τὸ τελῶς σχίζεσθαι. Τοῦτ' ἀκουσθὲν τῷ κρατοῦντι, ὁ δέ, πληροφορίαν τὴν εἰς ἐκεῖνον ἐκείνην ἀφείλ, καὶ τὸ ἐπὶ πολλοῖς συγκεχωρηκὸς ἐκ διαθέσεως οὐ πάνυ μετρίας, ὡς οὐ δίκαια πάσχων, κατεμέμεφετο, εἰ αὐτὸς μὲν συνήδεται οἱ ταῖς ἀναπαύσεσιν, ὡς εἰκὸς προσαποδεχόμενος, ἐκεῖνος δ' ἀνδράσι προσφέρεται εὐμενῶς καὶ 10 οἰκείως πάνυ πολὺ τὸ πρὸς αὐτὸν διεστηκὸς ἔχουσιν, ὥστε καὶ τὸ σῶμα κατατέμνειν τῆς ἐκκλησίας · χρῆναι δ' ἐκείνους αὐτῷ, καὶ μὴ αὐτὸν σφίσι ἐπεσθαι, ἐχθροῖς ἀριδῆλως οὔσι καὶ ἐπὶ τοῖς μεγίστοις διαφορομένοις. B 418 Προῦπεμπε τοῖνυν τοὺς ἀπεροῦντας μὴ δέχεσθαι σφᾶς, ἦν μέλοι οἱ τοῦ καθ' ἡσυχίαν καθῆσθαι. Ἰωσήφ δ' ἀπεκρίνετο, ἦν αὐτὸν τε περιορίζειν ἐθέλοι καὶ 15 τοὺς ἄμφ' αὐτόν, οὕτω καὶ ἀναγκαίως μὴ τοὺς προσιόντας δέχεσθαι, πρότερον δ' οὐ καλῶς ἔχειν κατηγορεῖσθαι, ἦν τινὰς προσιόντας καὶ δέχοιτο · ἀνάγκην γὰρ εἶναι προσφοιτᾶν σφίσι καὶ τῶν ἀγνώτων, μὴ ὅτι γε τῶν γνωρίμων, συχνοὺς εἰς παράκλησιν · ἡ γοῦν περιορίζειν, εἰ θέλοι, ἦ, ἄνετον ἀφέντα, ἀκαταιτιάτω μὴ μέμφεσθαι. 20

Ταῦτα μὲν Ἰωσήφ ἀπεκρίνατο, οὐ τῷ πλεον εἰς κακουχίαν τῶν παρόντων ἐθέλειν, ἀλλὰ πιστεύων τῇ διαθέσει, ἅμα κιρνὰς τοῖς λόγοις καὶ τῆς βαρύτητος οὐκ ὀλίγον, εἰ, τῆς τιμῆς ἐξοστρακίσας, ποιεῖν ἐθέλοι καὶ τῆς ἀπὸ τῶν ἀνθρώπων παρακλήσεως ἔρημον. Ὁ δὲ βασιλεὺς, οἶον ἐκ τῶν λόγων λαβὼν τό οἱ συνοῖσον καί, ὅτι κατῆρξεν ὁ πεισόμενος λέγων οὐ αὐτός, βουλόμενος 25 ἴσως ποιεῖν, κατὰ τὴν πρὸς ἐκεῖνον δυσωπίαν ἀπέσχετο, εὐπρόσωπον οἶον ἐντεῦθεν τὸν περιορισμὸν ἐκείνου θέμενος, ὡς ἐκείνου πρῶτως μνησθέντος, | πέμψας ἐξάγει τε τῆς Λαύρας κἂν τῇ Χηλῇ — φρούριον δ' αὕτη ἐπινησίδιον B 419 πρὸς τοῖς ἄκροις τῆς Εὐξείνου θαλάσσης — περιορίζει, εὐχερεῖ μὲν ἐνεαρίζειν, δυσχερεῖ δὲ πάμπαν διαχειμάζειν, ὡς κατὰ στόμ' ἀπαντῶντος τῇ νήσῳ 30 βορέου καὶ τὴν πικρίαν ἐκπνέοντος τῆς ψυχρότητος. Τινὰς δὲ καὶ τῶν μοναχῶν, οἱ δὴ κάκεινῳ προσέκειντο, ἄλλον μὲν ἀλλαχοῦ ἐξορίζει καὶ νήσοις ταῖς

4-5 Cf. *Romains*, 1, 11 ; *I Corinthiens*, 12, 4, etc.

1 Ἦν init. lin. om. A 2 τινὰς : τινὰ A τινὲ B || κοινωνούντων : κον- C
5 τοῦτο : τοῦ C 8 διαθέσεως : προθέσεως edd. 9 καὶ post εἰ add. C
10 προσαποδεχόμενος : -ον AB 14 ἦν : ἦν A || μέλοι : -ει A 15 ἀπεκρίνετο :
-ατο B edd. || ἐθέλοι : θέλοι B edd. ἐθέλει C 16 αὐτόν : αὐτόν A || μὴ ante
δέχεσθαι transp. B edd. 20 ἀκαταιτιάτω : -ίατον B edd. 21 ἀπεκρίνατο :
-ετο AB 22 τῆς : τοῖς C 23 ἐθέλοι : -ει edd. || ἀπὸ om. A 29 τῆς : τοῦ
AB 32 ταῖς : τοῖς B edd.

de la mer Égée ; quant au moine Job Iasitès, il envoie le déporter sous bonne garde à Kabeia, qui est une forteresse située sur le fleuve Sangaris¹.

30. Comment l'empereur humilia les Génois de la Ville².

Alors donc l'empereur, qui se préparait à conduire une expédition contre l'Orestiad³, décida d'humilier les Génois, poussés par l'arrogance. Précédemment, en effet, les Vénitiens et leur sénat leur étaient de beaucoup supérieurs par la richesse, l'armement et tous les équipements, car ils utilisaient davantage qu'eux la mer et traversaient les océans avec des navires longs⁴, et il leur arrivait aussi de se procurer de plus grands profits que ne s'en procuraient les Génois par le transport et le mouvement des marchandises. Mais du jour où les Génois devinrent, par concession de l'empereur, maîtres du Pont-Euxin, en bénéficiant d'une liberté totale et d'une franchise de taxes⁵, et qu'ils se risquèrent à naviguer même en plein milieu de l'hiver sur des navires d'une longueur réduite, que ces gens appellent tarides⁶, non seulement ils fermèrent aux Romains les voies du commerce maritime, mais ils surpassèrent aussi les Vénitiens en richesses et en équipements. Aussi leur arriva-t-il de traiter avec arrogance non seulement les gens de cette nation, mais les Romains eux-mêmes.

L'empereur avait donc attribué par faveur personnelle à un noble génois nommé Manuel, fils de Zaccaria, les régions montagneuses de Phokaia en Orient, qui contiennent du minerai d'alun et où il s'établit avec son propre monde pour travailler⁷. Après avoir tiré de grands profits de son activité, il voulut obtenir davantage encore de la bienveillance et des bonnes dispositions du souverain à son égard. Il demanda donc qu'il

1. La forteresse de Kabeia (non Kabaia, qui est une transcription erronée de P. Poussines), située sur le Sangarios, n'est pas citée ailleurs. P. WITTEK (*Von der byzantinischen zur türkischen Toponymie*, *Byz.* 10, 1935, p. 28, 36 avec la note 9) a considéré que ce toponyme est à l'origine de Geyve, ville située sur la rive droite du Sangarios, à l'est de Nicée. L'orthographe réelle du toponyme rend encore plus évident le parallélisme entre Kabeia-Geyve et Karia-Geyre qui est à l'origine de l'identification établie par P. Wittek, de même qu'elle explique mieux la transcription qu'en a donnée Ibn Battuta : Kavija (*ibidem*, p. 36). Sur le moine Job Iasitès, voir p. 487 n. 2. Plus haut ont été citées certaines îles de la mer Égée spécialement utilisées comme lieux de réclusion (p. 500 n. 1).

2. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 133¹⁹-137².

3. Sur le sens du mot Orestias, voir p. 142 n. 6. Michel VIII allait partir en expédition contre Constantin Tich, le tsar de Bulgarie. Andrinople servait de base pour ces opérations. La nouvelle guerre contre la Bulgarie est décrite au début du livre VI.

4. Sur les navires longs et rapides et les navires ronds, voir p. 200 n. 1.

5. Par le traité de Nymphée (13 mars 1261), les Génois obtinrent des conditions très avantageuses de navigation aux abords de l'empire byzantin et de commerce dans ses ports, au détriment des Vénitiens. Mention est faite de la mer Noire dans le traité. Voir DÖLGER, *Regesten*², n° 1890 ; GEANAKOPOLOS, *Emperor Michael*, p. 87-91 ; M. BALARD, *La Romanie génoise (XII^e-début du XV^e siècle)*, Gênes-Rome 1978, p. 42-45.

6. Le mot « taride », que Pachymérès emploie une seule fois dans l'Histoire, désigne

κατ' Αἰγαῖον περιορίζει· τὸν δέ γε μοναχὸν Ἰασίτην Ἰῶδ ἐν Καθείᾳ — φρούριον δ' αὕτη πρὸς τῷ Σαγγάρει κείμενον ποταμῷ — ὑπ' ἀσφαλείᾳ πέμψας περιορίζει.

λ'. Ὅπως τοὺς κατὰ τὴν πόλιν Γεννοῦτας ἐταπεινὸς ὁ βασιλεὺς.

Τότε μὲν οὖν καὶ ὁ βασιλεὺς, ἐκστρατεύειν ἐπ' Ὀρεστιάδος παρασκευαζόμενος, τοὺς Γεννοῦτας, παρακινουμένους ἐξ ἀναιδείας, ταπεινοῦν ἠδούλετο. Πρότερον μὲν γὰρ πολλῶ προεῖχον σφῶν Βενετικοὶ καὶ τὸ κατὰ σφῶς συνέδριον πλούτῳ τε καὶ ἄρμασι καὶ παρασκευαῖς ἀπάσαις, ὅτε καὶ τῇ θαλάσῃ προσχρωμένους πλέον ἐκείνων καὶ μακραις ναυσὶ τὰ πελάγη διαπεραιουμένους, καὶ προσκτᾶσθαι πλείονα κέρδη συνέβαινε ὧν οἱ Γεννοῦται προσεκτῶντο πραγματειῶν μετακομίσεσι καὶ κινήσεσιν. Ἐξ ὅτου δὲ τοῦ Εὐξείνου πελάγους ἐγκρατεῖς ἐγένοντο Γεννοῦται, βασιλέως διδόντος, ἐν ἐλευθερίᾳ πάσῃ καὶ ἀτελείᾳ καὶ κατετόλμων αὐτοῦ καὶ μέσου χειμῶνος ἐν συστέλλομέναις κατὰ μῆκος ναυσίν, ἃς ἐκεῖνοι ταρίτας λέγουσι, πλέοντες, μὴ μόνον | Ῥωμαίοις ἀπέκλεισαν τὰς κατὰ θάλασσαν κελύθους καὶ πραγμα- B 420 τείας, ἀλλὰ καὶ τῶν Βενετικῶν πλούτῳ τε καὶ παρασκευαῖς ὑπερέσχον. Διὰ τοῦτο ξυνέβαινε σφίσι καὶ καταλαζονεῦεσθαι μὴ μόνον τῶν τοῦ γένους ἐκείνων, ἀλλὰ καὶ Ῥωμαίων αὐτῶν.

Προσπεφιλοτίμηται μὲν οὖν βασιλεὺς ἰδίως καὶ τινι εὐγενεῖ Γεννοῦτῃ, Μανουήλ λεγομένῳ τοῦ Ζαχαρίου, τὰ τῆς κατ' ἀνατολήν Φωκαίας ὀρεινά, μέταλλον στύψεως ἔχοντα, ἐφ' ὧν δὴ καὶ κατοικήσας συνάμα τῷ ἰδίῳ λαῷ εἰργάζετο. Καὶ πολλὰ τῆς ἐργασίας ἀπονάμενος, καὶ πλέον ἠθέλεν ἔχειν ἐκ τῆς τοῦ κρατοῦντος πρὸς ἐκεῖνον εὐμενείας καὶ διαθέσεως. Ἡξίου γοῦν μὴ

1 Καθείᾳ : Καθαίᾳ edd. 2-3 ὑπ' ἀσφαλείᾳ πέμψας περιορίζει om. B 2 ἀσφαλείᾳ : -ας Poss. -αις Bekk. 4 λ' om. AB || Ὅπως — βασιλεὺς om. AB 6 Γεννοῦτας : Γενούτας B Bekk. || ἠδούλετο : ἐδ- B edd. 10 Γεννοῦται : Γενούται B Poss. Γενούται Bekk. 11 μετακομίσεσι : μετακινήσεσι C || δὲ : γὰρ A 12 Γεννοῦται : γενοῦται B Γενούται edd. || καὶ ante ἐν add. B edd. 13 καὶ om. C || μέσου : μέσον B 19 Γεννοῦτῃ : Γενούτῃ B edd. 21 καὶ om. edd. || συνάμα : σύναμα edd. 22 ἀπονάμενος : ἀπων- A.

ici des navires ronds, utilisés pour le transport des marchandises. L'historien oppose ces navires aux bateaux longs des Vénitiens, qui sont mentionnés plus haut (p 535*). Sur l'ambiguïté du terme, voir M. BALARD, *op. cit.*, p. 559-560.

7. Voir la notice de Manuele Zaccaria dans *PLP*, n° 6494. Sur l'établissement de Manuele Zaccaria à Phokaia (Foga, au nord d'Izmir), voir M. BALARD, *op. cit.*, p. 165-169. Il est probable que la concession ait été faite de manière indivise aux deux Zaccaria, Manuele et Benedetto (*ibidem*, p. 166). Elle doit être placée avant 1268 (*ibidem*, p. 770-771). Ajoutons que, fidèle à ses procédés de composition, Pachymères entend dater l'épisode des pirates génois en insérant ici son récit, mais non fournir des indications chronologiques sur les événements antérieurs (maîtrise maritime des Vénitiens, traité de Nymphée au bénéfice des Génois en 1261, concession particulière à Manuele Zaccaria, interdiction d'exploiter les alunières de Kolónieia). La concession des mines de Phokaia (La Foggia) aux Zaccaria est également signalée par SANUDO (Hopf, p. 146¹¹⁻¹⁵).

ne fût plus permis aux Génois de rapporter du minerai d'alun depuis les régions supérieures à travers le Pont-Euxin, car ils en font un usage considérable pour teindre les étoffes de laine de couleurs différentes, comme on peut le voir¹. L'empereur consentit et donna ses ordres². Cela étant, tant parce qu'ils respectaient l'ordonnance impériale que parce qu'ils avaient cette ultime issue pour rester dans la Ville, les Génois habitant la Ville s'en tinrent à la consigne de remplir les prescriptions. Mais certains autres citoyens de Gênes ne tinrent aucun compte de l'ordonnance, construisirent des bateaux longs en vue de quelque entreprise de piraterie et naviguèrent loin de leur pays sur leurs navires rapides ; puis, après avoir abordé au Bosphore thrace, ils traversèrent le détroit du Pont, sans se soucier et de l'empereur et de leur coutume : il n'y avait pas en effet de navigateur venant de Gênes et abordant à ce détroit qui se dirigeât de l'autre côté avant de venir aux Blachernes faire à l'empereur les acclamations appropriées et se prosterner devant lui³. Alors donc ces gens, négligeant leurs conventions elles-mêmes et profitant d'un vent du sud favorable, s'avancèrent sans se soucier de rien et, après avoir traversé la bouche du Pont, jetèrent l'ancre dans les ports septentrionaux de cette mer. Pendant une certaine durée, ils passèrent leur temps à une vaste piraterie. Plus tard, après avoir pillé un cargo, qui portait une charge considérable d'alun, ils chargèrent en sécurité le tout sur ce navire et descendirent hardiment⁴.

Informé de leur passage, l'empereur prit très mal cette offense et il réfléchissait au moyen de mettre la main sur ses offenseurs, mais la volonté de l'empereur n'était absolument pas ignorée non plus de ces gens. Ils mettaient assurément un soin qui n'était pas laissé au hasard à bien naviguer pour passer à travers le danger qu'ils savaient suspendu sur leur tête par l'action de l'empereur. A ces gens qui naviguaient depuis là-bas apparurent donc les montagnes orientales ; il leur fallait naviguer tantôt avec des vents favorables, tantôt en oblique face à la poussée du vent, de manière que son souffle tombât sur eux ; dans ces cas, un tel souffle

1. L'alun importé de la mer Noire par les Génois provenait de Kolôneia (Şebinkarahisar), au sud-ouest de Trébizonde, où il était habituellement chargé sur les bateaux. Voir M. BALARD, *op. cit.*, p. 773.

2. DÖLGER, *Regesten*³, n° 2016. Le document doit probablement être daté de 1275, car il précède de peu l'épisode des pirates génois, qu'il déclencha et qu'on a proposé, avec de solides arguments, de placer au cours du printemps 1276 ; voir p. 538 n. 3.

3. Les accords byzantino-génois stipulaient que les Génois devaient, à leur arrivée à Constantinople, se rendre au palais des Blachernes pour se prosterner devant l'empereur et l'acclamer ; voir PSEUDO-KODINOS : Verpeaux, p. 235¹⁴-236¹⁴.

4. Les manuscrits AB et C présentent deux versions différentes ; le premier éditeur, qui a mélangé les deux textes, n'a pas aperçu la logique propre à chacun d'eux. La leçon de C, retenue dans cette édition, a été reprise par GRÉGORAS (Bonn, I, p. 134¹⁸, 135⁷). Il est possible que la leçon originale soit celle de AB, corrigée par la suite, peut-être par l'auteur lui-même ; voir l'introduction, p. xxx ; *Tradition manuscrite*, p. 157-159.

ἀνεῖσθαι Γεννουῖταις ἐκ τῶν ἄνω μερῶν διὰ θαλάσσης Εὐξείνου κατάγειν
 στυπτηρίας μέταλλον, ἐπεὶ πολλῇ τινι χρῶνται ταύτη τὰ ἐξ ἐρίων ὑφάσματα
 μαινίνοντες χρώμασι διαφόροις, ὡς ὁρᾶν ἔξεστι. Καὶ ὁ βασιλεὺς κατανεύων
 ἐπέταττεν. Οἱ μὲν οὖν ἐν τῇ πόλει Γεννουῖται, ἅμα μὲν αἰδούμενοι τὴν
 βασιλικὴν πρόσταξιν, ἅμα δὲ καὶ ὡς εἰς τὴν πόλιν τὴν ἐσχάτην ἀπόδασιν ⁵
 ἔχοντες, ἔμενον ἐπὶ τρόπου τοῦ τὰ ἐπεσταλμένα πληροῦν · ἄλλοι δὲ τινες ἐκ
 Γεννοῦας, | παρ' οὐδὲν τὴν πρόσταξιν θέμενοι, ναυπηγησάμενοι μακρὰς ^{B 421}
 ναῦς κατὰ τινα ληστρικὴν πείραν, ταχυναυτοῦντες ἐξέπλεον τῆς σφετέρας
 καὶ δῆ, τῷ Θρακιῳ προσοκείλαντες Βοσπόρῳ, διέπλεον τὰ στενὰ τοῦ
 Πόντου, ἀφροντίστως ἔχοντες καὶ βασιλέως καὶ τοῦ κατὰ σφᾶς συνήθους · ¹⁰
 μὴδὲ γὰρ εἶναι τὸν προσίσχοντα τοῖς ἐνταῦθα ἐκ Γεννοῦας, πρὶν ἂν, πρὸς ταῖς
 Βλαχέρναις γενόμενον, βασιλέα τε εὐφημεῖν τὰ εἰκότα καὶ προσκυνεῖν, ἐτέ-
 ρωθι τρέπεσθαι. Τότε τοίνυν ἐκεῖνοι, καὶ αὐτῶν συνθεσιῶν τῶν κατὰ σφᾶς ἀμε-
 λήσαντες, οὐρίῳ χρησάμενοι τῷ ἐκ τοῦ νότου πνεύματι, ἀνήγοντο ἀφροντίστως
 καί, τὸ στόμα διεκδάντες τὸ τοῦ Πόντου, πρὸς τοῖς βορείοις τῆς θαλάσσης ¹⁵
 λιμέσιν ἐνώρμουν. Κάκεῖνοι μὲν τὰ πολλὰ ἐπὶ χρόνον πειρατεύοντες διετέ-
 λουν. Ὑστερον καὶ φορταγωγοῦσαν ληϊσάμενοι ναῦν, οὐκ ὀλίγον μέρος τοῦ
 φόρτου καὶ στυπτηρίαν ἔχουσαν, ἐν ταύτῃ τὰ πάντα νηησάμενοι κατ' ἀσφά-
 λειαν, θαρρούντως κατέπλεον.

Βασιλεὺς δέ, πυθόμενος τὴν διάβασιν, ἐν δεινῷ τὴν καταφρόνησιν ἐποιεῖτο ²⁰
 καὶ ἐπὶ λογισμῶν ἔστρεφε πῶς ἂν ἐγγένοιτο ἐν χερσὶ τοὺς καταφρόνησαντας
 περισεῖν · ἀλλ' οὐδ' ἐκεῖνοις ἡγνόητο τὸ παράπαν ἢ τοῦ βασιλέως θέλησις.
 Ἀμέλει τοι καὶ διὰ μερίμνης ἐποιοῦντο τῆς οὐ τυχούσης τὸν πλοῦν εὐδοῆσαι
 σφίσι καὶ αὐτοὺς διαδρᾶναι τὸν κίνδυνον, ὃν ἐπυνθάνοντο ἐπηρ|τῆσθαι ^{B 422}
 τούτοις παρὰ βασιλέως. Ὡς γοῦν ἐκεῖθεν πλέουσι τὰ τῆς ἀνατολῆς κατε- ²⁵
 φαίνοντο ὄρη καὶ ἦν αὐτοῖς ποτὲ μὲν ἐξ οὐρίων πλέειν, ποτὲ δὲ καὶ λεχρίους
 πρὸς τὸν ἐμπύπτοντα ἄνεμον, ὅπως ἂν σφίσι ῥέποι τὸ πνεῦμα, ἐν ἄλλοις μὲν

1 Γεννουῖταις : Γενουῖταις B edd. 4 Γεννουῖται : Γενουῖται B Poss. Γενουῖται
 Bekk. || ἅμα : ᾧ C 5 εἰς : ἐς AB om. edd. 7 Γεννοῦας : Γενοῦας B edd. ||
 ναυπηγησάμενοι : -ος C 7-8 μακρὰς ναῦς κατὰ τινα ληστρικὴν πείραν, ταχυναυ-
 τοῦντες : μεῖζω φορτίδα στρογγύλῃν τῶν βαρυφορτηγούσων AB edd. 9 προσοκεί-
 λαντες : προσωκ- A 11 ἐνταῦθα : ἐνταυθοῖ AB edd. || Γεννοῦας : Γενοῦας B
 edd. 12 βασιλέα : -έως B 14 τοῦ om. AB edd. 15 τὸ* om. AB edd. ||
 βορείοις : βορίας B || θαλάσσης : λάσσης ante corr. B 16 ἐνώρμουν : -ων AB edd. ||
 Κάκεῖνοι : κάκεῖναι B 16-19 τὰ πολλὰ ἐπὶ χρόνον πειρατεύοντες διετέλουν. Ὑστερον
 καὶ φορταγωγοῦσαν ληϊσάμενοι ναῦν, οὐκ ὀλίγον μέρος τοῦ φόρτου καὶ στυπτηρίαν
 ἔχουσαν, ἐν ταύτῃ τὰ πάντα νηησάμενοι (νηισάμενοι C ἐνσκευασάμενοι Poss.) κατ'
 ἀσφάλειαν, θαρρούντως (θαρροῦντες edd.) κατέπλεον : τοῖς ἐκεῖθεν ἐφοδίοις τὴν φορτα-
 γωγοῦσαν (φορταγῶσαν ante corr. B) ἐνσκευασάμενοι ναῦν, οὐκ ὀλίγον μέρος τοῦ
 φόρτου καὶ τὴν στυπτηρίαν εἶχον AB 20 καίτοι ante Βασιλεὺς add. B || πυθόμενος :
 πειθ- BC 21 ἐγγένοιτο : -ηται B 23 μερίμνης : φροντίδος AB edd. 24 ἐπηρ-
 τῆσθαι : -εῖσθαι B 26 μὲν ante αὐτοῖς transp. AB Bekk. || λεχρίους : λεγχιρίους A.

suffisait et il était à même de leur procurer une heureuse navigation ; mais lorsqu'ils arrivèrent à la hauteur de Pharos, un seul souffle, estimait-on, devait les servir, celui du vent du nord, non toutefois ce souffle retenu qui glisse mollement et qui enveloppe de calme l'état de l'air, en effleurant seulement les voiles, mais bien celui qu'un marin appellerait tanaïtès¹ : c'est en effet grâce à ce seul vent qu'ils pouvaient lutter, puisqu'ils désespéraient des autres, contre l'embuscade que l'empereur dressait sur leur trajet. Ils attendirent plusieurs jours, lorsqu'à leur grande joie le tanaïtès se leva et souffla magnifiquement, et le souffle d'un vent favorable s'éleva pour le navire ; se fiant à lui, ils stimulèrent leurs propres audaces et, après avoir aussitôt déployé complètement les voiles, ils se laissèrent porter au gré du courant. Confiants dans la force du vent, ils n'en avaient pas moins garni les flancs du navire de peaux de bœuf desséchées² et s'étaient munis d'armes, pour que le navire pût lutter de manière satisfaisante contre le feu et tout projectile et qu'eux-mêmes pussent combattre, si des gens de l'empereur attaquaient.

Informé donc de ces faits, l'empereur fit mander aux Gênois de Péra de dépêcher des gens pour faire obstacle³ ; ceux-ci dépêchèrent de nombreux émissaires leur défendre de naviguer plus avant, mais ils ne purent les persuader. Ils répugnaient d'une part à la résistance, mais, comme ils se préoccupaient de leur seul intérêt pour ce qui était de la bienveillance qu'ils montraient à l'empereur et du châtimement qui menaçait leur nation, ils s'en remirent entièrement à l'empereur. Quant à l'empereur, estimant que ce serait l'offense suprême et l'occasion du plus grand déshonneur, si, après sa capitulation, ils continuaient leur navigation, il rassemble d'une part les bateaux qui se trouvaient dans la Ville, réunit d'autre part, tel un veneur ses chiens, le contingent gasmoule de la Ville et met à leur tête le préposé au vestiariion, Alexis Alyatès⁴. Une fois qu'il eut franchi de son mieux le Bosphore avec les siens⁵, ce dernier

1. Ce vent, qui permettait aux navires de franchir le Bosphore du nord au sud, soufflait du nord-nord-est. Il tient son appellation du fleuve Don (Tanaïs), qui indiquait son origine pour les Byzantins. Il est mentionné également par PROCOPE (*La guerre des Goths*, IV, 4 : Bonn, p. 475¹). Le port de Pharos (ὁ/ῆ Φάρος, selon les cas) était situé près de l'embouchure septentrionale du Bosphore. GRÉGORAS (Bonn, I, p. 134²), qui s'inspire sans doute de Pachymérès dans ce passage, semble identifier Pharos avec Hiéron. Pharos se trouvait effectivement à la hauteur de Hiéron, sur la rive européenne du Bosphore, et tenait son appellation du phare qui éclairait l'entrée septentrionale du détroit.

2. Voir p. 252 n. 1.

3. DÖLGER, *Regesten*³, n° 2020 (après octobre 1275). L'ordre intimé aux Gênois de Péra par Michel VIII, de même que l'ensemble de l'épisode des pirates gênois, peut être daté du printemps 1276. M. BALARD (*op. cit.*, p. 681 : graphique n° 43, 687-688, 776-777) a montré que l'arraisonnement du navire génois causa un grave incident entre les deux puissances et provoqua l'arrêt de l'investissement et du commerce de mai 1276 au début de 1278. En conséquence, les événements rapportés par Pachymérès se placent juste avant mai 1276.

αὐταρκες ἦν τὸ τοιοῦτον καὶ σφίσιν ἀποχρώντως εἶχε πρὸς εὐπλοῖαν, τῇ Φάρῳ δὲ προσίσχουσιν ἐν καὶ μόνον ἐδοκιμάζετο πνεῦμα χρησιμεῦσον, τὸ τοῦ βορρᾶ, πλὴν οὐκ ἀνειμένον καὶ κατερραθυμημένως ἄον, ὥς καὶ εἰς νηγεμίαν ἀμφιδάλλεσθαι τὸ τοῦ ἀέρος κατάστημα ἐκ τοῦ τὰ λαίφη καὶ μόνον ψαίρειν, ἀλλ' ὃν ἄρα καὶ ταναῆτην ὀνομάσειέ τις τῶν ναυτικῶν · τοῦτω γὰρ 5 καὶ μόνῳ εἶχον ἰσχυρίζεσθαι, ἀπηλπικότες τῶν ἄλλων, πρὸς τὸν ἀπὸ τοῦ βασιλέως λόχον ταῖς πορείαις αὐτῶν ἐφίζανοντα. Καὶ γ' ἐφ' ἡμέραις προσδοκῶσιν ἀσμένους σφίσιν ἐπέστη καὶ λαμπρὸς ἔπνει, καὶ ἐξ οὐρίων τὸ πνεῦμα ἴστατο τῇ νηϊ · ὧ δὲ θαρρήσαντες, τὰς τόλμας ἐθάρρυνον τὰς ἰδίας καί, τοὺς φώσσωνας αὐτίκα διαπετάσαντες ὅλους, κατὰ ῥοῦν ἐφέροντο · πίσυνοι μὲν 10 καὶ τῇ τοῦ πνεύματος σφοδρότητι, οὐ μὴν δὲ ἀλλὰ καὶ τὰ πλευρὰ τῆς νηὸς βόαις αὐαῖς ἐξήρτυον καὶ ὄπλοις κατεκοσμοῦντο, ὥς ἀποχρώντως ἀνθεξούσης μὲν πρὸς πῦρ καὶ πᾶν τὸ βαλλόμενον τῆς νεώς, πολεμησόντων δὲ καὶ αὐτῶν, εἴ τινες ἐκ βασιλέως ἐπίθοντο.

Τὰ μὲν οὖν περὶ τούτων ὁ βασιλεὺς πυθόμενος ἀποστέλλων προσέιαττε 15 τοῖς κατὰ τὴν Περαιάν Γεννουίταις πέμπειν τοὺς κωλύοντας · οἱ καί, συχνοὺς B 423 πέμποντες τοὺς ἀπεροῦντας μὴ πλεῖν προσωτέρω, οὐκ εἶχον πείθειν. Οἱ δ' ἀπεστέγουσαν μὲν πρὸς τὴν ἔνστασιν, ὅμως, τὸ ἐφ' ἑαυτῶν προορώμενοι μόνον εἰς τε τὸ πρὸς βασιλέα εὐνοῦν καὶ εἰς τὴν πρὸς τὸ γένος ἐπιστροφὴν, ἡφίουν τὸ πᾶν ἐπ' ἐκείνῳ. Ὁ μέντοι γε βασιλεὺς, ἐσχάτην περιφρόνησιν ἡγησάμενος 20 καὶ γ' εἰς ἀτιμίας μερίζονος λόγον, εἰ καθυφεικότος ἐκπλεύσειαν, ἐπαγείρει μὲν τὰς κατὰ τὴν πόλιν εὐρεθείσας ὀλκάδας, περισυνάγει δὲ καί, καθὼς τις ἐπακτὴρ κύνας, τὸ ἀνὰ τὴν πόλιν Γασμουλικόν, ἐφιστᾷ δὲ τούτοις τὸν βεστιαρίου Ἀλέξιον τὸν Ἀλυάτην. Κάκεϊνος, ἅμα τοῖς περὶ αὐτὸν τὸν Βόσπορον ὥς εἶχε διαπεραιωθεὶς, δεινὰ ἐποίει προστάστων καί, εἰ μὴ 25

10 LEUTSCH, I, p. 267 n° 82; II, p. 73 n° 38, p. 474 n° 59; KARATHANASIS, p. 99-100 nos 207-208. 18-19 Cf. THUCYDIDE, I, 17.

1 σφίσιν : -ι edd. || πρὸς ἀλλήλους post εἶχε add. B 2-3 ἐδοκιμάζετο — βορρᾶ : ἐδοκιμάζε τὸ πνεῦμα τὸ τοῦ βορρᾶ χρησιμεῦσον B 3 κατερραθυμημένως : -ον AB 4 τὸ τοῦ ἀέρος κατάστημα εἰς νηγεμίαν ἀμφιδάλλεσθαι transp. A || ἀμφιδάλλεσθαι : -βάλλεσθαι B 6 εἶχον om. B 7 σφίσι post ἡμέραις add. A 13 τε ante καὶ add. A || καὶ — νεώς om. B 16 τὴν om. B edd. || Γεννουίταις : Γενουίταις B edd. || κωλύοντας : -ύοντας C 19 βασιλέα : -έως B edd. 24 βεστιαρίου : -άριον Bekk. || τὸν¹ om. AB || Ἀλυάτην corr. Poss. : ἀλυάτην A ἀλυάτην BC.

4. Voir la notice d'Alexis Alyatès dans *PLP*, n° 712. Le préposé au vestiaire (ὁ βεστιαρίου ou ὁ ἐπὶ τοῦ βεστιαρίου) occupe le 64^e rang dans la liste de l'appendice à l'*Hexabiblos* publiée par J. Verpeaux dans l'édition du *PSEUDO-KODINOS* (p. 301¹⁴). Sur les Gasmoules, voir p. 252 n. 4.

5. Ainsi, la flotte vogua vers la rive asiatique. Selon GRÉGORAS (Bonn, I, p. 134²¹⁻²²), elle rencontra le navire génois à la hauteur de Hiéron (au nord d'Anadol Kavaği, sur le cap), qui marquait précisément l'entrée dans le Pont-Euxin ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 485 ; ci-dessus, p. 538 n. 1.

leur donna des ordres sévères ; il considérait que le fait pour eux de ne pas vaincre les ennemis équivalait pour lui à être privé de son commandement. C'est pourquoi, ceux qui montaient les navires se rangèrent en bataille, de même que se rangèrent ceux qui étaient sur le rivage, et ils reçurent le cargo qui descendait. Ils attaquèrent, firent cercle alentour et firent œuvre de combattants, mais ils n'obtenaient absolument aucun résultat, car la poussée d'un vent favorable et la hauteur exceptionnelle du navire étaient du plus grand secours à ces gens, et vain restait l'effort de leurs opposants. Ceux-ci attaquaient et s'élançaient à l'attaque, mais ceux qui étaient sur le navire dédaignaient ces gens qui n'arriveraient à rien : en effet, ils avaient beau atteindre continuellement les voiles de leurs traits et y faire de nombreux trous, la force du vent l'emportait, et le navire avançait trop vite pour être arrêté par ceux qui tentaient de faire obstacle en aval ; glissant progressivement, il échappait à ceux qui attaquaient alentour et qui étaient pourtant le nombre face à une poignée de gens.

Présent quelque part à l'extérieur, l'empereur trépignait de colère en voyant ces esquives ; il envoyait d'autres soldats en grand nombre et prodiguait ses encouragements par ses ordres et ses menaces. Mais les efforts étaient vains, et le navire, grâce au vent favorable, échappait aux mains de ces gens qui déployaient tous ces efforts. Comme donc ils étaient dans l'impasse et que l'empereur était dans une anxiété terrible, à l'idée que c'était là moquerie et dérision manifestement, quelqu'un de son entourage avance un conseil qui semble devoir être utile. Le voici : après avoir emprunté aux Catalans leur navire, qui était beaucoup plus grand que les autres, un nombre suffisant de combattants y embarqueraient et ainsi, en larguant les voiles du navire, de manière qu'elles reçoivent en premier le choc du vent, on dresserait un rempart devant les voiles encore déployées des Génois, de sorte que celles-ci soient privées de vent et qu'ainsi sur ce navire qui aurait relâché son élan s'élancent ceux qui étaient sur l'autre navire. Ce conseil ne fut donc pas plus tôt formulé qu'il fut mis à exécution ; après avoir embarqué au plus vite, ils se placent à la poupe du cargo qui gagne le large ; leur navire se trouvait être en effet à proximité et il était facile à amener là où on l'avait prévu. Celui-ci survenant par-devant, les vents qui soufflaient sur le second navire frappent le premier, et le fort gonflement des voiles du navire ennemi se réduisit aussitôt à peu, ce qui provoqua l'immobilisation du navire¹. Les deux navires s'étant donc heurtés, les hommes de l'autre navire sautèrent dans le navire génois et, avec l'aide des bateaux qui se trouvaient en aval, frappèrent avec une extrême ardeur. De la sorte, les uns attaquant ceux-ci et les autres ceux-là, tandis que l'empereur les encour-

1. L'historien n'indique pas la progression des unités. On peut supposer que le navire catalan vint se placer à la poupe du bateau génois, lorsque celui-ci sortit du Bosphore, à la hauteur de Constantinople, et s'engagea dans la Propontide.

τούτους καταγωνίσονται, ἴσον ἐτίθει καὶ τῷ τῆς ἀρχῆς στέρεσθαι. Συνταξά-
μενοι τοιγαροῦν οἱ ἐπὶ τῶν νηῶν, οἱ δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ αἰγιαλοῦ παραταξάμενοι,
τὴν φορτηγὸν κατιοῦσαν ἐδέχοντο. Καὶ οἱ μὲν, προσπίπτοντες καὶ γε
κύκλῳ περιπτυσσόμενοι, μαχητῶν ἔργον ἐπλήρουν, ἀλλ' οὐκ ἦνυσον τὸ
παράπαν · ἥ τε γὰρ ἐξ οὐρίας ὁρμὴ καὶ τὸ ὑπερανεστηκὸς τῆς νεῶς ἐκείνοις 5
ἐς ὅτι μάλιστα ἐδοῆθει, καὶ μάταιος τοῖς ἀνθισταμένοις ἦν ἡ σπουδὴ. Καὶ
οἱ μὲν ἐπεῖχον, ὁρμῶντες ἐφέξειν, οἱ | δ' ἐπὶ τῆς νηὸς κατημέλουν, ὥς B 424
μηδὲν ἀνυσόντων · συχῶν γὰρ ὀϊστευόντων τοὺς φώσσωνας καὶ πολυωποὺς
ποιούντων, τὸ στερεὸν ἐνίκα τοῦ πνεύματος, καὶ προσεχώρει μεῖζον ἢ
ὥστ' ἐπισχεθῆναι τοῖς κάτωθεν ἐμποδίζουσι καί, κατ' ὀλίγον διολισθαίνουσα, 10
διεφύγγανε τοὺς ἐπιτιθεμένους κύκλῳ, πολλοὺς πρὸς ὀλίγους ὄντας.

Ὁ δὲ βασιλεὺς, ἔξω που καθήμενος, ἔσφυζε τὰς ὁρμὰς, ἐνορῶν τὰς
ἀποφυγὰς, καὶ συχοὺς ἔπεμπεν ἄλλους καὶ ἐπεθάρρυνε κελύων καὶ προσα-
πειλούμενος. Αἱ σπουδαὶ δ' ἦσαν ἀνόνητοι, καὶ τῶν σπευδόντων τὰς χεῖρας τῷ
οὐρίῳ τοῦ πνεύματος ἡ ναὺς ἀπεδίδρασκεν. Ὡς γοῦν ἐκεῖνοι μὲν ἐν ἀπόροις 15
ἦσαν, ὁ βασιλεὺς δ' ἐν ἀθυμίᾳ δεινῇ, χλεύην τὸ πρᾶγμα οἰόμενος καὶ ἀντικρυς
γέλωτα, εἰσάγει τις τῶν ἀμφ' αὐτὸν βουλὴν δοκοῦσαν συνοίσειν · ἡ δ' ἦν ·
χρησαμένους παρὰ Κατελάνων τὴν σφῶν ναῦν, μεγίστην τῶν ἄλλων οὖσαν,
ἐπιβῆναι τοὺς αὐτάρκεις πολεμάρχους καὶ οὕτως, ἐπεμβαλόντας τοὺς ἐκείνης
φώσσωνας, τῷ προσαράσσοντι πνεύματι ὥς πρῶτως μετέχοντας, τοὺς 20
τέως ὠργυιαμένους ἐπιτειχίσαι, ὥστε καὶ ἀπνοεῖν καὶ οὕτως τῆς ὁρμῆς
καθυφεῖσαν ἐπ' ἐκείνην ὁρμᾶν τοὺς ἐπὶ θατέρας ὄντας. Τοῦτο γοῦν βουλευ-
θέν, ἅμα τῷ λόγῳ τὸ ἔργον ἡνύετο · καὶ δὴ τὴν ταχίστην ἐμβάντες, ἐκ
πρύμνης γίνονται τῆς καταγομένης · ἔτυχε γὰρ καὶ ἡ ναὺς ἐγγὺς καὶ εὐχερῆς 24
ἦν μετενεχθῆναι πρὸς τὰ προηγούμενα. | Κἀκείνης πεσούσης πρόσθεν, αἱ B 425
τῆς δευτέρας πνοαὶ ἐμπαλοῦσι τῇ προτέρᾳ, καὶ τὸ πολὺ φύσημα τῶν
φωσσῶνων τῆς πολεμίας, εἰς ὀλίγον περιστὰν αὐτίκα, ἀκίνητον τὴν ναῦν
ἐνειργάζετο. Ἐμπιπτουσῶν τοιγαροῦν ἀμφοῖν, ἐκθορόντες ἐκ θατέρας εἰς
ἐκείνην, προσδοηθουσῶν καὶ τῶν κάτωθεν, μεγίσταις προθυμίαις ἔβαλλον.
Καὶ οὕτως ἐπ' αὐτοῖς ἄλλοι καὶ ἐπ' ἐκείνοις ἕτεροι ἐπεμβαίνοντες, τοῦ 30
βασιλέως παραθαρρύνοντος ἔξωθεν, κρατερᾷ μάχῃ, ἐπὶ πολὺ τῆς θαλάσσης

20-21 Cf. ΛΥΚΟΦΡΩΝ, *Alexandre*, 26.

1 ἴσον : ἴσον B edd. || τῷ : τὸ AC 5 ὑπερανεστηκός : ἐπανεστηκός AB || νεῶς :
νηὸς AB edd. 8 πολυωποὺς correxi : πολυοποὺς ABC edd. 9 ἐνίκα corr.
Poss. : αὐτίκα AB ἐνίκα C 13 ἔπεμπεν ἄλλους καὶ ἐπεθάρρυνε : ἔπεμπεν, ἄλλους
ἐπεθάρρυνεν, ἄλλους C edd. 15 τοῦ om. C 16 χλεύην : χλεύειν C 18 Κατε-
λάνων : Καταλάνων edd. || τὴν σφῶν — οὖσαν : τῇ σφῶν νηϊ, μεγίστῃ τῶν ἄλλων οὖση
B edd. 19 ἐπεμβαλόντας : ἐπιβ- C 20 προσαράσσοντι corr. Bekk. : προσαρρά-
σσοντι AC προσαρράσσοντι B Poss. 21 ὠργυιαμένους corr. Poss. : ὠργυιμένους ABC ||
ἐπιτειχίσαι : ἐπιτυχίσαι C || οὕτως : -ω B edd. 26 δευτέρας : βας C || ἐμπαλοῦσι :
ἐμπναλοῦσι C 27 φωσσῶνων : φωσῶνων B || περιστὰν : παριστὰν AB παριστὰν
Poss. 28 ἐκ θατέρας ἐκθορόντες (-οῦντες edd.) transp. B edd. 29 καὶ τῶν
κάτωθεν προσδοηθουσῶν transp. B edd. || ἔβαλλον : ἔβαλον B edd. 31 κρατερᾷ :
κραταιρᾷ B 31-1 ἐπὶ πολὺ τῆς θαλάσσης προελθοῦσαν om. AB.

rageait de l'extérieur, au prix d'un rude combat ils s'emparent du cargo, qui s'était avancé bien avant dans la mer. Ils le font aborder pour le placer dans le port impérial¹, tandis qu'on punit les hommes en les soumettant à de justes châtiments : à nombre d'entre eux on creva les yeux au moyen de vulgaires pointes, en expiation de leur offense envers l'empereur.

Il arrive une autre fois un incident semblable à celui-là, et on en fait un crime aux Gênois. L'un d'entre eux traita en effet un prosélonte² avec dédain et lui dit : « La Ville sera de nouveau aux nôtres » ; pris de zèle, ce dernier frappe le Latin au visage et lui détruit l'œil ; aussitôt l'auteur de la blessure se voit infliger à l'improviste la mort par l'épée. A l'annonce de l'incident, l'empereur fut pris d'indignation et ne cessa de réclamer son rameur. Comme ils ne le rendaient pas, puisqu'il n'était plus, sa colère s'élève subitement contre ces gens, et il ordonne sur-le-champ à Manuel Mouzalôn d'expulser toute cette nation sans retard³. On réunit donc en un instant l'armée, ceux qui étaient dans la Ville et ceux qui vinrent se joindre de l'extérieur. Terribles à voir et plus terribles encore dans l'attaque, ils encerclent les maisons de toutes ces gens ; ils étaient prêts à intervenir, attendant l'ordre de l'empereur. Frappés de terreur et réprimant au mieux leur humeur naturelle, ces gens restèrent stupides devant l'événement ; ils surpassèrent visiblement leurs forces en venant se soumettre dans une humble tenue. Ils eurent recours à la supplication et demandèrent instamment, après s'être attaché la corde au cou, que le souverain fit d'eux ce qu'il voudrait, confessant qu'ils étaient inférieurs à la puissance impériale et, tout en promettant d'obéir, quoi qu'il commandât, qu'ils n'avaient pas non plus d'autre refuge que le pardon de l'empereur. Ramenés ainsi par la peur à plus de modestie, cette foule compacte se rendit aux ordres ; condamnés à verser en amende une masse d'or, ils finissent par apaiser la colère de l'empereur, reconnaissant que celle-ci était bien plus efficace que leur morgue. Et cela se passa ainsi.

1. Le néôrion impérial (sur ce mot, voir p. 468 n. 3) est le port du Kontoskélion, construit par Michel VIII ; voir p. 469²³⁻²⁴, avec la note correspondante. L'activité maritime des Catalans à Constantinople était déjà forte à l'époque, mais aucune concession territoriale ne semble leur avoir été accordée ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 254-255.

2. Sur les prosélontes, voir p. 222 n. 1. Plus bas (p. 543¹⁰), le prosélonte reçoit le même nom dans les manuscrits A et B, mais il est appelé *προσεπέρτης* dans le manuscrit C. Ce mot n'est pas relevé dans les dictionnaires, mais le terme *ἐπέρτης* (rameur) est commun. D'autre part, rien n'indique quel fut l'ordre de succession des deux incidents byzantino-gênois rapportés dans ce chapitre par Pachymérès. On peut

προελθοῦσαν, αἰροῦσι τὴν φορτηγόν. Καὶ ταύτην μὲν πρὸς τῷ βασιλικῷ νεωρίῳ ἱστᾶσι κατὰξαντες, αὐτοὺς δέ, ταῖς ἀξίαις δίκαις ὑποβάλλοντες, ἐτιμώρουν · πολλοῖς δ' ἐκείνων καὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς ἐξώρυττον τοῖς προστυχοῦσι πασσάλοις, ἀντίποινα τῆς πρὸς βασιλέα καταφρονήσεως.

Παρεοικὸς τούτῳ ξυμπίπτει καὶ ἄλλοτε, καὶ τοῖς Γεννοίταις προστρί- 5
βεται ἐγκλημα. Τινὸς γὰρ ἐκείνων ὑπερηφανευσαμένου προσελῶντι καὶ εἰπόντος ὡς ἡ πόλις καὶ πάλιν ἔσται τοῖς ἡμετέροις, ζηλώσας ἐκεῖνος βάλλει κατὰ κόρρης καὶ τὸν ὀφθαλμὸν ἀχρειοῖ τῷ Λατίνῳ, καὶ εὐθὺς τῷ πλήξαντι ὁ διὰ μαχαίρας ἐσχεδιάζετο θάνατος. Τοῦτο μαθὼν, βασιλεὺς δεινὰ ἐποίει καὶ τὸν ἴδιον προσερέτην οὐκ ἀνίει ζητῶν. Ὡς δ' οὐκ ἐδίδουν 10
— οὐδὲ γὰρ ἦν —, εὐθὺς θυμὸς αἵρεται κατ' ἐκείνων, καὶ τῷ Μουζάλωνι Μανουῇ αὐτίκα | προστάσσει τὸ γένος ἐξαναστατοῦν ἅπαν, μηδὲν μελ- B 426
λήσαντα. Συνῆκτο τοίνυν ἐν ἀκαρεῖ τὸ στρατιωτικόν, ὅσον ἦν ἐν τῇ πόλει καὶ ὅσον ἐξωθεν προσεγένετο. Καὶ ἅμα φοβεροὶ μὲν ἰδεῖν, φοβερώτεροι δ' ἐπιθέσθαι, τὰς ἀπάντων οἰκίας κυκλοῦσι καὶ πρὸς τὸ ἐγχειρεῖν ἦσαν, τὴν 15
ἀπὸ τοῦ βασιλέως ἀναμένοντες κέλευσιν. Οἱ δέ, τῷ φοβερῷ ἐκπλαγέντες καὶ καθ' ὅσον οἶόν τε συστειλάντες τὸ ἔμφυτον τοῦ θυμοῦ, ἀπηνεοῦντο πρὸς τὰ πραττόμενα, καὶ τῆς κατὰ σφᾶς ἰσχύος ἀμείνους τῇ ὑποκλίσει καὶ τῷ ταπεινῷ σχήματι κατεφάνησαν · καὶ δὴ πρὸς ἱκεσίας ἐτράποντο καὶ προσε-
λιπάρουν, τῶν ἰδίων τραχήλων ἐκδήσαντες ἑαυτοῦς, ἐς ὃ τι καὶ βούλεται ὁ 20
κρατῶν χρήσασθαι, ὁμολογοῦντες ἦττους εἶναι τῆς βασιλικῆς ἐξουσίας, καὶ ὃ τι προστάσσοι, εὐπειθεῖν ὑπισχνούμενοι, μηδ' ἀναφυγὴν εἶναι σφίσι, πλὴν τὴν ἀπὸ τοῦ βασιλέως συμπάθειαν. Οὕτω ταπεινωθέντες τῷ φόβῳ, πλῆθος ἄθροῦν πρὸς τὸ κελευόμενον ἐνεδίδουν καί, πολλῶν χρυσίῳ προστιμηθέντες, τὴν βασιλικὴν ὀργὴν μόλις καταμαλάττουσι, πολλῶν τῆς σφῶν κορύζης 25
ἐκείνην ἀνυσιμωτέραν γνωρίσαντες. Καὶ ταῦτα μὲν ἐν τούτοις.

1 φορτηγόν : ναῦν B edd. 2 ὑποβάλλοντες : -βάλλοντες B -βαλόντες edd.
3 πολλοῖς : πολλοὺς B 4 ἀντίποινα : ἀντήποινα C || τὸν ante βασιλέα add. B
edd. || καταφρονήσεως : περιφ- B 5 ξυμπίπτει : ἐμπίπτει B || ἄλλοτε : ἄλλο τι
Bekk. || Γεννοίταις : Γενούταις B edd. 8 ἀχρειοῖ : ἀχρεῖοι Bekk. 10 προσερέ-
την : προσελῶντα AB 11 αἵρεται : ἔρεται C 12-13 μελήσαντα corr. Poss. :
μελήσαντα ABC 15 τὸ : τῷ AB edd. 21 καὶ edd. 24 ἄθροῦν :
ἄθρουν edd. || προστιμηθέντες : προτ- B Poss.

supposer qu'ils eurent lieu à peu de distance. Grégoras, qui les présente dans l'ordre inverse, semble néanmoins s'être inspiré de Pachymères.

3. Manuel Mouzalón, dont l'historien n'indique pas la fonction, n'est pas connu par ailleurs.

1. Comment et pour quelles raisons la situation de l'Haimos s'agita à nouveau.

L'agitation de l'Haimos fut pour l'empereur le commencement de nouveaux soucis. En effet, le pacte de Constantin et le traité passés à l'occasion de l'alliance matrimoniale étaient déjà ruinés, Marie poussant son mari à l'hostilité : car, même après qu'ils eurent eu un enfant, Michel, les dispositions concernant Mésembreia étaient différées¹ ; il était clair que l'empereur leur fabriquait des prétextes pour ne pas livrer ce qu'une fois pour toutes il refusait de céder ; d'autre part, le dédain que l'empereur manifestait à Eulogie, la mère de Marie, ravivait aussi sa haine. La cause en était le différend au sujet de ce qui s'était passé dans l'Église : ainsi elle était considérée par le souverain comme une ennemie, car elle ne se séparait pas seulement pour sa part de la communion ecclésiastique, mais elle protégeait et assistait de nombreux dissidents.

Ces renseignements, Marie les apprenait de ceux qui venaient tous les jours vers elle, car ils n'étaient pas peu nombreux les moines qui aimaient à la supplier ; aussi forma-t-elle des desseins effrayants contre son oncle, parce qu'elle exérait l'opération, ainsi qu'elle le déclarait aux suppliants, et qu'elle était indignée aussi de la haine dont sa mère était l'objet de la part de l'empereur². Aussi, faisant montre d'une égale hostilité, elle tente d'entreprendre une affaire trop grande pour les femmes ; elle envoie en effet en Palestine, avec d'autres, Joseph, qu'on appelait aussi Katharos³, à la fois pour éclairer le patriarche d'Ailia sur l'opération réalisée⁴ et pour exciter de son mieux le sultan contre l'empereur, de sorte que ce souverain d'un côté et les Bulgares de l'autre, marchant de conserve, mettent à mal le territoire de l'empereur : l'empereur était en effet honni de la divinité, pour avoir transgressé le culte dû à celle-ci, et rien d'autre ne saurait exciter Dieu contre les hommes comme le fait

1. Voir ci-dessus, V, 3. Sur les mots Haimos et Mésembreia, voir p. 278-279 n. 3 et 4. Les chapitres 1-9 sont consacrés entièrement aux affaires de Bulgarie. Sur leur contenu et la datation des événements, voir *Chronologie*, II, p. 234-242.

2. La mère de Marie Kantakouzèné, Irène-Eulogie Palaiologina, rompit avec l'empereur son frère à propos de l'union avec Rome et prit position contre le tomos de 1273 (p. 487^{r-s}), pour se ranger dans le camp des Joséphites.

3. Le personnage n'est pas connu par ailleurs ; voir *PLP*, n° 10135. Pour la date (probablement 1276), voir *Chronologie*, II, p. 235-236.

4. L'union conclue à Lyon est désignée constamment par des mots génériques :

α'. "Οπως καὶ ἐκ ποίων τῶν αἰτιῶν τὰ κατὰ τὸν Αἴμον καὶ αὖθις παρεκινουῦντο.

Βασιλεῖ δὲ καὶ αὖθις φροντίδων ἤρξε τὰ κατὰ τὸν Αἴμον κινούμενα. Αἱ γὰρ συνθεσαίαι τοῦ Κωνσταντίνου καὶ ἐπὶ τῷ κήδει σπονδαὶ συνεχέοντο ἤδη, 5 τῆς Μαρίας κινούσης τὸν ἄνδρα πρὸς ἔχθραν, ἐφ' οἷς καὶ παιδοποιησαμένων τὸν Μιχαήλ, ἐν ἀναβολαῖς τὰ περὶ τὴν Μεσέμβρειαν ἦσαν · καὶ δῆλος ἦν βασιλεὺς ἐκείνοις πλαττόμενος ἀφορμὰς τοῦ μὴ δίδοναι αὐτῷ καὶ καθάπαξ δίδοναι οὐκ ἦν βουλομένῳ ἐκείνῳ · ἀνερρίπιζε δὲ τὸ μῖσος καὶ ἡ πρὸς βασιλέως τῆς μητρὸς ἐκείνης Εὐλογίας παρόρασις. Τὸ δ' αἷτιον ἡ περὶ τῶν γεγονότων τῇ 10 ἐκκλησίᾳ διαφορά, ὡς καὶ εἰς ἐχθρὰν λογιζέσθαι τῷ κρατοῦντι μὴ ὅπως αὐτὴν σχιζομένην τῆς πρὸς τὴν ἐκκλησίαν κοινωνίας, ἀλλὰ καὶ πολλοὺς τῶν σχιζομένων περιποιοῦσαν καὶ περιθάλλουσιν.

Ταῦθ' ἡ Μαρία πυνθανομένη τῶν ὁσημέραι παρ' αὐτὴν φοιτῶντων — ἦσαν γὰρ καὶ τῶν μοναχῶν οὐκ ὀλίγοι τὴν εἰς ἐκείνην στέρξαντες ἰκε- 15 τεῖαν —, δεινὰ ἐμελέτα κατὰ τοῦ θείου, στυγοῦσα μὲν καὶ τὴν πρᾶξιν, ὡς πρὸς τοὺς ἰκετεύοντας ἔλεγεν, ἐν δεινῷ δὲ ποιουμένη καὶ τὴν τῆς μητρὸς πρὸς βασιλέως ἀπέχθειαν. "Οθεν καὶ πρὸς Ἰσα δεικνῦσα τὸ ἔχθος, πειρᾶται B 428 πρᾶττειν καὶ μεῖζον ἢ κατὰ γυναῖκας · τὸν γὰρ Ἰωσήφ σὺν ἄλλοις, ὃν δὴ καὶ Καθαρόν ὠνόμαζον, πέμπει πρὸς Παλαιστίνην, ἅμα μὲν τῷ τῆς Αἰλίας 20 πατριάρχῃ τὰ πραχθέντα διασαφῆσοντα, ἅμα δὲ καὶ τὸν σουλτάν κατὰ βασιλέως ὡς ἐνὸν ἐκείνῳ παρακινήσοντα, ὥσθ' ἅμα ἐκείνον μὲν ἐνθεν, Βουλγάρους δ' ἐντεῦθεν συνελθόντας τὴν χώραν τοῦ βασιλέως κακοῦν · εἶναι γὰρ καὶ τῷ θείῳ ἀπηχθημένον τὸν βασιλέα, ὡς παραδάντα τὴν πρὸς ἐκεῖνον 25 θρησκείαν, οὐδὲν δ' ἄλλο εἶναι τὸ κινουῖν Θεὸν ἐπ' ἀνθρώπους ἢ τὸ παραβῆναι

1 Συγγραφικῶν ἱστοριῶν ἕκτη : ἱστοριῶν ἕκτη A om. B Γεωργίου τοῦ Παχυμέρη Μιχαήλ Παλαιολόγος. Κεφάλαια τῆς ἕκτης βίβλου Poss. τῆς ἕκτης. Z. Bekk. 2 α' om. AB 2-3 "Οπως — παρεκινουῦντο om. AB 8 καὶ om. C 10 τῇ ante corr. om. B 11 καὶ om. B edd. 12 πρὸς : παρὰ (?) post corr. A 15-16 ἰκετεῖαν : οἱκ- B 18 Ἰσα : Ἰσα edd. 19 γυναῖκας : -α edd. 20 ὠνόμαζον : ὄν- C 21 διασαφῆσοντα : -ονται C 21-22 ἅμα δὲ — παρακινήσοντα om. B 24 πρὸς ἐκεῖνον om. B.

τὰ πραττόμενα/πραχθέντα/πεπραγμένα, τὰ γεγονότα, τὰ συγκείμενα, ἡ πρᾶξις. L'historien désigne Jérusalem par le nom que lui donna au II^e siècle l'empereur Adrien après l'avoir reconstruite (Colonia Aelia Capitolina) et qui est tiré de son nom de famille (Aelius Hadrianus). Pachymérès indique plus loin le nom du patriarche de Jérusalem : il s'appelait Grégoire (p. 547¹¹) ; voir sa notice dans *PLP*, n° 4589.

qu'ils violent la doctrine établie à son endroit depuis l'origine. Les envoyés de Marie parurent donc au patriarche dire la vérité, car il avait été également informé par d'autres des événements ; aussi, avec la seule réserve qu'en y ajoutant ils grossissaient l'affaire, il les traita en vrais ambassadeurs et ne se mêla pas de savoir qui les envoyait ; il croyait au reste qu'Athanase d'Alexandrie et Euthyme d'Antioche, ainsi que leur entourage, faisaient ce qu'en réalité il était le seul à être prié de faire¹.

Pour le sultan, l'ambassade de ces gens était absolument inattendue, vu qu'en aucun autre temps il n'en vint auprès de ceux qui gouvernaient l'Égypte avant lui² ; de plus, comme la nation des Bulgares n'était pas si célèbre qu'on dût l'élever au rang d'État, il suspecta l'ambassade et la renvoya sans mot dire. Quant au sentiment du patriarche Grégoire d'Ailia, il était fondé. En effet, le patriarche d'Antioche s'était déjà rendu à Constantinople, après avoir échappé aux mains du roi d'Arménie : car, par haine du patriarche et volonté de se débarrasser de lui, alors qu'il avait l'homme sous la main, ce prince le livre aux agents qui devaient le conduire là où on le ferait périr sur-le-champ ; ceux-ci s'en saisirent et l'abandonnèrent à un rocher entouré par la mer, désert et dépourvu de tout secours humain. Mais lui, délivré, comme il l'affirmait, par l'intercession du thaumaturge Nicolas, il accourt vers l'empereur, une fois débarqué dans la Ville³. Le patriarche d'Alexandrie, arrivé lui aussi après les événements, ne pouvait défaire ce qui s'était accompli ; mais il se tenait en paix, sa qualité d'étranger l'empêchant de s'occuper de ces questions. En effet, il n'avait pas été convoqué pour cela, mais de lui-même, pour trouver un soulagement aux maux dont il souffrait en vivant chez les infidèles, il se réfugia comme dans un port chez l'empereur ; en présence du fait accompli, il estimait devoir rester tranquille, se gardant absolument de collaborer, mais trouvant inopportun de remettre en question l'état de fait⁴.

2. Comment Marie trompa Svetoslav.

Mais Marie, qui avait couronné son fils Michel en dépit de son jeune âge, l'élevait et l'éduquait en empereur, faisant acclamer l'enfant après ses parents. Comme elle suspectait fort Svetoslav, qui était despote, elle se

1. Athanase II d'Alexandrie (*PLP*, n° 413) et Euthyme d'Antioche (*PLP*, n° 6267) ont été cités plus haut (p. 407¹⁶⁻¹⁷ pour le premier, p. 339¹⁶ et 355⁸ pour le second).

2. Il s'agit du sultan Baybars (1260-1277) ; voir p. 234 n. 3.

3. On ignore à quelles dates précises et à combien de reprises Euthyme d'Antioche se rendit à Constantinople, où il se trouvait en 1265, au moment de la déposition du patriarche Arsène (IV, 3 et 9) ; voir p. 339 n. 4. Selon ABU'L FARADJ (Wallis Budge, p. 445 et 449), il participa à l'ambassade qui conduisit Marie Palaiologina à Abaka en 1265 et se réfugia à Constantinople en 1272, chassé par le roi de Cilicie (Petite Arménie), Léon III (1270-1289). Il se trouvait ainsi à Constantinople, lorsque commencèrent les tractations avec Rome.

σφᾶς τὴν πρὸς ἐκεῖνον νομιζομένην δόξαν ἀρχῆθεν. Τῷ μὲν οὖν πατριάρχῃ οἱ παρὰ τῆς Μαρίας πεμφθέντες πιστὰ λέγειν ἐδόκουν, καὶ παρ' ἄλλων μαθόντι τὰ γεγονότα · ὅθεν καὶ παρὰ μόνον τὸ μεγεθύνειν προστιθέντας τὸ πρῶγμα, ἀληθινούς πρέσβεις εἶχε καὶ οὐκ ἐπολυπραγμόνει τὸν πέμψαντα, ἐπίστευε δὲ τοὺς περὶ τὸν Ἀλεξανδρείας Ἀθανάσιον καὶ γε τὸν Ἀντιοχείας 5 Εὐθύμιον ἐκεῖνο πράττειν ὃ καὶ μόνος ἡξιούτο ποιεῖν.

Τῷ δέ γε σουλτάν παρ' ἐλπισμὸν ἦν πάντα ἡ ἐκεῖνων πρεσβεῖα, ὡς μηδέποτε ἄλλοτε γενομένη τοῖς πρὸ αὐτοῦ τῆς Αἰγύπτου ἄρχουσι · προσέτι δὲ καὶ τὸ ἔθνος τῶν Βουλγάρων μὴ περιφανὲς ὄν ὥστε καὶ εἰς ἀρχὴν ἀνάγεσθαι, ἐν 9 ὑπονοίαις τὴν | πρεσβεῖαν ἐποίει καὶ σιγῇ ἀπέπεμπε. Τὸ μέντοι γε B 429 δοκοῦν τῷ τῆς Αἰλίας πατριαρχεῦντι Γρηγορίῳ καὶ λίαν ἀληθινὸν ἦν. Ὁ γὰρ Ἀντιοχείας καὶ προεπεδήμησε τῇ Κωνσταντίνου, ῥυσθεὶς τῶν τοῦ ῥηγὸς Ἀρμενίας χειρῶν · ἐκεῖνος γάρ, ἔχθος τῷ πατριάρχῃ τηρῶν καὶ θέλων ἐκποδῶν ποιῆσαι, ἐπεὶ ἀνὰ χεῖρας εἶχε τὸν ἄνδρα, ἐκδίδωσι τοῖς ἀπάξουσιν ἧ δὴ καὶ ἀπολλύναι ἐκ τοῦ παραχρῆμα ξυμβαίῃ · καὶ οἱ λαβόντες 15 ἀμφιάλῳ κατεπίστευον πέτρα, ἐρήμῳ οὕσῃ καὶ ἀπανθρώπῳ τὰ ἐς παράκλησιν. Ἀλλ' ἐκεῖνος, ῥυσθεὶς, ὡς ἔλεγε, ταῖς θαυματουργοῦ Νικολάου ἐπιστάσις, βασιλεῖ προστρέχει, καταχθεὶς εἰς πόλιν. Ὁ δέ γ' Ἀλεξανδρείας, καὶ αὐτὸς ὕστερος τῶν παραχθέντων γεγονώς, ἀναλύειν μὲν οὐκ εἶχε τὸ γεγονός, ὅμως δ' εἰρήνευεν, ἐμποδῶν ἔχων τὴν ξενιτείαν τοῦ ταῦτα ζητεῖν. Οὐ γὰρ προσκέ- 20 κλητο ἐπὶ τούτῳ, ἀλλ' αὐτὸς κατὰ παραμυθίαν ὦν ἔπασχε λυπηρῶν, ἐν τοῖς ἀθέοις διάγων, ὡς ἐπὶ λιμένα εἰς τὸν βασιλέα κατέφευγε καὶ, ἐπιτετελεσμένοις ἐπιστάς, ἔκρινε δεῖν ἡσυχάζειν, τοῦ μὲν συμπρᾶξαι παμπληθὲς ἀπέχων, τὸ δ' ἀνακινεῖν καθεστῶτα ἡγούμενος ἄκαιρον.

β'. Ὅπως ἡ Μαρία κατεσοφίσατο τὸν Ὁσφεντίσθλαβον.

25

Ἡ μέντοι γε Μαρία, Μιχαὴλ τὸν παῖδα καὶ παρὰ τὴν ἡλικίαν στέψασα, βασιλικῶς ἔτρεφε καὶ ἀνῆγε, τὴν εὐφημίαν μετὰ | πατέρας τῷ παιδί παρὲ- B 430 χουσα. Ὑπόπτως δὲ τῷ Ὁσφεντίσθλάβῳ καὶ λίαν ἔχουσα, δεσπότη γε ὄντι,

2 καὶ παρ' ἄλλων init. lin. iter. C 5 τοὺς corr. Bekk. : τοῖς ABC Poss. || γε om. A 7 μηδέποτε : μηδέ ποτ' edd. 8 πρὸ αὐτοῦ τῆς mg. suppl. A || τῆς : τοῖς B Poss. 9 μὴ om. B || ὄν : ὄν C 10 ὑπονοίαις : ὑπονίαις B || ἐποίει : ἐποίησε C || Τὸ : τῷ C 14 ἐκδίδωσι : ἐκδίδουσι C 15 ἀπολλύναι correxi : ἀπολύναι AB edd. ἀπολύναι C || οἱ : οἱ ABC edd. 16 ἀμφιάλῳ : ἀγχιιάλῳ B || ἐς : εἰς edd. 17 τοῦ ante θαυματουργοῦ add. Bekk. 18 καταχθεὶς : καταραχθεὶς AB || γ' : γε edd. 20-21 προσκέκλητο : προσεκέκλητο A προσέκληται C 21 ἔπασχε : -εν edd. 22 εἰς addidi 23 παμπληθὲς : παντελῶς C edd. 25 β' om. AB || Ὅπως — Ὁσφεντίσθλαβον om. AB || Ὁσφεντίσθλαβον : Σφ- C edd. 26 π[αῖδα] init. lin. om. A 28 Ὁσφεντίσθλάβῳ : Σφ- AB edd.

4. L'historien place l'arrivée d'Athanase II d'Alexandrie après la conclusion de l'union de Lyon, c'est-à-dire probablement en 1275 ; voir A. FAILLER, *Le séjour* d'Athanase II d'Alexandrie à Constantinople, *REB* 35, 1977, p. 46-47

le gagne par ruse¹ ; en effet, la maladie de Constantin l'amena à monter une telle machination, dans la crainte qu'elle éprouvait pour son enfant. Elle dépêcha donc des envoyés et, en jurant qu'elle ne tramait rien contre lui, elle persuade Svetoslav de venir auprès d'elle. Confiant dans les serments, il se rendit à Tirnovo et consentit à se faire adopter, malgré son âge avancé. Et de fait il fut adopté par Marie à l'église de manière éclatante : en effet, après les intercessions du prêtre² et l'illumination qui les accompagne, elle entrouvrit son manteau et les plaça tous deux, Michel et Svetoslav, contre ses bras de part et d'autre ; un pacte fut conclu, et Svetoslav fut renvoyé chez lui, après avoir été proclamé, avec Michel, fils de l'impératrice des Bulgares. Il ne s'était pas encore passé beaucoup de temps sur cette adoption lorsque la prétendue mère fait assassiner par ruse celui qui avait ajouté foi à l'adoption. Mais la Justice ne resta pas indifférente, comme elle le fait dans la plupart des cas ; au contraire, elle suscite l'homme qui allait demander compte du sang de celui qui avait été tué injustement. Mais le discours exige qu'on reprenne de plus haut le fil du récit.

3. Les débuts de Lachanas ; comment il tua Constantin³.

Il y avait là un paysan gagé pour garder les porcs et nommé Kordokoubas, ce que la langue grecque interprète comme lachanon, et c'est de là qu'il prend le nom de Lachanas⁴. Tout au soin de ses cochons, cet homme se négligeait lui-même, ne s'embarrassant ni de nourriture ni de vêtement ; subsistant uniquement de pain et d'herbes sauvages, il vivait sans superfluité et sans recherche ; aux yeux de ses compagnons, qui étaient tout semblables à lui et avec qui il s'entretenait souvent, il manifestait certains grands rêves qu'il faisait le concernant. Ceux-ci n'en riaient pas moins qu'ils n'y croyaient. Il s'ensuivit que cet homme, exalté par ces espoirs venus je ne sais d'où, avait les yeux fixés sur lui-même ; il adressait des prières à Dieu, conformément à son état, car où aurait-il eu contact avec les paroles divines, ne fût-ce qu'en intention, lui qui, au milieu des champs, n'avait absolument pas d'autre éducation que celle des porcs qu'il paissait et qui était sans recherche ? Restant donc la plupart du temps pensif et ne mettant rien au-dessus de la constitution d'un empire, il exposait souvent les mêmes choses à ces paysans et porchers, parlant de certaines apparitions de saints et d'incitations qu'il

1. Maître de Vidin, à l'ouest de la Bulgarie, Svetoslav avait été l'allié de Michel VIII, qui lui avait donné pour femme en 1261 une Laskarina, sœur de Jean IV Laskaris (ci-dessus, p. 243²⁰⁻²¹, avec la note correspondante) ; voir *Chronologie*, II, p. 236 ; FERJANČIĆ, *Despoti*, p. 142-144.

2. Par ce mot (voir p. 38 n. 2), l'historien indique le patriarche de Tirnovo, ainsi que l'a compris le rédacteur de la version abrégée : μεσιτεύοντος καὶ τοῦ ἐκείσε ἀρχιερέως. L'Église de Tirnovo était devenue autocéphale en 1235 ; voir LAURENT, *Regestes*, n° 1282 (synode de Lampsakos).

3. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 130¹⁶-131¹².

ὑποποιεῖται δολίως ἐκεῖνον · τὰ γὰρ τοῦ Κωνσταντίνου ἀσθενῶς ἔχοντος ἐποίει τοιαῦτα κατασκευάζειν, περὶ τῷ παιδί δειλιῶσαν. Πέμψασα γοῦν, ὄρκοις τοῦ μὴ ἐπιβουλεύσαι οἱ, πείθει παραγενέσθαι τὸν Ὀσφεντίσθλαδον παρ' αὐτήν. Ὁ δέ, τοῖς ὄρκοις θαρρήσας, εἰς Τέρνοδον ἦκε καὶ ἤδη παρηδηκότα υἱοποιεῖσθαι ἤξιου. Καὶ δὴ ἐπ' ἐκκλησίας περιφανῶς τῇ Μαρίας 5 ἐκεῖνος υἱοπεποίητο · μετὰ γὰρ τὰς τοῦ ἱερέως ἐντευξεις καὶ τὰ ἐπ' αὐταῖς φῶτα, διασχοῦσα τὸν ἐπενδύτην, ἄμφω Μιχαὴλ καὶ Ὀσφεντίσθλαδον παρ' ἐκάτερα τῶν αὐτῆς ἀγκαλῶν ἐτίθει · καὶ συνθεσῶν γενομένων, ἀπελύετο ἐπ' οἴκου υἱὸς κεκλημένος τῆς τῶν Βουλγάρων δεσποίνης μετὰ Μιχαὴλ Ὀσφεντίσθλαδος. Οὕτω πολὺς χρόνος τὴν υἱοποιίαν παρεμέτρει, καὶ δολιευσαμένη 10 κτείνει ἡ δῆθεν μήτηρ τὸν υἱοποιεῖσθαι πιστεύσαντα. Ἀλλ' ἡ Δίκη οὐχ ὥσπερ ἔθος αὐτῇ τὰ πολλὰ κατημέλει, ἀλλ' ἀνιστᾷ τὸν ἐκζητήσοντα τὸ αἶμα τοῦ ἀδίκως πεφονευμένου. Καὶ ὁ λόγος ἄνωθεν βούλεται μετελθεῖν τὰ τῆς διηγήσεως.

γ'. Τὰ κατὰ τὸν Λαχανᾶν ἀρχῆθεν καὶ ὅπως τὸν Κωνσταντῖνον πεφόνευκεν. 15 Ἦν ἀγρότης ἐκεῖσε μισθοῦ βόσκων χοίρους, Κορδόκουβας κεκλημένος · τὸ δ' ὄνομα ἡ Ἑλλήνων γλῶσσα εἰς λάχανον | ἐκλαμβάνει, καὶ Λαχανᾶς B 431 ἐντεῦθεν φημίζεται. Οὗτος, τῶν χοίρων ἐπιμελῶς ἔχων, ἑαυτοῦ κατημέλει, οὐτ' ἐπὶ τροφαῖς οὐτ' ἐπ' ἐνδύμασιν ἀσχολούμενος, μόνῳ δ' ἄρτῳ ἀποζῶν καὶ ἀγρίοις λαχάνοις, ἀπερίττως εἶχε καὶ ἀφελῶς καὶ πρὸς τοὺς ἐταίρους, 20 καὶ αὐτοὺς κατ' ἐκεῖνον ὄντας, οἷς διεξῆει πολλάκις, δῆλος ἦν περὶ ἑαυτοῦ μεγάλα τινὰ φανταζόμενος. Οἱ δὲ οὐχ ἤττον κατεγέλων ἢ μὴν ἐπίστευον. Ἐντεῦθεν ἐκεῖνος, τοιαύταις οὐκ οἶδ' ὁπόθεν ἐλπίσι μετεωρίσας, τὸν νοῦν ἑαυτῷ προσείχε καὶ εὐχὰς ἀπεδίδου Θεῷ, ὥς ἔχων ἔτυχε · ποῦ γὰρ ἐκεῖνῳ μετὸν καὶ θείων λογίων, κἂν ἐπὶ νοῦν, ἐν τοῖς ἀγροῖς ὅσα καὶ τοῖς παρ' 25 αὐτοῦ βοσκομένοις χοίροις τὸ παράπαν ἐκδεδιγτημένῳ καὶ ἀφελῶς ἔχοντι ; Σύννοους οὖν τὰ πολλὰ διάγων καὶ οὐδὲν προὔργου τιθέμενος τῆς πρὸς ἀρχὴν τινα καταστάσεως, πολλάκις τὰ αὐτὰ διεξῆει τοῖς ἀγρόταις ἐκείνοις καὶ συφορβοῖς, ἀγίων τινὰς ἐντυχίας λέγων καὶ παρακινήσεις τὰς παρ' ἐκείνων

12-13 Cf. *Luc*, 11, 50, etc.

1 δὲ post ὑποποιεῖται add. B edd. || ἔχοντος om. AB 2 δειλιῶσαν : -α C Poss. 3 τοῦ om. edd. || Ὀσφεντίσθλαδον : Σφ- AB edd. 4 Τέρνοδον : τρίνοδον AB 7 τὸν : τὴν AB || Ὀσφεντίσθλαδον : Σφ- AB edd. 8 ἐκάτερα : ἐκάτερον B 9-10 Ὀσφεντίσθλαδος : ὁ Σφ- AB edd. 13 βούλεται : βούλετε ante corr. B 15 γ' om. AB || Τὰ — πεφόνευκεν om. AB 17 καὶ init. lin. om. A 20 ἀφελῶς : ἀσφαλῶς A 21-22 περὶ ἑαυτοῦ μεγάλα τινὰ : μεγάλα περὶ ἑαυτοῦ B edd. 25 ὅσα : ἴσα Bekk. 25-26 τοῖς ... βοσκομένοις χοίροις : τοὺς ... βοσκομένους χοίρους AB 26 αὐτοῦ : αὐτῷ A || τὸ : τῷ A.

4. Le mot Kordokoubas, conservé par les trois manuscrits sources de l'Histoire, est sans rapport avec le grec Lachanas. Il faut sans doute corriger en Bordokoubas, que l'erreur provienne de l'auteur ou du copiste (passage de β à κ). Bordokoubas signifie effectivement laitue (λάχανον) ; voir MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, II, p. 177 ; ZLATARSKI, *Istorija*, p. 544 n. 1. Sur la carrière de Lachanas, voir ZLATARSKI, *Istorija*, p. 544-575 ; *PLP*, n° 14609.

recevait d'eux et qui l'invitaient à se soulever et à prendre le gouvernement de la nation. Comme il le répétait souvent, on le crut. Et voici que déjà ils s'attachaient à lui autrement qu'il n'y paraissait : c'est qu'il donnait comme proche le jour fixé pour le soulèvement. Un jour donc, il déclara avoir reçu le signal de l'attaque ; aussitôt, il les attire à son service, et ils le suivent dans l'espoir d'accomplir quelque grande action. Ils s'en vont donc à travers le pays et acclament le nom du porcher, vu que le signal pour prendre le pouvoir lui était venu de Dieu. Sitôt qu'ils parlaient, ils persuadaient et ils s'adjoignaient chaque jour un grand nombre de gens. Il changea sa tenue en une autre plus décente, endossa une robe et se ceignit d'une épée, monta à cheval et se lança audacieusement dans des entreprises qui le dépassaient.

Constantin avait donc le corps malade ; en effet, comme il avait la jambe cassée, il était immobilisé et, en quelque endroit qu'il dût se rendre, il se faisait porter sur un char comme un fardeau inerte¹. Aussi beaucoup le méprisaient, surtout les Tatars, ses voisins, qui se livraient chaque jour à des incursions et transformaient en vraie proie de Mysiens² les biens des Mysiens. S'étant donc heurté à une colonne de Tatars, Lachanas fond sur eux avec ceux qu'il entraînait et l'emporte de haute lutte ; il en fut à nouveau de même pour une autre colonne ; il se trouva ainsi dans une position des plus avantageuses au bout de peu de jours. Des contrées entières se ralliaient donc à lui et mettaient en lui un grand et ferme espoir de réussite, et Lachanas acquit partout une forte renommée. Il ne se passait pas en effet de jour qu'il ne comptât plus d'adhérents que précédemment et qu'il n'accomplît des exploits dans ses attaques. La chose troubla Constantin à l'extrême ; annoncée alors qu'on ne s'y attendait pas, elle trouble aussi l'empereur en personne. On pensait en effet que l'événement, survenu ainsi hors de toute estimation, ne serait pas survenu si ce n'est en vue de très grands événements. Inquiet seulement de la situation du Zygos³, Constantin reporta donc son esprit sur ce phénomène inattendu et tel que non seulement lui-même, mais personne d'autre non plus n'aurait jamais imaginé. Quant à l'empereur, désireux d'une part d'y consolider la situation et bouleversé d'autre part devant cette nouvelle, il se hâta de prendre les devants et de fortifier les frontières ; il partit de Constantinople et se lança à toute bride vers l'Orestiadé. Mais, parti en hiver et marchant sur la glace, il est victime d'un accident des plus funestes⁴ : en effet, le cheval, qui avançait sur la glace, s'y

1. Constantin Tich avait cette infirmité depuis de nombreuses années : déjà en 1264 il se faisait porter dans cet appareil, lorsque, soutenu par les Tatars de Kiptak, il vint attaquer Michel VIII en Thrace (ci-dessus, p. 305²³⁻²⁵).

2. Sur le sens de l'expression, voir p. 88 n. 1. Pour souligner la métaphore, Pachymérès donne ensuite leur nom antique de Mysoi aux Bulgares, qu'il appelle constamment, avec cette unique exception, Boulgaroi dans l'Histoire.

3. Le Zygos, ou plus précisément le Zygos extérieur de l'Haimos, est la région

εἰς ὃ κινηθῆναι καὶ ἔθουος ἄρξαι. Ταῦτα πολλάκις διεξιὼν ἐπιστεύετο. Καὶ ἤδη ἄλλως προσεῖχον αὐτῷ ἢ ὡς ἐδόκει · τὴν γὰρ προθεσμίαν ἐγγὺς ἐδήλου τοῦ κινηθῆναι. Μῖα's οὖν τὸ τῆς ὁρμῆς σύνθημα λέγων λαβεῖν, | αὐτίκ' B 432 ἐκείνους ἐφέλκεται πρὸς τὴν ἑαυτοῦ θεραπείαν, κάκειν' ἔπονται, ὡς μέγα τι ἐλπίζοντες πράξειν. Ἀπέρχονται γοῦν εἰς χώραν καὶ τὸ τοῦ συφορβοῦ κηρύτ- 5 τουσιν ὄνομα, ὡς θεόθεν ἦκε οἱ τοῦ ἄρξαι σύνθημα. Καὶ ἅμα λέγοντες ἔπειθον καὶ προσεπετίθεντο πλείους ἐκάστης. Κάκεινος πρὸς τὸ εὐστατέστερον μετεβάλλετο, ἀμπεχόνην τ' ἐνεδιδύσκετο καὶ σπάθην περιεζώννυτο, ἵππου τ' ἐπέβαινε καὶ ἀνεθάρρει πρὸς ἔργα μεῖζω ἢ κατ' αὐτόν.

Τοῦ γοῦν Κωνσταντίνου ἀσθενῶς τοῦ σώματος ἔχοντος — τὸ γὰρ σκέλος 10 κατεαγὸς ἔχων, ἀκίνητος ἦν, κἄν που καὶ ἀπελθεῖν ἔδει, ἐφ' ἡμᾶς ἐφέρετο φόρτος κενός —, πολλοὶ κατωλιγώρουν, καὶ μᾶλλον οἱ πρόσοικοι Τόχαροι, ἐκδρομὰς ἐκάστης ποιοῦντες καὶ Μυσῶν ὄντως λείαν τὰ Μυσῶν τιθέντες. Φάλαγγι γοῦν Τοχάρων προσκρούσας, ὁ Λαχανᾶς ἐμπίπτει σφίσι μεθ' ὧν ἐπεφέρετο καὶ κατὰ κράτος νικᾷ καὶ αὖθις ἄλλη καὶ οὕτως πρὸς τὸ μεγαλειό- 15 τερον ἐπ' οὐ πολλαῖς ἡμέραις καθίστατο. Χῶραι τοίνυν προσετίθεντό οἱ καὶ ἐπ' αὐτῷ πολὺν τὸν τοῦ εὖ πράξειν ἐλπισμὸν ἀραρότως εἶχον, καὶ ὁ Λαχανᾶς πολὺς ἦν φημιζόμενος πανταχοῦ · οὐδὲ γὰρ ἡμέρα ἐφίστατο καθ' ἣν οὐ πλείους τῶν προτέρων εἶχε καὶ ἡνδραγάθει προσβάλλων. Τοῦτο ἐθορύδησε μὲν καὶ 19 τὸν Κωνσταντῖνον τὰ πλεῖστα, ἀγγελθὲν δὲ παρὰ | δόξαν καὶ αὐτὸν θορυβεῖ B 433 βασιλέα · τὸ γὰρ οὕτως ἐπελθὼν παρ' ἁλίαν οὐκ ἂν ἐπελθεῖν εἰ μὴ ἐπὶ μεγίστοις τισὶν ὦντο. Ὁ μὲν οὖν Κωνσταντῖνος, μόνον ταραξάς τὰ κατὰ τὸν Ζυγόν, μετήνεγκε τὸν νοῦν πρὸς τὸ ἀπροσδοκῆτως φανέν καὶ ὡς οὐκ ἂν μὴ ὅτι γ' οὗτος, ἀλλ' οὐδ' ἄλλος τις ᾤκηθη ποτέ. Ὁ δὲ βασιλεὺς, τοῦτο μὲν καὶ τᾶκεῖ καταστῆσαι θέλων, τοῦτο δὲ καὶ πρὸς τὰ ἀκουσθέντα διαταραχθεῖς, 25 προλαβεῖν ἡπείγετο καὶ τὰς ἄκρας κατοχυροῦν · καὶ δὴ ἐξελθὼν τῆς Κωνσταντίνου, ἐπ' Ὁρεστιάδος ἡλαυνεν ὀλῶ ρυτῆρι. Χειμῶνος δ' ἐξελθὼν καὶ πάγοις ἐπιών, πᾶσχει τι καὶ τῶν ἀνηκέστων · συμποδίζεται γὰρ ὁ ἵππος ἐπὶ πάγων βαίνων τῷ βασιλεῖ, καὶ συμπεσὼν ἐκείνῳ ὁ ἐποχούμενος πτώμα

13 LEUTSCH, I, p. 122 n° 15; II, p. 38 n° 16, p. 538 n° 83, p. 762 n° 28; KARATHANASIS, p. 43 n° 56. 27 LEUTSCH, II, p. 557 n° 63.

7 εὐστατέστερον : εὐστολότερον A εὐτελέστερον B 8 ἐνεδιδύσκετο : ἐνδιδύσκετο C 9 τ' : τε A || ἀνεθάρρει : ἐθ- B edd. 11 κἄν που : καμάτου B || ἐφέρετο om. C 15 οὕτως : -ω B edd. 16 ἐπ' οὐ : ἐπὶ A 18 οὐδὲ : οὐ C || οὐ : ὅν dubie B οἱ Poss. 23 μετήνεγκε : κατή- C 24 ᾤκηθη : ὤθη C 29 πάγων : πάγον A || ἐκείνῳ ὁ ἐποχούμενος om. B.

frontalière de la Bulgarie, sur les contreforts méridionaux des Balkans; voir p. 258 n. 3 et p. 278 n. 3.

4. La scène doit être placée au cours de l'hiver 1277-1278; voir *Chronologie*, II, p. 237. Michel VIII se rendit à Andrinople, qui servait de base d'opérations contre la Bulgarie; les hostilités avaient commencé au cours des années précédentes, puisque Pachymères signale plus haut que, probablement en 1276, Michel VIII s'apprêtait à partir pour Andrinople, lorsque l'affaire des pirates génois le retint dans la Ville (p. 535^{a-c}). Sur l'emploi du mot Orestias, voir p. 142 n. 6.

empêtre avec l'empereur ; le cavalier, en tombant avec lui dans une chute terrible, s'écorche les mains et le visage si durement que tout le temps de la campagne ne fut même pas suffisant pour effacer les blessures, mais qu'à son retour il restait encore à l'empereur des traces de ses contusions.

Aussitôt donc que le souverain atteignit Andrinople, on annonce l'assassinat de Constantin. En effet, Lachanas gagnait chaque jour en puissance, et beaucoup se ralliaient à lui en méprisant leur empereur, tandis que Svetoslav se trouvait déjà écarté, après avoir bénéficié des ruses de Marie ; quant aux proches de Constantin, les uns avaient quitté le monde, exécutés par les fourberies de Marie, tandis que, de tous ceux qui survivaient, les uns étaient soupçonnés par ces gens de sentiments hostiles, d'autres étaient vraiment hostiles. Et c'est ainsi que Constantin, laissé seul ou avec peu de monde, se lance à la poursuite de celui qui déjà le méprisait aussi. Après avoir rangé ses troupes en ordre de bataille, il se fit porter sur un chariot, mais ceux en qui il se confiait fléchirent dans leurs élans pour sa personne. Lachanas marcha sur lui et, aussitôt qu'il parut, il se précipite et le capture de force ; il égorge comme une victime cet homme qui à la guerre ne fit rien qui fût conforme à la dignité impériale et, après avoir vaincu un petit nombre des hommes de Constantin, il reçut le reste parmi les siens. Tenant dès lors fermement le pays, il s'attaqua aussi aux villes, les enleva et n'eut de cesse qu'il ne fût proclamé chef et empereur. Mais la situation de Lachanas était ainsi, et ainsi chaque jour davantage il se fortifiait et progressait grâce à ses succès.

4. Comment l'empereur unit en mariage Asen à sa fille Irène¹.

Affligé tout naturellement par cet événement inattendu et soucieux de consolider de son mieux ses propres affaires, l'empereur voulait accroître, en s'apparentant à Lachanas, ce qu'il tenait en toute sécurité du décès de Constantin. Il envoya donc sonder le barbare, dans le but de savoir si celui-ci était en état d'aller plus avant, lui qui commença aussi simplement et qui connut subitement la plus haute fortune. Il songea à faire de lui un gendre, au cas où il paraîtrait à ces envoyés qu'il était apte aussi au gouvernement même des Bulgares. Cependant, considérant l'instabilité de la fortune, qui tantôt prodigue les plus grandes faveurs et tantôt enlève jusqu'aux anciennes en faisant pencher les plateaux de la balance, considérant que la vertu au contraire possède en propre le bien existant et ne désespère pas du bien absent, il se méfiait grandement de la fortune² : il craignait que, après avoir subitement donné de grands biens, elle n'en retirât rapidement la totalité et que, là où la vertu n'existe

1. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 131¹⁴-132¹⁵.

2. Sur le thème de la « vertu » et de la « fortune », voir p. 128 n. 2.

δεινὸν χειρὰς τε καὶ πρόσωπον δρύπτεται οὕτω χαλεπῶς ὥς μηδ' ἀρκέσαι τὸν τῆς ἐκστρατείας ὅλον χρόνον ἀπαλεῖψαι τὰ τραύματα, ἀλλ' ἔτι λείψανα τῶν πληγῶν ἐμμένειν ἐπανελθόντι τῷ βασιλεῖ.

Ἄμα γοῦν ἐπέβη ὁ κρατῶν τῆς Ἀδριανοῦ, καὶ ἅμα ἡ σφαγὴ τοῦ Κωνσταντίνου ἀγγέλλεται. Ὡς γὰρ ἠϋξάνετο καθ' ἡμέραν ὁ Λαχανᾶς καὶ 5 πολλοὶ προσεχώρουν ἐκείνῳ, κατολιγωροῦντες τοῦ σφῶν βασιλέως, ἐκποδῶν δ' ἦν ἤδη καὶ Ὁσφεντίσθλαβος, τῶν δόλων ἀπονάμενος τῆς Μαρίας, οἱ δέ γε προσψ|κειωμένοι τῷ Κωνσταντίνῳ, οἱ μὲν ἐξ ἀνθρώπων ἦσαν, ταῖς τῆς B 434 Μαρίας κακεντρεχεῖαις κατειργασμένοι, ὅσοι δὲ καὶ περιῆσαν, οἱ μὲν παρ' ἐκείνων ἐπὶ δυσνοίαις ὑπωπτεύοντο, οἱ δὲ καὶ ταῖς ἀληθείαις ἐδυσνόουν, 10 μόνος ἦ μετ' ὀλίγων ἐγκαταλειφθείς, Κωνσταντίνος ὁρμᾷ μετελθεῖν τὸν ἤδη καὶ αὐτοῦ κατολιγωροῦντα. Καὶ δὴ συνταξάμενος τὰς δυνάμεις, ὁ μὲν ἐφ' ἀμάξης ἐφέρετο, οἱ δὲ οἷς ἐκεῖνος ἐπίστευε τὰς ὑπὲρ ἐκείνου ὁρμᾶς κατεκλῶντο. Ὁ δὲ Λαχανᾶς, ὁμόσε χωρήσας ἐκείνῳ, ἅμα φανείς ἐπεισπίπτει καὶ κατὰ κράτος αἰρεῖ· κἀκεῖνον μὲν, μηδὲν κατὰ πόλεμον πράξαντα βασι- 15 λείας ἄξιον, δίκην ἱερείου κατασφάττει· τινὰς δὲ τῶν ἐκείνου καταγωνισάμενος, τοῖς λοιποῖς ὥς σφετέροις ἐχρᾶτο. Καὶ ἤδη βεβαίως ἐπισχὼν τὴν χώραν, καὶ πόλεων ἤπτετο καὶ γ' αὐτὰς αἰρῶν οὐκ ἀνίει ὥς ἄρχων καὶ βασιλεὺς φημιζόμενος. Ἀλλὰ τὰ μὲν κατ' ἐκεῖνον οὕτω, καὶ οὕτως ὁσημέραι πλέον ἐμεγαλύνετο καὶ εὐοδούμενος ἐπεδίδου. 20

δ'. Ὅπως ὁ βασιλεὺς τῇ θυγατρὶ Εἰρήνῃ τὸν Ἀσάν εἰς γάμον ἤρμοσεν.

Ὁ δὲ βασιλεὺς, τῷ μὲν παρὰ δόξαν συμβάντι ὥς εἰκὸς ἐπαληγήσας, τὰ δὲ καθ' αὐτὸν ὥς ἐνῆν κατασφαλιζόμενος, ὅσον ἀσφαλῶς εἶχεν ἐκ Κων- 25 σταντίνου πεσόντος, ἐπαυξέειν ἤθελε ταῖς πρὸς τὸν Λαχανᾶν ἀγχιστεῖαις. Καὶ πέμψας μὲν ἀπεπειρᾶτο τοῦ βαρβάρου, ἐφ' ᾧ καὶ γινῶναι εἰ ἱκανῶς ἔχοι 25 καὶ πρὸς τὸ πρόσω | χωρεῖν, οὕτως ἀρξάμενος μὲν ἀπερίττως, τὰ μέγιστα B 435 δ' εὐτυχικῶς ἐκ τοῦ ῥάστα. Καί γε καὶ γαμβρὸν ἐπὶ θυγατρὶ διενεοῖτο ποιεῖν, εἰ σφίσι δόξειεν ἐνικανωμένος καὶ πρὸς αὐτὴν τὴν τῶν Βουλγάρων ἀρχήν. Ὅμως δ' ἐνορῶν τὸ τῆς τύχης ἄστατον, ὥς ἅμα μὲν χαρίζεσθαι καὶ τὰ μέγιστα, ἅμα δὲ καὶ τὰ ἀρχαῖα προσαφαιρεῖσθαι, κλίνουσιν τὰ ζυγά, ἀρετῇ 30 δὲ καὶ τὸ προσγενόμενον οἰκεῖον καὶ τὸ ἀπογενόμενον οὐκ ἀνέλπιστον, ὑπώπτευε τὰ πολλὰ τὴν τύχην, μὴ, δοῦσα μεγάλα ἐξαίφνης, τὸ πᾶν ταχέως ἀφέλῃται καί, ἀρετῆς μὴ οὔσης μηδὲ βραχύ, καὶ τὸ παρ' ἐκείνης διδόμενον

5 ἠϋξάνετο : εὐξάνετο B αὐξάνετο edd. 7 ἤδη om. C || Ὁσφεντίσθλαβος : ὁ Σφ- AB edd. || τῶν δόλων ἀπονάμενος τῆς Μαρίας om. B || ἀπονάμενος : ἀπων- A Poss. 8 προσψκειωμένοι : -κειμένοι C || οἱ μὲν : ὁ μὲν C om. edd. 9 περιῆσαν : περῆσαν C 10 ὑπωπτεύοντο : ὑποπ- C 11 ὀλίγων : ὀλίγον C 12-13 ὁ μὲν ἐφ' (ὁφ' A) ἀμάξης ἐφέρετο : ἐφέρετο μὲν ἐφ' ἀμάξης B edd. 14 ἐκείνῳ : ἐκείνου A || ἐπεισ- πίπτει : ἐπισπίπτει C 15 μὲν om. B edd. 17 ἐχρᾶτο : ἐχρῆτο B 18 γ' αὐτὰς : γε ἂν τὰς A 21 δ' om. AB || Ὅπως — ἤρμοσεν om. AB || ἤρμοσεν : εἰρ- C 24 ἀγχιστεῖαις : -τίαις A 25 ἀπεπειρᾶτο : ἐπεπειρᾶτο edd. || γινῶναι : γινῶμαι AB 27 καὶ om. C 28 τὴν om. A 29 καὶ post ἐνορῶν add. B edd. || τύχης : ψυχῆς A 30 κλίνουσιν : κλινούσης B.

pas le moins du monde, même sa faveur ne fût anéantie, de manière que ne soit pas trop tôt admiré l'homme fortuné et plaint l'homme infortuné.

C'est pourquoi, retournant ces pensées dans son esprit, il réunit un conseil, auquel il convoqua ceux de son entourage. Il voyait bien en effet que l'empire des Bulgares avait nécessairement besoin d'un chef et il comparait à Lachanas Jean, le fils de Mytzès¹. Il reconnaissait que pour l'un la fortune, l'audace et le fait d'être à la tête des affaires contribueraient à son accession au pouvoir ; mais il estimait plutôt que la naissance et l'appui qu'il lui donnerait étaient propres à renforcer Jean en vue du pouvoir. Cet avis plut à un grand nombre : le fils de Mytzès deviendrait gendre de l'empereur et, installé de la sorte au pouvoir impérial de ses ancêtres, il aurait aussi pour l'exercer l'aide de l'empereur en personne ; les Bulgares aussi inclineraient plus promptement vers cette solution, tant en raison du droit attaché au fils de Mytzès et de la douceur de ses pères à leur égard qu'en raison de la sollicitude de l'empereur envers lui, sollicitude d'un beau-père envers son gendre ; naturellement Lachanas, émanation subite de la fortune, relâchant ses élans devant l'apparition là-bas des forces romaines, ou bien tomberait en servitude, ou bien se cacherait quelque part dans sa fuite, n'ayant plus sur quoi s'appuyer ; quant à Marie et à son enfant, les Tirnovites les livreraient assez facilement, car les maux qu'elle leur avait infligés n'étaient pas si petits qu'on pût les oublier.

5. Comment l'empereur envoya demander aussi l'avis du patriarche sur l'affaire.

Après qu'on eut exprimé ces avis, l'empereur envoya demander aussi en secret l'avis du patriarche². Celui-ci appuyait fort le fils de Mytzès, et par sa lettre il donna son appui à cet avis³. Appelé lui aussi à donner un conseil en l'affaire, le hiéromoine Théodose Prinkips exprima par écrit le même sentiment⁴ ; il était déjà aux voix pour le patriarcat, car Euthyme de Théoupolis était décédé⁵. Il ne sera pas mauvais de dire comment. Le patriarcat se trouvait donc vacant, et de nombreux évêques orientaux étaient présents : les uns arrivaient de là-bas, les autres étaient venus ici sur l'ordre d'Euthyme ; on approuva en effet là-dessus l'avis de Théodoret d'Anazarbe, alors que le patriarche était déjà tombé malade, de faire

1. Mytzès (Mico) avait livré Mésembreia à l'empereur vers 1261 et avait reçu en échange un apanage sur le Skamandros (III, 18 ; V, 4-5). Il était le gendre de Jean II Asen (1218-1241) et avait régné à ce titre, avant d'être détrôné par Constantin Tich. Son fils Jean, petit-fils de Jean II Asen, avait ainsi un titre à régner. Pour la date, voir *Chronologie*, II, p. 237.

2. DÖLGER, *Regesten*², n° 2033 (vers le début de 1278).

3. LAURENT, *Regestes*, n° 1437 (début 1278).

4. DÖLGER, *Regesten*², n° 2034 (vers le début de 1278). Sur Théodose Prinkips, voir p. 178 n. 2.

ἀμαυρῶτο, ὥς μὴ φθάνειν ἐπιτυχάνοντα θαυμάζεσθαι καὶ ἐλεεῖσθαι ἀποτυχάνοντα.

Διὰ τοῦτο καὶ ταῦτα στρέφων ἐπὶ λογισμῶν, βουλὴν συνέλεγε, τοὺς ἀμφ' αὐτὸν συγκαλῶν. Ἔβλεπε γὰρ τὴν τῶν Βουλγάρων ἀρχὴν τοῦ προστα-
τήσοντος χρῆζουσιν ἐξ ἀνάγκης, παρετίθει δὲ καὶ τῷ Λαχανᾷ τὸν ἐκ τοῦ 5
Μυτζῆ Ἰωάννην · καὶ τῷ μὲν τύχην καὶ θράσος καὶ τὸ ἐπὶ τῶν πραγμάτων
εἶναι εἰς πρόσθασιν τῆς ἀρχῆς διεγίνωσκε συντελέσοντα, | Ἰωάννην δὲ B 436
τὸ γένος καὶ τὴν ἀφ' αὐτοῦ σύναρσιν κατοχυροῦν εἰς ἀρχὴν οἷά τ' ὄντα
καὶ μᾶλλον διέκρινε. Καὶ πολλοῖς γε ἤρεσκεν ἡ βουλὴ · τὸν τοῦ Μυτζῆ υἱὸν
εἰς γαμβρὸν γενέσθαι τῷ βασιλεῖ, καί, οὕτως ἐπὶ τῇ πατρόθεν βασιλείᾳ 10
καταστάντα, συνεργηθῆναι καὶ ἀπ' αὐτοῦ βασιλέως πρὸς ταύτην, ἐπικλιναί
τε θᾶπτον πρὸς ταῦτα καὶ τοὺς Βουλγάρους, ἅμα μὲν διὰ τὸ προσὸν τῷ
Μυτζῆ δίκαιον καὶ τὸ ἀπὸ τῶν πατέρων αὐτοῦ πρὸς σφᾶς ἰλαρόν, ἅμα δὲ
καὶ διὰ τὴν τοῦ βασιλέως πρὸς αὐτὸν κηδεμονίαν, ὅσα καὶ πενθεροῦ πρὸς
γαμβρόν · εἰκὸς δὲ καὶ τὸν Λαχανᾶν, ἐξαίφνης ἐκ τύχης φυσηθέντα, ὑπο- 15
χαλάσαντα τὰς ὁρμὰς, φανεισὼν Ῥωμαϊκῶν ἐκεῖσε δυνάμεων, ἣ πρὸς
δουλείαν ὑποπεσεῖν ἢ μὴν καὶ που κρυβῆναι φεύγοντα, μὴ ἔχοντα ὅπη ἄρα
καὶ ἰσχυρίσαιο · Μαρίαν δὲ καὶ παῖδα ταύτης ῥᾶον τοὺς Τερνοδίτας
προδοῦναι · τὰ γὰρ πρὸς αὐτοὺς ἐκείνης κακὰ οὐ τοσοῦτον μικρὰ ὥστε καὶ
λήθη δοθῆναι. 20

ε'. Ὅπως ὁ βασιλεὺς ἐπὶ τούτῳ πέμψας ἐζήτηι βουλὴν καὶ παρὰ τοῦ
πατριάρχου.

Ταῦτα βουλευσαμένων, ὁ βασιλεὺς καὶ τὴν ἀπὸ τοῦ πατριάρχου βουλὴν
πέμψας ἐν ἀπορρήτοις ἐζήτηι. Καὶ δς τὰ πολλὰ πρὸς τὸν Μυτζῆ ἔρρεπε καὶ
γράφων τὴν ἐπὶ τῇ βουλῇ ῥοπὴν ἐδίδου. Τοῦτο καὶ Πρίγκιψ ὁ ἱερομόναχος 25
Θεοδόσιος, ἀξιωθεὶς καὶ οὗτος πρὸς συμβουλὴν τὴν περὶ τούτων, ἔγραφεν,
| ἤδη εἰς ψῆφον ὦν πατριαρχεῖου · ὁ γὰρ Εὐθύμιος ἐτεθνήκει τῆς Θεου- B 437
πόλεως. Τὸ δ' ὅπως οὐ χεῖρον εἰπεῖν. Κεχῆρωτο μὲν οὖν τὸ πατριαρχεῖον,
καὶ πολλοὶ τῶν τῆς ἀνατολῆς ἐπισκόπων παρῆσαν, οἱ μὲν ἐκαῖθεν ἰόντες, οἱ
δὲ καὶ ἐνταῦθα ταῖς ἐκείνου προτροπαῖς γινόμενοι · ἤρεσκε γὰρ ἐπὶ τούτοις 30
καὶ ἡ τοῦ Ἀναζάρβου Θεοδωρήτου βουλὴ, εἰς νόσον ἤδη κλιθέντος τοῦ

4 ἀμφ' αὐτὸν : ἀφ' αὐτὸν B ἀμφ' αὐτὸν edd. 4-5 προστατήσοντος : -σαντος A
7 πρόσθασιν : πρόσθασιν C || διεγίνωσκε συντελέσοντα : συντελέσοντα ἐγίνωσκε B edd.
9 ἤρεσκεν : ἔνεκεν A 10 πατρόθεν : πρόσθεν AB edd. 11 συνεργηθῆναι : συνεγε-
ρῆναι B edd. || ἀπ' : ἐπ' C || πρὸς ταύτην om. AB edd. 11-12 ἐπικλιναί — Βουλγά-
ρους om. edd. 12 προσὸν : πρὸς B edd. 13 τὸ : τὰ A 14 πρὸς² : καὶ A
15 ἐκ τύχης ἐξαίφνης transp. B edd. || ἐκ : καὶ A 18 Τερνοδίτας : πρινοδιώτας A
τρινοδιώτας B 20 δοθῆναι : διδόναι B edd. 21 ε' om. AB 21-22 Ὅπως —
πατριάρχου om. AB 23 Ταῦτα βουλευσαμένων, ὁ βασιλεὺς : Ταῦθ' ὁ βασιλεὺς
βουλευσάμενος B edd. || T[αῦτα init. lin. om. A 24 Μυτζῆ correxi : Μυτζῆν AB
edd. μυτζοῦ C 27 ἤδη om. C 28 τὸ : τῷ C 31 Θεοδωρήτου : -ίτου BC Poss.

5. Euthyme d'Antioche (p. 546 n. 1 et 3) dut mourir en 1277. Antioche est appelée
ici Théoupolis ; ce nom lui fut attribué pour avoir été la première métropole chrétienne.

venir les ayants droit, sur ordre de celui-ci, afin qu'ils élisent celui qui serait nommé pour lui succéder selon une procédure inattaquable et adéquate¹. Ainsi, comme on cherchait la personne utile et qu'aucun ne récusait Prinkips, on pouvait donc sur-le-champ élire et nommer l'homme. Mais l'empereur, en considérant l'affaire avec sagesse, suspectait la tromperie et veillait à ne pas s'exposer au ridicule dont le menaçait ce soupçon. En effet, il n'ignorait absolument pas que Prinkips n'était pas en union absolue avec l'Église à cause de ce qui était advenu ; que cet homme s'inclinât devant la proposition d'une si haute dignité, il le pensait, mais il ne pouvait en avoir la ferme assurance. Si donc, une fois élu, il allait se récuser, il aurait le grand honneur de n'avoir pas accédé à la demande, tandis que ceux qui faisaient appel à lui subiraient obligatoirement une défaite, leur demande n'ayant pas été agréée.

Il expose donc par écrit ces considérations en secret au patriarche : sonder d'abord, ensuite dans ces conditions autoriser aussi l'élection². On le sonda par l'intermédiaire de l'auteur de ce récit ; en effet, à cause de sa très grande familiarité avec cet homme, il fut aussi préféré aux autres pour le sonder. Alors donc, conformément aux instructions secrètes envoyées d'une part par l'empereur au patriarche, envoyées d'autre part par le patriarche à l'auteur³, j'allai souvent le trouver pour faire les propositions concernant le patriarcat ; étant au courant, je captai l'esprit de qui n'était pas au courant et m'assurai de sa pensée ; fort de ces garanties, je garantis qu'une fois nommé il céderait et accepterait la nomination au patriarcat. La chose se fit, et le souverain, se comportant dès lors envers lui comme envers un patriarche élu, lui marqua par lettres ses sentiments d'amitié et l'associa aux délibérations sur les questions capitales⁴.

Alors donc, après avoir reçu les conseils de ces personnes et, avant les leurs, ceux de l'impératrice, il mit à exécution cette décision ; il envoya faire amener Jean auprès de lui, depuis la région de Troie sur le Skamandros⁵ ; c'est là en effet qu'il résidait, pourvu de larges provisions ; il lui fit changer d'habit et lui conféra le titre de gendre et d'empereur des Bulgares. Il lui fit aussi changer son nom en celui de son grand-père Asen, faisant un pompeux étalage de ce nom devant son nombreux entourage et ajoutant des peines appropriées pour ceux qui ne l'appelleraient pas ainsi, lorsqu'ils feraient mention de lui pour quelque besoin. Quant aux Bulgares, ceux qui étaient prêts à se rallier, il les appela pour leur procurer sur-le-champ ses bienfaits ; ceux qui se préoccupaient de

1. Théodore, évêque d'Anazarbe (métropole de la Cilicie II^e, relevant du patriarcat d'Antioche), n'est pas connu par ailleurs ; voir sa notice dans *PLP*, n° 7331.

2. DÖLGER, *Regesten*², n° 2037 (vers le début de 1278). L'acte est bien daté, mais il doit être placé plus haut dans les *Regesten*, avant les n°s 2033-2035, qui rapportent les tractations concernant Mytzés ; voir la note 4.

πατριάρχου, τοὺς ἱκανοὺς ἐκ προτροπῆς ἐκεῖνου γίνεσθαι, ἐφ' ᾧ τὸν μετ' ἐκεῖνον προσκληθησόμενον ἀνεπιλήπτως καὶ ἱκανῶς ψηφίζουσιντο. Ὡς γοῦν ἐζητεῖτο ὁ χρησιμεύσων καὶ οὐδεὶς τοῦ Πρίγκιπος ἀπεγίνωσκεν, ἦν οὖν εὐθύς καὶ ψηφίζεσθαι καὶ προσκαλεῖσθαι τὸν ἄνδρα. Ἀλλ' ὁ βασιλεὺς, σοφὸν τι συνορῶν ἐπὶ τούτοις, ὑπώπτευε τὴν χλεύην καὶ τὸν κρεμάμενον ἐκ τῆς 5 ὑποψίας κατάγελων μήπως ὀφλήσῃ προύνοει. Τὸν γὰρ Πρίγκιπα μὴ διόλου τῇ ἐκκλησίᾳ ἐνούμενον διὰ τὰ συμβάντα οὐδ' ὅλως ἡγνώνει, τὸ δὲ συνυποκλίνεσθαι κατὰ τιμὴν ὑπερτάτην προτεινομένην ᾤετο μὲν, οὐκ εἶχε δ' ἀράρότως πιστεύειν · εἰ γοῦν ψηφισθεὶς ἀπερεῖ, εἶναι μὲν ἐκεῖνῳ τὴν ὅτι καὶ 9 ἀξιούμενος οὐχ ὑπήκουσεν αὐτάρκη τιμὴν, | τοὺς δὲ γε καλέσαντας ἐξ B 438 ἀνάγκης ἀποφέρεσθαι τὸ ἥττον, ὅτι καὶ ἀξιοῦντες οὐ προσεδέχθησαν.

Γράφει γοῦν καὶ ταῦτα ἐν ἀπορρήτοις τῷ πατριάρχει · πειρᾶν πρότερον, εἰθ' οὕτως καὶ ἐφίεναί ψηφίζεσθαι. Ἡ δὲ πείρα ἦν διὰ τοῦ συγγράφοντος τάδε · οὗτος γάρ, συνήθειαν ἔχων εἰς ἐκεῖνον τὴν μεγίστην, καὶ ἐπὶ τῇ πείρᾳ ταύτῃ τῶν ἄλλων προϋκρίνετο. Τότε γοῦν, κατὰ τὰ ἐν ἀπορρήτοις ἐπε- 15 σταλμένα μὲν πρὸς βασιλέως πατριάρχει, ἐπεσταλμένα δὲ παρὰ πατριάρχου τῷ συγγραφεῖ, φοιτῶν ἐκεῖνῳ συχνάκις καὶ τὰ περὶ τοῦ πατριαρχείου προτεινόμενος, εἰδὼς μὴ εἰδότες τὸν νοῦν ἐθιρώμην καὶ τὴν γνώμην ἐνεχύραζον, καὶ γ' ἐπληροφόρουν πληροφορούμενος ὡς κληθεὶς ὑπακούσειε καὶ τὴν εἰς τὸ πατριαρχεῖον κλῆσιν προσήσεται. Γέγονε ταῦτα, καί, ὡς ὑποψιφίῳ ἐντεῦθεν 20 προσφερόμενος, ὁ κρατῶν τὰ φιλικὰ τε ἐπέστελλε καὶ γε τῶν ἀναγκαίων κατὰ βουλὴν κοινωρὸν ἐποίει.

Τότε τοίνυν, τὰς αὐτῶν δεξάμενος συμβουλὰς καὶ πρό γε τούτων τὴν τῆς δεσποίνης, ἔργῳ τὰ τῆς βουλῆς ἐπλήρου καὶ πέμψας ἄγει τε εἰς ἑαυτὸν τὸν Ἰωάννην ἐκ τῶν κατὰ Σκάμανδρον Τρωϊκῶν — ἐκεῖ γὰρ καὶ τὰς διατριβὰς 25 ἐποιεῖτο, αὐτάρκως τῶν εἰς πρόνοιαν ἔχων — καὶ μετασχηματίσας γαμβρὸν ἐκάλει καὶ βασιλέα Βουλγάρων. | Μετετίθει δὲ καὶ τοῦτίκλην εἰς τὸ τοῦ πάπ- B 439 που Ἀσάν, ἀνὰ πᾶσαν τὴν περὶ αὐτὸν πληθὺν θριαμβεύων τοῦνομα καὶ δίκας προστιθεὶς τὰς ἀξίας τοῖς γε μὴ οὕτω λέγουσι, κατὰ τινα μεμνημένοις χρεῖαν. Καὶ τῶν Βουλγάρων τοὺς μὲν προσχωρεῖν ἐτοίμους ἐκάλει, ὡς αὐτίκα 30

2 καὶ : ὡς C edd. 12 Γράφει γοῦν καὶ ταῦτα : ταῦτα γοῦν γράφει A 13 οὕτως : -ω B edd. 15-16 ἐπεσταλμένα : ἀπεσ- B 16 βασιλέως : -έα edd. || τῷ ante πατριάρχει add. B edd. || ἐπεσταλμένα : ἀπεσ- B 17 συχνάκις : συγγνάκις edd. 21 ἐπέστελλε : ἐστέσειλλε dubie A 27 τοῦτίκλην : τοῦτον B edd. 29 οὕτω : -ως AB edd. || τινα : τινας B 30 προσχωρεῖν : προχ- A || ἐτοίμους : ἐτοίμως A.

3. LAURENT, *Regestes*, n° 1438 (début 1278). La remarque faite dans la note précédente vaut également ici : il faut placer cet acte avant le n° 1437.

4. Il s'ensuit que la consultation sur le cas de Mytzes, qui est mentionnée plus haut (p. 554 n. 4), est postérieure aux tractations concernant l'élection de Théodose au siège d'Antioche ; voir ci-dessus, n. 2-3.

5. DÖLGER, *Regesten*², n° 2035 (vers le début de 1278). Sur l'apanage attribué à Mytzes en Mysie, voir p. 451 n. 6.

leur sécurité, il envoya les honorer de dons d'une part et les raffermir d'autre part en laissant espérer qu'ils seraient bien traités, s'ils acceptaient Jean comme empereur, en se séparant de Marie. Il prit donc ces arrangements depuis Andrinople¹ ; il traita bien quelques personnes que la seule rumeur fit accourir aussitôt et circonvinrent les Bulgares par ses promesses.

6. Comment il fit aussi son gendre de Michel, monté d'Occident.

A son retour dans la Ville, on lui annonça aussi que Michel allait arriver très prochainement d'Occident. C'était le dernier fils du despote Michel : appelé au départ Dèmètrios, à la mort de son père il changea son nom en souvenir de lui ; la part des territoires de son père qui lui fut attribuée ne lui paraissait nullement correspondre à la grandeur de sa dignité, qu'il avait déjà reçue du souverain avec la promesse de devenir son gendre². C'est pourquoi il y renonça et se rendit auprès de l'empereur, sur la foi de lettres garanties de serments³. L'empereur disposa donc dans le délai fixé les accordailles avec leur fiancé de chacune de ses deux filles, Irène et Anne, car Eudocie était encore petite⁴ ; mais le mariage d'Irène avec Asen, déjà proclamé empereur des Bulgares, fut célébré avec le plus d'éclat. Celui-ci utilisa en effet les insignes impériaux : en laine pour la selle, mais semblables à ceux de l'empereur pour le reste. Voici quelles étaient les conventions : si on aboutissait, il occuperait Tirnovo avec l'appui des troupes de l'empereur ; sinon, il reprendrait sa dignité parmi les despotes de la Rhomaïde⁵. Leur mariage fut donc célébré, et on délibérait sans discontinuer sur les moyens de faire aboutir la suite avec bonheur.

Mais au mariage de Michel et d'Anne, la deuxième des filles de l'empereur, faisait obstacle un point de ces canons de l'Église que Sisinius posa jadis et qu'il renforça de solides excommunications. Anne, la femme du despote Nicéphore, était donc la cousine d'Anne, la fille de l'empereur, tandis que Nicéphore et Michel étaient vraiment frères. Comme leur alliance se situait à un sixième degré, composé de quatre degrés d'un côté et de deux de l'autre, il fallait une délibération du synode et une dispense

1. Les mesures concernant le fils de Mytzés furent prises par l'empereur une fois qu'il fut rendu à Andrinople. Par contre, il n'apparaît pas clairement si l'élection de Théodose au siège patriarcal d'Antioche fut acquise avant le départ de l'empereur ou réglée pendant le séjour de l'empereur à Andrinople.

2. Dèmètrios Angélos, qui prit le nom de Michel à la mort de son père (probablement en 1267 : voir *Chronologie*, II, p. 183-184), a déjà été mentionné plus haut (p. 315²⁰⁻²⁰) ; voir sa notice dans *PLP*, n° 193.

3. DÖLGER, *Regesten*², n° 2032 (vers le début de 1278). Le destinataire du document n'est pas Jean Doukas de Thessalie, comme il est écrit dans les *Regesten*, mais Michel Angélos. En prenant pour gendre Michel Angélos et en le nommant despote, Michel VIII avait sans doute l'intention de l'utiliser pour combattre Jean Doukas de Thessalie ; peut-être nourrissait-il même des projets plus grandioses pour tout le territoire de l'Épire.

εὐεργετήσων, τοὺς δὲ τι καὶ προνοοῦντας τοῦ ἀσφαλοῦς πέμπων δώροις μὲν ἡγαλλεν, ἀνερρώννυ δὲ ταῖς ἐλπίσιν ὥς εὖ πράξοντας, εἰ τὸν Ἰωάννην δέξοιντο βασιλέα, ἀποστάντες Μαρίας. Ταῦτα μὲν οὖν ἐκ τῆς Ἀδριανοῦ ὥκονόμει καὶ τινας, αὐτίκα πρὸς μόνην τὴν φήμην προσχωροῦντας, εὖ ἔδρα καὶ κατεδημαγῶγει Βουλγάρους ταῖς ὑποσχέσεσιν.

5

ζ'. "Οπως καὶ τὸν Μιχαήλ, ἐκ δύσεως ἀνελθόντα, γαμβρὸν ἐποίησατο.

Ἐπανελθόντι δ' εἰς πόλιν ἡγγέλλετο καὶ ἡ τοῦ Μιχαήλ ἐκ τῶν δυτικῶν ὅσον οὐκ ἤδη ἄφιξις. Ὁ δ' ἦν ὁ τοῦ Μιχαήλ δεσπότης υἱὸς ὕστατος, Δημήτριος μὲν τὸ κατ' ἀρχὰς λεγόμενος, θανόντος δὲ τοῦ πατρός, τοῦνομα κατὰ μνήμην ἐκείνου ἀνταλλαζάμενος · ὃ δὲ καὶ μοῖρα τῶν τοῦ πατρός χωρῶν 10 προσκεκληρωμένη οὐκ ἀποχρῶσα τῷ μεγέθει τῆς κατ' αὐτὸν ἀξίας, ἥς παρὰ τοῦ κρατοῦντος ἐτύγχανεν ἤδη γαμβρὸς ὑπεσχημένος γενέσθαι, οὐδαμῶς ἐδόκει. Τῷ τοι κάκεινῃν ἀφείς, βασιλεῖ προσεχώρει, πιστεύων γράμμασιν ὅρκους κατησφαλισμένοις. Ἦσαν μὲν οὖν τῷ βασιλεῖ ἐκατέρων τῶν θυγατέρων Εἰρήνης ἅμα καὶ Ἀννης — ἡ γὰρ Εὐδοκία μικρὰ ἦν καὶ ἔτι — αἱ πρὸς 15 τοὺς νυμφίους | συναρμόσεις ἐμπρόθεσμοι · ἀλλ' οἱ τῆς Εἰρήνης γάμοι τῷ B 440 ἤδη βασιλεῖ φημιζομένῳ Βουλγάρων Ἀσὰν ἐτελοῦντο περιφανέστερον. Συμβόλοις γὰρ ἐχρᾶτο βασιλικοῖς, ἐξ ἐρίων μὲν κατ' ἐφεστρίδας, τοῖς δ' ἄλλοις τοῖς αὐτοῖς βασιλεῖ. Καὶ συνθεσῖαι ἦσαν · εἰ μὲν εὐοδοῦντο, ἐπιβαίνειν Τερνόδου συνάμα καὶ ταῖς ἀπὸ τοῦ βασιλέως δυνάμεσιν, εἰ δ' οὖν, ἀλλὰ καὶ 20 αὐθις εἰς δεσπότης τῆς Ῥωμαίδος σεμνύνεσθαι. Τοῖς μὲν οὖν τετελεσμένοι ἦσαν οἱ γάμοι, καὶ βουλαὶ προὔτιθεντο συνεχεῖς, ὅπως ἂν καὶ τὰ πρόσω κατ' εὐμάρειαν προχωροῖεν.

Τοῖς δὲ τοῦ Μιχαήλ γάμοις καὶ τῆς δευτέρας τῶν βασιλέως θυγατέρων Ἀννης προσίστατό τι τῶν τῆς ἐκκλησίας κανόνων, οὓς δὲ Σισίνιος, πάλαι 25 θείας, ἀφορισμοῖς ἐκράτυνεν ἀσφαλέσιν. Ἡ μὲν οὖν τοῦ δεσπότης Νικηφόρου Ἀννα τῆς τοῦ βασιλέως θυγατὶς Ἀννης αὐτανεψία ἦν, Νικηφόρος δὲ καὶ Μιχαήλ αὐτάδελφοι πάντως. Περισταμένου γοῦν τοῦ κατ' αὐτοὺς συνοικεσίου εἰς ἕκτον βαθμόν, τὸν ἔνθεν μὲν ἐκ τεσσάρων, ἐκεῖθεν δ' ἐκ δύο συγκεί-

1 τοῦ : τοὺς C || ἀσφαλοῦς : -ῶς A 2 ἀνερρώννυ correxi : ἀνερώννυ A ἀνερ-
 ρώννυ B ἀνερρώννυ C ἀνερρώννυ edd. 6 ζ' om. AB || "Οπως — ἐποίησατο om.
 AB || ἀνελθόντα : ἐπελ- edd. 7 εἰς : ἐς B edd. || δυτικῶν : δυσ- B edd. 8 Ὁ :
 οὐ A 9 τ[ὸ] init. lin. om. A 11 προσκεκληρωμένη : προσκεκλημένος AB ||
 ἀποχρῶσα : -ώσας B || αὐτὸν : αὐτὸν C 12 ὑπεσχημένος : ὑποσ- C 14 ἐκατέρων :
 ἐκατέρων Bekk. 15 ἅμα καὶ Ἀννης : ἅμα καὶ Εὐδοκίας καὶ Ἀννης B 16 ἐμπρό-
 θεσμοι : ἐμπρόσθεσμοι A 18 ἐχρᾶτο : ἐχρήτο B edd. 20 Τερνόδου : τρινόδου
 AB || ἀπὸ : ὑπὸ A om. B edd. 22 προὔτιθεντο : προτ- C 27 αὐτανεψία : -ιά A
 29 τὸν : τὸ C.

4. Sur les trois filles de Michel VIII, voir PAPADOPOULOS, *Palaiologon*, p. 27-28, 29 et 32-33, n^{os} 44, 47 et 52.

5. DÖLGER, *Regesten*³, n^o 2036 (vers le début de 1278). Voir sa notice dans *PLP*, n^o 1501.

de sa part¹. Comme on en faisait l'examen et que les alliances impériales, étant conclues en vue de la paix, semblaient bénéficier d'une tolérance plus grande que celles des autres, l'opinion commune fut que l'entorse faite apparemment aux canons était compensée par la compassion envers les requérants. L'obstacle levé de cette façon, Michel prit rang parmi les despotes et fut uni à Anne, qui était princesse. Et dès lors Michel était le serviteur des empereurs en vertu des serments, tandis que Jean était l'allié parfait des Romains en vertu des serments, pour le cas où il régnerait sur les Bulgares ; dans le cas contraire, il devrait servir lui aussi les empereurs fidèlement en vertu des serments, en ayant sous leur autorité le rang de despote.

7. Le cas de Marie ; comment elle s'unit à Lachanas².

L'empereur voulait devancer Marie, de peur qu'elle n'arrivât à régler auparavant ses affaires et qu'elle ne ruinât le dessein de l'empereur ; il s'empressa d'envoyer contre elle de nombreux agents, non point tant pour bouleverser la situation là-bas que pour la manier avec douceur, afin qu'ils livrent Marie et reçoivent les enfants de l'empereur. Mais Marie se rendit compte qu'elle était dans l'impasse et confinée entre deux maux : d'un côté, en effet, le fléau apparu depuis peu, Lachanas l'ennemi, dévastait le pays et se rendait maître du territoire alentour par sa seule approche ; d'un autre côté, il était clair que les troupes de l'empereur, survenues en force, portaient préjudice d'une part à tout l'élément humble de l'extérieur et cherchaient d'autre part à se gagner de toutes les manières l'élément distingué de l'intérieur³.

C'est pourquoi, comme elle tremblait pour elle-même et pour son enfant, de terribles soucis lui tourmentaient l'âme ; comme elle n'était pas assez forte pour résister aux deux parties, elle résolut d'en apaiser une, mais seulement dans la mesure où elle tirait le plus grand avantage de son action pacificatrice. D'une part elle jugea donc naturel de pencher vers l'empereur, mesure par ailleurs convenable pour elle qui sauvegardait d'un côté son honneur et ses devoirs envers le défunt, devoirs qui lui imposaient absolument de ne pas s'unir au meurtrier, et qui demandait d'un autre côté sa sauvegarde à un proche, dont elle tenait aussi sa dignité⁴. Pour ces raisons donc, elle jugeait de son devoir d'envoyer

1. Intitulé *tomos* et *tomographia*, le texte de la dispense est conservé et le document est daté (novembre 1278) ; voir LAURENT, *Regestes*, n° 1441, où sont rassemblées toutes les informations sur la parenté des nouveaux époux. Il s'agissait du mariage de deux frères (Nicéphore et Michel Angélos) avec deux cousines (Anne Kantakouzène, fille d'Irène-Eulogie Palaiologina, et Anne Palaiologina, fille de Michel VIII), mariage interdit par l'édit de Sisinius II (996-998) : voir V. GRUMEL, *Regestes*, n° 804. Ce mariage est signalé également par GRÉGORAS (Bonn, I, p. 110²⁰⁻²², 204⁵⁻⁶). Ajoutons que le titre du chapitre 6 rend compte seulement du premier paragraphe. Sur le sens du mot *αὐτανψία* (*πρώτας ἐξαδέλφας* dans la version abrégée de l'Histoire), voir FAILLER, *Pachymeriana*, p. 189-190, avec la note 8.

μενον, ἔδει συνόδου περὶ τούτων σκεψομένης καὶ τῆς παρ' αὐτῆς λύσεως. Ἐπεὶ δ' ἐσκέπτοντο καὶ τὰ τῶν βασιλέων συναλλάγματα, ὡς εἰς εἰρήνην γινόμενα, ἐδόκουν πλείω τὴν ἀνεσιν ἔχειν ἢ δὴ τὰ τῶν ἄλλων, ἀντισηκοῦσθαι τὸ ὡς δῆθεν | παρὰ κανόνας γιγνόμενον τῷ πρὸς τοὺς δεομένους ἐλέει κοινῶς B 441 ἐδόκει · καὶ τόνδε τὸν τρόπον τοῦ προσισταμένου λυθέντος, ἐτάττετο μὲν 5 εἰς δεσπότης ὁ Μιχαήλ, τῇ Ἀννῇ δέ, βασιλίδι οὔσῃ γε, συνεζεύγνυτο. Καὶ ἦν ἐντεῦθεν ὁ μὲν Μιχαήλ βασιλεῦσι δοῦλος ἐν ὅρκοις, ὁ δ' Ἰωάννης ἑνσπονδος διόλου, εἰ βασιλεύσοι Βουλγάρων, Ῥωμαίοις ἐν ὅρκοις, εἰ δ' οὖν, ἀλλὰ καὶ αὐτὸς ἐν ὅρκοις πιστῶς δουλεύσων τοῖς βασιλεῦσιν, ὑπὸ τούτοις δεσπότης ταττόμενος. 10

ζ'. Τὰ κατὰ τὴν Μαρίαν καὶ ὅπως τῷ Λαχανᾷ συνώκησεν.

Ἡβοῦλετο δὲ βασιλεὺς προλαμβάνειν Μαρίαν, μὴ καὶ φθάσῃ τὰ καθ' αὐτὴν εὖ θεμένη ἀλιώσῃ τε τὴν βασιλέως βουλὴν, καὶ κατέσπευδε συχνούς ἐπ' ἐκείνην πέμπων, οὐτόσον τάκεϊ καταστρέψοντας ὅσον ἡμέρως μεταχειριζομένους, ἐφ' ᾧ παραδοῖεν Μαρίαν καὶ τοὺς τοῦ βασιλέως δέχονται παῖδας. 15 Ἡ μέντοι γε Μαρία ἐν ἀφύκτοις ἔγνω γενομένη καὶ δυοῖν μέσον ἐναπειλημένη κακοῖν · ἔνθεν μὲν γὰρ τὸ φανὲν ἐκ νέου κακόν, ὁ Λαχανᾶς προσκείμενος, ἡρήμου τὴν χώραν καὶ προσεκτᾷ τὰ πέριξ, προσβάλλων μόνον, ἐκεῖθεν δ' αἱ δυνάμεις τοῦ βασιλέως, ἐπιοῦσαι πλείονες, δῆλαι ἦσαν τὸ μὲν ταπεινὸν καὶ ὅσον ἐκτὸς ζημιοῦντες, τὸ δ' ἐντὸς καὶ περιφανὲς ἐκ παντὸς 20 τρόπου ὑποποιούμενοι.

Ὅθεν καὶ περὶ ἑαυτῇ τε καὶ τῷ παιδί τετρεμαινούσῃ δειναὶ | φροντίδες B 442 ἐτάραττον τὴν ψυχὴν, καί, πρὸς ἀμφοτέρω μέρη μὴ σθένουσα ἵστασθαι, θάτερον ἐξημεροῦν ἔγνω, πλὴν ὅσον καὶ ταύτην ἀπόνασθαι τῶν καθ' ἡμέρῳσινπραχθέντων τὰ μείζω. Τὸ μὲν οὖν πρὸς βασιλέα κλίνειν τῶν 25 εἰκότων μὲν ἔκρινε καὶ ἄλλως εὐπρεπὲς ἑαυτῇ, σωζούσῃ μὲν τὰ τῆς σωφροσύνης καὶ τὰ πρὸς τὸν ἀποιχόμενον δίκαια — δίκαια δὲ πάντως μὴ συνοικεῖν τῷ σφαγεῖ —, ζητούσῃ δὲ παρ' οἰκείου σφῆζεσθαι, παρ' οὗ δὴ καὶ τὴν τιμὴν ἐκτήσατο. Διὰ ταῦτα γοῦν τὸ πρὸς βασιλέα πέμπειν καὶ ἰκετεύειν τῶν

1 δὲ post ἔδει add. B 4 γιγνόμενον : γιν- edd. || τῷ : τοῦ C 6 βασιλίδι : -ίσση A 9 ἐν om. edd. || πιστῶς : -ὸς A 11 ζ' om. AB || Τὰ — συνώκησεν om. AB || συνώκησεν : -ε edd. 12 Ἡβοῦλετο : Ἐβ- B edd. 12-13 καθ' αὐτὴν : κατ' αὐτὴν A 13 ἀλιώσῃ : ἀλιώσει A || ἀλιώσῃ — βουλὴν om. B 16-17 ἐναπειλημένη : -ημένη C 17 ἔγνων init. lin. om. A 18 προσβάλλων μόνον om. B 19 πλείονες : πλείους B edd. 20 ἦν ante ἐκτὸς add. A || δ' : δὲ edd. 22 τετρεμαινούσῃ corr. Bekk. : τρεμμενούσῃ A τετρεμμενούσῃ B τετρεμαινούσῃ C Poss. 24 ἀπόνασθαι : ἀπών- A 27-28 καὶ τὰ πρὸς — σφαγεῖ om. B 28 οἰκείου : ἐκείνου B edd. 29 ἐκτήσατο : ἐκτίσατο C.

2. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 131¹³⁻¹⁴.

3. En d'autres termes, les troupes de l'empereur dévastaient les campagnes aux alentours de Tirnovo et attiraient les notables de la ville.

4. Marie Kantakouzène était en effet devenue impératrice des Bulgares grâce à l'empereur Michel VIII son oncle, qui l'avait mariée à Constantin Tich (V, 3).

supplier l'empereur. Mais elle se rendait compte aussi que tous ses intérêts futurs dans la poursuite de ses desseins s'y opposaient absolument ; en effet, elle s'efforçait de raffermir leur dignité à elle et à son fils Michel, tandis que l'empereur ne pouvait même en songe avoir l'intention de réserver le pouvoir à ceux-là, en délaissant ses enfants, qu'il avait commencé à mettre en place¹. C'est donc ainsi qu'elle renonça plutôt résolument au secours de l'empereur ; quant à dépêcher des envoyés auprès du barbare et à demander de rester elle-même, aux termes d'un pacte, chef de la nation, elle jugeait que la demande ne méritait même pas mention, car il était impossible que celui qui revendiquait ce pouvoir pactisât avec celle qui le détenait. L'action de l'empereur, quand elle y pensait, lui causait des soucis, car l'empereur ne restait pas en repos, une fois qu'il eut commencé à disputer le pouvoir en faveur de ses enfants. Elle décida donc de méconnaître les droits du défunt, de méconnaître aussi la justice des hommes, en se donnant, elle une telle dame, à un tel individu, et de reconnaître seulement ce qui semblait devoir profiter à elle et à son fils. Cela consistait, comme il apparaissait, à se jeter tout entière dans les bras du porcher, à lui ouvrir les portes et de l'empire et de la ville, à s'unir et à se marier à lui comme une impératrice à un empereur.

Après y avoir réfléchi, comme les missions de l'empereur ne laissaient pas de repos, elle envoie aussitôt des gens exposer au barbare sa décision et sa demande. A cette nouvelle, celui-ci affecta d'abord le dédain et reçut le message avec morgue, en faisant des mines à l'extrême : cette femme prend les devants pour faire cadeau d'un pouvoir qui va lui être prochainement acquis par l'épée et une puissance supérieure ! Il accepta néanmoins sa couche, dans un dessein très pervers et profond, et non pas comme un amoureux des femmes, pourrait-on dire, et un passionné du gynécée² : il se gardait en effet d'amollir ses mœurs, car ceux qui allaient le recevoir auraient aussitôt pour lui un profond mépris. Par ailleurs, il acceptait en vue de la paix et pour que le sang ne fût pas versé dans des guerres civiles ; en quoi, il faisait une grâce et n'en recevait pas. Une fois donc exécutés serments et conventions par chacune des parties, elle lui ouvre les portes et, l'ayant reçu à l'intérieur, célèbre son mariage avec lui, et de nouveau ils reçoivent ensemble le couronnement impérial ; elle pensait susciter par là à l'empereur un puissant ennemi. L'annonce de cet événement bouleversa assez l'empereur, comme elle pouvait le faire. Il feignit de son côté de ne pas céder au découragement, bien que frustré dans ses espérances, mais d'être horrifié par la faute indigne commise par cette femme, qui déshonorait ainsi sa race et ruinait le pouvoir en le remettant entre les mains d'un homme de rien : en effet,

1. C'est-à-dire sa fille Anne et son gendre Jean, le fils de Mytzès, qui avait pris le nom d'Asen (Jean III Asen) ; voir ci-dessus, p. 557²⁷⁻²⁸.

2. Pour l'établissement du texte, voir *Tradition manuscrite*, p. 143.

δικαίων ἔκρινεν. "Οσον δὲ τὸ καθ' αὐτὴν συνοῖσον καθ' ὃ ἦν βουλομένη, καὶ
 λίαν ἀπᾶν ἐγίνωσκεν · αὐτῇ μὲν γὰρ τὴν τιμὴν κατοχυροῦν αὐτῇ τε καὶ
 παιδί Μιχαὴλ διὰ σπουδῆς εἶναι, βασιλέα δὲ μὴδ' ἂν ἐν ὕπνοις θελῆσαι,
 ἀφέντα τοὺς παῖδας, οὓς δὴ καὶ ἤρξατο καθιστᾶν, ἐκείνοις περιποιεῖν τὴν
 ἀρχήν. Οὕτω μὲν οὖν τῶν ἀπὸ βασιλέως καὶ μᾶλλον ἱκανῶς ἀπεγίνωσκε, τὸ 5
 δὲ πρὸς τὸν βάρβαρον πέμπειν καὶ ἀξιοῦν σπενδομένην καθ' αὐτὴν διατελεῖν
 τοῦ ἔθνους ἄρχουσας, οὐτ' ἔχειν λόγον τὴν ἀξίωσιν ἔκρινε · τὸν γὰρ τῆς
 ἀρχῆς ταύτης ἀντιποιοῦμενον σπένδεσθαι πρὸς τὴν κατέχουσας ταύτην
 ἀδύνατον. Καὶ τὰ ἀπὸ βασιλέως συν|νοοῦσαν φροντίζειν ἐποίει · μὴδὲ γὰρ B 443
 ἡρεμεῖν βασιλέα, ἅπαξ ὑπὲρ παίδων περὶ τῆς ἀρχῆς ἀρξάμενον διαφέρεσθαι. 10
 "Εγὼ τοίνυν παριδεῖν μὲν τὰ τοῦ ἀποικομένου δίκαια, παριδεῖν δὲ καὶ ἀνθρώ-
 πων νέμεσιν, εἰ, τοιαύτη τις οὔσα, τοιούτῳ ἑαυτὴν ἐκδοίη, πρὸς μόνον δὲ τὸ
 δοκοῦν συνοῖσον αὐτῇ τε καὶ παιδί κατιδεῖν. Τὸ δ' ἦν, ὡς ἐδόκει, ὅλην
 ἑαυτὴν ἐπιρριῖψαι τῷ συφορβῷ καὶ ὑπανοῖξαι θύρας αὐτῷ καὶ βασιλείας καὶ
 πόλεως, αὐτῷ τε συνεῖναι καὶ συνοικεῖν ὡς βασιλεῖ δέσποινα. 15

Ταῦτα διανοησαμένη, αὐτίκα πέμπει — οὐδὲ γὰρ ἡρεμεῖν εἶων αἱ τοῦ
 βασιλέως ἀποστολαί — τοὺς διασαφῆσοντας τῷ βαρβάρῳ τὰ τῆς βουλῆς τε καὶ
 ἀξιόσεως. Καὶ ὅς ἀκούσας πρῶτον μὲν καθυπερφηανεύετο δῆθεν καὶ τοῖς
 ἐπεσταλμένοις ἀπεσεμνύνετο, διαθρυπτόμενος οἶον, εἰ ἀρχὴν ὅσον οὐπω
 κτησομένην αὐτῷ σπάθη καὶ δυνάμει κρείττονι ἐκείνη φθάνει χαρίζεσθαι. 20
 "Ομως καὶ τὰ τοῦ λέχους προσίετο, πονηρῶς ἄγαν καὶ βαθέως, οὐχ ὡς τις
 ἂν εἴποις φιλόγυνος καὶ τῆς γυναικωνίτιδος ἐραστῆς · τὸ γὰρ μαλάττειν
 τὰ ἦθη, τῶν δεξομένων καὶ λίαν ὡς καταφρονησόντων αὐτίκα, διεφυλάττετο ·
 ἄλλως δὲ | κατ' εἰρήνην καὶ τοῦ μὴ χέεσθαι ἐμφυλίοις πολέμοις αἵματα B 444
 κατεδέχετο, ὡς χάριν διδούς, οὐ λαμβάνων. "Ορκων οὖν γενομένων καὶ 25
 συνθηκῶν ἐξ ἑκατέρων, ὑπανοίγνυσί τε αὐτῷ τὰς πύλας καί, ἐντὸς δεξαμένη,
 τελεῖ ἑαυτῇ σὺν ἐκείνῳ τοὺς γάμους, καὶ τὰς ταινιώσεις τῆς βασιλείας καὶ
 αὐθις συνάμα δέχονται, καὶ γε παρασκευάζει τῷ βασιλεῖ ἀντίπαλον, ὡς
 ᾤετο, ἱκανόν. Τοῦτο συμβάν τε καὶ ἀκουσθὲν τὸν βασιλέα αὐτάρκως καὶ ὡς
 ἐνῆν διετάραξε. Ὑπεκρίνετό τε κάκεῖνος μὴ ἀθυμεῖν σφαλλόμενος τῶν 30
 ἐλπιδων, ἀλλὰ στυγεῖν τῷ παρ' ἀξίαν ἐκείνης πταισμάτι, ὥστε καὶ τὸ γένος
 καταισχυῖναι καὶ τὴν ἀρχὴν προσαπολλύναι τῷ μηδενὸς ἀξίῳ κατεγχειρίσα-
 σαν · μὴδὲ γὰρ ἀνθέξειν ὅλως καὶ ὑποσχεῖν ἐκείνον ἐπιβρίσασαν ἐκ Τοχάρων

2 αὐτῇ τε om. B 4 περιποιεῖν : -ποιούμενος B 5 Οὕτω — ἀπεγίνωσκε om. B
 7 τῆς om. B edd. 11 ἀποικομένου : κατοι- AB 12 εἰ, τοιαύτη — ἐκδοίη om.
 B || ἐκδοίη : ἐκδίη C 13 αὐτῇ : αὐτῇ dubie B || κατιδεῖν : συνιδεῖν B edd.
 14 καί² om. B edd. 19 ἐπεσταλμένοις : ἀπεσ- B edd. || ἀπεσεμνύνετο : ἀποσ- B
 Poss. 20 φθάνει : -οι B edd. 22 εἴποις : -οι B edd. 22-25 τὸ γὰρ — λαμβάνων
 om. B 23 καταφρονησόντων : -σάντων A 29 καί² om. A 30 διετάραξε :
 -εν B edd. || σφαλλόμενος : σφαλόμενος C.

celui-ci ne pourrait absolument pas contenir et soutenir la puissance envahissante des Tatars, pour laquelle il était normal de fondre sur un ennemi déclaré, qui était en même temps méprisé par les siens.

Tout en tenant ce langage, il ne cessait pas d'envoyer à nouveau des troupes pour combattre et de préparer la chute de Marie. Lachanas abhorrait donc la vie molle de sa femme et désirait vivre en barbare, cherchant fort à se gagner ceux de son entourage ; il se rendait en effet compte que des guerres se préparaient des deux côtés et que la mollesse n'était nullement propre à apaiser les dangers qui résultent des guerres, de sorte que souvent il se querellait avec elle et lui assénait des coups. Jugeant qu'il valait mieux s'occuper avant tout des obstacles qui se dressaient tout autour de lui, il cherchait pour sa part à se gagner les archontes des Bulgares et se préparait à la guerre contre les deux : il n'était possible en effet ni de pactiser avec les Tatars en raison de ce qui avait été accompli¹, ni de tenir d'aucune manière en suspens les gens de l'empereur. Mais il se préparait à résister de toutes ses forces, bon gré mal gré ; ayant en effet reçu un pouvoir qu'il n'espérait pas, il s'appliquait non seulement à le conserver, mais encore à le consolider. Comme d'autre part les ennemis de l'extérieur l'attaquaient tous les jours, même à contrecœur il était forcé de se battre, car il savait, tout barbare qu'il était, que qui ne veut pas la guerre fera la guerre par nécessité. Pour cela donc, ses attaques extrêmement audacieuses réussissaient. En effet, les adversaires n'étaient pas de force à soutenir des assauts désordonnés, et cette troupe puissante redoutait la défaite, car le vainqueur ne dispenserait pas de bons traitements. Tomber entre les mains de Lachanas équivalait en effet à mourir, en raison de son extrême cruauté, car la situation pitoyable où le mettait la fortune ne pouvait adoucir ses mœurs barbares. Il s'ensuivit que souvent, prenant le dessus grâce à leurs coups d'audace, les Romains, soudainement paralysés par l'appréhension des tourments, au cas où ils seraient pris, étaient défaits. Lachanas était donc encerclé par les nombreuses forces qui entouraient Asen² ; seulement, ceux de l'autre côté qui étaient pris parfois malgré eux étaient bien traités, parce qu'ils se prosternaient aussitôt, en prétendant avoir abandonné le tyran et se rallier à l'empereur ; à l'opposé, ceux de ce côté-ci qui étaient emmenés là-bas ne pouvaient imaginer aucun prétexte qui pût les sauver, mais ils étaient châtiés comme ennemis.

8. Comment Marie fut livrée à l'empereur, tandis qu'Asen était reçu par les Tirnovites³.

A partir de là les affaires traînaient donc, alors qu'on ne pouvait espérer la disparition des maux autrement que par la disparition du barbare,

1. Dès le début de son action, Lachanas avait attaqué et vaincu les Tatars (p. 551¹⁴⁻¹⁶), qui devaient dès lors, comme le pensait Michel VIII (p. 563²²⁻⁵⁶⁵), le combattre à leur tour sans merci et refuser la paix.

2. Jean III Asen, le gendre de Michel VIII, assiégeait Tirnovo.

3. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 132¹⁶⁻²².

δύναμιν, ἣν εἰκὸς ἐπεισπίπτειν ἅμα μὲν πρὸς ἐχθρὸν προφανῇ, ἅμα δὲ καὶ παρὰ τῶν οἰκείων καταφρονούμενον.

Ταῦτα λέγων, οὐκ ἀνίει καὶ αὖθις πέμπων τε δυνάμεις ἀγωνιουμένας καὶ τὰ πρὸς καταβολὴν Μαρίας κατασκευαζόμενος. Ὁ τοίνυν Λαχανᾶς πρὸς τὰς τῆς γυναικὸς θρύψεις καὶ ἀπήχθετο καὶ βαρβαρικῶς ἤθελε διαζῆν, τοὺς ἄμφ' 5 αὐτὸν καὶ λίαν ὑποποιούμενος · ἔγνω γὰρ ἀμφοτέρωθεν ἐξαρτυο|μένους B 445 πολέμους καὶ τὰς βλακείας μηδὲν οἷας τ' οὐσας κατευνάζειν τοὺς ἐκ τῶν πολέμων κινδύνους, ὥστε καὶ πολλάκις, πρὸς ἐκείνην διαφιλονεικοῦντα, ἐντείνειν πληγὰς. Αὐτὸς δέ, κρείττω πάσης ἀσχολίας τὰ κύκλῳ συνανιστά- μενα κρίνων, ὑπεποιεῖτό τε τοὺς ἄρχοντας τῶν Βουλγάρων καὶ πρὸς πολέμους 10 ἡτοιμάζετο τοὺς κατ' ἄμφω · οὐδὲ γὰρ ἦν οὔτε Τοχάροις διὰ τὰ πραχθέντα σπένδεσθαι οὔτε τοὺς τοῦ βασιλέως ὅπως οὖν ἀναρτᾶν. Μέντοι γε καὶ καθ' ὅσον ἴσχυεν ἀντιπαρετάττετο, τὸ μὲν ἐκὼν, τὸ δ' ἄκων · ἀρχὴν γὰρ λαβὼν ἦν οὐκ ἤλπισεν, ἔσπευδε μὴ μόνον ἔχειν, ἀλλὰ καὶ συνιστᾶν. Ἐπιτιθεμένων δ' ἄλλως καὶ τῶν ἐξωθεν ὁσημέραι, καὶ ἄκων κατηναγκάζετο μάχεσθαι · ἦδει 15 γὰρ καὶ βάρβαρος ὢν πολεμήσοντα ἐξ ἀνάγκης τὸν μὴ θέλοντα πολεμεῖν. Διὰ ταῦτα γοῦν τὰ κατ' ἐκεῖνον εὐώδει παραβολώτερον συμπλεκόμενα. Οὔτε γὰρ οἱ ἀνθιστάμενοι ἴσχυον ὁρμαῖς ἀτακτούσαις ἀντίσχειν, καὶ | τὸ διευτο- B 446 νοῦν κατωρρώδει τὴν ἀπέντευξιν, ὥς μὴ καλῶς χρησιμένου τοῦ περιγεγονό- τος. Τὸ γὰρ εἰς χεῖρας γενέσθαι τῷ Λαχανᾶ Ἰσα καὶ θάνατος ἦν, ἀπηνείας 20 ἕνεκα τῆς ἐσχάτης · βάρβαρα γὰρ ἦθη τὰ ἐκ τύχης ἐλεεινὰ μαλάσσειν οὐκ οἶδεν. Ὅθεν καὶ πολλάκις, ταῖς τόλμαις περιγενόμενοι, παραυτίκα τῷ τῶν δεινῶν ἐλπισμῷ, εἰ ἄλῳεν, συστελλόμενοι, ἀπηντεύκτου. Πολλαῖς μὲν οὖν ταῖς ἀμφὶ τὸν Ἀσάν δυνάμεσι περιεστοιχίζετο · πλὴν οἱ ἐκεῖθεν ἐνίστε καὶ ἄκοντες ἀλίσκόμενοι ἐν καλοῖς ἦσαν διὰ τὸ προσπίπτειν αὐτίκα, ὥς δῆθεν 25 τυράννου μὲν ἀπαλλαγέντες, βασιλεῖ δὲ προσγιγνόμενοι · τοῖς δ' ἐντεῦθεν ἀπαγομένοις ἐκεῖ πρόσχημά τι οὐκ ἦν ὑπονοηθῆναι τὸ σῶζον, ἀλλ' ὥς ἐχθροὶ ἐκολάζοντο.

η'. Ὅπως Μαρία μὲν παρεδόθη βασιλεῖ, Ἀσάν δὲ Τερνοβίταις παρεδέχθη.

Ἐτρίβοντο μὲν οὖν ἐντεῦθεν τὰ πράγματα, ἄλλην δ' ἀπαλλαγὴν τῶν 30 κακῶν οὐκ ἦν ἐλπίζεσθαι εἰ μὴ τὴν τοῦ βαρβάρου ἀπαλλαγὴν, ἥς καὶ ταχέως

9 Cf. PINDARE, *Isthmiques*, I, 1-2.

1 πρὸς : ὡς B edd. 3 τε : τὰς A 3-4 καὶ τὰ — κατασκευαζόμενος om.
B 6 αὐτὸν : αὐτὸν B edd. 7 τ' : τε B edd. 8 ἐκείνην διαφιλονεικοῦντα :
ἐκεῖνον διαφιλονεικοῦσαν B 9 τὰ (τὰ ante corr. om.) κύκλῳ πάσης ἀσχολίας κρείτ-
τω transp. A 9-10 συνανιστάμενα : συνισ- A 10 ὑπεποιεῖτό : -ποιεῖ A -ποιεῖτο
edd. 12 ὅπως οὖν : ὅπως οὖν A || Μέντοι γε καὶ : Διὰ τοῦτο B edd. 13 ἀντι-
παρετάττετο : ἀντεπ- A 14 ἤλπισεν : -ιζεν B edd. 17 ἐκεῖνον : ἐκείνου AB
edd. || συμπλεκόμενα : -ος C 17-23 Οὔτε — ἀπηντεύκτου om. B 18 ἀντίσχειν :
ἀντισχεῖν edd. 20 Ἰσα : Ἰσα edd. 24 ἀμφὶ : περὶ A || δυνάμεσι : -ιν A || πε-
ριεστοιχίζετο : ἐστ- ante corr. A 26 μὲν om. B || προσγιγνόμενοι : προσγιν- B
edd. 27 πρόσχημά τι om. B edd. 29 η' om. AB || Ὅπως — παρεδέχθη om.
AB || Τερνοβίταις : Τερνοβιώταις C edd. 31 μὴ τὴν : μὴν edd.

qui survint rapidement lors d'une de ses sorties ; en effet, il ne lui était pas possible à lui non plus d'échapper longtemps à l'inconstance de la fortune, surtout qu'il était une pure émanation de la fortune. Aussi apprit-on qu'il avait été vaincu par les Tatars ; avec le bruit qui s'en répand, une bonne occasion s'offre aux Tirnovites, depuis longtemps excités contre Marie : ils décidèrent de la livrer avec son fils aux gens de l'empereur, tandis qu'ils recevaient Asen comme maître, car les affaires des Bulgares lui revenaient de vieille date. Marie, qui était enceinte du barbare, fut donc conduite avec son fils Michel à l'empereur, qui séjournait en effet à Andrinople pour la seconde fois, et fut mise en prison comme de juste ; Asen et Irène entrèrent librement dans Tirnovo, non pas ensemble, mais celle-ci après Asen, alors que l'empereur était parti pour la Ville, et ils furent acclamés comme souverains¹.

Parmi les principaux notables se trouvait aussi Terter, auquel le peuple montrait un magnifique attachement et qui se magnifiait auprès d'eux². L'empereur voulait l'unir à Asen par des liens de parenté et l'honorer de dignités ; celui-ci s'insinuait en effet avec force vers l'empire, car manifestement il convoitait le plus haut commandement. Mais l'épouse constituait un obstacle au projet ; en effet, Terter gardant celle-ci, le constituer en dignité, sans qu'il eût aucun lien de parenté avec Asen, c'était plutôt recueillir un redoutable brandon qui allumerait les incendies qu'on pouvait soupçonner. C'est pourquoi l'empereur propose de le créer despote, si, une fois séparé de sa femme, il s'unit en mariage à la sœur d'Asen. Ce fut fait, et l'épouse de Terter fut amenée à l'empereur et emprisonnée à Nicée avec son fils Svetoslav, tandis que la sœur d'Asen épousait Terter et qu'ils étaient honorés de la dignité du despotat³.

9. Comment Asen se retira de Tirnovo⁴.

Dès lors, Asen disposait donc apparemment de puissants concours, et voilà que la durée de son règne sur les Bulgares fut courte. Ceux-ci s'étaient rapidement agités, car la race bulgare est prompte à la perfidie, et mieux vaut se fier au souffle du vent qu'à leurs bonnes intentions ; à de nombreux indices, on voyait clairement qu'ils couvaient une rébellion ; Terter aussi, qui convoitait déjà en secret l'empire, attisait leurs sentiments et, bien que le reste de son attitude prêtât visiblement au soupçon, il était couvert par sa seule alliance avec Asen, vu qu'il ne semblait pas devoir trahir

1. On peut dater du printemps 1279 la fin du règne de Marie Kantakouzène et l'entrée de Jean III Asen à Tirnovo ; voir *Chronologie*, II, p. 238-240. Michel VIII, de son côté, quitta Andrinople pour regagner Constantinople. C'est à la sortie d'Andrinople qu'il rencontra les ambassadeurs du pape (ci-dessous, p. 577⁷⁻⁸).

2. Sur Terter, qui deviendra peu après le tsar de Bulgarie, voir ZLATARSKI, *Istorija*, p. 570-575 ; FERJANČIĆ, *Despoti*, p. 45, 144-145.

3. Le prénom de la sœur de Jean III Asen n'est pas connu. La première femme de Terter rejoignit plus tard son mari (PACHYMÉRÈS : Bonn, II, p. 57²⁻¹⁵). Seul le manus-

ἐξελθόντος ἐπιστάσης · τὸ γὰρ παλίμβολον τῆς τύχης ὅσον οὐπω οὐκ ἦν ἐκφυγεῖν οὐδ' ἐκεῖνον, καὶ μᾶλλον φουσηθέντα τὸ πᾶν ἐκ τύχης. "Οθεν καὶ Τοχάρων ἡσσημένος ἡγγέλλετο, καὶ ταῖς ἐκεῖθεν φήμαις ἐμπίπτει Τερνοβίταις καιρός, ὠρμημένοις πάλοι κατὰ Μαρίας · καὶ ἅμα παιδί προδιδόναι 4 | ταύτην ἔγνωσαν τοῖς τοῦ βασιλέως, τὸν Ἀσάν δὲ δεσπότην ἐδέχοντο, ὅτι B 447 καὶ ἐκ παλαιοῦ οἱ προσῆκε τὰ Βουλγάρων πράγματα. Ἡ μὲν οὖν Μαρία, ἔμπορος οὕσα τῷ ἀπὸ τοῦ βαρβάρου κυοφορήματι, ἅμα παιδί Μιχαήλ πρὸς βασιλέα — ἐπεδήμει γὰρ τῇ Ἀδριανῷ τὸ δεύτερον — ἤγετο καὶ φυλακαῖς ταῖς προσηκούσαις ἐδίδοτο · Ἀσάν δὲ σὺν Εἰρήνῃ, οὐχ ἅμα, ἀλλὰ μετὰ τὸν Ἀσάν ἐκείνη, βασιλέως πρὸς πόλιν ἐλθόντος, ἀνέδην ἐπέβαινον τῆς Τερνόβου 10 καὶ βασιλεῖς ἐφημίζοντο.

Ἦν δ' ἐν τοῖς μάλιστα τῶν προϋχόντων καὶ Τερτερῆς, ᾧ δὴ καὶ μεγάλως τὸ Βουλγαρικὸν προσεῖχε καὶ παρ' ἐκείνοις ἐμεγαλίζετο. Τοῦτον ἠδούλετο μὲν βασιλεὺς τῷ Ἀσάν κατὰ γένος συνείρειν καὶ τιμᾶν ἀξιώμασι · τὸ γὰρ ὑφέρπον ἀπ' ἐκείνου πρὸς βασιλείαν πολὺ ἦν, ἐπεὶ καὶ στρατηγῶν δῆλος ἦν 15 τοῦ μείζονος ἐφίεμενος. Ἐμποδὼν δ' ἦν τοῖς βουλευομένοις ἡ σύζυγος · τὸ γὰρ ταύτην ἔχοντα τιμᾶσθαι, μὴδὲν τῷ Ἀσάν κατὰ γένος συνάπτοντα, λαμβάνοντος μᾶλλον ἦν πρὸς τὴν τῶν ὑπονοουμένων ἀναψιν πλείστον ὅσον ἐμπύρευμα. Διὰ τοῦτο καὶ δεσπότην προτείνει ποιεῖν, εἰ, τῆς γυναικὸς ἀποστάς, τῇ τοῦ Ἀσάν αὐταδέλφῃ εἰς γάμον συνάπτοιτο. Γέγονε ταῦτα, 20 καὶ ἡ μὲν τοῦ Τερτερῆ σύζυγος, ἀχθεῖσα πρὸς βασιλέα, τῇ κατὰ Νίκαιαν ἐδίδοτο φυλακῇ σὺν υἱῷ Ὀσφεντισθλάβῳ, ἡ δὲ τοῦ | Ἀσάν αὐταδέλφῃ τῷ B 448 Τερτερῇ συνηρμόζετο καὶ τῷ τῆς δεσποτείας ἀξιώματι ἐσεμνύνοντο.

θ'. "Οπως Ἀσάν ἐκ Τερνόβου ἀπεχώρησεν.

Εἶχε μὲν οὖν ἐντεῦθεν τῷ δοκεῖν τὰ μεγάλα πρὸς συνεργίαν Ἀσάν, καὶ 25 χρόνος ὀλίγος αὐτῷ παρεμέτρει τὴν τῶν Βουλγάρων ἀρχήν. Ἐπεὶ δὲ ταχέως παρακεκίνηντο — πρὸς γὰρ ἀπιστίαν τὸ Βουλγαρικὸν ἔτοιμον, καὶ αὔραις ἔστι πιστεῦειν ἀνέμων μᾶλλον ἢ σφῶν εὐνοίαις — καὶ τὰ τῆς ἀποστασίας δῆλοι ἦσαν ἐκ πολλῶν ὠδίνοντες, ἀνεζωπύρει δὲ τούτοις τὰς γνώμας καὶ Τερτερῆς, κρυφθὼν βασιλειῶν ἤδη, καί, τᾶλλα φανερός ὢν εἰς τὴν ὑποψίαν, 30 μόνῳ τῷ πρὸς τὸν Ἀσάν κήδει συνεκαλύπτετο, ὥς μὴ προδώσων δῆθεν ὧ

2 οὐδ' om. B edd. || καὶ μᾶλλον φουσηθέντα τὸ πᾶν ἐκ τύχης : τὸ πᾶν ἐκ τύχης καὶ μάλα φουσηθέντα A 3 ἡσσημένος : ἡττ- B edd. || καὶ om. B edd. 3-4 Τερνοβίταις : πρινοβιώταις A τρινοβιώταις B 5 καὶ ante ὅτι add. B edd. 6 προσῆκε οἱ transp. B edd. || π[ράγματα init. lin. om. A 7 ἔμπορος : ἔκφορος B || κυοφορήματι : κυήματι B edd. 9 ἐδίδοτο : δίδοται B || καὶ post δὲ add. A (post corr.) B edd. 10 τῆς om. edd. || Τερνόβου : πρινόβου A τρινόβου B 13 ἠδούλετο : ἐβ- B edd. 14 ἀξιώμασι : -ατι B 15 ἀπ' ἐκείνου om. A || στρατηγῶν : -γιῶν AB 16 βουλευομένοις : βουλομένοις B 22 σὺν υἱῷ Ὀσφεντισθλάβῳ om. AB 24 θ' om. AB || "Οπως — ἀπεχώρησεν om. AB 25 Εἶχε μὲν : Εἶχεν AB edd. || τ[ῷ init. lin. om. A || ὁ ante Ἀσάν add. B edd. 27 παρακεκίνηντο : -ητο B 30 φανερός : φανερώς A (ante corr.) C 31 τὸν om. A.

crit C mentionne ici le fils de Terter ; voir l'introduction, p. xxix ; *Tradition manuscrite*, p. 159.

4. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 132²²-133¹⁸.

celui à qui il était lié par la parenté. Comme Asen se rendait compte de l'agitation et craignait que ces gens, prenant les devants, ne fissent éclater le malheur et qu'il ne pût échapper au danger, il pensa à prendre la fuite de manière décente et profitable, là où il était possible de tirer profit.

En effet, les bijoux de l'empire des Bulgares, ces objets qu'ils avaient pris surtout aux Romains, lorsque, sous le commandement de l'empereur Isaac, ceux-ci furent vaincus autrefois¹, et qui se trouvaient thésaurisés pour la montre plutôt que pour l'usage, ces objets donc et tout autre objet qui constituait une charge facile à transporter, ils les enfermèrent secrètement dans des sacs et les firent sortir de la ville de nuit ; pour eux, prenant l'air de gens qui sortent de la ville pour se détendre et jouir de la campagne, ils furent de toutes leurs forces droit vers la grande ville. Ils arrivèrent d'abord à Mésembreia² avec le faste et le luxe impérial, pour ne pas être pris à fuir, et ainsi ils utilisent la mer et le bateau pour gagner la Ville. Ils débarquèrent au monastère de l'Archistratège à Anaplous³, et des jours durant le souverain refusa de les recevoir, tout irrité de cette fuite et imputant entièrement à la lâcheté et pusillanimité de ces personnes la ruine rapide de grandes fatigues et dépenses. Comme on ne pouvait supprimer ce qui était arrivé, on leur permit d'entrer dans la Ville et de paraître devant l'empereur, tandis que Terter s'empare de l'empire devenu vacant, avec aussi le consentement des Bulgares. Et sous peu on n'apprit pas plus tôt son accession à l'empire que, couronné empereur, il était maître des affaires. Mais voilà assez sur cette affaire ; ce qui s'ensuivit, nous le dirons dans la suite⁴.

10. Comment des accusations furent ourdies contre le patriarche Bekkos.

Quatre années s'étaient déjà écoulées depuis que Jean portait la charge du patriarcat, lorsque, au mois de février de la septième indiction⁵, de graves accusations sont ourdies contre lui par quelques membres du clergé, accusations absolument fausses et vaines, mais que le souverain accepta néanmoins sans difficulté. En effet, il mettait une ardeur extrême à atténuer chez le patriarche la vigueur du zèle, et surtout pour avoir subi récemment le traitement dont il a été parlé plus haut⁶ : en effet, ces agissements et une foule d'autres qui s'y ajoutèrent allumèrent la colère de l'empereur, sans qu'il sût cependant comment refréner l'ardeur

1. Le trésor avait été pris à Isaac II Angélos par le tsar des Bulgares en 1190 ; voir CHONIATÈS : van Dieten, p. 430 ; AKROPOLITÈS : Heisenberg, p. 19¹⁵-20⁶.

2. Sur les graphies de ce toponyme, voir FAILLER, *Pachymeriana*, p. 195-196.

3. Sur ce monastère, voir p. 510 n. 2. Jean III Asen et sa femme durent fuir de Tirnovo vers la fin de l'année 1279, après quelques mois de règne ; voir *Chronologie*, II, p. 241.

4. L'historien abandonne le récit des événements de Bulgarie pour décrire la situation ecclésiastique de février à août 1279. La suite des affaires bulgares sera relatée dans un autre chapitre (VI, 19) ; sur l'enchaînement des divers récits et la datation des faits, voir *Chronologie*, II, p. 238-239.

5. La septième indiction correspond à l'année 6787 de l'ère byzantine (1^{er} septembre

κατὰ γένος συνήπτετο, συνιδὼν τὴν παρακίνησιν ὁ Ἀσὼν καὶ δείσας μὴ προλαβόντες ἐκρήξαιεν τὸ δεινὸν καὶ οὐ φευκτὰ ἔσοιτό οἱ τὰ τοῦ κινδύνου, τὴν φυγὴν εὐσχημόνως ποιεῖσθαι προϋνόμεναι καὶ μετὰ κέρδους, ὃ δὴ καὶ ἐνεχώρει κερδαίνειν.

Τὰ γὰρ τῆς βασιλείας τῶν Βουλγάρων πράγματα, ἃ δὴ καὶ μάλιστα εἶχον 5 ἐκ Ῥωμαίων λαβόντες, ἡσσημένων τὸ πάλαι, στρατηγούντος τοῦ βασιλέως Ἰσαακίου, καὶ γ' ἐνέκειντο τεθησαυρισμένα κατ' αὐχμημα μᾶλλον ἢ κατὰ χρεῖαν, ταῦτα δὴ καὶ ὅσον ἦν ἄλλο φόρτος εὐκόμιστος ἐν ἀφανεί περι|σχόντες B 449 σάκκοις καὶ τῆς πόλεως ἐκβαλόντες νυκτός, αὐτοί, τοὺς εἰς ἄνεσιν καὶ τρυφὴν τῶν ἔξω που τῆς πόλεως ἐξιόντας σχηματισάμενοι, ἀνὰ κράτος εὐθὺ 10 τῆς μεγαλοπόλεως ἔφευγον. Καὶ πρῶτον εἰς Μεσέμβρειαν ὑπὸ βασιλικῷ κόμπῳ καὶ τρυφῇ φθάσαντες, ὥς μὴ φωραθεῖεν φεύγοντες, οὕτω θαλάσση χρῶνται καὶ πλεῖον πρὸς τὴν πόλιν. Καὶ δὴ καταχθέντας τῇ κατὰ τὸν Ἀνάπλου τοῦ Ἀρχιστρατήγου μονῇ ἐφ' ἡμέραις ὁ κρατῶν οὐκ ἐδέχετο, ἐν ὀργῇ παντοίᾳ τὴν ἀποφυγὴν ποιούμενος καὶ τὸ πᾶν δειλίᾳ καὶ κακανδρίᾳ ἐκείνων 15 κρίνων πολλῶν πόνων καὶ ἐξόδων ἀπώλειαν ἐν βραχεῖ. Ὡς δ' οὐκ ἦν τὸ γεγονὸς ἀναλύεσθαι, ἐκείνοις μὲν ἐκχωρεῖται, τὴν πόλιν εἰσελθόντας, τῷ βασιλεῖ ἐμφανίζεσθαι, ὃ δὲ γε Τερτερῆς ἐρήμης βασιλείας, θελόντων καὶ τῶν Βουλγάρων, ἐπιλαμβάνεται. Καὶ ἐν ὀλίγῳ ἅμ' ἡκούετο βασιλείας ἐπιβαίνων καὶ ἅμα, ταινιούμενος κατὰ βασιλέας, ἐγκρατὴς τῶν πραγμάτων ἦν. Ἀλλὰ 20 ταῦτα μὲν ἐς τοσοῦτον, τὰ δ' ἐντεῦθεν ἐσαυθὶς ἐροῦμεν.

ι'. Ὅπως κατηγορεῖται συνεσκευάσθησαν κατὰ τοῦ πατριάρχου Βέκκου.

Ἦδη δὲ χρόνων παρῳηχότων τεττάρων τῷ Ἰωάννῃ τὰ τῆς πατριαρχίας διαφέροντι, κατὰ μῆνα ληναιῶνα τῆς ἐβδόμης ἰνδικτιῶνος, δειναὶ κατηγορεῖται 25 τοῦτω παρὰ τινων τῶν τοῦ κλήρου συρράπτονται, ψευδεῖς μὲν καὶ διακενῆς τὸ παράπαν, οὐ μὴν δὲ καὶ δυσχερεῖς τῷ κρατοῦντι δέχεσθαι. Ἦν γὰρ ἐκείνῳ διὰ | σπουδῆς ὅτι πλείστης ὑποχαλᾶν τὸν νόνον τοῦ ζήλου τῷ B 450 πατριάρχῃ, καὶ μᾶλλον τὰ οἱ πραχθέντα ἐξ ὑπογύου ἔχοντα, περὶ ὧν ἀνωτέρω ἐρρέθη· ταῦτα γὰρ καὶ ἄλλ' ἅττα πλεῖστα ἐπισυμβαίνοντα ἀνῆπτε

1 κρατῶν ante Ἀσὼν add. A 2 ἐκρήξαιεν : -ειεν C Poss. -οιεν Bekk. || ἔσοιτό : ἔσονταί C 5 μάλιστα : κάλλιστ' B edd. 6 ἡσσημένων : ἦττ- B edd. 9 ἐκβαλόντες : ἐκβαλλόντες C 10 πόλεως ante corr. om. C || ἀνὰ κράτος : ἀνακράτος C 11 ἔφευγον : ἤλαυνον φεύγοντες A || μὲν post πρῶτον add. A 12 φεύγοντες : ἀποδιδράσκοντες A 13 καταχθέντας : -ες C Poss. 20 πραγμάτων : Βουλγάρων B edd. 22 ι' om. AB || Ὅπως — Βέκκου om. AB || συνεσκευάσθησαν : κατε scr. et del. ante συνεσκευάσθησαν C κατεσκευάσθησαν edd. 23 τῷ om. edd. || πατριαρχίας : -είας B edd. 24 φευουάριος mg. BC 25 τῶν om. Bekk. || σ[υρράπτονται] init. lin. om. A 27 ὅτι om. edd. 28 ἔχοντα : -ι B 29 ἐρρέθη : ἐρέθη AB.

1278-31 août 1279). Il s'agit donc ici de février 1279, plus précisément du début du mois de février (p. 573ⁿ⁻⁴). Jean Bekkos, promu patriarche le 26 mai 1275 (ci-dessus, p. 515ⁿ⁻¹⁹), était en charge depuis quatre ans et huit mois.

6. Pachymérès fait probablement allusion à l'humiliation que le patriarche infligea à l'empereur au monastère de Mangana en la fête de saint Georges, peut-être le 23 avril 1278 ; voir p. 516 n. 2, p. 518 n. 2.

du personnage, qui était par ailleurs ardent et résolu, non toutefois pour ses propres intérêts, puisqu'il n'en avait cure, mais pour ceux des autres. Comme il cherchait donc le moyen de faire plier le lion¹, les accusations avaient leur utilité, bien que d'un autre côté elles ne parussent pas vraies ni faciles à admettre. En effet, pour ce qui est du penchant à la fornication, même Pélée s'en serait fait accuser plutôt que lui ; quant à l'accusation de sacrilège, même Aristide, le plus incorruptible des hommes, l'aurait encourue plutôt qu'elle ne pouvait le toucher justement² ; pour ce qui est de ses imprécations contre l'empereur, la chose impliquait par elle-même la calomnie, dès qu'on l'entendait. En effet, intercédant jadis auprès de l'empereur pour l'un de ceux qui avaient besoin de miséricorde, à maintes reprises le patriarche tenta de mettre en avant les raisons qui lui semblaient devoir porter, mais autant de fois, malgré ses démarches, il n'aboutit absolument pas. Des trois personnages donc, l'un suppliait avec plus de constance, l'autre pressait avec plus de fermeté, tandis que l'empereur, le troisième, remettait et différait. L'un suppliait d'en référer à nouveau, tandis que l'autre, par expérience, se rendait compte qu'il n'aboutirait pas, car il savait qu'il allait exciter la colère, s'il en reparlait ; se défendant de son mieux pour sa part auprès du suppliant, en affirmant que sans relâche il faisait valoir ses droits devant l'empereur, il prit Dieu à témoin de son effort et dit : « Dieu voit ce que tu peux bien dénoncer ! » L'homme qui était là calomnie le propos et fabrique le mensonge, prétendant que le prêtre en appelait à Dieu contre l'empereur, pour que soient vengés les hommes injustement traités³. C'est par de tels procédés qu'on espérait ébranler, comme avec de puissants béliers, la tour de son âme.

C'était Isaac d'Éphèse qui attisait par-dessous leurs attaques⁴ ; il avait le rang de père de l'empereur, mais n'avait aucune raison d'être hostile au patriarche, sinon son choix d'aider l'empereur dans ce que celui-ci décidait ; ou bien c'était donc là l'unique raison, ou bien il y en avait une seconde, le désir de soumettre à sa juridiction les biens patriarcaux de l'Orient : il demandait que le patriarche ne dispose pour son diocèse de rien de plus que des biens circonscrits dans Constantinople seule et que les biens situés en dehors de cette ville dépendent des évêques à qui de fait appartiennent les diocèses. Il poursuivait ce but et il réussit sans user d'autre stratagème que de séparer le prêtre⁵ de l'empereur ; il le faisait en accueillant les calomnieurs et en les échauffant par-dessous de tout son pouvoir.

1. Sur la métaphore, voir p. 336 n. 1.

2. Pélée, roi de Phthie (Pharsale) en Thessalie, sut résister aux séductions de la belle Hippolyte, femme d'Acaste ; voir, par exemple, PINDARE, *Néméennes*, IV, 89-94 ; V, 46-59. Quant à Aristide, le rival de Thémistocle à Athènes à la fin du v^e siècle, sa plus grande vertu était la justice et il était surnommé « le Juste » ; voir, par exemple, PLUTARQUE, *Aristide*, 6, 1-2.

3. Ce passage fait écho aux interventions du patriarche décrites plus haut (V, 24). Sur le mot *λεπεύς*, qui désigne ici le patriarche, voir p. 38 n. 2.

μὲν τὴν βασιλέως ὀργήν, οὐ μὴν δ' εἶχεν ὅπως τῆς ὀρμῆς ἐπίσχη τὸν ἄνδρα, καὶ ἄλλως ὀρμητῆιαν ὄντα καὶ θερμουργόν, πλὴν οὐ τὰ καθ' αὐτόν — τούτων γὰρ καὶ ἀπεριμερίμνως εἶχεν —, ἀλλὰ τὰ καθ' ἑτέρους συνοίσοντα. Ζητοῦντι γοῦν τρόπον καθ' ὃν ἂν ὑποκλῖνοι τὸν λέοντα, χρήσιμ' ἦσαν τὰ κατηγορημένα, ἄλλως οὐκ ἀληθῆ δοκοῦντα οὐδ' εὐπαράδεκτα. Ῥοπήs γὰρ εἰς πορνείαν 5 καὶ Πηλεὺς ὤφλεν ἂν ἡ ἐκεῖνος · ἱεροσυλίας δὲ ἐγκλημ' ἂν ἀπηνέγκατο καὶ ὁ ἐπ' ἀνθρώποις ἀδωρότατος Ἀριστείδης μᾶλλον ἢ ἐκείνῳ δικαίως προσήπτετο · τὸ δέ γε εἰς βασιλέα ὡς καταρῶτο αὐτόθεν τὴν συκοφαντίαν προΐσχετο ἀκουόμενον. Ἐκεῖνος γάρ, πάλαι πρεσθεύων εἰς βασιλέα ὑπέρτινος τῶν χρηζόντων ἐλέους, πολλάκις μὲν κατὰ πείραν προὔτεινε τὰ οἱ 10 δοκοῦντα συνοίσειν, τοσαυτάκις δὲ προσβάλλων οὐκ ἦνυτε τὸ παράπαν. Τριῶν οὖν ὁ μὲν ἐδέετο συνεχέστερον, ὁ δὲ προσέκειτο καρτερώτερον, βασιλεὺς δὲ τρίτος ὑπερετίθετό τε καὶ ἀνεβάλλετο. Καὶ ὁ μὲν ἐδέετο προσαναφέρειν καὶ πάλιν, ὁ δέ, πείρα γνοὺς οὐκ ἀνύσων | — ἦδει γὰρ καὶ παροργίσων, B 451 εἰ αὖθις λέγοι —, τὸ καθ' αὐτόν οἶον πρὸς τὸν ἰκέτην ἀπολογούμενος ὡς 15 οὐ καταρραβυμῆσας τῷ βασιλεῖ προτείνει τὰ τούτου δίκαια, Θεὸν παρεισῆγε τῆς σπουδῆς μάρτυρα καί · « Θεὸς ὁρᾷ τὰ περὶ ὧν καὶ προβάλλῃ », ἔλεγεν. Ὁ δ' ἐκεῖσε παρών, συκοφαντήσας τὸν λόγον, συμπλάττει τὸ ψεῦδος, ὡς Θεὸν δῆθεν κατὰ βασιλέως ἐκκαλουμένου τοῦ ἱερέως εἰς τὴν τῶν ἀδικουμένων ἐκδίκησιν. Τούτοις, ὥσπερ εἰς τισιν ἰσχυροῖς κατασείσταις, 20 ὑποχαλᾶν τὸν πύργον τῆς ἐκεῖνου ψυχῆς ὥντο.

Ἦν δ' ὁ τὰς ὀρμᾶς σφίσιν ὑπανάπτων ὁ τῆς Ἐφέσου Ἰσαάκ, εἰς πατέρα μὲν τεταγμένος τῷ βασιλεῖ, οὐδεμίαν δ' ἔχων αἰτίαν ἀπεχθείας τῷ πατριάρχει παρ' ὅσον τὸ τὰ δοκοῦντα ζυμπράττειν αἰρεῖσθαι τῷ βασιλεῖ · ἡ γοῦν τοῦτο μόνον ἢ καὶ δευτέρον, τὸ τὰ κατ' ἀνατολὴν πατριαρχικὰ 25 ὑφ' αὐτῷ θέλειν ποιεῖσθαι, μηδὲν ἄξιῶν πλέον ἔχειν τὸν πατριάρχην εἰς ἐνορίαν ἢ τὰ κατὰ μόνην Κωνσταντινούπολιν περιοριζόμενα, τὰ δ' ἔξω ταύτης ὑπὸ τοὺς ἐπισκόπους γίνεσθαι, ὧν δήπου καὶ αἱ ἐνορίαι εἰσὶ. Ταῦτ' ἔσπευδε καὶ κατῶρθου οὐκ ἄλλῳ τῷ μηχανήματι ἢ τῷ διιστᾶν βασιλέως τὸν ἱερέα · ὁ δὲ καὶ ἐποίει τοὺς κατηγοροῦντας δεχόμενος καὶ 30 γε | κατὰ τὸ δυνατόν υποθάλλων.

B 452

1 ὅπως : ὅπερ B 4 ἂν ὑποκλῖνοι : ὑποκλίνῃ edd. 6 δὲ : δ' A 8 γε om. edd. 9 προΐσχετο : προΐσχε τὸ C 11 ἦνυτε : ἦνυε B 15 αὐτόν : ἐαυτόν AB edd. 16 προτείνει corr. exi : προτείνει AB προπίνει quod in προτίνει corr. C προτείνει edd. 17 καὶ³ om. B edd. 19 ἐκκαλουμένου : καλουμένου B ἐκκαλούμενος C 20 κατασείσταις : κατασείσαντες B 22 μιχαῖλ ante Ἰσαάκ ante corr. add. A 23 μὲν om. B edd. 27 τὰ¹ om. AB edd. 29 κατῶρθου : -όρθου C || τῷ : τὸ A 30 βασιλέως : -έα C || τοὺς κατηγοροῦντας : τὰ κατηγοροῦντα C.

4. Isaac d'Éphèse, qui est mentionné plus haut dans un passage suspect (p. 177¹⁰), était sans doute en charge dès 1260 ; voir p. 176 n. 8. Père spirituel de l'empereur, il jouissait de la confiance de Michel VIII (VI, 16 et 23).

5. Sur le mot ἱερέας, qui désigne ici le patriarche, voir p. 38 n. 2.

11. Comment paraît une nouvelle impériale sur les couvents stavropégiaques¹.

En effet, une nouvelle impériale paraît, qui, entre autres très nombreuses dispositions, prescrit et statue que les biens patriarcaux, où qu'ils se trouvent, tant villages que monastères, dépendent des évêques dont ce sont les diocèses, car condamnable et anticanonique apparaissait la situation en vigueur depuis les temps anciens et en vertu de laquelle l'évêque de Constantinople possédait du bien hors de ses frontières² ; mais celui qui affirme cela ne se rend pas compte qu'on ôte au patriarche la qualité d'œcuménique en le confinant à l'intérieur de Constantinople, sans même lui attribuer un évêché comme celui du premier évêque venu. Mais, saisissant alors comme une aubaine l'occasion de montrer son hostilité, Isaac réserva à ses évêques, autant dire à lui-même, les biens de Constantinople.

Quant au patriarche, l'empereur ne le lâcha pas l'espace de deux mois pleins³, le mettant tantôt en jugement, prenant tantôt sa défense et le disculpant des accusations, les accusateurs étant de purs calomnieux. Il se tournait dans les deux sens, laissant d'un côté les accusateurs l'accuser en face et le condamner en apparence, le flattant au contraire d'un autre côté en partie et l'entourant de prévenances, en proclamant que ceux qui parlaient étaient de cruels sycophantes et que, si le patriarche voulait bien parler, les bouches de la calomnie ne s'ouvriraient pas. Il ressortait clairement de là qu'il reprochait au patriarche de lui chercher chicane, car il considérait comme chicane le zèle, et la défense des personnes injustement frappées comme importunité.

12. Ce qui arriva au patriarche du fait de l'envoi des colybes.

Il ne sera pas mauvais de raconter en guise de divertissement ce qui arriva au début des accusations et de montrer quels résultats obtint la méchanceté, quand elle saisit une occasion. L'Église avait donc l'habitude de célébrer solennellement la fête de la Purification, car c'était le jour où le souverain obtint l'absolution de la part de Joseph⁴ ; les plateaux qui étaient garnis de blé cuit, ainsi que de fruits d'automne, devaient être présentés à la bénédiction, et le plus beau était offert à l'empereur

1. Sont appelés stavropégiaques les monastères situés hors du diocèse du patriarche, mais relevant néanmoins de sa juridiction. Celle-ci est signifiée par la stavropégie, qui consiste, pour le patriarche ou son délégué, à planter une croix en signe d'appropriation.

2. DÖLGER, *Regesten*², n° 2040 (janvier-février 1279).

3. Les deux mois, comptés à partir du 2 février (p. 573²²), doivent être placés en février et mars 1279, avant que l'empereur ne se rende à Andrinople « pour la deuxième fois » (p. 567³) ; voir aussi p. 575²². Le partage défectueux des chapitres rompt la logique du récit. Les chapitres 10 et 11 forment un ensemble, dans lequel il faut isoler le passage qui concerne Isaac d'Éphèse et la nouvelle dont il est l'inspirateur (deuxième paragraphe du chapitre 10 et premier paragraphe du chapitre 11). Le titre du chapitre 11

ια'. "Ὅπως βασιλικὴ νεαρὰ προβαίνει ἐπὶ τοῖς σταυροπηγίοις.

Προβαίνει γὰρ νεαρὰ βασιλείος ἄλλ' ἅττα πλεῖστα διοριζομένη καὶ τάττουσα καὶ τὸ τὰ ὁπουδηποτοῦν πατριαρχικά, ὅσα ἐν χώραις τε καὶ μοναῖς, ὑπὸ τοὺς ἐπισκόπους ὧν αἱ ἐνορίαι τελεῖν · ἐγκλημα γὰρ ἐφαίνετο καὶ παρὰ κανόνας τό, ἐκ παλαιοῦ γινόμενον, ὑπερόριον κεκτῆσθαι τὸν Κωνσταντινουπό- 5 λεως δίκαιον, μὴδὲ τοῦτ' εἰδότης τοῦ λέγοντος ὡς κολουεῖ τῷ πατριάρχῃ τὸ οἰκουμενικὸν ὃ ἐντὸς αὐτὸν περιορίζων τῆς Κωνσταντίνου, μὴδ' ἐνορίαν ὅσα καὶ τοῦ τυχόντος ἐπισκόπου προσνέμων. Ἀλλ' ὃ Ἰσαάκ, τότε τὸν καιρὸν τῆς ἀπεχθείας ἀρπάσας ὡς ἔρμαιον, περιποιεῖ τοῖς ἐπισκόποις αὐτοῦ, ταύτων δὲ καὶ ἑαυτῷ λέγειν, τὰ τῆς Κωνσταντινουπόλεως δίκαια. 10

Τὸν μέντοι γε πατριάρχῃν οὐκ ἀνίει παρ' ὅλους δύο μῆνας ὁ βασιλεὺς, ποτὲ μὲν εἰς κρίσεις ἐγκαθιστῶν, ποτὲ δὲ καὶ ὑπὲρ ἐκείνου ἰστάμενος καὶ τῶν ἐγκλημάτων ἀπολύων, ὡς συκοφαντούντων τῶν κατηγορῶν ἀντικρυς. Ἦν δὲ διττὰ στρέφων, τοῖς μὲν κατηγοροῖς κατὰ πρόσωπον ἐγκαλεῖν ἐφίεις καὶ δῆθεν ἐλέγχειν, ἐκείνους δ' αὖθις τὸ μέρος καταψῶν τε καὶ περιποιούμενος 15 τῷ γ' ἐπικρίνειν ὡς | πικρῶς συκοφαντοῖεν οἱ λέγοντες καί, εἰ ἤθελεν οὗτος B 453 λέγειν, οὐκ ἂν συκοφαντίας ἡνοίγοντο στόματα. Ἦν δ' ἐμφανῆς ἐντεῦθεν προσονειδίζων τῷ πατριάρχῃ τὸ πρὸς ἐκεῖνον φίλερι · ἔριν γὰρ τὸν ζῆλον καὶ τὸ ὑπὲρ τῶν ἀδικουμένων λέγειν ἐνοχλεῖν ἔκρινε.

ιβ'. Τὰ συμβάντα τῷ πατριάρχῃ διὰ τὴν τῶν κολύβων ἀποστολήν. 20

Οὐ χεῖρον δὲ καὶ τὸ ἐν ἀρχῇ τῶν κατηγορημάτων συμβάν ὡς χάριεν ἱστορῆσαι καὶ δεῖξαι ὁπόσα πονηρία, προσλαβοῦσα καιρόν, ἀνύει. Σύνηθες μὲν οὖν ἦν περιφανῶς τελεῖσθαι τῇ ἐκκλησίᾳ τὴν τῆς Ὑπαπαντῆς ἑορτήν, ἅτε κατ' ἐκείνην τυχόντος παρ' Ἰωσήφ τοῦ κρατούντος τῆς συγχωρήσεως · ἦν δὲ καὶ ἐφθῶ σίτῳ συνάμα καρποῖς ὀπωρῶν ποικιλλομένας τὰς τῶν 25 ἐκπωμάτων πλατείας εἰς εὐλογίαν προτίθεσθαι, ὧν ὡς ἀπαρχὴ τις ἡ

9 Cf. PLATON, *Banquet*, 217 a ; PROCOPE DE GAZA, *Lettres* : Garzya-Loenertz, n° 43^a ; LEUTSCH, II, p. 420 n° 94.

1 ια' om. AB || "Ὅπως — σταυροπηγίοις om. AB 2 ἄλλ' ἅττα : ἄλλα τε A ἄλλαττα Poss. || π[λεῖστα] init. lin. om. A 3 τὰ : τοῦ A || τε om. edd. || μοναῖς : μαῖς C 7 ὃ om. B edd. || αὐτὸν : αὐτὸν B 11 ὃ βασιλεὺς om. C 16 ἤθελεν : -ον A 19 ἔκρινε : -εν AB edd. 20 ιβ' om. AB || Τὰ — ἀποστολήν om. AB 21 κ[ατη-γορημάτων] init. lin. om. A 23 ἦν om. A 24 κατ' : παρ' A.

rend compte seulement du premier paragraphe, tandis que le second paragraphe doit être rattaché au chapitre précédent.

4. Michel VIII fut absous par le patriarche Joseph le 2 février 1267 (IV, 25).

comme une sorte de prémices pour son dessert¹. Comme il convenait de collecter à l'extérieur ces récipients plats en cuivre, dont le nombre était très élevé, il s'y trouva avec les autres un qui parut l'emporter pour la beauté et être digne d'être offert à l'empereur ; il était recouvert de lettres égyptiennes en guise d'ornements : c'est l'usage chez les Égyptiens, disait-on, de se servir des lettres au lieu d'autres ornements sur les voiles, les luminaires et toutes sortes d'objets².

Mais il se trouva que les lettres exaltaient le nom de Mahomet le maudit, c'est-à-dire de Mohamed ; ce texte gravé en cercle autour du plateau n'échappa pas aux accusateurs. Et de fait l'objet se trouvait encore de côté, avant d'être présenté à l'empereur, lorsque ces gens envoient annoncer que ce plateau, porteur d'un nom exécré, ne pouvait entrer chez l'empereur et que le patriarche s'était arrangé à dessein pour qu'il fût envoyé à l'empereur : non seulement ce plateau ne pouvait avoir part à la bénédiction en raison du caractère impur de l'inscription, mais il faisait contracter la pire des impuretés. Informé de la chose et désirant vérifier le message, l'empereur envoie sur-le-champ le parakoi-mômène de la chambre Basile Basilikos, qui était instruit des lettres des Agaréniens³ ; celui-ci lut et attesta que les informateurs avaient dit vrai. Le plateau ne fut donc pas présenté pour raison de conscience, l'empereur observant la recommandation de l'apôtre ; le lendemain, cette affaire fut aussi proposée comme accusation, et comme accusation très grave.

13. Comment le patriarche Jean renonça au trône.

L'affaire du patriarche traîna donc durant deux mois⁴, et on n'obtenait rien, mais seulement bavardage, injure et tout ce qu'il y avait de pire. Et que dire en effet, quand une échelle gravée sur une phiale par le patriarche, par manière de délassement, en un endroit où avaient été plantés des arbres de toutes sortes, leur fournissait elle aussi matière à délation contre lui et que pour cette seule raison il ordonna, quand il l'apprit, de détruire et de faire disparaître complètement la chose⁵? Comme donc on n'obtenait rien d'autre qu'injure et que le but était d'amener cet homme à céder devant l'assaut des outrages et à renoncer au trône, au mois de mars à la mi-carême, il donne à l'auteur l'ordre de

1. Comme l'indique le titre du chapitre, il s'agit de l'offrande de colybes. On appelle colybes un gâteau offert à l'église, béni par le prêtre et distribué aux fidèles à l'occasion de certaines fêtes ou en mémoire des défunts. Le rite s'apparente ainsi aux repas funéraires. Le gâteau est composé avant tout de grains de blé bouillis ; s'y ajoutent des fruits secs (amandes, pistaches, raisins, etc.), du sucre, de la confiture sèche et des herbes aromatiques ; voir CLUGNET, p. 85-86 ; *ThEE* 7, 1965, col. 740-741 (G. G. ΜΡΕΚΑ-ΤΩΡΟΣ).

2. L'art musulman, qui exclut de l'ornementation la représentation des êtres animés, remplace ceux-ci en particulier par des décors floraux ou des inscriptions sacrées.

3. Basile Basilikos, qui avait été au service du sultan 'Izz al-Din, se réfugia dans l'empire byzantin en 1261 et reçut la dignité de parakoi-mômène de la chambre (II, 24, avec les notes correspondantes). Sur les Agaréniens, voir p. 337 n. 3.

κρείττων τῷ βασιλεῖ προσήγето ἐπιδόρπιος. Ἐπεὶ δ' εἰκὸς τὰς χαλκᾶς ἐκείνας πλατείας ὑποδοχάς, πλείστας οὔσας, ἔξωθεν ἐρανίζεσθαι, σὺν ταῖς ἄλλαις ἦν μία δοκοῦσα καὶ πρωτεύειν τῷ κάλλει καὶ ἀξία τῷ βασιλεῖ προσάγεσθαι, ἣ δὴ καὶ γράμμασιν Αἰγυπτίοις ὡς ποικίλμασί τισιν ἐνεσκεύαστο· εἴθισται γάρ, ὡς ἐλέγето, Αἰγυπτίοις ἀντ' ἄλλων τινῶν ποικιλιμάτων ἐν τε 5 πέπλοις καὶ φωταγωγοῖς καὶ σκεύεσι παντοίοις τοῖς γράμμασι χρῆσθαι.

| Ἐτυχον δὲ τὰ γράμματα τοῦ καταράτου Μαχοῦμετ, ταῦτόν δ' εἶπεῖν καὶ B 454 Μωάμεθ, ὄνομα φέρειν εἰς ἔπαινον· τοῦτο κύκλῳ τῇ πλατεῖᾳ ἐγγεγραμμένον τοὺς κατηγοροῦντας οὐκ ἔλαθε. Καὶ δὴ ἔξω κειμένης ἔτι, πρὶν ἂν εἰσαχθεῖη τῷ βασιλεῖ, οὗτοι πέμψαντες ἀναγγέλλουσιν ὡς οὐκ εἰσιτά γε τὰ τῆς 10 πλατείας εἰς βασιλέα, φερούσης ἐξάγιστον ὄνομα, καὶ ὡς ὁ πατριάρχης ἐπίτηδες ἐνσκευάσαιτο ἐκείνην πεμφθῆναι τῷ βασιλεῖ, ἥπερ μὴ μόνον οὐκ εὐλογίας μετὸν διὰ τὸ τῆς γραφῆς μυσαρὸν, ἀλλὰ καὶ μύσους τὰ μέγιστα προσετρίβeto. Ταῦτα πυθόμενος ὁ βασιλεὺς, πείρα θέλων γνωρίσαι τὰ ἀγγελθέντα, ἐξ αὐτῆς πέμπει τὸν τοῦ κοιτῶνος παρακοιμώμενον τὸν 15 Βασιλικὸν Βασιλείον, ξυνετὸν ὄντα γραμμάτων Ἀγαρηνῶν· καὶ δὲ ἀνεγίνωσκέ τε καὶ τὸ ἀληθές προσεμαρτύρει τοῖς ἀπαγγέλαισιν. Ἡ μὲν οὖν πλατεῖα οὐκ εἰσῆγето διὰ τὴν συνείδησιν, τὴν ἀποστολικὴν παραίνεσιν τοῦ βασιλέως τηρήσαντος· τὸ δὲ τῇ ἐξῆς ὡς ἔγκλημα καὶ τοῦτο προὔτιθετο μέγιστον. 20

ιγ'. "Ὅπως παρητήσατο τὸν θρόνον ὁ πατριαρχεὺς Ἰωάννης.

Ὡς τοίνυν τὰ κατὰ τὸν πατριάρχην ἐπὶ μῆσι δυοῖν ἐτρίβeto καὶ οὐδὲν ἡνύeto, μόνον δ' ὕθλος καὶ λοιδορία καὶ πᾶν ὃ τι κάκιστον ἦν — καὶ τί γάρ, ὅπου καὶ κλίμακα κατὰ φιάλης ἐνσκευασθεῖσαν τῷ πατριάρχῃ, κατὰ τινὰ 24 ἄνεσιν, δένδρων ἐκείσε | καταφυτευθέντων παντοίων, ὕλην εἶχον καὶ ταύτην B 455 τῆς κατ' ἐκείνου συκοφαντίας, παρ' ἣν αἰτίαν καὶ μόνην ἀκούσας κατασπᾶν ἐκέλευε καὶ γ' ἀφανίζειν τέλεον; —, ὡς γοῦν οὐδὲν ἄλλο ἢ λοιδορία ἡνύeto, σκοπὸς δ' ἦν ἐκείνων, ἀπειρηκότα πρὸς τὰς ἐπιφοράς τῶν ὕδρεων, παραιτεῖσθαι τὸν θρόνον, μὴνὸς κρονίου, μεσοῦσης νηστείας, λίβελλον γράφειν τῷ συγγραφεῖ παραιτήσεως ἐπιτάττει καὶ γ' ἐπιδούς βασιλεῖ, προσποιουμένῳ 30

18 Cf. *I Corinthiens*, 10, 23-29.

2 ὑποδοχάς : -κάς edd. || ἐρανίζεσθαι : ἐρα- C 5 ὡς ἐλέγето post Αἰγυπτίοις transp. A 7 Μαχοῦμετ : μουχοῦμετ A 8 κύκλῳ : κλω ante corr. A 10 εἰσιτά γε τὰ : εἰσι τὰ γε τὰ A εἰσι τὰ γε B 11 τὸ ante ἐξάγιστον add. edd. || ὁ om. C 12 ἥπερ : ὥπερ A ἥπερ Bekk. || οὐκ om. A 13 μύσους : μίσους AB 14 πυθόμενος : πειθ- C || ὁ om. C 16 γραμματικῶ post γραμμάτων ante corr. add. A 18 οὐκ om. B || ἀπο[στολικὴν iter. C 21 ιγ' om. AB || "Ὅπως — Ἰωάννης om. AB 25 ἄνεσιν : ἄκεσιν B 26 μόνην : μόνον AB edd. || κατασπᾶν : κατὰ πᾶν edd. 27 λοιδορία : λυδορία B 28 ἀπειρηκότα : ἀπηρηκότα A 29 μαρτίου mg. ABC.

4. Voir p. 572 n. 3.

5. La phiale est une fontaine utilisée pour certains usages liturgiques et placée devant l'église. Celle de Sainte-Sophie est signalée dans les textes; voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 464.

rédiger une lettre de démission et, après l'avoir remise à l'empereur, qui faisait mine de ne pas l'accepter, il se retira, et il se rend au monastère de la Panachrantos¹. L'Église se trouva donc privée de pasteur, Bekkos n'étant plus présent, alors que l'empereur n'entendait nullement lui en substituer un autre ; dans l'intervalle, en effet, il envoya son fils lui-même, l'empereur Andronic, pour tenter de l'amadouer.

14. Des ambassadeurs du pape, du patriarche Jean.

Là-dessus, des ambassadeurs envoyés de Rome par le pape tombent, aux abords d'Andrinople, sur l'empereur qui s'en retournait². Voulant leur dissimuler l'affaire du patriarche, il forgea d'une part des raisons à leur intention, en leur disant que le patriarche, ayant succombé aux fatigues et désirant se délasser un petit moment, était éloigné du patriarcat pour quelque temps et qu'ils pourraient le rencontrer dans quelque monastère de la Ville ; il envoya d'autre part prier celui-ci de renoncer à ses attitudes mesquines, qui étaient davantage l'effet des circonstances que de la volonté, de se rendre au monastère de Mangana et d'y rencontrer les ambassadeurs, quand ils se seraient présentés, sans rien leur signaler des événements antérieurs³. Tels furent ses propos, et il entra dans la Ville en compagnie des ambassadeurs. Avant que ceux-ci ne rencontrent le synode et le patriarche, l'empereur eut connaissance de l'objet principal de l'ambassade : c'était que la paix des Églises ne pouvait exister grâce à de simples paroles, mais grâce à l'attitude effective de gens qui la manifestent en professant la même foi qu'eux et en affermissant ainsi l'union ; ils étaient en effet poussés en cela, disaient-ils, par les nôtres qui faisaient schisme et qui, se mêlant à de nombreux frères qui se trouvaient parmi eux, déclaraient que cette paix était une plaisanterie et qu'il fallait vérifier s'ils récitaient eux aussi le symbole de cette manière ; ces gens croyaient causer par là des soucis à l'empereur, vu que nécessairement il se produirait de deux choses l'une : ou bien il ne s'inclinait pas et la paix était ruinée, ou bien il transgressait quelque point des dogmes établis et commettait une faute plus grave, et ils pouvaient affirmer avoir encore davantage raison de fuir l'union, car c'étaient des transgresseurs notoires. L'empereur eut donc connaissance de cela et savait que, en l'apprenant subitement, même ceux qui soutenaient jusque-là la paix seraient troublés. Il envoya convoquer les évêques et tout le clergé et il les prend à part, car il avait interdit aux séculiers d'être présents.

1. LAURENT, *Regestes*, n° 1443 (mars 1279). On peut préciser la date : la mi-carême tombait cette année-là le 8 mars. Le monastère de la Théotokos Panachrantos se trouvait près de Sainte-Sophie ; voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 214-215.

2. Une fois que sa fille et son gendre furent entrés dans la capitale bulgare (p. 567^{v-11}), Michel VIII prit le chemin du retour (p. 567¹⁰). En sortant d'Andrinople, il rencontra

μὴ δέχεσθαι, ἀπηλλάττετο καὶ φέρων τῇ τῆς Παναχράντου μονῇ ἑαυτὸν δίδωσιν. Ἦν οὖν ἡ ἐκκλησία ποιμένος κεχηρωμένη, μὴτ' ἐκείνου παρόντος, καὶ ἄλλον ἀντεισάγεσθαι οὐκ ἦν ὅλως τῷ βασιλεῖ θελητόν · ἐν τῷ μεταξὺ γάρ, πέμπων καὶ αὐτὸν δὴ τὸν υἱὸν αὐτοῦ τὸν βασιλέα Ἀνδρόνικον, ἐπειράτο μαλάττειν.

5

ιδ'. Τὰ κατὰ τοὺς πρέσβεις τοῦ πάπα καὶ τὸν πατριάρχην Ἰωάννην.

Ἐν τοσούτῳ δὲ καὶ πρέσβεις ἐκ Ῥώμης παρὰ τοῦ πάπα ἐφίστανται ἔξω που πόλεως τῆς Ἀδριανοῦ ἐπανήκοντι βασιλεῖ. Καὶ ὅς, θέλων συσκιάζειν σφίσι τὰ κατὰ τὸν πατριάρχην, ἐκείνοις μὲν αἰτίας πλαττόμενος, ὡς ἀπειρηκώς, ἔλεγε, πρὸς τοὺς πόρους ὁ πατριάρχης καὶ ἀνεθῆναι θέλων ἐπ' οὐ πολὺ 10 ἐκχωρεῖ πρὸς καιρὸν τοῦ πατριαρχείου, καί γε μέλλειν ἐντυχεῖν σφᾶς ἐκείνῳ παρὰ τισι τῶν κατὰ τὴν πόλιν μονῶν, ἐκείνον δὲ πέμψας | ἡξίου ἀποθέσθαι B 456 μὲν τὰ τῆς μικροψυχίας, ὡς ὄντα καιροῦ μᾶλλον ἢ βουλήσεως, ἀπελθεῖν δὲ πρὸς τὴν τῶν Μαγγάνων μονὴν κάκει τοῖς πρέσβεσιν ἐντυχεῖν παραγεγονόσι, μηδὲν τῶν προτέρων σημήναντα. Οὕτως ἔλεγε καὶ ἅμ' ἐκείνοις τὴν πόλιν 15 εἰσήρχετο. Πρὶν δ' ἐντυχεῖν ἐκείνους συνόδῳ καὶ πατριάρχῃ, ὁ βασιλεὺς, γνοὺς τὸ τῆς πρεσβείας κεφάλαιον — τὸ δ' ἦν μὴ λόγοις εἶναι τὴν τῶν ἐκκλησιῶν εἰρήνην καὶ μόνοις, ἀλλ' ἔργῳ δεικνύντων τῷ καὶ σφᾶς κατ' ἐκείνους τὴν πίστιν ὁμολογεῖν καὶ οὕτω πληροφορεῖν τὴν ἔνωσιν · παρωτρύ- νοντο γὰρ κἂν τοῦτ' παρὰ τῶν ἡμετέρων, ὡς ἔλεγον, σχιζομένων, οἱ δὴ 20 καί, πολλοῖς τῶν ἐν ἐκείνοις φρερίων μιγνύντες, χλευῶν ἔλεγον τὴν εἰρήνην εἶναι καὶ δεῖν δοκιμάζειν εἰ καὶ αὐτοὶ τὸ σύμβολον οὕτω λέγοιεν, οἰομένων ἐντεῦθεν εἰς μερίμνας ἄγειν τὸν βασιλέα, ὡς δυοῖν ἐξ ἀνάγκης γενέσθαι θάτερον, ἢ μὴ καθυποκλιθέντος τὴν εἰρήνην συγχέεσθαι, ἢ καὶ τι τῶν κειμέ- νων παραδάντα μειζδνως ἀμαρτεῖν, καὶ σφᾶς ἰσχυρίζεσθαι φεύγειν ἔτι 25 δικαίως τὴν ἔνωσιν, ὡς ἀντικρυς παραδάντων —, γνοὺς ταῦτα τοίνυν ὁ βασιλεὺς καὶ εἰ|δώς, ἐξαπιναιώς ἀκούσαντας, θορυβηθησομένους καὶ τοὺς B 457 τέως εἰρήνην ἄγοντας, πέμψας μετακαλεῖται καὶ ἀρχιερεῖς καὶ κληρὸν ἅπαντα καί, σφᾶς κατ' ἰδίαν λαδῶν — κοσμικοῖς γὰρ ἀπείρητο μὴ παρεῖ- ναι — ...

30

1 ἀπηλλάττετο : ἀπηλάττετο A 6 ιδ' om. AB || Τὰ — Ἰωάννην om. AB
7 καὶ init. lin. om. A 10 ἐπ' οὐ : ἐπὶ AB edd. 11 γε : οἱ AB 12 τὴν om. C
13 τὰ : τὰς C || ὄντα : ὄντος edd. 14 πρὸς : παρὰ C || τὴν μονὴν τῶν Μαγγάνων transp. B edd. 20 γὰρ κἂν τοῦτ' : κἂν τοῦτ' καὶ γὰρ B γὰρ κἂν τοῦτο καὶ edd. 22 δεῖν corr. Bekk. : δεῖ ABC Poss. 24 συγχέεσθαι : συγχεσθαι C || τι : τινων C 27 θορυβηθησομένους : -θησομένους A.

les légats du pape, sans doute vers le milieu du printemps 1279 ; voir *Chronologie*, II, p. 240, avec les notes 28 et 29.

3. C'est effectivement au monastère de Mangana que le patriarche rencontra les légats (ci-dessous, p. 581⁶) ; sur ce monastère, situé à l'extrême est de la Ville, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 70-76.

15. Assurance donnée par l'empereur aux dignitaires de l'Église à cause des exigences déraisonnables des ambassadeurs.

« Vous savez parfaitement, dit-il, comment la situation présente a été obtenue et avec quelle grande difficulté elle a été acquise, car moi-même, qui ne suis pas si insensible, cela m'a touché. Je sais en effet que j'ai dédaigné à cause de cela le patriarche, je veux dire Joseph, que j'aimais à l'égal de celui qui m'a engendré ou plutôt même davantage, car si celui-ci a été la cause de ma venue à la lumière du jour, celui-là l'a été de mon retour à une vie meilleure¹. Je sais aussi que j'ai fait violence à beaucoup, scandalisé mes amis et, en plus, affligé les miens. En témoigneront ceux de nos proches qui sont en prison, car il n'y eut rien d'autre que les tractations avec les Italiens, et cela seul, à provoquer leur mépris pour nous et, en sens inverse, notre colère contre eux. Je croyais donc avoir dès lors tout achevé, dans la pensée que les Italiens n'exigeraient rien de plus ; c'est dans ce sens en effet que je passai avec vous les conventions, et le chrysobulle conservé dans l'Église témoignera de mes paroles². Mais, comme je l'ai appris, certains des nôtres, surtout ceux qui se complaisent dans le schisme, je ne sais dans quels sentiments, à moins qu'on ne qualifie cette attitude de volonté de nous mettre à l'épreuve et de faire revivre nos soucis, sont allés quelque part à Péra trouver des frères pour leur dire que la paix était une plaisanterie et une tromperie et les pousser à exiger plus, pour mettre à l'épreuve³ ; et c'est là l'objet principal de l'ambassade qui est arrivée. En conséquence, je veux par avance vous faire une courte déclaration et apporter des assurances, de peur que, en l'apprenant subitement, vous ne soyez troublés et que, en voyant à nouveau notre comportement à leur égard sur quelque point, vous ne soyez envahis de mauvais soupçons à notre endroit. Quant à moi en effet — et que Dieu m'en soit témoin —, afin que rien ne soit retranché de nos croyances, fût-ce un trait même ou un iôta, je promets, moi en personne, d'inscrire le divin symbole des Pères lui-même sur un étendard et de faire la guerre non seulement aux Italiens, mais à tout peuple qui contesterait sur ce sujet. Voilà l'assurance que je vous donne ; en outre, le fait de traiter et de renvoyer les ambassadeurs de manière pacifique ne doit absolument pas me valoir de l'indignation ni vous causer le moindre tort. Je demande donc qu'ils soient traités amicalement et accueillis avec bienveillance, de peur que, comme l'on dit, nous n'effrayions

1. Michel VIII évoque l'absolution qu'il reçut le 2 février 1267 du patriarche Joseph (IV, 25), qui fut également son père spirituel. L'amour filial dont faisait souvent état l'empereur, en rappelant le souvenir de son père, le grand domestique Andronic Palaiologos, donne plus de force à son affirmation ; voir ci-dessus, p. 217^{a-b}.

2. Il s'agit du chrysobulle adressé au clergé de Sainte-Sophie en janvier ou février 1274 (voir *Chronologie*, II, p. 230 n. 39), et non du chrysobulle qui fut envoyé à l'épiscopat avant l'accord du 24 décembre 1273 et dont le texte est conservé (LAURENT-

ιε'. Πληροφορία βασιλέως πρὸς τοὺς τῆς ἐκκλησίας διὰ τὰς παραλόγους ἀπαιτήσεις τῶν πρέσβων.

« Τὰ μὲν τῶν παρόντων, εἶπεν, ὅπως καὶ κατεπράχθη καὶ μεθ' ὅσης τῆς δυσχερείας ἡνύσθη, οἶδατε πάντως, ἐπεὶ οὐδ' ἐμοὶ τόσον ἀναλγήτως ἔχοντι τάδ' ἐφῆπται. Οἶδα γὰρ καὶ πατριάρχην ἐντεῦθεν παριδών, τὸν Ἰωσήφ λέγω, 5 ὃν δὴ Ἰσα καὶ τὸν γεννησάμενον ἔστεργον, μᾶλλον δὲ καὶ ἔτι πλέον, ἐπεὶ ἐκεῖνος μὲν τῆς εἰς φῶς προόδου, οὗτος δὲ τῆς εἰς τὸ κρεῖττον ἐπανελεύσεως αἷτιος γέγονεν. Οἶδα καὶ πολλοὺς βιασάμενος καὶ τοὺς φίλους σκανδαλίσας, πρὸς δὲ καὶ τοὺς ἡμετέρους λυπήσας. Καὶ μαρτυρήσουσιν οἱ ἐν φυλακαῖς προσγενοίς, οἷς παρ' οὐδὲν ἄλλο ἢ τὸ πρὸς τοὺς Ἰταλοὺς πραγματευθὲν καὶ 10 μόνον ἢ τε πρὸς ἡμᾶς ὀλιγωρία ξυνέβη καὶ ἡ ἀφ' ἡμῶν αὐθις σφίσιν ὀργή. Εἶχον μὲν οὖν ἐπὶ λογισμῶν ἀνύσαι τὸ πᾶν ἐντεῦθεν, ὥς μηδὲν πλέον ζητησόντων τῶν Ἰταλῶν · οὕτω γὰρ καὶ πρὸς ὑμᾶς ἐποιούμην τὰς συνθεσίας, καὶ ὁ ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ χρυσοδοῦλλειος λόγος τοῖς λόγοις μου μαρτυρήσει. Ἐπεὶ δὲ τῶν ἡμετέρων τινές, ὥς πέπυσμαι, καὶ μᾶλλον οἷς ἀνδάνει τὸ 15 σχίζεσθαι, οὐκ οἶδ' ὅ τι παθόντες, εἰ μὴ τις πεῖράν θ' ἡμῶν ταῦτ' εἴποι καὶ | μεριμνῶν ἐπανάστασιν, φρερίοις ἐντυχόντες κατὰ που τὴν Περαιάν, χλεύην B 458 τὴν εἰρήνην εἶπον καὶ ἀπάτην εἶναι καὶ προὔριθασαν ζητεῖν σφᾶς τὸ πλέον κατὰ τινα δοκιμὴν — καὶ τοῦτό ἐστι τὸ τῆς ἐπιστάσης πρεσβείας κεφάλαιον —, βούλομαι προλαβὼν μικρὰ πρὸς ὑμᾶς εἰπεῖν καὶ πληροφορηῖν, ὥς 20 ἂν μὴ, ἐξαπιναιῶς ἀκούσαντες, ταραχθεῖητε, μηδὲ τι πάλιν ἡμῶν τὸ πρὸς σφᾶς κυβερνητικὸν ἰδόντες, ὑποψίαίς ταῖς οὐ καλαῖς περὶ ἡμῶν βληθεῖητε. Ἐγὼ γάρ, καὶ ὁ συνίστωρ εἴη Θεός, ὑπὲρ τοῦ μὴ τι παραλυθῆναι τῶν ἡμετέρων μέχρι καὶ αὐτῆς κεραίας ἢ μὴν ἰῶτα, αὐτὸς ἐγὼ καθυπισχνοῦμαι αὐτὸ τὸ θεῖον σύμβολον τῶν πατέρων ἐνθεῖναι σημαίᾳ καὶ πολεμῆσαι μὴ 25 ὅτι γε Ἰταλοῖς, ἀλλὰ καὶ παντὶ ἔθνει ὑπὲρ τούτων ἀμφισβητοῦντι. Καὶ αὕτη μὲν ἐστὶν ἡ πληροφορία ἣν δίδωμι πρὸς ὑμᾶς · ἄλλως δὲ κυβερνήσαι καὶ μετ' εἰρήνης ἀποπέμψαι τοὺς πρέσβεις οὐτ' ἐμοὶ νέμεσις πάντως οὐθ' ὑμῶν ἀδικία τὸ σύνολον. Ἀξιῶ γοῦν καὶ προσπτύσσεσθαι σφᾶς φιλικῶς καὶ ἀσπάζεσθαι εὐμενῶς, μήπως καὶ τὴν θήραν, ὃ δὴ φασιν, ἀνασοδήσωμεν, καὶ 30

24 Cf. *Matthieu*, 5, 18 ; *Luc*, 16, 17.

30 Cf. *PLATON*, *Lysis*, 206 a.

1 ιε' om. AB 1-2 Πληροφορία — πρέσβων om. AB 3 ε[ἵ]πεν init. lin. om. A 4 δυσχερείας : -οίας C 6 Ἰσα : Ἰσα B edd. 7 φῶς : σφᾶς edd. 10 ἢ om. C || τοὺς om. AB edd. 11 ἡμᾶς : ὑμᾶς A || ὀργή σφίσιν transp. B edd. 14 μου : που edd. 15 πέπυσμαι : πέπεισμαι A || ἀνδάνει correxi : ἀν- ABC edd. 16 θ' om. A (in lac.) C 23 καὶ ὁ : καὶ edd. 28 ὅπως ante πάντως ante corr. add. A 29 γοῦν : οὖν AB edd. || προσπτύσσεσθαι : -ύσεσθαι B 30 ἀνασοδήσωμεν : -ομεν A.

DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 314-319), car l'historien ne mentionne nulle part ce dernier document.

3. Sur le mot « frères », voir p. 460 n. 5.

le gibier, au moment surtout où il y a un nouveau pape, qui n'a pas la même bienveillance que Grégoire pour nos affaires¹. Pour la suite, je m'occuperai de leur répondre, sans même prendre un délai de réflexion. »

Après cette déclaration de l'empereur, le patriarche se rend au monastère de Mangana² et prend ses dispositions de manière à ne leur donner aucune connaissance de ce qu'on lui avait fait ; une fois les évêques et l'élite du clergé assemblés autour de lui, arrivent aussi les ambassadeurs. Lorsqu'ils exposèrent l'objet de l'ambassade, il devint évident qu'ils mettaient en avant cela même que l'empereur venait de dévoiler ; c'est la raison pour laquelle, instruits au préalable, ils écoutèrent avec bienveillance des propos auxquels, sans information préalable, ils auraient très difficilement prêté l'oreille.

16. Comment les ambassadeurs furent envoyés voir ceux qui étaient enfermés dans des prisons³.

C'est pourquoi, l'empereur, assurant que la paix n'était pas une plaisanterie, envoya Isaac d'Éphèse accompagner les ambassadeurs et fit voir ses parents enfermés dans les prisons⁴. C'étaient le prôtostratôr Andronic Palaiologos, le pinkernès Manuel Rhaoul, son frère Isaac et en quatrième lieu Jean Palaiologos, le cousin du prôtostratôr⁵ ; tous les quatre parés, comme dirait un poète, de lourdes chaînes, ils occupaient chacun un coin de la prison quadrangulaire. Alors le pinkernès Rhaoul, apercevant l'évêque d'Éphèse et se trouvant extrêmement affecté de ce que cet homme vivait dans ses aises et que ceux-ci souffraient de la prison en faveur d'une cause pour laquelle il appartenait à cet homme plus qu'à eux de combattre, ramasse à la dérobee la chaîne qu'il portait, en s'avancant aussi près que possible ; puis, faisant un paquet de la chaîne enroulée, il la lance contre lui pour frapper ; mais il échoua, son cou tirant la chaîne à lui.

17. Comment Jean fut élevé au patriarcat pour la seconde fois.

Mais, après avoir offert par là aux ambassadeurs les garanties de son action sincère, l'empereur estime plus utile que tout d'élever à nouveau

1. Nicolas III (1277-1280), le nouveau pape, avait été élu le 25 novembre 1277, c'est-à-dire près de deux ans plus tôt. Il ne succéda pas à Grégoire X (1271-1276), comme le laisse supposer l'historien, car il y eut dans l'intervalle trois courts règnes : Innocent V (janvier-juin 1276), Adrien V (juillet-août 1276) et Jean XXI (septembre 1276-mai 1277).

2. Voir p. 577 n. 3.

3. Cf. *Mémoire d'Ogier* : Loenertz, p. 390⁶⁰-391¹⁰⁴ = p. 553-554.

4. Sur Isaac d'Éphèse, voir p. 571 n. 4.

5. Le prôtostratôr Andronic Palaiologos avait rallié l'empire après la bataille de Pélagonia ; il était marié à une sœur des Rhaoul ; voir p. 154 n. 6. Manuel et Isaac Rhaoul étaient les fils du protovestiaire Alexis Rhaoul ; voir leurs notices dans FASSOULAKIS, *Rhaoul*, p. 19-21, n° 7 ; p. 22-23, n° 8 ; sur la dignité de pinkernès, voir

μᾶλλον πάπα γεγονότος νέου καὶ οὐ κατὰ τὸν Γρηγόριον ὄντος εὐμενοῦς οὕτω τοῖς ἡμετέροις πράγμασι. Τὸ δ' ἐντεῦθεν ἐμοὶ μελήσει, μηδὲ διωρίαν λαβόντι βου|λῆς, τῆς πρὸς αὐτοὺς ἀποκρίσεως. » B 459

Ταῦτα τοῦ βασιλέως εἰπόντος, ὁ μὲν πατριάρχης ἐφίσταται τῇ τῶν Μαγγάνων μονῇ, καὶ οὕτω τὰ καθ' αὐτὸν διασκευάζεται ὡς μηδεμίαν τῶν 5 εἰς αὐτὸν πραχθέντων γνῶσιν παρασχεῖν σφίσι · τῶν δ' ἀρχιερέων τε καὶ τῶν ἐκκρίτων τοῦ κλήρου ἀμφ' αὐτὸν συναχθέντων, παραγίνονται καὶ οἱ πρέσβεις. Καὶ τὰ τῆς πρεσβείας κινοῦντες, δῆλοι ἦσαν ἐκεῖνα προτείνοντες ἃ δὴ φθάσας ὁ βασιλεὺς προεδήλου · παρ' ἣν αἰτίαν καὶ προενηχηθέντες εὐμενῶς ἤκουον 10 ἃ δὴ, μὴ προμαθόντες, καὶ λίαν δυσχερῶς ἂν ἠνωτίζοντο.

ις'. "Ὅπως ἀπεστάλησαν οἱ πρέσβεις ἰδεῖν τοὺς ἀποκλείστους ἐν φυλακαῖς.

Ταῦτ' ἄρα καὶ βασιλεὺς, ὡς οὐ χλεῦν εἶναι τὴν εἰρήνην πληροφορῶν, τὸν Ἐφέσου Ἰσαὰκ σὺν πρέσβεσιν ἀποστείλας, καθειργμένους ἐδείκνυ τοὺς προσγεγεῖς ἐν ταῖς φυλακαῖς. Οἱ δ' ἦσαν ὁ πρωτοστράτωρ Παλαιολόγος Ἀνδρόνικος, ὁ πιγκέρνης Ῥαοὺλ Μανουήλ, ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ Ἰσαάκιος καὶ 15 τέταρτος ὁ τοῦ πρωτοστράτορος αὐτανέψιος Παλαιολόγος Ἰωάννης · οἱ δὲ καί, τέτραχα κοσμηθέντες, εἶποι τις ποιητῆς, βαρεῖαις ἀλύσεσι, φυλακῆς τετραγώνου γωνίαν ἐπεῖχεν ἕκαστος. Τότε καὶ ὁ πιγκέρνης Ῥαοὺλ, ἰδὼν τὸν Ἐφέσου καὶ οἶον ὑπερπαθήσας, εἰ αὐτὸς μὲν ἐν ἀνέσει ζῇ, ἐκεῖνοι δὲ προσ- 20 τάλαιπωροῦνται τῇ φυλακῇ, ὑπὲρ ὧν ἐκεῖνον μᾶλλον ἢ αὐτοὺς ἔδει μάχεσθαι, συνάγει τε λε|ληθότως τὴν ἄλυσιν ἣν ἐφόρει, προάγων ὅσον ἦν B 460 ἐγγυτέρω, καί, φάκελλον ποιήσας τὸ πτύγμα, κατ' ἐκεῖνου ῥίπτει ὡς πλήξων, καὶ ἀπετύγχανεν, εἰς ἑαυτὸν τοῦ τραχήλου τὴν ἄλυσιν ἔλκοντος.

ιζ'. "Ὅπως ἀνήχθη ὁ Ἰωάννης εἰς τὸ πατριαρχεῖον τὸ δεύτερον.

Ἄλλ' ὁ βασιλεὺς, τὰ ἐς πίστιν ἐντεῦθεν τοῦ ἀληθῆς πράττειν τοῖς πρέσβεσιν 25 ἀφοσιωσάμενος, προὔργου παντὸς τίθεται τὸ καὶ αὖθις τὸν πατριάρχην ἀνα-

2-3 Cf. FLAVIUS JOSÉPHE, *La guerre des Juifs*, V, 9. 17 Cf. ARISTOPHANE, fragment 309 (*Thesmophoriazousai*).

2 διωρίαν : διορίαν C 3 λαβόντι : -α C 5-6 μηδεμίαν ... γνῶσιν : μηδὲ ... γνῶσιν τινα B edd. 7 αὐτὸν : αὐτὸν AB 11 ις' om. AB || "Ὅπως — φυλακαῖς om. AB || φυλακαῖς : -ῇ edd. 13 καθειργμένους : καθειγ- C || τοὺς om. edd. 14 ἐν ταῖς φυλακαῖς om. B 16 πρωτοστράτορος : πρωτωρος B 17 ποιητῆς : -ις B 22 φάκελλον correxi : σφάκελλον ABC edd. || ῥίπτει : ῥίπτει edd. 24 ιζ' om. AB || "Ὅπως — δεύτερον om. AB || εἰς : ἐς edd. 25 τὰ om. edd. 26-1 ἀ[να- γαγεῖν init. lin. om. A.

GUILLAND, [R]EB 3, 1945, p. 188-202 = *Recherches*, I, p. 242-250 (notice de Manuel Rhauoul, p. 244). Jean Palaiologos est présenté comme le cousin d'Andronic Palaiologos et appelé plus loin Jean Kantakouzénos (p. 611^{11-12.13}) ; voir sa notice dans *PLP*, n° 10975. Sur le sens du terme αὐτανέψιος, voir FAILLER, *Pachymeriana*, p. 189-190. Le sort final des quatre hommes est relaté plus loin (VI, 24).

le patriarche au patriarcat. En effet, la démission n'avait pas l'agrément des évêques, même si l'empereur l'acceptait ; au reste, celle-ci n'alléguait absolument pas l'indignité d'être à la tête des affaires sacrées¹, mais uniquement le trouble et l'agitation causés sans raison par certains, et encore le fait que, la conscience de plusieurs en ayant été blessée, il ne jugeait pas devoir rester, de peur, disait-il, de contraindre certains à l'approcher contre leur conscience. En quoi cela contiendrait-il une démission et ne serait-ce pas plutôt une condamnation contre ceux qui ont le pouvoir d'empêcher le mal et qui ne l'empêchent pas ? C'est pourquoi, dans une délibération commune, ils prient l'homme d'accepter de reprendre à sa source la présidence. Mais il n'acquiesça pas, exigeant la punition des calomniateurs. C'était là une chose impossible pour l'empereur, qui alléguait une coutume absurde des souverains selon laquelle il est prescrit de remédier à la calomnie et de tirer du danger la personne calomniée, mais de ne punir d'aucune manière le calomniateur, même s'il prononçait les dernières calomnies : en effet, il ne serait pas possible à l'empereur d'apprendre la vérité, dès là qu'il pourrait arriver que le danger frappât celui qui serait incapable de faire la preuve. C'est pourquoi, le patriarche, qui n'obtenait rien et se voyait plutôt supplié de pardonner la faute à l'imitation du Christ, accepte l'invitation et, le 6 août de la même indiction², au milieu d'un brillant cortège de sénateurs et d'ecclésiastiques, il est élevé au patriarcat.

Ils fabriquèrent alors les lettres de réponse au pape, qui était alors Urbain³, et les confirmèrent grâce à de nombreuses signatures d'évêques inexistants et d'évêchés inexistants, dues à la seule et même main du scribe et présentées comme émanant d'une foule d'éminentes personnes sacrées⁴ ; je ne sais si le patriarche approuvait le procédé, mais l'empereur du moins l'approuvait fort, qui se préoccupait d'apporter des garanties à l'accord entre les Églises, car les évêques semblaient exagérément nombreux de leur côté aussi : les évêchés foisonnaient en effet chez eux au point que leur synode comptait de très nombreuses centaines de

1. La démission était valide dans le seul cas où le titulaire se reconnaissait indigne d'exercer sa fonction ; aussi l'adjectif ἀνάξιος a-t-il une portée canonique ; voir p. 162 n. 2.

2. Le patriarche Jean Bekkos revint au patriarcat « le 6 août de la même indiction » (c'est-à-dire de la septième indiction : ci-dessus, p. 569²⁴), soit le 6 août 1279 ; voir aussi p. 568 n. 5.

3. Les manuscrits présentent tous le même texte, mais celui-ci est sans doute corrompu. L'historien a signalé plus haut qu'un autre pape, dont il ne mentionne pas le nom, avait succédé à Grégoire (p. 581¹⁻², avec la note 1). Plus loin, il nomme Nicolas (p. 601¹⁶), qu'il semble distinguer du pape en place en 1279 et auquel il donne ensuite avec raison comme successeur Martin (p. 637¹¹). D'autre part, il ne mentionne pas le nom du premier pape avec lequel Michel VIII entra en contact et qui était Urbain, mais il connaît la date d'élection de Grégoire (p. 473²⁷⁻²⁸). L'erreur sur le nom du pape semble inexplicable. On peut d'ailleurs suspecter une altération du texte

γαγεῖν. Οὔτε γὰρ ἐν παραδοχῇ ἦν τὰ τῆς παραιτήσεως τοῖς ἀρχιερεῦσιν, καὶ ὁ βασιλεὺς ἐδέχετο ταύτην · ἀλλ' οὖν οὐ προτίσχετο ὅλως αὕτη τὸ ἐπὶ τῶν ἱερῶν πραγμάτων ἀνάξιον, μόνον δὲ θόρυβον παρὰ των καὶ ταραχὴν ἄλογον, καὶ ὅτι, πληχθέντων ἐπὶ τούτοις τὰς συνειδήσεις τινῶν, οὐκ ἔκρινε δεῖν προσμένειν, μήπως, φησί, τισὶ παρὰ συνείδησιν ἢ τὸ προσέρχεσθαι. Τοῦτο δὲ 5 τί ἂν παραιτήσεως ἔχοι, εἰ μὴ καὶ μᾶλλον ἐλέγχου τοῖς τὴν κακίαν οἷοις τ' οὔσι κωλύειν καὶ μὴ κωλύουσιν ; "Ὅθεν καὶ κοινῇ σκέψει ἀξιούσιν ἀρχῇθεν τὸν ἄνδρα τὴν προστασίαν δέχεσθαι. 'Ο δ' οὐχ ὑπήκουε, ζητῶν τὴν ἐπὶ τοῖς συκοφάνταις ἐκδίκησιν. Τὸ δ' ἦν καὶ ἐν τῶν ἀδυνάτων τῷ βασιλεῖ, προῖσχο- 9 | μένῳ συνήθειαν ἄλογον τῶν κρατούντων, καθ' ἣν τὴν μὲν συκοφαντίαν B 461 ἰᾶσθαι καὶ τὸν συκοφαντούμενον ῥύεσθαι τοῦ κινδύνου, συκοφάντην δὲ μὴδ' ὅπως οὖν τιμωρεῖσθαι, καὶ συκοφαντοίῃ τὰ ἔσχατα, τέτακται · μὴδὲ γὰρ εἶναι τὸ ἀληθὲς τῷ βασιλεῖ μανθάνειν, ὅπου τῷ μὴ ἀποδείξοντι κίνδυνον ἐφῆφθαι ξυμβαίνοι. Ταῦτ' ἄρα καὶ μὴ ἀνύων, καὶ μᾶλλον ἀφιέναι τὸ πταῖσμα παρακαλούμενος, μίμησιν φέροντα τοῦ Χριστοῦ, τὴν πρόκλησιν δέχεται καὶ 15 ἕκτη ποσειδεῶνος, ὑπὸ λαμπρᾷ τῇ δορυφορίᾳ συγκλητικῶν τε ἅμα καὶ ἐκκλησιαστικῶν, τῆς αὐτῆς ἰνδικτιῶνος ἀνάγεται.

Τότε συμπλασάμενοι γράμματα τῆς πρὸς τὸν πάπαν ἀπολογίας — Οὐρβανὸς δὲ τότε ἦν —, πολλὰς μὲν ὑπογραφαῖς μὴτ' ὄντων ἐπισκόπων μὴτ' ἐπισκοπῶν οὐσῶν, μιᾷ καὶ τῇ αὐτῇ χειρὶ τοῦ γραφέως, ὥς δῆθεν πολλῶν 20 ἱερῶν ἀνδρῶν καὶ μεγάλων, κατησφαλίζοντο · εἰ μὲν καὶ πατριάρχῃ δοκοῦν, οὐκ οἶδα, τέως δὲ γε καὶ λίαν τῷ βασιλεῖ, φέρειν πίστεις προνοουμένῳ ἐπὶ τῇ τῶν ἐκκλησιῶν συμβάσει, παραδοκούντων πολλῶν καὶ κατ' ἐκείνους B 462 ἐπισκόπων · καὶ γὰρ σφίσι οὕτω τὰ τῶν ἐπισκόπων πεπύκνωτο ὥς καὶ εἰς ἑκατοστύας ἀριθμεῖσθαι πλείστας τὴν παρ' ἐκείνοις σύνοδον. Ταῦτ' ἄρα καὶ 25

1 ἦν om. edd. || ἀρχιερεῦσιν : -ι AB edd. 2 τὸ ἐπὶ om. B edd. 2-3 τῶν ἱερῶν πραγμάτων : τῶν πραγμάτων τῶν ἱερῶν ante corr. A 7 καὶ μὴ κωλύουσιν om. edd. 9 συκοφάνταις : -τες C 13 τῷ βασιλεῖ τὸ ἀληθὲς transp. A 14 ἐφῆφθαι : ἐξῆφθαι A || ξυμβαίνοι : ξυμβαίνοι C 16 αὐγούστου mg. A 18 γράμματα : γράμμα AB edd. 19 τότε : τότε B edd. 23 παραδοκούντων : παρὰ δοκούντων Bekk. 24 οὕτω σφίσι transp. A || πεπύκνωτο : πεπύκλωντο A ἐπεπύκνωτο B edd. || εἰς om. B.

original. Comme le montrent d'autres exemples (p. 133²¹, 447²¹), certaines notes marginales ont été insérées dans le texte. C'est peut-être le cas ici également : la note marginale, qui indiquerait le nom du notaire, aurait été appliquée au pape, au lieu de l'être au scribe (γραφῆως). Le texte de la version abrégée confirmerait cette hypothèse : Οὐρβανὸς δὲ ἦν ὁ τὰ γράμματα συμπλασάμενος.

4. LAURENT, *Regestes*, n° 1444 (septembre 1279). L'historien ne mentionne pas les lettres qu'écrivirent au pape les deux empereurs en septembre 1279 (DÖLGER, *Regesten*, n°s 2041 et 2075) et qui durent être expédiées en même temps que la lettre des évêques.

personnes¹. C'est donc en voulant mettre notre situation à égalité avec la leur qu'il fit cela. D'autre part, on cachait le terme procéder sous une foule d'autres leçons de nos Pères, telles que émaner, être octroyé, être donné, briller, être manifesté à partir du Fils, et autres semblables ; on faisait aussi savoir que ceux qui ne consentaient pas à la paix, nous les soumettions aux justes châtiments.

C'était évidemment un rêve. Lorsqu'ils se défendaient contre les fausses accusations portées contre eux, il était reconnu par les gens qui étaient au courant qu'ils ne réfutaient pas, mais fondaient l'accusation ; cela devait constituer plus tard un objet de scandale pour les malheureux dignitaires de l'Église, accusés d'avoir fait excommunier les orthodoxes ; les lettres au pape en étaient, disaient-ils, d'éloquents témoins. Mais, à ma connaissance du moins, il en allait autrement, s'il est vrai qu'on écrivait ainsi au pape par manière de flatterie ; que d'autre part l'effet de cette flatterie fut vain sur ces gens, Méléce et Ignace le montrèrent².

18. Comment Méléce et Ignace furent envoyés au pape³.

En rupture ouverte avec l'Église et condamnés par l'empereur à être emmenés auprès du pape pour subir châtiments sur châtiments, ils furent remis aux ambassadeurs et emmenés. Le pape montra un tel souci de les punir qu'il se lamenta simplement de ce qu'ils entravaient la paix de si grandes Églises⁴. C'est en toute gentillesse qu'ils furent renvoyés à l'empereur, le pape priant l'empereur de se comporter gentiment lui aussi envers des hommes qui semblaient s'attacher pieusement à la vérité.

Ces lettres étaient donc pareillement pleines de flatterie, puisque par ailleurs, comme beaucoup le savaient, l'idée de l'excommunication s'était répandue⁵. En effet, quelques esprits présomptueux et peu exigeants, qui ne pouvaient absolument pas être au courant de la situation de l'Église des Italiens et qui ne connaissaient évidemment pas leurs liens avec eux, ignorant que dans un passé lointain ils nous étaient au premier chef plus unis que les autres et que, si un accident défit ce lien, les sacrements du christianisme restent néanmoins à l'inverse sans brisure chez nous et chez eux, de sorte qu'il n'y a pas de gens qui osent porter quelque atteinte à l'imposition du baptême, à l'ordre sacré, au mariage,

1. Selon un chroniqueur (*Tholomei Lucensis Annales: MGH, Nova series, VIII, p. 175^u*), 1570 évêques, abbés et prélats étaient présents au concile de Lyon. On a évalué à environ 500 le nombre des évêques (F. VERNET, *DThC* 9, 1926, col. 1376). Le patriarche Arsène se flattait également de pouvoir réunir 500 évêques (LAURENT, *Regestes*, n° 1332).

2. Sur les moines Méléce et Ignace, voir respectivement *Dictionnaire de spiritualité* 66-67, 1978, p. 972-975 (D. STIERNON), et *PLP*, n° 7992. La *Vie de Méléce*, éditée par Spyridôn Lauriôtès, présente un grand intérêt historique, mais les éléments doivent en être utilisés avec précaution.

3. Cf. *Vie de Méléce*: Spyridôn Lauriôtès, p. 620^{a-4}.

τὰ ἡμέτερα ἐξισάζειν θέλων ἐκείνοις, ταῦτ' ἐπραττε. Πολλαῖς δ' ἐτέραις γραφαῖς τῶν ἡμετέρων πατέρων, ταῖς ἐκ τοῦ Ὑιοῦ δηλαδὴ προχεῖσθαι, χορηγεῖσθαι, δίδοσθαι, ἐκλάμπειν, ἐκφαίνεσθαι καὶ ταῖς ὁμοίαις, τὴν τοῦ ἐκπορεύεσθαι λέξιν ἐπέλυον, δηλοῦντες καὶ τοῦτο, ὡς καὶ τοὺς μὴ πειθομένους εἰρηνεύειν ταῖς ἀξίαις δίκαις καθυποβάλλομεν. 5

Τὸ δ' ἄρ' ἦν ὄνειρος. Καὶ ἐπὶ ψεύδεσιν ἐγκληθέντες ἀπολογούμενοι, οὐ διαλύειν, ἀλλὰ συνιστᾶν τὸ ἐγκλημα τοῖς εἰδόσι διεγινώσκοντο · ἐμελλε δὲ καὶ τοῦτο τοῖς ταλαιπώροις τῆς ἐκκλησίας ἐσύτερον πρόσκομμ' εἶναι, ἐγκαλουμένοις ὡς ἐξεκηρύχθησαν οἱ ὀρθόδοξοι · καὶ αἱ πρὸς τὸν πάπαν γραφαί, φασί, μάρτυροι σοφώτατοι. Τὸ δ' ὡς ἐμὲ γοῦν εἰδέναι ἄλλως εἶχεν, 10 εἰ καὶ πρὸς τὸν πάπαν κατὰ τινὰ θωπείαν οὕτως ἐγράφετο · ὅτι δὲ κάκεινοις μάταια ἦσαν τὰ τῆς θωπείας, Μελέτιος τε καὶ Ἰγνάτιος ἔδειξαν.

ιη'. "Ὅπως Μελέτιος καὶ Ἰγνάτιος εἰς τὸν πάπαν ἀπεστάλησαν.

Σχιζόμενοι μὲν τῆς ἐκκλησίας περιφανῶς, δίκην δὲ πρὸς | βασιλέως B 463 ὑποσχόντες ἀπαχθῆναι πρὸς πάπαν, ὡς τὰ καὶ τὰ πεισόμενοι, καὶ παρεδίδοντο 15 πρέσβεσι καὶ ἀπήγοντο. Τῷ δὲ τοσοῦτον κολάζειν ἐμέλυσεν ὥστε καὶ ἐποικτιζέσθαι, εἰ ἐκκλησιῶν μεγάλων εἰρήνῃ ἐμποδῶν ἴστανται. Καὶ μεθ' ἱλαρότητος πάσης τῷ βασιλεῖ ἀντεπέμποντο, ἀξιοῦντος τοῦ πάπα καὶ βασιλέα ἀνθρώποις δοκοῦσι τοῦ ἀσφαλοῦς ἀντέχεσθαι κατ' εὐλάβειαν ἱλαρῶς καὶ αὐτὸν προσφέρεσθαι. 20

Ἦν οὖν ὁμοίως καὶ τὰ τῶν γραμμάτων ἐκείνων θωπευτικά, ἄλλως προβάσης, ὡς πολλοὺς εἰδέναι, τῆς ἐκκηρύξεως. Ἐπειδὴ γάρ τινες τῶν περιττῶν καὶ εὐκόλων, οἷς οὐδ' ἦν τὸ παράπαν εἰδέναι τὰ τῆς ἐκκλησίας τῶν Ἰταλῶν, οὔτε μὴν καὶ ἀκούουσι ξυιέναι, ὡς πάλαι ποτ' ἦσαν ἐν πρώτοις ἠνωμένοι 25 τῶν ἄλλων πλέον καὶ τι ξυμπεσὸν παρέλυσε τὸν δεσμόν, ὅμως δὲ πάλιν ἀπαράθραυστα μένουσιν ἡμῖν τε κάκεινοις τὰ τοῦ χριστιανισμοῦ μυστήρια, ὡς μηδὲν παρεγχειρεῖν τολμᾶν τινὰς ἐπὶ τελεσμῷ βαπτίσματος καὶ ἱερωσύνῃ

1 ἐξισάζειν : ἐξισώζειν A 4 ἐπέλυον : ἐπίλυον B Poss. || μὴ τοὺς transp. B edd.
5 καθυποβάλλομεν : καθυποθεάλομεν A καθυποβάλομεν C 6 ἀπο[λογούμενοι iter. C
8 πρόσκομμ' : πρόσκομ' A πρόσκομ' B πρόσκομμ' Poss. 10 φασί : εἰσι B ||
σοφώτατοι : -ότατοι A 11 ο[ὕτως init. lin. om. A 13 ιη' om. AB || "Ὅπως —
ἀπεστάλησαν : om. AB Τὰ κατὰ τὸν Μελέτιον καὶ Ἰγνάτιον ὅπως ante hunc titulum
scr. C Τὰ κατὰ τὸν Ἰγνάτιον καὶ Μελέτιον ὅπως εἰς τὸν πάπαν ἀπεστάλησαν edd.
17 εἰ ... εἰρήνῃ : εἰς ... εἰρήνῃ B 23 σημειῶσαι mg. B 24 ἀκούουσι :
ἀξιοῦσι B edd. || ποτ' : ποτὲ edd. 24-25 ἠνωμένοι τῶν ἄλλων ἐν πρώτοις ante
corr. transp. A 25 καὶ : καὶ edd. || ξυμπεσὸν : ξυμπεσῶν B συμπεσὸν edd.
27 τελεσμῷ : τε τελεσμῷ C (qui init. lin. τε iter.) edd.

4. L'historien s'exprime par antiphrase ; pour l'emploi de cette figure de rhétorique, voir p. 245 n. 5.

5. Le deuxième paragraphe du chapitre 18 se rattache à la dernière phrase du chapitre précédent ; les mots θωπείας et θωπευτικά se répondent (lignes 12 et 21). Le titre du chapitre 18 rend compte seulement du premier paragraphe, où est rapporté le voyage de Mélèce et Ignace à Rome. Au retour, ceux-ci furent emprisonnés à nouveau à Skyros et plus tard ils furent ramenés à Constantinople (DOLGEA, *Regesten*², n° 2059 a).

à l'état monastique et aux autres sacrements par lesquels l'Église catholique et une initie ses enfants ; mais, comme s'ils étaient nés du chêne ou du roc, ils ne connaissaient rien de ce qui est propre aux chrétiens et pour cette raison se détournèrent de ces gens de manière déplacée ; ils prenaient même en horreur les choses sacrées des nôtres, jetaient comme inexistantes les choses saintes aux précipices, fleuves et montagnes et mutilaient en conséquence la foi. Aussi l'empereur reprend-il ardeur ; il convoque tous les évêques et les moines, voire même quelques personnalités célèbres d'entre les dissidents, mais en leur donnant toute garantie ; Acace de Phrygana était l'un d'eux, et il y avait aussi son disciple Germain et les autres en très grand nombre¹. Il se place au milieu d'eux ; commençant par un exorde approprié inspiré des paraboles d'Ichnilatès, selon lesquelles ceux qui attaquent n'ont pas le pas sur ceux qui subissent et que beaucoup avaient en mémoire², il supplie de ne pas mépriser la religion en danger et de ne pas tenir pour rien les choses saintes, trahies sous prétexte de piété, mais de défendre par tous les moyens les lois de l'Église : ce serait en effet un grand malheur si, une mesure contraire aux usages s'étant introduite par économie sous le coup de la nécessité³, ils se séparaient de l'Église et ne se contentaient pas de se garder pour leur part de ce qu'ils désapprouvent, mais avaient aussi l'audace de défaire les lois de l'Église ; à leurs coups d'audace manque un seul méfait, l'aveu de ne plus être chrétiens ; de la sorte, si cet élément demeure, ceux qui veulent regimber doivent, en vertu du lien qui les unit à l'Église, avoir assez de force soit pour s'abstenir, pris eux-mêmes de peur, d'enfoncer l'épée dans leur propre flanc, soit pour pouvoir réduire à l'inaction ceux qui s'apprêteraient à persuader d'accomplir des actes impies.

Tels furent alors les propos que l'empereur mit en avant : il ne voulait pas excommunier des individus convaincus, non pas du tout, mais contenir le mal qui progressait outre mesure ; car de nombreux adversaires de cette paix étaient également présents là et donnaient leur accord à la malédiction portée contre ceux qui méprisaient les choses saintes. La preuve de ce qui est dit, la voici : dans la foule des personnes considérables qui composaient cette assemblée, personne ne marqua de doute, ne contredit, ne protesta, ni ne manifesta une quelconque tendance à la remise en cause ; mais ils auraient été absolument forcés de le faire, si des

1. Cette expression proverbiale, que l'historien cite également dans ses exercices rhétoriques (*Declamationes* : Boissonade, p. 100²⁻³), est utilisée pour signifier qu'une personne ne sort pas du néant, mais qu'elle est insérée dans une civilisation et un milieu historique.

2. Sur l'ordre d'Alexis Komnènos, Syméon Seth traduisit de l'arabe un recueil de fables, qui portait en arabe le titre *Kalila et Dimna* et qu'il intitula *Stéphanitès et Ichnilatès*. Sur cette œuvre, voir H.-G. Beck, *Geschichte der byzantinischen Volksliteratur*, Munich 1971, p. 41-45. Le texte grec a été réédité par L.-O. Sjöberg, *Stephanites und Ichnilates. Überlieferungsgeschichte und Text*, Uppsala 1962. De

καὶ γάμῳ καὶ τῇ μοναχικῇ καταστάσει καὶ τοῖς λοιποῖς οἷς ἄρα καὶ ἡ
καθολικὴ καὶ μία ἐκκλησίᾳ τοὺς αὐτῆς ἐπιτελεῖ τροφίμους, ἀλλ' ὥσπερ ἂν
ἐκ δρυὸς ἢ ἀπὸ πέτρης ἀρχῇθεν ἦσαν, μηδὲν τῶν τοῖς χριστιανοῖς | ἀνη- B 464
κόντων εἰδότες καὶ διὰ ταῦτα ἐκείνους ἐκτόπως ἀποστρεφόμενοι, καὶ τὰ
παρὰ τοῖς ἡμετέροις ἐδδελύσσοντο ἅγια καὶ κρημνοῖς καὶ ποταμοῖς καὶ 5
ὄρεσιν ἐδίδουν, ὡς μηδὲν ὄντα, τὰ τίμια κἀντεῦθεν ἐκόλουν τὰ τῆς πίστεως,
ἀναλαμβάνει ζῆλον ὁ βασιλεὺς καὶ πάντας ἐπισκόπους προσκαλεῖται καὶ
μοναχοὺς, ἔστι δ' οὐ καὶ τινὰς τῶν σχιζομένων, πλὴν ἐπ' ἀσφαλείᾳ, περι-
φανεῖς, ὧν εἷς ἦν καὶ ὁ ἐν Φρυγανοῖς Ἀκάκιος καὶ ὁ μαθητὴς αὐτοῦ Γερμανὸς
καὶ οἱ λοιποὶ πλεῖστοι, καὶ μέσον αὐτῶν ἴσταται καὶ καθικετεύει, ἐκ τῶν 10
Ἰχνηλάτου παραβολικῶν, τοῦ μὴ προλαβεῖν τοὺς ἐπιτιθεμένους ἀργούντων,
ὡς καὶ πολλοὺς μνημονεύειν, κατὰ τὸ πρόσφορον προοιμιασάμενος, μὴ
παριδεῖν κινδυνεύουσαν τὴν θρησκείαν, μηδὲ, σχήματι εὐσεβεῖας προδιδόμενα,
τὰ τίμια παρ' οὐδὲν τίθεσθαι, ἀλλ' ἀμύνειν παντὶ τρόπῳ τοῖς τῆς ἐκκλησίας
θεσμοῖς· εἶναι γὰρ μεγάλην ἀνίαν, ἣν διὰ τι παρεισφρῆσαν κατ' οἰκονομίαν 15
τῶν μὴ συνήθων, ἀνάγκης παραπεσούσης, αὐτοί, τῆς ἐκκλησίας ἀποστα-
τοῦντες, οὐχ ὅπως τὸ μὴ δοκοῦν φυλάττοντο σφίσι καθ' ἑαυτούς, ἀλλὰ καὶ
νόμους ἐκκλησίας παραλύειν τολμῶεν, ὧν τοῖς τολμήμασιν ἐν μόνον κακὸν
λείπει, τὸ | μὴ χριστιανίζειν ὁμολογεῖν, ὥστε, παρόντος τούτου, ἰσχύν τοὺς B 465
ἀναχαιτίσαντας ἔχειν τῷ ἀπὸ τῆς ἐκκλησίας δεσμῷ, ἐφ' ᾧ ἡ καὶ αὐτοί, δέει 20
ληφθέντες, ἀπόσχοιντο τοῦ κατὰ τῶν ἰδίων σπλάγχχνων τὸ ξίφος ὠθεῖν, ἢ
μὴν ἀποναρκαῖν εἴη οὐς μέλλουσιν πείθειν πράττειν ἀνόσια.

Ταῦτ' ἦσαν τότε τὰ τῷ βασιλεῖ προβαλλόμενα, μὴ ἀνθρώπους ἐκκηρύττειν
ἀσφαλιζομένους, οὐμενοῦν, ἀλλὰ κακίαν ἀναστέλλειν παρὰ τὸ εἰκὸς προ-
βαίνουσιν, ἐπεὶ καὶ πολλοί γε τῶν τὴν εἰρήνην ἐκείνην δυσχεραίνοντων 25
παρῆσαν ἐκεῖ καὶ συγκατεψηφίζοντο τὴν κατάραν τοῖς τὰ τίμια καθυβρί-
ζουσι. Μαρτύριον τῶν λεγομένων τὸ πολλῶν καὶ μεγάλων ὄντων καὶ συμπλη-
ρούντων τὸν ἐκεῖ σύλλογον μηδὲνα διστάσαι, μὴ ἀντειπεῖν, μὴ ἀποσκιρτῆσαι,
μήτε μὴν ἐνδείξασθαι τινὰ ῥοπήν ὑπολογισμοῦ· ἐχρῆν δὲ πάντως, εἰ οὕτως

3 Cf. HOMÈRE, *Odysée*, 19, 163.

1 τῇ om. AB edd. || καί⁴ om. A 3 ἀπὸ : ἐκ C || ἦσαν ἀρχῇθεν ante corr.
transp. C 6 τὰ¹ om. B edd. || ἐκόλουν : ἐκώλουν edd. 10 οἱ om. AB
edd. 13 προδιδόμενα : -ώμενα B 15 ἦν : ἦν AB 17 δοκοῦν : δοῦναι ὁμολο-
γεῖν B || ἑαυτούς : αὐτούς edd. 18 ἐκκλησίας : ἐκκλησίας B 18-20 ὧν τοῖς —
δεσμῷ om. B 19-20 τοὺς ἀναχαιτίσαντας om. A || τοὺς ἀνασχυντήσαντας ἔχειν
post δεσμῷ add. A 22 μέλλουσιν : -ι AB edd. 23 ἦσαν : ἦν B edd. || τὰ om.
C 24 ἀσφαλιζομένους om. A || οὐμενοῦν correxi : οὐμενοῦν ABC edd. || ἀναστέλ-
λειν : -έλειν C 25 καὶ om. B edd. || πολλοί : πολλοί C 26 σημειῶσαι mg. B
28 τὸν om. edd. || μὴ ἀντειπεῖν, μὴ ἀποσκιρτῆσαι om. B 29 μὴν : μαιν dubie C.

nombreux passages de ce recueil pourraient en effet illustrer l'affirmation de l'empereur, et spécialement les apologues de la deuxième partie, dont voici la morale (*ed. cit.*, p. 200¹⁹⁻²⁰) : Σκοπητέον τὰ τοιαῦτα καὶ διαγνωστέον ὡς πᾶς τις ἀνὴρ δόλον καθ' ἑτέρου συρράπτων ἐμπεσεῖται εἰς βόθρον ὃν εἰργάσατο.

3. Le prince de l'« économie » est invoqué souvent par l'empereur pour justifier son action et l'union des Églises ; voir p. 496 n. 1, p. 606 n. 3.

chrétiens avaient été ainsi excommuniés librement. Mais cette manière de procéder était en vérité un prétexte de religion, pour qu'on ne pût, sous l'effet de la première inspiration, tout oser et pour qu'au contraire la malédiction fût aussi vraiment prise en considération par ceux qui poursuivaient religieusement les choses saintes. Mais voilà assez sur ce sujet.

19. A nouveau l'affaire de Lachanas ; comment il fut tué par Nogaï.

La même année, Lachanas, qui ne pouvait se tenir en repos, une fois dépouillé et de Tirnovo et de son épouse, rassembla une armée importante et assiégea les Tirnovites¹. Asen se trouvant encore à l'intérieur, Lachanas, ayant avec lui Tzasimpaxis le prôtôstratôr², qui fut promu à cette charge par l'empereur parce qu'il était d'abord favorable à Asen, fit endurer le pire aux forces des Romains. En effet, il y eut d'abord les quelque dix mille soldats qui aidaient de l'extérieur ceux de l'intérieur et que commandait le protovestiarite Mourinos ; Lachanas établit son camp à Diabaina ; il tombe sur une masse d'hommes avec peu de monde ; le 17 juillet, il leur livre bataille, l'emporte de haute lutte et fait un grand massacre : il égorgea les uns dans le combat, en prit lui-même d'autres, qu'il égorgea plus tard de manière cruelle³. De nouveau, peu après, le 15 août, il se jeta dans la région du Zygos extérieur sur les troupes du protovestiarite Aprénos, qui commandait environ cinq mille combattants : il les battit complètement, et il fait de leur chef la victime du glaive⁴. Dans sa rage guerrière, il obtint alors beaucoup de succès.

Dans la suite, alors qu'Asen s'était retiré et que Terter avait pris l'empire des Bulgares, il décida de se rendre auprès de Nogaï, et il le supplie de le défendre⁵. De l'autre côté, l'empereur ne restait pas non plus indifférent, mais il envoie lui-même à Nogaï Asen avec force cadeaux,

1. Le nouveau siège de Tirnovo par Lachanas est placé « la même année » que les événements précédemment relatés, c'est-à-dire au cours de la septième indiction, soit en 1279 ; voir p. 568 n. 5, p. 582 n. 2. Après avoir rapporté le départ du patriarche Jean Bekkos et son retour au patriarcat (VI, 10-18), l'historien reprend le récit des affaires bulgares au point où il l'a laissé à la fin du chapitre 9. Sur les rapports entre les chapitres 9 et 19 et sur la datation des événements, voir *Chronologie*, II, p. 238-239.

2. On connaît mal l'origine de Tzasimpaxis et la signification de son nom ; voir MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, II, p. 310 ; ZLATARSKI, *Istorijsa*, p. 569. Elizabeth ZACHARIADOU (Observations on some Turcica of Pachymeres, *REB* 36, 1978, p. 262-264) a proposé une hypothèse satisfaisante : ce nom est la transcription d'un titre islamique, *çaush bashi*, devenu ensuite nom de personne ; sur ce titre, voir *EI*² 2, 1965, p. 16 (R. MANTRAN). Ce titre a fourni également le nom d'une dignité byzantine : le grand tzaousios. Sur le prôtôstratôr, voir GUILLAND, *REB* 7, 1950, p. 156-179 = *Recherches*, I, p. 478-497 (mention de Tzasimpaxis, p. 484).

3. La bataille eut lieu le 17 juillet 1279, non en 1280, comme on l'a cru généralement sur le témoignage de P. POUSSINES (Bonn, I, p. 765), qui est suivi, par exemple, par V. N. ZLATARSKI, *Istorijsa*, p. 570. Elle se déroula à Devina, dans le défilé de Kotlenski (sud-est de Tirnovo, nord de Sliven). Le protovestiarite Mourinos est mentionné

ἀνέδην χριστιανοὶ ἐκκηρύττοντο. Ἀλλ' ἦν ταῖς ἀληθείαις πρόβλημα εὐλαβείας τὸ πραχθὲν ἐκεῖνο τοῦ μὴ πάντα τολμᾶσθαι ἐκ τοῦ πρώτως παραστάντος τισίν, ἀλλὰ καὶ τὴν κατάραν εἰς | ὑπολογισμὸν εἶναι πάντως τοῖς B 466 εὐλαβῶς μετιοῦσι τὰ τίμια. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐς τοσοῦτον.

ιβ'. Πάλιν τὰ κατὰ τὸν Λαχανᾶν καὶ ὅπως παρὰ τοῦ Νογᾶ πεφόνευται. 5

Τοῦ δ' αὐτοῦ ἔτους, ἐπεὶ οὐκ ἦν τὸν Λαχανᾶν ἡρεμεῖν, ἀφαιρεθέντα καὶ Τερνόβου καὶ συνοικούσης, λαὸν συναθροίσας τὸν ἱκανόν, τοῖς Τερνοβίταις περιεκάθητο. Καὶ ἔτι μὲν τοῦ Ἀσάν ἐντὸς ὄντος, ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ Τζασίμπαξιν πρωτοστράτορα, ὃν καὶ βασιλεὺς ἐτίμα τῷ αὐτῷ ὀφφικίῳ, Ἀσάν εὐνοοῦντα τὸ πρότερον, τὰς τῶν Ῥωμαίων δυνάμεις ἔδρα τὰ χεῖριστα. Καὶ γὰρ 10 πρῶτον μὲν περὶ δέκα χιλιάδας οὔσας καὶ συμμαχοῦσας ἔξωθεν τοῖς ἐντός, ἃς ὁ πρωτοβεστιαρίτης Μουρίνος ἤγε, ἐπὶ τῷ Διαβαινᾷ στρατοπεδευσάμενος, Λαχανᾶς πολλοῖς μετ' ὀλίγων προσβάλλει καὶ ἐπτακαίδεκάτῃ μηνὸς ἀνθεστηριῶνος, συρράξας πόλεμον σφίσι, κατὰ κράτος νικᾷ καὶ πολὺν φόνον ἐργάζεται, οὓς μὲν κατὰ πόλεμον, οὓς δὲ καὶ αὐτὸς κατασχὼν ἀπηνῶς 15 ὕστερον κατασφάξας. Καὶ αὖθις μετ' ὀλίγον ποσειδεῶνος πεντεκαίδεκάτῃ τοῖς ἀμφὶ τὸν Ἀπρηνὸν πρωτοβεστιαρίτην ἐπεισπεσὼν κατὰ τὸν Ἐξω Ζυγόν, ὥσει πέντε χιλιάδας μαχίμων ἄγοντα, τοὺς μὲν εἰς τέλος κατηγωνίσαστο, τὸν δ' ἔργον δεικνύει μαχαίρας. Καὶ πολλὰ τότε λυσομαχῶν κατειργάζετο. 20

Ὑστερον δέ, ἀποχωρήσαντος μὲν τοῦ Ἀσάν, τοῦ Τερτερῆ δὲ τὴν τῶν Βουλγάρων λαβόντος ἀρχήν, ἔγνω Νογᾶ προσχωρεῖν καὶ οἱ ἀμύνειν καθεκετεύει. Οὐ μὴν δὲ καὶ βασιλεὺς ἐτέρωθεν κατημέλει, ἀλλὰ καὶ | αὐτὸς πρὸς B 467 Νογᾶν τὸν Ἀσάν πέμπει συνάμα καὶ δώροις πλείστοις, ἀξιῶν μὴ παριδεῖν

5 ιθ' om. AB || Πάλιν — πεφόνευται om. AB 7 Τερνόβου : Τρινόβου AB || τοῖς Τερνοβίταις : τοὺς τρινοδιώτας A τοῖς τρινοδιώταις B 9 πρωτοστράτορα : -ωρα B Poss. 12 ἤγε : -εν AB edd. || Διαβαινᾷ : διαθενῶ ante corr. A 13 μὲν post πολλοῖς add. edd. || προσβάλλει : προσ- C || Ἰουλίου mg. ABC 14 συρράξας : -ξαι C 16 Καὶ αὖθις : αὖθις δὲ B edd. || ποσειδεῶνος : -δαιῶνος A || αὐγούστου mg. AC || ποσειδεῶνος πεντεκαίδεκάτῃ om. B 17 ἐπεισπεσὼν : συμπεσὼν B ἐπεισπεσὼν C 19-20 Καὶ πολλὰ τότε λυσομαχῶν κατειργάζετο om. B || κατειργάζετο : κατηρ- C κατερ- Poss. 21 μὲν om. B edd. 21-22 τὴν τῶν Βουλγάρων λαβόντος ἀρχήν : τὴν βασιλείαν λαβόντος B edd.

également dans la *Vie de Méléce* (Spyridôn Lauriôtès, p. 624) ; voir aussi DÖLGER, *Regesten*, n° 2357. Sur la dignité de protovestiarite, voir GUILLAND, *RSBN* 4, 1967, p. 3-10 = *Titres*, XV (notice de Mourinos, p. 5).

4. Voir la notice d'Aprènos dans *PLP*, n° 1206. Le rédacteur de la version brève lui attribue aussi le patronyme Doukas, que porte t constamment les autres Aprènoi connus ; voir POLEMIS, *Doukai*, p. 102-103 ; ci-dessus, p. 93 n. 10. Sur la dignité de protovestiarite, voir la référence de la note précédente (notice d'Aprènos, p. 5). Sur le Zygos extérieur (de l'Haimos), voir p. 258 n. 3 et p. 278 n. 3.

5. L'épisode du départ d'Asen et de l'accession de Terter au pouvoir a été relaté plus haut par anticipation (VI, 9) et est repris ici à sa place chronologique. Nogai (p. 242 n. 1), chef des Tatars de Kiptak, devient l'arbitre du trône de Bulgarie.

en le priant de ne pas délaisser celui qui était de naissance le chef des Bulgares, mais de défendre cet homme qui était son frère et qui réclamait ses droits. Quant à Nogaï, il reçoit Lachanas, venu le premier, et reçoit aussi Asen avec bienveillance ; seulement *il accepta d'un côté des cadeaux de tous les deux, mais accrut de l'autre côté une souffrance détestable*. Il les retint en effet longtemps et les emmenait avec lui ; c'était en fait une seule ambassade, commune à tous deux et dirigée contre Terter, même s'ils se disputaient eux-mêmes l'empire mutuellement et se trouvaient en très grande opposition. Nogaï ne faisait rien, mais laissait traîner le temps, multipliant les promesses tantôt à celui-ci, tantôt à l'autre ; ils se soumettaient quant à eux, fût-ce de mauvais gré, à ses caprices.

Finalement, il organise un banquet, et la boisson arrivait en abondance aux buveurs. Quand ils furent pleins de vin et que leur raison s'égarait, tout à coup Nogaï sembla bondir hors du sommeil et se rappeler dans ces circonstances les différends de ces personnes ; en effet, il avait Asen assis auprès de lui, Lachanas et son prôtostratôr Tzasimpaxis assis plus loin, mais de chaque côté. Il commande aux siens en toute insouciance, comme s'il n'allait rien faire, de saisir Lachanas dans la position où celui-ci était assis. Et de dire : « Voilà l'ennemi de mon père l'empereur¹ ; il ne mérite absolument pas de vivre, mais d'être égorgé. » Et ces gens, lui saisissant subitement les mains de chaque côté, de lui planter une épée dans la gorge et de l'assassiner une fois tombé là. Ensuite, apercevant Tzasimpaxis à son tour, Nogaï d'ordonner de lui infliger aussi les pires traitements, et le serviteur de le tuer également sur-le-champ, en lui plantant un couteau dans le cou. Voyant cela, Asen aussi se sentit alors tout glacé devant ce spectacle et eut les pires craintes pour lui-même ; lui aussi, il aurait subi alors le même sort, si Euphrosyne ne l'avait sauvé et fait partir peu après. Mais voilà assez sur ce sujet².

20. Comment l'empereur Andronic fait une expédition en Orient³.

L'empereur apprit que l'Orient était à nouveau dans un état critique, depuis que la disparition du despote Jean procurait aux Perses une trêve telle qu'ils se sentaient la force d'attaquer les Romains et de les mettre à mal⁴. En effet, les régions du Méandre, de la Carie et d'Antioche avaient

1. Michel VIII avait donné en mariage à Nogaï sa fille naturelle Euphrosyne (p. 243⁷⁻⁹, 303²⁹⁻³¹, 443²⁵⁻²⁶), qui sauvera Asen (p. 591²⁴). L'empereur était ainsi le père de Nogaï, et, comme l'écrit plus haut l'historien (p. 591¹), Asen était le frère de Nogaï.

2. Le meurtre de Lachanas et le retour d'Asen à Constantinople ne sont pas datés, mais ils se placent, selon toute probabilité, en 1280 ; voir *Chronologie*, II, p. 241.

3. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 142¹¹-144¹⁰ ; GEORGES DE CHYPRE, *Éloge d'Andronic II* : PG 142, 405. La première référence se rapporte aux chapitres 20 et 21, la seconde au seul chapitre 20.

τὸν ἐκ γένους Βουλγάρων ἄρχοντα, ἀλλὰ προσεπαμύνειν ἀδελφῷ γε ὄντι καὶ τῶν καθ' ἑαυτὸν δικαίων χρῆζοντι. Ὁ μέντοι γε Νογᾶς δέχεται μὲν καὶ Λαχανᾶν, ἐλθόντα πρότερον, δέχεται δὲ καὶ Ἀσάν εὐμενῶς · πλὴν δῶρα μὲν δέκτο καὶ ἀμφοτέρων, πόνον δ' ἀμέγαρτον ὠφελλε. Κατέχων γὰρ ἐκείνους ἐπὶ πολὺ καὶ γε περιφέρων μεθ' ἑαυτοῦ — ἡ γὰρ πρεσβεία μία ἦν ἀμφοτέροις 5 κατὰ τοῦ Τερτερῆ, εἰ καὶ καθ' ἑαυτοὺς ἡμφισβήτηουν πρὸς ἀλλήλους τῆς βασιλείας καὶ πλεῖστον ὅσον διενηνεγμένοι ἦσαν —, οὐδὲν ἐκεῖνος ἐποίει, ἀλλ' ἔτριβε χρόνον, ποτὲ μὲν τούτῳ, ποτὲ δὲ θατέρῳ προσυπιχνούμενος · ἐδούλευον δ' ἐκεῖνοι καὶ ἄκοντες ταῖς ῥοπαῖς.

Τέλος καθίζει συμπόσιον, καὶ ὁ πότος ἐς πολὺ προέβαινε πίνουσιν. 10 Ὡς δὲ μέθυος ἦσαν πλήρεις καὶ ὁ λογισμὸς ἐκείνοις παρήγετο, εὐθύς ὁ Νογᾶς, ὅλον ἐξ ὕπνου θορῶν καὶ τῶν ἀμφισβήτησεων ἐκείνων ὡς ἦν τότε μνησάμενος — καὶ γὰρ τὸν μὲν Ἀσάν παρ' ἑαυτῷ εἶχε καθήμενον, Λαχανᾶν δὲ καὶ τὸν αὐτοῦ πρωτοστράτορα Τζασίμπαξιν ἐκαστοτέρῳ, πλὴν ἐφ' 14 ἐκάτερα —, προστάσσει τοῖς αὐτοῦ ἀπεριμερίμνως | οὕτως, ὥσπερ μηδὲν B 468 πράττειν μέλλων, κατασχεῖν τὸν Λαχανᾶν ὡς εἶχεν ἐκεῖνος καθήμενος. Καὶ τὸν μὲν εἰπεῖν ὡς οὗτος ἐχθρὸς ἐστὶ τοῦ πατρός μου καὶ βασιλέως καὶ ζῆν ὅλως οὐκ ἄξιος, ἀλλὰ τέμνεσθαι · ἐκείνους δ' ἐξαπιναιῶς κατασχόντας τὰς χεῖρας ἐκατέρωθεν μάχαιραν ἐμβαλεῖν τῷ φάρυγγι καὶ φονεύειν ἐκεῖσε πεσόντα. Εἴτ' αὖθις καὶ τὸν Τζασίμπαξιν θεασάμενον, προστάξαι καὶ κατ' 20 ἐκείνου τὰ χεῖριστα, καὶ δὴ κάκεινον εὐθύς κτείνειν τὸν ὑπηρέτην, ἐμβαλόντα τῷ αὐχένι κοπίδα. Τότε καὶ ὁ Ἀσάν βλέπων πρὸς τὴν θέαν ὅλως ἀποπέπηκτο καὶ περὶ ἑαυτῷ φόβον εἶχε τὸν μέγιστον, κἂν τὰ ὅμοια κάκεινος τότε πεπόνθει, εἰ μὴ γε ἡ Εὐφροσύνη περιποιησαμένη ἀπέπεμπε μετ' ὀλίγον. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐς τοσοῦτον. 25

κ'. Ὅπως ἐκστρατεύει ὁ βασιλεὺς Ἀνδρόνικος εἰς ἀνατολήν.

Ὁ δὲ βασιλεὺς, καὶ πάλιν τὰ κατὰ τὴν ἀνατολὴν νοσοῦντα μαθὼν, ἐξ ὅτου περ ὁ δεσπότης Ἰωάννης ἐξ ἀνθρώπων γεγονῶς ἐκεχειρίαν παρεῖχεν ἐς τοσοῦτον Πέρσαις ὥστε καὶ ἰσχύειν Ῥωμαίοις ἐπιτίθεσθαι καὶ κακοῦν — τὰ γὰρ κατὰ Μαϊάνδρον καὶ Καρίαν καὶ Ἀντιόχειαν ἤδη καὶ τετελευτήκει, τὰ 30

3-4 HOMÈRE, *Iliade*, 2, 420.

1 γε om. B edd. 2 ἑαυτὸν : αὐτὸν AB edd. || γε om. A 2-3 τὸν ante Λαχανᾶν add. A 3 πρότερον ἐλθόντα transp. A 4 ἀμέγαρτον : -ερτον BC || ὠφελλε : ὅφ- edd. 7 καὶ πλεῖστον — ἦσαν om. B 12 θορῶν corr. Bekk. : θωρῶν AB θορῶν C Poss. 14 πρωτοστράτορα : -ωρα B || ἐκαστοτέρῳ : κατωτέρῳ B edd. 15 ἀπεριμερίμνως : περιμερίμνως A || ὥσπερ μηδὲν : ὡς οὐδὲν C 17 ὡς om. B edd. || καὶ* om. AB edd. 20 καὶ* : μὲν edd. 22 ὅλως : ὅλος C 24 ὀλίγον : ὀλίγων ante corr. A 25 Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐς τοσοῦτον om. A 26 κ' om. AB || Ὅπως — ἀνατολήν om. AB 27 πάλιν ante corr. om. A 28 ἐκεχειρίαν : ἐκκε- AC 30 γὰρ om. B || Καρίαν corr. Poss. : καρύαν ABC.

4. Selon l'historien, le recul des Byzantins date de la disparition du despote Jean Palaiologos, qui était mort en l'année 6782 (septembre 1273-août 1274), c'est-à-dire environ six ans plus tôt ; voir p. 524 n. 3.

déjà succombé ; celles qui se trouvent encore plus à l'intérieur étaient terriblement affaiblies et avaient besoin du médecin ; les régions du Kaystros et de Priène étaient prises, déjà prise aussi la région de Milet ; Magédôn et les environs étaient détruits en l'absence de tout opposant¹. Aussi l'empereur jugea-t-il qu'il devait y envoyer son fils, l'empereur Andronic, avec les forces d'Orient.

Celui-ci s'y rendit avec l'impératrice² et y rétablit la situation, ayant avec lui, entre autres nombreux grands, le grand domestique Michel Tarchaneiôtès, que par écrit on appelait aussi Palaiologos du nom de sa mère et que l'on promut plus tard à la dignité de protovestiaire³, et le parakoimômène du grand sceau Nostongos⁴, et avec ceux-là un très grand nombre de personnes qui dirigeaient les services. En traversant la région du Méandre, l'empereur Andronic vit aussi une très grande ville, Tralles⁵ ; il fut saisi par les charmes de l'endroit, et l'idée lui vint de relever la ville en ruines, d'y établir avec un très grand nombre d'autres personnes ceux qui en avaient émigré et de lui donner, une fois rétablie, son propre nom, en sorte que désormais elle ne fût plus appelée Tralles, mais Andronikopolis ou encore Palaiologopolis. Il déploya donc pour elle le plus grand zèle, plaça à sa tête le grand domestique et ordonna de la reconstruire le plus rapidement possible. On s'adonnait donc à l'ouvrage et on avançait dans la reconstruction, lorsque vint augmenter encore plus leur ardeur au travail un oracle gravé sur le marbre, qu'on trouva là et qui prétendait que quelqu'un relèverait la ville en ruines et la rétablirait dans un état plus prospère qu'auparavant ; et l'oracle semblait être en correspondance totale avec l'action en cours et le futur restaurateur, de sorte que l'empereur en personne pouvait être pris pour l'homme sous

1. L'historien fait le point pour la troisième fois sur la situation à la frontière méridionale de l'Asie Mineure (voir ci-dessus, III, 21 ; IV, 27). Les régions du Kaystros, de Magédôn et du Méandre (p. 290 n. 1-2) sont citées également dans les deux précédents passages, la Carie seulement dans le deuxième passage. Trois villes apparaissent pour la première fois dans le récit : Antioche du Méandre sur la rive gauche du fleuve, Milet à l'embouchure du Méandre et Priène plus au nord.

2. L'impératrice Anne, fille d'Étienne V de Hongrie et épouse d'Andronic II (IV, 29), mourut l'année suivante à Nymphée (VI, 28). L'expédition d'Andronic II doit être datée de 1280.

3. Michel Tarchaneiôtès était le fils de Nicéphore Tarchaneiôtès et de Marie-Marthe Palaiologina. Dans l'Histoire, il n'est mentionné comme protovestiaire qu'au début du règne d'Andronic II (Bonn, II, p. 68⁸), mais il fut nommé à cette dignité par Michel VIII, selon le témoignage du PSEUDO-KODINOS (Verpeaux, p. 134³⁻⁹, 135³⁷⁻³⁹), sans doute après la bataille de Berat, où il commandait les troupes byzantines comme grand domestique (p. 645¹⁰⁻²⁹) ; voir p. 418 n. 1. Sur la dignité de protovestiaire, voir GUILLAND, [R]EB 2, 1944, p. 202-220 = *Recherches*, I, p. 216-236 (notice de Michel Tarchaneiôtès, p. 224). Sur la carrière de Michel Tarchaneiôtès, voir aussi G. I. THEOCHARIDÈS, Μιχαήλ Δούκας Γλαδᾶς Ταρχανειώτης, 'Επιστημονική ἐπετηρὶς φιλοσοφικῆς Σχολῆς (Thessalonique) 7, 1956, p. 186-191.

δὲ τούτων καὶ ἔτι ἐνδοτέρω δεινῶς ἐξησθένει καὶ τοῦ ἱατρεύοντος ἐχρηζον, καὶ ἡλίσκοντο μὲν τὰ κατὰ Κάϋστρον καὶ Πριήνην, ἡλίσκοντο δ' ἤδη καὶ τὰ κατὰ Μίλητον, καὶ Μαγεδῶν καὶ τὰ πρόσχωρα κατὰ πολλὴν τοῦ κωλύσοντος ἐρημίαν ἐξηφανίζοντο —, δεῖν ἔγνω τὸν υἱὸν αὐτοῦ καὶ βασιλέα Ἀνδρόνικον 4
συνάμα καὶ ταῖς κατ' ἀνατολὴν | δυνάμεσι πέμπειν. B 469

Καὶ δὴ παραγεγονῶς ἅμα δεσποίνῃ, τάκεῖ καθίστα, ἔχων ἄμφ' αὐτὸν σὺν πολλοῖς ἄλλοις μεγιστᾶσι τὸν τε μέγαν δομέστικον Μιχαὴλ τὸν Ταρχα-
νειώτην, ὃν δὴ καὶ Παλαιολόγον ἔγραφον μητρωνυμικῶς καὶ ἐς πρωτο-
βεστιαρίου ἀνῆγον τιμὴν ἐσύτερον, καὶ τὸν παρακοιμώμενον τῆς μεγάλης
σφενδόνης Νοστόγγον καὶ σὺν αὐτοῖς ὅτι πλείστους τὰ τῶν δουλειῶν 10
διευθύνοντας. Ὁ δὲ βασιλεὺς Ἀνδρόνικος, τὸ παρὰ Μαίανδρον διερχόμενος,
εἶδε καὶ πόλιν μεγίστην, τὰς Τράλλεις, καὶ δὴ ἐάλω τε ταῖς τοῦ τόπου
χάρισι, καὶ οἱ λογισμὸς ἐπῆρει ἀνεγείρειν πεσοῦσαν καὶ τοὺς ἐξωκηκότας
ἐκεῖθεν σὺν ἄλλοις πλείστοις οἰκίζειν καὶ καταστάσῃ παρέχειν τὸ ἐξ ἑαυτοῦ
ὄνομα, ὥς μὴ Τράλλεις ἐντεῦθεν, ἀλλ' Ἀνδρονικόπολιν, εἴτ' οὖν Παλαιολο- 15
γόπολιν, ὀνομάζεσθαι. Σπουδὴν γοῦν τὴν μεγίστην περὶ ἐκείνην εἰσήγε καί,
τὸν μέγαν δομέστικον ἐπιστήσας, ἀνοικοδομεῖν ἐκέλευε τὴν ταχίστην. Ὡς
γοῦν ἔργου ἤπτοντο καὶ προὔκοπτον ἀνοικοδομοῦντες, τὴν εἰς τὸ πονεῖν
προθυμίαν καὶ μᾶλλον ἐπηύξει χρησμὸς εὐρεθεὶς ἐκεῖσε, ἐγγεγραμμένος
μαρμάρῳ, ὥς δῆθεν ἀναστήσοντός τινος ταύτην πεσοῦσαν καὶ πρὸς τὸ 20
κρεῖττον ἢ πρότερον ἐπανάξοντος · ὃς δὴ καὶ παρεμφερὲς ἐφίκει πρὸς τε τὰ
πραττόμενα καὶ | τὸν ἀναστήσοντα κατὰ πάντα, ὥστ' αὐτὸν λογιζέσθαι B 470
βασιλέα καθ' ὃν εὖ πράξειν ἐχρησμολογεῖτο τὴν πόλιν. Καὶ διὰ ταῦτα

3-4 Cf. DÉMOSTHÈNE, 4, 49.

2 τὰ om. A 3 Μαγεδῶν corr. Bekk. : Μαγηδῶν ABC Poss. || πρόσχωρα :
πρόχωρα AB 4 ἐξηφανίζοντο : ἐξαφ- A 5 συνάμα καὶ ταῖς κατ' ἀνατολὴν
δυνάμεσι : συνάμα ταῖς δυνάμεσι ταῖς κατ' ἀνατολὴν A 6 κ[αθίστα] init. lin.
om. A || αὐτὸν : αὐτὸν edd. 7 μέγαν : μέγα A 8 ἔγραφον : -φε C
12 Τράλλεις : τράλλεις C || τοῦ om. B Poss. 14 ἑαυτοῦ : αὐτοῦ AB edd.
16 τὴν om. C 19 Χρησμὸς. Οὗτος ὁ χρησμὸς Πανσανίου προέδρου · τῆς δὲ
πόλεως Τράλεως τὸ κάλλος χρόνοις ἐσεῖται σθεννύμενον · τὸ δὲ πολλοστὸν ταύτης
καταλειφθὲν ἐν ὑστάτοις ἐκφοδῆθήσεται ἔθνη ἀνάρχῳ, ἄλωθήσεται δὲ οὐδαμῶς ·
εἰτα ἀνακαινισθήσεται παρὰ δυνατοῦ Νικωνύμου, ὃς ὀκταπλῆν ἀγλαῶς ἐνάδα βιώσει
δίσκων καὶ τρὶς ἐπτὰ κύκλων πόλιν Ἀττάλου λαμπρυνεῖ καὶ τὸ παρὸν Ἑρακλείου
πολίχνιον · ᾧ καὶ πόλεις ἐσπέραι ὑποκύψουσι καὶ ἀγέρωχοι ὑποκληθήσονται παιδικῶς
mg. C.

4. Il s'appelait Constantin Doukas Nostongos ; sur la graphie du patronyme Nostongos, voir p. 92 n. 8. Ce personnage est connu par d'autres sources ; voir POLEMIS, *Doukaï*, p. 151-152, nos 132-133, où il faut fondre les deux notices en une seule, car elles concernent une seule personne (voir V. LAURENT, *BZ* 65, 1972, p. 96). Sur le parakoimômenê du grand sceau, voir GUILLAND, *[R]EB* 2, 1944, p. 191-201 = *Recherches*, I, p. 202-215 (notice de Nostongos, p. 209).

5. La ville de Tralles (Aydin) était bâtie sur une colline, qui constituait une défense naturelle sur la rive droite du Méandre (Büyük Menderes). Le despote Jean Palaiologos avait déjà dû renforcer la ville en 1267 (p. 291¹).

lequel, d'après l'oracle, la ville prospérerait. C'est pourquoi l'empereur Andronic s'appliquait avec force à relever la ville, car l'oracle attribuait en partage au futur restaurateur nombre d'années¹. Et on rebâtissait sans retard. L'inscription était évidemment une plaisanterie et un rêve, car le destin voulait que par la suite périssent des groupes entiers de dix mille personnes parmi celles qui allaient y habiter, ainsi que le récit le montrera bientôt. Comme en effet les remparts étaient relevés et que les ruines étaient devenues l'une des plus grandes villes sur le Méandre au cours paisible, il fallait rassembler aussi de toutes parts ceux qui allaient y habiter, en sorte qu'elle fût comptée au nombre des villes les plus célèbres non seulement pour ses remparts, mais aussi pour ses hommes. Les uns accoururent de leur propre gré sur le seul espoir de prospérer, les autres y furent amenés contre leur gré, de sorte que la masse des habitants comptait plus de trente-six mille âmes et qu'ils espéraient obtenir de grands biens grâce à la fondation.

Ils ignoraient évidemment qu'ils n'avaient pas la chose la plus nécessaire. Ils n'avaient pas en effet de réservoirs d'eau, pour s'approvisionner en eau en temps utile, lors des chutes de pluies violentes ou lors des crues du fleuve, et d'autre part il paraissait impossible de trouver de l'eau souterraine en creusant. La cause en était, à mon sens, le manque d'imperméabilité de la plaine, dû à l'humidité que répand le fleuve dans le voisinage ; cette humidité, qui est incapable de se maintenir, les traits ardents du soleil l'absorbaient naturellement, tant qu'elle était exposée à la surface du sol ; d'une part, l'écoulement continu qui s'effectue du fleuve vers les parties vides de manière répétée ne permet pas à la terre, grâce au libre dégagement de l'humidité, de se dessécher une bonne fois pour toutes grâce à l'absorption continue de l'humidité par le soleil ; d'autre part, la surface du sol, parce qu'elle vomit le flux humide dès qu'elle le reçoit, empêche, à mon sens, le liquide de pénétrer en profondeur, de manière à entrer dans des canaux appropriés et des ouvertures de puits. Il est en effet de la nature de l'eau et de l'air de retourner intégralement à leur point de départ, de sorte que l'un quelconque de ces éléments aboutit dans la suite de manière nécessaire et continue à son point de départ. Aussi, parce que continuellement d'une part l'être perd l'existence et que continuellement d'autre part le non-être vient à l'existence, il arrive, lorsque l'humidité ne manque pas, que les fruits croissent admirablement, mais que naturellement l'eau ne se dépose pas en profondeur. Ce fait égara très gravement les habitants. Buvant en effet pour le moment

1. L'oracle, qui est transcrit dans le manuscrit C et dont P. Poussines (Bonn, II, p. 683) a édité le texte, est considéré comme un faux, fabriqué pour les besoins du moment. Grégoras (Bonn, I, p. 143²⁻⁸) a inséré dans son *Histoire* les vers de l'oracle. Dans ses remarques sur l'édition de Grégoras, J. Boivin (Bonn, II, p. 1179-1180) a reconstitué et analysé les hexamètres de l'oracle.

πολὺς ἦν βασιλεὺς Ἀνδρόνικος ἐπισπεύδων τὴν τῆς πόλεως ἐξανάστασιν·
 εἰμαρμένους γὰρ καὶ χρόνους ἐδίδου τῷ ἀναστήσονται ὁ χρησμός. Καὶ ἀνωκο-
 δόμουν μηδὲν μέλλοντες. Χλεύη δ' ἄρ' ἦσαν καὶ ὄνειρος τὰ γραφόμενα·
 εἴμαρτο γὰρ κἀντεῦθεν καὶ μυριοστύας ὅλας ὀλέσθαι τῶν ἐκεῖ κατοικη-
 σόντων, ὥς ὁ λόγος ἤδη δηλώσει. Ὡς γὰρ ἀνίσταντο μὲν τὰ τείχη καὶ πόλεις 5
 τῶν μεγίστων τὸ ἐρείπιον ἦν παρὰ γαληνὰ βέοντα Μαίανδρον, ἔδει δὲ καὶ
 τοὺς κατοικήσοντας πανταχόθεν συλλέγεσθαι, ὥς ἂν μὴ μόνον τείχεσιν,
 ἀλλὰ καὶ ἀνδράσιν, ἐν περιφανέσι τῶν πόλεων ἀριθμῶτο. Οἱ μὲν καὶ κατὰ
 μόνην ἐλπίδα τοῦ εὖ πράξιν ἐκουσίως προσεχώρουν, οἱ δὲ καὶ ἀκουσίως
 ἦγοντο, ὥς ὑπὲρ τριάκοντα μὲν καὶ ἑξ χιλιάδας τὸν τῶν ἐποίκων ἀριθμεῖσθαι 10
 λαόν, μεγάλα δ' ἐλπίζειν σφᾶς σχήσειν τῷ οἰκισμῷ.

Ἦγνόουν δὲ ἄρα μὴ ἔχοντες τὸ ἀναγκαιότατον. Οὔτε γὰρ ὑδάτων εἶχον
 ὑποδοχάς, ὥς κατὰ καιρὸν ὕδρευσόμενοι καταφερομένων ὄμβρων, εἴτε καὶ
 τοῦ ποταμοῦ ἀνιμωμένου· τό τε κατορύξαντας ὑπόγαιον ὕδωρ εὐρεῖν τῶν 14
 ἀδυνάτων ἐφαίνετο. Αἴτιον | δ' οἶμαι τὸ μὴ στεγανὸν τοῦ πεδίου διὰ τὴν B 471
 γειτονοῦσαν ἱκμάδα τοῦ ποταμοῦ, ἣν, οἶαν τε μὴ οὔσαν ἐμμένειν, ὁ προσθά-
 λων ἥλιος, θερμὸς ὢν, ἀνιμᾶσθαι πεφύκοι, πρὸς τὸ ἐπιπολάζον ἀνασυρομένην
 τῆς γῆς, καὶ τὸ μὲν ξηρὰν ἤδη καθάπαξ γίνεσθαι τῷ συχνῶς ἀνιμᾶσθαι τῷ
 ἡλίῳ τὴν ἱκμάδα, διὰ τὸ τῆς ὑγρότητος ἔκλυτον, τῆς συχνῆς ἐκ τοῦ ποταμοῦ
 καὶ αὐθις εἰς τὰ κενὰ προσρύσεως μὴ ἐώσης, τὸ δ' εἰς βάθος προσθαίνειν τὰς 20
 λιβάδας, ὥς καὶ εἰς διώρυχας εὐτρεπεῖς εἶναι καὶ ἀνοίξεις φρεάτων, τοῦ
 ἐπιπολαίου τῆς γῆς κωλύοντος, οἶμαι, ἅμα δεχομένου τὴν ἐπεισρέουσαν
 νοτίδα καὶ ἅμ' ἐξεμοῦντος. Πέφυκε γὰρ καὶ ὕδωρ καὶ πνεῦμα τῇ ἀρχῇ
 συγκινεῖσθαι τὸ πᾶν ἐφεξῆς, ὥς ὅπη ποτὲ ῥυτὴ τι τούτων λαβὼν ἀρχήν,
 ἐκεῖσ' ἐξ ἀνάγκης καὶ τὸ λοιπὸν συνεχῶς συμφέρεσθαι, παρ' ἣν αἰτίαν καὶ 25
 τῷ συνεχῶς μὲν τὸ ὄν ἀπογίγνεσθαι, συνεχῶς δὲ καὶ τὸ μὴ ὄν προσγίγνεσθαι,
 τῆς ἱκμάδος μὴ ἐπιλειπούσης, τοὺς μὲν καρποὺς ξυμβαίνει ἐς ὅτι μάλιστα
 τρέφεσθαι, ὑφίστασθαι δ' ὕδωρ εἰς βάθος μὴ πεφυκέναι. Τοῦτο τὰ πλεῖστα
 τοὺς κατοικήσαντας ἔσφηλε. Τέως γὰρ τοῦ ποταμοῦ πίνοντες καὶ τὸ | μέλλον B 472

1 Ἀνδρόνικος βασιλεὺς transp. B edd. 2 καὶ γὰρ transp. edd. 2-3 Καὶ
 ἀνωκοδόμουν μηδὲν μέλλοντες om. B || ἀνωκοδόμουν : ἀνοικ- edd. 6 τῶν μεγίστων
 om. B || ἦν om. B 8 περιφανέσι : -σει C 8-10 Οἱ μὲν — ἦγοντο om. B
 edd. 8 καὶ² om. A 11 μεγάλα : μεγάλου A 13 ὕδρευσόμενοι : -οῦμενοι
 BC 14 ἀνιμωμένου corr. Bekk. : -ους ABC Poss. || κατορύξαντας : -ες AB || εὐρεῖν
 ὕδωρ ὑπόγαιον transp. B edd. || ὕδωρ : ὕδρων C 15 δ' : δὲ A 17 πεφύκοι :
 -ει AB || ἐπιπολάζον : -άδον C || ἀνασυρομένην : -όμενον B 18-20 καὶ τὸ — ἐώσης
 om. B 18 μὲν om. C edd. 20 προσρύσεως : πρὸς ῥύσεως C 21 εὐτρεπεῖς :
 εὐπρεπεῖς AB Poss. εὐτεπεῖς Bekk. 22 ἐπεισρέουσαν : ἐπιρ- C 25 ἐκεῖσ' ἐξ
 ἀνάγκης καὶ τὸ λοιπὸν : ἐκεῖσε καὶ τὸ λοιπὸν ἐξ ἀνάγκης B edd. || ἐκεῖσ' : ἐκεῖ A ||
 συμφέρεσθαι : φέρεσθαι B edd. || σημειώσαι mg. B 26 προσγίγνεσθαι : προσγίν-
 B edd. 27 ἐπιλειπούσης : ἐπιλοιπ- B || ξυμβαίνει : -οι B edd. 28 τρέφεσθαι
 post καρποὺς transp. B edd.

l'eau du fleuve et ne prévoyant pas l'avenir, ils étaient sans soucis. Ils ignoraient évidemment que Prométhée est bien supérieur à Épiméthée et que l'inéluctable ne laisse pas un délai de réflexion¹.

21. Comment Tralles reconstruite fut prise par les Perses.

Alors qu'ils se trouvaient donc dans cette situation et restaient accrochés à ces belles espérances, comme s'ils devaient vivre en citoyens privilégiés de l'empereur, une foule de Perses tombe sur eux ; c'est en effet pour contrecarrer cette espérance et préserver l'avenir que se déploie l'effort des ennemis. Salpakis, que leur langue appellerait l'homme fort et qui avait nom Mentésche², se prévalant d'une nombreuse troupe, attaque la ville et l'assiège. Le général, le grand chartulaire Libadarios³, se trouva dépourvu de tout moyen ; ceux du dedans étaient affamés et souffraient plus encore du manque d'eau, au point de toucher d'un côté aux choses défendues, de chercher d'un autre côté, parce qu'ils étaient en mal d'eau, le moyen de se procurer un liquide et, en ouvrant continuellement les veines des chevaux, d'en avaler le sang. Mais il n'était pas possible de remédier par là complètement à la soif, et il en mourait sans discontinuer. Ils résistaient en effet mieux à la faim, car ils tiraient leur subsistance des corps des animaux qui mouraient et, alors que la mort atteignait fréquemment les leurs, ils manquaient à ce point du nécessaire qu'ils en vinrent à toucher aux choses défendues elles-mêmes. Mais à la soif, qui était beaucoup plus violente, on ne pouvait concevoir de remède, et cela alors que le soleil enflammait midi. C'est pourquoi, ils passaient délibérément à l'ennemi, en estimant plus tolérable de mourir de toute autre façon que de faim et de soif ; suppliant de leurs lèvres desséchées, afin d'obtenir par là miséricorde, ils se faisaient frapper et tombaient sans recevoir les derniers soins et sans être honorés d'une sépulture.

Les Perses concevaient de plus les desseins les plus terribles contre ceux qui résistaient à l'intérieur et qui espéraient en effet qu'il leur viendrait de quelque part assistance et secours à leur malheur ; un grand nombre d'hommes armés de boucliers et placés sous leurs boucliers se collaient aux remparts. Bien que frappés par les pierres lancées d'en haut, ils

1. Modèle d'irréflexion et de précipitation, Épiméthée a été cité plus haut (p. 311 n. 3). Son frère Prométhée est au contraire rusé et prévoyant.

2. Le manuscrit A donne la leçon Salpakis, B Salpais et C Solpakis ou peut-être Salpakis. Aucune de ces leçons n'est satisfaisante, et la leçon originelle était probablement celle qui est conservée dans le livre IX (Bonn, II, p. 211¹⁰) : Salampakis (de préférence à Salampaxis, leçon commune des trois manuscrits pour un troisième passage : Bonn, II, p. 389²). Ce nom est porté par l'émir de Mentésche ; voir MORAVCSIK, *Byzantinoturcica*, II, p. 188 et 265 ; *EI* 3, 1936, p. 526-527 (F. BABINGER). P. WITTEK (*Das Fürstentum Mentésche*, Istanbul 1934, p. 29-30) voit dans le mot Salampakis la transcription du turc Sahilbegi (le bey du littoral). Cette interprétation n'explique pas non plus le sens que Pachymérès attribue au mot : l'homme fort.

μὴ προορώμενοι, ἀφροντίστως εἶχον. Ἦγνόουν δὲ ἄρα ὅτι Προμηθεὺς πολλῶν κρείττων Ἐπιμηθέως καὶ τὸ κατ' ἀνάγκην ζυμβαῖνον διωρίαν οὐκ ἔχει βουλῆς.

κα'. "Ὅπως αἱ Τράλλεις ἀνακτισθεῖσαι ὑπὸ τῶν Περσῶν ἐάλωσαν.

Οὕτω τοίνυν ἔχουσι καὶ οὕτω χρησταῖς ἀπρωρημένοις ταῖς ἐλπίσιν, ὥς 5 πολίταις διαφερόντως τοῦ βασιλέως διάξουσιν, ἐφίσταται σφίσι πλῆθος Περσῶν · πρὸς γὰρ τὸ ἐλπίζομενον ἀντιπράττειν καὶ ὑπὲρ τῶν λοιπῶν ἴστασθαι ἡ σπουδὴ τῶν ἀνθισταμένων ἔρπει. Καὶ Σάλπακίς μὲν, ὃν ἂν ἡ ἐκείνων γλῶσσα ἀνδρεῖον εἴποι, Μανταχίας τοῦνομα, πολλῶν τινα γαυριῶν πλήθει, τῇ πόλει προσβάλλει καὶ περικάθηται. Ὁ δὲ στρατηγός, ὁ μέγας 10 χαρτουλάριος Λιθαδάριος, ἐν ἀμυχαναῖς παντοίαις ἦν · οἱ δ' ἐντὸς ἐλίμωττον καὶ πλέον προσεταλαιπώρουν τῇ λειψυδρίᾳ, ὥς ἐκεῖθεν μὲν καὶ τῶν ἀπηγορευμένων ἀπτεσθαι, ἐντεῦθεν δέ, ὕδατι πονοῦντας, ὕγροῦ τινος μηχανὴν ἐκζητεῖν καί, συνεχῶς φλέδας τῶν ἵππων τέμνοντας, τοῦ αἵματος ἐκροφᾶν. Ἄλλ' οὐκ ἦν ἐντεῦθεν τὸ πᾶν τῆς δίψης ἰᾶσθαι, καὶ ἐθνησκον ἐπασσύτεροι. 15 Πρὸς γὰρ τὸν λιμὸν καὶ μᾶλλον ἀντεῖχον · ἐπήρουν γὰρ σφίσι καὶ τὰ τῶν θνησκόντων ἀλόγων σώματα, καὶ γε, αὐτῶν θνησκόντων πολλάκις, οὕτως ἐνδεῶς εἶχον τῶν ἀναγκαίων ὥς | καὶ αὐτῶν ἀπτεσθαι τῶν ἀπηγορευμένων. B 473 Τῇ δέ γε δίψει, καὶ μᾶλλον οὐσῇ βιαιοτέρᾳ, οὐκ ἦν ἐπινοῆσαι θεραπείαν, καὶ ταῦτα τὸ μεσημβρινὸν τοῦ ἡλίου φλέγοντος. Ὅθεν καὶ προσεχώρουν 20 ἐκόντες τοῖς πολεμίοις, ἀνεκτότερον ἡγούμενοι θανάτου τρόπον ἅπαντα τοῦ διὰ λιμοῦ τε καὶ δίψης, καί, καγκάνοις προσλιπαροῦντες τοῖς χεῖλεσιν, ὥς ἐντεῦθεν ἐλέους τύχοιεν, ἐκεντοῦντο καὶ ἐπιπτον ἀκηδεῖς, μηδὲ ταφῆς ἀξιούμενοι.

Πέρσαι δὲ καὶ ἔτι τοῖς ἐντὸς ἀντίσχουσιν — ἡλιπίζον γὰρ ἀφίξεσθαι ποθεν 25 συμμαχίαν ἢ μὴν ἐπικουρίαν τῆς συμφορᾶς — ἐπενόουν τὰ χαλεπώτατα, καὶ πελταῖς συχοὶ τῶν θυρεαφόρων ὑφιζάνοντες ἐκολλῶντο τοῖς τείχεσιν · οἱ δὲ καὶ ὑψόθεν πέτραις βαλλόμενοι, τῶν βολῶν ἡλόγουν · πατάγῃ γὰρ

2-3 Cf. FLAVIUS JOSÈPHE, *La guerre des Juifs*, V, 9. 20 Cf. LUCIEN, *Anacharsis*, 25.

2 κρείττων : κρείττον B edd. || διωρίαν : διορίαν A 4 κα' om. AB || "Ὅπως — ἐάλωσαν om. AB || Τράλλεις : τράλεις C 8 σπουδὴ : σποδὴ C || ἔρπει : ἔρποι B Poss. || Σάλπακίς : σάλπακίς B σόλπακίς C 10 τῷ ante πλήθει add. AB edd. || προσβάλλει : προβ- C 11 χαρτουλάριος : -λλάριος B 15 ἐπασσύτεροι : ἐπασύ- C 18 εἶχον ἐνδεῶς transp. A || τῶν ἀπηγορευμένων om. AB edd. 20 μεσημβρινὸν corr. Bekk. : μεσεμβρινὸν AC μεσεμβρηγνὸν B Poss. 27 ὑφιζάνοντες : ἐφ- B edd. || τείχεσιν : τοίχεσιν A 28 οἱ δὲ : ἡδη B.

3. Ce Libadarios n'est pas mentionné ailleurs. Un autre membre de la famille des Libadarioi (p. 93^m) est connu : il était pinkernès (p. 413^m). Sur la dignité de grand chartulaire, voir GUILLAND, *RESEE* 9, 1971, p. 405-426 = *Titres*, XVIII (sans mention de Libadarios). Voir aussi sa notice dans *PLP*, n° 14858.

n'avaient cure des projectiles : en effet, seul le bruit leur inspirait de la crainte, alors qu'ils creusaient par en dessous à l'aide de leviers et de béliers. Grâce à cette opération pratiquée en maints endroits du rempart, ils en sapèrent les fondements ; quant à la partie supérieure de la construction, elle prenait appui sur des madriers inflammables, et il suffisait d'y mettre le feu pour qu'ils ne résistent même pas un petit moment. Après avoir voulu à diverses reprises se soumettre la ville sur base d'accords, comme leurs envoyés le demandaient, et laisser la vie sauve aux survivants, comme leurs projets étaient repoussés, ils la prennent par le combat et la détruisent ; cette ville qui se reposait auparavant sur de brillants oracles et s'accrochait à de belles espérances, ils la réduisent en poussière, et de toute cette foule, qu'on ne pouvait dénombrer facilement, ils font la victime du glaive. Voilà quelle fut la deuxième victoire que remportèrent les Perses¹, après la première remportée à Nyssa, où, vaincu, le parakoimômène Nostongos précipita son entourage dans les pires malheurs, de sorte qu'après l'égorgement des uns et la capture des autres il fut lui-même capturé² ; cela excita grandement leur audace, et ils couraient les régions d'Orient avec plus d'énergie.

Le jeune empereur séjournait pendant ce temps à Nymphée, en attendant le temps de se présenter bientôt à son père³.

22. Comment le porphyrogénète Constantin est envoyé en Occident.

L'empereur désirait entraîner aussi au mieux aux luttes de la guerre le porphyrogénète Constantin, frère cadet de l'empereur, d'autant plus que les Triballes s'étaient soulevés : leurs forces étaient entre les mains d'un certain Kotanitzès, un transfuge de l'empereur, et la région était dévastée par eux jusqu'à Serrès⁴. Il lui remet beaucoup d'archontes importants et l'envoie en Occident. Quant à lui, comme on annonçait que la situation de l'Orient était mauvaise dans toute la région du Sangaris, de l'embouchure jusqu'à Brousse, sur-le-champ il fait de son mieux ses préparatifs, traverse le Bosphore et plante sa tente quelque part là-bas au pied du mont Saint-Auxence, dans l'attente de troupes

1. Si, comme l'indique GRÉGORAS (Bonn, I, p. 142¹⁶⁻¹⁷), il ne s'écoula pas quatre années entre la restauration de Tralles et sa chute définitive, celle-ci doit être placée dans la deuxième moitié de 1283 ou la première moitié de 1284.

2. Le parakoimômène du grand sceau accompagna Andronic II à Tralles en 1280 (p. 593⁹⁻¹⁰, avec la note correspondante). La prise de Nyssa (ville située à l'est de Tralles, sur le Méandre, et appelée aujourd'hui Sultanhisar) doit être placée entre 1280 et 1284, plutôt peu de temps avant celle de Tralles.

3. La dernière phrase doit être rapprochée du chapitre précédent. Cet exemple illustre le mode de composition de l'Histoire et pose le problème de l'insertion des titres dans le texte. Son expédition sur le Méandre terminée, Andronic II attendait à Nymphée le moment de rentrer à Constantinople ; son retour dans la capitale est signalé au début du chapitre 27.

καὶ μόνῳ περιῆν ἐκείνοις τὸ φοβερόν, κάτωθεν ὑπορύσσουσι μοχλοῖς τε καὶ κατασείσταις. Τοῦτο πολλαχοῦ γεγονὸς τοῦ τείχους, ὑπεσπῶντο μὲν θεμέλια, τὸ δὲ γ' ἐπικείμενον τῶν κτισμάτων ξύλοις ἐτοίμοις εἰς ἀναψιν ἐπηρείδετο, καὶ μόνον ἦν πῦρ ἐμβάλλειν ὥς μηδὲ πρὸς ὀλίγον ἀνθέξουσι. Καὶ δὴ πολλάκις ὁμολογίαις τὴν πόλιν παραστήσασθαι βουληθέντες, ὥς καὶ 5 πέμποντες ἤξιουν, καὶ σφῆξιν τοὺς περιόντας, οἱ δ' ἀποκρουσθέντες τῶν σφίσι βεβουλευμένων μάχῃ αἰροῦσι καὶ κατασκάπτουσι, καὶ τὴν πρὶν ἐν χρησιμοῖς κειμένην περιφανέσι καὶ γ' ἐλπίσιν ἀπηλωμένην χρυσταῖς εἰς B 474 χοῦν καταβάλλουσι, καὶ πλῆθος ἐκείνο πᾶν, οὐ ῥαδίως ἀριθμητόν, ἔργον μαχαίρας ποιοῦνται. Τοῦτο ξυμβάν κατόρθωμα δεῦτερον Πέρσαις, μετὰ τὸ 10 πρῶτον τὸ κατὰ Νύσσαν, ᾧ δὴ ὁ παρακοιμώμενος Νοστόγγος ἐλλειψιμμένος μεγίστοις ἀνιαιοῖς τοὺς ἀμφ' αὐτὸν περιέβαλεν, ὥστε, μετὰ τὴν σφῶν ὦν μὲν σφαγὴν, ὦν δ' ἄλωσιν, καὶ αὐτὸν ἀλῶναι, μεγάλως πρὸς θάρρος ἐπῆρε, καὶ τὰ τῆς ἀνατολῆς κατέθεον κραταιότερον.

Βασιλεὺς δὲ ὁ νέος ἠυλίετο τέως κατὰ τὸ Νύμφαιον, ἐμπρόθεσμος ὦν 15 ἀπαντᾷ πρὸς τὸν πατέρα μετὰ μικρόν.

κβ'. Ὅπως ὁ πορφυρογέννητος Κωνσταντῖνος εἰς τὰ κατὰ δύσιν ἀποστέλλεται.

Βασιλεὺς δέ, καὶ τὸν μετὰ τὸν βασιλέα πορφυρογέννητον Κωνσταντῖνον γυμνάζειν οἶον θέλων πρὸς μάχας ἀρεϊκάς, ἄλλως τε δὲ καὶ τῶν Τριβαλλῶν 20 κεκινημένων, ὥς καὶ τινι Κοτανίτζῃ, ἀποστατήσαντι βασιλέως, τὰ ἐκείνων στρατεύματα ἐγχειρίζεσθαι καὶ μέχρι Σερρῶν δι' αὐτῶν κακοῦσθαι τὴν χώραν, πολλοὺς καὶ μεγάλους ἄρχοντας παραδούς, πρὸς δύσιν ἐκπέμπει· αὐτὸς δέ, τῶν καθ' ἑω κακῶς ἔχειν ἀγγελλομένων, ὅσον περὶ Σάγγαριν ἦν ἐκ γε στομίου καὶ μέχρι Προύσης, ἐξ αὐτῆς ὥς εἶχεν ἐνσκευασθεῖς, 25 διαπερᾷ τὸν Βόσπορον καὶ πρὸς τοῖς πρόποσι τοῦ τοῦ Ἀγίου Αὐξεντίου

3 ἐτοίμοις : ἐτοιμοὶ B || ἀναψιν : ἔξαψιν AB 3-4 ἐπηρείδετο correxi : ἐπερ- ABC
 ὑπερ- Poss. ὑπηρ- Bekk. 4 ἐμβάλλειν : -βαλεῖν B edd. 5 παραστήσασθαι :
 -σεσθαι C || καὶ om. C 6 πέμποντες : πέμποτες C 7 μάχῃ : μάχαις AB edd.
 10 Πέρσαις δεῦτερον ante corr. transp. C 11 ᾧ : δ C 12 τοὺς corr. Bekk. :
 τοῖς ABC Poss. || αὐτὸν : αὐτὸν C edd. 15 τέως om. C || ἐμπρόθεσμος : ἐμπρόσθε-
 σμος A 16 πατέρα : μητέρα A || μετὰ : κατὰ B edd. 17 κβ' om. AB 17-18
 Ὅπως — ἀποστέλλεται om. AB 20 Τριβαλλῶν : Τριβαλῶν B Poss. 26 τοῦ*
 om. edd.

4. L'objet de la première campagne de Constantin le porphyrogénète, qui peut être datée de 1280, était de refouler les Serbes (les Triballes), qui s'étaient avancés en Macédoine jusqu'à Serrès (ville située à une centaine de kilomètres au nord-est de Thessalonique). Les Serbes étaient conduits par Kotanitzès, qui, précise l'historien plus loin (p. 629^s ; Bonn, II, p. 271¹³), était aussi un Tornikios. Le personnage n'est pas connu par ailleurs. Sur l'erreur contenue dans le manuscrit B (dédoublément du personnage en Kotanitzès et Tornikios) et reprise par le premier éditeur, voir *Tradition manuscrite*, p. 160. Voir sa notice dans *PLP*, n° 13317.

occidentales, qui, rassemblées aux conditions convenues, devaient le rejoindre pour faire campagne avec lui¹.

Il fut prié par Joseph, qui avait été exilé à Chèlè, de lui changer de résidence² : l'endroit était en effet inclément pour ceux qui doivent y séjourner l'hiver, comme il le savait pour l'avoir expérimenté et avoir supporté là-bas l'hiver, et, s'il était obligé d'y passer le prochain, il ne pourrait pas résister et survivre ; aussi l'empereur envoie le convoquer, et il le retint auprès de lui sous la tente. Cela se fit au mois de juin³ ; le gardant près de lui et le voyant souvent chaque jour, il le cajolait pour se le concilier, l'écoutant avec plaisir et faisant aboutir les demandes de nombreuses personnes par son intermédiaire. Il lui accorda d'autre part le monastère de Kosmidion pour sa future résidence⁴. C'est pourquoi, le vieillard se comporta à son égard avec bienveillance et douceur, au point que l'empereur, en badinant, l'appelait à siéger au patriarcat et que celui-ci déclarait y être prêt, à la seule condition que l'on abolît les mesures intervenues⁵.

Mais il n'était évidemment pas question alors d'abolir cela ; au contraire, après l'avènement, une fois encore, d'un nouveau pape, Nicolas⁶, le souverain dépêcha de nouveau des envoyés vers lui et envoya aussi après cela le domestique de l'Église Mandas, alias Merkourios, vers Aquilée, pour faire savoir au pape par ces gens s'ils ne remplissaient pas ce qui avait été prescrit⁷ ; en effet, il se servait aussi pour cela d'ambassadeurs ecclésiastiques. Mandas tombe entre les mains des agents du roi Charles et il est pris ; la nouvelle parvint ensuite que le prisonnier était préchantre de l'Église ; un ordre fut aussitôt émis par le pape, et il est libéré de la prison⁸. Voilà ce que faisait le souverain, fortement occupé à consolider cette paix apparente. C'est pourquoi, les discours que Joseph lui tenait n'avaient pas d'objet, si ce n'est d'amener l'empereur à adopter une attitude amicale et à pourvoir à son repos.

1. La première des trois campagnes successives que Michel VIII conduit sur le Sangarios (Sangaris dans l'Histoire) date de 1280. Selon Pachymérès, les Turcs s'étaient avancés jusqu'à Brousse (Bursa), au sud-ouest de Nicée. C'est au pied du mont Saint-Auxence (Kayış dağı), au sud-est de Kadiköy, que l'empereur concentrait ses troupes. Pour la date de l'expédition, voir *Chronologie*, II, p. 243-245.

2. Michel VIII avait transféré Joseph de la Laure d'Anaplous à la forteresse de Chèlè pour le soustraire à l'influence de ses fidèles (p. 533^{ss-ss}).

3. En juin 1280. Pour l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

4. Sur ce monastère, qui était situé sur la Corne d'Or, au delà des murs de la ville, voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 286-289.

5. L'historien désigne ainsi à demi-mot l'union de Lyon ; voir p. 544 n. 4.

6. Pachymérès semble considérer Nicolas III comme le deuxième pape après Grégoire ; voir p. 582 n. 3.

7. La chronologie des deux ambassades successives n'est pas bien établie ; voir DÖLGER, *Regesten*², n° 2038 a (printemps 1278) et 2045 (vers juin 1280). L'ambassade ne fut pas dirigée sur l'Apulie, mais vers Aquilée (Aquileia), le port de la Vénétie julienne (au sud d'Udine), qui est mentionné à nouveau dans les livres IX et X (Bonn,

βουνοῦ ἐκεῖσέ που κατασκηνοῖ, ἀναμένων καὶ στρατεύμα δυτικόν, ἐπὶ ῥητοῖς συλλεγόμενον, ὥστε παρ' ἐκεῖνον ἵνα | συνεστρατεύοντα.

B 475

Καὶ δὴ ἐπεὶ καὶ παρὰ τοῦ Ἰωσήφ, ὃς δὴ εἰς Χηλὴν ἐξώριστο, ἡξιούτο ἐφ' ᾧ μετοικίζεσθαι — εἶναι γὰρ τὸν τόπον δυσχερῆ χειμεριοῦσιν, ὡς καὶ πείρα γνοὺς ἐμάνθανεν, ἐκεῖσε τὸν χειμῶνα διενεγκών, καὶ εἰ τὸν ἐπιόντα 5 διαγαγεῖν ἀναγκάζοιτο, μὴ ἂν ἀντισχόντα περιεῖναι —, πέμψας μετακαλεῖται καὶ γε παρ' ἑαυτῷ κατεῖχεν ἐν ταῖς σκηναῖς. Καὶ ταῦτα μὲν ἐπράττετο μὴνός μαιμακτηριῶνος, κακεῖνον ἔχων παρ' ἑαυτῷ καὶ πολλάκις τῆς ἡμέρας βλέπων, ὑποποιούμενος περιέθλαπεν, ἡδέως ἀκούων καὶ πολλοὺς ἀνῶν δι' ἐκεῖνου μεσιτεύοντος τὰ αἰτήματα. Ἀπένεμε δέ οἱ καὶ πρὸς τὴν ἐσαυθίαν 10 κατοικίαν τὴν τοῦ Κοσμιδίου μονήν. Καὶ διὰ ταῦτα καὶ ὁ γέρων ἡπίως καὶ προσηγῶς προσεφέρετό οἱ, ὥστε καὶ τὸν μὲν βασιλέα χαριεντιζόμενον ἐκεῖνον εἰς τὸ πατριαρχεῖον καλεῖν κακεῖνον λέγειν ἔτοιμον εἶναι, εἰ μόνον ἀναλυθεῖν τὰ γεγονότα.

Οὐκ ἦν δὲ ἄρα τότε λύεσθαι ταῦτα · ἀλλὰ καὶ αὖθις νέου γεγονότος πάπα 15 τοῦ Νικολάου, ὁ μὲν κρατῶν καὶ πάλιν τοὺς παρ' ἐκεῖνον ἐλευσομένους ἔπεμπεν, ἀπέστελλε δὲ μετὰ ταῦτα καὶ τὸν τῆς ἐκκλησίας δομέστικον Μανδᾶν, ἧ καὶ Μερκούριον, εἰς τὰ περὶ Ἀκουιλίαν, ἔννοιαν δώσων ἐκείνοις τῷ πάπᾳ εἰ μὴ ποιοῖεν τὰ ἐπεσταλμένα · εἰς τοῦτο γὰρ καὶ ἐκκλησιαστικοῖς 19 χρᾶσθαι πρέσβεσιν. Ὅς καί, περιπεσὼν τοῖς | τοῦ ῥηγὸς Καρούλου, B 476 ἀλίσκεται · καὶ αὖθις ἀγγελθὲν ὡς πρωτοκῆρυξ τῆς ἐκκλησίας ὁ συσχεθεὶς καὶ προσταχθὲν αὐτίκα παρὰ τοῦ πάπα, τῆς φυλακῆς ἀπολύεται. Καὶ ταῦτα μὲν ὁ κρατῶν ἐποίει, πολλὺς ὢν τὰ τῆς φαινομένης ἐκείνης εἰρήνης διασυνιστᾶν. Ὅθεν καὶ χώραν οὐκ εἶχον οἱ τοῦ Ἰωσήφ πρὸς ἐκεῖνον λόγοι, πλὴν τοῦ φιλικῶς ἔχειν καὶ τὰ εἰς ἀνάπαυσιν ἐκείνῳ προσένειναι.

25

1 κατασκηνοῖ : -εῖ C || καὶ om. B edd. || δυτικόν : δυσ- B edd. 8 ἰουνίου mg. ABC 16 ἐκεῖνον : ἐκείνων B 17 ἔπεμπεν : -ε A 18 Ἀκουιλίαν : Ἀπουιλίαν Poss. Ἀπουιλίαν Bekk. 19 τῷ πάπᾳ correxi : τὸν πάπαν ABC edd. || καὶ γὰρ transp. B edd. || τοῖς ante ἐκκλησιαστικοῖς add. B edd. 20 χρᾶσθαι : χρῆσθαι B edd. || καὶ ὃς transp. A 22 τῆς om. edd. 23 τὰ om. AB edd. || εἰρήνης ἐκείνης transp. A 23-24 διασυνιστᾶν : διασινιστᾶν Poss. διανιστᾶν Bekk. 24 πρὸς ἐκεῖνον om. C.

II, p. 243¹¹, 322¹⁴). Mais Charles I^{er} d'Anjou réussit même ainsi à se saisir des envoyés byzantins, malgré leurs alliés vénitiens. Mandas, appelé aussi Merkourios, n'est pas connu par ailleurs.

8. Mandas est présenté successivement comme domestique de l'Église et comme prôtokèryx de l'Église, c'est-à-dire de Sainte-Sophie ou du clergé patriarcal. Le premier terme est imprécis, mais, dans les notices des *offikia* de la Grande Église, il indique un office lié au chant liturgique ; voir DARROUZÈS, *Offikia*, index, s.v., p. 596. Quant au mot prôtokèryx (« premier prédicateur », selon l'étymologie), il ne semble pas lié à la prédication. P. POUSSINES (Bonn, I, p. 598-599) l'a considéré avec raison comme un équivalent de prôtopsaltès ; il s'est fondé sur un passage du PSEUDO-KODINOS (Verpeaux, p. 265⁸⁰⁻⁸²), suivant lequel le clergé impérial avait un prôtopsaltès et un domestique et le clergé de Sainte-Sophie seulement un domestique, qui cumulait en quelque sorte les deux fonctions.

23. Comment Bekkos se mit à écrire et déclencha pour cette raison la question dogmatique.

Le patriarche en charge, Jean, ne put tenir les engagements qu'il avait pris envers cet homme vénérable qu'était le grand économiste de l'Église, Théodore Xiphilinos, à savoir qu'il n'écrit pas, qu'il ne répliquerait pas à propos des dogmes, quoi que d'autres pussent affirmer¹. Mais chaque jour il recevait les écrits des autres, qui exagéraient la transgression par des affirmations dont ils entendaient faire la preuve à partir des Écritures, à l'endroit de ceux qui firent la paix avec les Italiens, et qui enflammaient par leur assurance la colère des autres, s'il était vrai que ces gens, pris dans de tels maux, n'en étaient pas conscients ; c'est par là qu'ils l'amènèrent à écrire lui aussi et à prouver de même par les Écritures qu'ils n'avaient pas commis une telle faute en réalisant la paix des Églises, mais que, sans compter qu'elle s'accomplit par intérêt, elle était solidement fondée en elle-même pour ceux qui la conclurent, appuyée qu'elle était d'autre part par les Écritures².

Lui tombent donc entre les mains l'écrit que le très savant Blemmides adressa à l'empereur Théodore et qui commence ainsi : *Celui qui cherche à contretemps et trouve en temps voulu*, et l'écrit qu'il adressa à Jacques de Bulgarie et qui porte en exorde : *Je souffre d'un mal que je vais dévoiler, car c'est à un saint sauveur*³... Lui parvient aussi un autre livre du neveu de l'évêque de Marôneia, Nicétas, que la Grande Église compta parmi ses dignitaires et eut comme chartophylax et que plus tard la grande ville de Thessalonique eut la fortune d'avoir comme évêque ; en cinq discours entiers, ce livre développe ce que les divines Écritures disent en faveur de la paix des Églises⁴. Il se servit de ces ouvrages comme base pour composer la plus grande partie de son œuvre : son intention était de viser au même but que les écrits de ces auteurs ; néanmoins, il faisait des recherches plus attentives avec des élans passionnés à l'endroit des Écritures ; il dirigeait tout son effort vers ce premier but, prouver que l'on avait traité en toute sécurité. Seulement il n'arrêta pas ses discours aux quelques points évidents, mais, en se passionnant pour les points

1. Cette promesse est mentionnée plus haut (p. 531¹⁵⁻¹⁶).

2. Sur le sens du mot *γραφαί*, voir p. 485 n. 7.

3. La première lettre est adressée à Théodore II Laskaris, la seconde à Jacques d'Achrida, archevêque de Bulgarie, auquel l'historien attribue plus haut (p. 115¹⁶, 191⁴⁻⁶) par erreur le couronnement de l'éphémère empereur de Thessalonique, Théodore I^{er} Angélos. Jacques d'Achrida succéda à Démétrios Chômaténos vers 1240. Sur Nicéphore Blemmydès, voir ci-dessus, V, 2.

4. Cet ouvrage de Nicétas, neveu de l'archevêque de Marôneia et métropolite de Thessalonique au xiii^e siècle, doit être les *Dialogues* (au nombre de six) *entre un Latin et un Grec sur la procession du Saint-Esprit*. Il contient les idées unionistes de Manuel Komnénos. Sur Nicétas de Marôneia, voir *DThC* 11, 1931, col. 473-477 (M. Jugie) ; Беѣкн, *Kirche*, p. 621-622. Sur la fonction de chartophylax, voir DARROUZÈS, *Offikia*, p. 334-353. Aucun manuscrit ne contient à cet endroit un texte exact : en C, l'article

κγ'. "Οπως ὁ Βέκκος γράφων δι' ἦν αἰτίαν καὶ περὶ τῶν δογμάτων ἐκίνει.

Τῷ δὲ πατριαρχεύοντι Ἰωάννη οὐκ ἦν τὰς ὁμολογίας φυλάττειν ἄς πρὸς τὸν γεραρὸν ἐκείνον ἄνδρα τὸν μέγαν οἰκονόμον τῆς ἐκκλησίας τὸν Ξιφιλῖνον ἐποίει Θεόδωρον, ὡς οὐ γράψοι, ὡς οὐκ ἀντίποι περὶ δογμάτων, καὶ ὃ τι λέγοιεν ἄλλοι. Ἀλλ' ὅσημέραι δεχόμενον τὰ τῶν ἄλλων, οἳ δὴ καὶ ἐς μέγα 5 ἠϋξάνον τὴν παραδασίαν ἐξ ὧν ἀπὸ γραφῶν δεικνύειν ᾗοντο οἷς πρὸς Ἰταλοὺς εἰρήνευσαν, καὶ τῷ κατὰ σφᾶς ἀσφαλεῖ τὴν τῶν ἄλλων ὁργὴν ἐξέκαιον, εἰ, τοιοῦτοις συνισχημένοι τοῖς χαλεποῖς, ἀγνοοῦσι, διὰ ταῦτα παρῆγον κάκεινον γράφειν καὶ ἀπὸ γραφῶν συνιστᾶν ὡσαύτως ὡς οὐκ ἐσφαλται σφίσιν ἐπὶ τοσοῦτον τὴν τῶν ἐκκλησιῶν καταπραξαμένοις εἰρήνην, ἀλλὰ καὶ 10 χωρὶς | τοῦ εἰς συμφέρον προδοῖναι, αὐτὴν καθ' αὐτὴν ἀσφαλῶς ἔχειν ἐκείνοις B 477 πράξασι, συγκροτουμένην καὶ ἀπὸ γραφῶν ἄλλοθεν.

Πίπτει γοῦν εἰς χεῖρας ἐκεῖνῳ τὰ τῷ σοφωτάτῳ Βλεμμίδῃ γραφέντα πρὸς τε τὸν βασιλέα Θεόδωρον, ἀρχὴν ἔχοντα τὸ 'Ο ζητῶν ἐν οὐ καιρῷ καὶ λαμβάνων ἐν καιρῷ, καὶ τὰ πρὸς τὸν Βουλγαρίας Ἰάκωβον, τὸ "Ἔστι μοι 15 πάθος ὅπερ ἐξαγγελῶ · πρὸς ἀκέστορα γὰρ ἱερὸν προοίμιον φέροντα. Ἐμπίπτει καὶ βίβλος ἄλλη τοῦ τοῦ Μαρωνείας Νικήτα, ὃν ἡ μὲν μεγάλη ἐκκλησία ἐν τιμίῳ εἶχε καὶ χαρτοφύλακα, ὕστερον δὲ καὶ ἡ μεγαλόπολις Θεσσαλονίκη ἀρχιερέα ἐπλοῦττησεν, ἐν ὅλοις πέντε λόγοις τὰ τῶν θείων γραφῶν ὑπὲρ τῆς εἰρήνης τῶν ἐκκλησιῶν ἀνελίσκουσα. Καὶ ταύταις οἰοεῖ 20 θεμελίους χρησάμενος, συνεῖρε τὰ πλεῖστα, κατὰ σκοπὸν μὲν τῶν ἐκείνοις γεγραμμένων βάλλειν ἐθέλων, ὅμως δὲ καὶ λίχναις ταῖς ἐπὶ ταῖς γραφαῖς ὁρμαῖς ἐπιμελέστερον ἀνηρεῦνα · καὶ πάντ' ἔθουε πρὸς τὸν πρῶτον σκοπὸν ἐκείνον, ὡς ἐπ' ἀσφαλεῖ πεπραγμάτευται. Πλὴν οὐκ ἐπ' ὀλίγοις ἴστα τοῖς ἀριδῆλοις τοὺς λόγους, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ τοῖς μὴ ἀρμόττουσι λιχνεύμενος, οἷς καὶ 25

14-15 BLEMMYDÈS, *Lettre à Théodore II Laskaris* : H. LAEMMER, *Scriptorum Graeciae orthodoxae bibliothecae selecta*, I, p. 159 = PG 142, 565 (édition de L. Allacci). 15-16 BLEMMYDÈS, *Lettre à Jacques de Bulgarie* : H. LAEMMER, *op. cit.*, p. 108 = PG 142, 533 (édition de L. Allacci). 22-23 Cf. Jean, 5, 39.

1 κγ' om. AB || "Οπως — ἐκίνει om. AB 2 π[ατριαρχεύοντι init. lin. om. A 3 τὸν μέγαν οἰκονόμον om. B 6 τοὺς ante Ἰταλοὺς add. edd. 12 ἀπὸ : παρὰ AB 14 οὐ om. B 17 βίβλος om. B || τοῦ^a om. C edd. || Νικήτα : κωνσταντίνου AB || ὃν : ὧν A || μὲν om. C 18 καὶ εἶχε transp. edd. || καὶ^a om. AB edd. 19 ἀρχιερέα : -εάν C 22 γεγραμμένων : γραμμάτων AB 22-23 ταῖς ἐπὶ ταῖς γραφαῖς ὁρμαῖς : ταῖς γραφαῖς ὁρμαῖς A ταῖς γραφαῖς ὁρμῶν B edd. 25 τοὺς λόγους : τῶν λόγων B || λιχνεύμενος : λιγχ- C.

τοῦ doit être répété ; en A et B, il faut corriger Constantin en Nicétas. Parmi les nombreuses leçons divergentes fournies par les deux familles de manuscrits, c'est le seul cas où l'erreur de AB ne prête à aucune contestation ; voir l'introduction, p. xxx ; *Tradition manuscrite*, p. 159. Par contre, les trois manuscrits s'accordent plus loin (Bonn, II, p. 28¹⁷⁻¹⁸) sur l'identité de Nicétas, neveu de l'archevêque de Marôneia : τὸν τοῦ Μαρωνείας Νικήταν.

discordants, qui s'offraient à une réplique plausible, il souffrit le même mal que les gloutons qui, portant à leur bouche une nourriture utile, que l'estomac garde facilement, et avalant ensuite à pleine bouche des aliments nuisibles, vomissent avec ceux-ci la nourriture qui devait être profitable. Quelle en fut la conséquence? Une lutte et une querelle intempestives sont engagées ; le point capital de la lutte était la mise en discussion des dogmes. Malheureux, et après cela vous serait-il permis d'user des dogmes à volonté et l'entrée de la maison du Seigneur, autant dire celle des dogmes, vous serait-elle accessible, quoi que vous disiez, alors qu'à d'autres il ne serait pas possible de faire mention des dogmes, lorsqu'ils se défendent à propos des dogmes, et que, s'ils en font mention par nécessité, ils seraient dans leur tort? Je ne le crois vraiment pas¹.

Seulement, certains portèrent l'accusation jusqu'aux oreilles mêmes de l'empereur et promirent de rester en paix, si l'empereur ordonnait expressément qu'on ne parlât pas des dogmes, quels que fussent l'objet et le mode des discours. Quant à l'empereur, désirant que ces gens restent en paix et contrarié par leur demande, il émet par lettres un décret², qui leur parut sûr en ce qui concernait leurs demandes, mais qui impliquait par ailleurs une critique : il disait qu'*il est en effet plus nécessaire de faire mémoire de Dieu que de respirer* ; et le dogme est évidemment la mémoire de Dieu. Quant au fait de s'écarter des Écritures, il signifia que la chose devait être empêchée une fois pour toutes. Le patriarche n'en était pas pour autant absous des accusations, lui qui voulait amollir soudain une affaire durcie depuis déjà de très nombreuses années, et cela alors que l'empereur corrigeait les dissidents par des peines très lourdes. Il eût donc été sage de sa part de garder le silence et de supporter tranquillement l'accusation, car le mal eût été moindre. Mais en fournissant sans cesse des aliments à la lutte par des répliques qui n'étaient pas absolument sûres, il donna prise d'une part à ces gens et fut la cause d'autre part, pour lui-même et pour ceux de sa communion, de leurs malheurs ultérieurs.

C'est alors que Bekkos, apprenant l'arrivée de Joseph et nourrissant de plus de mauvais soupçons devant l'assiduité de l'évêque d'Éphèse auprès de l'empereur, écrit à l'évêque d'Éphèse, ajoutant par flatterie *pan* à *hiérôtatos*, en écrivant *panhiérôtatos* : il le priait de solliciter l'empereur de bien vouloir consentir à ce que le patriarche se rendit auprès de lui ; si l'empereur donnait un ordre exprès pour cela, le patriarche n'en saurait pas peu gré à son collaborateur³. Après avoir reçu

1. L'historien prend la défense de Jean Bekkos (« les autres »), tout en regrettant que la discussion sur les dogmes ait été engagée.

2. DÖLGER, *Regesten*², n° 2046 (vers juin 1280).

3. LAURENT, *Regestes*, n° 1445 (1280). La date peut être précisée : juin-juillet 1280. Les nuances de la titulature étaient importantes ; la forme *πανιερώτατος* (« tout à fait très saint ») se distingue de *ιερώτατος* (« très saint ») comme « très révérendissime » de « révérendissime ». Lorsqu'il s'adressait à un collègue métropolitain, le métropolitain

ἀντιλογία εὐλογος ἐφῆπτο, ταῦτόν τ' ἔπασχεν τοῖς κακοσίτοις οἷ, χρησίμην τροφήν καὶ τῷ στομάχῳ ῥαδίαν κατασχεῖν προσφερόμενοι, ὕστερον καὶ τοῖς μὴ χρησίμοις ἐπιχάναντες, ἐξέμεσαν | συνάμ' ἐκείνοις καὶ τὴν συνοίσουσιν. B 478
 Τί τὸ ἐντεῦθεν ; Μάχη τις ἐπ' οὐ καιρίοις καὶ φιλονεικία συνίσταται · τὸ δὲ τῆς μάχης κεφάλαιον, ὅτι κινοῦνται δόγματα. Μέλει, εἴτα ὑμῖν μὲν ἐφεῖτο 5
 ἐς ὃ τι χρῆσασθαι δόγμασι, καὶ εἰσιτὰ τὰ ἐς οἶκον Κυρίου, ταῦτόν δ' εἰπεῖν καὶ δογμάτων, καὶ ὃ τι λέγοιτε, ἄλλοις δ' οὐκ ἦν μεμνησθαι δογμάτων, ἀπολογουμένοις περὶ δογμάτων, καὶ μεμνῶνται ἀναγκαζόμενοι, ἀδικοῦεν ἄν ;
 Ἐγὼ μὲν οὐκ οἶμαι.

Πλὴν μέχρι καὶ αὐτῶν βασιλικῶν ἀκοῶν τινες ἀνῆγον τὸ ἔγκλημα καὶ 10
 γ' εἰρηνεύειν ὑπισχνοῦντο, εἰ βασιλεὺς ῥητῶς προστάσσοι μὴ λαλεῖν τινα δόγματα, καὶ οἷα καὶ ὅπως λέγοι. Ὁ μέντοι γε βασιλεὺς, θέλων μὲν καὶ τὴν εἰρήνην ἐκείνων, δυσχεραίνων δὲ καὶ τὴν αἵτησιν, ἐκτίθεται δόγμα γράμμασι, δοκοῦν μὲν ἀσφαλὲς σφίσις ἐφ' ὅπερ ζητοῖεν, ἄλλως δ' ἔλεγχον προῖσχύμενον · Θεοῦ γὰρ ἔλεγε μνημονευτέον μᾶλλον ἢ ἀναπνευστέον · 15
 δόγμα δ' ἄρα μνήμη Θεοῦ. Τὸ μέντοι γε τῶν γραφῶν παρεκκλίνειν κωλυτέον B 479
 εἶναι καθάπαξ προσέτασεν. Οὐ μὴν δὲ καὶ αἰτίας ὁ πατριαρχῶν ἀπολέλυτο, πρᾶγμα σκιρρωθὲν ἤδη χρόνοις πλείστοις ἐξαπιναίως μαλάττειν ἐθέλων, καὶ ταῦτα τιμωρίαις μεγίσταις τοῦ βασιλέως τοὺς ἀποστατοῦντας εὐθύνοντος. Σῶφρον οὖν ἦν, εἰ σιγῶν διετέλει καὶ τὴν κατηγορίαν διέφερε πρᾶως · ἦττον 20
 γὰρ ἂν ἦν τὸ δεινόν. Διδούς δ' αἰὲν ὑπεκκαύματα μάχης οὐκ ἀσφαλῆσι πάμπαν ἀντιλογίαις, ἐκείνοις μὲν παρεῖχε λαδὰς, ἑαυτῷ δὲ καὶ τοῖς κοι-
 νωνοῦσι τὴν ἐσαυθις βλάβην προὔξενει.

Τότε δέ, τὴν Ἰωσήφ πυθόμενος ἄφιζιν, ἔτι δὲ καὶ τὴν τοῦ Ἐφέσου τῷ βασιλεῖ προσεδρεῖαν ἐν οὐ καλαῖς ὑποψίαις ποιούμενος, ἐπιστέλλει τῷ 25
 Ἐφέσου, προστιθεὶς τὸ πᾶν τῷ ἱερωτάτῳ κατὰ θωπεῖαν τῷ γράφειν πανιερώτατον · βασιλεῖ ἐντυγχάνειν ἡξίου τὴν εἰς ἐκείνον τοῦ πατριάρχου ἄφιζιν εὐμενῶς κατανεύειν · εἰ δὲ καὶ ῥητῶς προστάσσοι πρὸς τοῦτο, εἴσεσθαι

15 GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours*, 27 : PG 36, 16⁸⁹⁻¹⁰.

1 ἔπασχεν : -ε AB edd. 3 ἐπιχάναντες : -νοντες B || συνάμ' : συνμ' C 4 φιλο-
 νεικία : φειλ- C 6 ὃ τι : ὅτι edd. || χρῆσασθαι correxi (coni. Bekk.) : χρῆσεσθε A
 χρῆσασθε BC edd. || εἰσιτὰ τὰ : εἰσὶ τὰ AB εἰσιτὰ edd. 8 μεμνῶνται : -ῶται C
 10 ἀκοῶν : ἀκουῶν C || ἔγκλημα : ἐγκλημα C 13 δόγμα : δόγματα edd. 16 δ'
 om. B edd. 18 σκιρρωθὲν : σκιρωθὲν AB 19 τιμωρίαις : μυρίαις C 20
 κατηγορίαν : κακηγ- AB 21 ἂν gm. C edd. 22 ἀντιλογίαις : -ας C 24
 ἄ[φιζιν init. lin. om. A || τὴν ante corr. om. A.

donnait à son correspondant le titre de πανιερώτατος (voir J. DARRGUZÈS, Le manuel des pittakia au xiv^e siècle, *REB* 27, 1969, p. 47⁹⁰⁻⁹⁵, 51¹¹⁻¹³). Quant au patriarche, lorsqu'il s'adressait à un métropolitain comme c'est le cas ici, il le qualifiait simplement de ἱερώτατος (*ibidem*, p. 41³⁶, 42⁴⁸, 47⁹⁰).

les lettres du patriarche, l'évêque, qui voulait faire semblant d'être son ami, alors que l'inimitié palpitait encore en lui à cause des questions soulevées la veille¹, fait donc rapport à l'empereur et obtient au patriarche l'accès auprès de l'empereur. Les causes de cette inimitié, dont il est en effet nécessaire de parler aussi, étaient ces choses et autres dont il n'était pas beaucoup question, mais la plus grave consistait en ceci que l'évêque d'Éphèse et son entourage, ainsi que nombre d'évêques², eurent beaucoup de mal à accepter la paix, se soumirent tout juste et adhéraient à la paix en apparence : ils soulageaient leur conscience non pas tellement à partir des Écritures, qui n'en fournissaient pas en effet l'occasion, mais par cette considération que de nombreuses mesures d'économie identiques furent souvent prises par l'Église en vue de biens supérieurs, selon un principe de compensation, dirait un rhéteur : il se produit quelque chose qui n'est pas bien et, à travers cette réalisation même, se présente un bien supérieur³. C'est ainsi en effet que Paul se fit raser, se purifia et fit circoncirce Timothée ; ainsi que Théodore de Mopsueste ne fut pas excommunié par le troisième concile ; ainsi qu'avant lui le grand Basile accepta les dons que Valens offrait à l'Église⁴ ; ainsi que s'est fait ceci et cela, pour ne pas énumérer chaque cas, selon l'appréciation des gens qui étaient alors à la tête des affaires. C'est donc de cette manière que ceux-là aussi acceptaient la paix : ainsi, ils avouaient avoir commis une faute, si l'on regardait au plus sûr, et ils traitaient religieusement les dissidents, qui étaient d'une très stricte orthodoxie.

Mais le patriarche ne se satisfaisait pas ainsi ; au contraire, s'il ne prouvait pas, à partir des Écritures, prétendait-il, que ces hommes se trompaient, qui n'acceptaient pas la paix avec ces gens, il trouvait que la vie n'était même pas vivable. C'est pourquoi, il organisait de fréquents synodes⁵, convoquait beaucoup de monde, même de l'extérieur, feuilletait des livres, en publiait quantité d'autres, en montrant de son mieux que la paix était sûre, et il était pris d'une passion extrême. Il fallait en effet qu'il produisît le Damascène et le divin Maxime et, outre ceux-ci, le

1. L'affaire des monastères stavropégiaques avait opposé les deux hommes l'année précédente (VI, 10-11).

2. Ces évêques sont des membres du synode, comme le montre la suite du récit (p. 611), plutôt que les évêques suffragants d'Éphèse, comme l'a interprété le rédacteur de la version abrégée. Sur Isaac d'Éphèse, qui était en place au plus tard en 1274 et qui fut peut-être nommé beaucoup plus tôt, voir p. 176 n. 8.

3. Une telle définition du principe de l'économie ecclésiastique fait de cette pratique un pis-aller, que justifie seule la gravité de la situation. L'acte est comparé à l'antistasis, un concept de la rhétorique classique : un prévenu avoue avoir commis un délit, mais il objecte à l'accusation qu'à travers le délit a été obtenu un bien. La traduction (* selon un principe de compensation *) rend imparfaitement compte de la précision de la terminologie employée. Sur ce passage, voir A. FAILLER, Le principe de l'économie ecclésiastique vu par Pachymère, *Actes du XVI^e Congrès international des Études*

χάριν οὐ μετρίαν τῷ συνεργήσαντι. Ἐκεῖνος μὲν οὖν, τὰ τοῦ πατριάρχου
 δεξάμενος γράμματα, θέλων ὑποκρίνεσθαι τὸν φιλοῦντα — ἦν γὰρ οἱ καὶ ἔτι
 τῶν χθιζᾶ κινήθέντων χάριν παρασπαίρουσα ἡ ἀπέχθεια —, βασιλεῖ προσα- B 480
 ναγγέλλει καὶ οἱ ἀνύει τὴν πρὸς ἐκεῖνον ἀφιξίν. Τὰ δὲ τῆς ἀπεχθείας αἷτια
 — ἀναγκαῖον γὰρ καὶ περὶ τούτων εἰπεῖν — ἦσαν μὲν τινα καὶ ἄλλα, ὧν οὐ 5
 πολὺς λόγος, τὸ δὲ χεῖριστον ὅτι οἱ περὶ τὸν Ἐφέσου καὶ πολλοὶ τινες τῶν
 ἀρχιερέων, πολλὰ παθόντες πρὸς τὸ καταδέξασθαι τὴν εἰρήνην, οὕτω μόλις
 καθυπεκλήθησαν καὶ τῷ δοκεῖν εἰρηνεῦον, θεραπεύοντες τὴν συνείδησιν οὐκ
 ἀπὸ γραφῶν μᾶλλον — οὐ γὰρ ἦν ἐκ τούτων καιρὸς —, ἀλλ' ἐκ τοῦ πολλὰ
 τοιαῦτα πολλάκις οἰκονομηθῆναι τῇ ἐκκλησίᾳ χάριν μειζόνων καλῶν, 10
 ἀντιστατικῶς εἴποι ἂν τις τῶν ῥητορευόντων, ὅταν τι τῶν οὐ καλῶν γένηται
 καὶ δι' αὐτοῦ τοῦ πεπραγμένου μεῖζον ἀπαντήσῃ καλόν· οὕτω γὰρ καὶ
 Παῦλον ξυρίσασθαι καὶ ἀγνεῦσαι καὶ περιτεμεῖν Τιμόθεον, οὕτω τὸν
 Μοψουεστίας μὴ ἐκκηρυχθῆναι παρὰ τῆς τρίτης συνόδου Θεόδωρον, οὕτω
 πρὸ τούτου τὸν μέγαν Βασίλειον τὰ τοῦ Οὐάλεντος δῶρα τῇ ἐκκλησίᾳ προσα- 15
 γόμενα δέχεσθαι, οὕτω τὰ καὶ τὰ, ἵνα μὴ καθ' ἕκαστον λέγοι τις, δοκιμα-
 σάντων τῶν ἐπὶ τῶν πραγμάτων τότε, πεπρᾶχθαι. Οὕτω τοῖνυν καὶ οὗτοι τὴν
 εἰρήνην ἐδέχοντο, ὥστε καὶ προσομολογεῖν ἡμαρτηθῆναι σφίσιν, ἦν τις
 σκοποίη πρὸς τὰσφαλές, καὶ τοῖς | ἀποστατοῦσιν ὁσίως προσφέρεσθαι, ὡς B 481
 ἀπηκριβωμένοις μάλα πρὸς τὸ ὀρθόν. 20

Τῷ δὲ οὐκ ἦν ἄρεστόν οὕτω, ἀλλ' εἰ μὴ δεικνύοι καὶ σφάλοντας τοὺς
 προτέρους δῆθεν ἐκ τῶν γραφῶν, οἳ δὴ καὶ τὴν πρὸς ἐκεῖνους εἰρήνην οὐ
 κατεδέχοντο, οὐδὲ βιωτὸν εἶχε τὸν βίον. Ὅθεν καὶ συχνὰς συνόδους καθίστα
 καὶ προσεκαλεῖτο πολλοὺς καὶ τῶν ἔξω καὶ βίβλους ἀνείλιττε καὶ ἄλλας 25
 ἐξετίθετο πλείστας, δεικνύων ὡς εἶχε τὴν εἰρήνην τὸ ἀσφαλές ἔχουσιν, καὶ
 τὰ πλείστα προσελιχνεύετο. Δέον γὰρ Δαμασκηνόν τε καὶ τὸν θεῖον Μάξιμον

11 Cf. HERMOGÈNE, *Περὶ στάσεων*, 2 : Rabe, p. 38¹-39¹. 13 Cf. *Actes des apôtres*,
 16, 3 ; 21, 24-26. 23 Cf. ARISTOPHANE, *Ploutos*, 969 ; EURIPIDE, *Hippolyte*, 821.

3-4 προσαναγγέλλει : προσαγγέλλει C edd. 4 ἀνύει : ἀνύειν A 11 οὐ om. C ||
 γένηται : γίν- AB edd. 13 Παῦλον : παῦλος C || ξυρίσασθαι : ξυρήσ- Bekk.
 17 Οὕτω : οὗτοι A 18 τις : τισι B 21 δὲ : δ' edd. || σφάλοντας : σφάλον-
 τας C 23 τὸν : τῶν C || καθίστα : συνίστα A 24 ἀνείλιττε : -εν AB edd.

byzantines, *Vienne 1981* = *JÖB* 32/4, 1983, p. 287-295. A l'oikonomia s'oppose
 l'akribeia, qui est une application rigoureuse des lois (voir ci-dessous, p. 607²⁰).

4. Il s'agit de trois cas classiques d'économie. Les mesures dérogatoires furent
 prises respectivement par saint Paul, le concile d'Éphèse en faveur de Théodore de
 Mopsueste, Basile de Césarée à l'égard de l'empereur Valens. Les deux premiers
 exemples sont mentionnés par le patriarche Euloge d'Alexandrie dans le passage
 rapporté par PHOTIUS (*Bibliothèque* : Henry, IV, p. 112⁴⁻⁷, 113²⁰). Le premier et le
 dernier exemple sont avancés par l'empereur dans le tomos de 1273 (LAURENT-
 DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 251¹⁸⁻¹⁹, 253¹⁻³, 273¹⁰⁻¹¹).

5. LAURENT, *Regestes*, n° 1450.

divin Taraise, autant dire le septième concile en son entier, car tous signèrent sa profession de foi qui fut envoyée aux Orientaux, avec l'addition qu'on y rencontre concernant la doctrine divine, car ils nous apprennent à affirmer la procession du Père par le Fils¹. Il fallait donc que, en produisant ces citations, il fût soulagé et soulageât, en ce qui concerne l'addition, sans entreprendre aucune exégèse ; aussi recueillait-il quantité de textes. Il découvrit que le grand Basile change la préposition *de* appliquée au Fils en la préposition *par*, comme si les prépositions étaient interchangeables, comme dans les expressions *J'ai acquis un homme par Dieu*, c'est-à-dire de Dieu, et *Né d'une femme*, c'est-à-dire par une femme, de peur que le divin apôtre, disait-il, ne laissât apparaître l'hérésie consistant à affirmer que la naissance s'est faite comme par un canal² ; réunissant chaque jour ces textes et les textes semblables, il réduisait beaucoup de prépositions *de* à la préposition *par* et par là il prétendait sauver la préposition *de*. Il trouva d'autre part cette parole du divin Damascène qui dit : *Producteur par le Fils de l'Esprit manifesté* ; changeant producteur en cause, il n'affirmait pas que le Fils est cause de l'Esprit, mais il confessait que le Père est cause de l'Esprit par le Fils, puisque le Père est dit producteur, soit cause, de l'Esprit par le Fils. Certains, tenant cette parole pour un produit bâtard du père Damascène, ne la recevaient pas³ ; certains autres, qui la recevaient, changeaient producteur en pourvoyeur et entendaient la manifestation non de l'existence, mais de la manifestation éternelle. Mais de telles affirmations fournirent l'occasion de grands scandales à la postérité, tout comme la formule du père Grégoire de Nysse, émise sous forme de distinction et disant à peu près ceci : si l'on croit que l'un est cause et que l'autre provient de la cause, le second provenant de la cause, nous concevons à nouveau une autre différence ; en effet, l'un provient immédiatement du premier, l'autre par celui qui provient immédiatement du premier, la médiation du Fils sauvegardant pour lui-même la qualité de fils unique et n'excluant pas l'Esprit de la relation du Père⁴.

Le patriarche avançait ces textes ; il montrait que la médiation du Fils introduisait nécessairement la préposition *par* et, à travers celle-ci,

1. Maxime le Confesseur a été mentionné plus haut (p. 491¹²), et Jean Damascène le sera à nouveau plus bas (p. 609¹²⁻¹³). Quant à la profession de foi de Taraise (784-806), elle fut composée par le patriarche de Constantinople lors de son avènement et adressée aux évêques et prêtres d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, puis lue au 7^e concile de Nicée II (787) ; voir V. GRUMEL, *Regestes*, n° 352 (acte émis en 785).

2. Le gnostique Valentin et ses disciples niaient que Marie fût vraiment la mère du Christ et que celui-ci eût pris chair de Marie, affirmant qu'il passa à travers elle, comme l'eau passe par un tube : τὸν διὰ Μαρίας διοδούσαντα, καθάπερ ὕδωρ διὰ σωλήνος ὁδεύει (IRÉNÉE, *Adversus haereses*, I, 7, 2 : PG 7, 513A).

3. L'authenticité de ce passage de Jean Damascène est à nouveau discutée plus bas (VII, 35 ; VIII, 1).

καὶ ἐπὶ τούτοις τὸν θεῖον Ταράσιον, ταῦτὸν δ' εἰπεῖν καὶ τὴν ἐβδόμην σύνοδον
 πᾶσαν, ὅτι καὶ πάντες τὴν ἐκείνου ὁμολογίαν, τὴν πρὸς τοὺς ἀνατολικούς
 πεμφθεῖσαν, ὑπεσημήναντο, καὶ διὰ τῆς ἐκεῖσε προσθήκης ἐπὶ τῇ τοιαύτῃ
 θεολογίᾳ — ἐκ Πατρὸς γὰρ διὰ τοῦ Υἱοῦ ἐκπορεύεσθαι διδασκόμεθα παρ'
 ἐκείνων λέγειν —, δέον οὖν, ταύτας προῖσχύμενον, καὶ αὐτὸν ὅσον ἐπὶ τῇ 5
 προσθήκῃ καὶ θεραπεύεσθαι καὶ θεραπεύειν καὶ μηδὲν παρεγχειρεῖν ἐξηγήσε-
 σιν, ὃ δὲ πολλὰς τῶν γραφῶν συνεφέρει. Καὶ τὸν μέγαν Βασίλειον εὐρών τὴν
 ἐπὶ τοῦ Υἱοῦ ἐκ εἰς τὴν διὰ μεθαρμόζοντα, ὡς ὑπαλλαττομένων τῶν προθέ-
 σεων, ὡς τὸ *Ἐκτῆσάμην ἄνθρωπον διὰ τοῦ Θεοῦ*, τουτέστιν ἐκ τοῦ Θεοῦ, καὶ 9
Γενώμενον ἐκ γυναικός, τουτέστι διὰ γυναικός, ἵνα μὴ τὴν | ὡς διὰ σωλῆνος B 482
 αἴρεσιν, φησί, παρεμφήνῃ ὁ θεῖος ἀπόστολος, ταῦτα καὶ τὰ τοιαῦτα ὁσημέραι
 συνεραυζόμενος, πολλὰ καὶ τῶν ἐκ εἰς τὴν διὰ παρεξῆγε κἀντεῦθεν δῆθεν τὴν
 ἐκ ἐθεράπευε. Τὴν δὲ τοῦ θείου Δαμασκηνοῦ ῥῆσιν εὐρών τὴν *Διὰ Λόγου*
προβολεὺς ἐκφαντορικοῦ Πνεύματος λέγουσαν καὶ τὸ προβολεὺς εἰς τὸ
 αἷτιος μεταλαμβάνων, αἷτιον μὲν οὐκ ἔλεγε τὸν Υἱὸν τοῦ Πνεύματος, αἷτιον 15
 δὲ διὰ τοῦ Υἱοῦ τὸν Πατέρα τοῦ Πνεύματος ὠμολόγει, ἐπεὶ καὶ διὰ Λόγου
 προβολεὺς, εἴτ' οὖν αἷτιος, λέγεται τοῦ Πνεύματος ὁ Πατήρ. Ταύτην τὴν
 ῥῆσιν τινες μὲν ὡς νόθον γέννημα τοῦ πατρὸς Δαμασκηνοῦ οὐκ ἐδέχοντο ·
 τινὲς δὲ καὶ δεχόμενοι μετῆμειβον τὸ προβολεὺς εἰς τὸ παροχεὺς καὶ τὴν
 ἐκφαντορίαν οὐκ εἰς τὴν ὑπαρξιν ἐξελαμβάνοντο, ἀλλ' εἰς τὴν ἐς αἰδίον 20
 ἐκφανσιν. Μέντοι γε καὶ σκανδάλων μεγάλων ἀφορμὰς τὰ τοιαῦτα παρέσχον
 τοῖς ὕστερον, ὥσπερ δῆτα καὶ τὸ τοῦ Νύσσης Γρηγορίου πατρὸς ῥητόν, τὸ
 κατὰ διαίρεσιν προαγόμενον καὶ οὕτω πως λέγον ὡς τὸ μὲν αἷτιον πιστεύειν,
 τὸ δὲ ἐκ τῆς αἰτίας, τοῦ δὲ ἐξ αἰτίας ὄντος, πάλιν ἄλλην διαφορὰν ἐννοοῦμεν ·
 τὸ μὲν γὰρ προσεχῶς ἐκ τοῦ πρώτου, τὸ δὲ διὰ τοῦ προσεχῶς ἐκ τοῦ πρώτου, 25
 τῆς τοῦ Υἱοῦ μεσιτείας καὶ ἑαυτῷ τὸ μονογενὲς φυλαττούσης καὶ τὸ Πνεῦμα
 τῆς τοῦ Πατρὸς σχέσεως μὴ ἀπειργούσης.

| Ταῦτα μὲν ὁ πατριαρχεὺς εἰσῆγε, δεικνὺς τὴν μεσιτείαν τοῦ Υἱοῦ ἐξ B 483
 ἀνάγκης εἰσάγουσαν τὴν διὰ καὶ διὰ ταύτης τὴν ἐκ τῶν Ἱταλῶν προσιέμενος,

7-11 Cf. BASILE DE CÉSARÉE, *Traité du Saint-Esprit*, V, 12 : PG 32, 85^{B-C}. 9
Genèse, 4, 1. 10 *Galates*, 4, 4 (γενόμενον dans l'épître aux Galates et dans le traité
 de Basile). 13-17 Cf. JEAN DAMASCÈNE, *De la foi orthodoxe*, I, 12 : PG 94, 848^P.
 22-27 Cf. GRÉGOIRE DE NYSSE, *Ex oratione ad Ablabium* : PG 141, 560^B (extrait
 tiré d'une œuvre perdue et conservé par Jean Bekkos dans sa réfutation d'Andronic
 Kamatéros).

3 τῇ om. C 4 θεολογία : ὁμολογία edd. 6 καὶ^a om. B 8 σημειῶσαι
 mg. B 11 σημειῶσαι ἄλλον mg. B || ὁσημέραι : ὡς- C 12 τῶν : τὴν edd. 15
 τοῦ om. edd. 16 ἐπεὶ : ἐπὶ Bekk. 21 μεγάλων om. A 22 ῥητόν : ῥητόν Bekk.
 23 οὕτω : οὕτως C.

4. Ce passage est à nouveau cité plus bas (VII, 9 et 35). Un autre texte de Grégoire
 de Nysse provoqua une controverse identique ; voir LAURENT, *Regestes*, n° 1447
 (3 mai 1280).

il admettait la préposition *de* des Italiens, comme si les prépositions étaient interchangeables. L'évêque d'Éphèse et Méléce d'Athènes, leur entourage et de très nombreux autres s'en scandalisaient, préférant au plus grand mal qui consistait à paraître agiter les dogmes le moindre mal qui consistait pour eux à avoir commis une faute, en faisant la paix avec des gens qui étaient dans l'erreur pour les dogmes divins. Mais Méléce, d'une part, usait d'une très grande liberté, au point d'en parler un jour longuement en synode¹ et de finir par ordonner à son serviteur de prendre son manteau et de le suivre, prêt qu'il était à aller en exil dans son combat en faveur de ces idées. L'évêque d'Éphèse, d'autre part, ainsi que son entourage usaient de précautions à cause de l'empereur, ne voulant pas paraître introduire des scandales dans l'ordre établi ; ils éprouvaient néanmoins un fort mécontentement et apparemment ils désiraient secrètement se débarrasser du patriarche.

24. Comment le patriarche se rendit au mont Saint-Auxence et de ce que l'empereur y fit².

Alors donc, le 12 du mois de juillet, nous traversâmes le Bosphore et nous nous rendîmes directement auprès de l'empereur ; après avoir reçu l'hospitalité du monastère de Lychnia, de là nous rejoignîmes l'empereur dans la journée³. Ce que celui-ci faisait alors mériterait d'être écrit avec des larmes plutôt qu'avec de l'encre ; en effet, le souverain était ivre de pensées sauvages et tenait tout le monde en suspicion, je ne sais pourquoi, mais d'après les apparences et les dehors il était en peine pour lui-même et pour sa religion soi-disant ; il s'indignait de ce que, alors qu'il se comportait en parfait orthodoxe, on l'accusait de ruiner la foi. C'est pourquoi, il envoie tirer de la prison ces nobles gens que nous avons mentionnés il y a peu⁴, les frères Rhaoul, Manuel et Isaac, et en troisième lieu Jean Kantakouzènos ; le prôtostratôr Andronic venait en effet de mourir dans sa prison peu auparavant ; il se les fait amener comme des condamnés ; durant des jours entiers, il les met à la question dans des entretiens qu'accompagnent de très nombreux et terribles sévices ; pour finir, comme on ne pouvait les faire plier à la volonté du souverain, il donne l'ordre de les priver de leurs yeux, Manuel d'abord, puis après lui Isaac, mais ces deux hommes seuls ; en effet, Kantakouzènos, cité, prit peur et se soumit, dans la crainte que ce ne fût là en effet la seule forme de supplice. C'est pourquoi, il fut possible à Kantakouzènos d'assurer son salut par sa soumission, tandis que les autres remportèrent la gloire de faire ce que

1. LAURENT, *Regestes*, n° 1446 (vers 1280). Sur Isaac d'Éphèse, voir p. 176 n. 8. La mention d'un métropolite d'Athènes, Méléce, témoigne de la continuité épiscopale sur le siège d'Athènes, bien que la ville ait été occupée par les Francs et que l'évêque n'ait pu y résider.

2. Cf. *Chronique anonyme*, vers 717-726 : Müller, p. 388 ; *Vie de Méléce* : Spyridôn Lauriôtès, p. 621²⁹⁻³⁰.

ὡς ἀντιπαρχαρουσῶν τῶν προθέσεων. Οἱ δὲ περὶ τὸν Ἐφέσου καὶ τὸν Ἀθηνῶν Μελέτιον καὶ ἄλλοι πλεῖστοι ἐσκανδαλίζοντο, μείζονος κακοῦ τοῦ δοκεῖν παρακινεῖν δόγματα ἑλαττον κακὸν τὸ ἡμαρτῆσθαι σφίσι, ποιησαμένοις εἰρήνην μετὰ σφαλλόντων ἐν θείοις δόγμασιν, ἀνθαιρούμενοι. Ἀλλ' ὁ μὲν Μελέτιος καὶ λίαν ἐπαρρησιάζετο, ὡς καὶ μιᾶς πολλὰ ἐν συνόδῳ λαλήσαι καὶ τέλος τὸν ἐπενδύτην κελεῦσαι τῷ ὁπαδῷ ἀράμενον ἐπεσθαι, ὡς καὶ εἰς ἐξορίαν ἔτοιμος ὢν, ὑπὲρ τοιούτων ἀγωνιζόμενος. Οἱ δὲ περὶ τὸν Ἐφέσου προνοητικῶς μὲν εἶχον διὰ βασιλέα, μὴ θέλοντες δοκεῖν παρεισάγειν ἐν καθεστῶσι σκάνδαλα · ὅμως δὲ καὶ βαρέως ἔφερον καὶ ἐκποδῶν ποιεῖν κατὰ τὸ λεληθὸς ἐκείνον, ὡς ἐδόκουν, ἡβούλοντο.

10

κδ'. "Ὅπως εἰς τὸ ὄρος τοῦ Ἀγίου Αὐξεντίου ἀπῆλθεν ὁ πατριάρχης καὶ περὶ τῶν τοῦ βασιλέως ἐκεῖ.

Τότε τοίνυν, δωδεκάτῃ ἀνθεστηριῶνος μηνός, τὸν Βόσπορον διαπεραιωσάμενοι, εὐθὺ βασιλέως ἡλαύνομεν καί, τῇ τῆς Λυχνίας μονῇ ξαναγηθέντες, ἐκεῖθεν καθ' ἡμέραν τῷ βασιλεῖ συνεμίσγομεν. Τὰ δ' ἐκείνῳ τότε πραττόμενα δακρύοις μᾶλλον ἢ μέλανι γράφειν ἦν ἄξιον · λογισμοῖς γὰρ ἀγρίοις διεκδοκχευθεὶς ὁ κρατῶν καὶ πᾶσιν ὑπόπτως ἔχων, οὐκ οἶδα καθότι, | τέως B 484 δέ γε τοῖς φαινομένοις καὶ τῷ δοκεῖν ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ τῆς αὐτοῦ δῆθεν θρησκείας πονῶν, εἰ, ὀρθοδοξῶν ἐς τὰ μάλιστα, τὰ πρὸς παρατροπὴν πίστεως διαβάλλοιτο, δεινὰ ἐποίει. "Ὅθεν καὶ πέμψας ἐξάγει τῆς φυλακῆς τοὺς εὐγενεῖς ἄνδρας ἐκείνους ὧν καὶ πρῶν ἐμνήσθημεν, τοὺς ἐκ Ῥαοῦλ αὐταδέλφους, τὸν Μανουήλ τε καὶ τὸν Ἰσαάκιον, καὶ τρίτον τὸν ἐκ Καντακουζηνῶν Ἰωάννην — ὁ γὰρ πρωτοστράτωρ Ἀνδρόνικος φθάσας ἐν τῇ φυλακῇ προτετελευτήκει —, καὶ σφᾶς πρὸς ἑαυτὸν κατακρίτους φέρει · οὓς δὴ καὶ ἐφ' ἡμέραις ἐτάζων λόγοις καὶ ὕβρεσι πλείσταις τε καὶ δειναῖς, τέλος, ἐπεὶ οὐκ ἦν σφᾶς ὑποκλίνεσθαι τῷ τοῦ κρατοῦντος θελήματι, τὸν μὲν Μανουήλ πρῶτον, ἐπ' ἐκείνῳ δὲ καὶ τὸν Ἰσαάκιον στερεῖ τῶν ὀμμάτων κελεύσας, ἄμφω καὶ μόνους · ὁ γὰρ Καντακουζηνὸς ἀπαγόμενος δειλιάσας ὑπέκλινεν · ἐπ' ἐκείνοις γὰρ μόνοις τὸ παθεῖν μὴ καὶ ἦν. Καὶ διὰ τοῦτο ἐκείνῳ μὲν ἦν ὑποκλιθέντι σφῶζεσθαι, οἱ δὲ τὴν τοῦ διαπράξασθαι αἰ μὴδεὶς ἄλλος

30

1 τὸν Ἐφέσου καὶ om. B || τὸν* corr. Bekk. : τῶν ABC Poss. 3 δόγματα : δόγμα
A || ἡμαρτῆσθαι : -εἶσθαι C 4 μετὰ σφαλλόντων : μετ' ἀσφαλῶν τῶν A 5 καὶ¹
om. A || καὶ ὡς transp. edd. 7 ἔτοιμος ὢν : ἔτοιμον ὡς C edd. 8 παρεισάγειν :
εἰσάγειν C edd. || καθεστῶσι : καθιστῶσι C 9 καὶ¹ om. C || λεληθὸς : λελυθὸς C
10 ἡβούλοντο : ἔβ- B edd. 11 κδ' om. AB 11-12 "Ὅπως — ἐκεῖ om. AB
13 Ιουλίου mg. C 13-14 διαπεραιωσάμενοι : διαπαιρεω- A διαπερεω- C 15 συνε-
μίσγομεν : συνεσμίγομεν A || πρατ|ττόμενα init. lin. A 18 τῷ : τὸ C 19 ὀρ-
θοδοξῶν : ὀρθοξῶν B 22 τὸν* om. A 22-23 Καντακουζηνῶν : -ὸν C 28 ἀπαγό-
μενος : ἀγ- B 29-4 ἐπ' ἐκείνοις — ἀξιώματος om. B 29 μὴ καὶ ἦν : καὶ μὴ
ἦν (ἦν καὶ μὴ ante corr. C) AC Bekk.

3. Sur le monastère de Lychnia, situé près de Chrysopolis, voir JANIN, *Églises des grands centres*, p. 26-27. Sur l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1. Le départ de Constantinople se place le vendredi 12 juillet 1280.

4. Voir ci-dessus, p. 581¹⁴⁻¹⁶, avec la note correspondante.

personne d'autre n'osait pour la cause des usages ancestraux, non sans avoir auparavant, en présence de l'empereur, fortement chargé le patriarche en personne : ils croyaient celui-ci pour ce qu'il professait quand il était encore son maître et lié par des censures, non pour ce qu'il professait sur le moment alors qu'il était constitué en dignité¹. Et un même jour vit ceux qu'un même ventre enfanta privés de la vue et ceux que la parenté et la souffrance pour une même cause unissaient séparés l'un de l'autre, de sorte qu'ils furent enfermés et gardés dans une forteresse inhumaine, l'un en un certain endroit et Manuel à Kenchréai sur le Skamandros².

Après ceux-là ce fut le tour de Jean, le fils du despote Michel, que sa mère amena d'Occident comme otage pour les traités, afin de le remettre entre les mains de l'empereur, et dont le souverain fit le gendre du sébastokrator Tornikios, bien que ce prince, ayant sa femme en aversion, vécût seul de son côté ; l'empereur le fait venir enchaîné de Nicée ; car c'est là-bas qu'il exerçait le commandement et qu'il remporta des succès, se parant de trophées pris aux Perses³ ; à la suite de quoi, l'empereur le soupçonna d'aspirer à l'empire, sans qu'il y eût d'autre preuve que ses succès et sa renommée auprès du peuple. Ce soupçon était attisé par le fait que le moine Théodore Kotys avait avec lui de fréquents entretiens seul à seul à loisir, de jour comme de nuit. Ce Kotys était celui-là même qui autrefois, alors qu'il était dans le monde, mis au courant de l'agression qui menaçait cet homme, alors grand connétable, à savoir que l'empereur voulait le faire aveugler, vint lui en faire rapport par amitié et déserte avec lui en Perse⁴. Le fait donc, comme je le suppose, de lui tenir les mêmes propos alors qu'il aspirait à l'empire, propos qui se réalisèrent effectivement, ce fait confirmait aussi les soupçons contre Jean, dans la pensée que cet homme en savait encore bien davantage. Il le fait donc venir lui aussi.

L'accusation que l'on agitait en public était donc que Jean parla mal du porphyrogénète et que, alors que l'empereur lui donnait l'ordre de marcher contre les Perses, il dit en raillant les ordres donnés : « Que le porphyrogénète y aille⁵, envoyé qu'il est pour que réussisse l'opération commandée ! » L'accusation produite au dehors était donc celle-là, mais celle que l'empereur scrutait de nuit était la première, tenaillé qu'il était par le soupçon. Comme la preuve ne pouvait en être établie, il menaça Kotys de châtiments terribles, s'il n'avouait pas, menant aussi un interrogatoire poussé sur ses fréquentes entrevues. Celui-ci donnait comme

1. Les prisonniers incriminent le patriarche Jean Bekkos, qui, avant de devenir le promoteur le plus zélé de l'union, s'en montra un ennemi déclaré et exprima courageusement sa position en présence de l'empereur et sous la menace d'excommunication du patriarche Joseph (V, 12).

ἐτόλμα δόξαν ὑπὲρ πατρίων ἐθῶν ἀπηνέγκαντο, πολλὰ πρότερον καὶ αὐτὸν πατριάρχην ἐπὶ βασιλέως ἐλέγξαντες, ὡς ἐκεῖνα πείθονται τούτῳ δὲ δὴ ἐφ' ἑαυτοῦ ὧν ὠμολόγει καὶ ἐπιτιμίοις πεδούμενος καὶ οὐχ ἂν τέως μετ' ἀξιώματος. Καὶ εἶδε μία ἡμέρα ἐστερημένους ὀμμάτων οὐς μία γαστήρ ὤδινε, 4 καὶ οὐς | ἣ τε σχέσις συνῆγε καὶ τὸ ὑπὲρ ἐνὸς παθεῖν, τούτους ἀπ' ἀλλήλων B 485 διηρημένους, ὡς τὸν μὲν ἀλλαχοῦ που, τὸν δὲ Μανουὴλ ἐν ταῖς κατὰ Σκάμανδρον Κεγχρεαῖς ἀπανθρώπῳ τινὶ φρουρίῳ ἐγκατακλεισθῆναι φρουρούμενον.

Ἐπ' ἐκεῖνοις καὶ τὸν τοῦ δεσπότη Μιχαὴλ υἱὸν Ἰωάννην, δν ὡς ὄμηρον ἢ μήτηρ τῶν συνθηκῶν ἀναγαγοῦσα ἐκ δύσεως τῷ βασιλεῖ ἐνεχειρίζε καὶ 10 γαμβρὸν ὁ κρατῶν ἐτίθει τοῦ Τορνικίου σεβαστοκράτορος, καὶ ἐκεῖνος, τὴν σύζυγον ἀποστέργων, καθ' ἑαυτὸν ἐμονοῦτο, πέμψας ἄγει δέσμιον ἐκ Νικαίας · ἐκεῖσε γὰρ στρατηγῶν κατῴρθου, τροπαίοις Περσῶν ἐναγλαϊζόμενος · ἐφ' ᾧ καὶ ὑποψίαν ἔσχε βασιλειῶντος, οὐκ ἄλλῳ τῷ μαρτυρίῳ ἢ τῷ κατορθοῦν καὶ ὑπὸ τοῦ λαοῦ δοξάζεσθαι. Ἦν δὲ καὶ τὸ τὴν ὑποψίαν ἐκκαῖον 15 ὁ Κότυς Θεόδωρος μοναχός, μόνος μόνῳ κατὰ σχολὴν ἡμέρας πολλάκις καὶ νυκτὸς συγγινόμενος. Οὗτος δ' ὁ Κότυς ἦν δς δὴ καὶ πάλαι, τελῶν ἐν τοῖς κοσμηκοῖς, τὴν κατὰ τούτου δὴ τοῦ τότε μεγάλου κονοσταύλου πεῖραν πυθόμενος, ὡς βασιλεὺς ἐκτυφλοῦν ἐκεῖνον ἠθούλετο, ἐλθὼν προσαγγέλλει κατὰ φιλίαν καὶ σὺν ἐκείνῳ ἐπὶ Περσίδος αὐτομολεῖ. Τὸ γοῦν ἀκείνῳ τότε βασιλειῶντι 20 τοιαῦτα, ὡς οἶμαι, λέγειν — καὶ οἱ λόγοι προὔβαινον —, τοῦτ' ἦν τὸ καὶ τὴν κατὰ τοῦ Ἰωάννου ὑποψίαν βεβαιοῦν, ὡς εἰδότος ἐκείνου καὶ ἔτι πλέον. | Πέμψας γοῦν ἄγει ἀκείνῳ. B 486

Τὸ γοῦν κινούμενον προφανῶς ἐγκλημα ἦν ὡς κακηγορήσειε τὸν πορφυρογέννητον καὶ ὡς, ἐπειδὴ βασιλεὺς προστάσσων ἐκεῖνον ἐπὶ Πέρσας ἐφώρμα, 25 ὁ δὲ, κατειρωνευόμενος τῶν ἐπεσταλμένων, λέξειεν ὡς · « Ἐλθέτω πορφυρογέννητος ἀποσταλεῖς ἐφ' ᾧ κατορθώσῃ τὸ προσταττόμενον. » Τὸ γοῦν προὔπτον τοῦτ' ἦν, ὁ δὲ νυκτὸς ἐζήτει ἐκεῖνο, τῇ ὑποψίᾳ συνταραττόμενος. Κάπειδ' οὐκ ἦν δεικνυσθαι, τὸν Κότυν, εἰ μὴ ὁμολογοῖν, δεινὰ ἠπείλει ποιεῖν, καὶ τὴν συχνὴν προσεδρεῖαν ἐς ὅτι μάλιστα ἀνακρίνων. Ὁ δὲ τοῦ μὲν συχνῶς 30

3 ὧν : ὧν A 5 ἀλλήλων : ἀλλήνων C 9 υἱὸν om. A 11 σεβαστοκράτορος : -ωρος B 14 ἔσχε : εἶχε B || τῷ : τῷ AB edd. || τῷ : τὸ A 17 δ' : δὲ edd. || καὶ πάλαι : μὲν πάλαι Poss. πάλαι μὲν Bekk. 18 δὴ : δὲ edd. || τότε om. B 19 ἠθούλετο : ἐβ- B edd. 20 Τὸ : Τῷ B edd. 26 λέξειεν : λέξειον B 28 ἐκεῖνο : ἐκεῖνος B 30 συ[χνὴν ante corr. om. A || προσεδρεῖαν : -δρίαν A || τοῦ : τούτου B 30-1 συχνῶς προσεδρεύειν om. B.

2. Kenchréai se trouvait sur le cours inférieur du Skamandros (Mendere su) en Mysie, non loin de la mer.

3. Sur Jean Angélos, fils de Michel II Angélos, voir p. 152 n. 1.

4. Sur Théodore Kotys, voir p. 43 n. 3.

5. Le propos reste mystérieux, car Pachymérès ne rapporte pas les circonstances dans lesquelles Kotys fit cette réponse, en mettant en cause le porphyrogénète Constantin.

raison de ses fréquentes entrevues l'intimité et comme objet d'une convention déterminée la vente d'un bien qui lui appartenait, qui était la Source de la Vieille et qui lui était échu de ses parents ; d'autre part, il mettait à égalité ses connaissances sur la succession à l'empire et ses assertions sur les antipodes¹. Mais il ne convainquit pas par ses affirmations.

L'empereur tint à examiner aussi le cas du médecin Perdikkas², dans le dessein d'apprendre de lui quelque chose touchant ses soupçons contre Jean, car il fréquentait chez celui-ci. C'est pourquoi, il le fit aussi emprisonner, tandis qu'il livrait Kotys aux Celtes³ avec ordre de le suspendre et de le mettre à la question ; mais il ne fut pas plus tôt lié qu'il était mort de peur ; soulevé comme un fardeau pitoyable, devant de nombreux spectateurs il fut remis à la terre. Il déshonora Jean en lui enlevant la coiffure qu'il avait sur la tête, coiffure qui a du prix pour les grands et dont il l'honora auparavant⁴. Ensuite il le met entre les mains du parakoimômène Basilikos⁵, avec ordre, en prenant toutes les précautions pour que ce soit à son insu, de l'exiler à Damatrys⁶ et de l'aveugler, malgré les instantes supplications qu'au préalable le despote Michel, son frère, adressa d'une part à l'impératrice et adressa d'autre part aux patriarches et aux hommes spirituels en qui le souverain mettait son assurance, pour que la peine fût suspendue⁷. Mais ces personnes supplièrent sans persuader. Comme la terre trembla de jour à midi et que Perdikkas déclara s'étonner presque que la terre tremblât sans que la montagne tombât sur eux, qui accomplissaient de tels actes, il subit comme peine l'ablation du nez. Pour avoir seulement, en le voyant, embrassé un jeune familier du précédent en vertu d'une intimité ancienne, un autre gagna d'avoir ses narines pédérastes coupées.

Georges, fils de Pachôme et savant grammairien⁸, se trouvait à Héraclée du Pont en compagnie de Michel Stratégopoulos⁹ et avait avec lui des entretiens, la plupart du temps la nuit, parce qu'on était occupé à d'autres

1. On affirmait que la région des antipodes devait exister et être habitée, mais sans l'avoir vue. Il s'agit d'une conjecture plutôt que d'une connaissance ; voir PLUTARQUE, *Moralia*, 1050 B ; GRÉGORAS : Bonn, I, p. 12¹⁴.

2. La graphie Perdikkas des manuscrits A et B a été retenue, parce qu'elle est plus courante et que le copiste de C fait de nombreuses erreurs dans le redoublement des consonnes.

3. Les Celtes sont mentionnés plus haut dans la même fonction (p. 485¹³) ; voir aussi p. 101 n. 6. Voici l'équivalent que donne à ce mot le rédacteur de la version abrégée : τοῖς Ἀλαμάνοις.

4. Pachymérès ne mentionne nulle part quelles dignités ou quelles prérogatives furent attribuées à Jean Angélos.

5. Basile Basilikos était parakoimômène de la chambre (p. 182 n. 5).

6. Damatrys était une localité située à l'est du mont Saint-Auxence, probablement à l'emplacement de la localité appelée aujourd'hui Samandra.

7. Dèmétrios-Michel Angélos, marié en 1278 à la fille de Michel VIII et titré despote

προσεδρεύειν συνήθειαν ἡτιῶτο καὶ τοῦ ἐπὶ ῥητοῖς συμφωνεῖν τὴν τοῦ σφετέρου κτήματος πρᾶσιν — τὸ δ' ἦν ἡ Βρύσις τῆς Γραίας, ἐκ πατέρων ἐκείνῳ προσκληρωθέν —, τὸ δὲ περὶ διαδοχῆς βασιλείας εἰδέναι ἴσον ἐτίθει καὶ τῷ περὶ τῶν ἀντιπόδων δισχυρίζεσθαι. Τὰ δὲ λέγων οὐκ ἔπειθεν.

Ἡθούλετο δ' ἐρευνᾶν καὶ τὰ κατὰ τὸν ἱατρὸν Περδίκκαν, ἐφ' ᾧ τι μαθεῖν 5 παρ' ἐκείνου τῶν καθ' ὑποψίαν κατὰ Ἰωάννου, ὡς παρ' ἐκείνον σχολάζοντος. Τῷ τοι καὶ αὐτὸν μὲν φυλακαῖς ἐδίδου, τὸν δὲ Κότυν, τοῖς Κελτοῖς παραδούς, κρεμαννύειν καὶ ἐτάζειν ἐκέλευεν · ὁ δ' οὐκ ἔφθη δεθεὶς καὶ τῷ φόβῳ διαπεφώνηκε καί, φόρτος ἐλεεινὸς ἀρθεὶς, πολλῶν βλεπόντων, τῇ | γῇ B 487 παρεδίδοτο. Ἰωάννην δὲ καὶ οὕτως ἡτίμου τὴν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς ἀφαιρῶν 10 καλύπτραν, μεγιστᾶσιν οὖσαν ἀξίαν, καθ' ἣν ἐτίμα τὸ πρότερον. Εἴτα δέ γε καὶ τῷ παρακοιμωμένῳ Βασιλικῷ ἐγχειρίσας, προνοίᾳ τοῦ λαθεῖν ἐκείνον παντοίᾳ, εἰς Δαματρυά ἐξεληλακτότα, ἐκτυφλοῦν κελεύει, πολλὰ πρότερον τοῦ Μιχαὴλ δεσπότη καὶ αὐταδέλφου λιτανεύοντος μὲν δέσποιναν, λιτα- 15 νεύοντος δὲ πατριάρχας τε καὶ οἷς ὁ κρατῶν ἐπληροφορεῖτο πνευματικοῖς ἀνδράσιν, ἐφ' ᾧ τὴν ποινὴν ἀργῆσαι. Ἄλλ' οὐκ ἔπειθον λιτανεύοντες. Ὡς δ' ἡ γῇ μεσημβρίας ἐσείετο μεθ' ἡμέραν, ὁ Περδίκκας, ὅτι μόνον οὐ τὸ τὴν γῆν σείεσθαι, ἀλλὰ τὸ μὴ καταπίπτειν ἐκείνοις τὸ ὄρος, τοιαῦτα πράττουσιν, ἔλεγε τεθηπέναι, ποινὴν ὑπέσχε τὴν ἐκτομὴν τῆς ῥίνος. Καὶ ἄλλος, ὅτι μόνον οἰκεῖον ἐκείνῳ παῖδα ἐκ παλαιᾶς συνηθείας ἰδὼν τὰ φιλικὰ προσεπτύσσετο, 20 σχισμὰς τῶν ῥωθῶνων τῶν παιδικῶν ἀπώνατο.

Τῷ δὲ τοῦ Παχωμίου Γεωργίῳ, γραμματιστῇ γε ὄντι καὶ ἐλλογίμῳ, ἐπειδὴ, τῷ Στρατηγοπούλῳ Μιχαὴλ συνὼν κατὰ τὴν Πόντου Ἡράκλειαν, ὠμίλει διὰ τὴν ἡμερινὴν πρὸς τᾶλλ' ἀσχολίαν νυκτὸς τὰ πλεῖστα καὶ προσηγ-

1 τοῦ¹ : τὸ Bekk. 2 Βρύσις : βρίσις B 3 διαδοχῆς : -ὴν A || ἴσον : ἴσον B edd.
4 τῷ : τὸ A om. C edd. || ἔπειθεν : -ε A 5 Ἡθούλετο : ἐθ- B edd. || Περδίκκαν :
Περδίκαν C 6 κατὰ : κατ' AB edd. 8 κρεμαννύειν : κρεμαννύει C || ἐκέλευεν :
-ε A 10 τῆς κεφαλῆς : τὴν κεφαλὴν C || ἀφαιρῶν mg. suppl. B ante ἡτίμου
transp. edd. 17 Περδίκκας : Περδίκας C 19 τεθηπέναι : τεθειπέναι B.

à cette occasion (VI, 6), intercédâ en vain pour son frère auprès de l'impératrice (Théodora) et des patriarches. Quels patriarches entend désigner Pachymères ? Les deux patriarches de Constantinople, Joseph et Jean Bekkos, selon P. Poussines, qui a traduit : « patriarchas veterem et novum ». En réalité, il doit s'agir des patriarches de Constantinople (Jean Bekkos), d'Alexandrie (Athanase II) et d'Antioche (Théodose Prinkips). Ce dernier semble avoir résidé à Constantinople après son élection au siège d'Antioche (p. 639¹⁶⁻¹⁷).

8. Georges, fils de Pachôme, est appelé plus loin Pachôme (p. 617⁸, 663¹⁸).

9. L'historien n'indique pas l'ascendance de Michel Stratégopoulos. Dans la phrase suivante, l'impératrice Théodora est présentée comme sa cousine. Michel Stratégopoulos pourrait donc être le fils de Constantin Stratégopoulos et de Stratégopoulina, qui était une nièce de Jean III Batatzès (p. 41¹⁷⁻¹⁸, 93⁸⁻⁹). Théodora et Michel Stratégopoulos seraient ainsi enfants de cousins (Jean Doukas et Stratégopoulina) et auraient pour arrière-grand-père le père de Jean III Batatzès. Sur le sens du terme αὐτανεψία, voir FAILLER, *Pachymeriana*, p. 189-190.

tâches dans la journée ; ils furent dénoncés ; l'empereur releva celui-ci de son commandement et le fit amener, afin de le juger pour ses aspirations à l'empire ; sur celui-là il portait le grave soupçon de parler de ces questions grâce à une prétendue connaissance des règnes impériaux à partir des livres. Comme, malgré son intention de faire aveugler Stratégopoulos, il fut retenu contre toute attente par les supplications de l'impératrice, qui était en effet la cousine de cet homme, il laissa encore pour lui la peine en suspens et porta toute sa colère sur Pachôme. En effet, comme le seul fait d'entendre ce nom lui donnait le frisson en raison de certaines prédictions, il prit ses dispositions pour supprimer celui qui le portait, comme si ce nom contenait quelque chose de fatalement mauvais pour lui. En fait l'homonymie repoussa la prédiction ; l'empereur en effet, fuyant le destin, fit aveugler l'homme, mais le hameau de Pachôme en Macédoine, qui l'attendait sous peu, lui préparait les lamentations funèbres¹. Aveugle, Pachôme errait, *sans esquiver le chemin des hommes*, mais en remplissant d'étonnement, puisque les soupçons concernant l'empire atteignaient jusqu'à des gens de cette condition. Mais, ô espoirs aveugles, l'empereur croyait en réchapper, alors qu'en réalité il n'en réchappait vraiment pas.

D'où la colère contre les moines, non parce qu'ils se séparaient de l'Église, mais parce qu'ils comptaient ses jours et dénombraient ses années², espérant y trouver un soulagement à leurs maux. Terribles étaient les menaces allumées contre eux par la colère ; cependant, elles restaient en suspens, pour qu'on ne parût pas punir sans raison, même si peu après il prive des yeux Galaktiôn et enlève la langue à Méléce³ ; l'exil était plutôt une mesure bénigne pour les hommes, qui évitaient ainsi le supplice. Envoyant des gens l'aveugler, il soumit donc au supplice Lazare Gorianités, un homme vénérable⁴. En outre, il inculpa pour crime de lèse-majesté Macaire, surnommé la Colombe à cause de sa simplicité et de son innocence, parce qu'il excitait les archontes occidentaux contre l'empereur ; comme celui-ci se trouvait hors de nos frontières, il donne ordre à Licario, qui était revêtu de la dignité de grand duc, et se saisit de lui⁵ ; alléguant le crime de lèse-majesté, il voulait bien laisser tomber l'accusation, s'il acceptait la paix ; sinon, il menaçait de le traduire en jugement. Comme il persiste dans sa résistance, il subit le châtement.

1. Le hameau de Pachôme, comme écrit l'historien ici et plus bas (p. 663¹⁸), s'appelait Ta Pachômiou, conformément à la leçon commune de A et C, corrigée à tort par B (p. 667¹⁴) ; voir *Tradition manuscrite*, p. 139. La même forme est fournie par GRÉGORAS (Bonn, I, p. 150¹⁸). Le hameau de Ta Pachômiou se trouvait en Thrace, et non en Macédoine, comme l'écrit curieusement l'historien ; voir p. 662 n. 4.

2. Prédications et conjectures sur les empereurs étaient fondées particulièrement sur les lettres de leur nom ; voir p. 49¹⁻¹², 391¹²⁻¹⁷, 667¹¹⁻¹². On trouve une expression identique dans l'Histoire de CHÔNIATÈS (van Dieten, p. 221²¹⁻²²).

3. Méléce a été mentionné plus haut (p. 585¹²⁻²⁰, avec la note correspondante). Voir la notice de Galaktiôn dans *PLP*, n° 3473.

γέλλοντο, ἐκεῖνον μὲν, τῆς στρατηγίας παραλύσας, ἀγαγὼν ἔκρινεν ὡς βασιλειῶντα, τῷ δὲ τὴν τοῦ λέγειν περὶ τούτων, ἐκ βιβλίων δῆθεν εἰδότα βασιλειῶν, δεινὴν ὑποψίαν ἀνῆπτε. Κάπειδῃ, προθέμενος ἐκτυφλοῦν B 488 ἐκεῖνον, ταῖς τῆς δεσποίνης δυσωπίαις — ἦν γὰρ αὐτανεψία ἐκείνου — καὶ παρὰ γνώμην ἀνεχαιτίζετο, ἐκείνῳ μὲν καὶ ἔτι τὴν ποινὴν ἀνῆρτα, Παχωμίῳ 5 δὲ τὸ πᾶν τῆς ὀργῆς προσῆπτε. Τὸ γὰρ ὄνομα φρικτὸν ὃν ἀκούειν ἐκείνῳ καὶ μόνον ἐκ τινῶν φοιδασμάτων, ἐκποδὼν ποιεῖν τὸν ἔχοντα παρεσκεύαζεν, ὡς τί οἱ κακὸν κατὰ μοῖραν περιέχον. Ἐξέκρουε δ' ἄρα ἡ ὁμωνυμία τὸ μάντευμα · ἐκεῖνος μὲν γάρ, τὸ μόρσιμον φεύγων, ἐξετύφλου τὸν ἄνδρα, τὸ δὲ γε κατὰ Μακεδονίαν τοῦ Παχωμίου χωρίον, ὅσον ἤδη ἐκεῖνον ἀναμένον, 10 τὰς ἐπὶ τῷ θανάτῳ ἡυτρέπιζεν οἰμωγὰς. Κάκεινος μὲν τυφλὸς ἀλάτο, πᾶτον ἀνθρώπων οὐκ ἀλεείνων, ἀλλὰ πληρῶν θαυμασμοῦ, εἰ μέχρι καὶ ἐς τοιοῦτους ἄνδρας χώραν ἔσχον αἱ περὶ τῆς βασιλείας ὑποψίαι · ὁ δὲ, τὰς τυφλὰς ἐλπίδας, ᾤετο μὲν δραπετεύειν, οὐ μὴν δὲ καὶ κατὰ τὸ ἀληθὲς ἐδραπέτευεν. 15

Ἐντεῦθεν ὀργὴ κατὰ μοναχῶν, οὐχ ὅτι τῆς ἐκκλησίας ἀποστατοῦσιν, ἀλλ' ὅτι ἡμέρας | τὰς αὐτοῦ ἀριθμοῦσι καὶ χρόνους περιορίζουσιν, ὡς ἀνεσείοντες B 489 τῶν κακῶν ἐντεῦθεν. Καὶ δειναὶ μὲν ἦσαν αἱ κατ' ἐκείνων ἀπειλαὶ ἐξ ὀργῆς ἀνημμέναι, ὅμως δ' ἀνηρτῶντο προνοίᾳ τοῦ μὴ δοκεῖν κολάζειν ἀλόγως, εἰ καὶ μικρὸν ὅσον καὶ Γαλακτίωνα μὲν τῶν ὁμμάτων στερεῖ, Μελέτιον δὲ 20 ἀφαιρεῖται τῆς γλώσσης · αἱ δ' ἐξορίαι καὶ μᾶλλον τοῖς ἀνδράσιν ἐμετριάζοντο, ἐκκλίνουσι τὰς ποινάς. Λάζαρον μὲν οὖν τὸν Γοριανίτην, ἄνδρα σεβάσμιον, ἀποστείλας τοὺς ἐκτυφλώσοντας, ταῖς ποιναῖς ὑπῆγε. Πρὸς δὲ καὶ Μακάριον, τὸν καὶ Περιστερὴν παρονομασθέντα τοῦ ἀπλοῦ καὶ ἀκάκου χάριν, ὑπαγαγὼν δίκην καθοσιώσεως, ὡς τοὺς δυτικούς ἄρχοντας κατὰ 25 βασιλέως διεγείραντα, ἔξω που τῶν ἡμετέρων ὀρίων καθήμενον, ἐπαγγείλας τῷ Ἰκαρίῳ, τὴν τοῦ μεγάλου δουκὸς περιεζωσμένῳ τιμῇ, εἰς χεῖρας ποιεῖται καί, προτείνων τὴν καθοσίωσιν, τοῦ ἐγκλήματος ἀνίει, εἰ τὴν εἰρήνην δέχοιτο · εἰ δ' οὖν, ἀλλὰ τῇ δίκῃ καθυπάγειν ἡπεῖλει. Ὁ δὲ, τῇ ἐνστάσει

11-12 HOMÈRE, *Iliade*, 6, 201-202.14 Cf. ESCHYLE, *Prométhée enchaîné*, 250.

4 τῆς : τοῖς B || αὐτανεψία : -ιὰ A 6 ὃν : ἦν B ὃν C || ἐκείνῳ om. edd. 10 κατὰ ante corr. om. A || σημειώσαι mg. B 11 ἡυτρέπιζεν : εὐτ- B edd. || ἀλάτο : ἀλάτο AB edd. 12 οὐκ ante corr. om. A 14 καὶ om. C 16 ὀργῇ : -ὴν B 17 τὰς αὐτοῦ ἀριθμοῦσι : ἀριθμοῦσιν αὐτοῦ B edd. 18 κακῶν : κακῶν edd. || Καί : καὶ A 19 ἀνημμέναι : ἀνημέναι C 20 δὲ : δ' A 21 τῆς γλώσσης : τὴν γλώσσαν B 23 ἐκτυφλώσοντας : -ώσσοντας AB 24 καί^a om. C || παρονομασθέντα : παρων- B Poss. 25 δυτικούς : δυσ- A (ante corr.) B 26 διεγείραντα : -οντα AB 27 περιεζωσμένῳ : -ον C 28 ἀνίει correxi : ἀνίη ABC edd. 29 ἡπεῖλει om. edd.

4. Voir sa notice dans *PLP*, n° 4321.

5. Macaire la Colombe n'est pas connu par ailleurs. Sur le grand duc Licario, voir V, 27.

Je passe sous silence les moines Kokkoi¹ et ceux qui se trouvaient autour de Macaire.

L'empereur était en effet à ce point exaspéré qu'il suffisait de rapporter que quelqu'un s'agitait pour que le châtement suivit le rapport, de sorte que quiconque parlait était cru du seul fait qu'il parlait, car il s'appuyait sur ses soupçons envers ses sujets comme sur des témoignages suffisants. Répondant de l'inflexibilité de sa colère devant des hommes qui prenaient la liberté de lui en parler, il alléguait les lois impériales, selon lesquelles il n'était pas bon ni juste de gouverner les Romains comme des moines, en guérissant les fautes par des pénitences, et de se comporter avec malveillance envers le dénonciateur, quoi qu'il dise, soit qu'il l'ait entendu, soit qu'il invente par aversion pour son prochain ; quant à lui, une fois informé, il se voyait forcé de donner suite à l'accusation. Il faisait souvent cette réponse, ajoutant ceci : alors qu'il passait pour un ami des moines depuis l'enfance, il en était venu à devoir haïr les moines en raison de leur hostilité ; il appelait hostilité la dérobade devant ce qui était fait². C'est sans doute pour cette raison qu'ils scrutaient les années, pour savoir quand ils se délivreraient non d'un empereur, puisque sans empereur ils n'avaient même pas intérêt à vivre, comme un corps qui n'aurait pas de cœur, mais bien de leurs maux. Quand en effet est asservi le jugement des hommes, qui ont été créés libres et qui se voient obligés de suivre une seule volonté, où qu'elle penche, si le danger regarde le corps, c'est déjà très pénible : en effet, l'existence est la même et pour le gouvernant et pour les gouvernés, et il n'y a de salut pour eux que dans une entente librement consentie ; mais si le danger regarde aussi l'âme, comme plusieurs pensaient que c'était alors le cas, c'est vraiment la mort qui est salvatrice³ ; parce que ces gens poursuivaient sans doute ce but, les maux les ont harcelés du côté du souverain. Alors qu'il fallait régler le courbe sur le droit, de manière qu'ils coïncident, l'empereur forçait le droit à se régler sur le courbe, omettant de régler ce qui n'était pas bien, mais accusant ce qui était bien de ne pas devenir tordu⁴. Que chez certains d'entre eux le zèle fut dévié et que, glissant hors du juste milieu, il frappa aux extrêmes, il est loisible à qui veut juger d'en faire l'examen ; seulement, les modalités de la punition étaient à même d'effacer ce que pouvaient avoir de raisonnable ces actions.

La liberté de s'exprimer ayant donc été enlevée aux hommes libres, dans l'ombre furent jetés des libelles, qui dénonçaient l'usurpation du pouvoir. Comme on ne pouvait punir l'auteur, puisqu'il n'était pas

1. Les moines Kokkoi ne sont pas connus par ailleurs. Ils portent un patronyme peu répandu ; voir *PLP*, nos 11927-11928. SANUDO (Hopf, p. 135¹¹⁻¹²) évoque également la persécution que subirent les moines au lendemain de l'union de Lyon.

διακαρτερῶν, τὴν τιμωρίαν ὑπέχει. Κόκκους δὲ μοναχοὺς καὶ τοὺς κατ' ἐκεῖνον ἐῷ.

Ἐς τόσον γὰρ παρωξυσμένος ἦν ὥστε προβάλλειν ἦν μόνον τινὰ κινηθέντα καὶ τὴν προβολὴν ἢ ποιὴν διεδέχετο, ὥστε καὶ πιστὸς ἦν ὁ λέγων μόνον εἰπὼν, ταῖς πρὸς τοὺς ὑπηκόους ὑπονοίαις ὡς ἱκαναῖς μαρτυρίαις ἰσχυριζόμενος. 5 Καὶ πρὸς τὸ τῆς ὀργῆς ἀπαραιτήτον ἀνδράσιν οἷς ἦν παρρησιάζεσθαι πρὸς | ἐκεῖνον ἀπολογούμενος, βασιλικοὺς προέτεινε νόμους, ὡς μὴ καλὸν ὃν B 490 οὐδὲ δίκαιον κατὰ μοναστὰς τοὺς Ῥωμαίους πολιτεύεσθαι, ὡς μετανοαῖας ἐξιᾶσθαι τὰ πταίσματα, ἔχειν δὲ καὶ τῷ προσαγγέλλοντι δυσμενῶς, ὃ τι λέγοι ἢ ἀκούσας ἢ καὶ πλαττόμενος ἐκ τῆς περὶ τὸν πλησίον ἀπεχθείας · 10 αὐτὸν δ' ἀκούσαντα ἀνάγκην εἶναι μετιέναι τὸ ἐγκλημα. Ταῦτα πολλάκις ἀπελογεῖτο καὶ ὅτι, φίλος μοναχῶν ἀκούων βρεφόθεν, εἰς ἀνάγκην ἤλθε μισεῖν μοναχοὺς διὰ τὴν σφῶν δύσνοιαν · δύσνοιαν δὲ τὴν ἀποφυγὴν τῶν πραττομένων ἐκάλει. Παρ' ἦν αἰτίαν ἴσως καὶ χρόνους ἡρεύνων, ὅποτε μὴ βασιλέως — ἀβασιλεύτοις γὰρ οὐδὲ ξυνήνεγκε ζῆν, ὡς σῶματι μὴ καρδίαν 15 ἔχοντι —, ἀλλὰ τῶν κατὰ σφᾶς κακῶν ἀπαλλάξουσιν. Ὅποτε γὰρ τὸ τῆς γνώμης δουλοῦται ἀνθρώποις οὖσι, πλασθεῖσιν αὐτεξουσίαις, ἐνὶ θελήματι, καὶ ὅπη ῥέψοι, ἀναγκαζόμενοις ἄγεσθαι, εἰ μὲν εἰς σῶμα τὸ κινδυνῶδες ὀρᾷ, καὶ τότε παγγάλεπον — ταῦτόν γάρ τὸ εἶναι τῷ τ' ἄρχοντι τοῖς τ' ἀρχομένοις, καὶ ἄλλως οὐκ ἔστι σφίσι σφῆζεσθαι, εἰ μὴ γε ἐκουσίως καὶ συμφωνοῖεν —, 20 εἰ δὲ καὶ ἐς ψυχὴν, ὡς τότ' ὦντό τινες, σωτήριον ἢ ἀπαλλαγὴ πάντως · ὁ κακείνους ἴσως ζητοῦσι δεινὰ | παρὰ τοῦ κρατοῦντος ἐφῆπται. Καὶ δεόν τὸ B 491 σκαμβὸν πρὸς τὸ ὀρθὸν ἀπευθύνεσθαι, ὡς ἰσάζουσιν, ὁ δὲ τὸ ὀρθὸν πρὸς τὸ σκαμβὸν ἀπευθύνειν ἠνάγκαζεν, οὐκ εὐθύνων τὸ μὴ καλῶς ἔχον, ἀλλ' ἐγκαλῶν, εἰ μὴ στρεβλοῖτο, τῷ καλῶς ἔχοντι. Ὅτι δὲ καὶ τισιν ἐκείνων παρεξήγετο 25 τὰ τοῦ ζήλου καί, τοῦ μέσου παρολισθαῖνον, τοῖς ἐναντίοις προσέπαιεν, ἔξεστι τῷ διακρινοῦντι σκοπεῖν · πλὴν τὰ τῆς τιμωρίας σθεννύειν εἶχε καὶ τὸ ἀμηγέπη ἐπὶ τοῖς πραττομένοις εὐλογον.

Ἐκκεκομμένης τοίνυν τῆς παρρησίας τοῖς ἐλευθέροις, ὑπὸ σκότον φάμουσα ἐρριπτοῦντο, τὴν τῆς ἀρχῆς παραδασίαν ἐλέγχοντα. Οἱ δὲ τὸν γράφοντα μὴ 30

22-25 Cf. LEUTSCH, I, p. 284 n° 92.

3 παρωξυσμένος : παροξ- C || προβάλλειν : -βάλλην C 8 οὐδὲ : μὴδὲ A
9 ἐξιᾶσθαι : ἐξιῶσθαι B || προσαγγέλλοντι : -έλοντι BC || ὃ τι : ὅτι edd. 11 αὐτόν
— ἐγκλημα om. B 13 οὐς post μοναχοὺς add. B 16 ἀπαλλάξουσιν : -ι A
17 δουλοῦται : δηλοῦται B edd. 18 καὶ : ἀν C || ὅπη : ὅποι B edd. || ῥέψοι : -η B
19 τὸ : τῷ BC Poss. 20 καὶ ἄλλως init. lin. iter. B || εἰ μὴ γε : ἐμὴ γ' A
24 εὐθύνων : -ον A 26 παρολισθαῖνον : -αίνων A 27 διακρινοῦντι : διακρίνοντι
A διακριποῦντι (π init. lin. a rubricatore scripto) C || τῆς τιμωρίας : τῆς μωρίας B
29 Ἐκκεκομμένης : -ομένης A || φάμουσα : φάσκουσα A om. B.

2. Voir p. 544 n. 4.

3. La mort de l'empereur, s'entend.

4. L'image a déjà été utilisée plus haut ; voir p. 464 n. 4.

possible de l'amener à se manifester, on frappait durement ceux qui les trouvaient, comme s'ils étaient les insulteurs, car on appelait insulte la critique. Aussi un décret sanctionna-t-il la punition à l'encontre de celui qui trouverait seulement un tel écrit, s'il le lisait lui-même, s'il en parlait à un tiers, s'il ne le brûlait pas sur-le-champ¹. De plus, toute personne qui était accusée pour écrits anti-impériaux, dût-elle seulement en détenir, était menacée de mort tout simplement.

25. Les cas de Kaloeidas et de Jean Doukas.

De cela témoigne aussi ce qui arriva à Kaloeidas, un homme possédant une très haute piété, vivant dans la virginité, exerçant la charité et incomparable pour son amour du prochain, intendant des trésors de l'impératrice d'autre part² ; comme il fut pris en possession simplement d'un tel écrit, sa piété ne le sauva pas, pas plus que le zèle que déploya l'impératrice en sa faveur ne le fit épargner, mais l'empereur ordonna de le priver de la vue et accepta tout juste de commuer la peine en un châtiment plus supportable, grâce aux supplications réitérées de l'impératrice. L'empereur donne en effet un ordre, et le condamné est conduit à la colonne du forum dans les Kônstantianai³ ; il prescrit aux clercs, qui ne savaient rien, de s'y rendre au plus vite et d'arriver sur les lieux. Il convoque formellement les clercs, qu'il soupçonnait constamment, afin de les effrayer par les châtiments infligés à cet homme. En conséquence, tous ceux qui n'étaient pas au courant de l'action en cours arrivèrent, mais les initiés s'arrangèrent pour se dérober, chacun de son mieux. On place donc l'homme debout ; tout d'abord, on lui coupe les cheveux, mais pas à ras, de sorte qu'ils secondent l'action du feu brûlant, et on met le feu aux feuilles de parchemin qui étaient posées sur sa tête, afin qu'elles brûlent avec celle-ci, puis on lui coupe le nez avec un couteau et on le laisse à moitié mort, c'est-à-dire à moitié brûlé. Mais cela survint un peu plus tard, quand l'empereur fut de retour dans la Ville⁴.

Alors, le 16 août, après la fête de la Théotokos, l'empereur partit, le patriarche partit aussi, l'ancien patriarche Joseph ayant été envoyé à Kosmidion⁵. Mais l'empereur fait amener Gabriel Sphrantzès, qui était cousin de Jean, déjà aveuglé, qu'auparavant il maintenait dans la dignité de parakoimômène du grand sceau et que plus tard il fit aveugler sur accusations ; il le joint à Jean son parent et, les emmenant avec lui,

1. DÖLGER, *Regesten*², n° 2047 (juillet-août 1280).

2. Voir la notice du personnage, dont on ne possède pas d'autre mention, dans *PLP*, n° 10556.

3. Il s'agit de la colonne de Marcien (450-457), érigée à l'ouest du quartier de Kônstantianai ou Kônstantinianai ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 84-85 et 372-373.

4. L'empereur rentra dans la première quinzaine de septembre (p. 623^{14.11}).

5. Michel VIII, Jean Bekkos et Joseph quittèrent le mont Saint-Auxence le 16 août

ἔχοντες τιμωρεῖν — οὐ γὰρ ἦν ἐμφανίζεσθαι —, τοῖς εὐρίσκουσι βαρέως ἐπεῖχον, ὥς αὐτοῖς ὑβρίζουσιν · ὕβριν γὰρ ἐκάλουν τὸν ἔλεγχον. Ἐγγράφως τοιγαροῦν ἐκυροῦτο ἡ τιμωρία τῷ μόνον εὐρήσονται, εἰ αὐτὸς ἀναγνοίη, εἰ | ἄλλῳ ἐξείποι, εἰ μὴ κάοι παραυτίκα. Πρὸς δὲ καὶ τῷ βασιλογραφείου B 492 ἐγκαλουμένῳ, ὥς ἔχοι μόνον, ἡ ἀπειλὴ θάνατος ἀντικρυς. 5

κε'. Τὰ περὶ τοῦ Καλοειδᾶ καὶ περὶ Ἰωάννου τοῦ Δούκα.

Τεκμηριοῖ δὲ καὶ τὸ περὶ τὸν Καλοειδᾶν γεγονός, ἄνδρα εὐλαθείας μὲν εἰς ἄκρον μεταποιούμενον, παρθενίᾳ συζῶντα καὶ ἐλεημοσύνην ἀσκοῦντα καὶ τὴν πρὸς τὸν πλησίον ἀγάπην ἀσύγκριτον, ἐξυπηρετούμενον δὲ τῇ δεσποίνῃ τῶν ταμιείων, ὃν, ἐπεὶ μόνον ἔχων τοιοῦτον ἑάλω, οὔτε τὸ εὐλαδὲς ἔσφριζεν, 10 οὔτε μὴν ἡ ὑπὲρ ἐκείνου τῆς δεσποίνης σπουδὴ περιεποιήσατο, ἀλλὰ, τῶν ὁμμάτων στερεῖν κελεύων, μόλις τὰ τῆς κολάσεως εἰς τὸ ἀνεκτότερον περιστά διατὴν τῆς δεσποίνης συχνὴν ἱκετεῖαν. Προστάσει γάρ, καὶ ἄγεται ὁ κατάκριτος παρὰ τὸν τοῦ φόρου κίονα ἐν Κωνσταντιναῖς, καὶ τοῖς κληρικοῖς ἀπαντᾶν ἐπιστέλλει τὴν ταχίστην, μηδὲν εἰδόσι, καὶ τῷ τόπῳ 15 ἐφίστασθαι. Κληρικοὺς δὲ πάντως ἐκάλει, ὑπόπτως αἰεὶ πρὸς αὐτοὺς ἔχων, ὥς ταῖς εἰς ἐκεῖνον τιμωρίαις δεδιζόμενος. "Οσοις οὖν οὐκ ἐν εἰδήσει ἦν τὰ πραττόμενα, ἀφικνοῦντο · οἱ δ' εἰδότες ἐπραγματεύσαντο τὴν ἀποφυγὴν, ὥς εἶχεν ἕκαστος. Ἰστώσι τοίνυν τὸν ἄνδρα καὶ πρῶτα μὲν, τὰς τρίχας τῆς κεφαλῆς οὐκ ἐν χρῶ κείραντες, ὥς συνεργοῖεν καίοντι τῷ πυρί, ἐμβάλλουσι 20 πῦρ τοῖς χάρταις, βεβράναις οὔσι | καὶ τῇ κεφαλῇ ἐντεθεῖσιν, ὥς ἅμα ταύτῃ B 493 καυσουμένοις, εἴτα καί, τὴν ῥῖνα τεμόντες μαχαίρᾳ, ἡμιθανῇ, εἴτ' οὖν ἡμιδαῇ, ἀφιαῖσιν. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν μικρὸν ὕστερον, ὅτε τῇ πόλει ἐπιδεδήμεκε.

Τότε δέ, ποσειδεῶνος ἐκκαιδεκάτῃ, μετὰ τὴν τῆς Θεοτόκου ἐορτὴν, ἐξεληλάκει μὲν βασιλεὺς, ἐξεληλάκει δὲ πατριάρχης, τοῦ πατριαρχεύσαντος 25 Ἰωσήφ πεμφθέντος εἰς τὸ Κοσμιδίων. Ἀλλ' ὁ μὲν, πέμψας καὶ τὸν Σφραντζῆν ἀγαγὼν Γαβριήλ, ὃν, αὐτανέψιον ὄντα τοῦ ἤδη τυφλωθέντος Ἰωάννου, εἶχε μὲν πρότερον ἐν τῇ τοῦ παρακοιμωμένου τῆς μεγάλης σφενδόνης τιμῇ, ὕστερον δ' ἐπ' αἰτίαις ἐξετύφλου, συνδυάζει συγγενεῖ γε

6 κε' om. AB || Τὰ — Δούκα om. AB || Τὰ om. edd. || τοῦ ante Ἰωάννου add. edd.
8 ἀσκοῦντα om. edd. 13 αὐτῷ ante περιστά add. A 14 Κωνσταντιναῖς :
κωνσταντιναιαῖς A 17 δεδιζόμενος : -οι B || εἰδήσει : εἰδήσιν A 20 καίοντι :
κάοντι C 21 ἐντεθεῖσιν correxi : ἐντιθεῖσιν ABC edd. 24 αὐγούστου mg. AC ||
ἐκκαιδεκάτῃ : ἐκ- BC edd. || μετὰ τὴν τῆς Θεοτόκου ἐορτὴν om. B 27 Σφραντζῆν :
σφρατζῆν A Σφαντζῆν edd. || αὐτανέψιον : αὐτανεψιὸν AB 29 συνδυάζει : om. B
συνδιάζει C.

il s'engagea sur la route de Nicomédie et de sa région¹. Quant au patriarche, après avoir traversé le bras de mer de Kibôtos, il se dirigea droit sur Nicée². L'empereur, qui emmenait les aveugles, examinait où il pourrait les bannir ; mais Jean, qui ne supportait pas son supplice et était extrêmement indigné de son injuste traitement, n'acceptait pas de nourriture, ne touchait à aucune boisson et ne permettait pas qu'on apportât aucun autre soin à ses yeux endoloris ; mais ce n'était qu'un fardeau inerte qu'on traînait et, où qu'il touchât la terre ou la pierre, il s'y cognait la tête à maintes reprises, afin de mourir. Et il lui serait sans doute arrivé de mourir depuis longtemps de ce traitement, s'il n'avait pas été retenu par ses gardiens. Mais le fait de l'appliquer graduellement et fréquemment aboutit à une somme extrême de souffrances et entraîna la mort ; il était débarrassé par là d'une vie douloureuse, tandis que l'empereur était débarrassé du souci qu'il lui causait.

Après avoir inspecté la région du Sangaris et assuré par sa présence la sécurité des forteresses locales, celui-ci s'en revient dans la Ville au mois de septembre³. Le patriarche, arrivé près de Nicée, prit logement à Ennaton⁴ ; il ne jugea pas devoir entrer dans la ville, cette fois-là du moins : il voulait en effet pouvoir donner et faire des largesses parmi connaissances et proches, mais, à ce moment-là, il n'en avait nullement les moyens. Y entrer au contraire sans faire de largesses, comme il était convenable, c'était inconvenant de sa part, pensait-il, et non conforme à sa position⁵. C'est pourquoi, il mit la poupe en avant, comme on dit, gagna Pylopythia⁶ et décida de rentrer au plus tôt : la fête de l'Exaltation interdisait en effet de s'attarder. Aussi arriva-t-il lui aussi sans retard à la Ville le 13 septembre⁷. Refoulant ses sentiments, pour ne pas paraître marquer de l'indifférence à cause des événements, dès qu'il descendit du bateau, il se rendit chez l'empereur, y passa la journée par complaisance et, invité à la fête par l'empereur, il se tint prêt à aller célébrer ; il se retenait en effet de toutes les manières, depuis qu'il s'était heurté aux ennuis, et son empressement auprès de l'empereur semblait constituer sa

1. Outre Jean Angélos, dont l'historien a décrit plus haut le sort (p. 613-615), l'empereur emmène avec lui vers Nicomédie Gabriel Sphrantzès, cousin du premier. Gabriel Sphrantzès est probablement le fils de ce Sphrantzès qui est cité plus loin dans l'Histoire (p. 641¹⁴) et qui fut le premier mari de Marie Pétraliphaina, sœur de Théodora Pétraliphaina, la femme de Michel II Angélos. Ainsi Jean Angélos et Gabriel Sphrantzès seraient les fils de deux sœurs ; sur le sens du mot ἀδελφεός, voir FAILLER, *Pachymeriana*, p. 189-190.

2. Tandis que Michel VIII suit le rivage septentrional du golfe de Nicomédie, Jean Bekkos traverse la mer à la hauteur d'Hélénopolis, d'où une route conduisait à Nicée. Kibôtos était une localité située près d'Hélénopolis (Hersek). Le même trajet, en sens inverse, a été mentionné plus haut (p. 169⁶⁻⁷).

3. Parti au printemps, Michel VIII séjourna au mont Saint-Auxence jusqu'au 16 août et inspecta rapidement la région du Sangarios, avant de regagner sa capitale vers la mi-septembre. Sur l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

ὄντι τῷ Ἰωάννῃ καί, μεθ' ἑαυτοῦ ἐπαγόμενος, τὴν πρὸς τὴν Νικομήδους καὶ τὰ περὶ ἐκείνην ἤλαυνε. Πατριάρχης δέ, τὸν κατὰ τὴν Κιβωτὸν τῆς θαλάσσης τράχηλον διαπεραιωσάμενος, εὐθὺ Νικαίας ὤρμα. Καὶ δὴ ὁ μὲν βασιλεὺς, τοὺς τυφλοὺς ἄγων, ὅπῃ καὶ περιορίσειε διεσκόπει · ὁ δὲ Ἰωάννης, τὴν ποινὴν μὴ φέρων καὶ ἀναξιοπαθῶν ὅλως, οὐ τροφὴν προσίετο, οὐ πόσει 5 προσεῖχεν, οὐκ ἄλλο τι τῶν εἰς ἐπιμέλειαν τῶν παθόντων ὀφθαλμῶν εἶα γίνεσθαι, μόνον δὲ κενὸς φόρτος ἀγόμενος, ὅπῃ τετυγχῇ γῆς ἢ καὶ πέτρας, συχνάκις τὴν κεφαλὴν προσαράττων ὡς τεθνηξόμενος ἦν. Καὶ τάχ' ἂν ἐκ τούτων ἐκ πλείστου οἱ ξυνέβαινε τὸ θανεῖν, εἰ μὴ παρὰ τῶν φυλαττόντων ἐπέιχετο. Πλὴν τὸ κατ' ὀλίγον καὶ συχνάκις γινόμενον, εἰς ὅσον πλείστον 10 συγκεφαλαιωθέν, τὸ θανεῖν ἐπήγε · κἀντεῦθεν ἀπήλλακτο | μὲν ἐκεῖνος B 494 ζωῆς ἐπωδύνου, ἀπήλλακτο δὲ καὶ βασιλεὺς τῆς ἐπ' ἐκείνῳ φροντίδος.

Αὐτὸς δέ, τὰ κατὰ τὸν Σάγγαριν περιηγησάμενος καὶ τὰ ἐκεῖσε φρούρια ἐν ἀσφαλεῖ τῇ ἑαυτοῦ παρουσίᾳ θέμενος, γαμηλιῶνος μηνὸς ὑποστρέφει πρὸς πόλιν. Πατριάρχης δέ, πλησίον ἐλθὼν Νικαίας καὶ τῷ Ἐννάτῳ ἐναυλι- 15 σάμενος, εἰσελθεῖν τὴν πόλιν οὐκ ἔκρινε τό γ' ἐκεῖνο δεῖν · θέλειν γὰρ ἔχειν διδόναι καὶ γ' ἐν γνωρίμοις καὶ προσγενέσιν εὐεργετεῖν, μηδὲν δὲ τὸ κατ' ἐκεῖνο καιροῦ εὐπορεῖν. Τὸ δ' εἰσελθόντα πάλιν μὴ εὐεργετεῖν ὡς ἄξιον, ἀνάξιον ἑαυτοῦ καὶ τῶν μὴ πρεπόντων τοῖς ἐκεῖνου πράγμασιν ᾤετο. "Οθεν καὶ πρύμναν, τὸ τοῦ λόγου, κρουσάμενος, Πυλοπυθίων τε ἐπέβαινε καὶ τὴν 20 ταχίστην ὑποστρέφειν ἔγνω · ἡ γὰρ τῆς Ὑψώσεως ἐορτὴ ἀπεῖργε τοῦ μὴ βραδύνειν. Τῷ τοι καὶ αὐτὸς κατὰ πόδας, τρισκαιδεκάτῃ γαμηλιῶνος, ἀπῆντα πρὸς πόλιν. Περὶ δὲ τοῦ καθ' αὐτὸν ὑποστελλόμενος, ὡς μὴ διὰ τὰ συμβαίνοντα ὀλιγώρως ἔχειν δοκοίη, ἅμα τῷ τῆς νεῶς ἀποβῆναι πρὸς βασιλέα ἦε, διημέρευε τε πρὸς χάριν καί, πρὸς τὴν ἐορτὴν κεκλημένος πρὸς βασιλέως, 25 ἔτοιμος ἦν ἐλθὼν ἐκτελεῖν · παντὶ γὰρ ὑπέστελλεν ἑαυτὸν τρόπῳ, ἐξ ὅτου περ τοῖς ὀχληροῖς προσέκυρσε, καὶ μεγίστη μοῖρα τῶν εἰς τὸ μετρίως διάγειν

20 LEUTSCH, II, p. 623 n° 77 ; KARATHANASIS, p. 90 n° 175.

6 προσεῖχεν : -έσχεν B || παθόντων om. B edd. 7 ἢ om. C 8 συχνάκις om. B edd. || προσαράττων : προσαρράττων BC Poss. 9 καὶ ante παρὰ add. B edd. 13 Σάγγαριν : σάγαριν A 14 σεπτεμβρίου mg. AB 15 τῷ om. edd. 17 γ' ἐν : γε AB edd. 18-19 Τὸ δ' εἰσελθόντα — ᾤετο om. B 20 Πυλοπυθίων : πυλοπιθίων B Πολυπιθίων edd. || τε om. C 22 σεπτεμβρίου mg. A.

4. Ce lieu-dit, qui devait se trouver au nord de Nicée et à peu de distance de la ville, n'est pas connu par ailleurs.

5. Venu l'année suivante à Nicée pour les obsèques de l'impératrice Anne, Jean Bekkos put distribuer des largesses grâce à l'argent qu'il retira de la cérémonie (ci-dessous, p. 633¹⁻⁴).

6. Jean Bekkos rejoignit la mer à Pylopythia (Yalova), qui se trouvait à l'ouest d'Héliénopolis et d'où il gagna Constantinople par mer.

7. Le patriarche revint à Constantinople le 13 septembre 1280, veille de l'Exaltation de la Croix (14 septembre) ; sur l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

meilleure chance d'espérer vivre de manière acceptable. Alors donc qu'il n'avait pas le moindre souci de l'honneur du patriarche, l'empereur tenait pour égal à la mort qu'un patriarche en charge fût tracassé inutilement ; on pouvait le supposer au premier instant, lorsque l'empereur était dans une colère extrême. En effet, le trouble de ses familiers et de ceux en qui il aurait pu avoir le plus confiance, parce que c'est par lui qu'ils furent élevés et qu'ils obtinrent la gloire, ne faisait absolument pas abolir les conventions passées¹ ; mais le fait de reporter les accusations sur le patriarche, puisque les dissidents lui attribuaient le scandale, à lui qui, disaient-ils, estimait à part lui que les Latins étaient des gens sûrs, si l'on excepte la seule addition au symbole, ce fait allait se réaliser facilement et publiquement ; des deux côtés, de la part de l'empereur et des victimes, les embarras le pressaient, du côté du premier parce qu'il avait perdu la bienveillance de ses familiers, du côté des autres parce qu'ils souffraient à cause de lui, qui ne permettait pas que l'opération réalisée s'atténuat de plus en plus grâce au temps.

26. Le cas du logothète du trésor public Mouzalôn.

Cela arriva à une foule d'autres, et c'était arrivé aussi à Constantin Akropolitès et à Théodore Mouzalôn ; après avoir reçu le premier de son père, le grand logothète, l'empereur l'éleva, l'éduquant et en faisant un familier très intime² ; quant au second, après l'avoir tiré de la carrière militaire et lui avoir permis de vaquer aux études, il l'honora de la dignité de logothète du trésor public, lui donnant pour femme la fille de Kantakouzenos, et l'employait comme médiateur des affaires publiques³. Il repoussait donc Akropolitès et tenait son cœur au-dessus des sentiments qu'il nourrissait à son égard, mais il montrait un courroux extrême envers Mouzalôn. C'est pourquoi, comme le moment était venu d'envoyer une ambassade à Rome, après avoir laissé de côté les autres, l'empereur, pour le mettre à l'épreuve je pense, le pressait fortement d'accepter la mission. Comme ses ordres n'aboutissaient pas plus que si apparemment il parlait à un sourd et faisait signe à un aveugle et comme la cause du refus n'était pas inconnue, subitement, alors qu'il dominait auparavant sa colère, il se laissa alors vaincre ; il donne des ordres au frère de cet homme, qu'il

1. Les accords avec l'Église romaine sont évoqués ici de manière voilée, comme plus bas (p. 625^{1a}) ; voir p. 544 n. 4.

2. Constantin Akropolitès (*PLP*, n° 520) était le fils de Georges Akropolitès, le grand logothète (p. 368 n. 4).

3. Théodore Mouzalôn, dont c'est la première mention dans l'Histoire, devait devenir grand logothète sous Andronic II. Sur le logothète du trésor public, voir GUILLAND, *REB* 29, 1971, p. 11-24 (mention de Théodore Mouzalôn, p. 22, et notice *ibidem*, p. 106-108). Honoré de cette dignité, il exerçait la charge de mészôn ; voir J. VERPEAUX, Contribution à l'étude de l'administration byzantine : ὁ μεσάζων, *BS* 16, 1955, p. 270-296 (mention de Théodore Mouzalôn, p. 276) ; H.-G. BECK, Der byzantinische Ministerpräsident, *BZ* 48, 1955, p. 309-318 (mention de Théodore Mouzalôn, p. 312). Le mot mészôn est employé une seule fois dans l'Histoire (p. 455^a),

ἐλπίδων ἢ πρὸς τὸν βασιλέα ὑποποιήσεις κατεφαίνετο. Τῆς μὲν οὖν | τιμῆς B 495
 ἐκείνῳ ἐλάττων φροντὶς ἦν, τὸ δὲ πατριαρχεύοντα διακενῆς ἐνοχλεῖσθαι Ἰσα
 καὶ τῷ θανάτῳ ἐτίθει · ὁ δὲ καὶ ἐκ τοῦ προστυχόντος ὑπονοούμενον ἦν,
 τεθυμωμένου τοῦ βασιλέως εἰς ἅπαν. Τὸ γὰρ καὶ τοὺς οἰκείους διασεῖσθαι
 καὶ οἷς ἂν ἐκεῖνος ἐθάρρει μᾶλλον, ὥς παρ' ἐκείνῳ τεθραμμένοι καὶ δόξης 5
 τυχοῦσιν, ἀθετεῖν μὲν τὰ συγκείμενα οὐδ' ὅλως ἐποίει · τὸ δὲ πρὸς τὸν
 πατριαρχεύοντα τὰς αἰτίας ἄγειν — ἡ γὰρ ἀναφορά τοῦ σκανδάλου σφίσι
 πρὸς ἐκεῖνον ἦν, ὥς ἔλεγον, ἀσφαλεῖς τὸ καθ' αὐτὸν Λατίνους, παρὰ μόνην
 τὴν ἐν τῷ συμβόλῳ πρόσθεσιν, κρίνοντα — ἔτοιμον ἦν ἐκ τοῦ ῥᾶστα καὶ
 προφανῶς · καὶ ἀμφοτέρωθεν, ἕκ τε βασιλέως καὶ τῶν πασχόντων, ὁ ὄχλος 10
 αὐτῷ περιστάτο, ἐκεῖνου μὲν ὥς τὴν τῶν οἰκείων ἀπολωλότος εὖνοιαν,
 τῶν δὲ ὥς δι' αὐτὸν πασχόντων, μὴ ἔδῶντα τὰ πεπραγμένα μᾶλλον τῷ χρόνῳ
 ὑποχαλᾶσθαι.

κς'. Τὰ κατὰ τὸν λογοθέτην τοῦ γενικοῦ Μουζάλωνα.

Τοῦτο ξυνέβη καὶ ἄλλοις πλείστοις, ξυμβεβήκει δὲ καὶ Κωνσταντίνῳ τε 15
 τῷ Ἀκροπολίτῃ καὶ τῷ Θεοδώρῳ Μουζάλωνι, ὧν τὸν μὲν, παρὰ τοῦ πατρὸς
 τοῦ μεγάλου λογοθέτου λαβὼν, ἀνῆγε παιδεύων καὶ οἰκεῖον ἀποκαθιστᾶν ἐς
 ὅτι μάλιστα, τὸν | δέ, ἐκ στρατιωτικῆς μοίρας ἀναλαβὼν καὶ τοῖς μαθήμασιν B 496
 ἐνδοὺς ἐνσχολάσαι, λογοθέτην τε τῶν γενικῶν ἐτίμα, συζευξας εἰς γυναικᾶ
 οἱ καὶ τὴν τοῦ Καντακουζηνοῦ θυγατέρα, καὶ μεσίτῃ τῶν κοινῶν ἐχρᾶτο. Τὸν 20
 μὲν οὖν Ἀκροπολίτην καὶ ἀποπροσεποιεῖτο καὶ κρείττω τῶν κατ' ἐκεῖνον
 τὸν θυμὸν ἤγε, τῷ δὲ Μουζάλωνι καὶ λίαν χολούμενος ἦν. Τῷ τοι καὶ
 ἐνστάντος καιροῦ πρεσβείας πρὸς Ῥώμην, ἀφειμένος τῶν ἄλλων, ὁ βασιλεὺς
 κατὰ πείραν, οἶμαι, πλέον ἐπέιχε τούτῳ τὰ τῆς πρεσβείας ἀναδέξασθαι. Ὡς
 δὲ προστάσων οὐδὲν ἤνυτε πλέον τοῦ δοκεῖν κωφῷ διαλέγεσθαι καὶ γε 25
 τυφλῷ διανεύειν καὶ ἡ αἰτία τῆς παραιτήσεως οὐκ ἡγνότητο, αὐτίκα, θυμοῦ
 πρὶν ἐγκρατῆς ὦν, ἡττᾶτο τότε · καὶ τῷ ἀδελφῷ τῷ τούτου προστάξας, ὃν

25 Cf. LEUTSCH, I, p. 347 n° 43 ; II, p. 495 n° 36.

26 LEUTSCH, I, p. 347 n° 44.

1 ἡ : ὁ B || τὸν ante corr. om. A 2 ἐλάττων : ἔλαττον ante corr. A || Ἰσα : Ἰσα
 B edd. 3 καὶ² om. AB || ὑπονοούμενον : -ος C || ἦν ὑπονοούμενον transp. A
 8 καθ' αὐτὸν : κατ' αὐτὸν edd. 10 τε om. C 12 ὥς : καὶ C edd. || αὐτὸν : αὐτῶν
 C || τῷ χρόνῳ μᾶλλον transp. B edd. 14 κς' om. AB || Τὰ — Μουζάλωνα om. AB ||
 Ab ὦν (lin. 16 infra) inc. cap. κς' C (dubie) edd. 15 τε om. AB edd. 16 τῷ
 ante Μουζάλωνι add. A 17 ἀποκαθιστῶν : -ιστᾶ Poss. -ίστα Bekk. 19 λογο-
 θέτην : λολο- C || τε om. B edd. || εἰς : εἰ C 20 ἐχρᾶτο : ἐχρήτο B 21 κρείττω :
 κρείττων C Poss. 25 ἤνυτε : ἤνυε B edd. || τοῦ : τῷ C || διαλέγεσθαι : προλ-
 edd. 25-26 καὶ γε τυφλῷ διανεύειν om. B 26 τῷ τούτῳ post τυφλῷ add. edd. ||
 διανεύειν e corr. C 27 τῷ τούτου : τῷ τούτῳ B om. edd.

mais les périphrases utilisées ici (p. 625⁴⁰, 627⁴¹) indiquent la même fonction. L'emploi du mot μεσιτεύσαντος (p. 627⁴¹), appliqué au frère de Théodore Mouzalôn, est sans doute volontaire et ajoute à la scène une note d'humour noir. Sur la femme de Théodore Mouzalôn, qui était une Kantakouzèné, voir Nicol, *Kantakouzènoi*, p. 25-26, n° 18 ; PLP, n° 10928.

avait comme préposé aux entrées¹, et, grâce au service de cet intermédiaire, il lui assène de nombreux et rudes coups, à ce point que le bâton tenu en main et frappant sans discontinuer ne satisfait même pas la colère impériale contre cet homme, mais que, le bâton ayant cédé en se cassant, on en prit un autre, qui achevât l'œuvre du premier. D'ailleurs, le châtiement ne s'arrêta pas là pour cet homme, mais il l'éloigna aussi de sa présence et n'hésita pas à l'écarter de la direction des affaires publiques. Il resta en disgrâce jusqu'au jour où il donna de ses propres mains l'assurance que non seulement il acceptait la paix, mais qu'il était prêt, si l'empereur l'ordonnait, à faire plus. Se satisfaisant des dispositions présentes et le blâmant de plus, sous prétexte d'avoir laissé se refroidir son zèle, alors qu'il ne se montrait lui-même nullement disposé à aller plus loin que les accords passés, il le réintégra et lui enjoignit de s'en tenir aux seules choses réalisées².

27. Comment le porphyrogénète revint d'Occident ; l'affaire de Kotanitzès.

La même année revient d'Orient l'empereur Andronic, qui y avait laissé l'impératrice³ ; avant lui rentra d'Occident le porphyrogénète, qui n'apportait rien comme trophée, si ce n'est qu'il s'était soumis Kotanitzès⁴, aux termes d'accords et de serments prévoyant que celui-ci ne souffrirait rien d'irréparable de la part de l'empereur. S'en tenant à ses serments, le porphyrogénète voulait y rester fidèle jusqu'au bout, tandis que l'empereur, qui ne pourvoyait pas seulement à son intérêt concernant la soumission de cet homme et la sincérité de ses bonnes dispositions pour l'avenir, mais qui regardait également loin dans le temps, voulait l'aveugler : en effet, ce ne fut pas lui qui jura et qui en conséquence pouvait être convaincu de parjure, mais son fils pour lui, qui n'était absolument pas d'accord. Il prévoyait que le méchant resterait méchant, prévoyant l'avenir non par un rite de divination, mais par une connaissance naturelle : en effet, celui qui a acquis l'expérience du brigandage n'aime guère se plier aux volontés d'un autre. L'empereur restait donc inflexible sur ce point et disculpait entièrement de parjure son fils, qui mettait en avant ses serments, par cette considération : celui-ci observait ses serments, puisqu'il ne trahissait pas et ne donnait absolument pas son accord, tandis qu'à lui, libre de ces serments, il était loisible d'agir aussi sans danger. S'élevant contre ces propos et voyant que sa supplication en faveur du suppliant restait impuissante, celui qui l'avait accueilli donne à l'homme en danger le conseil de chercher refuge dans l'habit

1. Pachymérès signale plus loin (Bonn, II, p. 15¹⁴) que le frère de Théodore Mouzalón s'appelait Léon. Plus haut, il met en équivalence les titres de préposé aux entrées (huissier) et d'hétériarque ; voir p. 417⁴⁻⁵, avec la note correspondante.

2. Voir p. 544 n. 4.

3. Andronic II revint de son expédition à Tralles (VI, 20-21) la « même année »,

καὶ ἐπὶ τῶν εἰσαγωγῶν εἶχεν, ἐκείνου μεσιτεύσαντος τὴν ὑπηρεσίαν, πολλὰς καὶ βαρείας ἐντείνει, ὡς μὴδὲ τὴν ἐν χερσὶ βακτηρίαν, συνεχῶς πλήττουσαν, τῷ κατ' ἐκείνου βασιλείῳ θυμῷ ἀρκέσαι, ἀλλὰ καί, ταύτης ἀπειπούσης τῇ θραύσει, ἄλλην παραληφθῆναι, τὸ ἐκείνης ἔργον ἀναπληρώσουσαν. Ἄλλ' 4 οὐκ ἦν ἐκείνῳ τὰ τῆς τιμωρίας ἐς τόδε, ἀλλὰ καὶ | ἀπὸ προσώπου ἐποίει B 497 καὶ τῆς τῶν κοινῶν μεσιτείας παρακινεῖν οὐκ ἀπῶκνει. Καὶ παρεωραμένους διετέλει μέχρις οὗ οἰκαιοχείροις ἀσφαλείαις μὴ μόνον προσήκατο τὴν εἰρήνην, ἀλλὰ καὶ πλεόν ἦν ἔτοιμος, εἰ κελεύοι, πράττειν. Ὁ δέ, τοῖς μὲν παροῦσιν ἀρκούμενος, ἐπὶ δὲ τὸ πλεόν ἐκείνου μὲν καταγνοὺς δῆθεν ὡς καταψυχθέντος τὸν ζῆλον, ἑαυτὸν δὲ μὴδ' ἀνεχόμενον παριστῶν ὅλως παραβαίνειν πλεόν τῶν 10 συγκειμένων, δεξάμενος αὖθις, τοῖς πραχθεῖσι μόνοις ἐμμένειν ἐπήγγειλε.

κζ'. "Ὅπως ἐκ δύσεως ὑπέστρεφεν ὁ πορφυρογέννητος καὶ τὰ κατὰ τὸν Κοτανίτζην.

Τοῦ δ' αὐτοῦ ἔτους ὑποστρέφει μὲν ἐξ ἀνατολῆς βασιλεὺς Ἀνδρόνικος, τὴν δέσποιναν ἐκεῖσε καταλιπὼν, ἀνήγετο δὲ πρὸ τούτου καὶ ἐκ δύσεως ὁ 15 πορφυρογέννητος, οὐδὲν εἰς τρόπαιον φέρων ἢ τὸν Κοτανίτζην ὁμολογίαις ἐνόρκοις ὑπὸ χεῖρα ποιησάμενος τοῦ μὴδὲν τι παθεῖν ἐκ βασιλέως ἀνήκεστον. Καὶ ὁ μὲν, ἐμμένων τοῖς ὄρκοις, εἰς τέλος εὐορκεῖν ἤθελε, βασιλεὺς δέ, οὐ τὸ ἐφ' ἑαυτοῦ μόνον προορώμενος εἰς τε τὴν ἀπ' ἐκείνου δουλείαν καὶ τὸ ἐξῆς πρὸς εὐνοίαν ἀδολέιυτον, ἀλλὰ καὶ τὸ ὅπῃ τῶν καιρῶν σκοπούμενος, 20 ἐκτυφλοῦν ἠβούλετο · μὴδὲ γὰρ αὐτὸν ὁμνύειν, ὡς ἐπιτορκίας ἀλῶναι, ἀλλὰ τὸν υἱὸν ὑπὲρ αὐτοῦ, μὴδὲ συναινοῦντος ὅλως. Τὸν δὲ κακὸν προεώρα κακόν, οὐ θεσμῷ | μαντείας, ἀλλὰ φυσικῇ γνώσει προορῶν τὸ μέλλον · τὸν γὰρ τοῦ B 498 ληστεύειν εἰς πεῖραν ἤκοντα μὴδὲν ὀρμαῖς ἐτέρου δουλεύοντα ἀγαπῆσαι. Ὡς γοῦν ἀμεταθέτως εἶχεν ὁ βασιλεὺς ἐπὶ τούτῳ καὶ τὸν υἱόν, τοὺς ὄρκους 25 προτείνοντα, ὅλως ἐπιτορκίας ἀπήλλαττε λόγοις — αὐτὸν καὶ γὰρ φυλάττειν τοὺς ὄρκους, ὡς μὴ προδιδόντα ἢ συναινοῦντα τὸ σύμπαν, ἐκείνῳ δ' ὄντι τῶν ὄρκων ἐλευθέρῳ, ἀκινδύνως ἐξεῖναι καὶ πράττειν —, ἀπειπὼν πρὸς τοὺς λόγους καὶ τὴν ὑπὲρ τοῦ ἱκέτου ἱκετεῖαν ἀσθενοῦσαν ὀρῶν, ὁ δεξάμενος βουλήν εἰσάγει τῷ κινδυνεύοντι καταφυγεῖν πρὸς τὸ μέλαν καὶ τὰ τῶν 30

19 Cf. THUCYDIDE, I, 17.

11 συγκειμένων : συγκοιμένων C 12 κζ' om. AB 12-13 "Ὅπως — Κοτανίτζην om. AB 14 ὑποστρέφει : ὑπέστρεφε AB || ὁ ante βασιλεὺς add. B edd. 17 ὑπὸ χεῖρα ποιησάμενος ante ὁμολογίαις transp. B edd. 18 εἰς : ἐς AB edd. || εὐορκεῖν : ἐνορκεῖν A 20 τὸ : τὰ AB edd. 21 ἠβούλετο : ἐβ- B edd. 23-24 τὸν γὰρ — ἀγαπῆσαι om. B 25 εἶχεν om. C 26 ἀπήλλαττε : ἀπῆλαττε A 27 μὴ : μὴδὲ B edd. || τῶν : τὸν B 28 καὶ om. AB edd. || πράττειν ἐξεῖναι transp. B edd.

c'est-à-dire en 6789 (1^{er} septembre 1280-31 août 1281), soit en septembre-octobre 1280. L'impératrice Anne, sa femme, mourut l'année suivante, sans doute à Nymphée (VI, 28).

4. Constantin Palaiologos était parti, vers le printemps 1280 (VI, 22), combattre les Serbes, et spécialement Kotanitzès.

noir et de revêtir le costume des moines, s'il pouvait en tirer son salut : en effet, celui qui aurait déposé une fois pour toutes la livrée du siècle par une redoutable profession, il ne serait pas possible qu'on le soupçonnât de vouloir retourner à l'état antérieur ; d'autre part, l'habit monastique était vénéré par l'empereur, de sorte qu'il renoncerait à punir celui qui s'en serait revêtu.

En lui tenant ces propos et en donnant un conseil qui semblait devoir être profitable, le porphyrogénète montrait clairement qu'il se déchargeait pour sa part de tout grief, au cas où, en n'agissant pas ainsi, Kotanitzès serait en danger : en effet, tout ce qui était en son pouvoir pour l'aider avait été fait. A Kotanitzès donc, qui était aussi un Tornikios et qui voyait le danger suspendu sur sa tête¹, le conseil parut bon, et il se sert de celui qui donna le conseil comme intermédiaire auprès de l'empereur, pour qu'il puisse revêtir l'habit du moine, en disant adieu au monde et aux choses du monde. Comme on exigeait qu'il prît l'habit parfait² lui-même et qu'il y consentait aussitôt, il est libéré et reçoit la vêtue monastique ; et celui qui la veille se livrait au brigandage se montrait sage et inoffensif ; seulement tel n'était pas le dessein de son âme, mais c'était simplement l'apparence : en effet, la fin recherchée dans cet état était parfaitement absente, et, puisqu'il y avait contrainte évidente, l'acte posé était sans valeur. Jusqu'où en arriva son cas, nous le dirons par la suite³.

Le porphyrogénète se rend donc là-dessus en Orient ; l'empereur étant parti de là-bas, il administrait à sa place les affaires locales⁴.

28. Mort de l'impératrice Anne ; ce qui arriva alors.

Mais après peu de temps l'impératrice Anne meurt là-bas⁵, et on le fait savoir peu après à l'empereur ; dans le dessein d'éviter que son fils l'empereur soit informé, celui-ci envoie comme en secret celui qui était son archidiacre et le chartophylax de l'Église, Constantin Mélitèniôtès⁶,

1. L'historien précise ici que Kotanitzès appartenait aussi à la famille des Tornikioi ; voir p. 599 n. 4.

2. C'est-à-dire le μέγα σχῆμα, que revêtait le moine après avoir franchi la période de sa probation. Il devenait alors un « moine parfait » (τέλειος μοναχός). Voir P. DE MEESTER, *De monachico statu iuxta disciplinam byzantinam*, Rome 1942, p. 84-85. Kotanitzès revêtit l'habit au monastère de la Péribleptos (Bonn, II, p. 66¹⁴).

3. La suite des aventures de Kotanitzès est narrée dans le livre suivant (VII, 24).

4. Le séjour du porphyrogénète Constantin Palaiologos en Asie semble ainsi daté de l'automne 1280 et devoir être distingué d'un précédent séjour à Nicée (p. 613, avec la note 5). Pachymérès veut sans doute dire qu'il remplaça son père, revenu à Constantinople, et non son frère, comme l'a interprété le rédacteur de la version brève, en ayant peut-être à l'esprit la première phrase du chapitre.

5. Anne avait accompagné son mari en Asie Mineure au printemps 1280 et elle y était restée après le retour de celui-ci dans la capitale (p. 593⁶, 627¹⁴⁻¹⁵). L'historien ne précise pas où mourut Anne ; on peut supposer toutefois que ce fut à Nymphée, où séjournaient Andronic II avant de rentrer à Constantinople (p. 599¹⁶). De toute manière,

μοναχῶν ἀμφιέσασθαι, εἴ πως ἐντεῦθεν σωθείη · τῷ γὰρ ἅπαξ τὰ τοῦ κόσμου ὁμολογίαις ἀποθεμένῳ φρικταῖς μὴ ἂν τινα δυνατὸν εἶναι ὑπόπτως ἔχειν ὥς στραφήσεται πρὸς τὰ πρότερα · σεβασθῆναι δὲ τῷ βασιλεῖ καὶ τὸ σχῆμα, ὥστ' ἀποσχέσθαι τὸν ἐνδεδυκότα μὴ τιμωρεῖν.

Ταῦτα λέγων πρὸς ἐκείνον ὁ πορφυρογέννητος καὶ βουλὴν εἰσάγων τὴν 5 δοκοῦσαν συνοίσειν, δῆλος ἦν ἀπολύων ἐγκλήματος ἑαυτὸν τὸ μέρος, εἰ μὴ ποιῶν κινδυνεῖν · τὸ γὰρ ἐξ ἑαυτοῦ ὅσον ἦν δυνατὸν βοηθεῖν πεπραῆχαι. Κοτα|νίτζη μὲν οὖν τῷ καὶ Τορνικίῳ, ἐπηρτημένον τὸν κίνδυνον βλέποντι, B 499 ἀγαθὸν ἐδόκει τὸ βούλευμα, καὶ τῷ βουλευσάντι χρᾶται μεσίτῃ πρὸς βασιλέα, ἐφ' ᾧ τὸν μοναχὸν ὑπενδύναι, κόσμον καὶ τὰ τοῦ κόσμου χαίρειν ἐάσας. 10 'Ὡς δ' ἀπῆρτητο καὶ αὐτὸ τὸ τέλειον σχῆμα λαμβάνειν καὶ κατένευε παραυτίκα, ἀπολυθεὶς τελεῖται τὰ μοναχῶν καὶ ὁ χθὲς ληστεύων σῶφρων ὥρᾳτο καὶ ἄκακος, πλὴν οὐ τῇ τῆς ψυχῆς προθέσει, ἀλλὰ μόνῳ τῷ φαινομένῳ · ὁ γὰρ μεμεριμνημένος σκοπὸς ἐπὶ τούτῳ καὶ λίαν ἀπῆν, ἀνάγκης δὲ ἄρ' ὑπόουσης, τὸ γινόμενον ἀσθενές. 'Ες ὅπόσον δὲ τὰ κατὰ τοῦτον προέβη, ἐσαῦθις ἐροῦμεν. 15

'Ο γοῦν πορφυρογέννητος ἐπὶ τούτοις κατ' ἀνατολὰς γίνεται καί, τοῦ βασιλέως ἐκεῖθεν ἀπάραντος, αὐτὸς ἦν ἀντ' ἐκείνου μεταχειρίζων τάκεϊ.

κη'. Θάνατος τῆς δεσποίνης Ἄννης καὶ τὰ τότε συμβάντα.

'Ἄλλ' ὀλίγον τὸ μεταξὺ, καὶ ἡ δέσποινα μὲν Ἄννα ἐκεῖ τελευτᾷ τὸν βίον, ἀγγέλλεται δὲ μετ' ὀλίγον τῷ βασιλεῖ · καὶ ὅς, προνοίᾳ τοῦ μὴ μαθεῖν 20 τὸν υἱὸν τε καὶ βασιλέα, ὥς ἐπ' ἀπορρήτοις στέλλει τὸν αὐτοῦ μὲν ἀρχιδιάκονον, τῆς ἐκκλησίας δὲ χαρτοφύλακα, τὸν Μελιτηνιώτην Κωνσταντῖνον,

10 Cf. HÉRODOTE, VI, 23 ; IX, 41 ; ARISTOPHANE, *Ploutos*, 1187 ; PLATON, *Protagoras*, 347 e. 14-15 Cf. EURIPIDE, fragment 299 N.

3 δὲ om. A 3-4 καὶ τὸ σχῆμα τῷ βασιλεῖ transp. B edd. 3 τὸ : τῷ C 4 ὥστ' ἀποσχέσθαι — τιμωρεῖν om. B || ὥστ' ἀποσχέσθαι : ὥστε ἀποδέχεσθαι edd. || τῷ ante τιμωρεῖν add. C 5 ὁ πορφυρογέννητος πρὸς ἐκείνον transp. A || πορφυρογέννητος : πορφ- C 5-6 καὶ βουλὴν — συνοίσειν om. B 7 ἑαυτοῦ : αὐτοῦ AB edd. || βοηθεῖν δυνατὸν transp. B edd. 8 τῷ καὶ Τορνικίῳ : τῷ καὶ τορνικῇ A καὶ τῷ τορνικῇ B καὶ τῷ γαμβρῷ Τορνικίου edd. || ἐπηρτημένον : -ω ante corr. C 9 χρᾶται : χρῆται B 10 τοῦ om. edd. 11 αὐτὸ : αὐτὸς C || λαμβάνειν : λαβ- C 11-12 κατένευε παραυτίκα : κατένευεν αὐτίκα B edd. 12 τελεῖται : τελεῖ B || σῶφρων : σῶφρον ante corr. B || ὥράτο : ὄρᾳτο C 15 τὰ om. AB edd. || ἐσαῦθις ἐροῦμεν : μαθόντες ἐγνώκειμεν AB 18 κη' om. AB || Θάνατος — συμβάντα om. AB 20 ἀγγέλλεται : -έλεται C 21 ὡ[ς] init. lin. om. A || ἀπορρήτοις : -ω AB edd. || αὐτοῦ : αὐτῷ Bekk.

ce ne fut pas à Nicée, où on fit transporter le corps pour les obsèques. Elle mourut en juin 1281, ou peut-être en mai : Jean Bekkos, qui avait présidé les obsèques à Nicée, était sur le chemin du retour vers la fin du mois de juin (ci-dessous, p. 633').

6. Constantin Mélitèniôtès, archidiacre du clergé impérial et proche de Jean Bekkos, avait accompagné celui-ci à Tunis en 1270 (V, 9) et défendu dès le départ l'union des Églises (V, 12). Il devint chartophylax, lorsque Jean Bekkos, titulaire de l'office, fut élu patriarche en 1275. Sur la fonction de chartophylax, voir DARROUZÈS, *Offikia*, p. 334-353.

pour transférer le corps, comme il se devait, à Nicée. En même temps, il saisit l'occasion favorable pour faire que le porphyrogénète, déposant le rouge à cause du deuil, ne le portât plus désormais ; il fit préparer certains effets d'une autre couleur, des effets pourpres avec du blanc et brodés d'or, les fit revêtir grâce à des perles de l'emblème impérial, les aigles, envoya des chaussures, des selles et des brides ainsi confectionnées et ordonna que son fils s'en parât en guise d'insignes, en cédant l'usage du rouge à l'empereur seul¹. Mesure sage et opportune à la vérité : ainsi il ne paraîtrait pas changer d'insignes officiels et, au moment de déposer le rouge, revêtir à la place les effets brodés² ; mais lorsqu'un certain temps se serait écoulé durant lequel seul le noir serait porté à cause du deuil³, le changement paraîtrait supportable, comme si celui qui portait cette tenue avait été paré dès le départ des effets les plus somptueux après l'empereur, puisque par certains signes honorifiques il garderait les insignes officiels de la dignité impériale.

Le souverain pressa l'archidiacre et sans différer il l'expédia aussitôt, afin que l'empereur ne le sût pas ; mais celui-ci, écourtant le temps qu'on lui avait donné, partit pour l'Orient, tandis que l'empereur⁴, qui tenta d'agir à son insu, échoua néanmoins dans son dessein ; au contraire, le secret fut aisément découvert, et la victime supporta son malheur comme elle put. Quant à l'envoyé, il fit une pénible impression en arrivant, lui qui apportait de la part de l'empereur à son fils des présents qui n'étaient pas des présents⁵ ; après avoir laissé passer le court intervalle de temps nécessaire pour mettre le corps en état de voyager, il se rend en hâte à Nicée⁶. Et aussitôt le patriarche part pour Nicée, tandis que partent aussi tous les évêques⁷ présents dans la Ville et toute l'élite du clergé ; le souverain fit organiser les cérémonies solennelles qui convenaient aux

1. A l'occasion de ce deuil, Michel VIII enleva à son fils Constantin le privilège de porter la tenue impériale, que le cadet avait obtenu, bien qu'il ne fût pas basileus, et lui donna à la place une tenue de despote, rehaussée de quelques parements supplémentaires (broderies et aigles : p. 631¹¹⁻¹²) ; sur ce passage, sur les variantes des manuscrits et sur la tenue du despote, voir FAILLER, *Despote*, p. 174-176 et *passim*.

2. La tenue spécifique de Constantin est qualifiée d'« effets brodés », ici comme plus haut (p. 631¹⁴) ; c'était sans doute l'élément qui distinguait sa tenue de celle des despotes et qui le mettait dans une position intermédiaire entre les empereurs et les despotes. Ainsi la tenue de deuil joue un rôle de transition et permet d'éviter un passage brusque de la tenue d'empereur à celle de despote. Un argument similaire est employé plus bas à l'égard de Jean II Komnénos (p. 657²⁰⁻²¹).

3. La tenue de deuil est décrite par le PSEUDO-KODINOS (Verpeaux, p. 284-285), qui mentionne les vêtements en général, non des pièces spécifiques de la tenue, comme la chaussure. Le passage de Pachymérès laisse entendre que les souliers aussi changeaient. On voit pourtant plus haut (p. 85²²⁻²⁴) Théophylacte être reconnu à ses chaussures noires, ce qui prouve que le protovestiaire ne portait pas des souliers noirs pour le deuil, mais gardait sans doute ses souliers habituels, de couleur verte (PSEUDO-KODINOS : Verpeaux, p. 153⁶⁻⁸).

4. Le recours aux noms communs, de préférence aux noms propres, rend parfois

ἐφ' ᾧ μετακομίζειν τὸν νεκρὸν, ὡς ἐχρῆν, ἐς Νίκαιαν. Ἄμα δὲ καὶ καιρὸν λαβὼν | εὐπρεπῇ τοῦ τὸν πορφυρογέννητον, ἀποβαλόντα διὰ τὸ πένθος τὰ B 500 ἐρυθρά, μὴ φορεῖν ἄλλοτε παρασκευάσαι, εὐτρεπίσας ἀλλόχρο' ἄττα, σὺν λευκῷ πορφυρᾷ χρυσῷ ποικιλτά, καὶ διὰ μαργάρων τὸ βασιλικὸν σημεῖον, τοὺς ἀετούς, περιθεις καὶ πέμψας ἐκ τούτων πέδιλά τε καὶ ἐφесτρίδας καὶ 5 χαλινά, σφίσιν ὡς παρασήμοις τὸν υἱὸν προσέταττεν ἐμπομπεῦειν, μόνῳ τῶν ἐρυθρῶν ἐκστάντα τῷ βασιλεῖ. Σοφὸν δὲ ἄρα καὶ τὸ τοῦ καιροῦ ἦν, ὡς μὴ δόξαι τὰ ἐπίσημα μεταλλάττειν καί, ἅμ' ἀποβαλόντα τὰ ἐρυθρά, μεταλαμβάνειν τὰ ποικιλτά, ἀλλά, χρόνου ῥυέντος διὰ τὸ πένθος ἐπὶ μόνους μέλασιν, ἀνεκτὴν τὴν μεταβολὴν δεδόχθαι, ὡς ἐξ ἀρχῆς κοσμηθέντος τοῦ φορέσαντος 10 τοῖς μετὰ βασιλέα λαμπροῖς, ὡς ἐπὶ ῥητοῖς γέρασι βασιλείας τούτῳ τῷ ἔχοντος.

Καὶ δὴ ἡπειγέ τε τὸν ἀρχιδιάκονον ὁ κρατῶν καὶ παραυτὰ μηδὲν μελλήσας ἀπέστελλεν, ἐφ' ᾧ μὴ γνοίῃ ὁ βασιλεὺς · ἀλλ' ἐκεῖνος μὲν καὶ τὸν δοθέντα καιρὸν συντεμὼν ἤλαυνεν ἐφ' ἐώας, βασιλεὺς δὲ πειράσας διαλαθεῖν ὅμως 15 τὸ κατὰ βουλὴν οὐκ ἦνυτεν, ἀλλ' εὐφώρατον γέγονε τὸ ἀπόρρητον, καὶ τὴν συμφορὰν ὁ παθὼν ὡς εἶχε διέφερεν. Ὁ μέντοι γε πεμφθεὶς ἐπιστὰς βαρὺς μὲν ἔδοξεν, ἄδωρα δῶρα φέρων τῷ υἱῷ παρὰ βασιλέως · ὀλίγον δὲ διαλιπὼν ὅσον ἐπισκευάσαι | τὸν νεκρὸν εὐάγων καθ' ὁδόν, σπεύσας εἰς Νίκαιαν B 501 φέρει. Καὶ παραυτὰ στέλλεται μὲν τὴν ἐπὶ Νικαίας ὁ πατριάρχης, στέλλονται 20 δὲ καὶ ἱεράρχαι ὅσοι δὴ κατὰ πόλιν ἦσαν καὶ τὸ τοῦ κλήρου ἔκκριτον ξύμπαν · τὰ δέ γε τῇ ὁσίᾳ προσήκοντα καὶ λίαν περιφανῇ ὁ κρατῶν ἡντρεπίζε. Τότε

11 Cf. THUCYDIDE, I, 13. 18 LEUTSCH, I, p. 84-85 n° 4, p. 245 n° 82 a ; II, p. 69 n° 15.

1 ἐς : εἰς A Bekk. ὡς B Poss. || καὶ om. B edd. 2 εὐπρεπῇ : εὐτρεπῇ C || ἀποβαλόντα : -βαλλόντα C 3 μὴ φορεῖν ἄλλοτε παρασκευάσαι om. B || ἄλλοτε : ἄλλα τε A || ἀλλόχρο' ἄττα correxi : ἀλλόχροάττα AB ἀλλόχροάττα C ἀλλόχροα τὰ (τα Poss.) edd. 3-4 σὺν λευκῷ om. AB 4 πορφυρᾷ : -ᾷ B Poss. || χρυσῷ : χρυσᾷ AB || καὶ om. A 5 καὶ ἐφесτρίδας om. edd. 6 ἐμπομπεῦειν : ἐμπομπ- C 6-7 τῶν ἐρυθρῶν : τῶν ἐρυθροῦ A τῷ ἐρυθρῷ B Poss. 8 μεταλλάττειν : -άτειν A || ἀποβαλόντα : -βαλλόντα BC Poss. 10 δεδόχθαι : δεδέχθαι C 13 μελλήσας : μελήσας BC 16 ἦνυτεν : ἦνυεν B edd. 18 μὲν om. edd. || διαλιπὼν : προλ- edd. 20 μὲν στέλλεται transp. AB edd. 21 ξύμπαν : ἅπαν ante corr. A 22 ἡντρεπίζε : εὐτ- B.

obscur le style de l'historien. Il s'agit ici successivement de Michel VIII (le souverain), de Constantin Mélitèniôtès (l'archidiacre), d'Andronic II (l'empereur) et à nouveau de Michel VIII (l'empereur).

5. Constantin Mélitèniôtès apportait à Constantin Palaiologos la nouvelle tenue qu'il porterait à l'issue du deuil (p. 631³⁻⁷).

6. L'impératrice Anne mourut probablement à Nymphée, d'où l'on porta son corps à Nicée ; voir p. 628 n. 5.

7. C'est-à-dire les métropolitains et les archevêques, membres de droit du synode ; voir p. 38 n. 2.

funérailles. Alors donc le patriarche, après avoir rendu à la défunte les devoirs prescrits et fait don à nombre de ses connaissances de quantité de pièces d'or¹, qu'il retira en abondance des funérailles, même si la raison pouvait blâmer la main de ces dispositions généreuses, il reprit le chemin de la Ville. Ayant appris que l'empereur Andronic, se consacrant à nouveau à l'Orient, avait traversé le Bosphore, aussitôt il fait un détour et le rencontre alors qu'il campait quelque part au pied du mont Saint-Auxence². Comme c'était la fin de juin et que la fête des saints apôtres approchait³, il s'y arrêta un peu, s'entretint naturellement avec l'empereur, qui semblait en effet lié d'affection avec lui, et célébra pour finir les divins mystères dans le monastère de l'Archistratège⁴ au jour de la fête ; après lui avoir présenté ses souhaits, comme il est naturel, il prend le départ.

29. Expédition de l'empereur Michel sur le Sangaris ; ce qui y arriva⁵.

A nouveau l'empereur reçoit la nouvelle que la région au-delà du Sangaris faiblit et que les Perses mènent des assauts continuels, traversent avec une grande liberté et mettent aussi à mal les régions situées en deçà du fleuve ; il rassemble toutes les forces que le temps permettait et que ses affaires toléraient à ce moment, gagne à toute vitesse cette contrée et traverse le Sangaris. Alors donc, en voyant ce désert de Scythes⁶, pourrait-on dire, il s'en fallut de peu qu'il ne s'arrachât les cheveux. Il éprouvait en effet une pitié extraordinaire pour ce lieu et déplorait la dérision dont étaient l'objet ses sujets. D'autre part, au patriarche d'Alexandrie, qui accompagnait l'empereur là-bas pour le reconforter, il donnait avec force et avec des soupirs venus du cœur la raison pour laquelle cette région avait été désertée⁷, tandis qu'il se rappelait la situation antérieure du pays, quand il le gouvernait lui-même comme général⁸, et qu'il voyait à quel point de malheur en était arrivé alors ce pays, car celui-ci n'était même plus accessible aux hommes, couvert qu'il était d'arbres aux cimes élevées.

La cause, disait-il, en était la révolte des zélotes et leur ardeur à pousser les sujets à combattre l'empereur : ils disaient qu'on avait fait ceci et cela,

1. Le patriarche Jean Bekkos distribua les cadeaux qu'il avait regretté de ne pouvoir donner l'année précédente (p. 623¹⁴⁻¹⁵).

2. Sur le mont Saint-Auxence, voir p. 600 n. 1.

3. La fête des saints Pierre et Paul tombe le 29 juin. Jean Bekkos rentrait donc vers la fin du mois de juin 1281 ; voir p. 628 n. 5.

4. Sur le monastère de Saint-Michel l'Archistratège, voir JANIN, *Églises des grands centres*, p. 48. Michel VIII fit rédiger un typikon pour le monastère qu'il avait construit ou restauré ; voir A. DMITRIEVSKIJ, *Opisanie liturgičeskich rukopisej*. I. *Түпикъ*, Kiev 1895, p. 769-794 ; DÖLGER, *Regesten*², n° 2065 (date non connue).

5. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 140¹²⁻¹³ ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 168¹⁴⁻¹⁵.

6. A l'origine de l'expression se trouve l'opinion selon laquelle la Scythie (nord de la mer Noire) était une région de nomades, sans habitations ni cultures.

τοίνυν τὰ νενομισμένα τῇ κειμένῃ τελέσας ὁ πατριάρχης καὶ πολλοὺς τῶν γνω-
ρίμων χρυσοῖς ἱκανοῖς δωρησάμενος, ἐκ τῆς ὁσίας τὰ πολλὰ κερδάνας, εἰ καὶ
τὴν χεῖρα ἡ γνώμη μέμφεσθαι εἶχε τῷ φιλοδῶρῳ τῆς προαιρέσεως, τὴν
πρὸς τὴν πόλιν καὶ αὖθις ἤλαυνε. Πυθόμενος δὲ τὸν βασιλέα Ἀνδρόνικον,
πάλιν ἀπτόμενον τῶν καθ' ἑω, διαπεραιωθῆναι τὸν Βόσπορον, αὐτίκα 5
παρεγκλίνας ἐν τῷ τοῦ Ἀγίου Αὐξεντίου βουνῷ κατὰ που τοὺς πρόποδας
σκηνομένῳ συγγίνεται. Κάπειδῃ, μαιμακτηριῶνος λήγοντος, ἡ τῶν ἁγίων
ἀποστόλων προσήλαυνεν ἑορτή, ἐκεῖσε μικρὸν ἐπιμείνας, τῷ βασιλεῖ ὁμιλῶν
τὰ εἰκότα — ἐφκει γὰρ καὶ συνδεδέσθαι ταῖς πρὸς αὐτὸν ἀγάπαις ὁ βασι-
λεὺς —, τέλος τὴν θείαν ἐκτελέσας μυσταγωγίαν ἐν τῇ μονῇ τοῦ Ἀρχιστρατή- 10
γου κατὰ τὴν ἑορτὴν καί, ὡς εἰκὸς ἐπευξάμενος, ἀπαλλάττεται.

| κθ'. Ἐκστρατεία Μιχαὴλ βασιλέως πρὸς Σάγγαριν καὶ τὰ γεγονότα ἐκεῖ. B 502

Βασιλεὺς δέ, καὶ αὖθις ἀγγελθὲν ἐκείνῳ ὡς τὰ πέραν τοῦ Σαγγάρεως
ἀσθενεῖ, Πέρσαι τε, συχναῖς ἐπιτιθέμενοι πείραις, κατὰ πολλὴν ἄδειαν
διαπεραιούμενοι, κακῶς ποιοῦσι καὶ τὰ ἐνδοτέρῳ τοῦ ποταμοῦ, δυνάμεις 15
συναθροίσας ὅσας ὁ καιρὸς ἐδίδου καὶ ἐνεχώρει τότε τὰ καθ' αὐτὸν πράγματα,
ἀπτέρῳ τάχει τάκεισε καταλαβὼν, διαπεραιοῦται τὸν Σάγγαριν. Τότε
τοίνυν, βλέπων τὴν Σκυθῶν, εἴποι τις, ἐρημίαν ἐκεῖ, μόνον οὐ τρίχας ἔτιλλε.
Κατωκτίζετο μὲν γὰρ ἐκτόπως τὸν τόπον καὶ τὴν χλεύην κατωδύρετο τῶν
ιδίων. Πρὸς δέ γε τὸν Ἀλεξανδρείας πατριάρχην, ἐκεῖσε κατὰ παραμυθίαν 20
τῷ βασιλεῖ συνδιάγοντα, τὴν τοῦ ταῦτ' ἡρημῶσθαι αἰτίαν καρδίας στε-
ναγμοῖς ἰσχυρίζετο, τοῦ τόπου μὲν μεμνημένος ὡς εἶχε τὸ πρότερον, ὅτε
κατ' ἐπιτροπείαν αὐτὸς ἐστρατήγει, ἐς ὅπόσον δὲ βλέπων συμφορᾶς κατην-
τήκει τῷ τότε, ὡς μὴδὲ βατὸν ἀνθρώποις εἶναι, δένδρεσιν ὑψικόμοις κατει-
λυμένον. 25

Τὸ δ' αἵτιον, φησίν, ἡ τῶν ζηλωτῶν ἐπίθεσις καὶ τὸ ἐκπολεμοῦν βασιλεῖ

18 LEUTSCH, II, p. 208 n° 66 ; KARATHANASIS, p. 45 n° 63.

21-22 Cf. office du

mercredi saint (passage cité par DEMETRAKOS, s.v. στεναγμός).

7 μαιμακτηριῶνος : -ριῶνος A || ἰουνίου mg. AC 10 τῇ post μονῇ add. A
11 ἀπαλλάττεται : ἀπαλά- A 12 κθ' om. AB || Ἐκστρατεία — ἐκεῖ om. AB ||
γεγονότα : γεγονότα edd. 13 κα[ι] init. lin. om. A 14 πείραις : σπείραις A
16 τὰ om. edd. || καθ' αὐτὸν : κατ' αὐτὸν B edd. 17 καταλαβὼν, διαπεραιοῦται :
καταλαμβάνει διαπεραιωθείς B edd. 18 μόνον οὐ : μονονοῦ B edd. 22 μὲν
om. A 22-23 ὅτε — ἐστρατήγει om. B || ὅτε κατ' : ὅτ' A 23 ἐπιτροπείαν :
-πίαν A edd. 23-24 βλέπων post τῷ τότε transp. B edd. 24-25 ὡς μὴδὲ —
κατειλυμένον om. B || κατειλυμένον : κατηλυμένον C κατειλημμένον edd.

7. Les confidences faites par Michel VIII au patriarche Athanase d'Alexandrie au cours de cette expédition sont évoquées plus haut dans le livre IV (p. 407¹⁸⁻²¹, avec la note correspondante). La nouvelle campagne sur le Sangarios se déroula en 1281, sans doute au cours de l'été ; voir *Chronologie*, II, p. 245-246.

8. Michel Palaiologos était gouverneur de la Bithynie en 1256, lorsque, par crainte de Théodore II Laskaris, il se réfugia chez les Turcs (I, 9) ; pour la date, voir *Chronologie*, I, p. 16-17.

que l'empereur violait les lois, et ils tenaient d'autres propos par lesquels, en rendant le cœur des gens hostile à l'empereur, ils firent que l'empereur aussi se prit à craindre pour lui-même et à cause desquels il arriva que sa crainte à lui, qui était vraiment le cœur¹, entraîna les membres dans le même sens. Aussitôt en effet il s'ensuivit qu'on temporisait et que les régions étaient dirigées par le seul gouvernement des généraux ; cédant d'une part à la sordide pratique des prises, cachant d'autre part leurs fautes dans la crainte de subir quelque châtement de la part de l'empereur, pour avoir montré une rare incapacité, et en écrivant des mensonges avec l'impudence qui était la leur, ils faisaient désertier le pays et, pour finir, faisaient un désert de cette terre habitée.

Tout en affirmant cela, après avoir abandonné les douceurs et tout le train réservés à l'empereur, au point de se nourrir des premiers mets rencontrés, il allait de l'avant tant qu'il pouvait. A mesure qu'il avançait, il faisait reculer les Perses : là où ils passaient la soirée², c'est là que l'empereur passait la journée, de sorte que leurs foyers étaient occupés encore chauds ; là où l'empereur survenait, c'est de là qu'ils venaient de lever le camp un ou deux jours auparavant. Il y avait là une grande quantité de fruits répandus sous les arbres, au point que la plus grande partie de l'armée s'en nourrissait, car il était absolument exclu, en raison de la peur, qu'on y introduisit du ravitaillement. C'est pourquoi, l'empereur envoyait souvent les douceurs de sa table, le pain de son sec et noir, tant à sa femme et à sa belle-mère³ qu'au patriarche et aux connaissances, pour leur montrer dans quelle gêne il vivait ; il écrivait qu'il ne disposait même pas d'eau de source et que l'eau du fleuve, une fois passée au filtre et rendue claire, était la seule boisson qu'il pouvait obtenir non sans peine.

N'étant donc pas alors en mesure de poursuivre l'élément perse dans un pays difficile et surtout devant le manque du nécessaire, il décida pour le moment de fortifier le lieu. Il munit les deux rives du fleuve de nombreuses forteresses, restaurant et renforçant celles qui avaient souffert du temps, en élevant d'autres lui-même, là où le fleuve manquait d'eau et où le passage devait avoir lieu ; ainsi, tant à cause de la densité des forteresses que de l'occupation préalable des points vitaux, les actions des Perses deviendraient impossibles. Voulant réduire aussi les incursions des assaillants, pour qu'ils ne puissent pas, de quelque point qu'ils le veuillent, se frayer librement un chemin et faire irruption à la dérobée, il ordonne de rassembler en grand nombre des bûcherons ; il fait mesurer le fleuve sur la longueur qu'il était nécessaire de fortifier et fait calculer

1. La même métaphore est utilisée plus haut (p. 619¹⁶⁻¹⁸).

2. Une omission due au premier éditeur de l'Histoire a rendu la phrase incompréhensible et fait disparaître un verbe rare : ἑσπερῶν. La forme contracte ne figure pas dans les dictionnaires, mais DÉMÉTRAKOS a relevé la forme ἑσπερῶνω, employée dans la Chronique de Morée (vers 5052) ; voir aussi KRIARAS, VI, p. 292.

τὸ ὑπήκοον σπεύδειν, ὡς τὰ καὶ τὰ πέπρακται λέγοντας καὶ ὡς παρανομοίη ὁ βασιλεὺς καὶ ἄλλα οἷς, τὰς | καρδίας τῶν ἀνθρώπων ἄλλοτριοῦντες τοῦ B 503 βασιλεύοντος, ἐποιοῦν καὶ βασιλέα περὶ ἑαυτῷ δεδοικέναι καὶ τὴν καθ' αὐτὸν ὀρρωδίαν, πάντως καρδίας οὔσης, τὰ μέλη συγκατασπᾶσθαι ξυνέβαινε. Αὐτίκα γὰρ μέλλησις ἠκολούθει καὶ τὸ ἐπιτροπαῖς στρατηγῶν καὶ μόναις 5 διοικεῖσθαι τὰ κατὰ τόπους, οἱ δὲ γλίσχρότητος μὲν ἡσσημένοι λημμάτων, δέει δὲ τοῦ μή τι παρὰ βασιλέως παθεῖν, ὡς παρὰ τὸ εἰκὸς ἐλλειψιμμένους, τὰ πταίσματα συγκαλύπτοντες, τῷ κατὰ σφᾶς ἀδεεῖ ψευδῇ γράφοντες, ἡρήμουν τὴν χώραν καὶ τέλος ἔρημον τὴν οἰκουμένην ἀπέφηναν.

Ταῦτα λέγων, τρυφὰς βασιλικὰς ἀφεικῶς καὶ θεραπεῖαν ἄπασαν, ὡς σιτεῖ- 10 σθαι καὶ τοῖς τυχοῦσι, τῶν πρόσθεν ὡς εἶχεν ἐπέβαινε. Πέρσας δέ, ὅσον ἐκεῖνος προσεχώρει, ὑπὸ πόδα χωρεῖν ἐποίει, ὅπου μὲν ἡσπέρουν ἐκεῖνοι, ἐκεῖ τοῦ βασιλέως διημερεύοντος, ὡς καὶ ἔτι θερμὰς τὰς ἐστίας ἐκείνων καταλαμβάνεσθαι, ὅπου δὲ βασιλεὺς ἐφειστήκει, ἐκεῖθεν πρὸ μιᾶς φθανόντων ἐκείνων ἢ καὶ δευτέρας μετασκηνοῦν. Πλῆθος δ' ἦν ὀπωρῶν ἐκκεχυμένων 15 κάτω τῶν δένδρων, ὡς ἐκεῖθεν τὸ πλεόν τοῦ στρατιωτικοῦ σιτίζεσθαι · τὸ γὰρ εἰσαχθῆναι τισι τῶν ἐδωδῖμων ἐκεῖ | καὶ λίαν διὰ τὸ δέος ἀπώμοτον ἦν. B 504 "Ὅθεν καὶ πολλάκις πέμπων ὁ βασιλεὺς τὰ τῆς τραπέζης τρύφη, τὸν σκληρὸν πιτυρίαν καὶ μέλανα, γυναικί τε ἅμα καὶ πενθερᾷ καὶ γε πατριάρχῃ καὶ τοῖς γνωρίμοις, παρίστα τὸ δυσπαθές, γράφων μὴδ' αὐτοῦ πηγυμαίου ὕδατος 20 εὐπορεῖν, τὸ δέ γε τοῦ ποταμοῦ, τρυγοίπῳ διηθούμενον καὶ ἐξαιθριαζόμενον, μόλις προσιτὸν εἶναι οἱ ποτόν.

Μὴ γοῦν ἱκανῶς ἔχων τότε διώκειν ἐν δυσχωρίαις τὸ Περσικόν, ἄλλως τε καὶ ἐνδείας ἐπικειμένης τῶν ἀναγκαίων, τῷ γε τέως ἔγνω τὸν τόπον κατο- 25 χυροῦν. Καὶ δὴ φρουρίους μὲν συχνοῖς τὰ παρ' ἑκάτερα τοῦ ποταμοῦ διελάμβανε, τὰ μὲν πεπονηκότα τῷ χρόνῳ ἐπισκευάζων καὶ συνιστῶν, ἄλλα δὲ καὶ αὐτὸς ἀνιστῶν, ὅπου, τοῦ ποταμοῦ λειψυδροῦντος, πόρον ἔδει γίγνεσθαι, ὡς ἂν ἅμα μὲν τῇ τῶν φρουρίων πυκνότητι, ἅμα δὲ καὶ ταῖς τῶν ἀναγκαίων τόπων προκατοχαῖς, ἐν ἀμηχάνοις τὰ τῶν Περσῶν γίνωνται. Συστεῖλαι δὲ 30 θέλων καὶ τὰς ἐφόδους τῶν ἐπιόντων, ὡς μὴ ἀνέδην ὀπόθεν βούλονται διεκπαίειν καὶ ἐπεισιπίπτειν ἀδήλως, ἀξινιφόρους ἐς πολὺ πλῆθος συναθροισθῆναι κελεύει καί, μῆκος μὲν παραμετρήσας τοῦ ποταμοῦ ὅσον ἦν ἀναγκαῖον κατοχυροῦσθαι, πλάτος δὲ τὸ ἱκανὸν λογισάμενος, σπουδῇ τὰ δένδρα

3 ἐποιοῦν : ἐποίει C || βασιλέα : -έως C || αὐτὸν : ἑαυτὸν AB edd. 5 μέλλησις corr. Bekk. : μέλλσις ABC Poss. 6 μὲν om. C || ἡσσημένοι : ἦττ- B edd. 7 ἐλλειψιμμένους : ἔλε- B 8 συγκαλύπτοντες : -ποντες C 12 ἐποίει — ἐκεῖνοι om. edd. 14 καταλαμβάνεσθαι : -άνοντος B edd. 15 ἐκκεχυμένων : -ον ante corr. A 20 πηγυμαίου : πηγυμαίου BC 21 τοῦ om. B edd. || τρυγοίπῳ : τρυγήπῳ B || ἐξαιθριαζόμενον : ἐξεθ- B 23 δυσχωρίαις : -εἰαις C 24 τῷ γε correxi : τό γε AC τότε B Poss. τὸ Bekk. 26 τῷ χρόνῳ om. C 27 καὶ om. edd. || γίγνεσθαι : γίν- A 31 ἐπεισιπίπτειν : ἐπισ- C || ἀξινιφόρους : ἀξινιφόρους C 31-32 συναθροισθῆναι : ξυν- A.

3. Eudocie Angéline (PLP, n° 6228), mère de Théodora Doukaina, la femme de Michel VIII.

une largeur convenable¹, puis il ordonne de couper en hâte les arbres et de les faire tomber l'un sur l'autre et de boucher ainsi l'endroit avec les branches des arbres, de sorte qu'il soit à peu près impossible même à un serpent de passer.

Après avoir pour le moment donné ces ordres et pris ces dispositions, l'empereur, fatigué par ce séjour prolongé, finit par approvisionner du nécessaire les gens des forteresses et, en suivant le cours du fleuve, il revient jusqu'à la région de Brousse, remettant à un moment favorable l'inspection de ces contrées, de manière que l'ennemi soit complètement chassé.

30. Des apocrisiaires envoyés au pape Martin.

Il lui arriva, alors qu'il séjournait à Brousse, d'avoir aussi des nouvelles du pape, qui, après Nicolas, se trouvait être Martin². Il venait en effet de lui envoyer Léon d'Héraclée et Théophane de Nicée³ ; à leur arrivée, ceux-ci ne reçurent pas de ces gens l'accueil qu'ils espéraient en leur qualité d'envoyés, mais ce fut tout le contraire. Mis au courant en effet de ce qui se passait chez nous, ils soupçonnaient la réalité, à savoir que les faits étaient manifestement moquerie et non vérité ; en effet, à l'exception seulement de l'empereur, du patriarche et de quelques personnes de leur entourage, tous répugnaient à la paix, et surtout parce que l'empereur voulait l'assurer par des châtiments atroces ; aussi ces gens les traitèrent-ils sans égards et ne leur permirent que tardivement et avec peine de se présenter au pape ; finalement ils soumirent l'empereur et son entourage aux censures, parce que ceux-ci se moquaient d'eux, et à l'excommunication, parce qu'ils n'adhéraient pas à la vérité, tandis qu'ils renvoyaient les ambassadeurs sans leur rendre aucun des honneurs habituels⁴.

Mis au courant des faits par l'évêque de Nicée qui s'en revenait, puisque celui d'Héraclée était mort, l'empereur fut saisi d'indignation, au point que, au moment où le diacre s'apprêtait à faire mémoire du pape comme d'habitude en présence de l'empereur, le souverain fit obstacle, en affirmant avoir tiré un beau profit de l'amitié de ces gens : ainsi lui, il amena à cause d'eux ses proches à lui faire la guerre, tandis qu'eux, loin d'en savoir gré, ils portaient l'excommunication. Il voulut alors rompre les accords, et ceux-ci auraient été rompus, si une chose n'avait contrarié son dessein : il avait en effet beaucoup souffert à cause de cela et n'y était arrivé qu'avec peine ; s'il rompait tout à coup les accords

1. L'historien précise plus loin (Bonn, II, p. 330¹²⁻¹³) que Michel VIII fit combler le fleuve sur une largeur de cent pieds.

2. Nicolas III mourut le 22 août 1280. Son successeur, Martin IV, fut élu le 22 février 1281.

3. DÖLGER, *Regesten*², n° 2049 (avant le 9 janvier 1281). Les deux ambassadeurs étaient Léon Pinakas d'Héraclée de Thrace (p. 395 n. 5), qui mourut en chemin (p. 637²²⁻²³), et Théophane de Nicée, qui avait fait partie de l'ambassade envoyée à Lyon en 1274 (p. 492 n. 1).

κόπτοντας, ἐπιτάττει ἐπικαταβάλλειν ἐν ἐφ' ἐνὶ καὶ οὕτω καταπυκνῶσαι τοῖς κλωσὶ τῶν | δένδρων τὸν τόπον, ὡς μὴδ' ὄφιν οἶόν τ' εἶναι σχεδὸν B 505 διέρχεσθαι.

Ταῦτα πρὸς τὸ παρὸν ἐπιτάξας τε καὶ κατασκευάσας, τῷ ἐπιμεῖναι ταλαιπωρούμενος, τέλος σιταρκήσας τοῖς ἐν τοῖς φρουρίοις τὸ ἱκανόν, παρὰ 5 τὸν ποταμὸν μέχρι καὶ τῶν τῆς Προύσης μερῶν ἀνάγεται, τὰ τῆς αὐτῶν ἐπισκέψεως, ὥστε καὶ τὸν ἐχθρὸν τελέως ἐκδιωχθῆναι, εἰς καιρὸν εὐθετον ἀναθέμενος.

λ'. Τὰ κατὰ τοὺς πρὸς τὸν πάπαν Μαρτῖνον ἀποκρισιarioύς.

Εὐνέβη δὲ τότ' ἀνὰ τὴν Προῦσαν διάγοντι καὶ τὰ κατὰ τὸν πάπαν μαθεῖν, 10 ὃς δὴ καὶ Μαρτῖνος μετὰ Νικόλαον ἦν. Πρὸς γὰρ αὐτὸν ἔφθασε πέμψαι τὸν τε Ἡρακλείας Λέοντα καὶ τὸν Νικαίας Θεοφάνην, οἳ δὴ καὶ ἐπιστάντες οὐ κατ' ἐλπίδας, ἅς εἶχον ἀποστελλόμενοι, παρ' ἐκείνων ἐδέχοντο, ἀλλὰ τοῦναντίον ἄπαν. Τὰ γὰρ καθ' ἡμᾶς ὡς εἶχον μαθόντες καὶ ὅπερ ἦν ὑποτοπάσαντες, χλεύην τὸ γεγονός καὶ οὐκ ἀλήθειαν ἀντικρυς — παρὰ μόνον γὰρ 15 βασιλέα καὶ πατριάρχην καὶ τινὰς τῶν περὶ αὐτούς, πάντες ἐδυσμέναινον τῇ εἰρήνῃ, καὶ μᾶλλον ὅτι καὶ ποιναῖς ἀλλοκότοις ἤθελεν ἀσφαλίζεσθαι ταύτην ὁ βασιλεὺς —, ἐκείνους μὲν ἐν ἀτίμοις εἶχον καὶ τὴν εἰς τὸν πάπαν πρόσδοτον ὀψὲ καὶ μόλις παρεῖχον · τέλος δὲ βασιλέα μὲν καὶ τοὺς ἀμφ' αὐτὸν ὡς χλευαστάς ἐπιτιμίοις καὶ μὴ ἀληθείαις στοιχοῦντας ἀφορισμοῖς καθυπέβαλον, 20 τοὺς δὲ πρέσβεις, μηδενὸς ἀξιώσαντες τῶν εἰκότων, ἀπέπεμπον.

Ταῦτα γνοὺς βασιλεὺς παρὰ τοῦ Νικαίας | ἐπανιόντος — ὁ γὰρ Ἡρακλείας B 506 ἐτεθνήκει — ἐν δεινῷ ἐποιεῖτο, ὥστε καί, τοῦ διακόνου μέλλοντος μνημονεύειν τοῦ πάπα κατὰ τὸ σύνθητες, βασιλέως παρόντος, ὁ κρατῶν διεκώλυε, καλὰ λέγων τῆς ἀγάπης ἐκείνων ἀπόνασθαι, ὥστ' αὐτὸν μὲν ἐκπολεμῶσαι δι' ἐκεῖ- 25 νους ἑαυτῷ τοὺς οἰκείους, ἐκείνους δὲ μὴ ὅπως χάριν ἔχειν, ἀλλὰ καὶ προσαφορίζειν. Τότε δὲ καὶ διαλύειν ἤθελε τὰς σπονδὰς, κἂν διελύοντο, εἰ μὴ τι προσίστατο τῇ βουλῇ · αὐτὸν μὲν γὰρ πολλὰ παθεῖν διὰ ταῦτα καὶ μόλις ἀνύσαι, κἂν ἐξαπιναιῶς λύοι παλινωδῶν, ἐπιστάντος καὶ αὖθις καιροῦ τοῦ

29 Cf. LEUTSCH, II, p. 766 n° 47 ; KARATHANASIS, p. 38 n° 46.

7 ἐπισκέψεως : -ήψεως AB || τὸν ἐχθρὸν : τῶν ἐχθρῶν AB edd. 9 λ' om. AB || Τὰ — ἀποκρισιarioύς om. AB 10 τὴν om. edd. 11 ἔφθασε : ἔφθασεν ante corr. (?) B 13 ἐκείνων : ἐκείνων B 17 ἀλλοκότοις : -ως AB 17-18 ταύτην ὁ βασιλεὺς om. AB 19 αὐτὸν : αὐτὸν B 20 ἐπιτιμίοις : -αις A 22 ὁ ante βασιλεὺς add. A 25 ἀπόνασθαι (ἀπών- A) ἐκείνων ante corr. transp. A 26 ἔχειν om. C 27 διελύοντο : -ετο B 29 λύοι : -η A || καὶ αὖθις om. B.

4. Le pape Martin IV (février 1281-mars 1285) inaugura une politique plus dure envers les Grecs. Poussé par Charles I^{er} d'Anjou, il excommunia Michel VIII et son entourage. La sentence d'excommunication fut apposée sur le portail de la cathédrale d'Orvieto le 18 novembre 1281 ; voir *Actes de Martin IV* : Delorme-Tăutu, p. 101-102. Mais l'excommunication signifiée aux ambassadeurs de l'empereur est antérieure à cette date.

en se rétractant et si des circonstances se présentaient à nouveau qui exigeraient cette politique, on ne pourrait plus du tout y arriver ; les affaires de l'Église iraient autrement et changeraient, une fois Joseph mis en place ; c'était de fait un homme parfaitement pacifique, et on pouvait croire que rien de fâcheux ne viendrait de lui ; néanmoins, il apparaîtrait nécessairement des gens pour le pousser¹. Il ne disait pas cela en vertu d'un simple soupçon, mais ce qui s'était passé auparavant, alors qu'il séjournait sur le Sangaris, faisait craindre à l'empereur pour tout, au cas où il romprait les accords parce qu'ils étaient dangereux.

31. Du testament du patriarche Joseph².

En effet Joseph, s'attendant à mourir, fit son testament ; or il y avait obligation de faire mémoire de l'empereur et de prier pour lui. Il fit bien mémoire et fit la prière ; cependant il n'ajouta pas le titre de saint, que portent d'habitude les empereurs pour avoir été oints du myrrhe³. En voyant ce testament ainsi rédigé, l'empereur, à qui il fut envoyé, fut pris d'indignation ; il écrit au patriarche, écrit aussi au préfet de la Ville, afin qu'ils enquêtent et s'informent pour savoir comment il a pu faire cela et pourquoi il enlève le titre de saint à la majesté impériale⁴. « Est-ce parce qu'il me juge indigne de vénération, dit-il, qu'il écrit ainsi ? » On écrivit également sur le sujet au patriarche d'Antioche, Prinkips⁵. Ceux-ci envoyèrent s'informer de la raison qui fit écrire de la sorte, puisque l'empereur aussi voulait savoir. Joseph en reporta la faute sur les moines de son entourage et produisit comme preuve un autre testament en tout identique, sauf qu'y figurait aussi l'expression de la sainteté. L'exhibant donc, il affirma qu'il écrivit d'abord ce testament, mais que, comme son entourage s'en scandalisait, il copia ensuite celui qui arriva aux mains de l'empereur. C'est ainsi que cet homme était pacifique envers tous. Mais l'empereur, qui soupçonnait l'entourage de cet homme et voulait éviter en même temps de paraître confirmer l'accusation portée contre lui-même, à savoir qu'il avait agi par tromperie et non en vérité, remit pour le moment cette affaire à plus tard.

1. Dans ce récit, comme dans un passage antérieur (V, 29), l'ancien patriarche Joseph est présenté comme une personne influençable. Quant à l'éventualité d'un retour de Joseph au patriarcat et d'un changement de la politique ecclésiastique, elle a été évoquée plus haut, dans le discours mi-sérieux mi-badin que tint l'année précédente l'empereur à l'ancien patriarche (p. 601¹¹⁻¹⁴).

2. Cf. Testament de Joseph : LAURENT-DARROUZÈS, *Dossier grec*, p. 508-517.

3. Dans la copie qui nous est parvenue, l'adjectif incriminé figure (Testament de Joseph : *ed. cit.*, p. 517¹⁶) : τῷ κρατίστῳ καὶ ἀγίῳ μου αὐτοκρατορί. La même formule est employée pour Andronic II (p. 517²²). Si l'adjectif ἅγιος était omis pour Michel VIII et employé pour Andronic II, le contraste donnait à l'omission un relief encore plus grand. La copie conservée proviendrait de l'original que Joseph garda

ταῦτα ζητήσοντος, μὴ ἂν ἀνυστὰ γενέσθαι τὸ σύνολον · χωρεῖν δὲ καὶ ἄλλως καὶ εἰς μεταβολὴν τὰ τῆς ἐκκλησίας πράγματα, τοῦ Ἰωσήφ ἐπικαταστάντος · αὐτὸν μὲν οὖν καὶ εἰρηνικὸν εἰς ἅπαν εἶναι, καὶ μηδὲν ἐξ αὐτοῦ πιστεύειν τῶν ἀνηκέστων γίνεσθαι, οὐ μὴν ἄλλ' ἀνάγκην εἶναι φανῆναι καὶ τοὺς κινήσοντας. Καὶ ταῦτ' οὐχ ἄπλῶς ὑποπτεύων ἔλεγεν, ἀλλὰ γε τὸ πρὸ τούτων συμβάν, 5 ἀνά τὸν Σάγγαριν διατρίβοντος, δειλιᾶν ἐποίει περὶ τῶν ὅλων τὸν βασιλέα, εἴ πως ὥς ἐπισφαλῇ τὰ συγκείμενα διαλύσειεν.

λα'. Περὶ τῶν διαθηκῶν τοῦ πατριάρχου Ἰωσήφ.

Ἄν μὲν γὰρ Ἰωσήφ, | προσδοκῆσιμος ὢν ἐπὶ τῷ θανεῖν, τὰς διαθήκας B 507 ἐξήνυτεν · ἦν δὲ χρεῖα μεμνησθαι καὶ βασιλέως καὶ τῆς ὑπὲρ ἐκείνου εὐχῆς. 10 Καὶ ἐμέμνητό γε καὶ ἡῤ̣χετο, οὐ μὴν δὲ καὶ προσετίθει τὸ ἅγιος, ὁ σύνηθες ἔχειν ὡς χρισθέντας μύρω τοὺς βασιλεῖς. Ὁ δὲ βασιλεὺς πεμφθείσης ἰδὼν οὕτως ἐκείνην ἔχουσαν ἐδυσχέρανε · καὶ γράφει μὲν πατριάρχῃ, γράφει δὲ καὶ τῷ τὴν πόλιν ἐπιτετραμμένῳ, μακθάνειν ἐρωτῶντας πῶς τοῦτο πέπρακται οἱ καὶ ἐφ' ὃ τι τῆς βασιλείας κολουεῖ τὸ ἅγιος. « Μήπως ὡς ἀνάξιον, φησί, μὲ 15 κρίνων τῆς ἀγιστείας οὕτω γράφει ; » Γέγραπται δ' ὑπὲρ τούτων καὶ τῷ τῆς Ἀντιοχείας πατριάρχῃ τῷ Πρίγκιπι. Οἱ καὶ πέμψαντες ἐπυνθάνοντο τὴν αἰτίαν τοῦ οὕτω γράφειν, ὡς θέλοντος γινῶναι καὶ βασιλέως. Καὶ ὅς μετετίθει τὴν τούτων αἰτίαν εἰς τοὺς ἄμφ' αὐτὸν μοναχοὺς καὶ εἰς πίστιν ἄλλην προῆγεν οὕτως ἔχουσαν ἐπὶ πᾶσι, πλὴν προσκειμένης ἐκεῖ καὶ τῆς ἀγιότη- 20 τος. Ταύτην γοῦν ἐμφανίζων, ἔλεγε γράφειν τὸ πρότερον, ἐπεὶ δὲ οἱ περὶ αὐτὸν σκανδαλίζοιντο, μετεγγράφειν ἐσαῦθις τὴν ἐς χεῖρας ταύτην γεγонуῖαν τῷ βασιλεῖ. Οὕτως ἦν ἐκεῖνος εἰρηνικὸς ἐφ' ἅπασιν. Ἀλλὰ τοὺς περὶ αὐτὸν ὑποπτεύων ὁ βασιλεὺς, ἅμα δὲ καὶ τοῦ μὴ δόξαι συνιστᾶν τὴν καθ' αὐτοῦ 24 κατηγορίαν, ὡς κατὰ χλεύην καὶ οὐ πρὸς ἀλήθειαν | ποιησάμενος, τὰ περὶ B 508 τούτων τοῖς ἐφεξῆς καιροῖς τῷ τέως ἀνήρτα.

1 καὶ om. AB edd. 3 πιστεύειν : -ων B 4 φανῆναι om. B edd. 7 δια-
λύσειεν : -οιεν C 8 λα' om. AB || Περὶ — Ἰωσήφ om. AB 9 Ὁ init. lin. om.
A || τῷ : τὸ A 10 ἐξήνυτεν : ἐξήνυεν B edd. || καὶ βασιλέως μεμνησθαι transp. A
11 καὶ^s om. B edd. 12-13 οὕτως πεμφθείσης ἐκείνην ἰδὼν transp. B edd.
12 πεμφθείσης : -εῖσαν A 16 γράφει : -οι A 17 τῆς om. A edd. || πατριάρχῃ
om. C || ἐπυνθάνοντο : ἐπυνθάνοντος C 18 τοῦ οὕτω γράφειν om. B 19 τούτων
om. B || αὐτὸν : αὐτὸν B edd. 20 πᾶσι : -τιν B edd. || ἐκεῖ καὶ om. B edd.
21 Ταύτην — πρότερον om. B 26 τούτων : τούτῳ B.

en sa possession (voir ci-dessous, p. 639¹⁰⁻²¹). Ajoutons que le même procédé est utilisé plus tard par Athanase II d'Alexandrie à l'égard d'Andronic II (Bonn, II, p. 301¹³⁻¹⁴).

4. DÖLGER, *Regesten*², n^{os} 2055-2056 (vers l'été 1281). Le nom de l'évêque de la Ville à cette époque n'est pas connu. Sur la fonction elle-même, voir GUILLAND, *BS* 41, 1980, p. 17-32, 145-180.

5. DÖLGER, *Regesten*², n^o 2057 (vers l'été 1281). Ainsi, le patriarche Théodose d'Antioche semble être resté à Constantinople après sa nomination (p. 614 n. 7).

32. Comment se produisirent les événements de Bellagrada¹.

L'empereur en était là, quand fut annoncé aussi ce qui se passait à Bellagrada². Mais il faut reprendre d'un peu plus haut. Les Illyriens donc, après s'être révoltés contre l'empereur, étaient indépendants ; ayant occupé la ville de Dyrrachion, déserte à la suite du tremblement de terre survenu précédemment³, ils la rebâtissent et y installent certains de leurs compagnons de révolte. Avec le roi Charles, en raison du proche voisinage que créait Kanina, ils vivaient en amitié et en paix sur la base d'un traité. Mais Kanina appartenait jadis à Philippe l'amiral, un homme extrêmement puissant ; c'est par crainte, surtout que Charles avait prévalu contre Manfred, de sorte qu'il le tua et prit son État grâce au puissant concours de l'Église, que Michel le despote adopte Philippe par une alliance ; il envoie lui unir cette femme anciennement mariée à Sphrantzès, sœur de sa propre femme et veuve de cet homme, et il lui cède Kanina et Corfou. Après qu'il l'eut fait tuer misérablement par ruse, en envoyant des gens le frapper de traits à la dérobée, que l'action fut accomplie et que l'amiral fut mort, il voulut prendre et détenir Kanina, mais les Italiens qui s'y trouvaient s'y opposaient, eux qui, après avoir vécu le temps de l'échec, se tournèrent à nouveau vers Charles. Charles envoya renforcer la forteresse et, en l'utilisant comme sa propre forteresse, il voulait lancer de là les siens sur le pays des Romains⁴.

Alors donc la révolte des Illyriens l'encouragea aussi ; alors qu'il nourrissait depuis le début du ressentiment, pour avoir été détourné de son expédition navale contre la Ville par les manœuvres de l'empereur⁵, il fait passer la mer Ionienne depuis Brindisi à une troupe importante, qui était composée aussi bien de cavalerie que d'infanterie et qui s'élevait à trois mille hommes ; ils gagnèrent Kanina, s'équipèrent de leur mieux et partirent de là avec un tel élan que certains pensaient, dans leur audace, parvenir par voie de terre jusqu'à la ville de Thessalonique et même jusqu'à la Ville elle-même. Ils avaient une telle confiance dans leur force que, dans leur puissant espoir, les principaux chefs s'attribuaient chacun en partage territoires et villes. Leur chef à tous était Rhôs Solymas, qui l'emportait aussi sur tous par l'intelligence : il était très grand de taille, hautain de par les dispositions de son âme, arrogant dans les entretiens, blond de chevelure et d'un orgueil excessif dû à une impulsion

1. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 144¹¹-148¹⁸ ; *Typikon de Saint-Démétrios* : Grégoire, p. 459²²-461²⁸ ; SANUDO : Hopf, p. 128²²-129²⁶, 131²⁴-132²¹.

2. La forteresse de Bellagrada (Berat, en Albanie) est mentionnée plus haut (II, 11) dans le catalogue des conquêtes opérées par l'armée nicéenne en 1259.

3. La ville de Dyrrachion fut entièrement détruite par un séisme, sans doute en mars 1270 (V, 7).

4. L'historien revient quinze ans en arrière. Après la victoire de Charles I^{er} d'Anjou sur Manfred, roi de Sicile, à Bénévent en février 1266 (p. 411 n. 5), Michel II Angélos se lia à Filippo Chinardo, qui tenait Kanina (au sud de Valona) pour le compte de Manfred, et lui fit épouser sa belle-sœur, Marie Pétraliphaina, la veuve de Sphrantzès (p. 622 n. 1). La même année, Michel II Angélos fit assassiner Filippo Chinardo.

λβ'. "Οπως συνέβη τὰ κατὰ Βελλάγραδα.

'Εν τούτοις δ' ὄντος τοῦ βασιλέως, καὶ τὰ κατὰ τὰ Βελλάγραδα διηγέλλοντο. 'Αλλ' ἀναληπτέον μικρὸν ἄνωθεν. 'Ιλλυριοὶ μὲν οὖν, βασιλέως ἀποστατήσαντες, καθ' αὐτοὺς ἦσαν · περισχόντες δ' ἐρήμην πόλιν τὴν Δυρραχίου ἐκ τοῦ προγεγονότος σεισμοῦ, ἀνακτίζουσιν τε καὶ τινὰς συναποστάτας 5 σφίσιν ἐκεῖ κατοικίζουσι. Τῷ ῥηγί δὲ Καρούλῳ, ἐξ ἐγγίονος γειτονήματος τοῦ ἀπὸ τῶν Κανίνων, φιλίως εἶχον καὶ κατὰ συνθήκας εἰρήνευον. Τὰ μέντοι γε Κάνινα πάλαι μὲν ἦσαν τοῦ Φιλίππου ἀμνηραλῆ, ἀνδρὸς δυναμένου πλεῖστα, ὃν καὶ Μιχαήλ δεδιὼς ὁ δεσπότης, καὶ μᾶλλον ἰσχύσαντος καὶ κατὰ τοῦ Μαφρὲ τοῦ Καρούλου, ὡς καὶ ἀποκτεῖναι καὶ τὴν ἀρχὴν ἐκείνου λαβεῖν συμ- 10 μαχίᾳ πλείστη τῆς ἐκκλησίας, κήδει εἰσποιεῖται, καὶ τὴν πάλαι τῷ Σφραντζῇ συνοικήσασαν, ἀδελφὴν γε οὖσαν τῆς αὐτοῦ γυναικὸς, κεχηρωμένην ἐκείνου, πέμψας συναρμόζει οἱ, ἐκχωρήσας αὐτῷ καὶ Κανίνων καὶ Κορυφούς. 'Ὡς δὲ δόλῳ κακῶς ἀπεκτόνει, πέμψας τοὺς ἐξ ἀδελφῶν κατοίστευσοντας, καὶ τὸ δρᾶμα ἡνύετο καὶ ὁ ἀμνηραλῆς ἐτεθνήκει, ἡβούλετο μὲν κατασχὼν Κάνινα 15 ἔχειν, ἐμποδῶν δ' ἦσαν οἱ ἐν ἐκείνοις εὐρισκόμενοι 'Ιταλοί, οἱ καὶ τὸν τῆς ἡττης συνδιαγαγόντες καιρόν, αὐθις ἀπέκλιναν πρὸς τὸν Κάρουλον. Κάρουλος B 509 δὲ πέμψας κατωχύρου τε τὸ φρούριον καί, ὡς ἰδίῳ χρώμενος, ἐκεῖθεν ἐξορμᾷ τοὺς αὐτοῦ κατὰ τῆς τῶν 'Ρωμαίων ἡβούλετο.

Τότε τοίνυν ἐθάρρυνε μὲν ἐκεῖνον καὶ ἡ τῶν 'Ιλλυριῶν ἀποστασία · ἔχων 20 δὲ καὶ τὸν κότον ἀρχῆθεν, ὡς ἐκκρουσθεῖς ταῖς τοῦ βασιλέως μηχαναῖς τῆς ἐπὶ τὴν πόλιν ἐκπλοίας, λαὸν ἱκανὸν ἐκ Βρεντησίου ἅμα μὲν ἱππότην, ἅμα δὲ καὶ πεζόν, ὡς εἰς τρεῖς χιλιάδας ποσούμενον, διαπεραιοῖ τὸν 'Ιόνιον · οἱ δὲ καὶ καταλαβόντες τὰ Κάνινα καί, ὡς εἶχον ἐνσκευασάμενοι, οὕτως ἐκεῖθεν ἐξώρμων ὡς τῇ κατὰ σφᾶς τόλμῃ οἴεσθαι τινὰς μέχρι καὶ πόλεως 25 Θεσσαλονίκης, ἔτι δὲ καὶ πόλεως αὐτῆς, πεζῇ ξυμβαλεῖν. 'Επὶ τοσοῦτον δ' ἐθάρρουν τῇ κατ' αὐτοὺς δυνάμει ὥστε καὶ κατ' ἐλπισμὸν τὸν κρείττω διαμερίζειν καὶ χώρας καὶ πόλεις ἑαυτῷ ἕκαστον τῶν προϋχόντων. 'Εξῆρχε δὲ τούτων ἀπάντων ὁ καὶ τῷ φρονήματι τοὺς πάντας ὑπερφερόμενος 'Ρῶς Σολυμᾶς, μέγιστος μὲν ἡλικία, σοβαρὸς δὲ ταῖς τῆς ψυχῆς καταστάσεσιν, 30 ὑπέροφρος δὲ ταῖς ἐντυχίαις, ξανθὸς τὴν τρίχα καὶ ὑπεραυχῆς ἐκ ψυχικοῦ τινος

1 λβ' om. AB || "Οπως — Βελλάγραδα om. AB || Βελλάγραδα : βελάγραδα C 2 δ' om. A || κ[α]ι init. lin. om. A || τὰ² om. AB edd. 2-3 διηγέλλοντο : -έλετο B 4 καθ' αὐτοὺς : κατ' αὐτοὺς edd. 7 Κανίνων : καννίνων A 8 δυναμένου : δυνομένου A 9 καί² om. B edd. || τοῦ om. AB 11 εἰσποιεῖται : ἐποιεῖτο C edd. || Σφραντζῇ : Σφαντζῇ edd. 12 συνοικήσασαν : -ίσασαν A || αὐτοῦ : αὐτοῦ B 14 κατοίστευσοντας : -σαντας AB 15 ἡβούλετο : ἐβ- B edd. 16 ἐκείνοις : ἐκείνω B || βασιλε ante 'Ιταλοί ante corr. add. A. || καὶ om. B 17 συνδιαγαγόντες : διαγ- B || καιρόν : καινόν A 18 κατωχύρου : κατοχυροῖ AB 19 τῶν om. AB edd. || ἡβούλετο : ἐβ- B edd. 22 ἱκανόν om. B 26 ξυμβαλεῖν : συμ- AB edd. 27 κρείττω : -ων C 28 ἑαυτῷ ἕκαστον : ἑαυτὸν ἐκάστου A ἑαυτὸν ἕκαστον B 31 ὑπέροφρος : ὑπερόφρος B edd. || ἐντυχίαις : εὐτυχίαις A || ὑπεραυχῆς correxi : ὑπεραύχην ABC edd.

5. L'accord politique qui accompagna l'union des Eglises empêcha Charles I^{er} d'Anjou de mettre à exécution son projet contre Constantinople (V, 9 et 26).

ardente de l'âme ; c'est de là, je pense, qu'il tirait son nom, par suite de sa ressemblance avec les Russes¹.

Poussés donc en avant par leur audace, les Italiens s'élancèrent d'abord sur Bellagrada, pensant s'en emparer aussitôt. La forteresse, qui regarde d'un côté le fleuve qu'on appelle dans le pays quelque chose comme Asounès, se trouve sur sa rive, non sur un terrain plat cependant, mais sur un tertre surplombant le fleuve qui en arrose la base ; par un passage aménagé hors de la forteresse, de telle sorte qu'ils ne soient pas entravés par les assaillants qui font barrage, ils puisent l'eau chaque jour au fleuve pour boire ; le fleuve touche de si près à la forteresse que de la position la plus rapprochée ceux de l'intérieur peuvent repousser les opposants avec des sarisses et que ceux qui vont chercher de l'eau peuvent faire usage de cet abri comme de boucliers. De l'autre côté du fleuve s'élève une autre colline, qui est située face à la plaine et dont un autre fleuve, qu'on appelle Boûsès et qui arrose la plaine en son milieu, sépare Kanina². Après avoir donc franchi en masse ce fleuve, les Italiens occupent la colline et assiègent les gens de la forteresse, suspendus à la peur du lendemain ; après avoir mis en position des machines à lancer des pierres, ils endommagèrent de là la muraille par de puissants projectiles.

La nouvelle en parvient donc très vite jusqu'aux oreilles de l'empereur ; elle trouble aussitôt les pensées de l'empereur et le fait trembler pour le tout. En effet, si on comparait leur audace, mêlée à la colère, à du feu mêlé à l'huile, on ne forcerait pas l'image ; on ne pouvait en effet imaginer d'autre explication à ce fait, si ce n'est que les forces empêchées par tant de manœuvres d'aller d'aucune façon par voie de mer, ces forces précisément progressaient désormais par voie de terre, en possession d'une force supérieure à la sienne par le fait de recueillir des succès depuis le commencement même du combat. C'est pourquoi, il résolut de se réfugier d'une part en Dieu et de préparer d'autre part les forces suffisantes pour résister à une telle masse, de manière que, dès leur apparition, ils s'arrêtent, touchés par l'échec et apprenant dès leur première tentative l'impossibilité d'aller plus avant. Le recours à Dieu fut donc préparé de la manière suivante, comme l'ordre en avait été donné : le patriarche, les évêques, ainsi que tout le clergé, feraient d'abord une veillée de supplication à Dieu contre ces gens ; ensuite, à l'aube,

1. Celui que l'historien appelle Rhôs Solymas (Rhôsonsoulès dans l'Histoire de GRÉGORAS : Bonn, I, p. 146-147) est Hugues le Rousseau de Sully. Constamment préoccupé de donner le sens des termes qui n'appartiennent pas à la langue grecque, Pachymérès explique que le surnom de Rousseau lui a été attribué à cause de son aspect physique. Sur Hugues le Rousseau de Sully, capitaine et vicaire général d'Albanie, et sur la bataille de Berat, voir A. DUCÉLLIER, *La façade maritime de l'Albanie au Moyen Âge. Durazzo et Valona du XI^e au XV^e siècle*, Thessalonique 1981, p. 250-255.

2. La forteresse de Bellagrada (Berat) est située sur la rive droite de l'Asounès

ἐκθέρμου κινήματος · οἶμαι δὲ κάντεϋθεν τὴν ὀνομασίαν σχεῖν, παρὰ τὴν πρὸς Ῥὼς ὁμοιότητα.

Προαχθέντες τοίνυν ταῖς τόλμαις, οἱ Ἱταλοὶ ἐπὶ τὰ Βελλάγραδα πρῶτον ὤρμων, ὡς ἐξ αὐτῆς | αἰρήσοντες. Τὸ δέ γε φρούριον, ἔνθεν μὲν τὸν οὕτω B 510 πῶς λεγόμενον ἐπιχωρίως Ἀσούνην ποταμὸν προῖσχύμενον, ἐπίκειται οἱ 5 κατὰ πλευράν, πλὴν οὐκ ἐπ' ἀγχωμάλου, ἀλλ' ἐκκρεμές πλημμυροῦντι κάτω γεωλοφούμενον, οὗ δὴ καὶ ἐξῶθεν ἐμβόλῳ τινὶ σκευαστῶ, ὡς μὴ τοῖς ἐπιτιθεμένοις ἐμποδῶν ἱσταμένοις κωλύοιντο, ὑδρεύονται ὁσημέραι τοῦ ποταμοῦ πίνοντες · τόσον δὲ τῷ φρουρίῳ ὁ ποταμὸς παράκειται ὥστ' ἀπὸ ἐγγίονος θέας τοὺς ἐντὸς σαρίτταις ἀπείργειν τοὺς ἐμποδίζοντας καὶ γ' ὡς 10 πελταῖς τῷ σκεπάσματι τοὺς ἐφ' ὕδωρ ἰόντας χρῆσθαι. Ἐπὶ θάτερα δὲ τούτου λόφος ἕτερος ὑπερανέχει, τῆς πεδιάδος καταντικρὺ κείμενος, οὗ δὴ καὶ Βοώσης λεγόμενος ποταμὸς ἄλλος, πλημμυρῶν κατὰ μέσσην, ἀπείργει τὰ Κάνινα. Παμπληθεὶ γοῦν ἐκεῖνον περαιωσάμενοι, κατασχόντες τὸν λόφον, μετεώρους ὄντας ἐπὶ τῷ μέλλοντι φόβῳ, τοὺς τοῦ φρουρίου περικαθίζουσι καὶ 15 δὴ, ἐπιστήσαντες μηχανήματα πετροβόλα, ἐκεῖθεν βολαῖς ἰσχυραῖς ἐκάκουν τὸ τεῖχος.

Ἡ τούτων γοῦν φήμη ἀπτέρῳ τάχει μέχρι δὴ καὶ βασιλικῶν ἀκοῶν φθάνει καὶ αὐτίκα τοὺς λογισμοὺς ταράσσει τῷ βασιλεῖ καὶ περὶ τῶν ὅλων τετρεμαίνειν ποιεῖται. Οὐμῶ γὰρ συγκράτους τόλμας πῦρ ἐλαίῳ μιγνύμενον ἦν τις 20 λέγοι, οὐκ ἂν τῆς εἰκόνας ἀμάρτοι · οὐδὲ γὰρ ἄλλο τις εἶχε τοπάζειν ἐκεῖνο ἢ τὰς ἐπισχεθείσας δυνάμεις ἐκ μηχανῶν τόσων διὰ θαλάσσης μηδὲν ἰέναι, ταύτας ἤδη | διὰ ξηρᾶς εὐοδεῖν, πλέον ἐχούσας ἐκείνου τὸ δύνασθαι τῷ ἀπ' B 511 αὐτῆς βαλβίδος τῆς μάχης κερδαίνοντας ἀποζῆν. Τῷ τοι καὶ καταφεύγειν μὲν ἐπὶ Θεὸν ἔγνω, ἐτοιμάζειν δὲ καὶ δυνάμεις τὰς ἀποχρώντως πρὸς τόσον 25 ἀνθεξούσας πληθος, ὡς ἅμα τῷ φανῆναι στήναι, σφαλέντας καὶ τῆς πρώτης πείρας τὸ πρόσω μαθόντας ἄδατον. Τὰ μὲν οὖν πρὸς Θεὸν οὕτως ἐζητομάζετο · παρήγγελτο γὰρ πατριάρχῃ τε καὶ ἀρχιερεῦσι συνάμα παντὶ τῷ κλήρῳ πρῶτον μὲν πάννουχον ἱκετείαν πρὸς Θεὸν κατ' ἐκείνων ποιήσασθαι,

23-24 LEUTSCH, I, p. 33 n° 7, p. 61 n° 56.

3 Προαχθέντες : προαχ- A || Βελλάγραδα : βελλάγραδα A 5 πῶς om. C
6 πλημμυροῦντι : -οῦσι AB 8 κωλύοιντο : -οῖτο A 11 σκεπάσματι : πετάσματι AB
13 ποταμὸς Βοώσης λεγόμενος transp. B edd. || ἄλλος om. B || μέσσην : μέσα C
18 ἀπτέρῳ τάχει om. B || δὴ om. B edd. || φθάνει : ἐφθασε B 19 αὐτίκα om. edd. ||
τοὺς λογισμοὺς ταράσσει τῷ βασιλεῖ : ταράσσεται βασιλεὺς B 19-20 τετρεμαίνειν
corr. Bekk. : τετραμμένειν in τετρεμένειν corr. A τετρεμμένειν BC Poss. 20-24
Οὐμῶ — ἀποζῆν om. B 22 ἐκ μηχανῶν τόσων iter. A 25-26 δυνάμεις τὰς
ἀποχρώντως ... ἀνθεξούσας : δύναμιν τὴν ἀποχρῶσαν ... ἀνθέξουσας B 25 πρὸς
τόσον om. edd.

(Osumi). Sur la rive gauche se dresse une colline, sur laquelle les Siciliens avaient établi leur camp. De l'autre côté de la colline, à l'ouest, s'étend une plaine, arrosée par le Boδῶς (Vjosa).

le patriarche et avec lui six autres évêques parmi les plus importants endosseraient les ornements sacrés et, tandis que les autres adresseraient à leurs invocations à Dieu, ils béniraient l'huile sainte ; après avoir fait des cornets de papier, ils les plongeraient dans l'huile bénite et ils les remettraient ainsi aux gens chargés de porter ces objets à l'armée, de manière qu'il y en eût en suffisance pour la masse des soldats, afin qu'un chacun tint un de ces papiers pour marcher contre les ennemis. Cela avait été prescrit et exécuté au plus vite, et les divins cornets de papier, placés dans des récipients de verre, furent expédiés avec des prières et en sûreté tout à la fois.

L'empereur envoie son gendre le despote Michel¹, le grand domestique Tarchaneiôtès, nommé Michel lui aussi², en plus le grand stratopédarque Jean Synadènos³ et un quatrième avec eux, l'eunuque Andronic, tatas de la cour à l'époque et appelé Èonopolitès⁴, après leur avoir remis des forces suffisantes pour l'opération ; il leur enlève toute crainte et leur inspire la plus grande assurance grâce à l'assistance que leur vaudraient les prières des prêtres⁵. Ils s'en allèrent donc et établirent leur camp aussi loin qu'il était possible ; ils n'osaient pas encore passer à l'attaque sur-le-champ : ils jugeaient bon en effet de résister à une témérité inconsidérée, surtout l'entourage du grand domestique, à qui toute l'entreprise avait été confiée et qui honorait toujours le trône de prévenance ; mais ils décidèrent d'envoyer des hommes pour tenter de ravitailler les gens de la forteresse, déjà affaiblis par la faim. Il semblait en effet que le fleuve coulant devant la forteresse leur était aussi d'un grand secours⁶ : ceux qui étaient chargés du ravitaillement pouvaient faire le transport par là de nuit et pourraient également se servir en toute sécurité du passage destiné à l'approvisionnement en eau pour introduire les cargaisons jusqu'à la forteresse. Après avoir fait ces réflexions, ils préparèrent les bateaux de transport, les chargèrent abondamment et, faisant confiance au fleuve, ils les firent partir, après avoir rangé aussi sur la rive du fleuve assez de troupes pour combattre les éventuels attaquants.

Cette manœuvre, qui ne passa pas inaperçue, rend fous les Italiens, et ils s'élancèrent pour attaquer, comme ils le pourraient. Ceux-là donc qui étaient placés de l'autre côté du fleuve Asounès étaient prêts à attaquer

1. Il s'agit de Michel Angélos, le fils du despote Michel II Angélos et l'époux d'Anne Palaiologina, fille de Michel VIII (VI, 6).

2. Contrairement à ses frères Andronic et Jean, Michel Tarchaneiôtès soutint la politique religieuse de Michel VIII (p. 385⁶, 419¹, 593⁷). Sa fidélité est soulignée plus bas (p. 645¹⁰⁻¹⁰). Grand domestique (p. 418 n. 1) au moment de la bataille de Berat, il fut nommé protovestiaire peu après par Michel VIII et prit rang immédiatement après le César dans la hiérarchie aulique (p. 592 n. 3).

3. Le grand stratopédarque est signalé dans une autre bataille, en Eubée (p. 526 n. 1).

4. Andronic Èonopolitès est à nouveau mentionné plus bas (VII, 37 ; VIII, 13) ;

εἶτα δὲ ἅμ' ἕω πατριάρχην τε καὶ σὺν αὐτῷ ἐξ ἄλλους τῶν προύχοντων ἀρχιερέων, τὰς ἱεράς στολὰς ἐνδυθέντας, τῶν λοιπῶν ἐκεῖσε θεοκλυτούντων, ἐπιτελεῖν εὐχέλαιον, φακέλλους δὲ παπύρων ποιήσαντας, τῷ καθαγνισθέντι ἐλαίῳ βάπτειν καὶ οὕτω διδόναι τοῖς ταῦτ' ἀπάξουσιν πρὸς τὸ στράτευμα, ὥστ' ἀποχρῶντ' εἶναι τῷ τῶν στρατιωτῶν πλήθει, ἐφ' ᾧ ἐν ἑκάστον τῶν 5 παπύρων ἓνα κρατοῦντα ὁμοσε χωρεῖν τοῖς ἐχθροῖς. Ταῦτ' ἐπετέτακτο καὶ τὴν ταχίστην ἐπέπρακτο, καὶ οἱ θεῖοι φάκελλοι τῶν παπύρων, σκεύεσιν ὑελίνοις ἐμβεδλημένοι, ἅμα μὲν μετ' εὐχῆς, ἅμα | δὲ καὶ μετ' ἀσφαλείας B 512 ἐπέμποντο.

Βασιλεὺς δὲ τὸν αὐτοῦ γαμβρὸν Μιχαὴλ τὸν δεσπότην καὶ τὸν μέγαν 10 δομέστικον τὸν Ταρχανειώτην καὶ αὐτὸν Μιχαὴλ, ἔτι δὲ καὶ τὸν μέγαν στρατοπεδάρχην τὸν Συναδηνὸν Ἰωάννην καὶ τέταρτον σὺν τούτοις τὸν ἐκτομίαν Ἀνδρόνικον, τατᾶν μὲν τῆς αὐλῆς ὄντα τῷ τότε, Ἱονοπολίτην δ' ἐπικεκλημένον, ἐγχειρίσας δυνάμεις ἱκανὰς πρὸς τοῦργον, ἐκπέμπει, ὁρρωδίαν μὲν πᾶσαν ἐξ αὐτῶν ἐκβάλλων, θάρρος δ' ἐντιθεὶς πλεῖστον ταῖς 15 ἀπὸ τῶν εὐχῶν τῶν ἱερέων συνάρσεσιν. Οὗτοι μὲν οὖν ἀπελθόντες ἀπωτάτω ὅσον ἦν ἐγχωροῦν ἐστρατοπεδεύοντο καὶ προσβαλεῖν μὲν ἐξαπιναίως οὐκέτ' ἐτόλμων — ἀλογίστῳ γὰρ ἀντισχεῖν θράσει ἐδόκουν, καὶ μᾶλλον οἱ περὶ τὸν μέγαν δομέστικον, ᾧ δὴ καὶ τὸ πᾶν ἐπιτέτραπτο, αἰὲν προμηθείας θρόνον τιμῶντα —, σιταρκεῖν δὲ ἤδη λιμῷ ἐκλελοιπότας τοὺς τοῦ φρουρίου τοὺς 20 πειράσοντας ἔγνωσαν ἀποστέλλειν. Ἐφίκει γὰρ καὶ ὁ παραρρέων τὸ φρούριον ποταμὸς τὰ πολλὰ ξυλλαμβάνειν σφίσιν, ἅμα μὲν δι' αὐτοῦ φορτηγούντων νυκτός, ἅμα δὲ καὶ τῷ κατὰ χρεῖαν ὑδρεύσεως ἐμβόλῳ πρὸς τὴν ἐπὶ τὸ φρούριον ἀναγωγὴν τῶν φορτίων ἐν ἀσφαλεῖ χρησομένων τῶν ἐπὶ τῷ σιταρκεῖν τεταγμένων. Ταῦτα διανοηθέντες, τὰς φορτηγούς εὐτρεπίσαντες καὶ 25 ἱκανὰ νηυσάμενοι, τῷ ποταμῷ πιστεύοντες, ἔπεμπον, καὶ τοὺς παρὰ τὸ χεῖλος τοῦ ποταμοῦ αὐτάρκεις πρὸς μάχην τῶν ἐπιθησομένων τάξαντες. B 513

Τοῦτο γινόμενον μὴ λαθὼν ἐκμαίνει τοὺς Ἱταλοὺς, καὶ ἐπισχεῖν, ὥς ἂν οἰοίτ' ἦσαν, ἐξέθορον. Οἱ μὲν οὖν, παρὰ θάτερα τοῦ ποταμοῦ Ἀσουνὴ σταθέντες,

2 θεοκλυτούντων : θεοκλη- C 3 φακέλλους : σφακέλους AC 5 καὶ ante ἑκάστον add. edd. 6-7 ἓνα — παπύρων om. C 7 φάκελλοι : σφάκελοι A 11 καὶ αὐτὸν Μιχαὴλ om. B || καὶ² om. AB edd. 12 τὸν¹ om. edd. 16 συνάρσεσιν : σύναρσιν C 17 ἐστρατοπεδεύοντο : -εύσαντο B edd. || οὐκέτ' : οὐκ A 19 ἐπιτέτραπτο : ἐκτ- Poss. ἐπετ- Bekk. 19-20 αἰεῖ — τιμῶντα om. B 20 ἐκλελοιπότας : λελ- B edd. 21-22 ποταμὸς τὸ φρούριον ante corr. transp. C 22 ξυλλαμβάνειν : ξυλαμ- C 24 χρησομένων : χρησαμένων AB || τῶν : τῷ C 25 τὰς : τοὺς AB edd. 26 νηυσάμενοι corr. Bekk. : νηϊσάμενοι ABC Poss. 27 πρὸς : εἰς A.

voir sa notice dans *PLP*, n° 6713. Ce patronyme paraît étrange, et il faudrait peut-être, comme on l'a proposé, le corriger en *Idnopolites*.

5. L'historien entend sans doute désigner ceux qui ont béni les cornets d'huile, c'est-à-dire le patriarche et les six évêques (p. 645¹⁻²) ; sur le sens du mot *ἱερεὺς*, voir p. 38 n. 2.

6. Le fleuve Asounès (Osumi), qui baigne les pieds de la forteresse de Bellagrada (p. 643^s, 645²⁰).

pour repousser l'adversaire et empêcher le ravitaillement, car c'est plutôt par la famine qu'ils espéraient se soumettre la forteresse ; quant à Rhôs Solymas, en compagnie des très nombreux et robustes soldats qui l'entouraient, il décida de traverser le fleuve et de livrer bataille à ceux qui venaient monter la garde sur la rive. Ils se jettent dans le cours d'eau avec le plus grand élan, arrêtent le courant de l'eau et se trouvent rapidement de l'autre bord, pensant qu'ils allaient frapper de stupeur tout le camp opposé par les seuls hennissements de leurs fiers chevaux. Comme donc, dans leur assurance, ils bondissaient et s'élançaient imprudemment sur ceux qui avaient été envoyés, ceux-ci, au premier choc, tant en se gardant qu'en manœuvrant habilement, opérèrent un léger recul et, ayant trouvé un endroit propice, ils criblèrent de traits des hommes qui avançaient avec des armures pesantes. Comme ils jugeaient impossible d'atteindre ceux-ci, ils s'efforçaient de frapper les chevaux, pour essayer, en atteignant leur but, de mettre à pied les hommes qui se pavanaient sur leurs chevaux. D'autres chevaux furent donc blessés, mais la cavale de Rhôs Solymas aussi est blessée, non mortellement toutefois, au point de tomber subitement. Néanmoins, parce que le trait l'oppressait, elle se relâcha de sa grande fougue et porta au hasard le cavalier, de sorte qu'elle heurta par terre un silo à blé ouvert, s'entrava les pattes et fit tomber le cavalier. Les autres encerclent l'arrogant qui ne pouvait se remuer et ils le prennent de leurs mains. Sa capture est donc aussitôt annoncée aux gens de l'empereur d'un côté et aux gens de la forteresse de l'autre. Ceux-là tenaient en leurs mains celui qui jusque-là faisait le grand arrogant ; quant à ceux de la forteresse, même avant l'arrivée des messagers, ils annoncèrent avec joie la capture à ceux du dehors.

Dès l'aube donc¹, les hommes de la Ville qui étaient venus porter secours et qui tenaient chacun le divin papier garni d'huile traversent le fleuve, tombent sur des gens déconcertés et les mettent aussitôt en fuite. Les uns périssaient donc, atteints de front, car ce n'est pas pour résister, mais seulement pour s'informer de ce qui se passait, qu'ils se tournaient de face ; les autres, frappés de dos, glissaient de leur cheval et mouraient en tombant ; il y en avait aussi qui étaient capturés vivants. On s'empressait donc, ceux-ci d'atteindre le fleuve Boôsès et d'assurer leur salut en traversant, les gens de l'empereur de couper auparavant leur course vers le fleuve. Dans la crainte d'en être absolument empêchés, comme ils étaient embarrassés par leur équipement et leur femme et que celui qui venait derrière foulait aux pieds et renversait celui qui allait devant, ils causèrent eux-mêmes leur propre perte pour la plupart ; en grand nombre, les cavaliers étaient interceptés avant d'atteindre le fleuve, et le

1. Le ravitaillement eut lieu de nuit (p. 645²⁸). Le jour suivant, à l'aube, les soldats byzantins traversèrent le fleuve et survinrent dans le camp sicilien, établi sur la colline opposée.

ἔτοιμοι ἦσαν ἐπιόντας ἀμύνεσθαι τε καὶ κωλύειν τὴν σιταρκίαν, λιμῶ μᾶλλον
 τὸ φρούριον ἐλπίζοντες παραστήσασθαι · ὁ δὲ γε Ῥῶς Σολυμᾶς, συνάμα
 τοῖς περὶ ἐκείνον, πλείστοις καὶ ἰσχυροῖς οὔσι, διέγνω, τὸν ποταμὸν διαπε-
 ραιωσάμενος, τοὺς παρὰ τὸ χεῖλος ἐπὶ φυλακὴν ἰόντας καταγωνίζεσθαι.
 Καὶ δὴ, τῷ ῥεύματι μεθ' ὁρμῆς ἐμβαλόντες πλείστης, ἰστώσιν τε τὴν τοῦ 5
 ὕδατος ῥύμην καὶ κατὰ θάτερα τὴν ταχίστην γίνονται, φριμαγμοῖς καὶ μόνους
 τῶν κατὰ σφᾶς ἀγερῶχων ἵππων καταπλήξειν τὸ ἀνθιστάμενον ἅπαν οἴο-
 μενοι. Ὡς γοῦν τῷ θάρρει προπηδῶντες εἰκαίως ἐπὶ τοὺς πεμφθέντας
 ἐξώρμων, οἱ μὲν πρὸς μὲν τὴν πρώτην ἐμβολήν, τοῦτο μὲν φυλαττόμενοι,
 τοῦτο δὲ καὶ τεχνιτεύοντες, ἐπεικῶς εἶξαν, ἐπιτήδειον δ' εὐρόντες τόπον, 10
 μετὰ βάρους ὅπλων ἰόντας κατωῖστευον. Κάκεινων μὲν ἐφικνεῖσθαι τῶν
 ἀδυνάτων ὄντο, ἐπείρων δὲ βάλλοντες τοὺς ἵππους, εἴ πως κατευστοχή-
 σαντες τοὺς ἐπὶ τῶν ἵππων γαννυμένους πεζοὺς ἀποδείξαιεν. Ἐτρῶθησαν
 γοῦν καὶ ἄλλοι τῶν ἵππων, τιτρώσκεται δὲ καὶ ἡ τοῦ Ῥῶς Σολυμᾶ, | πλὴν B 514
 οὐ καιρίως, ὥστε καὶ ἐξαπιναιῶς καταπεσεῖν. Ὅμως — τὸ γὰρ βέλος 15
 ἤπειγε — καὶ τοῦ πολλοῦ θράσους καθυφεῖτο καὶ τὸν ἐπιβάτην εἰκαίως
 ἔφερεν, ὥστε καὶ σιτοδοχεῖω κατὰ γῆς προσπαῖσαι ἀνεωγῶτι, συμποδισθῆναι
 τε καὶ τὸν ἐπιβάτην καταβαλεῖν. Οἱ δὲ μὴ δυνάμενοι κινηθῆναι τὸν σοβαρὸν
 περιστάντες χερσὶν ἀλίσκουσι. Φημίζεται γοῦν παραυτά, ἔνθεν μὲν τοῖς
 τοῦ βασιλέως, ἐκεῖθεν δὲ τοῖς κατὰ τὸ φρούριον, ἡ ἐκείνου ἄλωσις. Καὶ οἱ μὲν 20
 ἐν χερσὶν εἶχον τὸν τέως μέγα σοβαρευόμενον, οἱ δὲ τοῦ φρουρίου, καὶ πρὸ
 τοῦ τοὺς ἀγγελοῦντας παραγενέσθαι, ἐφηδόμενοι τοῖς ἐκτὸς τὴν ἄλωσιν
 ἤγγελλον.

Ἄμα γοῦν ἔω οἱ ἐντεῦθεν συνησπικότες, κρατοῦντες ἕκαστος καὶ τὸν
 θεῖον ἐξ ἐλαίου πάπυρον, περαιωθέντες τὸν ποταμὸν, τεταραγμένοις ἐμπί- 25
 πτουν καὶ ἅμα πρὸς φυγὴν τρέπονται. Οἱ μὲν οὖν, κατὰ στόμα παιόμενοι,
 διεφθείροντο — οὐ γὰρ πρὸς τὸ ἀντισχεῖν, ἀλλὰ πρὸς τὸ μαθεῖν μόνον τί
 τὸ γινόμενον ἐτρέποντο κατὰ πρόσωπον —, οἱ δὲ, κατὰ νώτου πληττόμενοι,
 διωλίσθαιόν τε τῶν ἵππων καὶ πίπτοντες ἔθνησκον, ἔστι δ' οὐ καὶ ζῶντες
 συνελαμβάνοντο. Σπουδὴ γὰρ ἦν τοῖς μὲν τὸν ποταμὸν Βοώσῃ φθάσαι καὶ 30
 περαιωθεῖσι | σωθήσεσθαι, τοῖς δὲ τοῦ βασιλέως τὰς ἐπὶ τὸν ποταμὸν αὐτῶν B 515
 ὁρμὰς διακλείειν προφθάνουσι. Καὶ δέει τοῦ μὴ κωλυθῆναι παντάπασιν,
 αὐταῖς σκευαῖς καὶ γυναιξὶν ἐνειλούμενοι καὶ ὁ ἐπιὼν τὸν προϊόντα κατα-
 πατῶν τε καὶ κατασποδῶν, αὐτοὶ παρ' ἑαυτῶν τὰ πλεῖστα ἐσφάλλοντο ·
 πολλοὶ δὲ καὶ ὑπετέμνοντο οἱ ἱππεῖς πρὶν φθάσαι τὸν ποταμὸν, καὶ ἔργον 35

5 ἐμβαλόντες : -λῶν B 6 φριμαγμοῖς : φριγμαμοῖς B φριαγμοῖς C 9 μὲν²
 om. A 11 βάρους : βάρρους B || κατωῖστευον : κατοῖ- A edd. || ἐφικνεῖσθαι :
 ἐφικέσθαι AB edd. 14 ἡ om. C || Σολυμᾶ : Σωλυμᾶ edd. 16 ἤπειγε :
 ἤπηγε A || καὶ¹ om. C 18 δυνάμενον : -οι B 20 δὲ om. B Poss. 22 τοῦ
 om. B 23 ἤγγελλον : -ελον B edd. 28 πληττόμενοι : γινόμενοι B 30-1 Σπουδὴ
 — σοβαρός om. B 31 τὰς : τοῖς A 32 Καὶ : μὲν edd. 34 ἐσφάλλοντο :
 ἐσφάλοντο C Poss. 35 πολλοὶ correxi : πολλοὺς AC edd.

fier cavalier fut la victime du fantassin agile ; de la sorte, un très grand nombre de soldats étaient pris et, aussitôt pris, conduits dans la forteresse, puis d'autres à nouveau et d'autres en plus de ceux-là ; ainsi successivement les uns étaient tués, tandis que les notables étaient capturés, et cela jusqu'au moment où, ayant atteint le fleuve Boôsès, les uns se jetèrent volontairement dans le cours d'eau, préférant y disparaître plutôt que de tomber honteusement aux mains des Romains, tandis que les autres, une poignée parmi beaucoup, s'ouvrirent par la force une voie à travers le fleuve et se sauvèrent en se réfugiant dans la forteresse de Kanina¹, nus, sans armes, à pied, eux qui peu auparavant s'avançaient fièrement et espéraient s'emparer de la Rhomaïde comme d'un nid.

33. Triomphe des prisonniers faits à Bellagrada.

Il convient de ne pas passer non plus sous silence le triomphe qui se déroula dans la Ville à leur occasion. En effet, après que les gens de l'empereur eurent remporté la victoire de haute lutte, ou plutôt réalisé sans effort un admirable exploit contre les fanfarons, ils dépouillèrent les morts, recueillant un trésor d'armes, d'habits, de chevaux et d'effets ouvragés de toutes sortes, tandis qu'ils groupaient les vivants eux-mêmes avec leurs chevaux, enchaînant les uns avec des entraves qui empêchent la fuite et laissant les autres libres pour mener les bêtes de somme, et, emmenant avec eux l'armée, vu qu'ils n'avaient plus rien à craindre de ce côté, puisque toute l'armée avait été prise, ils s'en revinrent vers l'empereur avec de splendides trophées, spectacle vraiment merveilleux pour les amis des Romains. L'empereur reçut donc les siens, apprit exactement ce qui s'était passé et vit de plus chacun des prisonniers avec son cheval et ses effets² : les chevaux étaient décharnés et ne laissaient voir de leur ancienne vigueur que la peau et les os ; les effets étaient déchirés et n'étaient sans doute pas ceux dont ils usaient auparavant, mais les effets quelconques que les âmes miséricordieuses auraient pu leur procurer ; il les regarda qui s'étaient avancés en rang : des corps alors mornes, tels qu'on n'aurait même pas dit des corps, mais des ombres des anciens géants ; des âmes extrêmement abattues par leur malheur, mais montrant par la contraction du visage et la gravité des sentiments leur ancienne liberté ; l'empereur fut ému par le destin de l'homme ; il lève les mains vers Dieu et confesse sa reconnaissance d'une voix claire ;

1. Kanina se trouve à une cinquantaine de kilomètres de Bellagrada et à une douzaine de kilomètres au-delà du fleuve Boôsès (Vjosa). L'armée de Charles I^{er} d'Anjou, qui mit le siège devant Bellagrada dès l'été 1280, fut battue par les Byzantins vers le début du mois d'avril 1281 ; voir *Chronologie*, II, p. 246, avec la note 59.

2. Le triomphe n'a pu avoir lieu avant le départ de l'empereur pour l'Asie, où il se rendit au cours de l'été 1281 et où il apprit la victoire de ses troupes à Bellagrada. Le triomphe se déroula donc à son retour dans la capitale, au cours de l'automne, quelques mois après la bataille ; voir *Chronologie*, II, p. 246.

εὐζώνου πεζοῦ ἵππευς ἐγένετο σοδαρός, ὡς ἀλίσκεσθαι μὲν πλείστους, ἅμα δ' ἐαλωκότας ἀπάγεσθαι πρὸς τὸ φρούριον, καὶ πάλιν ἄλλους καὶ ἐπ' ἐκείνους ἄλλους, καὶ οὕτως ἐφεξῆς τοὺς μὲν φονεύεσθαι, τοὺς ὀνομαστοὺς δὲ συλλαμβάνεσθαι, μέχρις οὗ καὶ τὸν ποταμὸν Βοώσῃν φθάσαντες, οἱ μὲν ἔκοντι ἑαυτοὺς ἐρρίπτουν κατὰ τοῦ ρεύματος, τὸ ἐξαπολωλέναι προτιμῶντες τοῦ μετ' αἰσχύνῃς πεσεῖν εἰς χεῖρας Ῥωμαίων, οἱ δέ, βίᾳ τὸν ποταμὸν διεκπαίοντες, ἐκ πολλῶν ὀλίγοι, πρὸς τὸ τῶν Κανίνων φρούριον διεσφάζοντο φεύγοντες, γυμνοὶ τε καὶ ἄοπλοι καὶ πεζοί, οἱ πρὸ μικροῦ σοδοῦντες καὶ ὡς νοσιᾶν τὴν Ῥωμαίδα καταλαβεῖν κατ' ἐλπισμὸν ἔχοντες.

λγ'. Θρίαμβος τῶν ἐαλωκότων κατὰ τὰ Βελλάγραδα.

10

Ἄξιον δὲ μὴδὲ τὸν ἐκείνων θρίαμβον τὸν ἐν τῇ πόλει γεγρονότα παραδραμεῖν. Ἐπειδὴ γὰρ κατὰ κράτος ἐνίκων οἱ βασιλέως, μᾶλλον δὲ καὶ ἀκονιτὶ B 516 τὰ θαυμαστά κατὰ τῶν ἀλαζόνων κατῴρθουν, τοὺς μὲν πεσόντας ἐσκήλευον, πλοῦτον συλλέγοντες ὅπλων τε καὶ ἐνδυμάτων καὶ ἵππων καὶ σκευῶν παντοίων ἐξησκημένων, τοὺς δέ γε ζῶντας αὐτοὺς τε καὶ ἵππους αὐτῶν 15 ἐπισυναθροίσαντες καὶ τοὺς μὲν πέδαις ἀφύκτοις δεσμήσαντες, τοὺς δ' ἀνέντες εἰς ὑποζύγια, σφίσι τὴν στρατιὰν ἀναλαβόντες — οὐδὲ γὰρ εἶχον ἐντεῦθεν δεδιέναι, πανστρατιᾷ ἐαλωκότων —, ἐς βασιλέα μετὰ γε τροπαίων λαμπρῶν ἀνεξεύγνυσαν, θέα ὄντως φιλορρωμαίοις πανθαύμαστος. Ὁ γοῦν βασιλεύς, ὑποδεξάμενος μὲν τοὺς ἰδίους, μαθὼν δ' ἐς τὸ ἀκριβὲς τὰ 20 πραχθέντα, ἔτι δὲ καὶ ἰδὼν ἕκαστον αὐτοῖς ἵπποις τε καὶ σκευαῖς, τοῖς μὲν κατεσκληρόσι καὶ μόνοις ὀστέοις καὶ δέρμασι τὴν πάλαι δεικνύουσιν εὐκληρίαν, ταῖς δὲ διεργωγύαις, οὐκ αὐταῖς ἴσως αἷς καὶ πρώην ἐχρῶντο, ἀλλὰ ταῖς τυχούσαις καὶ αἷς ἂν ἐκείνους ἐπολυώρουν οἱ ἐλεοῦντες, καὶ γε στιχηδὸν διεληλακότας κατανοήσας, σώματα στυγνὰ μὲν τῷ τότε καὶ 25 οἷα μὴδὲ σώματ' ἂν τις εἶπεν, ἀλλὰ σκιάς τῶν πάλαι γιγάντων, ψυχὰς δὲ τῷ μὲν κατὰ σφᾶς πάθει καὶ λίαν καμυπομένας, τῇ δὲ τῶν προσώπων τάσει καὶ τῷ τοῦ φρονήματος ἐμβριθεῖ τὴν πάλαι δηλούσας ἐλευθερίαν, ἐπεκάμφθη μὲν τοῖς κατ' ἄνθρωπον συναντήμασι, χεῖρας δ' αἶρει πρὸς τὸν B 517 Θεὸν καὶ ὁμολογεῖ τὴν χάριν τρανῶ στόματι καὶ γε, θέλων ἀνάγραπτα θεῖναι, 30

8-9 Cf. *Isaïe*, 10, 14.

12 Cf. LEUTSCH, II, p. 633 n° 19 a.

1 ἐγένετο : ἐγίν- A 2-3 καὶ πάλιν — ἄλλους om. B 5 τοῦ* : τοὺς A 8-9 καὶ πεζοί — ἔχοντες om. B 8 νοσιᾶν corr. Bekk. : νοσιᾶν AC Poss. 10 λγ' om. AB || Θρίαμβος — Βελλάγραδα om. AB || Βελλάγραδα : βελάγραδα C 11 ἐκείνων : ἐκείνον B edd. 13 ἀλαζόνων : -ώνων B || κατῴρθουν : κατόρ- C 15 ἐξησκημένων corr. Poss. : ἐξησκημένον ABC 17-18 εἰς ὑποζύγια — ἐαλωκότων om. B 17 σφίσι : -ιν edd. 18 δεδιέναι ἐντεῦθεν ante corr. transp. A || πανστρατιᾷ corr. Poss. : -ᾶ AC 19 φιλορρωμαίοις : φιλωρ- C (ante corr.) edd. 20 ὑποδεξάμενος : δεξ- edd. || μὲν om. C || τὸ ἀκριβὲς : τάκριβες B edd. 23 πρώην : πρώιν C 25 στιχηδὸν : στοιχ- B edd. 30 τῷ ante στόματι add. B edd. || καὶ : καὶ edd.

désirant voir cet exploit peint, il ordonne de le peindre sur les murs du palais¹, toutefois pas seulement celui-là, mais aussi ceux qui furent réalisés dès le début avec la miséricorde de Dieu ; ces exploits furent peints par la suite dans le vestibule, mais on n'eut pas le temps de représenter le dernier², car la mort vint frapper l'empereur.

Désireux de manifester devant tous la bienveillance de Dieu, non pour se glorifier lui-même de ce qui venait de se passer, comme une âme grossière et mesquine, mais bien plutôt en homme conscient que Dieu en était l'auteur et se proposant de glorifier aussi Dieu, il ordonne de conduire ces gens dans un cortège triomphal. Voici lequel : l'empereur se tenait debout en évidence dans la partie supérieure du palais des Blachernes, le regard tourné vers l'occident du côté de la mer³, de manière à la fois à être spectateur et à être vu facilement des spectateurs. Les prisonniers étaient conduits en rang par un, chacun se tenant assis comme il pouvait sur l'un des flancs du cheval. A chacun on donna aussi à tenir un javelot en papier ou en quelque autre matière vile, comme trophée éclatant de leur revers. Une foule très dense se tenait de chaque côté : les uns s'apitoyaient sur les caprices du sort et prenaient en pitié les seigneurs ainsi conduits de manière vile ; les autres se moquaient, en signifiant avec force jusqu'où mène la témérité jointe à la sottise : elle fait de petites caresses, mais elle apporte de grands maux ; d'autres, en sifflant comme fait la foule, raillaient. Le défilé des captifs faisait les délices de ces gens, qui ne se déplaçaient pas d'un lieu à l'autre, comme si les captifs se transportaient et laissaient un vide derrière eux ; au contraire, l'un n'était pas plutôt amené que l'autre était amené là-dessus, et le premier procurait aux amateurs de spectacles une ample jouissance par sa seule apparition, et sa disparition ne laissait pas de regret, car un autre prenait à son tour la place et le rang de celui qui avait charmé. Bien mieux donc, il en arrivait toujours de nouveau, puisqu'il en apparaissait un autre, puis un autre, selon la division du cercle⁴, et ils charmaient davantage les spectateurs par la nouveauté.

Ce n'était pas seulement en vérité une cantilène toute nouvelle et agréable, délices pour les auditeurs, mais aussi un spectacle nouveau et varié, délices pour les spectateurs. Un adolescent venait en effet après un jeune homme, un jeune homme après un homme passé d'âge, un homme nu après un homme habillé, un homme à la tête nue après un

1. Il s'agit du palais des Blachernes, où résida habituellement Michel VIII, comme le montre d'ailleurs la suite immédiate du texte (p. 651⁸⁻⁹).

2. Tel semble être le sens, qu'obscurcit, ici comme en de nombreux autres passages, l'emploi de plusieurs pronoms démonstratifs. Telle est également l'interprétation du rédacteur de la version abrégée, dont semble s'être inspiré le traducteur P. Poussines.

3. L'empereur regardait vers l'occident (c'est-à-dire qu'il avait le dos tourné à la Ville), du côté de la mer. Quelle mer ? La Propontide, pourrait-on penser. Mais le rédacteur de la version abrégée a interprété différemment le texte : πρὸς τὴν μὲν τοῦ

προστάσει γράφεσθαι τοῖς τῶν ἀνακτόρων τοιχίσμασι, πλὴν οὐκ αὐτὰ καὶ μόνον, ἀλλ' ἃ δὴ καὶ ἀρχῇθεν Θεοῦ γέγονεν ἐλεοῦντος · καὶ ἐκεῖνα μὲν καὶ αὖθις ἐν προστώοις γεγράφατο, τὰ δ' οὐκ ἔφθασαν τελεσθῆναι, ἐπελθόντος τῷ βασιλεῖ τοῦ θανάτου.

Ἐκείνους δέ, τὴν τοῦ Θεοῦ χάριν δεικνύναι θέλων ἐπὶ πάντων, οὐκ αὐτὸς 5 μεγαλιζόμενος τοῖς πρωῒζα τελεσθεῖσιν, οἷα τις ἀπειρόκαλος καὶ μικρόψυχος, ἀλλὰ μᾶλλον Θεὸν μὲν εἰδὼς αἴτιον, Θεὸν δὲ καὶ μεγαλύνειν προθέμενος, θρίαμβον προστάσσει καταγαγεῖν. Ὁ δ' ἦν · ἵστατο μὲν ἄνωθεν ἕξ ἀπόπτου ὁ βασιλεὺς ἐν τοῖς ἀνακτόροις τῶν Βλαχερνῶν, πρὸς τὸ κατὰ θάλασσαν δυτικὸν ἀφορῶν, ἐφ' ᾧ ἅμα μὲν θεῶτο, ἅμα δ' εὐσύνοπτος εἶη τοῖς θεωμέ- 10 νοις. Ἦγοντο δὲ στιχηδὸν ἐκεῖνοι καθ' ἓνα, ὡς εἶχεν ἕκαστος ἐφ' ἵππου κατὰ θάτερα τῶν πλευρῶν καθήμενος. Ἐδίδοδοτο δ' ἐκάστῳ κρατεῖν καὶ κοντὸν ἐκ παπύρου ἢ τινος ἄλλου εἰκαίου, ὡς τρόπαιον πάντως τοῦ κατὰ σφᾶς πταίσματος. Ὅχλος δὲ παρ' ἐκάτερα πλεῖστος ἵστατο, οἱ μὲν τὰ τῆς 14 τύχης ἐποικτιζόμενοι καὶ γ' ἐλεοῦντες εἰκαίως ἀγομένους τοὺς μεγιστᾶνας, B 518 οἱ δὲ καὶ ἐπιμωκώμενοι, δεικνύντες οἷον ἐς ὅποσον φέρει ἢ μετ' ἀνοίας ἀπόνοια, ἢ μικρὰ μὲν σαίνει, μεγάλα δὲ τὰ κακὰ φέρει · ἄλλοι δὲ καὶ συρίττοντες, οἷα τὰ τοῦ πλήθους, ἐχλεύαζον. Τρυφή δὲ ἦν αὐτοῖς ἢ τῶν ἀλωμένων πομπῇ, οὐ τόπον ἐκ τόπου μεταλαμβάνουσιν, ὡς δῆθεν μεταφερομένων καὶ κενὸν σφῶν ἀφιέντων τοῦπισθεν · ἀλλ' ὁ μὲν ἤγετο, ὁ δ' ἐπῆγετο, 20 καὶ τρυφὴν ἱκανὴν ὁ πρῶτος τοῖς φιλοθεάμοσι παρασχὼν τῷ μόνῳ φανῆναι, ἀπὼν οὐκ ἐλύπει, ἐτέρου διαδεχομένου τὸν τόπον καὶ τὴν τάξιν τοῦ τέρψαντος. Μᾶλλον μὲν οὖν καὶ αἰεὶ νέον ἐπιόντες τῷ ἄλλος καὶ ἄλλος φαίνεσθαι κατὰ τὴν ἐν τῷ κύκλῳ κατατομήν, ἔτερπον τῷ καινῷ πλεόν τοὺς θεωμένους.

Ἦν δ' ἄρα μὴ μόνον ἀοιδὴ νεωτάτῃ ἐπίηρος τοῖς ἀκούουσιν, ἀλλὰ γε καὶ 25 νέα θεὰ ποικίλῃ τοῖς ὁρῶσι τρυφή. Ἀντίπαις γὰρ ἐπὶ νέῳ καὶ νέος ἐπὶ παρηγηκότι καὶ γε γυμνὸς ἐπ' ἐνδεδυμένῳ καὶ ἀκαλυφῇ ἐπὶ καλύπτραν

25 Cf. HOMÈRE, *Odyssée*, 1, 351-352.

3 ἔφθασαν : -σε B edd. 5 Ἐκείνους : ἐκεῖνος A 6 πρωῒζα : προῒζα A
8 ἵστατο : ὕστατο A 9 τὸ om. B edd. 10 δυτικὸν : δυσ- B 11 δὲ om. B
edd. || στιχηδὸν : στοιχ- B edd. || ἵππου : -ων A -ον B edd. 13 ἢ : εἰ C 15 καὶ
γ' ἐλεοῦντες — μεγιστᾶνας om. B || γ' : γε edd. 16 οἷον om. A || ἢ μετ' ἀνοίας :
ἢ μετανόιας C Poss. μετανόιας ἢ Bekk. 17 μικρὰ : -ὸν B 18 τὰ om. B edd.
18-24 Τρυφή — θεωμένους om. B 18 δὲ : δ' edd. 19-20 ἐκεῖνων post μετα-
φερομένων add. A 20 κενὸν : κενῶν A Poss. || ἐπῆγετο : ἐπέγετο A 21 φιλοθεά-
μοσι : -μασιν A || τῷ μόνῳ : τὸ μόνον A 23 τῷ : τὸ A 27 ἐνδεδυμένῳ :
ἐνδυμένῳ C Poss.

Κοσμιδίου βλέποντος. L'empereur regardait vers la Corne d'Or, car le monastère de Kosmidion se trouvait au nord-ouest des Blachernes ; voir JANIN, *Églises de Constantinople*, p. 286-289.

4. L'historien utilise plus haut (p. 189¹³) une image comparable.

homme portant coiffure, un homme abattu après un homme fier, un frêle après un fort, un homme déprimé par la souffrance après un homme au moral solide ; ils apportaient ainsi de la variété au spectacle et régalaient les yeux de ces visions mélangées. Ce n'est pas en effet sur une petite, mais sur une très grande longueur que s'étendait cette longue chaîne des hommes, parsemée de nombreuses centaines de personnes. Chacun de ceux qui arrivaient, parvenu de chaque côté de l'empereur¹, faisait à contrecœur le salut à l'empereur, en se penchant sur la selle, simulant la modestie et changeant en gaieté l'affliction de l'âme. C'est donc ainsi qu'ils entrent dans la Ville et qu'ils mènent à travers celle-ci, d'une extrémité à l'autre, leur triste parade ; puis ils sont remis à la prison de Zeuxippe, objet de la risée du vulgaire et de la commisération des plus indulgents². Mais c'est ainsi que cela se passa.

34. L'affaire du prince des Lazes, Jean ; comment le souverain le prit pour gendre³.

Il n'appartenait pas seulement à l'empereur d'amener ses sujets à se conduire conformément à l'ordre voulu, mais il avait aussi à cœur de contenir ceux qui n'entretenaient avec lui aucun rapport de pouvoir, lorsqu'ils avaient dépassé la mesure. En agitant la lance, il contraignit les uns à user de modération, gens qui tenaient leur indépendance du hasard et d'un accident et qui apprirent par ailleurs qu'il était dangereux pour eux de dépasser les bornes et de s'arroger des droits impériaux⁴. Mais au prince de l'État des Lazes, Jean, qui paraissait avec des insignes impériaux, alors qu'il n'avait absolument aucun droit à la dignité impériale, il envoya souvent signifier d'exercer son autorité librement et à sa guise, mais de s'abstenir des titres et insignes impériaux⁵ : il ne convenait pas en effet que, alors que lui-même régnait en empereur sur le siège impérial lui-même et la Ville⁶, d'autres pussent aussi se voir attribuer la dignité la plus grande et la plus élevée, mais que, en tant que partie lui aussi, il s'adaptât à l'ensemble et n'imposât pas ainsi la confusion dans l'ordre impérial. Il fit donc souvent cette démarche, sans obtenir rien de plus que l'impression de ne pouvoir rien obtenir. Le prince en effet, en barbare qu'il était, le prenait de haut et dédaignait l'ordre ;

1. Ainsi, les prisonniers arrivaient un par un (p. 651¹¹), mais ils saluaient l'empereur deux par deux.

2. Une fois entrés dans la Ville par le nord-ouest, les prisonniers défilèrent d'un bout à l'autre de la cité, jusqu'à la prison de Zeuxippe, située à l'est, près du Grand Palais ; voir JANIN, *Constantinople byzantine*, p. 169-170.

3. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 148¹⁰-149⁶ ; PANARÉTOS : Lampsidès, p. 62¹⁴.

4. L'allusion vise surtout Michel II Angélos et Jean le bâtard.

5. DÖLGER, *Regesten*², n° 2046 a (juin 1280-1281). Jean II Komnénos, empereur de Trébizonde (1280-1297), succéda à Georges Komnénos (1267-1280). L'historien ne donne jamais aux Komnénos de Trébizonde le titre d'empereur. Jean II Komnénos est appelé ici et ailleurs (Bonn, II, p. 270⁹⁻¹⁰, 448⁹) prince ou chef des Lazes.

φέροντι καὶ κατηφιῶν ἐπ' ἀγερῶχῳ καὶ ἀλαπαδνὸς ἐπ' εὐσωματοῦντι καὶ καταπεπτωκὸς τῷ πάθει ἐπὶ τῷ λογισμοῦς ὀρθοῦς φέροντι ἐποίκιλλον | τὰ B 519 τῆς θεάς καὶ ὀφθαλμοῦς εἰστίων τῶν συμμιγῶν ὤψεων. Οὐδὲ γὰρ ἐς ὀλίγον ἢ σχοινοτενῆς ἐκείνη σειρὰ τῶν ἀνδρῶν, ἀλλ' ἐς ὅτι πλεῖστον συχναῖς ἑκατοστῶσι διείληπτο. Ἐκαστος δ' ἰόντων, ἐπὶ τὸ παρ' ἑκάτερα τοῦ βασι- 5 λέως γινόμενος, καὶ ἄκων ἐδίδου, κύπτων ἐξ ἐφεστρίδος, τῷ βασιλεῖ τὴν προσκύνησιν, μορφάζων τὸ ταπεινὸν καὶ τὸ τῆς ψυχῆς οἰδαῖνον μετασχηματίζων εἰς ἱλαρότητα. Οὕτω μὲν οὖν εἰσελθόντες τὴν πόλιν καὶ διὰ μέσης ταύτης ἐξ ἄκρων εἰς ἄκρας τοῖς κατὰ σφᾶς ἀνιαιροῖς ἐμπομπεύοντες, τῇ τοῦ Ζευξίππου δίδονται φυλακῇ, χλεύη μὲν τοῖς τυχοῦσιν, ἐλεεινοὶ δὲ τοῖς 10 ἐπεικειστέροις γινόμενοι. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐπράχθησαν τῇδε.

λδ'. Τὰ κατὰ τὸν ἄρχοντα τῶν Λαζῶν Ἰωάννην καὶ ὅπως αὐτὸν ὁ κρατῶν ἐπεγάμβρευσεν.

Βασιλεῖ δὲ οὐ μόνον τῶν αὐτοῦ μετῆν εἰς κόσμον σφᾶς ἄγειν τὸν πρέποντα, ἀλλὰ καὶ τοὺς μηδὲν προσήκοντας κατὰ τινὰ δεσποτεῖαν, ὑπερρημένους τὰ 15 μέτρα, συστέλλειν διὰ σπουδῆς ἦν. Καὶ τοὺς μὲν ἄλλους, δόρυ κινῶν, ἠνάγκαζε τοῖς μετρίοις χρῆσθαι, τὸ μὲν αὐτόνομον ἐκ τύχης ἔχοντας σφᾶς καὶ συμβάματος, τὸ δ' ἄλλως ὑπὲρ τὰ ἐσκαμμένα πηδᾶν καὶ βασιλείας δικαίοις καταφρυῶσθαι κινδυνῶδες ἑαυτοῖς μαθόντας. Τῷ δέ γε | τῆς τῶν B 520 Λαζῶν ἄρχοντι Ἰωάννη, παρασήμερις βασιλικοῖς ἐμπομπεύοντι, οὐ μετὸν 20 ὅλως βασιλείας ἐκείνῳ, πέμπων πολλάκις ἐπήγγελλε τῆς μὲν καθ' αὐτὸν ἐξουσίας ἀνέδην ἔχειν ὥς βούλεται, ὀνομάτων δὲ καὶ παρασήμερις βασιλικῶν φεῖδεσθαι · μηδὲ γὰρ ἄξιον, αὐτοῦ βασιλέως ὄντος ἐπ' αὐτοῦ βασιλείου θώκου καὶ πόλεως, καὶ τινὰς ἄλλους ἐπὶ τοῦ μείζονός τε καὶ ὑπερτάτου φημί- 25 ζεσθαι ἀξιώματος, ἀλλὰ, μέρος ὄντα κάκεῖνον, ἐπισυνάπτειν τῷ ὅλῳ, 25 μὴδ' οὕτως βασιλικῇ τάξει τὴν σύγχυσιν ἐπιφέρειν. Τοῦτο γοῦν πολλάκις ποιῶν, οὐδὲν πλέον ἦνυτεν ἢ τὸ δοκεῖν μηδὲν ἔχων ἀνύτειν. Ὑπερηφάνει γάρ,

16 Cf. EURIPIDE, *Andromaque*, 607.
NANIS, p. 83 n° 160.

18 LEUTSCH, I, p. 375 n° 89; KARATHA-

1 ἀγερῶχῳ : ἀγερόχῳ C 2 ἐποίκιλλον : -ιλον C 5 δ' : δι' C 6-7 κύπτων (e corr.) ἐδίδου τὴν προσκύνησιν ἐξ ἐφεστρίδος τῷ βασιλεῖ transp. A 7-8 μορφάζων — ἱλαρότητα om. B 8 οὖν om. C 9 τοῖς : τῆς C 10 τοῦ : τῆς AB edd. || τοῖς τυχοῦσι μὲν χλεύη transp. B edd. 12 λδ' om. AB 12-13 Τὰ — ἐπεγάμ-
βρευσεν om. AB 12 τῶν : τὸν C || Λαζῶν : Λάζων edd. || πέμπων ὁ βασιλεὺς post
ὅπως ante corr. add. C 14 τὸν : τὰ B edd. 19 τῆς om. B 20 βασιλικοῖς
παρασήμερις transp. A 21 ἐπήγγελλε : ἐπήγγελε A ἠπήγγελε B 22 π[αρασήμερις
init. lin. om. A 23 βασιλείου : B- edd. 26 μὴδ' : μὴ AB || οὕτως : -ω B
27 ἦνυτεν : ἦνυν B ἦνυττεν C || δοκεῖν : δείκναι A om. B || ἀνύτειν : ἀνύειν B.

6. Selon cette argumentation, le prince des Lazes avait le droit de prétendre au pouvoir impérial avant 1261, mais devait se l'interdire après la reprise de Constantinople par l'empereur de Nicée.

il fabriquait certains prétextes, comme quoi il n'introduisit pas lui-même la violation en la matière, mais qu'il la tenait de ses pères. Il affirmait en outre que les gens de son entourage n'admettaient pas non plus de laisser rabaisser ainsi une dignité ancestrale, parvenue jusqu'à lui depuis les temps reculés, ni d'être sans gloire eux aussi, une fois qu'il aurait été partiellement privé de la gloire impériale : celui qui possède les plus grands honneurs a en effet un moindre désir des chaussures rouges et du titre d'empereur. C'étaient là, comme il le disait, soumission, sollicitation de sujet et conventions pacifiques, qui ne visaient qu'à la bienveillance parfaite¹.

Le souverain décida donc pour cette raison d'entreprendre Jean autrement, surtout qu'il était nouvellement installé au pouvoir. Il se proposait donc de l'adopter par une alliance matrimoniale et de faire disparaître son soupçon, selon lequel l'empereur voulait rabaisser par ailleurs son autorité et imposer le changement de tenue, en contradiction avec le droit même de la puissance impériale : il n'y aurait pas lieu en effet de vouloir rabaisser les droits de ses propres enfants ; il décida donc en premier lieu de charger de la mission auprès de lui des grands de vieille lignée et des sages : il pourrait ainsi, grâce à la dignité des personnages, montrer que ses paroles méritaient foi et en même temps, grâce à l'habileté de leurs discours, le persuader par ce qu'il disait et écarter tout méchant soupçon. C'est pourquoi fut envoyé le grand logothète Akropolitès, qui vivait encore, ainsi que le grand économiste de la Grande Église Xiphilinos ; ils négocieraient d'une part l'affaire de l'alliance, car l'empereur avait une troisième fille, Eudocie, qu'il voulait unir en mariage à Jean ; ils persuaderaient d'autre part le prince et les gens de son entourage, ceux-ci de permettre au jeune prince de venir trouver l'empereur, celui-là de se présenter en toute confiance, avec la sûre espérance qu'il était convoqué pour son bien².

Tel était donc le plan de l'empereur. Mais, de l'autre côté, l'entourage de ne point le permettre du tout, et le prince de ne montrer aucune ardeur à venir : en effet, depuis de longues années, c'étaient des voisins qui se mariaient à leurs princes, et ils restaient entre eux, sachant la condition impériale inaccessible et aux biens les plus grands que celle-ci procure préférant leur modeste condition³. Comme donc les ambassadeurs, malgré diverses recommandations, n'arrivaient pas à convaincre par leurs discours des gens qui subordonnaient tout à leur détermination, ils s'en revinrent vers l'empereur, sans avoir rien obtenu du tout. Mais l'empereur ne mit pas pour autant fin à sa tentative ; au contraire, par de fréquentes missions, il usait tantôt de menaces et cherchait tantôt à allécher par les

1. En d'autres termes, Jean II Komnénos usait habilement de l'argumentation suivante : il était personnellement soumis à l'empereur de Constantinople, mais ses sujets exigeaient qu'il portât le titre et les insignes d'empereur.

2. DÖLGER, *Regesten*², n° 2050 (1281-septembre 1282). Sur les deux envoyés, Georges Akropolitès et Théodore Xiphilinos, voir respectivement p. 368 n. 4 et p. 298 n. 1.

βάρβαρος ὢν, καὶ ὑπερεώρα τὴν πρόσταξιν καὶ τινὰς προφάσεις τοῦ μὴ αὐτὸν κατάρξαι τῆς ἐπὶ τούτοις παραβασίας, ἀλλ' ἀπὸ πατέρων ἔχειν, ἐπλάττετο. Προσέτι δὲ μὴδὲ τοὺς περὶ αὐτὸν ἔαν ἔλεγε κολοῦν οὕτως ἀξίωμα πατρικόν, ἐκ πλείστου καὶ ἐς αὐτὸν κατιόν, μὴδ' ἀκλεεῖς καὶ αὐτοὺς εἶναι, τὸ μέρος εὐκλείας στερηθέντος ἐκείνου βασιλικῆς· μεῖω γὰρ φθόνον 5 πεδίλων μετεῖναι κοκκοβαφῶν καὶ βασιλείας ὀνόματος τῷ τὰ μεῖζω ἔχοντι. Τὰ δ' ἦν, ὡς ἔλεγεν, ὑπόπτωσίς τε καὶ δουλικὴ ἐντυχία καὶ εἰρηνικαὶ σπονδαὶ πρὸς τὸ συγκεχωρηκὸς ἐφ' ἅπασιν.

Ἔγνω γοῦν ὁ κρατῶν διὰ ταῦτα μετελθεῖν ἄλλως τὸν | Ἰωάννην, καὶ B 521 μᾶλλον ὅτι καὶ νέον ἐπὶ τῆς ἀρχῆς καθίστατο. Κήδει γοῦν θέμενος εἰσποιεῖ- 10 σασθαι καὶ τὸ δι' ὑποψίας εἶναι τοῦ κολοῦν ἄλλως θέλειν τὴν ἐξουσίαν καὶ μὴ κατ' αὐτὸ τὸ τῆς βασιλείας δίκαιον ἐπαγγέλλειν τὴν μεταμφίασιν ἀναιρεῖν — παισὶ γὰρ οἰκείοις μὴ ἂν ἔχειν χώραν βούλεσθαι τὸ τῶν δικαίων σφίσι καθυφεικός —, πρῶτον μὲν ἐκ πλείστου μεγιστᾶσι καὶ σοφοῖς τὰς πρὸς ἐκεῖνον πρεσβείας ἐκπληροῦν ἔγνω, ὡς ἂν ἅμα μὲν τῷ τῶν προσώπων 15 ἀξιωματικῷ ἱκανοὺς τὰ ἐς πίστιν ἔχοι τοὺς λόγους δεικνύειν ὄντας, ἅμα δὲ καὶ τῇ κατ' αὐτοὺς ἐπιστήμῃ τῶν λόγων πείθειν οἷς λέγοι καὶ πᾶσαν χειρίστην ἐκκρούειν ὑπόνοιαν. Διὰ ταῦτα καὶ ὁ μέγας λογοθέτης ὁ Ἀκροπολίτης, ἔτι ζῶν, ἀπεστέλλετο, καὶ ὁ τῆς μεγάλης ἐκκλησίας μέγας οἰκονόμος ὁ Ξιφι- 20 λῖνος, μεσολαβήσοντες μὲν καὶ τὰ τοῦ κήδους — ἦν γὰρ καὶ τρίτη θυγάτηρ τῷ βασιλεῖ Εὐδοκίᾳ, ἣν δὴ συναρμόζειν εἰς γάμους τῷ Ἰωάννῃ ἡδούλετο —, πείσοντες δὲ αὐτὸν δὴ καὶ τοὺς περὶ αὐτόν, ἐκείνους μὲν ἐφεῖναι τῷ νέῳ τὴν πρὸς τὸν βασιλέα ἀφίξιν, αὐτὸν δέ, πιστὰς ἔχοντα τὰς ἐλπίδας ὡς ἐπὶ καλοῖς προσκαλούμενον, ἀπαντᾶν μετὰ θάρρους.

Ὁ μὲν οὖν βασιλεὺς ταῦτα. Τοὺς δὲ μήτ' ἐκείνους ἐφίεναι τὸ παράπαν, 25 μήτ' αὐτὸν προθυμεῖν ἤκειν· πολλοῖς | γὰρ πρότερον χρόνοις τοὺς ἐκ γειτόνων B 522 πρὸς τοὺς ἄρχοντας αὐτῶν ἐγκαμίζεσθαι καὶ καθ' αὐτοὺς εἶναι, τὰ βασιλέως ἐν ἄστροις μαυθάνοντας καὶ γε πρὸ τῶν ἀπ' αὐτῆς καλῶν καὶ μεγίστων τὰ κατὰ σφᾶς αἰρουμένους μέτρια. Ὡς γοῦν ποικίλαις συμβουλίαις οἱ πρέσβεις οὐκ ἔπειθον λέγοντες πάντα δεύτερα τιθεμένους τῆς σφῶν θελήσεως, πρὸς 30 βασιλέα ὑπέστρεφον, μὴδὲν τὸ παράπαν ἀνύσαντες. Οὐ μὴν δὲ καὶ ἐς τέλος πειρᾶν διαφῆκεν ὁ βασιλεὺς, ἀλλὰ, προσασποστέλλων συχνάκις, τὸ μὲν ἡπείλει,

2 αὐτόν : αὐτὸς edd. || τῆς : τοῖς B 3 αὐτόν : αὐτόν B 6 μετεῖναι : εἶναι AB edd. || κοκκοβαφῶν : κοκκοφῶν ante corr. A 7 ἐντυχία : εὐτυχία AB 8 καὶ ante πρὸς add. AB edd. 11 τὸ : τοῦ B || θέλειν ante εἶναι add. A 12 μὴ om. AB || ἐπαγγέλλειν : -έλειν B 16 ἔχοι : -ῃ B edd. 17 λέγοι : -ῃ B edd. 20 μεσολαβήσοντες : -σαντες BC 21 ἡδούλετο : ἐδ- B edd. 22 πείσοντες corr. Bekk. : -ας ABC Poss. || δὴ αὐτόν transp. A 23 τὸν om. C edd. 25 οὖν ante corr. om. C 26 τοὺς : τοῖς B.

Eudocie Palaiologina, la troisième fille de Michel VIII, a été citée plus haut et présentée comme « encore petite », lorsque furent mariées ses deux sœurs en 1278, quatre années plus tôt (p. 559¹⁸, avec la note correspondante).

3. Peut-être le texte devrait-il être corrigé. Comme antécédent de τὰ ἀπ' αὐτῆς, on attendrait τὰ βασιλείας plutôt que τὰ βασιλέως.

grands avantages qu'ils obtiendraient de lui, si seulement ils se laissaient persuader de venir¹. Finalement, il envoie le logothète du trésor privé Iatropoulos et avec lui un prêtre de l'Église, le premier pour honorer celui qui était convoqué et pour annoncer les bontés qui viendraient de l'empereur, le second pour donner une certaine garantie et caution à ce qui était dit, comme si l'Église aussi négociait l'affaire, elle qui ne peut naturellement, comme l'affirmait celui-ci avec persuasion, mentir là où il lui arrive de donner aussi son accord, de sorte que ceux-ci, laissant de côté les soupçons, pouvaient juger d'après les faits eux-mêmes si l'empereur voulait à la fois faire de lui son enfant et lui faire du mal².

Par ces paroles ils arrivèrent à convaincre ; après avoir prononcé des serments, aux termes desquels Jean devenait gendre de l'empereur et s'en retournerait avec une très grande abondance de biens, ses gens devant être également bien reçus, ils embarquèrent sur un bateau long³ et débarquèrent dans la Ville. Mais l'empereur se trouvait absent pour le moment et résidait à Lopadion : il y fit halte en effet, après avoir parcouru la région du Sangaris et l'avoir renforcée de son mieux, dans le dessein de fortifier aussi de là la frontière près d'Achyraous⁴ ; lorsque le prince atteint les frontières de l'empire des Romains, les ambassadeurs engagent l'entourage de Jean à lui faire déposer le rouge et à mettre des chaussures noires, étant donné que sa dignité devait lui être aussitôt conférée en son intégralité par l'empereur. Il était en effet convenu entre eux que celui-ci, revêtant les insignes du despotat, en même temps qu'il deviendrait le fils de l'empereur, serait ensuite acclamé solennellement. On pouvait craindre d'autre part qu'échanger le rouge contre le bicolore fait de pourpre ne fût tout à fait inconvenant, sans compter qu'il serait difficile autrement de paraître devant l'empereur⁵.

Après avoir dit et fait cela, ils accostent dans la Ville ; descendus de bateau au port de la Corne⁶, ils sont magnifiquement logés en plusieurs habitations de la Ville. Après s'être remis, plusieurs jours durant, du malaise causé par la mer et avoir reçu l'ordre de l'empereur, ils se rendent à Lopadion ; ils sont traités avec la bienveillance qui convient et en

1. Le régeste enregistré par F. DÖLGER (*Regesten*², n° 2064 : septembre-11 décembre 1282) sur le témoignage de ce passage de Pachymérès est justifié, mais il doit être placé entre les n°s 2050 et 2051 et il doit être rectifié en conséquence dans ses divers éléments.

2. DÖLGER, *Regesten*², n° 2051 (1281-septembre 1282). Démétrios Iatropoulos a été mentionné plus haut dans la même dignité de logothète du trésor privé (p. 174 n. 4).

3. Sur les bateaux longs, voir p. 200 n. 1.

4. La troisième et dernière campagne de Michel VIII sur le Sangarios est connue uniquement grâce à ce court passage. L'empereur venait de clore son ultime campagne de Bithynie et se trouvait à Lopadion (Ulubat), à l'ouest du lac d'Apollônias (Apolyont), et c'est là que Jean Komnénos et sa suite vinrent le rencontrer (p. 657^{2*}). La ville d'Achyraous (Balikesir) se trouvait au sud-ouest de Lopadion. Pour la datation de la campagne, voir *Chronologie*, II, p. 246-247.

τὸ δὲ καὶ τοῖς ἄφ' ἑαυτοῦ γεννησομένοις ἐκείνοις καλοῖς ἐδελέαζεν, ἂν μόνον πεισθέντες ἦκοιεν. Τέλος στέλλει τὸν λογοθέτην τῶν οἰκειακῶν Ἰατρόπουλον, σὺν αὐτῷ δὲ καὶ τῆς ἐκκλησίας πρεσβύτερον, τὸν μὲν κατὰ τιμὴν τοῦ προσκαλουμένου καὶ τῶν ἀπὸ τοῦ βασιλέως καλῶν ἀγγελίαν, τὸν δὲ κατὰ τινα πληροφορίαν καὶ πίστιν τῶν λεγομένων, ὥς ἐπὶ τούτοις καὶ τῆς ἐκκλησίας 5 πρεσβευούσης, μὴδὲν εἰδυίας κατὰ τὸ εἶκός, ὥς ἐκεῖνος ἔπειθε λέγων, ἐφ' οἷς ἂν καὶ συνομολογοίη ψεύδεσθαι, ὥστε, παρέντας τὰς ὑποψίας, αὐτοῖς τοῖς πράγμασι κρίνειν εἰ παῖδ' ἅμα ποιεῖν ἐκεῖνον καὶ κακὸν βούλοιοτο.

Ταῦτα λέγοντες ἔπειθον καί, ὄρκους ταμόντες ἢ μὴν καὶ γαμβρὸν γενέσθαι 9 τοῦ βασιλέως τὸν Ἰωάννην καὶ μετὰ πλείστων τῶν ἀγαθῶν ἐπανήξειν, B 523 καλῶς καὶ τῶν περὶ ἐκεῖνον δεχθησομένων, μακρᾶς νηὸς ἐπιβάντες, ἐς πόλιν κατήγοντο. Ἐπεὶ δὲ ὁ βασιλεὺς μὲν ἔτυχεν ἐπὶ τοῦ παρόντος ἀπὼν, διατρίβων ἐν Λοπαδίῳ — ἐκεῖ γάρ, τὰ κατὰ Σάγγαριν διελθὼν καὶ γ' ὥς ἦν κατασφαλισάμενος, ἔστησε τὴν πορείαν, ὥς ἐκεῖθεν κατοχυρώσων καὶ τὰς κατὰ τὴν Ἀχυράους ἄκρας —, ἐκεῖνος δὲ τῶν ὀρίων τῆς Ῥωμαίων ἐπιβαίνων, βουλὴν 15 καὶ οἱ πρέσβεις εἰσάγουσι τοῖς ἀμφὶ τὸν Ἰωάννην ἀποθέσθαι τοῦτον τὰ ἐρυθρὰ καὶ πεδίλοις μέλασιν ὑποδήσασθαι, ὥς δὴ παντὸς εὐθὺς παρὰ βασιλέως γεννησομένου τοῦ κατ' αὐτὸν ἀξιώματος. Ἦν γὰρ συγκείμενον σφίσι καὶ τὰ τῆς δεσποτείας ἐκεῖνον ἀμφιβαλλόμενον σύμβολα, ἅμα τῷ παῖδα γενέσθαι, περιφανῶς ἐσαυθὺς κλειτίζεσθαι. Τὸ δ' ἐπ' ἐρυθροῖς μεταλαμβάνειν τὰ ἐκ 20 πορφύρας δίχροα μὴ καὶ ὅλως ἀπρεπὲς ἦ, πρὸς τῷ καὶ ἄλλως δυσχερὲς φανῆναι τῷ βασιλεῖ.

Ταῦτα λέξαντες τε καὶ πράξαντες, τῇ πόλει προσίσχουσι καί, κατὰ τὸν B 524 λιμένα τὸ Κέρας ἀποβάντες νηὸς, ξεναγοῦνται πολυτελῶς ἐν τισι τῶν κατὰ τὴν πόλιν οἰκήμασι. Καί γ' ἐφ' ἡμέραις τὸν ἀπὸ τῆς θαλάσσης ἀποσκευασά- 25 μενοι θόρυβον, ἐντολὰς δεξάμενοι βασιλέως, πρὸς τὸ Λοπάδιον γίνονται.

3-7 τὸν μὲν — ψεύδεσθαι : κατὰ τιμὴν καὶ κατὰ πίστιν τῶν λεγομένων B 8 πράγμασι : -ιν edd. || παῖδ' : παῖδα edd. 9 ταμόντες : τιθέντες B || ἢ : ἦν C Poss. 11 ἐκεῖνον : ἐκείνων C 12 ὁ om. AB 13 τὰ om. B || Σάγγαριν : σάγαριν A 14-15 τὰς κατὰ τὴν Ἀχυράους ἄκρας : τὰς ἄκρας τῆς Ἀχυράους B 15 ἐκεῖνος ... ἐπιβαίνων : ἐκεῖνοι ... ἐπέβαινον (ἀπέβαινον A) AB || τῶν ὀρίων : om. A ὀρίων τῶν B 16 καὶ om. AB 18 σφίσι : -ιν edd. 19 ἀμφιβαλλόμενον : -ος Bekk. 21 τῷ : τὸ A 24 νηὸς : νεὼς A || τῶν : τοῖς edd.

5. L'historien indique ici les couleurs spécifiques de la tenue du despote : le blanc et le pourpre (rouge foncé ou violet). Comme le rouge impérial, le blanc et pourpre du despote ne concerne pas les vêtements, mais avant tout les chaussures et secondairement certaines pièces du harnais. Le port transitoire du noir est destiné à ménager un passage entre le rouge de l'empereur et le blanc et pourpre du despote, comme ce fut le cas l'année précédente pour Constantin Palaiologos (p. 631¹⁷⁻¹⁸). Sur ce passage, voir FAILLER, *Despote*, p. 173-174 et *passim*.

6. L'historien ne précise pas en quel point de la Corne d'Or le bateau accosta. Ce fut peut-être près du palais des Blachernes. Plus haut (p. 469²⁰⁻²¹), la Corne d'Or en son entier est présentée comme un grand port.

compagnie de l'empereur en personne ils gagnent par bateau la Ville. Celui-ci y était en effet poussé et par le mariage de sa fille et par la nouvelle que les Tatars d'Occident étaient en route : pour combattre le sébastokratôr Jean, l'empereur en personne les avait demandés à Nogai, qui les envoya, et il les attendait¹. Alors donc, à son arrivée à la fin du mois de septembre, il célébra le mariage de sa fille². Il passa tout le mois d'octobre à équiper ses forces et à se préparer pour l'expédition.

35. Comment l'empereur appela les Tatars contre le sébastokratôr Jean³.

Le sébastokratôr Jean ne pouvait en effet se tenir en repos ; au contraire, violant à nouveau ces traités, il se livrait à des actions inconvenantes. L'empereur n'avait aucun autre moyen de contenir les projets de cet homme, que son ardeur arrogante amena en effet jusqu'à se proclamer dissident, si ce n'est, en faisant venir les Tatars, de faire piller tout son pays et de le gêner ainsi dans ses affaires et ses espérances, à supposer du moins qu'il pût échapper au danger ; c'est en tournant ces idées dans son esprit qu'il fit venir les Tatars. Il en trouvait une occasion favorable dans l'arrivée de l'hiver, car c'est en hiver que ces gens ont l'habitude de faire campagne ; il se pressait de devancer l'hiver, de manière à rencontrer les Tatars hors de la Ville. Certes ce plan constituait un projet qui convenait par ailleurs assez à un soldat, mais qui était très choquant pour un chrétien : il semblait en effet que lancer des infidèles sur des chrétiens et des athées sur des choses saintes fût le crime de gens tout à fait indifférents à la crainte de Dieu. Mais la demande de l'empereur à Nogai fit partir ces gens, ainsi que le désir absolu de ce dernier de détruire et ces régions et l'ennemi ; mais en vérité la Justice ne devait pas traîner non plus ; au contraire, elle qui est inconstante⁴, elle prit alors plutôt les devants, comme le récit le dira sous peu.

C'était alors le mois de novembre⁵ ; l'empereur se préparait à l'expédition, ne mettant pas tant sa confiance dans sa nombreuse troupe et ses forces que dans les Tatars ; quant à l'impératrice, regardant d'une part au caractère inconsideré et intempestif de l'expédition, réfléchissant d'autre part à l'indisposition qui frappait l'empereur et qui survint à la suite des malheurs de l'été et pressentant quelque suite désagréable, elle exerçait les plus fortes pressions et ne lui permettait pas de partir, non par acquit de conscience, pourrait-on dire, et avec des détours, mais

1. Michel VIII avait nommé Jean Doukas sébastokratôr, probablement en 1267 (IV, 30), mais celui-ci s'était à nouveau soulevé. Il avait battu Jean Palaiologos à Néai Patrai (IV, 31), puis Michel Kaballarios et Jean Synadênos (V, 27). Cette fois, Michel VIII a fait appel aux troupes de Nogai (p. 242 n. 1).

2. Eudocie Palaiologina fut mariée à Jean II Komnênos à la fin du mois de septembre 1282. Sur l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

3. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 149^s-150¹.

4. Voir p. 210 n. 4.

καὶ δὴ, τὰ εἰκότα φιλοφρονηθέντες, ἅμ' αὐτῷ βασιλεῖ, πλῶ χρησάμενοι, τὴν πόλιν καταλαμβάνουσιν. Ἦπειγον γὰρ αὐτὸν τοῦτο μὲν οἱ γάμοι τῆς θυγατρὸς, τοῦτο δὲ καὶ ἐκ δύσεως Τόχαροι ἀγγεληθέντες ἐξέρχονται, οὓς αὐτὸς βασιλεὺς, Νογᾶν ἀξιώσας κατὰ τοῦ σεβαστοκράτορος Ἰωάννου, ἐκείνου πέμψαντος, ἐξεδέχετο. Τῷ τέως γοῦν, μηνὸς γαμηλιῶνος λήγοντος ἐπιστάς, 5 τοὺς γάμους ἐτέλει τῇ θυγατρὶ. Ὅλον δ' ἐλαφβολιῶνα διαγαγὼν, ἐξήρτυε τὰς δυνάμεις καὶ πρὸς ἔξοδον ἡτοιμάζετο.

λε'. Ὅπως ὁ βασιλεὺς μετεκαλέσατο Τοχάρους κατὰ τοῦ σεβαστοκράτορος Ἰωάννου.

Τῷ γὰρ σεβαστοκράτορι Ἰωάννῃ οὐκ ἦν ἡρεμεῖν, ἀλλὰ καὶ αὐθις σπονδὰς 10 ἐκείνας συγγέας, ἐπεχείρει τοῖς μὴ προσήκουσιν. Ἄλλως δ' ἐπισχεῖν αὐτὸν τῶν βουλευμάτων βασιλεὺς οὐκ ἔχων — τὸ γὰρ θερμουργὸν ἐκείνου καὶ αὐθαδὲς μέχρι καὶ ἐς ἀποκλήρυξιν ἐκείνον ὡς ἀποστάτην ἐτίθει —, εἰ μὴ γε, Τοχάρους ἐπαγαγὼν, πᾶσαν μὲν τὴν ἐκείνου ληΐσεται, αὐτὸν δ' ἐν στενῷ 14 καταστήσει πραγμάτων τε καὶ ἐλπίδων, εἰ τέως διαδράσει τὸν κίνδυνον, ταῦτ' B 525 ἐπὶ νοῦν στρέφων, Τοχάρους ἐπῆγεν. Εὐκαιρον δ' εἶχε καὶ τὸν ἐφεστῶτα χειμῶνα — χειμῶνος γὰρ καὶ σύνηθες ἐκείνοις στρατεύειν —, ὃν καὶ προκαταλαβεῖν ἡπείγετο, ὡς ἔξω πόλεως συμβαλεῖν Τοχάροις. Ἦν δὲ ἄρα τὸ μελετώμενον μέλημα μὲν ἄλλως στρατιώτῃ πρέπον ἐπιεικῶς, χριστιανῷ δὲ καὶ λίαν ἀπαῖδον · ἀσεβεῖς γὰρ ἐπὶ χριστιανούς ἐξορμᾶν καὶ γ' ἀθέους ἐφ' 20 ἱρά, μὴ καὶ τῶν σφόδρα θείου φόβου ἀνεπιστρόφων τὸ τόλμημα ἦν. Ἄλλ' ἐκείνους μὲν ἐξῆγεν ἢ ἀπὸ βασιλέως ἀξίωσις πρὸς Νογᾶν, καὶ τὸ θέλειν πάντως ἐκείνον ἐξαφανίσει καὶ χώρας ἐκείνας καὶ τὸν ἐχθρόν · οὐκ ἦν δὲ ἄρα καταρραβυμεῖν καὶ τὴν Δίκην, ἀλλὰ, παλίμπους οὔσα, τότε μᾶλλον καὶ προηγεῖτο, ὡς μετὰ μικρὸν ὁ λόγος ἐρεῖ. 25

Τηνίκα δέ, μουνυχιῶνος μηνὸς ἐνστάντος, ἐκείνος μὲν πρὸς τὴν ἔξοδον ἡτοιμάζετο, οὐ τόσον τῷ καθ' αὐτὸν πλήθει καὶ ταῖς δυνάμεσιν ὅσον Τοχάροις θαρρῶν · ἢ δ' αὐγούστα, τοῦτο μὲν ἀφορῶσα καὶ πρὸς τὸ τῆς ἐκστρατείας παράλογόν τε καὶ παρακαίριον, τοῦτο δὲ καὶ ἀρρωστίαν ἐπιχειμένην κατανοοῦσα τῷ βασιλεῖ, ἐκ τῆς κατὰ τὸ θέρος δυσπραγίας 30 ἐπισυμβᾶσαν, καὶ τι τῶν ἀδουλήτων ὑπονοοῦσα, ἐπεῖχέ τε σθεναρώτερον καὶ ἐξιέναι οὐκ εἶα, οὐκ ἀφωσιωμένως, ὡς ἂν τις εἴποι, καὶ ἐκ πλαγίου, ἀλλ'

1 πλῶ : πολλῷ AB 4 σεβαστοκράτορος : -ωρος B 5 γοῦν : νῦν AB || σε-
 πτεμβρίου mg. ABC 6 ὀκτωβρίου mg. ABC 7 τὰς om. edd. 8 λε' om. AB
 8-9 Ὅπως — Ἰωάννου om. AB 10 σεβαστοκράτορι : -ωρι B 11 ἐπεχείρει :
 ἐπεχώρει A || ἐπισχεῖν : ἐπίσχειν AB || αὐτὸν : αὐτὸς AC 18 ἡπείγετο : ἐπ- C
 Poss. 21 ἱρά : ἱερά Bekk. || ἦν : ἦ Bekk. 22 καὶ : ἦ AB 24 καὶ¹ om. C
 edd. 26 Τηνίκα δέ : τηνικάδε B || νοεμβρίου mg. ABC 27 τῷ : τὸ B || καθ'
 αὐτὸν : κατ' αὐτόν edd. 32-2 οὐκ ἀφωσιωμένως — ἐκστρατείας om. B.

5. La dernière expédition de Michel VIII, rapportée dans les deux derniers chapitres du livre VI (35-36), se déroula aux mois de novembre et décembre 1282. Il arriva dès novembre au hameau où il devait mourir (p. 663²³). Sur l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

très obstinément et publiquement, dans la pensée que l'expédition provoquerait nécessairement quelque grand malheur. Elle disait : « Qu'est-ce qui te prend de négliger ton corps et de négliger ta vie elle-même ? » Même si rien d'autre n'avait inspiré de mauvais soupçons et des craintes funestes, on considérerait que la maladie elle-même et le fait qu'il n'était pas en bonne condition suffiraient toutefois à le détourner. A la vérité, il avait l'intention, parce qu'il craignait lui aussi pour sa personne, de gagner la Thrace, d'y rencontrer les Tatars et de les stimuler par ses paroles et ses prévenances, non toutefois de faire campagne avec eux, mais, après avoir avancé avec eux aussi loin qu'il lui serait permis, de les remettre aux siens et de déterminer l'action à mener, puis de s'en retourner lui-même. Témoignait aussi de ces intentions le fait qu'il partit avec ses fils et gendres, ainsi qu'avec ce Jean en personne qui était devenu l'avant-veille son gendre¹. Cependant, sous l'influence de la grande contrariété et agitation que manifestait l'impératrice, au point que ceux de l'extérieur n'ignoraient pas non plus ce qui se passait, vu que dans son âme elle redoutait l'avenir ou plutôt prévoyait ce qui allait arriver, c'est dans un trouble et un abattement extrêmes que l'empereur, jugeant que la frayeur de l'impératrice n'était pas un bon présage, s'en va, après avoir pris congé de ses familiers.

Lui-même et ses enfants allèrent à cheval jusqu'à Selybria ; comme la maladie faisait des progrès et qu'il n'était pas question pour lui d'aller par voie de terre, il décida d'utiliser à partir de là la mer et le bateau jusqu'à Rhaidestos². Ils embarquèrent ; on annonçait en effet que les Tatars étaient proches et on ne pouvait surseoir ou se désintéresser et différer à cause de la maladie, car il se trouvait mal et il était malade des intestins ; au moment donc où ils embarquèrent, lui et ses enfants, un devin se fût-il trouvé là alors, qui fût familiarisé avec la connaissance de l'avenir grâce à sa vivacité d'esprit, qu'il aurait pu au même moment et sur l'heure conjecturer l'avenir avec succès.

36. Comment l'empereur fut en péril sur mer, prit le départ et ensuite mourut³.

Subitement en effet, alors qu'il faisait beau, le temps se fit très mauvais, et la mer, qui était calme jusque-là, devint sauvage, lorsque le vent du nord s'abattit avec violence ; il n'était plus question que le navire qui emmenait les empereurs gardât son équilibre, mais que, soulevé comme

1. Plus bas, l'historien évoque la présence des empereurs (p. 661¹⁸, 663⁸⁻²⁰), puis, à trois reprises (p. 661¹⁸⁻²¹, 663⁸), des enfants de Michel VIII, précisant dans le troisième cas qu'il s'agissait de tous ses enfants. On peut conclure qu'en compagnie de Michel VIII se trouvaient Andronic II, Constantin Palaiologos, Jean II Komnénos, Michel Angélos (voir Bonn, II, p. 12¹⁴⁻¹⁵) et peut-être Jean Asen.

2. Selybria (Silivri) et Rhaidestos (Tekirdağ) se trouvaient sur la côte européenne de la mer de Marmara.

ἐνστατικῶς ἄγαν καὶ φανερώς, ὥς μέγα τι | κακὸν ἐξ ἀνάγκης προξενησοῦ- B 526
 σης τῆς ἐκστρατείας. Καί · « Τί παθὼν, ἔλεγεν, ἀφειδεῖς μὲν σώματος,
 ἀφειδεῖς δὲ καὶ αὐτῆς ζωῆς ; » "Ὅν, εἰ μὴ τί γ' ἄλλο εἰς ὑποψίας ἂν ἐνῆγεν
 οὐκ ἀγαθὰς καὶ δειμάτα καίρια, ἀλλ' οὖν ἡ νόσος αὐτῇ καὶ τὸ μὴ εὐρώστως
 ἔχειν ἱκανὸν κωλύειν ἂν ἐνομιζέτο. Τῷ δὲ ταῖς ἀληθείαις κατὰ νοῦν ἦν, περὶ 5
 ἑαυτῷ δειλιῶντι κἀκεῖνῳ, τὴν Θράκην καταλαβόντα, συμμιῆσαι μὲν τοῖς
 Τοχάροις καὶ γε λόγοις καὶ δεξιόσεσι διεγείραι, οὐ μὴν δὲ καὶ συνεκστρατεῦ-
 σαι, ἀλλ' ὅσον ἐγχωροῦν προΐοντα σὺν σφίσιν, ἐκείνους μὲν τοῖς οἰκείois
 παραδοῦναι καὶ τάξαι τὸ ποιητέον, αὐτὸν δ' ὑποστρέψαι. Ἐτεκμηρίου δὲ
 ταῦτα καὶ τὸ συνεξελθεῖν υἱέσι τε καὶ γαμβροῖς, ἅμα καὶ αὐτῷ δὴ τῷ πρότριτα 10
 γαμβρευσαμένῳ τῷ Ἰωάννῃ. Ἀλλ' ὅμως ὑπὸ πολλῇ τῇ παρὰ τῆς αὐγούστης
 ὀχλήσει καὶ ταραχῇ, ὥς μὴδὲ τοῖς ἐκτὸς ἀγνοεῖσθαι τὰ δρώμενα, διορρωδού-
 σης τὸ μέλλον ἢ μᾶλλον προφοιθαζούσης τῆς ψυχῆς ἐκείνης τὸ συμβησό-
 μενον, ἐπιτεταραγμένως οἶον καὶ ἀνειμένως ὁ βασιλεὺς, τὴν τῆς δεσποίνης
 ὀρρωδίαν οὐκ ἀγαθὸν οἰωνὸν κρίνων, τοῖς γνωρίμοις συνταξάμενος, ἔξεισι. 15
 Καὶ δὴ μέχρι Σηλυβρίας αὐτός τε καὶ παῖδες, ἱπποῖς χρώμενοι, ἦσαν · B 527
 ἐπεὶ δὲ τὰ τῆς νόσου ἐπεδίδου καὶ οὐκ ἦν βαδίζειν ἐκείνον πεζῇ, ἐκεῖθεν
 θαλάσση καὶ νητὶ διεγνώκει μέχρι Ῥαιδεστοῦ χρᾶσθαι. Καὶ ἅμ' ἐμβάντων
 — ἡγγέλλοντο γὰρ ἐγγὺς ὄντες καὶ Τόχαροι, καὶ οὐκ ἦν ἀναβάλλεσθαι ἢ
 μὴν ἀμελεῖν καὶ διὰ τὴν νόσον ὑπερτίθεσθαι · ἐκακοσπλάγχχνει γὰρ καὶ τῶν 20
 ἐγκάτων ἄρρώστως εἶχεν —, ἅμα τοίνυν ἐμβάντων αὐτοῦ τε καὶ παιδῶν,
 στοχαστῆς τις ὢν τότε καὶ πρὸς τὴν τῶν μελλόντων γνῶσιν ἐξ ἀγχινοίας
 οἰκείως ἔχων, εὐσκόπως ἅμ' ἐξ αὐτῆς τὸ μέλλον ἂν κατετόπασεν.

λς'. Ὅπως, κινδυνεύων κατὰ θάλασσαν, ὁ βασιλεὺς ὕστερον ἐξελθὼν
 ἐτελεύτησεν.

25

Αἰφνης γάρ, εὐδίας οὔσης, πρὸς τὸ χειμεριώτερον μετέβαλλεν ὁ καιρός,
 θάλασσά τε ἡ τέως ἡμέρος ἐξηγρίαινε, λαμπροῦ πεσόντος τοῦ ἀπαρκτίου ·
 καὶ οὐκ ἦν τὴν τοὺς βασιλεῖς ἄγουσαν ναῦν εὐσταθεῖν, ἀλλ' ὥσπερ ὑπὸ

1-2 προξενησοῦσης : προξενούσης C edd. 3 δὲ om. C || μὴ τί : μήτι edd. ||
 γ' om. B 4 μὴ om. B || εὐρώστως : εὐρρώστως B 5 ἱκανὸν : ἱκανὰ B
 10 ἅμα καὶ αὐτῷ δὴ : ἅμα δὴ καὶ αὐτῷ A καὶ αὐτῷ δὲ B 11 πολλῇ : πολλαῖς C
 11-12 τῇ ... ὀχλήσει : ταῖς ... ὀχλήσεις ante corr. C 14 ἐπιτεταραγμένως —
 βασιλεὺς om. B || γοῦν post τὴν add. B 15 ὁ βασιλεὺς post ὀρρωδίαν add. B
 18 χρᾶσθαι : χρῆσθαι B edd. 19 ἡγγέλλοντο : ἡγγέλοντο C Poss. 20 ἐκακο-
 σπλάγχχνει : -άχνει A 22 ὢν : ἂν edd. || ἀγχινοίας : ἀγχινοίας B 24 λς' om.
 AB 24-25 Ὅπως — ἐτελεύτησεν om. AB 26 π[ρὸς init. lin. om. A || μετέβαλ-
 λεν : -βαλεν B.

3. Cf. GRÉGORAS : Bonn, I, p. 150¹-155¹⁶ ; PSEUDO-SPHRANTZÈS : Grecu, p. 168¹⁹⁻²² ;
Chronique anonyme, vers 727-732 : Müller, p. 388 ; *Chroniques brèves* : Schreiner, II,
 p. 207 ; MAKRIZI : Quatremère, I/2, p. 61-62 ; ABU'L FEDA : *RHC Or.*, I, p. 160 ;
 DANIEL II : Daničić, p. 109-111.

par des flots sauvages, porté ici et là sans direction et n'obéissant nullement aux commandements, il fût submergé tel quel avec tous ses passagers : ainsi, il s'enfonçait souvent, comme s'il ne devait plus remonter, mais il remontait de nouveau autant de fois contre toute espérance, alors que les marins et le pilote se trouvaient dans l'impossibilité de naviguer. Alors l'empereur, voyant ce danger manifeste et craignant pour lui-même et pour tous ses enfants, de dire au pilote qu'il fallait lutter au delà du possible : car, si ce n'était pas le monde entier, c'était du moins la Rhomaïde entière qu'il conduisait sur un petit navire, puisqu'il avait à bord les empereurs¹. Et le pilote de s'interdire d'une part toute crainte, de peur de révéler clairement le péril, et de commander d'autre part par sa parole aux éléments, car il devenait nécessaire à tous, si Dieu ne venait pas au secours, de tendre la bouche à la mer ; c'est ainsi que tout l'art de la navigation était tenu en échec par les dangers qui les menaçaient de près. C'est à peine donc si, en luttant contre les vagues et une mer sauvage et après avoir été souvent sur le point de sombrer, ils abordent à Rhaidestos à demi morts de peur. A cet endroit donc, ils mirent quelques jours à se remettre de leur trouble, puis, utilisant à nouveau les chevaux, ils partirent et arrivèrent jusqu'au village d'Allagè².

Cette Allagè était celle que le destin avait réservée au souverain pour quitter la vie ; Pachôme avait été aveuglé naguère³, pour qu'il empêchât les soupçons de devenir réalités, mais le hameau de Pachôme accomplit l'arrêt du destin⁴. Alors qu'en effet les empereurs et l'armée campaient là ensemble, que la maladie devenait plus menaçante et que les Tatars arrivaient, pressés de rencontrer l'empereur, l'empereur ne pouvait ni se montrer à cheval, ni même faire une harangue, car il était aux prises avec la maladie ; alors, comme il vint, en portant en signature le mot novembre, à lier les traits du n, on dit qu'il lui arriva de dire : voilà, novembre est bouclé ! C'était laisser entendre que les activités de l'empereur étaient bouclées, car son âme pressentait l'avenir⁵. Dans l'attente donc d'un allègement de la maladie, il retardait sa rencontre avec les Tatars qui étaient arrivés ; mais la maladie s'aggravait, et à la crainte que celle-ci inspirait s'était jointe la terreur que provoquait cette nation ; car on ne pouvait avoir d'autre espoir de faire disparaître du voisinage l'obstacle qu'en les mettant en mouvement, alors qu'ils avaient

1. Voir p. 660 n. 1.

2. Le nom du village, Allagè (changement), est lui-même symbolique, et le double sens n'apparaît pas dans la traduction. Le mot Allagè évoque plus directement les composés μεταλλαγή et μεταλλάττειν, verbe qui indique le passage de la vie à la mort par lui-même et sans autre précision. L'addition du manuscrit B (τὸν βίον), loin d'être indispensable au sens, masque le jeu de mots de l'écrivain (p. 665¹).

3. Voir ci-dessus, p. 615²²-617¹¹.

4. Le hameau de Ta Pachômiou (p. 616 n. 1) se trouvait près du village d'Allagè. Ce lieu-dit ne devait pas être éloigné de Rhaidestos (Tekirdağ).

5. Ce dernier membre de phrase (p. 663²²⁻²⁵) se lit seulement dans le manuscrit C

κυμάτων ἀγρίων ἀνοχλουμένην, τῇδε ἀκεῖσε φερομένην ἀνάγων, μηδὲν ὑπείκουσαν τοῖς κελεύσμασιν, αὐτάνδρον ὡς εἶχε καταποντίζεσθαι, ὥστε καὶ πολλάκις μὲν καταδύεσθαι, ὡς οὐκ ἐσαυθις ἀναδυσομένην, τοσαυτάκις δὲ ἀπελπιζομένην ἀναδύεσθαι πάλιν, καὶ ναυτῶν ἀπορούντων καὶ κυδερνήτου ὅπως χρήσονται τῇ θαλάσῃ. Τότε καὶ τὸν βασιλέα, προφανῇ τὸν κίνδυνον 5 βλέποντα καὶ περὶ ἑαυτῷ τε καὶ πᾶσι τοῖς παισὶν ὀρρωδοῦντα, εἰπεῖν πρὸς τὸν κυδερνήτην ὡς ἀγωνιστέα καὶ ὑπὲρ δύναμιν · εἰ γὰρ μὴ κόσμον πάντα, | ἀλλ' οὖν Ῥωμαῖδα πᾶσαν ἐπὶ ξύλου ἄγειν ὀλίγου, τοὺς βασιλέας ἔχοντα. B 528 Καὶ τὸν ἀπειπεῖν μὲν ὀκνεῖν, μὴ καὶ κίνδυνον ἀντικρυς ἐξαγγέλλοι, προτρέπειν δὲ τὸν ἐξ ἑαυτοῦ λόγον τοῖς πράγμασιν, ὡς ἀναγκαῖον ὂν, εἰ μὴ Θεὸς 10 ἀρήγοι, χανεῖν πρὸς θάλασσαν πάντας · οὕτω καὶ τέχνη ναυτικὴ πᾶσα τῶν κινδύνων ἡττᾶτο σφίσιν ἐν χρῶ κειμένων. Μόλις γοῦν, διαμαχόμενοι πρὸς τε κύμα καὶ θάλασσαν ἀγριαίνουσιν καὶ πολλάκις ἐγγὺς ἐλθόντες τοῦ καταδύναι, τῇ Ῥαιδεστῷ ἡμιθνήτες ἐκ φόβου προσίσχουσιν. Ἐκεῖσε γοῦν ἐφ' ἡμέραις τῆς ταραχῆς ἀνέσαντες, ἵπποις καὶ αὐθις χρησάμενοι, ἐξεληλακότες μέχρι καὶ 15 τῆς Ἀλλαγῆς χώρας κατήντησαν.

Ἀλλαγὴ δ' ἦν ἐκείνη καθ' ἣν καὶ τὸ ζῆν μεταλλάττειν εἵμαρτο τῷ κρατοῦντι · καὶ ὁ μὲν Παχώμιος φθάσας τετύφλωτο, ὡς μὴ ἐντελεῖς τὰς ὑποψίας ποιοῖτο, τὸ δέ γε τοῦ Παχωμίου χωρίον τὸ μόνισμον ἐξεπλήρου. Ὡς γὰρ ἐκεῖσε που κατεσκήνουν ἅμα βασιλεῖς καὶ στρατὸς καὶ ἡ νόσος ἐπέκειτο 20 πλέον, ἐφθασαν δὲ καὶ οἱ Τόχαροι, σπεύσαντες συμβαλεῖν βασιλεῖ, βασιλεῖ μὲν οὐκ ἦν οὐθ' ἵππαζομένῳ ὀρᾶσθαι, οὔτε μὴν ὀμιλεῖν εἰς νόσον | κειμένῳ, B 529 ὅτε καί, τὸν νοέμβριον ὑπογράφοντι συμβὰν τὰς τοῦ ν κεραιᾶς συμμῖζαι, ἐπελθεῖν εἰπεῖν λέγεται ὡς ἰδοῦ συνέκλεισεν ὁ νοέμβριος. Τὸ δ' ἦν ὑπονηθὲν ὡς συνέκλεισαν αἱ πράξεις τῷ βασιλεῖ, τῆς ψυχῆς τὸ μέλλον ὑποδηλούσης. 25 Ἦν οὖν τῇ τοῦ ῥάτσαι τῆς νόσου προσδοκίᾳ εἰς ἀναβολὰς τιθεῖς τὸ ἐντυχεῖν ἐπιστάσι τοῖς Τοχάροις · ἐπεὶ δὲ ἡ νόσος ἐκραταιοῦτο καὶ τῷ ἀπὸ ταύτης δέει καὶ ἡ ἀπὸ τοῦ ἔθνους ὀρρωδία συνῆπται — οὐ γὰρ ἦν ἄλλως ἐλπίζειν ἢ κινηθέντας ἀφανίζειν τὸ πρὸς ποσίν, εἰωθὸς ἄλλως ληστείαις ἀποζῆν, τοῦ

11 Cf. HOMÈRE, *Odyssée*, 12, 350.

1 ἀνοχλουμένην : ἐν- B edd. 2 ὑπείκουσαν : ὑπήκ- C Poss. || κελεύσμασιν : -εύμασιν A 3 καὶ om. B || ὡς om. C edd. 4-5 καὶ ναυτῶν — θαλάσῃ om. B 5 χρήσονται : χρήσωνται A 6 πρὸς om. C 9 κίνδυνον : -ος edd. 14 τῇ : τῷ A 15 ἵπποις καὶ : καὶ τοῖς ἵπποις C edd. 18-19 ὡς μὴ — ποιοῖτο om. B 19 ποιοῖτο : ποιεῖτο C Poss. 21 βασιλεῖς : βασιλεῖ Bekk. 22 κειμένῳ : κοιμ- C 23-25 ὅτε — ὑποδηλούσης om. AB 26 τὸ iter. C Poss. 27 τῷ om. A 29 εἰωθὸς — ἀποζῆν om. B.

et semble une addition, peut-être due d'ailleurs à l'historien lui-même ; mais l'insertion du nouvel extrait dans le texte est maladroitement exécutée, et la phrase est mal reliée à ce qui précède ; voir l'introduction, p. xxix ; *Tradition manuscrite*, p. 145. Michel VIII signait un acte par le ménologe, c'est-à-dire par le mois, qui était suivi de l'indiction ; voir p. 414 n. 1.

par ailleurs l'habitude de vivre de brigandage, une fois¹ que l'empereur serait décédé. Contraint pour ces raisons, l'empereur décida de leur parler de son lit même de douleur, de témoigner d'une autre manière sa gratitude à la masse et d'introduire leurs chefs, pour dire et entendre le nécessaire. Alors donc, il se prépara naturellement, rangea ses familiers de chaque côté, s'assit lui-même avec effort sur son lit et, comme le temps le permettait et que ses affaires le toléraient, il s'acquitta en peu de mots de ses devoirs envers eux, manifestant aussi sa gratitude envers Nogai, qui avait satisfait sa demande, sa gratitude aussi envers eux, pour être venus avec empressement à son secours, son déplaisir d'autre part pour la maladie qui ne lui permettait pas vraiment de leur faire la réception voulue, son espoir aussi de relever de sa maladie et de mettre à exécution ses désirs, en leur faisant le bien qui se doit. A ces paroles de l'empereur, les Tatars de paraître montrer de la douleur et de paraître manifester ensuite l'espoir que le mal s'allégerait sans tarder et que leur parviendraient les bienfaits de l'empereur rétabli.

Ce fut là leur réaction ; mais la maladie faisait des progrès et allait achever son œuvre. Le jour fixé¹ arriva donc, et déjà l'on attendait la mort, surtout chez les médecins ; il ne sembla pas à l'aktouarios Kabasilas² qu'il fût prudent d'avertir du danger, car cela est considéré par les malades comme un arrêt de mort, comme si en la matière en parler amenait la chose à se réaliser ; mais d'un autre côté il ne jugeait pas convenable de le laisser à l'opposé partir sans préparation. C'est pourquoi, il se rendit auprès de l'empereur Andronic, son fils, et lui dit hardiment le mot fatal : l'empereur ne vivrait plus longtemps. Mais celui-ci n'osa pas non plus avertir lui-même de l'abominable réalité ; il imagine toutefois la préparation. Aussitôt en effet on prépare les symboles de la mort du Seigneur ; le prêtre du pieux clergé les prend et, revêtu des ornements appropriés, il se présente tout à fait inopinément à l'empereur, qui ne savait rien. Il se trouvait que l'empereur regardait vers le mur et que, comme il restait sain de pensées, il réfléchissait de son mieux à ses affaires. Le prêtre se tenait donc de l'autre côté, ayant en mains les saints dons ; attendant que l'empereur se retournât simplement de lui-même vers lui, il se tint quelque temps en silence. Soit qu'il ait soupçonné quelque chose de pareil, soit que cela lui soit venu autrement, il se retourne vers le prêtre et, dès qu'il le vit, il réalisa le drame ; il dit : « Qu'est-ce que c'est ? » Et comme le prêtre affirme qu'après avoir prié pour lui, on lui apporte pour l'aider les saints dons, qui seront avantageux à sa santé, il l'interrompt, fait un effort, se lève de son lit, demande une

1. Sur le mot *νομίζω*, voir p. 136 n. 2.

2. Voir sa notice dans *PLP*, n° 10067. L'aktouarios, qui était le médecin de la cour, occupe le 49^e rang dans la hiérarchie aulique selon la liste de l'appendice à l'Hexabiblos (édition du *Traité des offices* du PSEUDO-KODINOS : Verpeaux, p. 301⁵), mais il ne figure pas dans le traité du Pseudo-Kodinos.

βασιλέως μεταλλάξαντος —, ἀναγκασθεὶς δὴ διὰ ταῦτα, ὁ βασιλεὺς καὶ ἀπ' αὐτοῦ σκίμποδος τῆς ὀδύνης ὀμιλεῖν σφίσιν ἔγνω, καὶ τοῖς μὲν πλήθεσιν ἄλλως ἐς χάριν ποιεῖν, τοὺς δὲ γ' ἄρχοντας σφῶν εἰσαγαγεῖν τε καὶ τὰ προσήκοντα εἰπεῖν τε καὶ ἀκοῦσαι. Τότε τοῖνυν καὶ παρασκευασάμενος ὡς εἰκὸς καὶ γε τοὺς οἰκείους ἐφ' ἑκάτερα παραστήσας, αὐτὸς καὶ βίᾳ καθήμενος 5 ἐπὶ σκίμποδος, ὡς ὁ καιρὸς ἐδίδου καὶ τὰ κατ' αὐτὸν πράγματα ἐνεχώρουν, ὀλίγοις τισὶ λόγοις τὴν ἐκείνων ἀφωσιούτο θεραπείαν, χάριν μὲν ἔχειν ἐμφαίνων καὶ τῷ Νογᾶ, τὰ κατ' ἀξίωσιν ἐκτελέσαντι, χάριν δ' ἔχειν ἀκείνοις, ὡς προθύμως ἐπὶ βοήθειαν ἀπαντήσας, δυσχεραίνειν δ' ἐπὶ τῇ νόσῳ, ὅτι μὴ B 530 καθαρῶς ἔῃ τὴν πρὸς αὐτοὺς αὐτοῦ ἐντυχίαν γίνεσθαι, ἐν ἐλπίσι δ' ἔχειν 10 ῥάτσει τῆς νόσου καὶ τὰ πρὸς θυμοῦ ἐκτελέσαι, εὐ ἐκείνους ποιοῦντα ὡς ἄξιον. Ταῦτ' εἰπόντος ἐκείνου, τοὺς Τοχάρους σχῆμα μὲν ἀλγούντων ἐνδείξασθαι, σχῆμα δὲ καὶ ἐλπιζόντων αὐθις ἐμφαίνειν ὡς ῥάτσει τε τὸ πάθος μετ' οὐ πολὺ καὶ γε σφίσιν ἔσται τὰ ἀπὸ τοῦ βασιλέως καλὰ ὑγιαίνοντος.

Καὶ οἱ μὲν ταῦτα · ἡ νόσος δὲ ἐπεδίδου καὶ τὰ ἑαυτῆς πληροῦν ἐμελλεν. 15 Ὡς γοῦν ἡ κυρία ἐνέστη καὶ ἤδη τὰ τοῦ θανάτου, καὶ μᾶλλον τοῖς ἰατροῖς, προσδόκιμα ἦν, τῷ μὲν ἀκτουαρίῳ Καβάσιλᾳ οὐκ ἀσφαλὲς τὸ ὑπομιμνήσκειν τὰ τοῦ κινδύνου ἐδόκει — νομίζεται γὰρ τοῖς νοσοῦσι καὶ τοῦτο μοῖρα θανάτου, ὥσπερ ἂν εἰ αἴτιον ἦν ἐπὶ τούτοις τὸ λέγειν τοῦ γίνεσθαι —, ἀφεῖναι δὲ πάλιν ἀπελθεῖν ἀνέτοιμον οὐ τῶν καλῶν ἐδοκίμαζε. Τῷ τοι καὶ προσελθὼν 20 τῷ ἐξ ἐκείνου βασιλεῖ Ἀνδρονίκῳ, ἐθάρρει τὸν λόγον τῆς ἀποφάσεως, ὡς οὐ βιώσοντος ἔτι τοῦ βασιλέως. Καὶ ὃς οὐδ' αὐτὸς ὑπομιμνήσκειν τὸ ἀπευκταῖον ἐθάρρει, ὅμως δὲ τὴν ἐτοιμασίαν σοφίζεται. Εὐθύς γὰρ τὰ τοῦ δεσποτικοῦ θανάτου σύμβολα εὐτρεπίζονται, ἃ λαβὼν ὁ ἱερεὺς τῶν τοῦ κλήρου καὶ 24 εὐλαβῶν, στολισθεὶς ὡς ἔδει, | παρίσταται οἱ ἀνωϊστως πᾶμπαν, μηδὲν B 531 εἰδότε. Ἐτυχε δὲ πρὸς τὸν τοῖχον ὄρῶν βασιλεὺς καὶ τὰ καθ' αὐτόν — ἦν γὰρ καὶ τοὺς λογισμοὺς ἔρρωμένος — ὡς εἶχε διανοοῦμενος. Ἰστατο γοῦν ὁ πρεσβύτερος παρὰ θάτερα, τὰ ἅγια δῶρα κρατῶν ἐν χερσὶ, καί, τὴν ἀπ' ἐκείνου καὶ μόνου ἐπιστροφὴν πρὸς αὐτὸν καραδοκῶν, ἐφ' ἱκανὸν σιωπῶν ἵστατο. Ὁ δέ, εἴτε τι τοιοῦτον ὑπονόησας, εἴτε καὶ ἄλλως ἐπελθὼν αὐτῷ, 30 ἐπεγκλίνει πρὸς τὸν πρεσβύτερον, καὶ ἅμ' εἶδε καὶ ἅμα συνῆκε τὸ δρᾶμα, καὶ · « Τί, φησί, τοῦτο ; » Τοῦ γοῦν ἱερέως ὡς ὑπὲρ αὐτοῦ εὐξάμενοι φέρουσιν εἰς βοήθειαν καὶ τὰ δῶρα τὰ εἰς ὑγίαν συνοίσοντα λέγοντος, αὐτὸς διακόψας ἀναθαρρεῖ καὶ τῆς κλίνης ἀνέγρεται καὶ ζητεῖ ζώνην καὶ τὸ ἅγιον διέξεισι

1 τὸν βίον post μεταλλάξαντος add. B 7-8 ἐμφαίνων : ἐκοιφαίνων C ἐκφαίνων edd. 8 τὰ : τῷ B 9 προθύμως : -οις A || ἀπαντήσας : -ιν A 10 αὐτοῦ om. C edd. 11 ἐκείνους : ἐκείνοις B 13 ῥάτσει : -οι C edd. 14 τοῦ om. A 15 δὲ : δ' A || ἐπεδίδου : ἐπιδίδου edd. 20 καὶ om. edd. 23 γὰρ : μὲν A μὲν γὰρ B 24 εὐτρεπίζονται : -εται B edd. || ὁ om. AB 25 ἀνωϊστως : ἀνοϊ- A || ἀνωϊστως πᾶμπαν om. B 26 τὸν om. AB || αὐτόν : ἑαυτὸν AB 28 χερσὶ : -ῖν edd. 29 καραδοκῶν πρὸς αὐτόν transp. B 29-30 ἐφ' ἱκανὸν σιωπῶν ἵστατο om. B 33 ὑγίαν : ὑγίειαν B.

ceinture, récite le symbole sacré et, après avoir dit la parole : Seigneur, délivre-moi de cette heure, et fait au Très-Haut les invocations voulues, il reçoit la sainte communion¹, puis, après s'être couché de nouveau et avoir résisté un moment, il rend l'âme. Et le mort ne fut pas moins honoré des pleurs des Tatars que de ceux des siens. Ceux qui en eurent la charge enveloppent rapidement son cadavre et le transportent de nuit à la Néa Monè, sise quelque part dans le voisinage².

C'est ainsi que s'en va l'empereur, après avoir vécu en tout cinquante-huit ans et régné vingt-quatre années moins vingt jours³. Il chausse en effet le rouge de la dignité impériale le 1^{er} janvier, comme il a été dit⁴, et meurt le 11 décembre, un vendredi. Et c'est ainsi que s'accomplissait le chiffre le concernant, car le symbole qui composait celui-ci était un trigramme formé de la lettre p. Cela désignait, je pense, son nom, qui était en effet Palaiologos, le lieu où il devait mourir, puisque le hameau s'appelait Ta Pachômiou⁵, et en plus le jour de sa mort : car c'est le vendredi que cela se passa, le 11, comme il a été dit, de décembre de l'année 6791⁶.

1. Le prêtre lui apporte l'eucharistie : « les saints dons » ou « les symboles de la mort du Sauveur », c'est-à-dire son corps et son sang. Il demande ensuite une ceinture, qui est l'une des pièces de l'habit religieux (signe de la virginité) et qui symbolise ici la vêtue monastique ; voir les textes du rituel de vêtue dans M. WAWRYK, *Initiatio monastica in liturgia byzantina*, Rome 1968, p. 5*, 35*, 46*, 49*, etc. Depuis la fin de l'iconoclasme, les empereurs, de même que les nobles et d'autres laïcs, avaient pris l'habitude de prendre, à l'article de la mort, l'habit monastique, signe d'un second baptême ; voir aussi ci-dessus, p. 631^a. Enfin, Michel VIII récite le Credo (« le symbole sacré ») et reçoit la communion.

2. La Néa Monè, située près de Rhaïdestos, n'est pas connue par ailleurs. Plus tard, le corps de Michel VIII fut amené à Selybria et déposé au monastère du Christ-Sauveur, près de la tombe de Basile II le Bulgaroctone (VII, 37), dont l'historien a relaté plus haut la découverte lors du siège de Galata en 1260 (II, 21). Sur le monastère du Christ-Sauveur à Selybria, voir P. MAGDALINO, *Byzantine Churches of Selymbria*, *DOP* 32, 1978, p. 310 n. 19, 314-315.

3. Michel VIII Palaiologos était né en 1224, devint empereur le 1^{er} janvier 1259 et mourut le 11 décembre 1282, comme le précise l'historien à deux reprises (p. 667^{10.12}).

4. Voir ci-dessus, p. 115^{a-e}, 137^r ; sur cette date, voir *Chronologie*, I, p. 40. Sur l'emploi des mois attiques, voir p. 114 n. 1.

5. Voir p. 616 n. 1, p. 662 n. 4.

6. Pour retrouver l'équivalence dans la traduction (trois fois la lettre p), il suffirait de remplacer « vendredi » par jour de la « parascève ». Le 11 décembre 6791 (septembre 1282-août 1283) tombait bien un vendredi. Le dessin des trois π, en forme de gibets, clôt dans les trois manuscrits le livre VI de l'Histoire. Le dessin a été reproduit ici selon le modèle du manuscrit C. Les dessins de A et de B sont simplifiés. P. Poussines a reproduit dans son édition (Bonn, I, p. 688) le dessin du manuscrit B, où il y a un simple cercle autour du trigramme.

σύμβολον καί, τό · Κύριε, ῥῦσαι με ἐκ τῆς ὥρας ταύτης, εἰπὼν καὶ τὰ εἰκότα ποτνιασάμενος πρὸς τὸν Ὑψιστον, τὴν ἀγίαν μετάληψιν δέχεται καί, πεσὼν αὖθις καὶ καιρὸν ἐπισχών, τὴν ψυχὴν ἀφήσι. Καὶ δὴ τελευτήσας οὐχ ἤττον τοῖς τῶν Τοχάρων ἢ τῶν οἰκείων τετίμηται δάκρυσιν · οὐ τὸν νεκρὸν τὸ τάχος οἱ εἰς τοῦτο ταχθέντες συστείλαντες νυκτὸς παρὰ τὴν Νέαν Μονήν, 5 ἐγγύς που τῶν ἐκεῖ κειμένην, μετακομίζουσι.

Καὶ οὕτως ἀπέρχεται βασιλεύς, ζήσας μὲν τὰ σύμπαντα ἔτη πεντήκοντα καὶ ὀκτώ, βασιλεύσας δέ, ἡμερῶν δεουσῶν εἴκοσι, τὰ εἴκοσι τέσσαρα. Ὑποδεῖται μὲν γὰρ τὰ τῆς βασιλείας ἐρυθρὰ ἑκατομβαιῶνος | πρώτη, ὡς B 532 λέλεκται, θνήσκει δὲ σκιροφοριῶνος ἑνδεκάτῃ, ἡμέρᾳ παρασκευῇ. Καὶ οὕτω 10 καὶ τὸ ἐπ' αὐτῷ σημεῖον ἐτελειοῦτο · ἦν γὰρ ἐκ πῖ στοιχείου τριγράμματος τὸ ἐπ' ἐκείνῳ σύμβολον. Δήλωσις δ' οἶμαι ταῦτα τοῦ τε κατ' ἐπίκλην αὐτῷ λεγομένου — Παλαιολόγος γάρ —, τοῦ τόπου καθ' ὃν ἔμελλε τελευτᾶν — τὰ Παχωμίου γὰρ τὸ χωρίον ἐλέγετο — καὶ τῆς ἐπιτελευτίου ἐπὶ τούτοις ἡμέρας · ἡμέρα γὰρ ἦν παρασκευὴ καθ' ἣν ταῦτ' ἐπράττετο, ἑνδεκάτῃ, ὡς 15 εἴρηται, σκιροφοριῶνος τοῦ ,ςψζα' ἔτους.



1 Cf. *Jean*, 12, 27.

5 συστείλαντες : -λλαντες B 9 ἐρυθρὰ : -ᾱ C || ἰουνίου mg. A ἰαννουαρίου mg. BC 10 σκιροφοριῶνος correxi : σκιρρο- ABC edd. || δεκεβρίου mg. AC 11 αὐτῷ : αὐτὸ B 12 ἐκείνῳ : ἐκεῖνο post corr. B 14 τὰ : τοῦ B edd. || τῆς : τοῖς B 15 ἡμέρα γὰρ ἦν παρασκευὴ : παρασκευὴ γὰρ ἦν B || ταῦτ' : ταῦτα B 16 σκιροφοριῶνος correxi : σκιρρο- ABC edd. || δεκεβρίου mg. A || ,ςψζα' : ,ςψςα' edd.